

Congress of Europe
Congrès de l'Europe

The Hague, 7-11 May 1948
La Haye, 7-11 mai 1948

Produced as a co-edition with the European Union to mark the celebration of the 50th anniversary of the Council of Europe on 5 May 1999.

Cover design: Graphic Design Workshop, Council of Europe

Council of Europe Publishing
F-67075 Strasbourg Cedex

ISBN 92-871-3918-0
© Council of Europe, April 1999
Printed in Germany

Ouvrage réalisé en coédition avec l'Union européenne à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire du Conseil de l'Europe le 5 mai 1999.

Couverture : Atelier de création graphique du Conseil de l'Europe

Editions du Conseil de l'Europe
F – 67075 Strasbourg Cedex

ISBN 92-871-3918-0
© Conseil de l'Europe, avril 1999
Imprimé en Allemagne

TABLE OF CONTENTS / TABLE DES MATIÈRES

Preface by Pierre Pflimlin	V
Préface par Pierre Pflimlin	VII
Plenary Sessions	
Séances plénières	1
Political Committee	
Commission politique	43
Economic and Social Committee	
Commission économique et sociale	159
Cultural Committee	
Commission culturelle	325
Resolutions	
Résolutions	407
List of participants	
Liste des participants	423

PREFACE
by Pierre Pflimlin

The Congress of the Hague is surely one of the most remarkable events of this closing century. Until that moment "treaties of peace" were signed following wars, and were not worthy of their name. Imposed by the victors on the vanquished, they provoked, more than anything, a need for revenge. At the Hague, it was no longer a question of preparing treaties, but rather of reuniting the people of Europe in a common organisation capable of ensuring a lasting peace.

In the past the idea of uniting the peoples of Europe had been born of the imagination of poets and philosophers. The Hague brought together men of experience who had carried, and who continued to carry, the responsibility for various sectors, from politics to unions, and at their head was Winston Churchill, the Honorary President of the Congress.

The resolutions adopted at the Hague bear witness to the courage and the clear thinking of its promoters and the delegates. Thus began discussion of the problem which is still today the subject of passionate debate. They declared that "the hour has come for the nations of Europe to transfer certain of their sovereign rights and to exercise them as one". The vocabulary provides a choice: "Union" or "Federation". The first requirement is the initiative of "urgently" bringing together a European Assembly. A commission is to be given the task of immediately undertaking the preparation of a "Human Rights Charter". The future Assembly should propose the creation of a Court of Justice capable of applying the necessary sanctions to ensure respect for the Charter.

Thus was outlined the essence of what was to become the mission of the Council of Europe.

In the economic and social domain the resolutions of the Hague also drew the outlines of a path which has been taken in recent decades by the European Community, then the European Union: the abolition of customs barriers, free circulation of capital, monetary unification, unrestricted circulation of workers.

Culture was also not forgotten as the Congress proposed the creation of a European Centre of Culture.

These are the most important points – it seems to me – of the resolutions of the Hague. They deserve to be read and re-read because they define the task which was and continues to be the responsibility of those who wish to construct a united Europe. It is thus an excellent initiative to publish a facsimile edition of the proceedings of this Congress.

The unification which was the goal of the Congress of 1948 is not limited to the countries which were represented at the Hague. One of the resolutions emphasises that the Union or Federation should remain open to all the nations of Europe living within a democratic system and which commit themselves to respect a Human Rights Charter. It is thus a larger Europe, although still in the distant future, which appeared on the horizon of the Hague.

Over the years, many resolutions have been passed, in different areas, which have never been applied. The resolutions of the Hague had a completely different destiny. Barely a year following the Congress, on 5 May 1949, ten governments signed, in London, the treaty creating the first European institution, the Council of Europe, which was quickly to develop what has become its major work, the European Convention on Human Rights. Thus the European idea, which had for so long been a Utopia, became a reality. That is why the Congress of the Hague deserves to be inscribed in history. It was the signal and the determining element of an unprecedented undertaking which marked the long march of the peoples of Europe towards unity.

PRÉFACE

par Pierre Pflimlin

Le Congrès de La Haye est certainement l'un des événements les plus remarquables du siècle qui s'achève. Jusqu'alors on signait après les guerres des «traités de paix» qui ne méritaient guère leur nom. Imposés par les vainqueurs aux vaincus, ils engendraient le plus souvent une volonté de revanche. A La Haye, il ne s'agissait pas de préparer des traités, mais de réunir les peuples de l'Europe dans une organisation commune capable de garantir une paix définitive.

Dans le passé, l'idée d'unir les peuples de l'Europe avait été le fruit de l'imagination de poètes et de philosophes. A La Haye étaient réunis des hommes d'expérience, qui avaient porté ou qui portaient encore des responsabilités dans les domaines les plus divers, de la politique au syndicalisme, à leur tête Winston Churchill, président d'honneur du congrès.

Les résolutions adoptées à La Haye offrent un témoignage de l'audace et de la lucidité des promoteurs et des congressistes. Ils ont commencé par soulever le problème qui aujourd'hui encore fait l'objet de débats souvent passionnés. Ils déclarent que «l'heure est venue pour les nations de l'Europe de transférer certains de leurs droits souverains pour les exercer désormais en commun». Le vocabulaire offre un choix: «union» ou «fédération». Une première initiative est exigée: la convocation «de toute urgence» d'une assemblée européenne. Une commission de travail est chargée d'entreprendre immédiatement la préparation d'une «charte des droits de l'homme». La future assemblée devra proposer la création d'une cour de justice capable d'appliquer les sanctions nécessaires pour faire respecter la charte.

On voit qu'est ainsi esquissée, pour l'essentiel, ce qui définira la mission du Conseil de l'Europe.

Dans le domaine économique et social, les résolutions de La Haye dessinent aussi les voies dans lesquelles s'est engagée au cours des dernières décennies la Communauté, puis l'Union européenne: abolition des tarifs douaniers, libre circulation des capitaux, unification monétaire, libre circulation des travailleurs.

La culture n'était pas oubliée puisque le congrès proposa la création d'un centre européen de la culture.

Tels sont les points les plus saillants – me semble-t-il – des résolutions de La Haye. Elles méritent d'être lues et relues, car elles définissent pour l'essentiel la tâche qui incombait et qui incombe encore à ceux qui veulent construire une Europe unie. C'est donc une heureuse initiative que de publier une édition en fac-similé des actes de ce congrès.

L'unification voulue par le Congrès de 1948 n'est pas limitée aux pays qui étaient représentés à La Haye. L'une des résolutions précise que l'union ou fédération devra «demeurer ouverte à toutes les nations d'Europe vivantes sous un régime démocratique, qui s'engageront à respecter une charte des droits de l'homme». C'est donc une grande Europe, fût-elle lointaine, qui apparaissait à l'horizon de La Haye.

De nombreuses résolutions ont été votées au fil des ans, dans diverses enceintes, qui n'ont jamais été suivies d'effet. Tout autre fut le destin des résolutions de La Haye. Un an à peine après le congrès, le 5 mai 1949, dix gouvernements signaient à Londres le traité créant la première institution européenne, le Conseil de l'Europe, qui devait sans tarder élaborer ce qui est son œuvre majeure, la Convention européenne des Droits de l'Homme. Ainsi l'idée européenne qui était restée si longtemps une utopie est devenue réalité. C'est pourquoi le Congrès de La Haye mérite d'être inscrit dans l'Histoire. Il a été le signal et l'événement déterminant de la grande entreprise sans précédent qu'est la longue marche des peuples de l'Europe vers l'unité.

BUR. CAT.

93242



Congress of Europe

Congres de l'Europe

~ May 1948 ~

VERBATIM REPORT

I

PLENARY SESSIONS

SEANCES PLENIERES

1949

The Hague - Postbox 279

SESSION PLENIERE D'OUVERTURE
DU VENDREDI 7 MAI 1948 (Après-midi)

Présidence de M. Kerstens

PLEMARY OPENING SESSION
FRIDAY 7th MAY 1948 (afternoon)

Mr. Kerstens in the Chair

W.A.J. VISSER, bourgmestre de La Haye.
Altesse Royale, Monsieur le Président, Excellences,
Messieurs et Mesdames,

Je tiens à grand honneur d'entamer ici le Congrès de l'Europe et je veux exprimer l'espoir qu'il deviendra un grand succès et qu'il répondra à toutes vos attentes.

L'histoire de l'Europe repose sur deux idées fondamentales, celle de la conservation et celle du progrès. Le progrès, c'est le courant de la rivière, le long duquel la vie de l'Europe avance doucement ou bien s'agite orageusement; la conservation et la tradition façonnent le lit de cette rivière où ce mouvement devient possible.

C'est un but élevé qui est poursuivi par les organisations qui collaborent ici, représentant presque tous les pays de l'Europe.

En effet, l'économie nous apprend déjà qu'on ne peut appeler l'autarcie en un sens absolu pour aucun pays une situation idéale ou même une situation possible seulement. Nous pensons maintenant aux difficultés que la Hollande doit surmonter, parce que l'arrière-pays de notre patrie ne compte plus et nous pensons à la position de ces parties de notre royaume qui n'a pas encore été réglée complètement.

Les ports des Pays-Bas et aussi ceux des autres pays du Benelux, si nous regardons plus loin, aussi les ports du Pacte des cinq Puissances, ont le plus grand intérêt dans une cohésion plus étroite. D'ailleurs on doit voir peut-être comme une étape première la victoire sur les empêchements dans le mouvement commercial le trafic des personnes et de la valeur monétaire.

Aucun pays et aucune personne ne peut être complètement indépendant. Que veut dire au fond ce mot "indépendant"?

Descartes donne de cette idée la définition qui suit:
"Je qualifie comme indépendant tout ce qui n'a besoin de rien d'autre pour exister; ce serait donc Dieu seulement; comme conséquence logique, lui seul existe par lui-même".

Spinoza le définissait presque indistinctement. Il disait en effet:
"Indépendant est ce qui est compris en lui-même et n'a pas besoin de quelque chose d'autre pour être compris".

Dans son livre "La révolution des Hordes" José Ortega y Gasset nous apprend, que chez les philosophes plus modernes la pensée de l'indépendance des personnes et des nations n'est pas non plus un principe donnant mesure.

Le problème politique mis à l'ordre pendant votre congrès, il l'indique déjà très nettement en disant:

"Des nationalismes sont des impasses. Il n'y a pas d'issue de ce côté. Le nationalisme travaille toujours dans une direction opposée au principe nationalisant. La résolution seule de former avec le groupe des peuples de notre continent une grande nation donnera de nouveau à l'Europe une vie nouvelle et vigoureuse. Alors l'Europe pourra croire de nouveau en elle-même et par là, tout naturellement, elle sera plus exigeante pour elle-même et se conformera mieux à une discipline austère.

En notre philosophe bien regretté Huizinga disait à raison: "Toute société est fondée sur une confiance réciproque d'êtres qui pourraient se détruire les uns les autres. Une vie sociale de peuples ou d'états sans confiance mutuelle n'est pas possible. C'est ainsi que la conséquence de l'autonomie absolument nationale conduit à la chimère d'un universalisme politique, qui mène à une extermination mutuelle, à un épuisement réciproque et à un égarement des unités elles-mêmes sur lesquelles cette civilisation repose: les États nationaux."

De l'histoire se dégage cette vérité que si nous ne défendons pas ces principes et si nous ne les propageons pas, nous nous mettons dans la situation que Rauschnig décrit dans son livre "Die Revolution des Nihilismus" lorsqu'il dit: "Es ist das besonders Gefährliche der doktrinlosen Revolution, dass sie der zur politischen Aktion gewordene Ausdruck eines totalen Nihilismus ist. In Ihrer Voraussetzungslosigkeit, in dem Fehlen letzter Ziele und bindender Motive beruht ihr Wesen der räumlichen und zeitlichen Grenzenlosigkeit, das der Totalität und Permanenz. Richtungslosigkeit und Grenzenlosigkeit umschreiben die Gefährlichkeit dieser Bewegung. Sie wendet sich gegen alles und findet in nichts ihre Erfüllung".

C'est à dire: C'est le plus dangereux de la révolution sans doctrine qu'elle est l'expression d'un nihilisme total devenue une action politique. Son existence est fondée en manquant de conditions, d'usages derniers et de motifs impératifs, sur le faisant défaut des bornes dans la place et le temps.

Le caractère périlleux de ce mouvement est situé dans l'absence de direction et de bornes.

Il se tourne contre tout et ne trouve jamais sa réalisation".

C'est dans l'espoir que votre congrès réussira sous tous les rapports pour la formation et l'organisation de notre vie économique, politique et culturelle que je me déclare heureux d'avoir l'honneur de vous donner souhait de bienvenue dans la Résidence de notre Royaume.

M. LE PRESIDENT. M. le Bourgmestre. Je suis sûr de parler au nom de toutes nos délégations en vous remerciant de votre discours. Et à mon tour, au nom du Comité exécutif, je vous souhaite la bienvenue dans notre milieu.

Your Royal Highnesses, Mylords and Bishops, Your Excellencies, Mylords, Ladies and Gentlemer.

We can I believe safely say that this Congress is a unique occurrence in the development of European history.

The reason for this is not so much the fact that of the so considerably reduced free Europe over twenty different countries are represented here, from Iceland to Greece and from Finland to Portugal.

It is a more important factor to note that quite a number of former Prime Ministers are gathered here, together with many more former foreign secretaries and other former cabinet ministers, without this congress having any official character, it being the result of entirely nonofficial private initiative.

But the most important factor, the really unique characteristic of this conference is that all the various political colours and shades existing in Europe, with the exception of the communist red, are taking part in it in a spirit of cooperation, aiming at one common objective: the promotion of a freely and democratically united Europe.

Little more than a year ago it was largely thought Utopian to bring together socialists, liberals and conservatives, religious believers and freethinkers, big employers, bankers, financiers, economists and trade union leaders, parliamentarians and scholars, military people and artists, under one common denominator, that is to say to bring all those divergent individuals together on a programme of common interest. Today this Utopian ideal has become a fact. Once more the idealists have proved to be more practical than the so called practical people.

Need I mention that I do not want to anticipate the final results which we all hope this Congress will yield? What I did want to point out, however, is that the mere possibility of such a great number of prominent men and women of the most varied political and other creeds meeting for the common interest of a more united Europe, with all that this implies, is an unique achievement in our history. It will probably be easiest to form an idea of the distance covered if one recalls the first years after the first World War, when the slogan of the right of self-determination of the smaller nations was greatly in vogue in the whole of Europe. Was there among the European thinkers and politicians of those times one who realized, or at least frankly admitted in words and writings that this right of self determination, which implied the inviolable sovereignty, of the smaller nations, would lead inevitably to the disrupting process of strategic, military and economic division, which would enable Hitler to overrun all these small sovereign units one after the other, after first having undermined them morally and economically?

It is impossible for me to work this out in all its details in this short address, but it will be clear to everybody, who has given due consideration to this matter that this unlimited and sovereign right of self-determination could only lead to the suicidal tendencies of military and economic autarchy, which we have known indeed.

Every country wanted to export so much as was necessary for the maintenance of its standard of living. At the same time every country wanted to exclude as much as possible the imports from abroad, which could be considered as a threat to its own level of prosperity. Are there nowadays any people, who do not realize the absolute folly of such an individual sovereign policy of the various European countries?

But one should not forget that before now no party-leader or minister, in whatever European country, could have opposed these dogma's without having lost his authority and position. This fatal circumstance has resulted in Europe, which in many respects still is a great source of scientific, political, cultural and philosophical powers, becoming a hopelessly divided and vulnerable continent with all the characteristics of a civilisation, which is doomed to go under. The important question now is, whether one

has clearly discerned what are the great mistakes in thinking and acting, which occurred in the European development in the period between both World Wars and whether the European nations and their governments will be prepared and able to go back on the errors of their ways and radically to change the trend of their developments.

This Congress will not fail we hope to influence greatly the answering of this question.

Much thought, great efforts and no end of persistence have gone into its conception and organisation. It came within practical reach, when the principal movements for European unity and cooperation decided to join their efforts and to establish the Joint International Committee of the Movements for European Unity.

But those who performed all this organisational and preparatory work keep well in mind that it would have been of little use if there had not been an ever more rapidly growing and widening response to the cry for co-ordinated action towards unity in our battered and shattered continent.

This great support from all sides has stimulated us. It is my privilege and great honour today to thank you for it and to welcome you all here, in the first place Your Royal Highness, who have so graciously accepted our invitation showing thereby their deep desire to contribute to the renewal of the peace and prosperity of Europe, which is so vital a condition for the restoration of peace and prosperity of the whole world.

Another unique feature of this international Congress is the presence of an official delegate of the Holy See. With great reverence I welcome His Excellency Paolo Giobbe in this special capacity.

Likewise I have great pleasure in welcoming the Netherlands Government in our midst, who by the presence of so many of their members give us great encouragement as to the aims of this conference.

You will forgive me that I do not extend our heartfelt greetings to each delegate or even to each delegation separately. We are happy to have you all here. We consider it as a sign of good augury to further development of our co-ordinated action that you have felt urged in such great numbers to attend this Congress, disregarding the trouble of having to make a long journey, as is the case with so many of you.

You will likewise forgive me, I am sure, for making one exception, because you will feel proud like me to salute Mr. Winston Churchill.

(Applause).

The reasons for this are obvious. To no single man in Europe do we owe so much as to him, both in the wider and in the narrower frame of this Conference.

As regards what I call the wider frame, I will be very brief. More competent and authoritative speakers than I am, have recently indicated not only in this same historic building less than two years ago, but also in several other countries, what the great British War Leader has achieved for us all. But for him there would now not be a Congress of Europe in the same Hall, where

3 years ago Sevus Inguart publicly took office as the highest representative in Holland of the man who had constituted himself the Führer of Europe.

We come into the narrower frame, when we remember the memorable day also about 3 years ago, when Mr. Churchill with full responsibility as the British Prime Minister offered the French common citizenship with the British, a really bold and great and inspiring idea of statesmanship and foresight, which has so far only reached a very first stage of realisation in the Western European Union as concluded a few weeks ago. It may have seemed as if that great idea had gone with the wind immediately after it had been announced without having been accepted. But that is not true. It went with the wind, yes, but like a little seed that would have fallen down on fertile soil and would germinate. Well, it has germinated and we ourselves are proof of its rapid growth.

Much more has been done by you, Mr. Churchill, to promote our joint action for European unity. You have activated, continually stimulated and inspired us, also by your personal participation and devotion. That is why, high above considerations of party politics, we felt obliged to offer you the honorary chairmanship of this Congress.

May I then invite you, Sir, to take the chair and to address us.

Mr. WINSTON CHURCHILL. Let me first extend a warm welcome to all who have come together here, and wish them a fruitful result of their labours and discussions.

Since I spoke on this subject at Zurich in 1946, and since our British United Europe Movement was launched in January 1947, events have carried our affair beyond our expectations. This cause was obviously either vital or merely academic. If it was academic, it would wither by the wayside; but if it was the vital need of Europe and the world in this dark hour, then the spark would start a fire which would glow brighter and stronger in the hearts and minds of men and women in many lands. This is what has actually happened.

Great Governments have banded themselves together with all their executive power. The mighty republic of the United States has espoused the Marshall Plan. Sixteen European States are now associated for economic purposes; five have entered into close economic and military relationship. We hope that this nucleus will soon be joined by the peoples of Scandinavia, of the Iberian peninsula, as well as by Italy, who should now resume her full place in the comity of nations. All who have worked and tried their best and especially Ministers in responsible office - we must not forget what these difficulties are - like Mr. Bevin, M. Bidault, M. Spaak, and General Marshall and others have a right to feel content with the progress made and proud of what they have done. This is not a movement of parties but a movement of peoples. There is no room for jealousies. If there is rivalry of parties, let it be to see which one will distinguish itself most for the common cause. No one can suppose that Europe can be united on any party or sectional basis, any more than that any one nation can assert an overweening predominance. It must be all for all. Europe can only be united by the heart-felt wish and vehement expression of the great majority of all the peoples in all the parties in all the freedom-loving countries, no matter where they dwell or how they vote.

We need not waste our time in disputes about who originated this idea of United Europe. There are many valid modern patents. But we may all yield our pretensions to King Henry of Navarre, King of

France, who, with his great Minister Sully, between the years 1500 and 1607, laboured to set up a permanent committee representing the fifteen - now we are sixteen leading Christian States of Europe. This body was to act as arbitrator on all questions concerning religious conflict, national frontiers, internal disturbance, and common action against any danger from the East, which in those days meant the Turks. This he called "The Grand Design". We are the servants of the Grand Design.

This Congress has brought together leaders of thought and action from all the free countries of Europe, Statesmen of all political parties; leading figures from all the churches; eminent writers, leaders of the professions, lawyers, chiefs of industry and prominent trade-unionists - are gathered here. In fact a representative grouping of all the most essential elements in the political, industrial, cultural and spiritual life of Europe is assembled in this ancient hall. And although everyone has been invited in his individual capacity, nevertheless the Congress, and any conclusions it may reach, may fairly claim to be the voice of Europe. It is time indeed that that voice should be raised upon the scene of chaos and prostration, caused by the wrongs and hatreds of the past, and amid dangers which lie about us in the present and cloud the future. We shall only save ourselves from the perils which draw near by forgetting the hatreds of the past, by letting national rancours and revenges die, by progressively effacing frontiers and barriers which aggravate and congeal our divisions, and by rejoicing together in that glorious treasure of literature, of romance, of ethics, of thought and toleration belonging to all, which is the true inheritance of Europe, the expression of its genius and honour, but which by our quarrels, our follies, by our fearful wars and the cruel and awful deeds that spring from war and tyrants, we have almost cast away.

It is indeed fitting that this first Congress of Europe should meet in Holland, which, with her neighbours of the Benelux group, is already leading the way by her example, and for whose hospitality and countenance we express our gratitude. Indeed Benelux that happy novel term is at once a model and a pioneer for our immediate advance.

The movement for European Unity, as our draft Report declares, must be a positive force, deriving its strength from our sense of common spiritual values. It is a dynamic expression of democratic faith based upon moral conceptions and inspired by a sense of mission. In the centre of our movement stands a charter of human rights, guarded by freedom and sustained by law. It is impossible to separate economics and defence from general political structure. Mutual aid in the economic field and joint military defence must inevitably be accompanied step by step with a parallel policy of closer political unity.

It is said with truth that this involves some sacrifice or merger of national sovereignty. I prefer to regard it as the gradual assumption by all the nations concerned of that larger sovereignty which can alone protect their diverse and distinctive customs and characteristics and their national traditions all of which under totalitarian systems, whether Nazi, Fascist, or Communist, would certainly be blotted out forever.

Some time ago I stated that it was the proud mission of the victor nations to take the Germans by the hand and lead them back into the European family, and I rejoice that some of the most eminent and powerful Frenchmen have spoken in this sense. To rebuild Europe from its ruins and make its light shine forth

again upon the world, we must first of all conquer ourselves. It is in this way only that the sublime with its marvellous transmutations of material things can be brought into our daily life.

Europe requires all that Frenchmen, all that Germans and all that every one of us can give. I therefore welcome here the German delegation, whom we have invited into our midst. For us the German problem is to restore the economic life of Germany and revive the ancient fame of the German race without thereby exposing their neighbours and ourselves to any rebuilding or reassertion of their military power. United Europe provides the only solution to this two-sided problem and it is also a solution which can be implemented without delay.

(Applause).

It is necessary for the executive governments of the sixteen countries, associated for the purposes of the Marshall Plan, to make precise arrangements. These can apply at present only to what is called Western Europe. In this we wish them well and will give them all loyal support; but our aim here is not confined to Western Europe. We seek nothing less than all Europe. Distinguished exiles from Czechoslovakia, almost all the Eastern European nations, and also from Spain, are present among us. We aim at the eventual participation of all European peoples whose society and way of life are not in disaccord with a charter of human rights and the sincere expression of free democracy. We welcome any country where the people own the Governments, and not the Government the people.

(Applause).

It is not the fault of those who are gathered here to-day, nor of the governments involved in the Marshall Plan or in the Western Union, and least of all the fault of the United States, that the unity of Europe cannot be at present complete. All the States of the east and South-east of Europe except Greece are constrained to hold aloof from us and most of them are not allowed to express themselves by free democratic electoral processes. We must aim at nothing less than the union of Europe as a whole, and we look forward with confidence to the day when this will be achieved.

I was anxious at first lest the United States of America should view with hostility the idea of a United States of Europe. But I rejoice that the great Republic in its era of world-leadership has risen far above such moods. We must all be thankful as we sit here that the nation called to the summit of the world by its mass, its energies and its power, has not been found lacking in those qualities of greatness and nobility upon which the record of famous States depends. Far from resenting the creation of United Europe, the American people welcome and ardently sustain the resurrection of what was called the Old World, now found in full partnership with the New.

(Applause).

Nothing that we do or plan here conflicts with the paramount authority of a World Organisation of the United Nations. On the contrary I have always believed, as I declared in the war, that a Council of Europe was a subordinate but necessary part of the world organisation. I thought at that time, when I had great responsibility, that there should be several regional councils, august but subordinate, and that these should form the massive pillars upon which the world organisation would be founded in majesty

and calm. This was the direction in which my hopes and thought lay three or four years ago. To take an example from the military sphere, with which our hard experiences have made us all familiar, the design for world government might have followed the system of three or more groups of armies - in this case armies of peace - under one supreme headquarters. Thus I saw the vast Soviet Union forming one of these great groups. The council of Europe including Great Britain linked with her Empire and Commonwealth, would be another. Thirdly there was the United States and her sisters republics in the Western Hemisphere with all their great spheres of interest and influence. In the mind picture which it was possible to form as victory in the war became certain, there was the hope that each of these three splendid groupings of States and nations - whose affairs of course would sometimes overlap, might have settled within themselves a great number of differences and difficulties, which now are dragged up to the supreme world organisation and that far fewer, but also far more potent figures would represent them at the summit. There was also the hope that they would meet not in an overcrowded tower of Babel, but, as it were, upon a mountain top where all was cool and quiet and calm, and from which the wide vision of the world would be presented with all things in their due proportion. As the poet Blake wrote:

"Above Time's troubled fountains
On the great Atlantic mountains
In my golden house on high".

To some extent events have moved in this direction, but not in the spirit or the shape which was needed. The western hemisphere already presents itself as a unit. Here at the Hague we are met to help our various Governments to create the new Europe, but we are all grieved and perplexed and imperilled by the discordant attitude and policy of the third great and equal partner, without whose active aid the World Organisation cannot function, nor the shadow of war be lifted from the hearts and minds of men and nations. We must do our best to create and combine the great regional unities which it is in our power to influence, and we must endeavour by patient and faithful service, to prepare for the day when there will be an effective World Government resting upon the main groupings of mankind. Thus for us and for all who share our civilization and our desire for peace and world Government there is only one duty and watchword. That is the command which should rule us at this Congress. Persevere along all the main lines that have been made clear and imprinted upon us by the bitter experiences through which we have passed. Persevere towards those objectives which are lighted for us by all the wisdom and inspiration of the past: Persevere.

(Applause).

I have the feeling that after the second Thirty Years' War, through which we have just passed, mankind needs and seeks a period of rest. After all how little it is that all the millions of homes in Europe represented here today are asking. What is it that all these wageearners, skilled artisans, soldiers and tillers of the soil require, deserve, and may be led to demand? Is it not a fair chance to make a home, to reap the fruits of their toil, to cherish their wives, to bring up their children in a decent manner and to dwell in peace and safety, without fear or bullying or monstrous burdens and exploitations, however this may be imposed upon them. That is their heart's desire. That is what we mean to win for them.

President Roosevelt spoke of the Four Freedoms, but the one that matters most today is Freedom from Fear. Why should all these hardworking families be harassed first, as in by gone times, by

dynastic and religious quarrels, next by nationalistic ambitions, and finally by ideological fanaticism. Why should they now be regimented and hurled against each other by variously labelled forms of totalitarian tyranny, all fomented by wicked men, building their own predominance upon the misery and subjugation of their fellow human beings? Shall so many millions of humble homes in Europe, aye, and much of its enlightenment and culture, sit quaking in dread of the policeman's knock?

That is the question we have to answer here. That is the question which perhaps we have the power to answer here. After all, Europe has only to arise and stand in her own majesty, faithfulness and virtue, to confront all forms of tyranny, ancient or modern, Nazi or Communist, with forces which are unconquerable, and which if asserted in good time, may never be challenged again.

I take a proud view of this Congress. We cannot rest upon benevolent platitudes and generalities. Our powers may be limited, but we know and we must affirm what we mean and what we want. On the other hand it would not be wise in this critical time to be drawn into laboured attempts to draw rigid structures of constitutions. That is a later stage, and it is one in which the leadership must be taken by the ruling Governments in repose no doubt to our impulse, and in many cases to their own conceptions. We are here to lay the foundations upon which the statesmen of the Western Democracies may stand, and to create an atmosphere favourable to the decisions to which they may be led. It is not for us who do not wield the authority of Governments to confront each other or the world with sharply-cut formulas or detailed arrangements. There are many different points of view which have to find their focus. We in Britain must move in harmony with our great partners in the Commonwealth, who, I do not doubt, though separated from us by the ocean spaces, share our aspirations and follow with deep attention our trend of thought. But undue precipitancy, like too much refinement, would hinder and not help the immediate mission, we have to fulfil. Nevertheless we must not separate without a positive step forward.

The task before us at this Congress is not only to raise the voice of Europe as a united whole during these few days. We must here and now resolve that in one form or another a European Assembly shall be constituted which will enable that voice to make itself continuously heard and we trust with ever-growing acceptance through all the free countries of this Continent.

A high and a solemn responsibility rests upon us here this afternoon in this Congress of a Europe striving to be reborn. If we allow ourselves to be rent and disordered by pettiness and small disputes, if we fail in clarity of view or courage in action, a priceless occasion may be cast away forever. But if we all pull together and pool the luck and the comradeship, and we shall hand all the comradeship and not a little luck if we are to move together in this way, and firmly grasp the larger hopes of humanity, then it may be that we shall move together into a happier sunlit age, when all the little children who are now growing up in this tormented world, may find themselves not the victors nor the vanquished in the fleeting triumphs of one country over another in the bloody turmoil of destructive war, but the heirs of all the treasures of the past and the masters of all the science, the abundance and the glories of the future.

(Applause).

Ten minute's Interval:

Mr. RAMADIER in the chair.

M. PAUL RAMADIER. En reprenant notre séance, permettez-moi, Mesdames, Messieurs, de rendre hommage, au nom de tous les membres de ce congrès, à notre président d'honneur, M. Winston Churchill.

Depuis de longues années, l'examen des réalités politiques et économiques l'a conduit à concevoir l'Union européenne comme une nécessité prochaine. Ce sont ses discours de Fulton et de Zurich qui ont imposé cette nécessité à l'attention des peuples et des Gouvernements. C'est lui qui est le véritable initiateur de ce grand mouvement d'opinion qui élève aujourd'hui toutes les armes vers une grande espérance, en une heure où l'angoisse risquerait d'épuiser les volontés.

Il nous a montré encore tout à l'heure qu'un grand dessein ne peut être poursuivi qu'avec un souci constant de la réalité. Sans doute la réalité est mouvante; chaque jour par de nouveaux problèmes, et parfois le problème d'hier est l'envers de celui de demain. C'est le devoir de ceux qui interprètent l'opinion ou dirigent les Etats d'établir des institutions qui survivent aux circonstances passagères. Les fondateurs doivent sentir la profondeur plus ou moins grande des courants et des besoins. Le vrai réalisme est celui qui distingue les plates-formes stables et s'appuie sur elles.

Les fondateurs de l'Europe unie peuvent travailler hardiment. Leur oeuvre ne sera pas rejetée aussitôt accomplie. Elle repose sur l'existence d'une civilisation que trois millénaires ont sans cesse enrichie et consolidée. Elle répond à une aspiration profonde, qui a déjà cherché à s'exprimer sous des formes diverses. Mais elle répond surtout aux nécessités politiques et économiques modernes qui écrasent les nations comme, depuis le 17^e siècle, furent écrasées les seigneuries du Moyen âge, sinon quand elles surent se fédérer, ainsi qu'il arriva parfois, aux Pays-Bas par exemple. Aujourd'hui, les masses politiques se sont accrues, dans la proportion où croissait la vitesse des circulations. Les pays d'Europe ne maintiendront leur place dans le monde qu'en fondant l'Europe.

L'idée qui fut la grande vision des rêveurs de naguère est devenue le dessein des hommes d'Etat. Sa réalisation n'est plus conçue comme un progrès vers l'extension ou le prestige, mais comme un réflexe de défense, défense politique, défense économique. L'opinion en saisit la gravité et se montre aujourd'hui aussi ardente qu'elle était sceptique hier. C'est à nous qu'il appartient d'alimenter cette ardeur et d'en utiliser toute la chaleur à l'oeuvre constructive. Tel est l'objet de ce congrès. Nous devons dégager quelques mots d'ordre simples et pénétrants pour orienter la foi des peuples en même temps que pour l'exalter.

Nous savons aussi que cette Europe vers laquelle s'élèvent nos coeurs ne peut se réaliser par l'effet de la seule foi et que nous devons tenir compte de tous les liens qui déjà nous unissent, entre nous et au reste du monde. La grandeur de l'Europe ne s'est pas faite seulement par l'ingéniosité de l'esprit, la fertilité du sol, l'adresse du travail. Elle est née aussi de l'étendue de nos relations politiques et économiques.

Ainsi l'Europe est devenue, et est restée pour une partie importante du monde, la métropole, la capitale d'où partent les directions. Elle est devenue et elle est restée pour bien des terres lointaines le marché et l'entrepôt de leurs productions et la fabrique où ces productions sont transformées.

Rompre ces liens, c'est mutiler l'Europe. Nous ne consentirons pas à payer inutilement de cet appauvrissement moral et matériel la construction plus rapide de l'édifice plus vaste où nous cherchons notre abri. Des liens aussi ont été lentement tissés entre nations et avec les autres nations du monde pour maintenir la paix, en assurant l'équilibre des forces en établissant une loi internationale.

O.N.U. après S.d.N., traités de toutes sortes, c'est la base sur laquelle repose la paix dont nous jouissons, paix lourde, précaire, mais paix tout de même et qu'il faut renforcer et non pas affaiblir. Le respect de la signature et de la parole nous unit en 1914 autour de la Belgique violée. Le respect de la signature et de la parole donnée doit rester sacré à nos yeux.

L'Europe ne se constituera pas par une sorte de coup d'Etat qui chiffonnerait et jetterait tous les papiers où s'inscrit la loi internationale.

Elle ne se fera pas non plus par le mépris des résultats progressivement obtenus. Nous proclamons que les ministres qui ont signé le pacte de Bruxelles, ceux qui ont signé le pacte de Paris sont les véritables fondateurs de l'union européenne. Certes, l'union d'aujourd'hui est trop petite et trop fragile à nos yeux. Elle n'a pas l'étendue que nous voudrions. Tout en faisant sortir l'être juridique, la collectivité vivante, de la lettre toujours un peu sèche d'un contrat, elle n'a pas cependant daté cette entité nouvelle d'une volonté capable de décision: la règle de l'unanimité traduit le maintien des souverainetés. Il faut franchir de nouvelles étapes, établir la loi majoritaire, prendre appui sur l'opinion publique, édifier peu à peu une loi européenne. Mais cette transformation, nous ne devons pas l'imposer du dehors aux organismes de Bruxelles et de Paris, par une contrainte qui fêlerait leur fragilité plus sûrement qu'elle ne forgerait des organismes plus forts. C'est par une évolution interne que le passage doit se faire, sans choc destructeur, sans déprécier les résultats acquis, sans les empêcher de développer à leur tour les conséquences favorables.

L'Europe ne peut pas être créée par une sorte de révolution fédéraliste, qui affaiblirait les Gouvernements sans fortifier la collectivité.

Elle sera la somme des efforts qui, par approximations successives, nous conduiront à une construction résistante. Mais nous savons qu'en dehors de cette voie, il n'y a pour nous aucun salut. Notre volonté doit être résolue, d'autant plus que notre destin est implacable.

Proclamons farouchement: "L'Europe ou la mort."

R. COUDENHOVE-KALERGI. Monsieur le Président, Mes amis, My Friends,

We are proud and happy to greet in our midst, our President of Honour, the greatest statesman of our age, the man who has thrust the glory of his immortal name into the balance for a United Europe Winston Churchill!

His name means victory: yesterday, victory over Hitler's tyranny: today, victory for a United States of Europe:

Notre congrès, mes amis, marque le vingt-cinquième anniversaire du Mouvement pan-européen. Vingt-cinq années de lutte pour l'Europe sa paix et sa liberté, c'est peu dans le cours de l'histoire, c'est beaucoup dans une génération humaine!

Dans cette heure solennelle, souvenons-nous de nos camarades des premiers jours, qui, dans toutes les capitales de l'Europe, ont travaillé pour l'union et la réconciliation, contre la menace de la Deuxième Guerre mondiale! Ces hommes et ces femmes furent l'avant-garde de la grande armée qui remplit cette salle.

Parmi cette avant-garde pan-européenne, souvenons-nous de ce grand homme d'Etat français, qui, à la veille de l'hitlérisme, a tenté l'union de l'Europe: Aristide Briand.

S'il avait réussi, il n'y aurait eu ni un Troisième Reich, ni une Deuxième Guerre mondiale, mais cette initiative courageuse, étroitement liée au Mouvement pan-européen dont Briand fut Président d'honneur, a échoué. Acclamée par les peuples, elle fut sabotée par des Gouvernements aveugles, qui ont préféré voir l'Europe marcher vers l'abîme plutôt que de sacrifier leur idole réactionnaire de souveraineté intégrale!

Soyons vigilants, mes amis, afin que cette tragédie ne se répète pas. Si les Gouvernements hésitent, faisons appel aux peuples, et, cette fois, nous réussirons!

La grande alternative devant laquelle notre congrès se trouve, est la suivante:

L'Europe doit-elle s'organiser en une Société des Nations continentales - ou en une grande nation, régie par une Constitution fédérale, inspirée par les exemples de la Confédération helvétique et des Etats-Unis d'Amérique?

L'avenir de l'Europe, doit-il se baser sur des traités ou sur des lois?

Notre avenir dépend de la réponse qui sera donnée à cette question car une Société des Nations européennes est vouée à un échec certain - tandis que des Etats-Unis d'Europe survivront dans un monde de grandes puissances.

La création de cette union nationale de l'Europe dépasse le mandat de nos Gouvernements.

Pour arriver à une solution immédiate et radicale de la question européenne, il nous faut une Constituante continentale. L'initiative vers cette Constituante a été prise par l'avant-garde des parlementaires européens, l'Union parlementaire européenne, représentant les peuples de l'Europe et non leurs Gouvernements.

Ces parlementaires ont convoqué pour le début du mois de septembre à Interlaken, un Congrès parlementaire européen, destiné à jeter les bases d'une Constitution fédérale pour l'Europe et à préparer la réunion de la Constituante.

Cette initiative parlementaire s'impose, parce que selon nos constitutions des majorités parlementaires détiennent le suprême pouvoir politique. Dès que ces majorités s'organisent pour unir l'Europe, l'Europe s'unira.

I have just returned from America, after most satisfactory talks with President Truman, General Marshall and other leaders of the United States.

Two weeks ago, the "American Committee for a Free and United Europe" has been constituted, under the leadership of Senator Fulbright, Ambassador William Bullitt, President Hoover, Norman Tho-

mas, leader of America's Socialists, William Green, Chairman of the American Federation of Labour and a number of other prominent Americans.

Senator Fulbright, has asked me to read the following message to our Congress:

"My dear Count Coudenhove-Kalergi:

As President of the American Committee for a Free and United Europe, I send to you and the members of the conference an expression of the hopes of the Committee and, I am sure, of the American people, that your meeting will be successful.

The American Committee is, I believe, truly representative of the American people and is positive evidence of their genuine interest in the creation of a united, peaceful and prosperous Europe.

We do not wish to force our ideas upon any country, but it is felt in America that we have a legitimate interest in the recreation of a strong and peaceful Europe. We have, I am sure, consideration for the independence and self-respect of Europeans, but as their partners in undertaking to preserve in the world an opportunity for men to be free, we wish to encourage in every possible way, the political unification of Europe.

The European peoples must, themselves, voluntarily bring about their unification in their own way and in a manner consistent with their history and culture. We recognize that a forced unification by any non-European power will be neither satisfactory nor lasting. Without unity, however, we are unable to see how prosperity or peace among your people can be reestablished and maintained.

The only way that the people of Europe can repay the American people for their sacrifices in two wars and in the European Recovery Programme is to overcome their ancient nationalism, recognize the identity of their interests, and create a living, vital European community, able once more, as they have in the past, to contribute to the forward march of Western Christian civilization.

May God be with you in your efforts.

Sincerely yours,
(s) J.W. Fulbright"

My friends, while we are here discussing a United Europe, our unhappy Continent is cruelly split in two by the Iron curtain.

To content ourselves with the union of free Europe while sacrificing our brothers and sisters behind the Iron Curtain would mean to betray the great idea we are standing for.

While organising the Union of the Free, let us prepare for the great day, when the Iron Curtain will be raised and all of Europe united, from the shores of the Atlantic to the borders of the Soviets.

I hope that our Congress will serve not only the cause of European Union, but also that of European reconciliation.

For Europe cannot live while its hatreds persist.

The peoples of Europe have suffered enough; they have hated more than enough. Time has come to end these sufferings and these hatreds

Time has come for reconciliation and reconstruction.

Hitler has been crushed, but his evil spirit has survived. Europe needs a thorough re-education and densification. We must reject the barbaric and totalitarian notion of collective guilt and collective punishment. We all must learn more tolerance, more generosity, more mercy.

If Europe is to rise again, we must base its future upon the two noblest foundations of its past: on Greek individualism and Christian socialism; on the dignity of the human person, and on generous help for those in need.

Let us never forget, my friends, that European Union is a means and no end.

After all, Hitler also tried to create a United Europe and Stalin is striving toward a similar goal.

The basic difference between them and ourselves is that we are aiming at a free and at a human Europe.

We wish to unite Europe not for the benefit of a single race or of a single class, but for the benefit of all its men, women and children.

We wish to unite Europe to assure permanent peace between its peoples and to prevent the horrors of a war of total destruction.

We wish to unite Europe, to raise, by means of a continental market and a stable currency, the standard of living of millions of Europeans from their present state of utter misery.

We wish to unite Europe, to protect every single European man and woman against murder and deportation by secret police, against torture and concentration camps.

These are the reasons why Europe has to unite. This is the goal toward which we are striving.

If therefore, in the course of our deliberations we are in doubt how to decide, let us think in terms of people, rather than of governments. Let us think rather of the powerless than of those in power; rather of the poor than of the rich; rather of those who are unhappy than of those who are happy!

Let us always keep in mind that we are here on this strange planet, not to conquer empires or to grab fortunes, but to help one another to carry the heavy burden of living.

In this spirit, my friends, I salute the Congress of Europe!

M. CIRANDINI. Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Les travaux du Congrès pour l'Europe coïncident avec des événements politiques d'une portée considérable pour la vie de l'Italie. Les jours prochains verront s'ouvrir la première législature de la République, désigner les présidents des deux Chambres, élire le Chef de l'Etat, se constituer le nouveau Gouvernement.

La participation d'un groupe parlementaire et celle de nombreuses personnalités politiques au congrès n'ayant pas, de ce fait, été possible, nous venons ici en tant que citoyens qui représentent

un large secteur de la pensée nationale, offrir notre contribution aux travaux des différentes commissions et apporter, dans cette séance plénière, en même temps qu'une affirmation de principe, une profession de foi en la résurrection d'une Europe unie, rendue à sa pleine efficacité et indispensable à la stabilité d'un Gouvernement du monde.

Nous sommes heureux de cette occasion qui nous permet de prendre immédiatement contact avec les autres délégations européennes. Nous venons vous écouter afin de pouvoir, à notre retour, faire connaître votre pensée dans notre pays, divulguer dans les divers milieux auxquels nous appartenons la conception idéale aussi bien que le projet pratique d'une solidarité continentale, laquelle ne se résoudrait pas à un remède précaire contre les vieux antagonismes nationalistes, mais arriverait à l'établissement de nouveaux rapports d'existence en commun entre les peuples qui ont en Europe leur siège géographique et spirituel.

De tous les pays de l'Europe occidentale, l'Italie est celui qui a le problème économique et démographique le plus grave à résoudre. La nature a placé à l'intérieur de nos frontières 46 millions d'hommes et hors de nos frontières toutes les matières premières auxquelles pourrait s'appliquer cet énorme potentiel de travail. Si l'utilisation de notre main d'oeuvre, de nos capacités d'invention et de production représente une nécessité pour les pays qui se trouvent dans une situation diamétralement opposée à la nôtre, le libre accès aux sources de matières premières et aux marchés d'approvisionnement et de vente à l'intérieur des frontières européennes, est pour nous une question de vie ou de mort.

Pour nous, le problème se présente sous un aspect radical, ce qui explique le peu de confiance que nous avons dans la valeur définitive des accords particuliers de caractère diplomatique et économique, chaque fois qu'il leur manque la garantie préalable et essentielle d'un accord politique collectif et d'une discipline supra-nationale qui les incorporent dans un système uniforme et leur confère une justification et une valeur définitive.

Tous les accords économiques et douaniers en vigueur ou sur le point de l'être, auxquels nous participons et continuerons de participer avec la plus sincère bonne volonté, représentent certes un progrès dans la voie de l'unification des marchés européens, mais ne sortent pas des limites et ne rompent pas en substance avec les habitudes des accords bilatéraux ou plurilatéraux, dont notre histoire est pleine; ils n'ont apporté que des répit occasionnels dans les rivalités qui ont entraîné l'Europe à sa ruine.

Nous sommes persuadés qu'il faut à une situation sans précédent des remèdes sans précédent, car nous ne nous tirerons pas des effroyables difficultés dans lesquelles nous nous débattons, si nos forces spirituelles et nos possibilités de réalisation ne parviennent pas à s'élever au dessus des traditions étroites et des remèdes partiels qui ont fait faillite dans le passé et auxquels on ne saurait par conséquent avoir recours pour l'avenir.

Nous avons salué avec un immense soulagement le plan Marshall et les accords économiques inter-européens, qui accompagnent son application. Mais ni ce plan, ni ces accords ne représentent un franchissement véritable des barrières qui séparent nos pays. La plus grande importance du plan Marshall ne consiste pas dans l'aide matérielle, providentielle qu'il nous offre, mais dans la suggestion qu'il comporte d'une association permanente et plus intime des nations intéressées. Cette association ne saurait s'établir, ni se consolider, sur le plan pur et simple de l'intérêt économique

réci-proque, mais elle doit trouver sa raison d'être, sa nécessité et ses garanties dans une union politique supérieure, qui précéderait et accompagnerait le développement de l'unité économique. Si nous réussissions, nous aussi, à nous mettre d'accord sur un projet d'utilisation collective de nos ressources continentales, ce miracle aurait une vie précaire et imparfaite, tant qu'il ne serait pas étayé, dans la réalité, sur le concours parallèle des souverainetés nationales qui, livrées à elles-mêmes, pourraient anéantir en une heure les résultats de ce laborieux effort.

Je n'exprime pas, ce disant, une idée personnelle en tant que fédéraliste, j'ai conscience, au contraire, d'être ici l'interprète d'une opinion largement partagée par les promoteurs italiens de l'unité européenne. Opinion concrète, qui ne se contente pas de demi-mesures, qui, tâchant d'atteindre un but qu'elle s'est clairement fixé, repousse toute illusion facile et ne se contente pas de l'espoir de voir un nouveau système de rapports internationaux réaliser la répétition de timides expériences d'alliance et de collaboration économiques, destinées à ne durer qu'autant que dure la volonté qu'on a de les établir ou l'intérêt qu'il peut y avoir à les conserver.

La possibilité d'une unification économique de l'Europe, véritable et susceptible de porter des fruits, nous la voyons, quant à nous, dans une fédération politique véritable et disciplinée des états européens, une fédération qui seule, s'élevant au-dessus de la souveraineté même, en remettant entre les mains des pouvoirs fédéraux la tâche d'obliger chaque nation à accepter les sacrifices initiaux qu'exige l'établissement d'une communauté européenne, non illusoire.

Dans un monde, où l'unité de mesure dans les rapports internationaux, s'est déplacée de la nation à la communauté des nations, l'Europe se doit de ne pas rester en arrière et de se reconstituer sur une structure nouvelle. Si elle ne trouvait pas la force morale et le courage physique de mener à bonne fin cette révolution organique, elle chercherait en vain, par d'autres chemins et d'autres cautions, son salut.

La force des choses pousse l'Europe à se solidariser en un bloc capable de résister aux adversités qui la menacent. L'histoire est lourde de cette nécessité, mais les esprits ne sont pas préparés à l'accepter dans sa signification totale et à la traduire en actes dans toute son étendue. Nos pays se trouvent au croisement décisif; ils peuvent choisir entre la déchéance individuelle et la renaissance collective. Or, il ne suffit pas d'opter pour la seconde solution: il faut atteindre à cette renaissance collective et la porter jusqu'à ses conséquences extrêmes. Ce qui exige avant tout de chacun de nous qu'il soit capable psychologiquement de se détacher de lui-même, de la forme géographique, politique, économique de ses positions isolées, pour adhérer à quelque chose de spirituellement et de matériellement plus grand que lui: à la citoyenneté européenne.

Notre conviction a mûri à travers la brûlante épreuve des erreurs qui ont provoqué notre ruine. Nous sentons que ces erreurs ne sauraient être corrigées provisoirement, mais qu'elles doivent être effacées pour toujours. C'est pour cette raison que nous ne pouvons considérer le problème de l'unité européenne que sous son aspect intégral et comme une opération qui consiste à couper à leur racine les raisons d'un fractionnement millénaire.

Désirant soumettre à votre attention et laisser dans les actes de

ce congrès une formule claire de notre point de vue, j'affirme que notre but est:

L'union fédérale de tous les peuples d'Europe gouvernés démocratiquement et en état, de ce fait, de céder une contrepartie de leur souveraineté.

Une union douanière et économique sanctionnée par des pouvoirs fédéraux, qui aboutirait graduellement à la libre circulation des hommes, des matières premières et des capitaux à l'intérieur des frontières de l'Europe.

La conception d'une Europe unie, élément de détente et de garantie réciproque entre l'Orient et l'Occident.

M. H. BRUGMANS. M. le Président, Mesdames, Messieurs, Dans la vie publique il s'agit de trouver la question préalable, celle qui prime tout, et sans laquelle aucune autre ne saurait même être posée correctement.

Dans l'antiquité, Caton l'avait découverte, lorsqu'il terminait chaque discours par ces paroles comminatoires: "Cui, mais...il faut détruire Carthage". Même chose....., lorsque les Polonais, après les partages, cherchent avant tout, la liberté de leur patrie - ou que le Parti socialiste hollandais, il y a un demi-siècle, concentre tous les efforts sur la lutte pour le suffrage universel. Et récemment encore, pendant l'occupation, les militants les plus dissemblables se sont rassemblés dans le front anti-naziste.

Toujours: la question préalable.

Or, nous pensons qu'aujourd'hui, en cette Europe de 1948, que la question préalable, c'est celle de l'unité européenne. Voilà ce qui nous rassemble ici, rien de moins, rien de plus.

Pourquoi l'estimons-nous ainsi?

D'abord, parce que les problèmes économiques - eux-mêmes préalables - ne peuvent plus être résolus dans les cadres nationaux. On aura beau se battre sur tel projet national de politique fiscale, sur une nationalisation de plus ou de moins, sur tel ou tel degré de dirigisme national - tout cela ne va pas au fond du problème.

Le vrai problème, c'est de créer l'organisation supra nationale de l'Europe, seule capable de nous offrir un vaste marché intérieur, base d'une prospérité solide. Rééquipement technique, mise en commun de nos ressources, division du travail entre les peuples: tout cela est illusoire tant que subsiste le compartimentage national. Résolvons donc d'abord la question préalable, qui est de fédérer l'Europe.

Dans un monde qui semble s'acheminer vers un conflit, les peuples européens risquent d'être les premières victimes. Démembrés et impuissants, ils subissent passivement les vicissitudes de la politique internationale. L'angoisse les saisit quand ils pensent à leur propre faiblesse et aux énergies concentrées des autres.

Ils savent, de plus, que les nations du bloc oriental se sentent trahies par notre incohérence. Et ils savent enfin que pour les problèmes du siècle, il faudra des solutions mondiales que l'Europe divisée n'est pas en état de promouvoir. Ils comprennent par-tant que, pour rendre espoir aux peuples de l'Est, pour assumer enfin nos responsabilités mondiales, il faut avant tout et préala-

blement créer la force réelle et pacificatrice d'une Europe fédérée.

Mais nous avons encore, pour la vouloir, des raisons morales. Le mot magique d'Europe indique, non seulement une région du globe, mais aussi un mode de vie, individuelle et commune. Jamais l'Européen n'a accepté durablement la suprématie d'un groupe dominateur. Jamais il n'acceptera d'autorités, si elles ne garantissent les droits de l'homme. L'Europe, c'est un sens de la liberté, dont l'immense majorité des hommes qui ont vécu sous le soleil n'a jamais soupçonné ni les drames ni les douceurs. L'Europe, c'est Mozart d'un côté, c'est Charles Péguy de l'autre et c'est Shakespeare qui les résume. L'Europe, c'est la civilisation des non-conformistes, c'est la terre des hommes continuellement en lutte avec eux-mêmes, c'est le lieu où aucune certitude n'est acceptée comme vérité si elle n'est continuellement redécouverte. D'autres continents se vantent de leur "efficacité", mais c'est le climat européen seul qui rend la vie dangereuse, aventureuse, magnifique et tragique... et par là digne d'être vécue.

Partout, le drapeau de l'Europe sera celui de la liberté.

Or, cette conception est en péril, non seulement parce que menacée du dehors, mais surtout parce que minée par le manque de foi des Européens eux-mêmes. Ont-ils perdu leur goût de la rébellion? Je me refuse à le croire. Mais une immense lassitude s'empare d'eux et ils se trouvent là, sans perspectives, étouffant à l'intérieur de nos pays cloisonnés où ça sent le moisi. Et jamais ils ne verront d'issue, tant qu'on n'aura pas fait sauter les frontières, tant qu'on n'aura pas donné de réponse à la question préalable... qui est de fédérer l'Europe.

Par-dessus les rivalités partisans et les illusions d'un autre siècle: unissons donc l'Europe. Voilà notre point de départ.

Mais nous l'avons déjà dépassé.

Les Gouvernements se sont mis en branle et si, il y un an, on nous qualifiait d'"utopistes", aujourd'hui on nous demande ce que nous voulons de plus que cette collaboration gouvernementale.

Ce que nous voulons de plus? Au-delà des traités, toujours révocables, au-delà des conciliabules toujours susceptibles de s'enliser, nous voulons que soient créées des institutions européennes fédérales, ayant force d'autorité, et capables de cristalliser une société nouvelle des peuples.

Car, disons-le devant un monde qui a raison d'être sceptique: nous ne nous intéressons absolument, mais absolument pas à des constructions diplomatiques dans le genre de l'ancienne S.d.N. ou d'une O.N.U. européenne, paralysée par des droits de veto.

Rien ne sert d'élaborer des comités intergouvernementaux, où des fonctionnaires ministériels, continueraient à représenter leurs "raisons d'état". Jamais un rassemblement des Etats souverains ne nous sauvera du nationalisme - de ce nationalisme à la fois pitoyable et redoutable, qui (selon le congrès des catholiques allemands en 1923) constitue "la plus grande hérésie de notre époque".

Coopération des Seize, Pacte de Bruxelles - nous y applaudissons. Mais nous ajoutons que rien n'aura été fait, tant que le dogme de la sacro-sainte souveraineté nationale n'aura pas été renversé et tant que les peuples n'auront pas bousculé leurs Gouvernements, selon une expression de M. Spaak.

Je vais plus loin.

Le fédéralisme européen n'est pas uniquement d'ordre politique. Il est en même temps fonctionnel. Si nous préconisons l'intégration de l'Europe, ce n'est pas uniquement au "gouvernement des hommes" que nous pensons. C'est autant à l'"organisation des choses", pour reprendre une vieille formule de Saint-Simon. Et pour cette "organisation des choses", rien n'est plus urgent que la création d'organismes spécialisés, à la fois autonomes et reliés. Non, nous ne croyons pas à la réalité de la fédération européenne, si elle ne prend corps dans une série d'organismes comme pourront l'être: un état-major européen, une société des chemins de fer d'Europe, une régie autonome du charbon européen, une centrale pour l'exploitation rationnelle de l'électricité. Ou bien, - pour reprendre une idée qui est particulièrement chère à quelques-uns d'entre nous, - un "clearing" européen de la main-d'oeuvre et des salaires, qui assurerait le minimum vital des travailleurs, abolirait le "dumping" social entre nations, et mettrait fin à la situation absurde où dans un pays règne le chômage, alors que d'autres manquent de bras.

Je vais au bout de ma pensée. L'organisation fonctionnelle de l'Europe ne suffit ni pour garantir l'efficacité ni pour nous préserver d'une technocratie toute puissante.

Qu'il s'agisse d'organismes de transport ou d'agriculture, de législation sociale ou de réforme universitaire, toutes ces institutions auront besoin d'être dûment coordonnées entre elles et contrôlées démocratiquement. Parler d'"Europe unie" sans envisager un "Gouvernement" et un "Parlement" européens semble peu réaliste.

Oh! je le sais bien. L'histoire ne se répète jamais. Les structures nationales nées avec la révolution bourgeoise, ne seront pas applicables telles quelles aux besoins de tout un continent et d'une époque aux bouleversements multiples. Mais quelles que puissent être un jour nos divergences à ce sujet, nous sommes d'accord pour dire qu'il faut organiser une volonté politique européenne, qui seule permettra à la démocratie fédérale de fonctionner. Et cette opinion publique européenne ne sera pas faite de la somme des opinions nationales additionnées. Elle sera un élément sui generis, un phénomène nouveau dans l'histoire, une prise de conscience durable des Européens en tant que tels, la découverte d'une citoyenneté commune.

A nous de la rendre clairvoyante et vigoureuse. Car nous aurons besoin d'un grand élan pour briser les obstacles sur notre chemin. Oh! sans doute, à l'heure actuelle tout le monde se déclare en faveur de nos idées, bien vaguement, bien poliment, et seulement en principe. Mais si le mouvement exige que les déclarations générales se transforment en réalités, nous verrons se dresser devant nous les résistances des nationalistes, de tous ceux qui, sous une forme ou sous une autre, sont intéressés au maintien du "désordre établi". Ce jour-là, rien ne sera fait sans la volonté organisée d'une opinion européenne consciente.

Voilà pourquoi ce premier Congrès de l'Europe est un acte politique. Fédérer l'Europe, ce n'est pas un idéal de rêveurs ni une solution de théoriciens - c'est le but immédiat de l'actuelle génération européenne, un but réalisable et un but premier.

Qu'est-ce à dire? Que nous soyons prêts à oublier nos convictions profondes? Est-ce un quelconque "unionisme européen" que nous avons en vue, où tous les conservateurs seraient un peu socialistes et tous les socialistes un peu libéraux?

Bien sûr que non. Nous sommes ici rassemblés dans une concentration provisoire pour résoudre le problème préalable, pour mener à bien une tâche qui dépasse les antagonismes nationaux et les positions partisans, pour réaliser un programme minimum, révolutionnaire et précis, limité mais immense, qui ne s'inscrit dans aucune combinaison de politique intérieure. Etant démocrates, nous n'avons pas peur des doctrines opposées, mais nous affirmons que le débat, pour être fécond, a besoin de se dérouler dans le cadre adéquat, qui n'est plus celui de l'état-nation, mais celui d'une Europe qui s'organise.

J'en tire les conclusions pour le présent congrès.

Il sera suivi par d'autres, moins spectaculaires peut-être, mieux assis déjà, je l'espère, sur les bases d'une coopération universelle, et où nous pourrions partir de certains principes que maintenant nous aurons encore à affirmer. Dans ces congrès ultérieurs, nous discuterons plus en détail les modalités et le contenu de l'Europe unie. De plus en plus, nos congrès deviendront l'arène européenne où socialistes s'affronteront aux libéraux, centralisateurs aux décentralisateurs, dirigistes aux libre-échangistes. Et ceux-là aussi s'y feront entendre qui s'intitulent les "fédéralistes intégraux" et qui, toujours soucieux de l'unité européenne, combattront l'étatisme sur quelque plan qu'il se présente. Elèves de Proudhon, de Bathenau, d'Hobson et de mon compatriote Troelstra, ils démontreront que la socialisation nécessaire n'est point - bien au contraire - le triomphe de ce monstre moderne qui s'appelle l'Etat.

Nous ne croyons donc pas au mythe pré-totalitaire de l'unanimité. Mais deux certitudes nous sont communes.

La première: que, dès aujourd'hui et dans l'avenir toujours davantage, ceux-là dirigeront la politique de l'Europe qui l'auront sauvée de sa déchéance nationaliste et qui, aux questions nouvelles qui se posent, auront su répondre avec le plus de réalisme.

La seconde: que nous acceptons tous, les uns et les autres, les bouleversements qu'entraînera inévitablement la fédération de l'Europe. Car nous savons que dans cette perspective nouvelle, tous les problèmes vont se poser sous un jour nouveau et que les vieilles formules ne s'appliqueront plus aux réalités de demain.

J'en tire pour ma part trois conséquences:

D'abord, que cette révolution européenne permettra enfin aux peuples de retrouver leur génie propre, d'improviser des formes sociales nouvelles, correspondant à ce génie. Ensuite, que dans le cadre fédéral, nous aurons besoin de toutes les forces vivantes et particulièrement des forces du travail. L'Europe nouvelle sera l'Europe des "producteurs", des travailleurs - ces mots étant pris dans leur sens le plus large et englobant les travailleurs manuels aussi bien que les dirigeants de notre vie économique, culturelle et sociale. Cela aussi, je tiens à le souligner, à l'intention de ceux qui aujourd'hui nous boudent.

Et enfin, si l'Europe trouve moyen de se rénover par son unité, cela lui permettra de conquérir son indépendance dans le monde. Indépendance morale et sociale, puisque entre les Grands, elle aura incarné une forme de société particulière, faite de libre association et de solidarité agissante. Elle n'en deviendra pas neutre, certes, dans les antagonismes d'aujourd'hui. Mais elle y jouera son rôle puissant de conciliatrice. Animée d'aucune haine contre personne, mais fermement décidée à défendre le droit de suivre sa vocation, elle veut devenir libre, une et indé-

pendante. Nous croyons donc bien fermement au destin propre de l'Europe. Mais attention! Gare à l'orgueil, gare à la tentation d'une suffisance européenne!

Sachons qu'il s'agit d'une mission à accomplir et non de privilèges à défendre. Sachons que l'esprit de domination ne recule pas devant l'esprit bourgeois. Rien ne se fait sans unité européenne.... mais celle-ci n'est pas une panacée. L'effort pour la renaissance européenne se fera par un réveil des traditions et par un sursaut violent des forces renovatrices. Pour vouloir défendre un patrimoine, il faut croire à sa validité actuelle. Et où voulez-vous que nos compatriotes prennent leur élan s'ils ne voient autour d'eux que petitesse et rivalités? Comment se risqueront-ils, s'ils restent désespérés ou dégoûtés? Vivant à une époque où la vie de l'esprit est médiocre, ils ne connaissant Rembrandt que par le hasard d'une excursion touristique et le Livre de Job leur reste fermé.

Serrés à la gorge par le nationalisme, ils ne savent plus qu'espérer. Non, le problème de l'Europe n'est pas uniquement celui d'un impérialisme étranger ni d'une structure interne désuète. Il gît surtout dans cette pauvreté de notre vie commune.

Or, les médiocrités humaines sont faites souvent de vocations manquées. Pendant la Résistance, nous avons vu des êtres endormis devenir des héros authentiques. Puisse-t-il en être de même aujourd'hui!

Car, une fois de plus, il faudra résister. A qui? A quoi? Aux menaces extérieures? Sans doute, car nous refuserons une Europe colonisée, abâtardie, totalitaire, soumise. Mais nous vaincrons surtout nos propres petitesse, nos propres peurs. Nous les vaincrons en aspirant à la grandeur, en redevenant nous-mêmes, par l'unité.

Et si nous saisissons cette dernière chance, nos petits-fils diront de nous:

"Ils se sont ressaisis en pleine misère. Ils ont su dominer leurs servitudes et leurs faiblesses. Ils ont démontré que rien ne brise l'élan des peuples libres. Ils furent justes, ils furent forts et pacifiques. Ils ont bien mérité du genre humain."

Dieu veuille que ce congrès sonne le tocsin qui réveille les vivants et les demi-morts d'Europe!

M. G. GAFFENCU. Comme Européen de l'Est je suis heureux de pouvoir rendre hommage à l'idée de l'Union européenne qui nous a réunis ici.

Laissez-moi vous avouer de suite que je ne me sens pas lié par l'épithète "d'observateur" décernée aux hommes dont les patries se trouvent placées, bien malgré elles, derrière le rideau de fer; il n'est plus temps de s'arrêter à des formules qui pourraient entraver l'oeuvre de salut européen que nous avons tous pour tâche de réaliser.

Il n'y a pas plusieurs espèces d'Européens, selon les souffrances que leurs pays endurent, et les luttes qu'ils ont à soutenir; il serait non seulement injuste, mais suprêmement préjudiciable pour la cause de l'Europe si les nations les plus exposées aux coups du destin, se voyaient privées du support de l'idée européenne, qui leur sert de dernier refuge et de dernier espoir.

Car il n'y a qu'une seule Europe; même lorsque son corps est mutilé et divisé, la pensée qui nous guide vers elle est une et indivisible. L'Europe ne peut pas naître à une vie nouvelle à l'Ouest si elle se meurt à l'Est; elle ne peut retrouver sa santé, sa grandeur et des forces nouvelles que dans la cadre de ses limites naturelles.

Nulle part le mot "Europe" ne provoque une résonance plus forte et plus émouvante que dans les pays de l'Est. L'idée de l'unité européenne contient pour toute une moitié du continent comme une promesse de paix, et partant une promesse de libération.

J'ai la conviction Messieurs, que j'exprime le sentiment profond de mon pays, ainsi que celui des pays voisins, partageant le sort de la Roumanie, en affirmant ici solennellement leur fidélité à l'Europe, leur volonté de faire partie intégrante d'une Europe unie, l'espoir qu'ils placent dans le succès d'une entreprise qui pour sauver et unir le continent doit envisager le grand problème en son entier et doit lui trouver une solution d'ensemble.

Les raisons qui ont provoqué ces temps derniers un grand mouvement en faveur de l'Union européenne sont de trois ordres:

Il semble, premièrement, que le redressement économique des pays du continent, grands et petits, également éprouvés par la dernière guerre, n'est pas possible sans un effort commun et sans un plan d'ensemble.

Deuxièmement, il est toujours plus évident que la forte pression exercée de l'Est, place l'Europe entière devant un danger, qui ne saurait être conjuré que par des volontés et des forces unies.

Il paraît, enfin, que dans les conditions actuelles, la paix et l'existence même de l'humanité, exposée à une menace constante par les armes modernes, - armes de destruction immédiate et totale - ne sauraient être assurées que par des organismes politiques toujours plus étendus et d'un caractère universel.

Ces raisons militent toutes en faveur d'une solution d'ensemble du problème européen.

En effet: il n'y a pas de relèvement économique possible si l'absurde barrière qui coupe l'Europe en deux et sépare deux parties, économiquement complémentaires, d'un même continent, n'est pas supprimée. Il n'y a pas de bien-être ni de justice sociale réalisables, si des échanges libres ne sont pas rétablis entre l'Ouest et l'Est, permettant une meilleure répartition de la production et une meilleure rémunération du travail; on ne saurait jamais montrer assez à quel point le sort des ouvriers de l'Occident est lié à celui des paysans de Roumanie, de Pologne, de Hongrie et des Balkans. Disons-le franchement: l'Europe ne peut être considérée comme une unité économique, qu'en son entier; l'économie de l'Occident peut être redressée par des moyens exceptionnels venus du dehors, mais elle ne peut jouir des éléments de santé et de force que procure un état normal si l'indispensable lien n'est pas rétabli entre l'Ouest et l'Est de l'Europe.

Pour ce qui est de la paix européenne, exposée à une menace constante et certaine, comment pourrait-on à la longue envisager la sécurité de l'Ouest sans la libre existence des pays de l'Est? L'enseignement le plus éclatant qui se dégage de l'histoire du siècle passé est le succès de l'effort patient et soutenu, poursuivi par l'Occident, pour étendre de l'Ouest à l'Est un ordre

de droit européen, - ordre indispensable à la paix du Continent. Les grands traités de paix constructive, qui ont réussi à établir et à étendre un tel ordre - le Traité de Vienne de 1815, celui de Paris de 1856 et le Traité de Berlin de 1878, se sont efforcés de fixer toujours plus à l'Est la limite de la sécurité continentale. Ils l'ont fait en libérant successivement les peuples de l'Est en les plaçant sous la protection du droit international et sous la garantie collective des grandes puissances, et en faisant triompher le principe essentiellement européen d'après lequel les affaires de l'Est, comme celles de toutes les autres parties du continent, ne sauraient être réglées selon les désirs et les dispositions d'une seule puissance, mais seulement par l'accord de toutes les puissances réunies.

Est-il possible aujourd'hui, lorsque les événements nous contraignent à faire un pas en avant dans la voie de l'organisation unitaire du continent, d'abandonner des principes de droit, de sécurité, et de bonne politique qui se sont à tel point indentifiés avec la conception même de l'Europe?

Le voudrions-nous qu'il nous serait impossible de le faire. Car il existe aujourd'hui en dehors de notre désir, de notre volonté, de notre effort pour unir l'Europe, une autre action qui poursuit elle aussi une tâche d'unification. Et il serait suprêmement risqué d'opposer à cette action qui s'exerce avec une implacable rigueur, des tentatives de compromis et des solutions bâtarde. Comment pourrait-on, en effet, se résigner à ne chercher qu'une solution partielle du problème européen, alors que la Russie soviétique ose poser le problème en son entier, et propose par delà le rideau de fer, par delà toutes les anciennes frontières, à tous les Européens l'établissement d'un ordre commun: une étroite association entre états soumis à une discipline et à des régimes identiques. Même si l'on voulait se résigner, à accepter l'idée du partage-idée qui, inmanquablement a toujours conduit à la guerre! - encore faudrait-il avoir avec qui effectuer ce partage; or, un tel partenaire n'existe pas: la Russie soviétique ne veut pas de partage, - elle veut infiniment plus. La ligne arbitraire qui coupe l'Europe en deux est tracée sur le sable; elle peut avancer vers l'Ouest au gré d'une politique dont les visées sont certainement universelles, ou reculer vers l'Est sous la pression d'une volonté contraire; mais là où elle est, elle ne peut pas rester, car elle n'a pas le poids d'une frontière légitime. Elle n'en a pas non plus le caractère: c'est la ligne fortuite où se sont arrêtées devant les armées de l'Occident, des tendances qui visent plus loin, et qui pour s'être arrêtées là, n'en sont pas moins universelles. Aussi longtemps que cette ligne existera, il n'y aura pas de paix dans le monde, et il n'y aura pas d'Europe.

Pour constituer l'Europe unie, il faut donc permettre à l'idée européenne de s'étendre et de remplir le cadre qui lui est habituel. A l'idée de l'Europe uniformisée selon une conception totalitaire, il faut opposer l'idée de l'Europe unie dans son entier selon une conception d'ordre occidental et européen.

De cette façon, l'effort poursuivi pour unir l'Europe s'intègre tout naturellement dans le grand courant dont nous avons parlé qui mène aujourd'hui le monde vers une organisation universelle. L'idée de l'ordre, défendue par l'Occident, ne peut être pensée qu'en termes universels; et rien ne saurait mieux assurer la réalisation de l'Europe unie, que l'aide résolue et généreuse des Etats-Unis, dont la puissance croissante place au service d'une politique de très grande envergure une pensée toujours plus avvertie et une volonté toujours plus forte.

J'aimerais, Messieurs, insister sur le fait que l'idée de l'Union européenne ne peut être réalisée sans une prise de position positive et courageuse. Il a été dit aux représentants des pays de l'Est dans certaines réunions européennes et pan-européennes que les portes de la future organisation continentale seraient laissées ouvertes afin de permettre à tous les pays d'adhérer à la Charte européenne. Mais il ne suffit pas de laisser la porte ouverte; les pays de l'Est, quel que soit leur désir d'être et de rester européens ne pourront pas passer cette porte aussi longtemps que pèsera sur eux la terrible contrainte d'un régime totalitaire. Un tel régime poursuit et opprime l'esprit européen plus encore que le sentiment national; supprimant toute liberté, ébranlant les fondements de l'idée de droit et de la foi religieuse, il s'acharne à tuer dans l'individu le sentiment de son appartenance non seulement à une patrie, mais aussi, mais surtout à la communauté européenne.

Nous aimerions être assurés que si les portes de l'Europe restent ouvertes c'est afin que l'idée européenne puisse se frayer la voie vers l'Est et secourir les peuples qui luttent désespérément pour défendre le peu qui leur est encore resté d'un héritage commun.

Comment peut-on donner à l'idée européenne un tel rayonnement et une telle force? Il faut pouvoir disposer avant tout d'un principe d'union réellement efficace; j'estime qu'il n'y en a pas de meilleur que le principe fédératif. Une simple union ou alliance entre Etats pleinement souverains me semble devoir être insuffisante pour créer dans les conditions actuelles une organisation réellement unitaire; il me paraît indispensable d'envisager la création d'un lien organique entre les différents Etats, ainsi que d'une autorité supérieure commune. Là encore, il faut songer aux méthodes employées dans l'Est pour uniformiser le continent. Il est vrai que Moscou prétend respecter et défendre "les souverainetés nationales"; mais si l'on songe que selon la conception totalitaire, l'Etat doit être amené à se confondre avec le parti communiste, et que dans chaque pays ce parti n'est qu'une partie de l'internationale communiste, soumise à la plus rigoureuse discipline, l'on comprend comment le principe de la souveraineté, entièrement vidé de sa substance, ne peut empêcher l'oeuvre de totale uniformisation poursuivie par Moscou.

En un temps le salut du continent dépend de la rapidité et de l'efficacité avec laquelle certaines solutions d'ensemble l'emportent sur les méthodes anciennes, je ne vois que le principe fédératif qui soit susceptible d'assurer la réussite de telles solutions.

Plus importants encore que le principe appelé à décider de la forme constitutionnelle de l'Europe unie, me semblent devoir être les principes ayant à assurer le contenu du nouvel ordre européen. Ce n'est pas la place ici d'entrer dans le détail des quelques règles communes que nous aimerions voir établies, afin qu'elles régissent la vie politique, économique et sociale de la communauté européenne: règles garantissant les libertés individuelles et nationales, déterminant la coopération économique entre Etats, syndicats et travailleurs, et poursuivant avec efficacité un idéal de justice sociale. C'est à nos diverses commissions qu'incombe la tâche de préciser et de développer un tel programme.

Je ne voudrais insister que sur un seul point: pour réaliser une tâche aussi ardue que celle de défendre et d'unir l'Europe, il faut avoir une politique déterminée.

Et il faudrait que cette politique s'efforcât d'atteindre par delà

des frontières et les limites arbitraires, le plus grand nombre d'Européens afin de mobiliser pour la cause de l'Europe toutes les forces et toutes les énergies. Il est certes utile de réaliser de suite ce qui peut être réalisé; mais même si l'union ne pouvait être créée que par étapes, le plan de l'Europe unie devrait être conçu et dressé en son entier. Il faut que, dès le début, la politique de l'union européenne dresse la charte des libertés et des droits, revendique hautement le privilège de régir tout le continent et propose à faire en Europe un ordre commun, - c'est à dire une cause dans laquelle peuvent croire et pour laquelle peuvent lutter solidairement tous les hommes et toutes les nations du continent.

Les hommes qui veulent l'union dans la liberté, et qui dans chaque pays ont le nombre avec eux, pourront alors se compter. Le dénombrement se fera, dans beaucoup de pays, en silence; il n'en ébranlera pas moins bien des situations de fait, et constituera une étape importante dans la voie de l'union et de la libération.

Refaire l'Europe comporte évidemment des risques. C'est aussi dangereux aujourd'hui que de faire la paix. Mais il faut faire la paix. Il serait bien plus dangereux encore de demeurer dans le désordre et sous la menace constante d'un conflit imminent. Et pour faire la paix il faut unir l'Europe.

Conscient que le fait d'affirmer notre foi dans l'Europe unie, principe agissant de vie et de liberté, n'est pas un acte de provocation, mais une contribution à l'oeuvre de paix qu'il s'agit de faire triompher, nous sommes prêts, hommes de bonne volonté de l'Est, auxquels vous avez bien voulu vous adresser, de prendre notre part dans l'action commune.

M. PAUL VAN ZEELAND. M. le Président, Messieurs, Mesdames. Il y a dans la vie de tout homme des moments graves où se dessinent pour longtemps, et parfois pour toujours, les formes de son avenir, soit de son succès, soit de son échec. Ainsi en est-il pour les peuples et pour les continents. Et il faudrait fermer obstinément les yeux aux réalités pour nier encore que cette heure ne soit venue pour l'Europe, heure de la décision, heure fatidique, heure lourde de promesses. D'une part, ce profond instinct qui sort de la volonté même de vivre les masses européennes ont compris qu'il était temps d'agir. Les Gouvernements sont entrés déjà - on l'a dit - dans les voies du rapprochement économique et même politique, mais le moment des demi-mesures est passé. Il faut que nous nous servions du courant qui commence à couler entre les berges pour ramener avec toutes les forces dont nous disposons et pour gagner de vitesse le destin favorable.

Nous ne nous faisons point d'illusion, cependant, sur le rôle qui nous incombe à nous, à nous qui ne sommes ici que des hommes de bonne volonté, rassemblés par le souci de servir d'autres armes dans la paix et dans la justice. La plupart d'entre nous sont convaincus que le salut de l'Europe, par la suite l'équilibre du monde, réside dans la prompte et efficace création de l'unité européenne. Mais cette conviction-là, prenons-y garde, pour juste et profonde qu'elle soit, ne change point par elle-même les difficultés majeures, qu'il nous faut résoudre pour atteindre le but.

Les causes qui ont donné à l'Europe sa physionomie multiple, elles ne sont pas vaines, elles trempent leurs racines dans une histoire qui est à la fois longue, riche et glorieuse. Et les faits acquis ne cèdent point sans peine aux désirs et aux vœux mêmes les plus légitimes. Mais il y a un fait nouveau et

ce fait l'emporte sur tous les autres; c'est lui qui crée le climat réaliste dans lequel nous entendons poser le problème de l'unité européenne. Et c'est l'impossibilité radicale de continuer dans les voies anciennes et la nécessité absolue de choisir une voie nouvelle, la voie haute, la grande voie. Si nous voulons assurer aux nations de l'Europe et à leurs peuples les buts mêmes de leur effort séculaire, à savoir la paix, la prospérité économique, le développement de la civilisation sous tous ses aspects, s'il en est ainsi, les difficultés de la tâche ne doivent point nous arrêter, au contraire, elles sont et elles ne peuvent être qu'un motif de plus pour travailler à sa réalisation, pour travailler dur et pour travailler vite.

Tel est en résumé le sens de ce congrès: répondre aux vœux des masses populaires de l'Europe, donner à leurs aspirations une expression plus précise et plus concrète, montrer aux Gouvernements que même s'ils sont hardis dans leurs conceptions, eh bien, l'opinion publique les suivra si elle ne les précède encore. Bref, créer le climat dans lequel les difficultés et les besoins feront surgir les solutions en même temps que l'énergie et la volonté nécessaires pour les appliquer. Rien de grand ne se fait si ce n'est dans la douleur et dans l'effort. L'Europe a déjà payé le prix de la douleur. Tous ceux qui sont ici le savent, ils l'ont senti eux-mêmes dans leurs coeurs et souvent même dans leur chair. Il reste maintenant à l'Europe à payer le prix d'un effort et en ce point se lèvent deux grandes raisons d'espoir et de confiance.

La première est propre à l'Europe. Qui pourrait douter du courage des masses européennes après l'épreuve quasi-surhumaine d'application, de fidélité aux valeurs humaines de notre civilisation qui ont été donné non seulement par les armées régulières mais encore par les populations civiles, par les innombrables cohortes de la Résistance, par les femmes à travers l'Europe entière? Non, les réserves d'énergie et de force comme celles du vieux continent, elles sont à la mesure de n'importe quelle tâche, si haute soit-elle. Il suffira aux peuples d'Europe que les dirigeants indiquent une route claire. Et la seconde raison d'espérance dépasse l'Europe et la relie au monde entier. Ici aussi, il s'agit d'un fait nouveau dans l'histoire de l'humanité. C'est que désormais grâce aux étonnantes découvertes de la science et de la technique moderne, l'homme a si bien assuré sa maîtrise sur la matière que bien des rêves d'hier sont devenus des possibilités immédiates et concrètes. Nous avons en main les moyens d'assurer à tout homme, où qu'il soit, une vie matérielle digne de la condition humaine, une porte large ouverte à son essor spirituel. Si les relations politiques et économiques à travers le monde étaient établies sur une base organique qui assure effectivement le maintien de la paix, une ère nouvelle pourrait luire, dont l'éclat serait incomparable. Nous sommes placés aujourd'hui devant la grande alternative - suivant une magnifique expression anglo-saxonne: devant le meilleur ou devant le pire. Dans le fond du coeur des millions d'Européens ont fait leur choix. C'est par l'unité de l'Europe qu'ils entendent protéger leurs foyers, leur conception de la vie et du bonheur et du même coup collaborer à l'érection de ce monde meilleur pour lequel tant d'Européens et tant d'autres en pleine conscience, mais aussi en toute confiance, ont fait le sacrifice de leurs vies.

III. LE PRESIDENT. Je propose la résolution suivante:

Résolution: "Au début de ces travaux, le congrès de l'Europe tient à affirmer que les objectifs qu'il poursuit ne seront pleinement atteints que du jour où l'Europe toute entière sera unie et organisée.

Considérant que seize nations ont, dès à présent, marqué leur décision de coopérer, il souligne que leur groupement ne saurait présenter un caractère fermé et adresse à tous les peuples un salut fraternel".

(Applaudissements prolongés).

Est-ce que quelqu'un demande la parole? Sinon, la résolution est adoptée.

(Applaudissements).

J'ai encore à faire une communication. Les commissions se réuniront à 9 h. demain.

La session est levée.

SESSION PLENIERE DE CLOTURE
DU LUNDI 10 MAI 1948 (après-midi)
La séance finale est ouverte à 18 h. 35 sous la présidence de
M. van Zeeland.

PLENARY FINAL SESSION
MONDAY 10th MAY 1948 (afternoon)

Mr. van Zeeland in the chair.

LE PRESIDENT Messieurs, la dernière séance est ouverte.

Je vous demanderai d'écouter un poème composé spontanément, et
expressément à l'intention du Congrès par M. John Masefield, poète
lauréat d'Angleterre.

Mr. JOHN MASEFIELD. (presentation of book)

Now that our busy meetings near a close,
Let us remember, and give thanks, to those
Who first imagined, and then later, planned
This hope for men in every suffering land.

Most grateful thoughts go, as the Session ends
To Pieter Kerstens and his band of friends,
Those hosts of ours, whom we thank today
For two great pleasures that we take away.

First, the delight of seeing a great race
With valour, mirth and industry efface
The scars of evils wrought by fatal men.

Next, the bright Hope that Europe once again
May grow out of her Darkness and bear fruit
(Law, Beauty, Wisdom) from her ancient root.

This is the Light that has been kindled here,
A Hope to Man through half a hemisphere.
Hope that is brightness in Earths' darkest day,
A glorious gift for guests to take away.

LE PRESIDENT. Mme van Anrooy, présidente du Conseil national des
Femmes néerlandaises va vous lire un message de
milliers de femmes européennes dont les signatures sont assemblées
dans ce livre qui est offert au Congrès de l'Europe avec leur hom-
mage et l'expression de leurs meilleurs vœux.

(Applaudissements)

Mme. van ANROOY. Aux peuples de l'Europe, ce livre contient la
signature de femmes européennes et de sociétés
féminines européennes qui déclarent leur adhésion au Congrès de
l'Europe.

Elles expriment leur espoir et leur ferme conviction que le dé-
vouement de ceux qui le préparèrent comme de ceux qui le firent
réussir par leur contribution, ici-même, aboutira à la formation
de la communauté européenne.

Elles demandent à tout Européen de ne pas seulement partager cette
idée de communauté européenne, mais de travailler en vue de

réalisations concrètes, dans les domaines social, économique, politique et culturel, chacun selon ses propres conceptions les plus profondes, en vue de sauvegarder la dignité humaine et même d'en provoquer le rayonnement nouveau dans notre vieille patrie du monde.

(Applaudissements).

LE PRESIDENT. Mme Claire Saunier, Conseillère de la République, a été priée, par les femmes déléguées, de bien vouloir dire quelques mots.

Mme. C. SAUNIER. Mesdames, Messieurs,

C'est un honneur bien émouvant que de parler devant ce premier Congrès de l'Europe.

Notre ambition n'est-elle pas la plus haute? Construire un monde de paix, de liberté et de justice sociale, et, pour cela, cimenter les premières pierres en faisant l'Europe!

Dans cette maison, nous espérons bien un jour vivre tous unis. Dans cette famille, comme dans toute les familles, les femmes et les jeunes auront leur place.

Les femmes ici présentes tiennent à dire bien haut, à cette Assemblée - et je parle en leur nom - qu'elles entendent travailler avec leurs compagnons à l'édification de la maison commune.

Nous ne sommes pas des féministes revendicatrices. Nous sommes et voulons rester féminines, marchant dans le même chemin que nos compagnons, la main dans la main, vers le même but. Pour cela, il nous faut entraîner avec nous toutes les autres femmes et donner à nos enfants, avec l'esprit de tolérance, le sens de la fraternité européenne, parce que c'est eux qui seront l'Europe de demain.

C'est pourquoi, en vue d'une action pratique, j'ai l'honneur de vous soumettre le projet de résolution suivant émanant de Mme Micheli (Suisse) et de Mme. Humbert (France) adopté à la réunion féminine de cet après-midi.

"Les femmes déléguées au Congrès de l'Europe, à La Haye, se proposent etc...

(lecture)

(voir document)

..... les travaux qui résulteront du Congrès".

Je dépose ce projet de résolution sur le Bureau de l'Assemblée, et je tiens, au nom de toutes les femmes ici invitées, à remercier du fond de notre cœur les femmes hollandaises pour leur accueil si aimable et si généraux. Grâce à elles et à tous nos amis hollandais, nous avons connu effectivement, ces jours-ci, l'amitié européenne.

(Applaudissements).

(Le président rappelle que, conformément à la procédure de ce Congrès, les interprétations des différents discours ne seront pas données).

Le PRESIDENT. Je donne la parole à M. Duncan Sandys, président du Comité de coordination.

RT HON DUNCAN SANDYS. Mr. John Masfield has expressed in words which I cannot attempt to equal the profound gratitude which we all feel towards our Dutch hosts. In particular I would like to thank Senator Kerstens and his able colleagues Mr. Kaars Sypesteyn, Mr. Viskil, Mr. van Stam, Miss Haremaker and Mr. Van Broekhuizen, and all the many others who have been responsible for the excellent accomodation, catering, secretarial and transport arrangements.

Better than any of you, I know the effort and sacrifice which they have throughout so readily made to render the holding of this Congress possible. I hope that they will feel fully repaid by the outstanding results of this historic meeting.

The objectives we had in mind when we decided to organise this Congress were three-fold; first to demonstrate the widespread support which exists for the cause of European unity; secondly, to secure an exchange of views and arrive at agreed recommendations for action; and, thirdly, to provide a new and powerful impetus to the campaign.

Having regard to all the political uncertainties and controversies with which we were confronted, we realised that there was a risk of failure or fiasco. But in great enterprises great risks have to be taken. If, as at one time appeared possible, important elements in the life of Europe had altogether abstained from participation, the Congress might have been robbed of its influence and authority. By your presence, many of you at considerable personal sacrifice, you have made this the most representative assembly of independent citizens that has ever met to deliberate upon the fate of Europe.

Had our debates revealed, as they might have done, deep rifts in our ranks or irreconcilable divergencies upon policy, the holding of this Congress would have weakened and not strengthened our cause. There have, of course, been differences of opinion in certain matters as there always will be wherever free men meet together to discuss their affairs. But I think you will agree that our debates have resulted in a most remarkable measure of agreement. What has perhaps been most striking is that seriousness with which the Congress has taken its responsibilities. In three and a half days the Debates in Plenary Session and in the Committees have totalled nearly 60 hours. This provides convincing evidence of our determination to bridge such differences as may exist and so to find a basis on which we can work together for the realisation of the common objective in which we all fervently believe.

There is no doubt that, thanks to the contribution which all of you made and to the helpful attitude of the distinguished company of journalists who are our partners in this crusade, the reports of our proceedings have sent out a message of hope and inspiration to many millions of our fellow Europeans and to our friends beyond the seas.

Happily the process of uniting Europe has now passed out of the theoretical stage. Under the pressure of grave events a number of Governments have accepted the necessity for cooperation in the economic and military spheres to meet specific dangers. We congratulate them on what they have accomplished in the last few months. But let us not in our enthusiasm exaggerate the progress

that has been made or underrate the distance we have yet to travel. We are still a long way from the setting up of any international European authority endowed with effective powers and that is ultimately the real test of our sincerity and our determination.

It is also well for us to recognise that as we move forward from the stage of proclaiming principles to the stage of putting them into practice the difficulties will greatly increase.

We know that the union of Europe will bestow untold benefits upon all people in all lands. But there is no good pretending that this can be achieved without some temporary interference with certain national and sectional interests. We must, I am afraid, expect that vigorous resistance will be put up by those whose interests are adversely affected and that they will make every effort to mobilise and misuse patriotic sentiment, with the object of holding back their Governments. If the Governments are to be able to withstand these pressures, they must have the solid backing of informed and convinced public opinion.

The creation of this counter-pressure of popular support, and even popular impatience, is an essential factor in the process of European unification. This is, of course, not a task which Governments can themselves undertake. It can only be done by independent organisations. If the independent movements working for European unity have been useful up till now, their role is more than ever essential in the next stage.

The task of spreading the European faith is at present being undertaken by a number of organisations, committees and groups which have sprung up spontaneously during the last few years. Some are national, some international, some enunciate precise doctrines, others advocate general principles, some are confined to members of particular parties, others are all-party, some concentrate upon action in special spheres, such as parliament, economic study or cultural interchanges, others have the character of popular movements.

In these early stages there has naturally been some overlapping and a certain amount of healthy but not altogether fruitful competition. The maintenance of rival chapels by different sets of missionaries inevitably creates doubt and uncertainty among those whom it is desired to convert. If the message of European unity is to be proclaimed with conviction and full effectiveness, the militant organisations must concert their action and must as far as possible, speak with a single voice.

It was precisely with this object that we constituted last December the International Committee of the Movements for European Unity. Under the auspices of this International Committee, all the principal bodies working for the European cause have jointly organized this Congress and other important activities are being planned for the future:

But the situation demands more than the co-ordinating of existing organisations. European unity has become one of the central issues of national policy, not only for the countries of our continent but far beyond. Upon its achievement may well depend the peace and the happiness of the world for several generations.

We who have been privileged to play some small part in the initial stage are the first to recognise that it is no longer appropriate that this great Movement should continue to be confined to a limited circle of pioneers.

If our Movement is to be equal to the magnitude of its responsibilities, it must rest upon the broadest and surest foundations. The international organism which directs the campaign must derive its mandate from authoritative bodies in each country, which are representative of all that is important in the political, economic and cultural life of the nation.

Where such bodies already exist, they must be broadened and reinforced. Where they do not yet exist, they must be created. That is the urgent task which we ask the members of every delegation to undertake when they go back to their homelands.

These national groupings, which will themselves include representatives of the various existing organisations as well as others who as yet belong to no organisation, will, we hope, agree to form together the International Council of an enlarged and strengthened European Movement.

The desire has been expressed that the work of the three Committees of the Congress should be carried on. We propose, therefore, to constitute Committees to continue the study of the economic and political problems of European union and to examine the possibility of setting up the Cultural Centre which the Congress has recommended.

It is our sincere hope that through this International Council and its Committees, many of you who have taken part in this congress will, in one capacity or another be willing to give your active help in the direction of the European Movement and the formulation of its policy.

The campaign must be conducted through every channel open to us. Parliamentary action will become increasingly important. The European Parliamentary Union provides an effective instrument for the initiation and co-ordination of efforts in this vital sphere.

Outside Parliament we must employ methods available to us - public meetings, national and international youth rallies, studies and conferences upon special subjects, continuous contact with the press and every medium of modern propaganda. Moreover we must not confine our work to activities which we arrange ourselves. We must seek the co-operation of organised bodies of every kind - political parties, trade unions, professional and learned societies, youth movements and so forth.

The Economic Committee of this Congress, during the course of its prolonged labours last night, passed a resolution asking the International Committee of the Movement for European Unity to set up the necessary machinery to carry on the work of this Congress. The plans which I have outlined will fit very well into the organisational framework proposed by the Economic Committee, with which I find myself in complete sympathy.

But it is no good talking about plans unless there are men and women of energy, ability and devotion to carry them out. Seldom before in history have individual men and women been presented with the opportunity of playing a part in a movement which was so wholly constructive, so elevating and inspiring, which offered the possibilities of conferring such incalculable benefits on the whole of mankind and which at the same time, was capable of being realised so very quickly.

Our only serious adversaries are the timidity which arises from lack of imagination, the scepticism which springs from a restricted national outlook, the obstruction of sectional interests based upon a failure to comprehend the larger and overriding

benefits to be derived by all, and lastly, the general inertia which throughout the ages has always been the chief obstacle to all great causes. These we can and shall overcome, by the strength of our own faith and the revolutionary zeal with which we proclaim it.

These are hard and dangerous times in which we live, but I certainly would not have chosen to live in any other. There has been offered to us an opening for creative action such as has rarely before occurred in history. We and others who believe as we do, have it in our power to assure the success of this momentous and historic enterprise. Let us, before we part, solemnly dedicate ourselves to the service of Europe and its peoples. Let us recognise the privilege and at the same time the responsibility which destiny has conferred upon us. By a common effort let us show that we are worthy of our opportunity.

M. LE PRESIDENT. La parole est à M. Salvador de Madariaga.

M. SALVADOR DE MADARIAGA. (Espagne). Je m'excuse auprès de M. le Président, de notre grand Président d'honneur, de notre bureau et de toute l'Assemblée de prendre la parole en ce moment mais je dois vous quitter immédiatement, et si je le fais, c'est encore pour vous servir parce qu'on m'a prié de rédiger un commentaire, sur ce Congrès, pour l'Amérique du Sud et je tiens beaucoup à ce que l'Amérique du Sud connaisse, par la bouche de celui que votre bienveillance a fait un de vos présidents de comité, l'immense succès de vos travaux. Je ne vous dirai que l'essentiel de ma pensée.

L'Europe doit se faire. Nous voici au travail, poussés par deux sentiments: le danger, sentiment négatif; l'inspiration créatrice, positive. L'Europe doit naître pour que nos nations ne meurent pas. Mais l'Europe doit naître parce que nous l'avons conçue. Les deux habitudes se complètent. Le danger stimule l'être, l'être écarte le danger. Mais ce que l'un et l'autre demandent est différent. Le danger, père de la peur, veut du concret, demande vite des institutions, des maisons pour loger le corps de l'Europe, des forteresses pour la défendre. L'être veut être tout simplement.

(Applaudissements).

C'est ici que nous devons tourner les yeux vers le passé et demander à l'expérience d'éclairer nos pas futurs, car nous avons déjà bâti de grandes maisons internationales qui se sont effondrées, non pas certes parce que les fondations n'étaient pas fermes, mais parce que ces maisons étaient vides, vides de foi.

(Applaudissements).

Ne bâtissons jamais une église trop grande pour notre foi. Moins encore. Ne bâtissons jamais une sacristie trop grande pour notre église.

Est-ce à dire qu'il faut décourager la création d'institutions internationales européennes? Non, non. Il faut au contraire en créer au plus vite pour que l'Europe prenne corps. Mais ces institutions ne seront que du papier noirci si elle ne vivent pas la foi des gens qui les incarnent. Donc, ce qui importe, c'est de créer la foi. Il nous faut beaucoup de foi puisqu'il nous faut beaucoup d'institutions.

Avant tout, il nous faut aimer l'Europe, cette Europe sonore du "rire énorme" de Rabelais, éclairée du sourire d'Erasmus et de



L'esprit de Voltaire, où brillent les yeux de feu de Dante, les yeux lumineux de Shakespeare, les yeux sereins de Goethe et les yeux torturés de Dostoïevski. Cette Europe où sourit la Joconde cette Europe qui vit Michel-Ange et David, cette Europe où brilla le génie spontané de Bach par sa géométrie intellectuelle, où Hamlet cherche dans la pensée le mystère de son inaction et où Faust cherche dans l'action la consolation du vide de sa pensée, où Don Juan cherche dans les femmes rencontrées, la femme jamais trouvée et où Don Quichotte, lance en main, galope pour forcer la réalité et s'élever au-dessus d'elle-même. Cette Europe où Newton et Leibniz mesurent l'infinitésimal, où les cathédrales brillent, comme disait Musset, le genou dans leur robe de pierre, où les rivières, fils d'argent, font des colliers aux cités, bijoux taillés dans l'espace par le ciseau du temps, cette Europe doit naître et elle naîtra lorsque les Espagnols diront: "Notre Chartres", lorsque les Anglais diront "Notre Cracovie", lorsque les Italiens diront "Notre Copenhague", lorsque les Allemands diront "Notre Bruges" et reculeront d'horreur à la pensée d'y porter encore à nouveau des mains meurtrières. Cette Europe alors vivra car c'est alors que l'Esprit qui dirige l'Histoire aura prononcé les mots créateurs: "Fiat Europa".

(Applaudissements).

M. LE PRÉSIDENT. M. Bichet, Président d'une des organisations invitantes de ce Congrès, des Nouvelles équipes internationales, s'est trouvé empêché de venir à la séance d'ouverture. Il va vous faire entendre quelques mots.

M.R. BICHET (France). Mesdames, Messieurs, je tiens à remercier M. le Président d'avoir permis aux Nouvelles équipes internationales qui rassemblent tous les pays démocratiques d'Europe ainsi que les personnalités d'inspiration chrétienne de faire entendre leur voix au cours de cette séance.

L'union que nous souhaitons se réalisera à condition que cessent les paroles de haine qui depuis trop longtemps dominent l'Europe. C'est pourquoi les chrétiens dont le grand précepte est l'amour du prochain, qui savent bien que l'amour sera nécessairement plus fort que la haine, se devaient de participer à ce congrès pour préparer la réalisation d'une Fédération européenne.

Puis-je rappeler que pour réaliser cette Europe unie et faire taire les voix contraires, nous avons été les premiers à inviter à notre congrès de Luxembourg une délégation allemande et qu'à cette occasion nous avons été les premiers à proposer une solution au problème allemand dans le cadre d'une Fédération européenne?

Nous nous sommes donc retrouvés ici sur un terrain familier, et je souligne que notre action est appuyée par l'une des grandes forces politiques actuelles. Les démocrates chrétiens assument, en effet, dans presque tous les pays d'Europe, une large part des responsabilités gouvernementales. La force chrétienne, seule ou alliée au socialisme, autre grande force, est un ferme soutien des libertés et de la justice sociale sans lesquelles aucune union européenne n'est possible.

Pourrions-nous parler d'organiser l'Europe si, de part et d'autre d'une certaine barrière provisoire et en face de certain totalitarisme il n'existait pas une force à la recherche sincère des valeurs pour assurer le bien commun de tous, le bien particulier de chaque homme et aussi celui de chaque famille de nos pays respectifs.

Nous sommes tous d'accord avec vous pour affirmer que le vieux système économique et politique est mort: la guerre l'a tué. Nous savons que, pour vivre, l'Europe doit résolument et immédiatement s'engager dans la voie de l'union politique et économique. Mais l'Europe ne se contentera pas, en prenant des mesures d'ordre technique et économique, d'un libéralisme plus ou moins classique. Elle se construira, et nous tenons à l'affirmer, nous chrétiens, elle ne se construira que si l'on tient compte des aspirations populaires dans tous les domaines. L'Europe ne se ferait pas ou se ferait mal si l'on n'associait pas les travailleurs à sa construction.

(Applaudissements).

J'exprime donc la satisfaction des Nouvelles équipes internationales de voir ce Congrès de l'Europe marquer formellement sa volonté d'associer à la construction de l'Europe la force du travail. Puis-je en terminant, exprimer le vœu que la Comité de coordination qui doit prolonger nos travaux soit l'expression exacte de toutes les forces participant à ce congrès, afin que son action soit constructive, efficace et rapide.

(Applaudissements).

M. LE PRESIDENT. La parole est à M. Ramadier.

(Applaudissements).

M. P. RAMADIER. Mesdames, Messieurs, J'ai si souvent parlé que je vous prie d'oublier que j'ai participé à ce congrès et de me considérer plutôt comme un observateur qui, au terme de ce congrès, ayant regardé du fond de ses yeux, vient vous faire part de ce qu'il a vu et de ce qu'il a retenu.

Eh bien, le croyez-vous, j'ai vu l'Europe dans ce congrès. Je l'ai vue avec ses qualités magnifiques, ses défauts, ses travers et parfois ce qu'il y a d'un peu risible dans certaines attitudes, mais en constatant que le ridicule n'est jamais qu'un envers de la grandeur. Voyez-vous ces Européens! Ils ont le culte de la raison. Ils ont foi en elle, et pour elle et parce qu'elle les a convaincus, ils sont capables des plus grandes choses et des plus beaux sacrifices.

Quel est donc le continent sur lequel il y ait de tels sectateurs de la raison? En effet, ils croient en elle jusqu'à la mort et vous les voyez pour cela raisonneurs, discuteurs, chameilleurs, coupeurs de cheveux en quatre.

(Rires).

Depuis Socrate, sur toutes les agoras d'Europe on discute. L'ironie dans toutes les séances, se mêle au raisonnement. Si les théologiens ont acquis en cette matière une réputation solide, croyez bien que les syndicalistes les plus modernes ne le leur cèdent en rien.

(Rires).

Et cela, cependant, finit par créer un goût de la précision, un sens de l'exactitude, à ce point qu'en définitive la science est née de ce travers, parce que, à torturer les idées, à figoler les raisonnements, nous sommes parvenus à une mesure si précise, si exacte, qu'en effet ce qui semblait d'abord échapper à la vue a fini par apparaître. Et la science est née de ce travers des hommes d'Europe.

Et puis, l'Europe a du coeur, un coeur généreux et ardent, le coeur de Don Quichotte. Je regrette que M. de Madariaga soit parti: il l'évoquait tout à l'heure. Mais quel est donc celui d'entre nous qui n'a pas un peu de Don Quichotte en soi?

Qui donc, un jour de sa vie, n'a pas chargé de moulins à vent? Nous vivons de nos rêves, de nos illusions. Mais voilà que justement, parce que ce monde a la raison et nous sommes raisonneurs - voilà que justement nos rêves et nos illusions finissent par être des mythes, des buts, et que, élevant nos coeurs et nos âmes, ils nous permettent en définitive de réaliser de grandes choses que la simple prudence jugeait impossibles.

(Applaudissements).

Eh bien, si j'étais Théocrite, ou Molière, je tirerais d'un congrès quelques petites scènes amusantes et courtes, où les travers apparaîtraient, mais je crois bien que dans chacune de ces saynètes, dans chacun de ces sketches, il y aurait tout de même une leçon. Nous pourrions dire: "Europe éternelle, maintenant que tu prends un corps, maintenant que les muscles te viennent, tu as encore devant toi tant de rêves à réaliser, tant de grandeur à faire apparaître sur la terre, que c'est probablement une ère nouvelle de l'humanité que tu peux ouvrir demain.

(Vifs applaudissements).

M. LE PRESIDENT. Le message adressé par le Congrès aux Européens va vous être lu en français par M. Denis de Rougemont, rapporteur de la commission culturelle, et en anglais par M. de Kerstens.

M. DENIS DE ROUGEMONT. Message aux Européens. L'Europe est menacée, l'Europe est divisée, et la plus grave menace vient de ses divisions.

Appauvrie, encombrée de barrières qui empêchent ses biens de circuler, mais qui ne sauraient plus la protéger, notre Europe désunie marche à sa fin. Aucun de nos pays ne peut prétendre, seul, à une défense sérieuse de son indépendance. Aucun de nos pays ne peut résoudre seul les problèmes que lui pose l'économie moderne. A défaut d'une union librement consentie, notre anarchie présente nous exposera demain à l'unification forcée, soit par l'intervention d'un empire du dehors, soit par l'usurpation d'un parti du dedans.

L'heure est venue d'entreprendre une action qui soit à la mesure du danger.

Tous ensemble, demain, nous pouvons édifier avec les peuples d'outre-mer associés à nos destinées, la plus grande formation politique et le plus vaste ensemble économique de notre temps. Jamais l'histoire du monde n'aura connu un si puissant rassemblement d'hommes libres. Jamais la guerre, la peur et la misère n'auront été mises en échec par un plus formidable adversaire.

Entre ce grand péril et cette grande espérance, la vocation de l'Europe se définit clairement.

Elle est d'unir ses peuples selon leur vrai génie, qui est celui de la diversité, et dans les conditions du vingtième siècle, qui sont celles de la communauté, afin d'ouvrir au monde la voie qu'il cherche, la voie des libertés organisées. Elle est de ramener ses pouvoirs d'invention, pour la défense et pour l'illustration

des droits et des devoirs de la personne humaine, dont, malgré toutes ses infidélités, l'Europe demeure aux yeux du monde le grand témoin.

La conquête suprême de l'Europe s'appelle la dignité de l'homme, et sa vraie force est dans la liberté. Tel est l'enjeu final de notre lutte. C'est pour sauver nos libertés acquises, mais aussi pour en élargir le bénéfice à tous les hommes, que nous voulons l'union de notre continent.

Sur cette union, l'Europe joue son destin et celui de la paix du monde.

Soit donc notoire à tous que nous, Européens, rassemblés pour donner une voix à tous les peuples de ce continent, déclarons solennellement notre commune volonté dans les cinq articles suivants, qui résument les résolutions adoptées par notre Congrès:

ENGAGEMENT

- 1). Nous voulons une Europe unie, rendue dans toute son étendue à la libre circulation des hommes, des idées et des biens.
- 2). Nous voulons une Charte des droits de l'homme, garantissant les libertés de pensée, de réunion et d'expression, ainsi que le libre exercice d'une opposition politique.
- 3). Nous voulons une Cour de justice capable d'appliquer les sanctions nécessaires pour que soit respectée la Charte.
- 4). Nous voulons une Assemblée européenne, où soient représentées les forces vives de toutes nos nations."
- 5). Et nous prenons de bonne foi l'engagement d'appuyer de tous nos efforts, dans nos foyers et en public, dans nos partis, dans nos églises, dans nos milieux professionnels et syndicaux, les hommes et les Gouvernements qui travaillent à cette oeuvre de salut public, suprême chance de la paix et gage d'un grand avenir pour cette génération et celles qui la suivront.

M. P. KERSTENS. Message to Europeans. Europe is threatened, Europe is divided, and the greatest danger comes from her divisions.

Impoverished, overladen with barriers that prevent the circulation of her goods but are no longer able to afford her protection, our disunited Europe marches towards her end. Alone, no one of our countries can hope seriously to defend its independence. Alone, no one of our countries can solve the economic problems of today. Without a freely agreed union our present anarchy will expose us tomorrow to forcible unification whether by the intervention of a foreign empire or usurpation by a political party.

The hour has come to take action commensurate with the danger.

Together with the overseas peoples associated with our destinies, we can tomorrow build the greatest political formation and the greatest economic unit our age has seen. Never will the history of the world have known so powerful a gathering of free men. Never will war, fear and misery have been checked by a more formidable foe.

Between this great peril and this great hope, Europe's mission is clear. It is to unite her peoples in accordance with their genius

of diversity and with the conditions of modern community life, and so open the way towards organised freedom for which the world is seeking. It is to revive her inventive powers for the greater protection and respect of the rights and duties of the individual of which, in spite of all her mistakes, Europe is still the greatest exponent.

Human dignity is Europe's finest achievement, freedom her true strength. Both are at stake in our struggle. The union of our continent is now needed not only for the salvation of the liberties we have won, but also for the extension of their benefits to all mankind.

Upon this union depend Europe's destiny and the world's peace.

Let all therefore take note that we Europeans, assembled to express the will of all the peoples of Europe, solemnly declare our common aims in the following five articles, which summarise the resolutions adopted by the Congress:

PLEDGE

- 1). We desire a United Europe, throughout whose area the free movement of persons, ideas and goods is restored;
- 2). We desire a Charter of Human Rights guaranteeing liberty of thought, assembly and expression as well as the right to form a political opposition;
- 3). We desire a Court of Justice with adequate sanctions for the implementation of this Charter;
- 4). We desire a European Assembly where the live forces of all our nations shall be represented;
- 5). And pledge ourselves in our homes and in public, in our political and religious life, in our professional and trade union circles, to give our fullest support to all persons and governments working for this lofty cause, which offers the last chance of peace and the one promise of a great future for this generation and those that will succeed it.

M. LE PRESIDENT. Nous voici parvenus au terme de nos travaux. Il reste à votre président à s'acquitter simplement et brièvement d'un triple devoir.

Tout d'abord, en votre nom à tous, je tiens une dernière fois à exprimer votre gratitude au beau pays qui nous a offert l'hospitalité

(Longs et vifs applaudissements),

à S.M. la Reine Wilhelmine, au Gouvernement hollandais, au peuple hollandais tout entier.

(Nouveaux applaudissements).

Le second devoir, dont je m'acquitte avec un plaisir particulier, parce que j'ai pu me rendre compte à quel point cet éloge était mérité, c'est de remercier en votre nom, tous ceux qui ont été associés à nos travaux, tout le personnel de ce congrès européen, tous les secrétaires, honoraires ou actifs, tous ceux qui nous ont aidés. Nous avons pu mesurer l'effort que nous leur avons demandé, ils n'ont cessé de nous entourer de leur bonne humeur et

cette bonne volonté a soulevé l'enthousiasme du congrès.

(Applaudissements).

J'aimerais ne pas faire de personnalités et je voudrais que nous englobions dans une même reconnaissance tous ceux à qui ce congrès doit d'avoir pu se tenir et aboutir. Mais avec votre permission, je vais seulement citer trois noms, et seulement trois, mais il me semble qu'envers ceux-là, nous avons une dette particulière.

Il s'agit de M. Duncan Sandys, le président du Comité d'organisation, le Dr. Retinger, secrétaire-général de ce comité, et M. Kerstens, président du comité hollandais d'organisation.

(Applaudissements).

Loïn de moi la pensée de diminuer l'action de tous mes autres collègues, des chefs des grandes organisations qui sont les votants à ce congrès, mais tous seront d'accord pour reconnaître avec moi que sans ces trois hommes, ce congrès n'aurait pas pu se tenir et que c'est à leur ténacité et à leur dévouement que nous devons d'avoir pu nous rassembler ici, à La Haye.

(Applaudissements).

Et maintenant, j'accomplis mon troisième et dernier devoir et j'aurai fini. Vous croyez peut-être que je vais, à vous aussi, adresser des félicitations que je vais avec vous me rejouir du succès du congrès. Non, je crois que cela ne convient pas. Ce n'est pas à nous de dire si nous avons ici fait tout notre devoir, ce n'est pas à nous de nous faire des compliments. Ce sont les autres qui diront si, oui ou non, nous avons réussi dans notre tâche.

Tout ce que je voudrais dire, c'est qu'il me semble tout de même que le Congrès de l'Europe a, à tout le moins, mérité son nom.

Ce que je voudrais vous dire, c'est qu'en venant ici et en commençant à travailler comme vous l'avez fait, vous avez chargé vos épaules d'une lourde responsabilité. C'est vous, en effet, qui êtes plus particulièrement responsables du succès de toute la campagne en faveur de l'Europe unie. Ce que vous avez fait ici, c'est peut-être beaucoup. D'autres le diront. Mais soyez convaincus vous-mêmes que c'est relativement peu de chose par rapport à ce que l'Europe attend de vous demain et les jours qui suivront.

Vous allez maintenant rentrer chez vous, à travers l'Europe. Votre devoir est de vous souvenir du message qui vient de vous être lu et dont vous devez être les premiers et les plus enthousiastes porteurs. A vous de répandre les idées justes. Nous avons tous l'impression que les pouvoirs publics, à travers l'Europe, attendent ce message, s'en réjouiront, y reconnaîtront leurs aspirations. Mais nous n'arriverons à des résultats concrets, nous n'atteindrons le but final que nous poursuivons que si chacun de vous et, derrière vous, des milliers et des millions d'autres font tout leur devoir.

Oui, votre responsabilité est lourde: vous avez une responsabilité vis-à-vis de vous-même, vis-à-vis des Européens, vis-à-vis du monde entier, car, à nos yeux, l'Europe unie n'est que la préfiguration et la condition d'un monde meilleur. Pour la première fois depuis bien longtemps, nous voyons enfin se dégager du brouillard le visage de notre espérance. C'est l'espérance d'un monde où, bientôt et enfin, les hommes seront convenablement nourris, décentement vêtus, honnêtement logés, débarrassés de la peur, de la misère,

affranchis de la crainte du lendemain. Dans ce monde-là, l'Europe, l'Europe unie, reprendra son rôle traditionnel, historique, son rôle de guide, de pionnier, son rôle de grande soeur; elle redeviendra la grande force culturelle, pacifique, sur laquelle l'humanité entière appuiera de nouveau ses plus hautes aspirations vers la paix, vers le bonheur.

(Longs applaudissements).

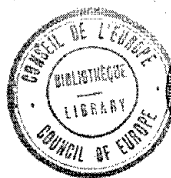
Si vous êtes d'accord pour que je prononce maintenant la clôture de la séance et celle du congrès, je vous demande de vous lever et d'applaudir l'Europe unie.

(Applaudissements vifs et prolongés).

(Le Congrès est clos à 19 heures 50.)



Congress of Europe



BUR. CAT

Congres de l'Europe

~ May 1948 ~

VERBATIM REPORT

II

POLITICAL COMMITTEE

COMMISSION POLITIQUE

1949

The Hague - Postbox 279

CONGRES DE L'EUROPE
COMMISSION POLITIQUE
DU SAMEDI 8 MAI 1948. (9 H. 30).

Présidence de M. Ramadier.

POLITICAL COMMITTEE
SATURDAY 8 MAY 1948



Mr. Ramadier in the Chair.

M. PAUL RAMADIER. Le comité de coordination a adopté le règlement suivant dont je vais vous donner lecture:

- 1). Le président de chaque séance est juge du temps à attribuer à chaque orateur.

La longueur des interventions ne doit pas dépasser, sauf si le président en décide autrement, les limites suivantes: premier discours 15 minutes; discours final 10 minutes; autres interventions 5 minutes.

- 2). Les rapporteurs qualifiés ouvrent les débats dans chaque commission et présentent des résolutions relatives aux principaux points traités dans les rapports;
- 3). Les délégués, pour signaler leur intention de prendre la parole, sont priés de remplir la formule remise et de la faire parvenir la veille avant vingt heures au bureau du Congrès, au Kurhaus de Schéveningue.

Interprétations:

- 4). Les délégués sont priés de parler, pour autant qu'ils le peuvent en français ou en anglais. Des interprètes sont prévus pour traduire de l'une de ces langues dans l'autre.
- 5). Les délégués désireux de s'exprimer en d'autres langues, sont priés de fournir des traductions écrites qui seront distribuées. Le président consulte les délégués, s'il le juge utile, pour déterminer si l'interprétation doit être donnée.

Votes:

- 6). Le temps étant très limité, et de nombreux orateurs délégués souhaitant prendre part aux débats, il est recommandé aux délégués de se dispenser le plus souvent possible de recourir aux interprètes. Donc, si je demande les votes, lorsqu'ils semblent nécessaires, ils sont acquis à main levée.

Amendements:

- 7). Les délégués désireux de proposer aux commissions des amendements aux résolutions, doivent en fournir le texte par écrit en anglais ou en français. Le président peut, selon le cas, mettre l'amendement aux voix sans discussion ou grouper plusieurs amendements pour un débat d'ensemble.
- 8). Tout amendement ainsi proposé doit être remis aux secrétaires

de chaque commission, politique, économique ou culturelle et peut être déposé avant vingt heures, vendredi soir, au bureau du congrès, au Kurhaus de Scheveningue où les délégués dînent chaque soir. Les amendements de dernière heure, doivent être remis au secrétaire au cours des séances des commissions.

- 9). Tous les amendements doivent être présentés au cours des débats des commissions. Aux séances plénières, seules sont prises en considération les résolutions adoptées en commission.
- 10). Toutes les autres dispositions relatives à la conduite des débats sont prises par le président de chaque séance et ses décisions sont sans appel.

Je demande à ceux qui veulent adopter le manifeste, de lever la main. Contre-avis? Il n'y en a pas. Le projet de règlement est donc adopté.

Nous allons maintenant aborder la discussion. Pour la discussion générale, 45 orateurs sont déjà inscrits, de qui représente, en limitant le temps de chaque intervention à cinq minutes environ, quatre heures de discussion. Il faut y ajouter le temps réservé aux rapporteurs. Nous avons donc à prévoir, entre cinq et six heures de discussion. Dans ces conditions, je me verrai dans l'obligation d'appliquer strictement le règlement et de n'admettre qu'à titre tout à fait exceptionnel, et notamment à la demande d'une délégation importante, l'inscription de nouveaux orateurs. Je vais donc donner la parole aux rapporteurs qui sont Messieurs Courtin et Macard. Je donne la parole à M. Courtin.

M. RENE COURTIN. Mesdames, Messieurs, Le Comité international de coordination des mouvements pour l'unité européenne qui a pris l'initiative de ce Congrès a jugé indispensable que le rapport politique soit présenté par un de ceux qui ont pris part à son élaboration et c'est cette circonstance seule qui me vaut l'honneur et aussi la conclusion de la mission qui m'est confiée. Je n'ai pas besoin de rappeler que le congrès est totalement libre de ses décisions et qu'il lui appartient d'établir, de rédiger, de voter lui-même ses résolutions. Mais le comité d'organisation n'eût pas accompli sa tâche, s'il n'avait pas rassemblé des éléments d'information aussi complets et aussi précis que possible pour faciliter la bonne marche d'un travail qui sera d'autant plus difficile que nous disposerons, en effet, de très peu de temps. C'est dans cet esprit et pour satisfaire à cet impératif que le rapport qui vous a été remis, a été établi. Il constitue donc, et ceci est bien entendu un instrument de travail, une base de départ et rien de plus. Vous l'avez très probablement tous lu, en sorte qu'il sera tout à fait inutile pour moi de le commenter, me bornant à m'efforcer de vous l'interpréter en vous indiquant dans quel esprit il a été établi. Et, notre tâche difficile a consisté, en effet, à tenir compte de deux réalités également importantes, mais dans une très large mesure, hélas, aussi contradictoires. La première réalité, c'est l'existence du problème européen lui-même, sa gravité, son urgence, la nécessité pour nous d'accomplir une oeuvre révolutionnaire, l'obligation de rompre avec les traditions et les errements. Nous savons bien, en effet, qu'aucune solution vraiment satisfaisante ne pourra être trouvée que si l'Europe s'unit de façon complète, comme se sont unis les Etats-Unis d'Amérique ou, sur notre continent même, les Cantons suisses. Nous savons également que le temps qui nous est imparti est extrêmement limité et que, si nous voulons aboutir, il nous faut réussir vite. Voilà la première réalité dont nous nous sommes inspirés. Mais, d'autre part, nous avons dû tenir compte du fait que l'idée européenne n'est pas encore, malheureusement, une idée populaire; qu'elle n'a pas, tout au moins pénétré très profondément dans la conscience des masses. Cette idée,

en même temps, se heurte aux résistances normales des chancelleries qui sont toujours traditionnelles, enfin nous savons que, du jour où cette union européenne sera réalisée, elle heurtera des intérêts nombreux, puissants et souvent parfaitement respectables. En conséquence, si nous avons prétendu aller trop vite dans la voie qui est la nôtre, nous aurions risqué de nous couper de l'opinion et des Gouvernements.

Nous aurions travaillé à vide et nous aurions, du même coup, porté une très lourde responsabilité devant l'histoire, celle d'avoir, par une action légère et précipitée, laissé échapper l'occasion unique qui nous était offerte. Cette contradiction a pesé sur tous nos travaux et d'autant plus fortement, que nous avons voulu être plus consciencieux. Il me reste, avant d'entrer dans l'exposé même du rapport, à vous dire quelques mots sur la marche de nos travaux. Je vous indique que trois avant-projets avaient été établis. L'un, confié au Mouvement anglais pour l'unité européenne dont les principaux auteurs ont été, je crois, Messieurs Mascar et Pousté, un rapport français dont le rédacteur principal a été le professeur Vermeil et un rapport qui a été confié au docteur Brugmans qui a eu mission de s'enquérir auprès des milieux fédéralistes et des autres pays. Lorsque ces trois rapports nous ont été présentés, nous avons constaté qu'ils bénéficiaient d'une inspiration commune, mais que leur rédaction était très sensiblement différente. C'est dans ces conditions qu'un texte de synthèse a été établi, dont la responsabilité principale incombe à Monsieur Duncan Sandys. Ce texte, par la suite, a été revu et une traduction française excellente en avait été faite, qui par la suite, fut jugée trop peu fidèle au texte anglais, en sorte que le texte français a été remanié. Chacun s'est aperçu que le texte original était, en effet, un texte britannique, car il ne respecte pas toutes les finesses de notre langue et en certains points même, il a pris quelque liberté, dont nous nous excusons, avec la syntaxe, l'orthographe elle-même. Peu importe, en tous cas je tiens seulement à indiquer ici ce qui importe: au cours de nos discussions aucune opposition majeure ne s'est manifestée, ni entre les Anglais, les Français et les représentants d'autres pays, ni entre les socialistes, et les conservateurs, ni entre les fédéralistes et les non-fédéralistes. Notre idéal, nos perspectives sont les mêmes et, seules, des considérations d'opportunité ont suscité quelques divergences mineures. Mais au terme de ces travaux, force nous a été de constater loyalement que le texte qui vous était soumis, avait été progressivement limé par les discussions successives dont il avait été l'objet. Nous savons parfaitement, en conséquence, qu'il manque de vigueur et de mordant, que ses pointes ont été émoussées et il vous appartiendra de voir si vous désirez l'aiguiser à nouveau. Nous nous sommes bornés à établir un texte minimum, à vous de voir si vous pouvez aller plus loin dans la voie de la réalisation européenne. Je serai très bref sur les principes généraux qui nous ont guidés, car je pense que, sur tous ces points ce qui a été dit, hier et ce qui figure expressément dans le rapport doit vous suffire.

Notamment et ainsi que le rappelait la motion que nous avons votée hier en fin de réunion, nous n'acceptons pas comme définitive, la coupure de l'Europe de l'Est et de l'Europe de l'Ouest prêts naturellement à accueillir toutes les bonnes volontés dans la mesure où les pays qui se joindront à nous, accepteront la loi de la démocratie qui est celle du droit de la majorité et du respect dû à la minorité. A l'Europe appartient également l'Allemagne: nous l'accueillerons dans l'Europe comme nous l'avons accueillie à ce Congrès et je parle ici en toute franchise et vous me permettez de parler également en Français pour un instant et en représentant de la Résistance française, nous l'accueillerons dans l'Europe, comme nous l'accueillons à ce Congrès avec émotion, à la fois dans l'inquiétude et dans la joie. Parce que nous pensons, en

effet, que l'Allemagne a sa place naturelle dans l'Europe, à laquelle elle a appartenu jusqu'au jour où son destin a été si gravement infléchi par le nationalisme, le pan-germanisme, le racisme et le nazisme. Et nous croyons que l'Allemagne ne cessera d'être à la fois malheureuse et dangereuse pour ses voisins que du jour où elle n'aura plus la possibilité de s'isoler ni moralement, ni intellectuellement, ni économiquement et il importe donc que les ressources naturelles de l'Allemagne particulièrement celles de la Ruhr et plus spécialement encore le charbon, comme du reste toutes les autres ressources du continent, soient mises à la disposition de la communauté européenne toute entière, en sorte que l'Allemagne obtiendra en échange de son apport, les denrées alimentaires, les produits coloniaux et les matières premières qui lui ont toujours fait défaut. Voilà ce que dit notre rapport pour l'Europe. Mais il va de soi que notre groupement serait tout à fait incomplet s'il s'arrêtait aux limites proprement géographiques de notre continent. Au cours de l'histoire, l'Europe a toujours échangé, en effet, l'excédent de sa production manufacturière contre les produits coloniaux et les matières premières qui lui étaient indispensables. Et il est certain qu'aujourd'hui, coupés de l'Europe de l'Est, nous n'avons pas la possibilité de nous mutiler davantage en nous coupant de nos sources normales d'approvisionnement et de nos débouchés.

Il est donc hautement désirable que les territoires d'outre-mer qui ont des liens spéciaux avec certains pays, qu'il s'agisse des territoires assimilés comme l'Algérie, des territoires africains ou des territoires librement associés comme des dominions acceptent, eux aussi, de faire partie de l'Union et je vous indique que c'est une thèse à laquelle la délégation française est particulièrement attachée. Nous espérons donc que l'Angleterre et les dominions accepteront cet élargissement de la préférence impériale, d'autant plus facile que l'union que nous projetons ne doit pas se constituer en société close, mais en société ouverte et que, loin de nous enfermer les uns et les autres dans un nationalisme jaloux, nous chercherons à étendre nos relations commerciales et amicales avec tous les peuples du monde. Et cette union ainsi constituée doit devenir, en effet, un facteur puissant d'équilibre de prospérité et de paix. Mais comment édifier cette Europe nouvelle? Le Comité international de coordination est unanime à estimer que tant que les souverainetés nationales resteraient debout, il serait difficile, sinon même impossible, d'obtenir des résultats véritablement substantiels. Nous avons salué l'accord des Seize et nous tenons à manifester notre reconnaissance à l'égard des Gouvernements et des ministres des affaires étrangères qui ont réalisé déjà de considérables progrès. Mais cependant nous restons inquiets; nous restons inquiets parce que nous craignons que le cadre qui vient d'être établi ne puisse être rempli. Et, en effet, nous restons dans le cadre du liberum veto. Et nous voulons à tout prix éviter que l'Europe unie sombre dans la catastrophe de la Société des Nations, ou soit paralysée, comme l'est malheureusement actuellement, l'O.N.U. Nous sommes soucieux cependant, nous vous l'avons dit, de ne pas perdre contact avec les parlements et avec les opinions et c'est pourquoi dans notre programme constructif nous avons dû être prudents. Cependant il est un point sur lequel nous n'avons pas craint de faire des propositions de caractère révolutionnaire, nous n'avons pas craint de demander qu'un coup décisif fut porté aux souverainetés nationales. L'Europe ne pourra se maintenir et se développer que dans un cadre démocratique; dès lors nous avons demandé la constitution d'une Cour européenne qui devra dans tous les cas litigieux, si les droits fondamentaux de la personne humaine, à la fois personnelle et physique, ont été violés par un Gouvernement totalitaire et dans ce cas, nous avons prévu que sur une initiative du Conseil européen, des mesures d'intervention pourraient

être prises par les membres et même nous avons prévu la constitution éventuelle et l'action d'une force armée européenne qui viendrait pour obliger l'Etat récalcitrant à établir des élections libres. Les autres mesures que nous avons proposées dépassent toutes les réalisations qui ont déjà été obtenues par les Cinq ou par les Seize. Nous demandons la constitution d'un Conseil extraordinaire de l'Europe et sur ce point vous avez constaté que le rapport était assez vague.

Nous avons pensé que ce Conseil, pour être effectif, ne devrait pas être composé, comme il l'est aujourd'hui, des ministres des affaires étrangères des différents pays qui ont des responsabilités trop strictement nationales et qui sont trop chargés de besogne pour pouvoir accomplir l'oeuvre que nous leur demandons. Nous avons donc prévu qu'il y aurait lieu de désigner, dans chaque pays, un ministre *ad hoc*, d'un ministre des affaires européennes, qui aurait pour tâche unique de penser et de réaliser l'Europe.

Je n'insiste pas sur les dispositions relatives au secrétariat et à la constitution de ses sections; je me borne à vous dire que, dans notre esprit, ce secrétariat doit être appelé à se renforcer progressivement pour devenir un ensemble de services publics européens.

Et enfin je termine, en vous parlant un peu plus longuement de notre projet d'Assemblée délibérative européenne. C'est là, en effet, de toutes nos propositions, celle qui nous tient particulièrement à coeur. C'est là, en effet, une très grande nouveauté. Cette Assemblée doit devenir très rapidement la conscience et le cerveau de l'Europe avant de devenir son animateur et son organisateur. Pour aller aussi vite que possible, pour ne pas susciter d'opposition trop violente de la part des Gouvernements et des parlements, nous avons prévu au début la création d'une Assemblée consultative.

Cette Assemblée serait nommée par les différents parlements nationaux, à raison d'un délégué par million d'habitants, et j'ajoute que nous avons prévu qu'il y aurait avantage à ce que cette délégation européenne soit d'une constitution mixte c'est à dire qu'elle comprendrait à la fois des parlementaires qui, seuls, ont l'autorité politique suffisante et des non-parlementaires, élus par les parlements mais qui n'ayant pas d'autres obligations particulières dans leur pays, seraient absolument libres et pourraient, par conséquent, s'attacher complètement à la solution des problèmes techniques nombreux qui leur seraient posés. Par la suite et par les plus courts délais, nous demandons que cette Assemblée soit remplacée par une Assemblée délibérante, élue au suffrage universel et qui deviendrait alors le porte-parole du reste des peuples.

Cette Assemblée, au début, ne disposerait pas du pouvoir législatif mais par la suite, en acquérant peu à peu de l'autorité, elle parviendrait à prendre une part, d'abord petite, puis grandissante de souveraineté, jusqu'à se transformer, un jour, en cette grande Assemblée européenne qui établira véritablement l'ordre commun de notre continent. Voilà les perspectives qui nous ont guidés, voici aussi les conclusions auxquelles nous avons abouti. Il vous appartient maintenant d'établir vos résolutions et nous pensons que de ces résolutions doit sortir quelque chose de nouveau qui doit nous permettre d'avancer dans la voie qui est la nôtre. Mais à une condition, c'est que les résolutions que vous allez adopter ne soient pas de simples vœux oubliés à l'instant même où ils seront formés. Le Congrès ne sera l'événement décisif que nous souhaitons, que dans la mesure où, à notre retour chez nous, chacun

dans son pays, nous ferons tout ce qui sera en notre pouvoir pour que nos résolutions s'inscrivent dans la réalité et j'adresse à cet égard, un appel particulièrement pressant aux parlementaires qui sont dans cette salle, c'est sur eux d'abord que nous comptons. Nous leur demandons de marcher hardiment avec l'assurance qu'ils ne sont pas seuls et que, dans toute la mesure de nos faibles forces, nous les aiderons à accomplir l'oeuvre révolutionnaire que nous leur demandons et nous sommes sûrs que, tous ensemble, ainsi nous arriverons à faire l'Europe.

MR. R.W.G. MACKAY. Monsieur le Président.

I would like to take this opportunity of saying why it is, that we are meeting for a congress of this nature at The Hague, and for reasons somewhat different from those that were used yesterday. Several years ago when the first proposals were made for a European federation, in the name of Monsieur Briand, after the first world war, when the proposals were circulated to the different governments of Western Europe, it was the Dutch Government who came back and pointed out that, unless the proposals involved the surrender of sovereign powers, they were as useless as the papers that they were written on. And they were the only Government to take a realistic view of the problem at the time. And so, I think, Monsieur le Président, it is very nice that we should be meeting to work out this sort of problems to-day in The Hague, the city and the centre of the government who were at that time sufficiently realistic to understand the essential nature of the problem. And, Monsieur le Président, I wish to open what I want to say to-day on that note because if there has been one thing from which Europe has suffered during the last 25 or 30 years it has been illusions, and if we, this conference, are made to suffer equally from illusions then we are wasting our time being here to-day. Mr. Winston Churchill yesterday said that we cannot rest upon platitudes and generalities. The 21 years between the two wars we spent our time doing lip-service to ideas which are bound to be completely futile either in creating any constructive organisation which would bring about the better economic conditions of the people of Europe or in creating any political organisation which would make war unnecessary. And we must at the outset get clear of these illusions: collective security, illusions of disarmament, illusions which prevented realization that, if Government is to be effective, it must have power, and if there is any European authority to be created which is to be a United Europe and which is going to be effective, it must be in terms of power and of Government that it is to be thought.

Monsieur le Président, I think it is very important in addition to the problems getting our minds clear, but at the same time we are quite fearless in what we desire to say and if we do not try and hide up issues which are sentimental; here again we must face the problem. While M. Briand talked of the Federation of the United States of Europe in a document which he issued and I pay a tribute to him for having brought out the idea at that time. But in the document which he issued he said specifically that under no conditions must there be any interference with any of the Government powers in any of the states of Europe, because that would be an interference with the states of Europe. We are wasting our time here if we are not anyway interfering with the states of Europe. That is what we must be doing. Therefore it is important, I think terribly important. I think the responsibility on the delegates who have come here to-day, is a serious responsibility to open up their minds and to expand their ideas and to see to it that they are not at any time hiding the fundamental issues which must be faced in the new conceptions which we are trying to work out in relation to the unity of Europe. I wish to devote my remarks

specifically to the question of the resolution which is before this committee. I wish to pay tribute to the gentlemen of the Coordinating Committee that they have been able to produce this resolution, and to thank them on behalf of the committee, for what they have done. They must not be allowed to say that they are asked in the committee to accept every word of the resolution, or that the resolution should not be fully debated and fully discussed; because, without wishing to be disrespectful to the gentlemen who are meeting in the Ridderzaal in the different committees this morning, from the point of view of European public opinion and from the point of view of the world, this congress is going to succeed or fail according to whether the resolution we are passing is going to have teeth in it, is going to be a strong resolution and is going to really produce something different to the conceptions of European organisations than have been produced before.

M. le Président, there are two fundamental questions, two fundamental questions which we cannot avoid, which we must discuss and which we must settle and get clear in our own minds. The first is the problem of the extent to which the individual countries of Europe are prepared to give up some authority in certain matters in order to create a Government of Europe as a whole. Mr. Winston Churchill yesterday, in referring to this matter said, and I remind you of what he said: We are told that this getting Europe organized involves the sacrifice of national sovereignty. I prefer to regard it as the gradual assumption by all the nations concerned of that larger sovereignty which can alone protect their diverse and distinctive customs and characteristics and their national traditions, all of which under totalitarian systems will certainly be blotted out. I don't think it greatly matters whether you talk of a surrender of sovereignty, of a merger of sovereignty, of a transfer of sovereignty or of an enlargement of sovereignty so long as it is quite clear at all times that the individual states of Europe are giving up some of the rights to exercise powers which they cannot exercise without interfering with the other states of Western Europe.

M. le Président, I think that this is really the most fundamental issue we must face today. It may be a matter finally of drafting, but the point we have got to decide is that if we mean to unite Europe, if we mean that there is to be a government of Europe of some kind, if there is to be a political authority which can exercise power over problems which are common to all the European states, then that must involve of necessity that giving up of the exercise of those powers by the individual parliaments of the existing European states. Only recently the subject has been debated in the House of Commons in Great Britain because there was a motion which was on the order paper of the House of Commons which raised this question of sovereignty and it raised the question of the Federation of Europe. And the Prime Minister was asked two questions, first: was he in favour of the ideas underlying the motion which provided for the creation of the United States of Europe, to which he replied: Yes. The second question was: is the British government prepared to surrender some of its sovereign powers and this is what he replied: "In advocating Western Union we are prepared with other powers to pull some degree of authority and once you pull authority you don't exercise it yourself. I am not prepared at present to agree to all the propositions in the motion as being immediately practical, but as an ideal to work to. We would most certainly agree with the idea that underlies the motion of a Federation of Western Europe and ultimately of the world". That is a declaration by the Prime Minister of Great Britain in specific terms on this subject. I have

already referred to the brilliant proposals with regard to the question of sovereignty. People who have not read those proposals say that they have been advocating a federation or a union of Europe for many years and I think that it is time that we clear their minds of this and realize that we really never did, but he used the phrase without conveying any of the ideas. In a good many ways there are people today who talk in loose language of the Federation of the United States within the United Nations. Now that may mean something or that may mean nothing, if it means that Europe becomes a member of the United Nations once come together in some kind of Union, then it means something, but if it means that having United Europe, the States of Europe still remain members of the United Nations then it means nothing at all, because they will not have given up any of the powers that go to making a state in the existing world. The States of California or New York, the States of an Australia, the States of Canada are not members of the United Nations. It is the United Commonwealth of Australia or the United States of Europe or of America which is the member state. And in the same way let us get this clear. While all of us want to see whatever organisation we create in Europe created as a part of a World Organisation, let us realize that if the Union of Europe is to mean anything, it must mean a political organisation which has power; which has power in respective matters such as external affairs, defence, currency, probably customs, and the planning of trade and the development of production within the trading area. It must have specific powers of that kind, which it can exercise itself and which cannot be exercised in conflict with it. The second fundamental is that we must have at the earliest possible moment, or the earliest practicable moment, an Assembly of people chosen by the different Parliaments of the different States of Europe to work out the full, the new political organisation of Europe. I am trying to avoid getting into such phrases as "constituent Assemblies"; that seems to be waste of time. What we want is an Assembly that can do something, and therefore let us just call it an Assembly. But the important thing is this: there are people who say; "we don't want to get the United States of Europe, because that would be like the United States of America and the conditions between the two continents are different". Of course they are different. No one is going to suggest that the problem with the tradition of a thousand years or more, which strong individual national conceptions and ideas, which races which have been developing for a long time, which have got settled economic systems, which have got social systems that have been going on for very, very many years, no one is going to suggest that you can compare the creation of a European Organisation in the twentieth century of countries such as those of the European countries, with the problems involved in the creation of the United States of America, in the 18th century, when they were young states only recently settled and only recently broken away from their mother countries. Obviously the problems are entirely different. But the thing still remains to be done. We have to work out some kind of political organisation for Europe. It will be different to the political organisation of the United States. It probably would be different to the political organisation of the Sowjet Union. It will be a different type of political organisation probably from any that has been developed hitherto but that is our task! And surely the genius of the European people is able to meet that task, and to come together and work out the form of political organisation which will fit in with the conditions in which Europe finds itself. So, Monsieur le Président, I wish to say the second problem that we have to face today is to definitely come down and say to the world as a declaration from The Hague that people meeting here together from the different European countries are

determined that at the earliest possible moment there shall be convened an Assembly of the European States to work out the details of the form of organisation which the European authority is to take. That Assembly shall be convened by the different governments of Europe; it will be chosen out of people, it will be chosen by the existing Parliaments of Europe and will consist of people in the Parliaments and outside the Parliaments. Because while the Parliaments may be great representative Assemblies they are not the total of all the wisdom that the individual countries can provide. For those, to my mind Monsieur le Président, after the other two fundamentals. We will not have wasted our time here this weekend if at the end of it we can say that the people come to the Congress of The Hague are united in realizing what is involved, in the enlargement of sovereignty or in the transfer and merging of sovereignty and if we can say that we are determined to get an Assembly, constituent Assembly or otherwise an Assembly for the specific purpose of filling in the details, of working out the plans, of facing the problems not by meetings of civil servants at Paris or even of foreign Ministers, but a proper Assembly which can work out the details even if it takes two months, three months, four months or six months to that body be continuously sitting why, it took six months for the infant United States of America to work out their constitution, but the delegates never meant, they never intended to work out the constitution at all. They came there merely to do what you have been doing to day, which is to amend some articles of confederation that had been drawn up several years before; but when they came to do it they realized that they could not do it satisfactorily without accepting some new principles, and that is the sort of problem which any assembly that is created will have to face in dealing with the question of Europe.

Now there are several minor matters, and I hesitate to use the word minor - I only say that they are not on the same level as the first two points which I tried to make this morning. The first is of course that we are talking of Europe as a whole. It would be very unwise if in any of our deliberations we did not make it quite clear that we are wanting to see a United Europe; if that is so at the present time we can only have meetings of delegates coming from sixteen or seventeen countries of Europe then if that is so; we go on making the best of what there is but all the time keeping in mind the fact that there are other seven or eight states which must be brought in to any form of union of Europe if it is to be permanent and satisfactory. And arising from that we come to the next point which is that there will be no solution to the German, the European problem and there will be no solution of those archaic conditions which have created two world wars in our lifetime unless we can bring Germany into United Europe. I think this is a fundamental problem we must face it both in the economic and in the political section. Today we are suffering in Europe because of the shortage of German production in steel, coal and of her export trade. I suppose it is fair to say that in no one of those three things is German production more than as much as two thirds, and in some cases not as much as half of what it ought to be for the well being of Europe as a whole: On the other hand we have to face the problem of the political conditions that have existed in 1940 and in 1938 and the consequences that ensued. But if you have a Europe of 270 million people the German population coming into that is part of it, playing an integral part in some kind of European parliament and authority; then we can resolve by merging that power, economic and political, into something larger, that we can solve the problem that has led to the two wars in this century in that way: We have of course at the same time to look apart from Europe, and this is perhaps a particularly British point of view, because we have the dominions to take into account. Do not think any of us today fear or worry that this provides any insoluble problem.

Great Britain is a part of Europe; it also has ties, very serious ties, with other parts of the world and our problem is to work out the way in which these ties can be transferred to the larger union of Europe once this new political organisation is created. And those of us who have been giving thoughts to this problem for some time from all political standpoints, realize that we have our obligations to the Dominions and we do not want to weaken the ties that exist between us; but we see no reason why an adequate formula cannot be worked out which will be able to provide for the Union of Europe and for the closer association of the Dominions of Great Britain with that Union as time goes on.

Monsieur le Président I think too we must make it clear in our resolution, and I think we do, that in building a federation for the Union, or United Europe, or Western Union whichever phrase people choose to use in building that, we are not building anything else against anybody, but that we are building, in a constructive way, an economic and political organisation which will be able to provide for the wellbeing of the European people; for those I would like a decoration to go out, but there is nothing being done here or nothing which we contemplate doing which is in any sense against any people of the world, Russians nor anyone else. But we take the view that the Russian people must work out their own political salvation in their own way. All we ask here is that we in Europe be left to work it out in our way at the same time. But it is important that, while we are doing that, we should do nothing which is provocative to any other country of the world. This is important from the northern countries point of view and it is quite important from other points of view. Many respect the view that what has been done in Paris is a beginning which has some value. Others take the view that what has been done in Brussels may cause repercussions in other parts of the world which may not be of such great value. Nevertheless these steps have been taken to coordinate the European people in different ways and to bring about their cooperation. The task that is in front of us now is to take those a few steps further. But in taking them a few steps further let us see to it all the time that the emphasis is on building up an organisation for the benefit of the European people and not on creating a bloc or any other form of organisation which is against any particular set of people. Complementary or coupled with this is, of course, that we must have as one of our underlying ideas the need of building up the resources of Europe, so that we become less dependent on the western hemisphere than we are today. In saying that one is not saying anything other than appreciation for what the United States of America is doing at present in providing Europe with assistance. But, friends, if we look back at the resources of Europe there is really no reason at all why Europe cannot be much more self sufficient than she is today. Before the Great War both France and Italy produced more wheat than Canada but they don't do it today. If we could apply the agricultural production of Denmark to the other states of Europe we would be getting away from our dependence on the western hemisphere. And so we must think of our work in building up the European authority and the European government as designed to put Europe back on to her feet with a proper economic and political structure so that she can build up and develop a good standard of living for the peoples of Europe as a whole.

M. le Président, there is only one thing further that I want to say. This congress is made up of a lot of very diverse elements. The sponsors of the conference are organisations of different types, with different ideas. Some of them have not worked at it for a very long time at all and within these groups and within the delegations there are people drawn from different political

parties who have completely different conceptions of the way in which some forms of social organisations should be worked out. I, speaking quite for myself as a socialist member of the British House of Commons, have a very different view from that of many of my colleagues as to the way in which a social system or a society should evolve itself as time goes on. But we are all united, be it the different sponsoring bodies or be it the different political parties, we are all united in wanting to see that Europe has a democratic political form of government, we are all united in realising that if we are going to secure an authority for Europe on a democratic basis then we must agree on the fundamentals. But we want to be certain that whatever organisation is created for Europe will be one in which the ideas to which we subscribe can be given effect as time goes on. Just as in a democratic country, by the evolution of time, by the change of political fortunes, the political structure of the country is modified; different parties come into power; you get socialist measures or conservative measures or different types of measures from time to time. While we agree that we want to work together in order to secure a federation of Europe, we must at the same time realise that we have got to provide such a federation as will enable the changing forces that are taking place in Europe today to be given expression in the decades that are to come. You cannot create a static authority. You cannot say that we are going to put a stamp on the present form of a political organisation of Europe and that it is to remain like that. No organisation that we create, no resolution that we pass, will be of any effect unless it is wide enough in its scope to be able to provide the opportunity to all political forces of a democratic nature to work out the form of salvation or the form of society for Europe that they wish to see in the future. And with that, friends, I have nothing more to say. Except, if I may, to impress on people the enormous responsibility of arriving at decisions. Let us see where we differ, let us realise that the peoples of Europe and the governments of Europe and the peoples of the world are saying to themselves today: "Is this congress at The Hague just a place where they repeat over again whole lots of platitudes and empty phrases and where nothing is going to be done? Is it going to be a place where they will talk vaguely about the ideas of European Union, but not bring out any new idea? Are we or are we not going to take a step forward today? And to take a step forward we must be clear over the problem of sovereignty and its surrender, and we must be clear about the need for the Assembly to work out the way in which the new organisation is to be created.

M. PAUL RAMADIER. Une puissance économique sans éclat et qu'elle a héritée de la guerre, les méfaits du nationalisme, l'absence, malgré tous les efforts de l'organisation des Nations Unies, de toute autorité internationale efficace, capable de faire régner entre les nations l'ordre et la loi, tels sont les éléments constitutifs d'une menace sans précédent contre le bien-être et la sécurité des peuples de l'Europe, aujourd'hui au bord de la ruine. Le Congrès, en accord avec les principes, les buts et les mesures exposés dans le rapport politique qui lui est soumis, par le comité international de coordination reconnaît: qu'il est du devoir urgent des nations de l'Europe de créer une union économique et politique pour assurer la sécurité et le progrès social.

2) PREND ACTE avec satisfaction des premières mesures qui viennent d'être décidées par certains Gouvernements européens en vue d'une coopération politique et économique, mais constate que les organismes récemment créés ne sont pas en mesure à eux seuls de résoudre de façon durable, les problèmes urgents et graves qui se posent aujourd'hui.

Il est inutile de traduire puisque la traduction vous a été distribuée. Je suis saisi sur ce point d'un amendement qui nous est présenté par l'honorable monsieur Buller. Je donne donc la parole à Monsieur Buller. Avant qu'il ne prenne la parole, je demande à tous les délégués qui se sont inscrits dans les discussions générales, de vouloir bien indiquer au bureau sur quel paragraphe ils veulent prendre la parole.

MR. R.E. MANNINGHAM-BULLER. Mr. Chairman, Ladies and Gentlemen. I desire to move that the preamble as it is in the draft resolution should be omitted down to the word "recognizes" which you will see opposite the figure 1. My reason for moving this amendment is twofold. In the first place I don't myself think that this draft resolution is sanctioned by the first paragraph and furthermore I think that one sentence of it might well be taken as a reflection upon the work of the United Nations. I desire to move that in the place of this long paragraph we insert the following words, which I will, if I may, read quite slowly. These are the words that I desire to move into the draft resolution: "This congress having considered the political report submitted to the international committees and having resort to the ravages wrought by 6 years war and by the occupations and to the present position and future prospects of Europe recognizes etc." If we put it in that form it is more concise. I think it covers the substance of the original drafts and it leads up well to the resolution. There is a further point about my amendment: in the draft resolution before us, we are asked to express agreement with the principal objectives and measures set out in the political report. Speaking for myself, above all, I can say that really one has had insufficient opportunities to go through, in detail, the terms of this political report. In so far as I have been able to examine it, I think that the English form of that draft report is capable of considerable improvements in language, in drafting, and is open, in its present form, to a good deal of misunderstanding. And unless we have all had time, and have time in this conference, to go through it all in detail, I do suggest we should be much wiser merely to say that we have considered the political reports, and so refer to it rather than bind ourselves to the terms of the documents which we have had no real opportunities for considering. Mr. Chairman I beg to move!

M. PAUL RAMADIER. Le texte de l'amendement qui nous est proposé par la délégation anglaise pour laquelle a parlé monsieur Buller consiste à remplacer le paragraphe premier par la phrase suivante: "Le Congrès, ayant considéré le rapport politique qui lui est soumis par le Comité international et prenant en considération les ravages produits par six années de guerre, par l'occupation, la situation présente et les perspectives futures de l'Europe unie". Personne n'ayant demandé la parole des membres de la délégation britannique, il n'est pas possible, matériellement, de procéder, ni à l'impression ni à la distribution préalable des amendements, d'autant plus que les amendements arrivent à chaque instant et qu'il n'est pas actuellement possible d'en arrêter l'afflux, car des points importants sont soulevés par ces amendements qui sont remis à l'instant même. Dans ces conditions, nous devons continuer notre débat, le vote peut commencer plus tard. Je n'aurais du donner la parole qu'à M. Drapier.

(Bruits).

Nous allons donc voter sur l'amendement soumis par M. Buller. Je prie tous les délégués de bien vouloir s'asseoir. Toutes les personnes qui sont dans la salle à un titre quelconque sont

priées de bien vouloir s'asseoir. Ceux qui sont partisans d'adopter l'amendement de M. Buller sont priés de le manifester en levant la main.

(Le vote ne s'effectue pas dans les conditions requises).

Nous allons voter par assis et levé. Voulez-vous au fond, que nous relisions le texte de l'amendement? Je vais en relire le texte.

(Lecture du texte de l'amendement).

Je le mets donc aux voix par assis et levé. Que personne ne reste debout et que s'il y a des personnes étrangères au Congrès, journalistes, photographes, qu'elles veuillent bien s'asseoir ou se retirer.

Il y a encore des personnes qui sont debout.

Que ceux qui sont d'avis contraire, veuillent bien se lever.

L'amendement est repoussé par 75 voix contre 82. Il n'y a pas d'autres amendements ni d'autres orateurs inscrits sur le premier paragraphe du préambule; je le mets donc aux voix. Ceux qui sont partisans de l'adopter sont priés de lever la main.

(Adopté).

Nous arrivons maintenant au second paragraphe.

Sur le second paragraphe qui est ainsi conçu: "Le congrès s'en rapporte aux vœux et aux mesures exposés dans le rapport politique qui lui est soumis par le Comité international de coordination." Je suis saisi d'un amendement par M. Emile Borel qui propose de supprimer les mots "et les mesures". Je donne la parole à M. Emile Borel.

M. EMILE BOREL. Il me semble que si on adopte le texte qui est proposé, c'est à dire les mots "et les mesures", il faudra discuter, non pas la proposition de résolution, mais le rapport du Comité de coordination puisque par ces mots on nous demande d'adopter toutes les mesures qui sont proposées. Par conséquent, je considère que ces mots doivent être supprimés.

M. LE PRESIDENT D'autres orateurs ne s'étant pas fait inscrire au sujet du deuxième alinéa du préambule, je mets aux voix l'amendement de M. Emile Borel. Que ceux qui sont partisans de l'adopter, le manifestent en levant la main.

L'amendement est adopté. Passons maintenant au point suivant: "reconnait, que les nations de l'Europe ne constituent des unités économiques et politiques viables, à même de procurer la sécurité et le progrès social à leurs populations".

Plusieurs amendements ont été déposés. Le premier est soutenu par Monsieur Nicholson.

Cet amendement se réfère au texte anglais et propose de remplacer le mot "isolated" par "séparé", et dans la suite du texte ajouter "as such". Ces amendements ne sont pas facilement adaptable au texte français; il y a dans la traduction une certaine latitude; je crois qu'il vaut mieux rapprocher le texte anglais du texte français. Je donne donc la parole à M.G. Nicholson.

M. C. NICHOLSON. Monsieur le Président vous a dit que le but essentiel de mes amendements était de rapprocher les deux textes, le texte français et le texte anglais. C'est exact, mais il y a un peu plus que cela: mon premier amendement consiste à remplacer dans le texte anglais le mot "isolé" par le mot "séparé". En effet, le texte anglais parle, d'unités économiques et politiques viables et isolées j'ajoute le mot isolé qui n'est malheureusement pas dans votre texte français. L'orateur propose de remplacer ce mot "isolé" par le mot "séparé", car il croit que le mot "isolé" est trop fort. Il pense, par exemple, à la position de la Grande-Bretagne avec ses Dominions; il pense, par ailleurs, à des accords plus récents et il estime qu'il n'est pas exact de dire que les Etats européens constituent des unités isolées. Il propose donc de remplacer ce mot par le mot séparé et, dans le même ordre d'idées, de continuer la phrase en disant: "et en tant que telle, à même de procurer la sécurité et le progrès social à leurs populations. Ajoutez donc les mots "en tant que telle".

M. LE PRESIDENT Un autre amendement de M. Lapie qui se rapporte au texte français, propose dans le texte français, de supprimer le mot "viable" dans la formule des unités économiques et politiques "viables". Je donne la parole à M. Lapie qui est prié de vouloir bien venir parler à la tribune. Personne ne peut parler de sa place. Si vous voulez la parole, demandez-la et veuillez venir parler à la tribune, car on n'entend pas ce qu'on dit.

M. LAPIE. Monsieur le Président. L'Assemblée serait-elle d'accord pour supprimer dans le numéro 1, le mot "viable". Le texte s'écrit ainsi en français "reconnait que les nations de l'Europe ne constituent plus des unités économiques et politiques viables à même de procurer la sécurité et le progrès social à leurs populations". Eh bien, Messieurs, dans le texte français ce mot "viable" a l'air de vouloir dire que les nations de l'Europe, actuellement ne peuvent pas vivre du tout. Eh bien, elles vivent mal, c'est entendu, et c'est pour cela que nous sommes ici, mais elles vivent néanmoins et elles pourraient continuer à vivre plus ou moins bien, même si nous n'arrivons pas à constituer ce que nous voulons constituer. Par conséquent, ce mot, dans le texte français, paraît superfétatoire et même inexact. Je crois néanmoins comme mon collègue Betolaud vient de l'indiquer à l'instant, qu'il est bien entendu, que l'on pourrait se rapporter au texte anglais d'une façon plus serrée, parce que le texte anglais indique que les nations ne sont pas capables de vivre plus longtemps comme des entités économiques et politiques séparées, de vivre plus longtemps d'une façon utile. Je crois donc que la suppression du mot "viable" suffirait à expliquer et à rendre plus clair ce paragraphe

Mr. LESLIE HALE Mr. Chairman, I have no desire to come to this wrong judgement and I have nothing to say against this amendment because I have not told them now what it says, or what it is about, or whether I object to it, or whether I agree with it. I merely came to put the point outside the foot of the body as a whole, but there are people at the back of the room who, I am perfectly certain, do not know what is going on, who cannot follow these amendments, who have no notice of the amendments in front of them and who are having a very uneasy job wrestling with the long conversations which are taking place in the corridor, wrestling with the movement on the whole, of realizing what decisions are being taken; and I'm going to make an appeal that when amendments are read out they should be read out slowly, loudly and decisively and give us sufficient time to turn to our notes and find out what decisions we are going to be called upon to take before we are asked for votes. Yes.

M. LE PRESIDENT L'observation est parfaitement juste. Je demande à tous les délégués de ne pas se livrer à des conversations particulières et s'ils ont des propos à échanger, d'aller les échanger en dehors de la salle. D'autre part, je demande à tout le monde de rester assis.

Je suis saisi par M. Betolaud d'un autre amendement sur le même point. Il propose de rédiger l'ensemble du paragraphe de la manière suivante: "Reconnaît que les nations de l'Europe ne sont plus à même, comme unités économiques et politiques isolées, de procurer la sécurité et le progrès social à leurs populations." Je donne la parole à M. Betolaud.

M. BETOLAUD Mesdames, Messieurs, J'ai constaté qu'il y avait une divergence profonde dans les rédactions des textes français et anglais. Et, m'appuyant sur les observations de M. Lapie qui tout à l'heure proposait la suppression du mot "viable", j'ai essayé de condenser le texte français, de manière à le rapprocher du texte anglais, et c'est la raison pour laquelle je vous propose la rédaction suivante: "Reconnaît que les nations de l'Europe ne sont plus à même comme unités économiques et politiques isolées, de procurer la sécurité et le progrès social à leurs populations." C'est concrétiser la pensée de M. Lapie, le mot viable disparaît; il ne correspondait pas au texte anglais; je crois que le texte que je vous propose est plus condensé mais contient les idées essentielles, c'est pourquoi je le sou mets à votre agrément.

M. PAUL RAMADIER Il s'agit dans les trois amendements qui ont été développés, beaucoup plus d'une discussion de traduction que de fond et notamment de l'équivalence des textes français et anglais. J'ai l'impression que nous ne pourrions pas voter clairement dans l'état actuel des choses. Je vous propose de renvoyer ces trois amendements à un comité de rédaction qui pourrait être composé des auteurs des amendements. Je pense qu'ainsi la chose pourrait être mise au point.

(Vote par acclamation).

La proposition est adoptée. Mais sur le paragraphe premier je suis également saisi d'un autre amendement qui est déposé, par M. Anderson. Pour éviter toute équivoque, j'indique que les amendements continuant à être reçus de cette manière par les membres de la commission, nous pouvons encore en proposer.

M. MACKAY M. le Président. I want to suggest that, in order that we can get through our business in an intelligent way and in an orderly way, that we invite at once a committee of one delegate from each country, one person from each delegation; that all amendments should be in by two o'clock; that the committee should also receive the names of people who want to speak on amendments or on each of the paragraphs of the resolutions; that the committee should meet between now and two o'clock, so as to arrange an order of business for this afternoon so that they will have each clause and amendment and speakers ready by two o'clock, that the amendments be printed or typewritten so that every delegate has a copy of them and that, after two o'clock, we proceed to take each section of the resolution and the amendments and the speakers one by one in accordance with the decisions of the committee. And if that proposal is agreed to, that we should adjourn now, after we have appointed the committee, to enable the committee to do its work, and that all delegates who have amendments should put them in at once between now and 12.30 of the committee. I beg to move.

M. LE PRESIDENT Messieurs, Vous avez entendu la proposition de M. Mackay,

Quelqu'un m'a demandé la parole.

. I only wanted to get one point quite clear. We spoke about our submitting having it distributed in typewritten form. It is quite clear that the delegates can't do that and I just wanted to be quite sure that if we have made the amendment in written forms, they will then be typed by the staff and distributed.

M. PAUL RAMADIER Je pense que le mieux serait que nous chargions le bureau qui demandera à un délégué de chaque délégation de se joindre à lui, de se réunir à midi et demie, et, pendant la demi-heure qui nous reste, au lieu de prendre le paragraphe 2, je vous proposerais d'écouter les représentants qui sont ici indiqués à titre d'observateur et qui ont demandé la parole. Chaque délégation est priée de vouloir bien me faire connaître le personne qui la représentera au comité restreint qui se réunira à midi et demie.

La séance est reprise. Les délégations qui n'ont pas encore remis les noms sont priés de les donner à midi et demie. Nous allons entendre, en fin de séance, les représentants des pays qui sont venus comme invités à titre d'observateur et qui ont demandé de faire une communication à la commission. Je donne la parole à M. Damail de la Bolivie.

Monsieur Damail, n'est pas là? Je donne la parole à M. Apponyi de la Hongrie.

Monsieur Apponyi, n'est pas là? Je donne la parole à M. Topalovic de la Yougoslavie.

M. TOPALOVIC Mesdames et Messieurs, Je vais vous faire une déclaration au nom d'une organisation de socialistes des pays du Sud-Est européen qui se trouvent sous la domination de la dictature bolcheviste. Nous nous sommes réunis en tant que socialistes, nous allons former un bureau socialiste international. Nous prions le congrès de prendre en considération les organisations du type international qui sont accoutumées à travailler ensemble et qui ont dépassé déjà le cadre des organisations nationales. Nous autres, socialistes de ces pays, nous sommes à votre disposition pour contribuer par nos efforts à la réussite de cette organisation. Nous vous prions de comprendre le représentant de nos pays dans le cadre des organisations et institutions que vous êtes en train de créer. D'autres observations: si vous voulez assurer la collaboration de nos pays, si vous voulez donner l'expression complète à cette idée de l'unité européenne, nous vous prions de prendre en considération que dans nos pays des réformes et des changements ont eu lieu qui ne peuvent plus être évités et qui sont définitifs. Dans nos pays, il ne reste des groupements sociaux que ceux des paysans et des ouvriers et par conséquent la collaboration de nos pays ne peut-être assurée en premier lieu que par celle d'une collaboration de ces groupements sociaux, qui sont vraiment représentatifs pour nos pays. Et nous vous prions qu'en formant les organismes qui doivent collaborer dans le but que vous poursuivez, de bien veiller à ce que ces deux forces soient dûment représentées. En faisant ces observations, nous croyons que nous vous indiquons la route pour assurer notre collaboration et pour donner l'expression à cette idée de l'Europe unifiée.

M. LE PRESIDENT La parole est à M. Apponyi de Hongrie.

M. APFONYI Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs. Si je prends la parole dans cette assemblée au nom d'un des peuples qui n'y sont pas officiellement représentés, c'est que je veux aussi affirmer comme vient de le faire M. Topalovic, notre profonde volonté d'être entendus comme faisant partie de l'Europe une et indivisible. La ligne arbitraire qui divise l'Europe actuellement, n'a rien à voir à notre qualité d'Européens et s'il m'est permis de dire, Européens peut-être qui sont beaucoup plus conscients et conscients depuis beaucoup plus longtemps que les nations plus heureuses de leur qualité d'européennes. En effet, nous avons vu depuis longtemps, au cours de notre histoire millénaire, d'autres nations de l'Europe orientale combattre pour rester européennes. Nous avons été les premiers exposés à toutes les attaques venant de l'Est, à toutes les attaques asiatiques qui menaçaient la civilisation européenne et la civilisation chrétienne. Donc, s'il m'est permis d'user d'une métaphore notre orgueil est un peu le même que celui de ce citoyen américain naturalisé qui a été une fois attaqué comme pas américain cent pour cent; la dessus il a répondu à ceux qui l'avaient attaqué: "Gentlemen you can't help being Americans, but I'm American by choice". Eh bien, c'est ce que moi, c'est ce que nous répondons à ceux qui doutent de notre droit de faire entendre notre voix dans le concert européen: Vous, nations plus heureuses, plus développées, plus civilisées, plus nombreuses, plus riches et plus puissantes que nous: "You can't hel being Europeans, but we are Europeans by choice". Nous nous sommes battus contre l'invasion turque et nous nous sommes battus contre toutes les tentatives de l'Asie de submerger l'Europe et nous entendons conserver, défendre notre qualité d'Européens et de chrétiens contre toutes les attaques venant à cette heure-ci, attaques qui ne nous menacent pas seulement nous, mais qui menacent tout le monde civilisé. Nous vous prions de nous entendre, nous vous prions de nous considérer comme étant européens autant que vous-mêmes et nous vous prions de discuter et de réfléchir à nos problèmes dans le seul esprit compatible avec celui de l'illustre assemblée, l'esprit de la liberté, de la justice et de l'unité.

M. LE PRESIDENT La parole est à M. Pilsudski, de Pologne.

M. Pilsudski n'est pas là? La parole est à M. Duchacek, de Tchécoslovaquie.

M. DUCHACEK Mr. Chairman, Ladies and Gentlemen, I should like only to put one question for your consideration. We are very grateful that we have been invited to this Assembly as observers. Now, when we read the draft of the resolution and when we try to outline an amendment, we are in a difficult position, because we see that no amendments from the eastern European countries could find a favourable response. Now I should like only to put before you the following question: We are here as observers, our question is: Are we going to be the observers at the further meetings or what may come of a decision? Some of us wouldn't like to have the impression that we have been invited here in order only to be excluded afterwards. Therefore, I beg you to consider that here, if we are to make a United Europe in the future, and that is the aim of those countries which are, for the present time, not free. Thank you very much.

M. PAUL RAMADIER Je veux m'associer aux paroles prononcées par les orateurs que vous avez entendus tout à l'heure. Les voix qui nous viennent de l'Europe orientale nous sont particulièrement chères et précieuses à cette heure. Elles

représentent une inspiration profonde et courageuse pour l'union de l'Europe. Et elles sont d'autant plus chères à nos coeurs que ce sont des voix qui s'expriment malgré notre crainte en faveur d'une Europe pacifique et pacifiée. Je suis certain d'être l'interprète de tous en adressant à ceux de nos collègues qui sont venus de ces pays, l'expression de notre solidarité la plus entière.

Je prie les membres de la commission de l'organisation des débats de venir tout de suite au bureau. Les membres de la commission de rédaction du paragraphe 1 qui ont été désignés tout à l'heure sont priés de vouloir bien également venir au bureau, et que la commission se réunisse tout de suite. Je vous prie de venir vous asseoir aux premières tables, et les personnes qui ne sont pas déléguées sont priées de ne pas s'asseoir aux tables de devant, mais d'aller dans le fond de la salle.

Nous allons discuter maintenant le paragraphe 2 dont je donne lecture. Le texte français et le texte anglais ont été distribués. On prend acte avec satisfaction, des premières mesures qui viennent d'être décidées par certains Gouvernements européens, en vue d'une coopération politique et économique, mais on constate que les organismes récemment créés ne sont pas à même de résoudre de façon durable les problèmes graves et urgents qui se posent.

Je donne la parole à M. Wistrand, délégué de la Suède.

M. WISTRAND Messieurs et Mesdames,

Sans doute c'est un événement d'une importance très considérable auquel nous assistons ces jours-ci dans ce pays hospitalier, entourés de tant de monuments d'une civilisation pacifique, et pourtant imbue des traditions d'un grand passé.

Les idées qui nous ont unis à ce Congrès sont à exécuter et nous ont remplis d'un sentiment de grande responsabilité.

Le temps de la discorde est passé et doit être passé à jamais entre des Etats, qui ont reçu l'empreinte de la même civilisation, la même conception de liberté et d'humanité, devenues d'autant plus chères, plus elles sont menacées. Nous sommes conscients de la noblesse de notre tâche, de l'ampleur de nos devoirs.

Les résolutions qui nous sont présentées expriment d'une manière admirable mais très étendue, le but de nos efforts. Mais il faut qu'on ne supprime pas parmi nous le sentiment des difficultés qui s'élèvent et qu'il faut surmonter. C'est nécessaire afin que le feu sacré allumé ici, ne soit pas qu'un feu d'artifice, brillant pour le moment, mais vite éteint. En d'autres termes, il faut que notre oeuvre soit examinée consciencieusement, surtout du point de vue des possibilités de l'introduire dans la politique pratique de nos pays. Dans plusieurs pays - peut-être dans la plupart des pays qui sont représentés ici - ni l'opinion parlementaire, ni l'opinion publique ne sont encore assez préparées à accueillir des points de vue trop précisés. Il faut les préparer et il faut marcher lentement pour être suivi et pour arriver au but. Il faut que cette oeuvre formidable, que nous visons à accomplir, soit fondée sur une base solide et il est donc nécessaire qu'on ait eu le temps de soumettre les détails à des études approfondies. Nous n'avons pas eu le temps suffisant et ici nous ne l'aurons pas davantage pour accomplir cette tâche. Il faut donc que nos résolutions soient courtes, et simples générales. Il faut que le sentiment de ce qui nous unit domine et non pas ce qui nous sépare. Mais il faut aussi qu'on ne néglige pas les problèmes énormes qui s'offrent à nous. Après cette conférence, c'est le travail véritable qui commence, un travail dur et difficile, mais aussi un travail

décisif pour l'avenir de l'Europe et de sa civilisation de laquelle nous avons tout reçu et à laquelle nous devons tout.

M. J.M. DRAPIER Mesdames et Messieurs. Monsieur le Président, je voudrais commencer par une mise au point; étant donné que je me trouve être un collaborateur direct de M. Spaak, il pourrait maître dans l'esprit de certains délégués certaines conclusions de ma présence parmi vous. C'est à titre strictement personnel que je me trouve ici et non point pour y représenter le premier-ministre belge. J'ai été surpris de voir la délégation belge présenter une résolution, qui est loin de couvrir la résolution qui nous est proposée. C'est une résolution au paragraphe quatre à l'alinéa commençant par les mots "recommandera des mesures immédiates propres à établir progressivement tant sur le plan économique que sur le plan politique, l'unité nécessaire de l'Europe."

La délégation belge, au lieu de donner de nos délibérations une image complète souhaiterait que l'on portât la modification suivante à ce texte: "Il s'agit d'établir, tant sur le plan économique que sur le plan politique et social, l'unité nécessaire de l'Europe." Nous vivons actuellement, la Belgique et la Hollande en collaboration intime, une expérience précieuse pour l'Europe. Une unité qui est en voie de réalisation nous en fait apparaître l'intérêt puissant. Il y a à indiquer les législations et les réglementations sociales dans les pays qui entendent nouer des liens économiques et des liens politiques. L'alliance et l'association politique ont parfois des conséquences qui rendent la tâche plus difficile. Ce que demande la délégation belge, c'est encore que ce congrès exprime de façon précise ce qu'il entend par des Etats démocratiques. Au paragraphe 5, nous demandons aux Etats démocratiques en leur annonçant la possibilité de se grouper au sein de la Fédération que nous souhaitons créer que l'on indique que l'union devra demeurer ouverte à toutes les nations de l'Europe vivant sous un régime démocratique et qui s'engageront à respecter la Charte des droits de l'homme. Je crois que l'essentiel pour nous et pour nos opinions publiques respectives c'est qu'elles sachent ce que nous entendons par les droits de l'homme et ce que nous entendons par un régime démocratique. Il est pratiquement impossible qu'au sein d'une assemblée comme celle-ci d'improviser des solutions et la seule solution pratique possible consiste à créer parmi nous une commission qui, sans désespérer, se mette à travailler ces deux questions, rédige un projet de charte; l'on peut, soit se référer à la charte que l'on y prépare, soit la modifier, soit la compléter de manière telle que le texte auquel on se réfère soit un texte connu sur lequel on se soit mis préalablement d'accord. Et puis, il s'agit encore de définir ce qui est un régime démocratique. Et alors, encore, nous demandons que cette même commission à laquelle nous impartirions un délai déterminé et bref, soit chargée de nous apporter ses conclusions. mais en attendant, et dès à présent, il faut bien que nous disions ce que n'est pas un Etat démocratique. Et c'est pourquoi, Mesdames et Messieurs, la délégation belge, comportant dans son sein toutes les nuances de l'opinion publique de mon pays, vous propose de proclamer ceci: Que le Congrès donne mission à la même commission de lui proposer dans le même délai une définition du régime démocratique, étant dès à présent, entendu que ne pourra prétendre à cette qualité, notamment le régime qui, en droit ou en fait, a provoqué dans l'Etat qu'il gouverne, la confusion des pouvoirs exécutifs et judiciaires en supprimant avec l'indépendance du juge, la sauvegarde des justiciables. Nous demandons encore que soit exclu de la notion des peuples démocratiques et des régimes démocratiques celui qui n'assure pas la liberté de la presse ni la libre circulation de toutes les oeuvres de la pensée et de l'art. Nous demandons donc expressément encore que nous disions que n'est pas démocratique le régime qui provoque ou tolère l'existence d'un appareil policier nanti, en droit ou en fait, des pouvoirs de priver tout citoyen de sa liberté sans que soit ouvert à celui-ci un recours

judiciaire efficace permettant à une autorité indépendante d'apprécier les motifs de la détention et de la faire cesser s'ils ne sont pas fondés sur une infraction à une loi publiée. Enfin, nous demandons que nous proclamions qu'en tout cas, ne puisse se déclarer démocratique, le régime qui supprime en droit ou en fait, le libre exercice d'une opposition politique agissant dans le cadre des lois protectrices de la liberté de pensée, de réunion et d'expression. C'est ainsi, Mesdames et Messieurs, que je terminerai, en signalant une des préoccupations dominantes de la délégation belge. Nous sommes ici pour circonscrire une nébuleuse, pour lui donner ses premières frontières, pour lui donner son premier cadre que progressivement nous réduirons jusqu'à ce que nous ayons pu la ramener à la forme d'une masse sure et compacte. Et si nous pouvons faire naître à travers nos pays un très vaste espoir ce ne peut être qu'en étant extrêmement clair. Et si nous voulons être appuyés, soutenus, portés dans chacun de nos pays par de grands mouvements populaires, c'est vers les travailleurs organisés que nous devons nous tourner, c'est vers les forces librement rassemblées au sein des syndicats libres que nous devons porter l'essentiel de nos espoirs et la clarté de nos propositions. Et c'est pourquoi, avec la même unanimité, la délégation belge vous propose d'ajouter à votre résolution un texte qui portera la numéro 9, si vous le voulez bien, qui s'insérera donc entre l'actuel no. 8 et l'actuel no. 9, ce dernier prenant le chiffre 10, et le dernier le chiffre 11. Et cette proclamation serait la suivante: "Le Congrès assigne dès à présent pour mission à l'Europe unie de réaliser progressivement la démocratie sociale dont l'objet est de libérer l'homme de tout asservissement et de toute insécurité économique, comme la démocratie politique tend à le protéger contre l'arbitraire des pouvoirs". Si vraiment de notre Congrès sort ce vaste appel, j'affirme, qu'en ce qui concerne les travailleurs de mon pays, cet appel sera entendu. J'affirme que si avec clarté nous disons exactement ce que nous ne voulons pas d'abord, ce contre quoi nous nous dressons de toute la force de notre être, ce que nous voulons en fin de compte, ensuite, nous aurons avec nous l'essentiel des peuples européens et nous ferons l'Europe.

M. PAUL REYNAUD (France) Le paragraphe 2 dont vous êtes actuellement saisis constate l'insuffisance des institutions actuelles pour résoudre le problème européen. Je l'approuve entièrement, et je pense que la seule institution capable de sauver l'Europe est l'Assemblée européenne. C'est là le point névralgique. Suivant ce que vous allez décider en ce qui concerne cette Assemblée européenne, et notamment son recrutement, le Congrès de La Haye sera une date dans l'histoire de l'Europe ou bien ce sera une déception de plus à ajouter à tant de déceptions.

Le rapport politique nous propose une Assemblée composée de députés et de quelques autres nommés par des députés appartenant aux parlements des divers pays. Ce sont les députés qui s'ééliront eux-mêmes. Or, ces députés, quel mandat ont-ils reçu? Ils n'ont pas reçu d'autre mandat qu'un mandat purement national, exclusivement national. Ils n'ont en rien reçu un mandat européen. Ils ont reçu mandat de défendre les intérêts de leur propre pays et souvent aussi, disons-le, les intérêts de leur propre circonscription électorale.

Dès lors, l'Assemblée qu'on nous propose ne peut pas être une Assemblée européenne, d'esprit européen: ce sera un club de députés nationaux.

(Applaudissements).

L'opinion publique de nos divers pays restera absolument indifférente à cette création. Elle se contentera de railler le goût qu'ont les députés, des voyages assortis de réceptions.

(Sourires).

Pourquoi les progrès de l'unité européenne ont-ils été aussi lents? Nous avons à cet égard un témoignage précieux, celui d'un homme qui a joué un rôle éminent dans les conférences où s'est débattue la question de l'Europe. Il s'agit de M. Spaak qui a joué un rôle considérable, en sa double qualité de premier ministre et de ministre des affaires étrangères.

Quel est le jugement de M. Spaak? Il a dit publiquement: "Pour réussir il faut que les peuples bousculent les Gouvernements".

(Applaudissements).

Créer une Assemblée, c'est l'occasion ou jamais de donner la parole au peuple. Et que nous propose-t-on? On nous dit: "Silence au peuple. C'est entre camarades, entre députés qu'on va se choisir soi-même et s'envoyer siéger dans les capitales d'Europe, les plus agréables suivant la saison."

(Rires).

C'est sur ce point que nous ne sommes pas d'accord. Nous pensons fortement que le problème est de convertir les peuples à l'idée européenne pour qu'ils laissent leurs dirigeants libres d'agir pour le bien commun de l'Europe. En fait que se passe-t-il dans les conférences? Les ministres qui ont derrière eux leur parlement, qui savent à l'avance quelles critiques seront dirigées contre eux s'ils cèdent sur tel ou tel point, sont les avocats de leurs intérêts nationaux. Personne ne parle au nom de l'Europe, et la conséquence inévitable est que les ministres ne se mettent pas d'accord.

Il est vrai qu'il y a une solution. On donne un communiqué déclarant que tout va bien et qu'on va nommer des experts. C'est descendre une marche de plus et s'éloigner un peu plus encore de la solution, car les experts n'ont aucune qualité pour juger des problèmes nationaux, à plus forte raison des problèmes européens. Les experts sont directement responsables, l'expert financier envers le ministre des finances, l'expert économique envers le ministre de la production et du commerce, si bien que fatalement la solution ne peut être acquise.

Je vais prendre un exemple. Nous causons en ce moment avec l'Italie sur la possibilité d'une union douanière. Supposez que la barrière douanière proprement dite soit supprimée.

Pensez-vous que le problème serait résolu? Pas le moins du monde, car il y a encore entre la France et l'Italie, en matière de charges de sécurité sociale, une différence telle que c'est un premier problème à résoudre avant le second dont parlent les journaux. Si bien que vous êtes là en face d'un grand problème politique que les experts sont absolument incapables de résoudre et cela prouve que le problème ne peut être résolu que par les hommes d'Etat.

Il est vrai que le rapport nous avait laissé une espérance. Il nous avait dit: Oui, vous avez raison, il faut une assemblée européenne, c'est entendu, mais plus tard, à une date indéterminée.

Je regrette de vous dire que l'Europe n'a pas le temps d'attendre, que l'Europe est pressée car elle est en péril, et je pense que sur le chapitre de la sécurité, il n'est pas besoin de s'attarder beaucoup. Les informations que nous recevons tous de l'Amérique nous prouvent que nous assistons, dans le monde, à une immense course aux armements. Je ne sache pas que jamais dans l'histoire une course aux armements se soit terminée autrement que par la guerre. Mais même si elle se terminait par la capitulation de l'un des deux géants qui sont face à face, vous voyez les conséquences considérables sur la reconstruction européenne. Et si c'était la guerre vous savez ce que cela signifierait pour nous tous, car nous en avons tous eu l'expérience, et ce que cela signifierait, si nous nous montrions incapables d'agir en commun comme pendant la guerre précédente.

Et vous pensez qu'il ne faut pas se presser, que nous avons le temps, qu'on en parlera plus tard, de cette Assemblée européenne qui seule peut créer une Europe? Je ne sais pas si le sentiment général est ici que la restauration de l'économie européenne est facile avec une Europe coupée en deux, mais je crains, pour ma part, qu'elle ne soit extrêmement difficile. Cette pauvre Europe qui, avant la guerre, exportait quatre millions de tonnes de charbon, en importe aujourd'hui trente millions de tonnes. Or, le charbon qui a voyagé pendant 20 jours coûte aussi cher du fait, de son voyage qu'il nous coûtait sur le carreau de la mine dont il a été extrait, ce qui signifie pour l'Europe une augmentation du prix de revient considérable. Et je passe sur la coupure de l'Europe en deux alors que l'Europe de l'Est nourrissait l'Europe de l'ouest qui lui fournissait des machines.

Mais, direz-vous, il y a l'aide américaine. C'est vrai. Mais si généreuse soit-elle, l'aide américaine est provisoire, d'abord, puisqu'au maximum elle ne durera que cinq ans. L'aide américaine est insuffisante puisqu'elle ne nous permet pas de faire face à la totalité de notre déficit en dollars. La France par exemple, recevra cette année 33% de dollars de moins que l'an dernier.

Enfin l'aide américaine est aléatoire parce qu'elle dépend d'un vote annuel du Congrès, qu'elle dépend de l'état du marché, qui dépend lui-même de la récolte, des grèves, etc.

Est-ce que vous ne pensez pas que les armements intensifs auxquels l'Amérique se livre aujourd'hui, et la constitution de Stocks, auront pour effet une hausse des prix? S'il y a une hausse des prix en Amérique, cela veut dire que l'aide américaine diminue, proportionnellement à cette hausse. En tout cas, les Etats-Unis ne continueront à nous donner leur concours, ils n'ont cessé de nous le dire, que si nous savons nous réformer nous-mêmes. C'est donc de nous qu'il s'agit en ce moment, de notre clairvoyance, de notre volonté. Il faut procéder à une nouvelle distribution du travail en Europe, créer un grand marché de l'ouest. Il faut, par exemple, qu'il soit possible en Europe de fabriquer ces machines modernes, comme par exemple des machines à calculer que nous ne pouvons pas fabriquer parce qu'en Amérique, quoique l'ouvrier américain soit payé beaucoup plus cher, le prix de revient est beaucoup plus bas, parce que le marché est plus grand.

C'est dans ces conditions que, pour apporter notre conclusion, nous avons déposé, mon ami Edouard Bonnefous, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française et moi, un amendement qu'il viendra défendre tout à l'heure à l'article 4 et qui crée l'Assemblée européenne.

Nous avons voulu nous tenir à égale distance des dangers celui de la chimère de créer tout de suite un parlement européen fixant des

lois et aussi celui de l'impuissance. Car s'il est vrai que la nature ne fait pas de sauts et qu'il faut avancer pas à pas, il est capital que le premier pas ne soit pas un faux pas.

(Applaudissements).

C'est, je crois, l'erreur commise par le texte qui nous est soumis. Nous prétendons garder les pieds par terre en demandant la constitution d'une Assemblée européenne qui soit vraiment européenne parce qu'elle sera élue par des Européens pour s'occuper de l'Europe, au suffrage universel.

Nous pensons qu'il faut capter la source d'une souveraineté nouvelle en nous adressant à la souveraineté européenne. Nous pensons que c'est en qualité d'Européens et non en qualité d'Anglais, de Français ou de Néerlandais que les électeurs doivent voter, et nous croyons que c'est ainsi, en frappant vivement l'imagination des peuples, que nous arriverons à résoudre le problème.

Au fond, que demandons-nous? Nous vous demandons de faire tout de suite ce que le rapport nous propose de faire plus tard, en oubliant de dire pourquoi il vaudrait mieux le faire plus tard. C'est la raison pour laquelle nous pensons que chacun des membres de ce Congrès qui font partie de leur parlement national, devrait déposer une proposition de loi et la soutenir, proposition aux termes de laquelle dans l'année en cours, au suffrage universel, suivant le mode électoral qui plaira à chaque pays, devrait être nommée une Assemblée européenne à raison d'un député pour un million d'habitants. Ce qui signifierait pour la France 41 députés, pour l'Angleterre 46, si je ne m'abuse.

Voilà la proposition précise sur laquelle nous vous demanderons tout à l'heure de voter. Suivant que nous aurons fait du neuf, mais du vrai neuf, en écartant le club des députés nationaux pour y substituer une Assemblée européenne, cette conférence sera jugée par le monde, aussi bien par la puissante démocratie américaine que par chacun des pays que nous avons l'honneur de représenter ici.

Prenez garde! Jacques Bainville disait que pour faire une fédération il faut un Etat fédérateur. A l'Est il y a un Etat fédérateur, à l'Ouest il n'y en a pas. Mais Jacques Bainville se trompait car il est arrivé, dans l'histoire, notamment à la grande démocratie américaine, de se rassembler en face d'un grand péril pour atteindre un grand dessein, c'est cela que nous devons faire. Et pendant qu'à l'Est de l'Europe nous voyons cette immense Fédération se constituer, brassée par les mains puissantes des Soviets, il faut que nous, par notre compréhension, par notre courage et par notre audace, nous arrivions au même résultat, non pour opposer l'Ouest à l'Est, mais pour rendre l'Ouest capable de vivre, ce qui est en question.

(Applaudissements).

Nous pensons que se cantonner dans l'antique communisme, c'est purement négatif, et que ce n'est pas avec des négociations que l'on construira l'Europe. Ceux qui n'aiment pas l'Europe de l'Ouest - il en est, vous le savez - déclarent que cette pensée, que ce mouvement, sont une pensée et un mouvement réactionnaires.

Qu'est-ce donc qu'un réactionnaire? C'est un homme qui vit avec le visage tourné en arrière, qui n'accepte pas les temps nouveaux, qui réagit contre le courant qui emporte le monde, au lieu de le précéder et de le diriger. Vous allez montrer, je l'espère,

tout à l'heure, que vous n'êtes pas des réactionnaires, que vous savez avoir ces vertus indispensables au temps tragique dans lequel nous vivons, que vous n'acceptez pas que cette conférence soit une conférence de plus, avec des discours magnifiques, sans une décision ferme.

C'est parce que nous n'acceptons pas cela que nous vous disons: ne craignez pas les peuples, pensez à la parole de ces peuples et faites appel à eux. C'est eux qui vous sauveront.

(Applaudissements).

M. LE PRESIDENT La parole est à Mr. Macmillan.

Mr. MACMILLAN Monsieur le Président, I am fully conscious that by asking me to speak to this great assembly, you are paying a tribute to the large and enthusiastic British delegation of which I am proud to be a member. And when I cannot claim to speak on their behalf in every detail, I think that what I shall say will be generally in accordance with their views; At any rate I shall be very brief. No one, who has spent, as I have done, nearly all my adult life either actively engaged in war or seeing the results of war could fail to feel a sense of deep emotion at the gathering which we took part in yesterday, and this great congress marks in my view one of the few hopeful signs of progress since the war. I am therefore, and I think my friends are therefore particularly anxious that we should in the final conclusions to which we come strike just the right note. We should neither go too slow nor too fast, but we should be conscious of the immense tasks before us and grasp them with courage and also approach them with circumspection. Many of us in this hall and at their gatherings have long been associated with movements for the greater union of Europe. But many more have only come to take this view because of the hard pressure of realities. It is the terrible conditions of Europe as a result of the second war, which have brought many of us to the conclusion that new and novel means must now be taken which we would not have supported under any other conditions. I am conscious that the peoples who we represent, the great mass of the populations of our countries have come - if they have come - to support us, do so for the same underlying reasons. It is the worsening and terrible conditions under which we live, the grave threats which menace us which we hope will make them willing to make sacrifices of traditional matters, which would certainly not have been acceptable under any other conditions.

I am therefore anxious only about two things. First let us remember that, as it were, we are enjoying the progress because of the deterioration of Europe and, if economic conditions should improve, political tension will relax and we may have a more difficult task in persuading our fellow countrymen to take these novel steps. Therefore, in spite of the eloquent speech to which we have just listened, I find myself content with the terms of this resolution as it stands. I do not think there is very much wrong with it. Everyone would like to draft a few words differently. But I think, broadly speaking, in this resolution we have hit just that right position between two courses of asking the peoples to go further than in fact they will do. There is only one thing that I would like to add. In clause two, I am sure it is not intended, but I think we are perhaps a little ungenerous to the work of the governments subjunct. I can speak with the more freedom as I am not a supporter of the government in power in my country. Nevertheless I recognise the very great progress which has been made of recent months and I would not

like us even to seem to be ungenerous in recognising what they have done. I also believe, as the clause says, that the measures taken and the organisation created are insufficient for a lasting remedy. I hope we shall gladly recognise what has been done by the Governments of Europe and the mood in which they are now approaching these problems. In fact, I think any of us, honest to ourselves, would say what an immense forward movement has been made in these last two years. When I look back upon the history of these two years I think we have a great deal for which to be thankful, as to the forward movement in which we are engaged. Therefore I think perhaps with the traditional caution of my country I would like just to read this clause: Let us not shrink back; let us not be led into making proposals that are not practical. Let us at any rate seize the ground and consolidate it as we gain each position and be sure that we do not take up positions from which we may ultimately be driven. Therefore I think that this resolution, and I think that broadly speaking my friends agree with me, represents a wise, broad and useful contribution, and I hope that it will be passed broadly as it stand.

Mr. DUNCAN SANDYS Mr. Chairman, ladies and gentlemen. As chairman of the executive committee of the international committee for the movements of European unity, which is organizing this conference, I will, if you allow me, intervene for just one moment on a question of procedure and at the same time a question of principle. I want to move a resolution which either is accepted without a vote or is not worth putting to you at all, which has arisen out of the proceedings of this conference and which arises out of numerous contacts which I have had, which other members of our committee have had with delegates. The resolution I wish to put to you is this: that, as evidence of our sincere desire to unite the people not only of western Europe, but of all Europe, the political committee express the wish, that Europeans from all countries should in the further proceedings of this congress, enjoy a status of complete equality. Only a very few words, I think, are needed. First of all I would like just to explain the reason why, in the first place, we decided to invite persons from Eastern Europe and from Spain in the capacity of observers. The reason was that at that time we did not know how representative would be the people we were able to obtain. Today we find that we have as the chairman of our cultural committee Signor de Madariaga, we have heard the speech of Monsieur Gafencu yesterday, we have also amongst us and that is perhaps the most difficult case of all, we have a very representative delegation of people from Czechoslovakia. Those men who are here from Czechoslovakia, several of them, were invited as full delegates before the overthrow of free government in Czechoslovakia the other day. And it seems altogether illogical, that people who were invited as delegates should, through no fault of their own, become observers. At any rate if this conference wishes to make clear to the world that it stands for the unity of all Europe, it seems that it is not for us, to pull down an iron curtain between some of our members and the others.

Mr. KRISTENSEN Mr. Chairman, I should like to make a few remarks in support of the remarks made by the Swedish delegate, Mr. Wistrand. I think and I think the Danish delegation will agree with me, that it would be more happy to have a short resolution than a long and detailed one. If you will remind yourselves of the discussion we had this morning, I think, ladies and gentlemen, that you'll agree with me that it will prove difficult to vote unanimously on all the detailed

points of the resolution which is placed before us. I think it is very important for the results of this conference that the resolutions which are voted here should be voted as near as possible to unanimity. If that be not so, I am afraid that the purpose of the conference may in some respects be negative instead of positive and it goes without saying, that it is more easy to get unanimity concerning a few points than concerning a large number of points. Besides I think it is too early to go into details at the present time concerning the future organization of Europe. If we remind ourselves of the purpose of this unique conference, I think most of us will agree, that there are two points which stand out as the most important ones. Firstly, I think the purpose of this conference is to be a manifestation of the sincere desire of the peoples of the European countries to unite the forces, economic, political and spiritual forces, of countries more effectively than they have been united hitherto. And secondly, I think it must be the purpose of this conference to stress the view that this unification of the forces of the European countries is not only a business of the Governments, but it is a business of the peoples, the entire peoples of the European countries. The Governments and representatives of the Governments, or at least sixteen of the European Governments have been assembled in Paris and discussed the Marshall Plan. This is the business of the Governments, but the wider point of view which we are discussing here, is not only a business of the Government but it is a business of the entire peoples of all the European countries and this is why we are here as representatives not of the Governments but of the Parliaments and other institutions in our different countries. We are here as parliamentary people or trade unionists or as employers, or university people or whatever the case may be. I think, ladies and gentlemen, that these two main points stand out, that it should become a manifestation of the sincere belief of the European peoples in greater unification and that it should be pointed out that this is a business not only of the governments, but of the peoples. But in order to achieve this purpose I think it is very important, yes, I think it is urgent, that the resolutions that come from here are unanimous, that we don't split our forces but unite them, therefore I should like to recommend that, when we are now proceeding forwards, you give your votes to such amendments, that will make the resolution shorter and more general and less detailed, than it is. I think it is important too, that we shall, when we come home to our different countries, get the support of our different governments, that we shall not make this position of our government more difficult when it is in voting detailed programs which they are not able to support at the present time. I think too that it is very important, that we should not split the political forces in the European countries. As you all know there has been a tendency for some political parties to meet separately. I think it is very important that we should all be together, that we should not go from one conference into another conference. In stressing these general points of view I should like to ask your attention for two amendments which have been put forward by the Danish delegation. One is an amendment of paragraph seven. Where we support the view that the text which reads as follows: I take the French text: "Affirme que l'unique solutions des problèmes allemand" and so on, that is to say, that it is the only solution to the German problem that we shall have a European Federation. We move the amendment that we should say it is the best solution of the German problems, instead of the only one. Another, which is more general, is the amendment to the resolution in the front page, section 2 reads as follows. I again read the French text: "Le congrès a un accord avec les principes et les mesures exposé

dans le rapport politique qui lui est soumis par le comité international de coordination reconnaît," and so on. We have the amendment that this specific reference to the detailed report which has been placed before us should be deleted. I do not think it would be possible to get unanimity in this large assembly, concerning all the detailed points to this report and I do not think it would be necessary. Therefore we propose that we should only say: "The congress agrees upon the following" and so on. I think in making in this way our resolution more general and more short we should reach two purposes. Firstly I think it will have more vigour, yes, the shorter you speak the more vigorously you speak, and secondly I think it will be more easy to get unanimity and that, I think, is essential for reaching the main purpose of this conference.

Mr. INGEBRETSEN Mr. President, I think the European idea to be a brilliant ideal and I think that this congress' most valuable initiative to place the problems before the face of the peoples, but I agree with my Danish and Swedish colleagues that it is a very difficult task we are standing before. And we will have to be cautious not to spoil the possibilities to transfer the ideal into political realities. We have the difficult task to unite nations that do not wish anything more than to continue their independent life as individual nations and to that there is in my people and in your peoples big differences on the political life and it is necessary that we are marching along together. One can say that the socialist parties I have learned to know show this congress a cold hand; but if we shall succeed and unite Europe it is urgent that we can march together with the socialists. This is the base of a united Europe that we unite the peoples and therefore I think we shall be very cautious not to adopt resolutions that make this world more difficult than it ought to be. And I should like to propose to the committee that they will try to draft a resolution that concentrates itself on the one thing I think is the most necessary at this moment, and that is to say to the parliaments, that we think it most urgent, that the elect members representatives to assemblies can have that authority with all the authority of democratic countries, the authority come of the elections by the people. This congress, however important it may be, has a remarkable lack of authority. And the preparations a remarkable lack of studying the questions through and through. It is necessary, if we shall succeed with that brilliant ideal of this congress, that we have a assembly with the authorities of peoples. And therefore as I have said, I wish that we concentrate on resolutions, on this one thing, and not on details and questions of second grade.

M. COUDENHOVE-KALERGI Mes amis, d'abord je voudrais vous faire une communication au nom du conseil de l'Union parlementaire européenne qui a discuté la résolution et qui a été unanime dans la pensée que le caractère délibératif de cette assemblée ne s'accorderait pas encore avec la dignité parlementaire parce que cela relégueraient les parlements au deuxième plan en face des Gouvernements. Or, en fait, les parlements sont les égaux des Gouvernements et ont le droit d'agir tout comme les Gouvernements ont le droit d'agir dans le domaine politique. Ensuite je voudrais ajouter un mot personnel, parce que nous n'avions pas eu l'occasion hier, de discuter le projet de M. Paul Reynaud et de M. Bonnefous. Je crois comme je l'ai dit, ce n'est pas au nom de l'Union parlementaire européenne car nous n'avions pas eu la possibilité matérielle de discuter ce problème dans notre réunion d'hier. Je crois donc que depuis cette proposition de M.M. Paul Reynaud et Bonnefous, la situation entière a changé. C'est un projet révolutionnaire et à mon avis, la proposition la plus importante qui a été faite à ce congrès. Il faudrait que

chacun de nous rédige ses pensées au sujet de ce projet qui s'il était accepté, aurait une influence énorme et serait un magnifique instrument de propagande dans le monde entier. Je ne dis pas seulement en Europe, mais je sais que les répercussions sur l'opinion américaine en seraient énormes. C'est pourquoi je veux revenir sur ce point et exprimer un sentiment personnel. À mon avis, il y a deux moyens de changer les choses dans le monde. La méthode révolutionnaire et la méthode évolutive. Je crois que M. Reynaud a très bien exposé la raison pour laquelle le problème de l'unification européenne est tellement urgente que la méthode évolutive est exclue; si nous attendons que l'évolution de l'idée européenne se fasse par étapes, nous attendrons la guerre.

À mon avis, si d'ici la fin de l'année prochaine, nous n'avons pas, sous une forme ou une autre, une fédération européenne, nous aurons la guerre. Et nous aurions une union européenne, après la fin de la guerre, mais ce sera une union d'un amas de ruines! C'est pourquoi il faut arriver à des décisions révolutionnaires et non évolutives. La démocratie, le système démocratique, nous donnent le grand avantage de pouvoir faire des révolutions non sanglantes, de pouvoir faire des révolutions par des majorités parlementaires, parce que tout autre révolution se fait par des minorités qui, sous une forme ou une autre, s'emparent du pouvoir. Ou bien, de par leur force brutale ou en gagnant la majorité parlementaire ou par l'appui gouvernemental. Je crois que le projet de Paul Reynaud est tellement révolutionnaire que tous ceux qui désirent une solution immédiate de la question européenne devraient partager son avis et proposer l'acceptation de cette proposition. Car même si cette Assemblée européenne élue par les peuples n'était que purement délibérative ou consultative, même alors l'autorité d'une telle assemblée serait immense et du point de vue moral, ce serait la plus grande autorité qui existerait en Europe et aucun Gouvernement n'oserait s'y opposer. Je voudrais aussi faire encore une remarque sur un mot que mon ami René Courtin a prononcé ce matin, quand il disait que les peuples ne sont pas assez avertis de ces questions. Je crois que ce n'était tout à fait exact. J'ai reçu par M. Callup en Amérique, les résultats du Gallup-poll fait dans les divers pays d'Europe. Je crois que plusieurs d'entre vous le connaissent. J'ai une mauvaise mémoire des chiffres, je ne peux pas vous dire les chiffres exacts, mais le résultat était impressionnant, c'est à dire à peu près la moitié des Européens auraient répondu qu'ils ne connaissent pas assez le problème pour répondre. Mais l'autre moitié a, dans sa grande majorité appuyé l'idée de la Fédération européenne. À mon avis, les peuples d'Europe sont beaucoup plus mûrs pour l'union que les Gouvernements, tout comme les parlements sont beaucoup plus mûrs pour l'union que les Gouvernements. Il faut faire l'éducation européenne des Gouvernements, et non des peuples. Si vous demandez à des gens quelconques, des travailleurs, des paysans, de petites gens qui ne vous connaissent pas et que vous ne connaissez pas, ce qu'ils pensent de l'Europe libre et fédérée, une Europe qui serait pacifique comme la Suisse, prospère comme l'Amérique et libre comme les deux, il n'y aurait presque personne qui dira, qu'ils n'en veulent pas, quelques-uns diraient: C'est impossible; mais presque personne ne dirait: c'est indispensable. Alors je crois que si nous faisons appel aux peuples, si nous demandons une Assemblée, élue par les peuples, nous aurons une majorité énorme en faveur des Etats-Unis d'Europe; ainsi je suis en faveur, à fond, de la proposition Paul Reynaud-Bonnefous.

M. PAUL RAMADIER

Nous allons maintenant passer aux amendements sur l'article 2. Il y a deux amendements sur

l'article 2: un amendement de M. Erskine Maurice qui porte sur une question de forme. Nous le renvoyons à la commission que vous avez sur place. Il y a, d'autre part, un amendement de M. Bacopoulos qui est ainsi conçu: "exprime le voeu d'élargissement du Conseil créé par la France, la Grande-Bretagne et le groupe Benelux par la participation au Conseil de tous les Gouvernements libres de l'Europe". Je fais observer à M. Bacopoulos qu'il a déjà eu satisfaction par une autre disposition qui se trouve au paragraphe 5: "considère qu'une telle union devra demeurer ouverte à toutes les nations d'Europe vivant sous un régime démocratique et qui s'engageront à respecter la Charte des droits de l'homme". Dans ces conditions, je pense que M. Bacopoulos retirera son amendement.

Mr. MACKAY Monsieur le Président, The committee which was taken to deal with the amendments this morning has been going through a very large number of amendments and they have been able to deal with the amendments up to clause 4, up to and including clause four; that is clause one, clause two, clause three, clause four, and I propose now to report to you the decisions of the committee with regard to these amendments. The committee have decided not to call a number of amendments and in some cases they have put amendments together. And it is now our intention to take each clause of the resolution and look at the amendment or amendments which the committee has kept for discussion.

Clause 1. The committee suggest a new clause which is very short and I will give it first in English and then it will be read in French. And this is clause one, as suggested by the committee: recognises that it is the urgent duty of the nations of Europe to create a political and economic union so as to assure security and social progress to their peoples.

There is only one amendment in article 2 and it is in the second last line of article 2 which is the third line of page 2 and instead of the words: "is adequate" they recommend the words: "is sufficient".

M. PAUL RAMADIER Nous abordons maintenant le paragraphe 3. Je donne la parole à Monsieur Mackay pour me lire le texte proposé par la commission.

Mr. MACKAY Paragraph 3 is altered to read in this way: "declares that the time has come". It is the same as the present when the European Nations must jointly exercise some portions of the sovereign rights".

I read it again: declares that the time has come when the European nations must jointly exercise some part of the sovereign rights. So that it goes on: with the last words that are there: so as to secure a common political and economic action for the integration and proper development of their common resources.

Mejuffrouw TENDELOO Mr. Chairman and dear friends. I have handed in a amendment which means to put in an article 3 after the words: "some portion of their sovereign rights" the word "on a basis of equality". And I think this is an amendment which is not only a thought but is a question of principle, so to say. In my opinion in the sort of federation that we are going to make there are three points which are of the utmost importance: the first is to hand over part of the sovereignty, the second, is to do it in a sort of Assembly with controlling power but the third is, that the countries which are going to

federate, do it on a basis of equality, so as to omit from the beginning a veto right, questions of preponderance and questions of greater power for the big nations and smaller power for the small nations. Now you can understand that this is of great importance to my country, which is a very small nation and which puts a great value to having an equal vote with the bigger nations. I think it's of the utmost importance for the public here in Holland and for our population to let them know from the beginning that there is no question about big and small, but that everybody has got the same vote, and I think if we are going to start a federation of Europe we ought to have the courage to leave out the great mistakes that have been made in drawing up the charter of the UNO and that we have to start from the beginning in a democratic way as people and nations who all have the same value. So I should appreciate it very much if the meeting and the committee would accept my proposal, which is: to put in the words: "on a basis of equality" after the words "sovereign rights". Thank you.

MISS JOSEPHY Monsieur le Président, Ladies and Gentlemen. I want to resist both the amendments that have been moved to this clause of the resolution. It seems to me that the whole guts, if I may use a very British word, of the resolution are in this clause. Either we mean what we say, or we don't. If we mean what we say it is no use just talking about joint exercise of sovereignty, we've got to admit that we have to transfer and merge some of our sovereignty in a common authority.

(Applause.)

Anybody can talk about joint exercise and sovereignty. If a governmental body wants to give some powers temporarily to a joint organisation, they can do so. And that is a joint exercise of sovereignty. What we want, is that every country that joins the European Union, or Federation as I prefer to call it, shall legally transfer some of the rights that is now exercised by itself to a common democratically elected authority which shall represent both it and its partners in the Union. And that is what this clause wants as it stands. And the first thing I'm asking you is to reject the amendment on the ground that it does not, - not, I repeat, - give us the common exercise of sovereignty that is only possible if people transfer part of their present rights to a common organisation. Secondly, on Miss Tendeloos' amendment, I think she doesn't realise what Federation means. If you have an elected European authority, it does not represent the states, it represents the peoples. Now we in Britain have a saying, that what we want is: one man one vote. In fact when a politician was once saying that that was what he wanted the person to whom he was talking said: "Well, I don't know what you mean: one man, one vote. He said, one man has one vote. He said, I don't understand". So the politician was annoyed and he said: "One bloody man one bloody vote". And then the person he was talking to said why didn't you say that at first: "A un homme sacré un vote sacré, pourquoi ne pas le dire d'abord". The thing we must have is a representation of people as people, and that is where you get your equality in your Federation. Not through trying to give equality to a small State in relation to a large State. It is every person as a person that we say has rights. And that is why we want to see this idea of federal government depending on the peoples, and not on the States and therefore I ask you not only to reject the first amendment but also to reject the second amendment and to pass the text as it stands.

M. HENRY Nous voulons l'égalité de chaque individu. Le Gouvernement fédéral que nous voulons doit dépendre des peuples et n'ont pas des Etats. C'est pourquoi je vous demande d'adopter

Le texte tel qu'il est et de rejeter les amendements qui vous sont proposés.

PAUL RAMADIER La parole est à M. Maas Geesteranus.

M. MAAS GEESTERANUS Monsieur le Président, Mesdames Messieurs. Je me permettrais de vous soumettre quelques brèves observations pour défendre le texte du projet et pour combattre les deux amendements qui vous sont proposés.

Et je commence par parler de l'amendement présenté par mon éminente compatriote, Mademoiselle Tendeloo. Nous n'avons jamais entendu dire, nous n'avons jamais lu dans les journaux qu'aux Etats-Unis les gens du Texas se soient sentis opprimés par l'Etat de New York.

Je crois que la préoccupation dont s'inspire le texte que nous propose Mademoiselle Tendeloo n'est pas fondée pour cette simple raison que dans un Etat fédéral, et c'est bien à la constitution d'un Etat fédéral qu'il s'agit d'arriver, il y a deux grands principes, c'est à dire que tout le monde a le droit de vote et ensuite..... population il existe une collaboration qui n'exclut pas que..... dans chaque Etat on soit libre de veiller à ses propres intérêts.

C'est, en ce qui concerne le deuxième amendement qui a été proposé, que j'estime que nous devons avoir le courage de nos opinions et l'opinion qui certainement domine, parmi nous est qu'il est absolument nécessaire qu'il est absolument indispensable, et qu'il est aussi très urgent que les Etats, en effet, cèdent une partie de cette souveraineté nationale, Cette souveraineté nationale illimitée est précisément la cause même de toutes les difficultés que nous avons eues et de toutes les guerres que nous avons vues et que nous verrons encore si nous ne réussissons pas à obtenir des Etats une cession de leur droit souverain. J'estime pour cette raison que le texte de l'article trois, tel qu'il vous a été proposé est bien plus clair puisque ce texte prévoit non seulement l'exercice en commun du droit souverain, mais précise qu'il s'agit d'un transfert de droit souverain.

M. PAUL RAMADIER La parole est à M. Maccas.

M. MACCAS Mesdames et Messieurs. J'ai l'honneur au nom de la délégation grecque, de m'associer entièrement et chaleureusement à l'amendement proposé tout à l'heure par mademoiselle Tendeloo. Cet amendement, on vous a demandé de l'écarter au nom des deux arguments que je tiens à reprendre pour essayer de les réfuter. Le premier argument enregistré par M. le rapporteur nous dit que la notion de l'égalité entre les peuples étant chose entendue, il n'est pas nécessaire de la signaler. A cet argument je crois qu'on peut répondre d'autant plus nettement et de façon plus claire que puisqu'une motion est sous entendue elle n'en est que plus claire et plus précise. Quant au second argument qui a été avancé par M. Henri Marx et qui tend à nous persuader ce dont nous étions déjà convaincus, à savoir que dans un Etat fédéral dans une Confédération d'Etats, il ne s'agit pas, il ne saurait y avoir d'oppression de la part d'une nation envers l'autre, de la part d'un Etat envers un autre, je crois qu'il faudrait rendre la chose plus claire et bien signaler que ce n'est pas le danger ni le souci que ce n'est pas le danger d'une oppression qui nous pousse à demander l'égalité entre les nations qui formeront la famille européenne mais que c'est le souci de leur dignité, qui exigent des sacrifices comme elle comporte des devoirs et confère des droits. Au nom de la Grèce que

j'ai l'honneur de représenter à cette tribune, j'ose affirmer devant cette noble assemblée que lorsqu'un peuple comme le peuple belge durant l'autre guerre et le peuple hellénique pendant celle-ci ont été les premiers à consentir des sacrifices, ils ont aussi le droit d'être au moins égaux à tous les points de vue. C'est au nom d'un principe accepté par vous tous, par le coeur et par la pensée, c'est au nom de ce principe que je vous demande que cette loi soit clairement établie et notifiée dans cet article trois, et c'est pourquoi je m'associe comme je le disais tout à l'heure entièrement et chaleureusement à la proposition que mademoiselle Tendeloo, tout en vous signalant Mesdames et Messieurs que la Grèce en ce moment surtout souffre, saigne et se meurt pour l'Europe entière.

M. PAUL RAMADIER J'ai un amendement de M. Vassenhove qui est plus large que l'amendement de Mademoiselle Tendeloo. Je vais mettre l'amendement de mademoiselle Tendeloo aux voix avant l'amendement de M. Vassenhove. Je donne donc la parole à M. Vassenhove pour soutenir son amendement.

M. VAN VASSENHOVE Je vais vous en donner lecture tout d'abord: "L'heure est venue pour les nations européennes de se fédérer pour le congrès. La Fédération de droit public international et la Constitution que se donne un groupe de peuples, lorsque, pour la consolidation de sa sécurité et le développement de son bien-être, il remet par un acte de sa libre volonté une partie de ses attributions à un pouvoir fédéral exécutif qui les exerce sous le contrôle d'organes législatifs fédéraux, et dont les décisions, tant qu'elles restent dans les limites de sa compétence, s'imposent à tous les peuples fédérés, ceux-ci continuant, pour leur part, à exercer dans la jouissance de leur pleine autonomie et dans le libre développement de leurs diversités ethniques, culturelles et linguistiques, les attributions souveraines, administratives et de tout ordre dont ils ne se sont pas désaisis."

M. PAUL RAMADIER Je demande l'avis de la commission sur l'amendement. Considère-t-elle que l'amendement est un amendement de forme ou qu'il touche au fond?

La parole est à M. le Président de la Commission.

Mr. MACKAY Mr. President, Ladies and Gentlemen. The amendment just spoken of has not come before the steering committee and so I am unable to convey to you any opinion of the committee on that point. The first of the two amendments under consideration to this clause met with the support of the whole of the steering committee, the second amendment which was of Miss Tendeloo, raised in the view of the committee a point of substance for consideration by the whole committee and was therefore sent down in that form. That is all I can say to you to help you, if it does help you, with regard to the amendments now under consideration.

M. Vassenhove a la parole.

M. VASSENHOVE M. le Président, Mon intervention répond à la préoccupation de porter des précisions à l'idée de l'union européenne. Les textes qui nous ont été soumis jusqu'ici, soit sous forme de projet de résolution, soit sous forme d'amendement ne m'ont pas donné satisfaction. J'estime en particulier, que l'exercice en commun de droits souverains est une définition insuffisante parce qu'elle laisse subsister la possibilité du droit de veto et j'estime, d'autre part, que lorsqu'on motive la construction nouvelle de l'Europe par des rai-

sous purement économiques comme le développement des ressources, la coordination des ressources, on se cantonne trop unilatéralement sur le terrain économique. Si les peuples attendent quelque chose de ce congrès et si ce congrès peut faire oeuvre utile, c'est de donner enfin une définition de ce qui lui paraît convenir à l'Europe actuelle comme organisation fédérative et de donner enfin une définition de fédération sur le terrain du droit public international, définition qui ne sera pas théorique, qui n'embrassera pas l'ensemble des tentatives fédératives qui ont eu lieu au cours de l'histoire et qui précisera ce qui paraît convenir à notre Europe, compte tenu de l'histoire la plus récente et de sa situation actuelle. Je sais bien qu'il n'est pas toujours aisé de ne pas diviser une assemblée lorsqu'on lui propose, par préférence à toute autre, un type de fédération ou d'organisation politique déterminée. Mais il est cependant un principe sur lequel il doit être possible de rallier, sinon l'unanimité des suffrages, du moins un consentement à peu près général. Ce principe, on peut l'énoncer en quelques mots: le pouvoir fédéral que se donnera l'Europe, quelle que soit l'étendue plus ou moins restreinte de ses attributions, doit être efficace, doit être un pouvoir réel et non pas un simulacre de pouvoir. C'est dans ce sens que je soumetts à votre appréciation l'amendement suivant que je demande à M. le Président la permission de lire. Je propose donc de supprimer à l'article 3 le texte suivant: "L'heure est venue pour les nations d'Europe de se fédérer pour le congrès; la Fédération de droit public international, c'est la Constitution que se donne un groupe de peuples lorsque pour la consolidation de sa sécurité et le développement de son bien-être, il remet par un acte de sa libre volonté une partie de ses attributions souveraines à un pouvoir fédéral exécutif, s'il les exerce sous le contrôle d'organes législatifs fédéraux et dont les décisions tant qu'il reste dans les limites de sa compétence, s'imposent à tous les peuples fédérés, ceux-ci continuant pour leur part à exercer, dans la jouissance de leur pleine économie et dans le libre développement de leurs diversités ethniques, culturelles et linguistiques, les attributions souveraines, administratives et de tout ordre dont ils ne se sont pas dessaisis".

M. PAUL RAMADIER La parole est à M. le Président Mackay.

MR. MACKAY Mr President, I fear, in my haste, I misled you. The resolution just moved has been in fact come before the steering committee and was not selected by them for discussion by this full committee, because it appeared to the steering committee to raise issues far outside the general purpose of this resolution and indeed to be adding something to it, and, if we engaged in this general debate, this problem which, I find is difficult to discuss adequately, the full contents of the resolution we might so find it difficult to pass any resolution at all in time. I've tried to interrupt again, that it was just for that reason that the committee decided not to select this amendment.

M. PAUL RAMADIER Je mets aux voix la proposition de M. Vassenhove.

VOIE: Il y a doute.
La commission demande la parole.

MR. MACKAY We are dealing with clause 3 and there were 3 amendments too. Two of them have been disposed of but there is one amendment which has not been disposed of and that amendment should be put.

Mr. LESLIE HALE Monsieur le Président. I desire now to raise the point of order which I have made two attempts to raise. I am completely satisfied that there is still a large number of people in this hall who don't know how the vote was being taken on the last occasion or what was in fact being put. It was put before this commission in several ways. Now the first point I want to raise is this. The report that is being submitted to this great committee today was the result of many hours of labour by a drafting committee. You appointed a committee this morning which was a small arrangements-committee for the purpose of endeavouring to arrange the procedure of this particular conference. That committee was not empowered to make amendments or to substitute words for the words in the report, and the result of that misunderstanding was this, that it was put as the report of the drafting committee. The drafting committee has in fact not met since this document was drafted, has not been consulted about any of the amendments and I do believe that quite a number of people here were misled in voting on the last amendment by that particular statement. I venture to say that this conference is quite big enough to take a free vote on the matter when the matter is fully explained. As I understand the position now, the procedure which is being adopted, and which I think is the wrong procedure, is to incorporate upstairs, on the recommendation of several people, certain amendments to this clause and then put them on the floor as the officially accepted propositions of this particular organizing committee. In my respectful opinion this is very undesirable. The drafting committee was representative of a great many varied and able representatives of all the sponsoring organizations of this conference, and upstairs of course, you may have people holding a very strong point of view, that is not represented at all, they haven't got the fundamental chance of considering the merits of these matters, The amendment which you have just carried, (if you have carried it, and I still don't know whether it has been carried, and I am still not quite sure whether I voted against my own words or for my own words or in a state of doubt,) is not of vital importance although I know it moves many of us very deeply. Very deeply. But it is not, in my opinion, the proper procedure that words should be incorporated in this draft and then put as the official draft by a commission that was merely here to save us time, and to try and deal with the varied nature of the amendments made. If I may conclude on this point of order Mr. President, I would like to say this. No one in this great conference desires anything but the freest, the fullest and the most abundant discussion on these very important and very difficult points and I do hope that, as far as possible with the many hours before us, we are going to concentrate on getting a general principle which can be carried by an overwhelming majority and I do believe, on the indications we have had and on the comparative unimportance of some amendments, that there is a real general hope that we may get it on the basis substantially of the draft that was officially put before you in the first instance.

MR. MANNINGHAM Mr President, I do not know who were the bodies to which Mr. Mackay referred who were responsible for the original draft which was put before us. I can only say that so far as I am concerned in the committee which has been sitting upstairs for this afternoon we had our instructions to inform you before lunch, to try and reduce the amendments into some sort of order and exercise some power of selection, and that we have sought to do. It is entirely, of course, open for you to say whether or not you will reject or accept any amendment, but, if out of the large number of amendments we were to bring forward one after the other dealing with the same sort of matter without some degree of telescoping, this committee would never reach finality and never pass

any resolution at all. I am afraid it has been necessary for the committee to reject, not select a number of amendments. We have selected ones which raised, as far as we could see, points largely for discussion and a few points of thought. And now Mr. President, if I may, I would like that you save time to go on to clause 4, to tell the committee that we selected for your consideration an amendment to be moved by Mr. Henderson Stewart, M.P. which was in these words: "to insert a new subparagraph in clause 4 of this draft resolution. The subparagraph, I do not know if you have it before you, but in case you have not, I will read it out to you is to insert after "of" I am so sorry. I understand that it is desired to get up the point of order first, so I will draw your attention to it in a moment.

Mr. MACKAY M. le Président. On behalf of the coordinating committee which is the body which is organizing the whole of this conference I am now going to reply to the point of order which has been made and to explain the procedure which we recommend should be adopted. And the first is that there be a fresh vote on the amendment of clause three as it was obviously not understood. The second point is that the committee which met upstairs, in order to deal with amendments, was only deciding which amendments to recall or not and that when amendments come to this body they cannot be recommended by the committee, but must be put up by the person who has moved them before, and in future all amendments, as the amendments to clause 4, will be put up in that way. The committee is only deciding which amendments should be called. Once that decision has been made, the people who put them up will move them and they will not be recommended by the committee. And finally at the end of the discussion on any amendment, I, on the behalf of the coordinating committee, will reply asking you to accept the text as it is here or otherwise, as the case may be. And so now, if that position has been made clear, and after the translation has taken place, we will proceed to further vote or another vote on clause three, on the amendment as to whether the words "transferred" and "merged" are to be omitted, which is the amendment that they should, and that "jointly exercised" should go in their place or as to whether the text should be as it stands. Those who want the text to remain as it is should vote against the amendment. Those who want the words "jointly exercised" should vote for the amendment.

M. LA MAILLE. (Belgique). Je suis partisan de cet article qui tend à la cession, par certaines nations, de leurs droits souverains. Mais je vote contre parce que appartenant à une petite nation, je n'ai pas de garanties suffisantes.

La proposition de M. Paul Reynaud tend à la création d'une Assemblée délibérante unique, élue au suffrage universel, à raison d'une voix pour un million d'électeurs. Pour nous, petits pays, cela signifierait que nous serions mangés par les grands pays. Alors, nous ne voulons à aucun prix marcher dans cette voie. Une fédération, qu'est-ce que c'est? Ceux qui connaissent la situation de la Suisse le savent. Il y a, en Suisse, deux Chambres: une Chambre élue au suffrage universel pur et simple et une Chambre où chaque canton est représenté à égalité de voix, quelle que soit sa population.

Nous voulons bien d'un organisme législatif commun à l'Europe qui comporte deux Chambres dont une qui soit élue au suffrage universel - ce sera pour les petites nations un sacrifice de leur part -, mais il faut une seconde Chambre où chaque Etat

sera représenté à égalité des besoins de sa population: ce sera de la part des grandes nations le sacrifice que les petites attendent en contre-partie.

M. le Président a fait une proposition très sage en demandant que l'ensemble de cette question soit revu par une commission. Je demande qu'on veuille bien s'en tenir à cette proposition de manière qu'on puisse s'inspirer des idées que j'ai tenté d'exposer devant vous, pour faire un tout sur lequel petites et grandes nations puissent se mettre définitivement d'accord.

(Applaudissements).

M. HOORANS (Belgique). Vous permettrez à un Belge habitant une petite patrie de dire qu'il est un partisan convaincu du texte de la commission. L'égalité ne suppose pas égalité des membres dans une assemblée élue par le peuple. C'est le peuple qui est souverain et qui doit être appelé à voter en Européen. Jamais on ne parviendra à imposer à une nation de 40.000 habitants, la volonté d'une population de 8.000. Nous devons apprendre à ne plus penser comme Belges comme Français, mais à penser européen. C'est pour cela que je suis partisan du texte de la commission, tout comme je suis un partisan convaincu de la proposition de M. Reynaud un homme, une voix, comme le disait si bien le délégué de l'Angleterre.

(Applaudissements).

M. MACCAS (Grèce). Dans le courant de l'après-midi quelqu'un a parlé du § 5.

UNE VOIX. C'est M. Drapier.

M. MACCAS. "Vivant sous un régime démocratique" qu'est-ce à dire?

Il se peut qu'un pays ne vive pas vraiment sous un régime démocratique et se donne une démocratie comme façade. A une certaine époque, en 1938-1939; nous avons eu une démocratie, mais, avec les décrets-lois, était-ce vraiment un régime démocratique?

Nous devrions supprimer au paragraphe 5, cet alinéa, qui deviendrait: "Considère qu'une telle union devrait demeurer ouverte à toutes les nations d'Europe qui s'engageront à la respecter..."

Vous n'avez pas de critère pour définir où commence et où s'arrête la démocratie.

Mademoiselle TRINQUIER (France). Il y a, je crois, un amendement au paragraphe 5 qui émane de M. Drapier, de la délégation belge, qui demande la définition pratique du mot. Il dit: "Et donne mission à la même commission de lui proposer une définition du régime démocratique".

M. DRAPIER. Je n'ai aucune objection à faire sur le paragraphe 5 d'ailleurs.

M. PAUL RAMADIER. Le problème qu'on est en train de discuter se trouve en réalité traité au paragraphe 2 et non pas au paragraphe 3.

Le paragraphe 3 a pour objet de dire que l'organisme international doit recevoir les délégations des souverainetés des Etats, dans un domaine déterminé; il n'a pas pour objet de fixer des

régles constitutives et par conséquent le problème des petits Etats et de leurs droits, de grands Etats ou de leurs droits de la constitution de l'Assemblée universelle soit par les parlements, soit par d'autres formes ne saurait pas, en ce moment-ci, donner lieu à de grandes discussions.

Le seul problème qui vous est soumis dans deux rédactions différentes, dans celle de la commission et dans celle qui faisait partie au projet initial, qui a été distribué hier soir. J'ai deux textes témoignant une même vue et voulant dire la même chose. Les délégations de souveraineté éclaircissent le sens commun de ses souverainetés.

Voilà, Messieurs, vous n'avez pas qu'à accepter le texte de la commission puisque il y a eu égalité entre les formes. Je crois tout à l'heure avoir compris qu'une espèce de sentiment commun s'est dégagé pour un retour au texte, du projet politique.

Si vous voulez bien, nous pourrions voter sur ce texte que je vais lire: déclare que l'heure est venue pour les nations de l'Europe de transférer certains de leurs droits souverains pour les exercer désormais en commun, en vue de coordonner et développer leurs ressources.

Voilà le texte primitif.

Le texte est adopté.

MR. MANNINGHAM BULLER. M. le Président, there are four amendments to clause 4, three of them really deal with what is already in clause 4, the fourth one raises an entirely new question and I think it will be convenient to consider that separately from the others. The fourth one is the one that I will now read out, to insert a new sub paragraph, reading as follows: "An emergency council of Europe composed of representatives of the governments from all the free countries of Europe. The council should be responsible for directing joint actions with the purely economic organisations and military defence and for preserving democratic freedom. It will see to the various steps for the political and economic integration of Europe which have been provided with a permanent task. Mr. Henderson Stuart, member of parliament, put down that amendment and therefore, M. le Président, I suppose it will be for him to move it.

M. PAUL RAMADIER Voici le texte qui a été primitivement proposé. Je demande que soit convoquée le plus rapidement possible une Assemblée européenne délibérante qui, élue dans leur sein ou en dehors par les parlements des nations participantes, contribuera à créer et à exprimer l'opinion publique européenne, recommandera des mesures immédiates, propres à établir progressivement, tant sur le plan économique que sur le plan politique, l'unité nécessaire de l'Europe, examinera les problèmes juridiques et constitutionnels posés par la création d'une union ou d'une fédération, ainsi que leurs conséquences économiques et sociales, préparera des plans à cet effet, aura à ces fins, accès de plein droit à toutes les sources d'information et sera pourvue de tous les services nécessaires à son fonctionnement". Il y a sur ce texte une série d'amendements; un premier groupe vise la formation de l'Assemblée européenne, un second groupe, vise les attributions de cette Assemblée et un troisième groupe de textes concerne la constitution d'un conseil extraordinaire de l'Europe, composé des représentants des gouvernements. Nous allons, si vous le voulez bien, diviser le débat en trois parties. Et tout d'abord, prendre en discussion les amendements qui concernent la formation de l'Assemblée européenne. Il y a tout d'abord à ce sujet l'amendement de

M. Léon Vassenhove que je lis: "Le congrès européen de La Haye proclame la conclusion".

Je donne la parole à M. le docteur Vassenhove.

M. VASSENHOVE. M. le Président. L'amendement que j'ai déposé peut se justifier en peu de mots et par un fait essentiel; ce fait, c'est que la conclusion des traités n'avance pas, qu'elle piétine sur place et recule peut-être. La raison de cet échec est simple. On n'avance pas, parce qu'il existe un problème qui prime tous les autres, et dont on ne tient pas suffisamment compte dans la négociation des traités, c'est le problème de l'union européenne. Déjà en 1713, on demandait avec insistance, en pleine négociation du traité d'Utrecht, que l'on conjugua cette négociation avec celle relative à l'organisation d'une paix perpétuelle. Si ce point de vue eût prévalu alors, on eût évité à l'Europe la guerre de la Succession de l'Autriche et la guerre de Sept ans. Je reste convaincu que négociier actuellement les traités de paix en Europe sans tenir compte de l'aspiration des peuples à une Europe fédérée, est un anachronisme. D'autre part, le congrès ne peut pas se borner, à mon humble avis, à émettre des vœux et à affirmer, comme le fait la rédaction actuelle de l'article 7, que la seule solution du problème allemand réside dans la Fédération européenne. Le congrès doit faire quelque chose de plus et cette assemblée représente vraiment quelque chose et quelqu'un et j'en suis convaincu, elle doit constituer un organe pour se servir des organes dont elle dispose afin de donner à des personnalités idoines le mandat de négociier avec les pouvoirs constitués, la synchronisation nécessaire entre les négociations diplomatiques et l'action fédéraliste et notamment concerter avec qui de droit les mesures préalables, les autorisations nécessaires, sans lesquelles la convocation d'une Constituante resterait encore un vœu. J'ajouterai simplement que dans la mesure où la seconde partie de ma motion ou de mon amendement paraîtrait faire double emploi avec les déclarations précédentes de M. Paul Reynaud et de M. le Président, je serais d'accord pour alléger la tâche du congrès, que cette partie soit supprimée, en ne maintenant que le principe de la synchronisation de l'action diplomatique et de l'action de l'organisation de l'Europe.

MR. MANNINGHAM BULLER. Monsieur le Président. May I raise a point of order. May I ask under what system now these amendments are being selected because I have noted that at least more than one of the amendments that you read out were not selected for discussion by the steering committee appointed this morning, for the reason that we felt that if we want to get on with the general discussion we would never get through the resolution in the time at our disposal. Mr. President, may I suggest, with the greatest respect, that, as the steering committee devoted many hours this afternoon to selecting amendments, that we should now and here recommend the amendments they selected, and then, if time permits, after we've gone through those, have a general discussion on amendments selected, by what system I do not know, then it doesn't seem to me that we should get anywhere at the end of our labours.

MR. MACKAY. Monsieur le Président. I move that as we are going to adjourn now and resume later to-night; that the steering committee which met before lunch today meets again immediately and decides which amendments are to be called in the subsequent session of this committee, because the committee which worked this afternoon went through all the amendments, some thirty or thirty-five, and picked out some ten or twelve amendments of substance for discussion and that made the possible way of getting

through the afternoon, but now other amendments are being put in all the time. If on the other hand we were to handle a scheme as it was agreed by the committee this morning, and only had those amendments which the committee says are amendments of substance for discussion we would be much further through than we are now. And so Monsieur le Président I move that on the adjournment the steering committee meets and determines before 8.30 the amendments which are to be called in the subsequent session and no other amendments be called.

M. PAUL RAMADIER. Je me permets d'observer que depuis 5 heures aucun amendement de plus ne peut être proposé.

Je demande simplement à la Commission, quels sont les amendements qu'elle a retenus.

MR. MANNINGHAM BULLER. M. le Président. That question is easily answered. The first amendment was the amendment in the name of Mr. Christopher Shawcross. The second amendment was in the name of Miss Tendeloo to leave out the word "deliberative", the third amendment was in the name of Miss Tendeloo to leave out the word "discriminate" and give expression to European public opinion and the fourth amendment to the clause was to leave out the last three lines in the name of Mr. Vernon Bartlett and there was the amendment in the name of Mr. Henderson Stuart to introduce emergency council.

Those were the five which the committee thought could conveniently be discussed upon this clause and which have a direct bearing upon the context of the clause.

M. PAUL RAMADIER. La parole est à M. Paul Reynaud.

M. PAUL REYNAUD. Mesdames, Messieurs, Il y a une question qui se pose, question de probité. On a jusqu'à présent ébranlé les premiers amendements et on a voté. Et voici qu'au moment où vient devant la commission un amendement qui, je crois, a une importance capitale, car il s'agit de savoir si oui ou non, nous voulons faire en Europe quelque chose de sérieux, c'est à ce moment-là qu'on nous propose l'enterrement collectif de tous les amendements, je pense, qu'il n'y aura pas une seule honnête femme ou un seul honnête homme pour s'associer à une manoeuvre pareille.

M. DRAPIER. Mesdames et Messieurs, Je me permets de m'associer aux paroles du Président Reynaud. Il s'agit d'une question de probité, car il s'agit aussi d'une question de bon sens. Il va de soi que toute assemblée délibérante est essentiellement souveraine de ses décisions et qu'on pourrait concevoir qu'un membre de cette assemblée soit privé de l'occasion de développer devant les autres membres un texte qu'il propose aux délibérations collectives, sous prétexte qu'un comité aurait au sein d'une assemblée privée, décidé de ne pas le soumettre à nos voix.

Je ne puis, par conséquent, me rallier à la procédure qui est suggérée. C'est le bon sens en même temps que la probité qui parle et il y a, je crois, dans la voie du bon sens, à faire quelques pas de plus au cours de la discussion. Nous nous sommes aperçus que la proposition de M. Reynaud provoquait chez certains membres de l'assemblée, appartenant à des nations petites ou moyennes, certaines inquiétudes et nous avons réfléchi à cette question, nous avons entre nous débattu l'affaire et

certaines d'entre nous voudraient faire des propositions et d'autre part, compléter la proposition de M. Reynaud. Il ne faut pas à priori, sous prétexte que nous sommes maintenant au delà de 17.30 heures empêcher une solution transactionnelle ou complémentaire de se faire jour, et, alors qu'il s'agit tout de même de la pierre maîtresse de l'édifice que nous devons élever, je vous demande si vous ne croyez pas nécessaire, de reprendre ce problème et de le renvoyer dès maintenant à une commission qui statuera sur l'ensemble des suggestions faites, y compris celle que M. le ministre Janssen se prépare d'ailleurs à faire et qui consisterait à reprendre la proposition de M. Lamarque. Je n'ai pas besoin de m'appesantir sur ce point, maintenant, mais il faut que cela puisse au moins se discuter. Je suis convaincu que M. Reynaud ne demande pas d'emporter un vote par la fatigue en fin de séance, pas plus que nous ne nous soucions, nous, d'émettre un vote dans le vague et le brouhaha d'une fin de séance. Dans ces conditions, je pense que le bon sens commande que nous décidions de nommer immédiatement une commission chargée d'examiner et la proposition de M. Reynaud et celle de M. Albert Edouard Janssen et d'autres encore comme celle des fédéralistes français de manière que, ayant examiné chacun des amendements proposés, un rapporteur de la commission vienne ici nous dire quels sont les amendements, pourquoi les uns sont retenus et pourquoi les autres sont proposés au rejet. Il ne peut pas être question que ce soit la Commission elle-même qui les rejette, c'est nous, assemblée, qui devons souverainement décider de la question de savoir s'ils seront adoptés ou non. Donc, je propose que nous utilisions cette procédure un peu inhabituelle et insolite, mais le jeu en vaut vraiment la chandelle. Je crois que, ou bien nos travaux risquent d'être ridicules ou bien il peut sortir ici quelque chose de clair. Je vous demande donc de vous rallier à la suggestion que j'ai l'honneur de vous faire et qui tend à renvoyer immédiatement l'ensemble de cette question à une commission créée tout de suite et qui nous fera rapport à neuf heures 30 ou à dix heures ce soir.

M. PAUL RAMADIER. Je ne crois pas que nous abrègerions le débat en nommant à l'heure actuelle une commission. Il y a un certain nombre de positions très différentes de principe qui ont été prises par certains de nos collègues. Il est nécessaire qu'ils soient appelés à défendre leurs opinions. S'il semble au cours du débat que les préoccupations se rapprochent, alors nous pourrions envisager une commission de rédaction. Mais ce ne sera pas à l'issue du débat et non pas à son début. Je donne donc la parole à M. Lucent.

A M. Drapier de mettre aux voix sa proposition. Je consulte donc la commission sur l'adoption de la proposition de M. Drapier. Ceux qui sont partisans de l'accepter le manifestent en levant la main.

Je mets au vote la proposition de M. Drapier tendant à la nomination d'une commission, Ceux qui sont partisans de l'adopter le manifestent en levant la main.

Baissez les mains. Avis contraire.

La proposition est adoptée.

Nous allons nommer un comité.

Je pense que le comité restera tout à l'heure et que les auteurs de l'amendement pourront se réunir pour proposer le genre de travail à l'assemblée du congrès.

Tout le monde est d'accord?

MR. ROBERTS. M. le président. I think it will be very difficult if we've got to go over all this work again. We're asking the committee who sat upstairs for three hours this afternoon, to sit upstairs and go through it again. I think we're asking rather a lot of these people, who have given up a great deal of their time, and I suggest that, if we can, we get on with business as quickly as we can.

M. LEON MACCAS. Il me paraît fort difficile de tout refaire en somme, ce que nous demandons, c'est que le comité qui s'est réuni cet après-midi pendant trois heures se réunisse à nouveau pendant trois heures. Nous lui demandons bien des choses et je crois que ce n'est pas ainsi que nous devons procéder.

La séance est levée.

COMMISSION POLITIQUE
DU SAMEDI 8 MAI 1948 (Après-midi)

Présidence de M. Ramadier

- - - - -

POLITICAL COMMITTEE
SATURDAY 8 MAY 1948 (afternoon)

Mr. Ramadier in the Chair

- - - - -

M. PAUL RAMADIER Il a été, je crois, constaté que c'est l'article 4 et les amendements relatifs à l'article 4 qui provoquent le plus de difficultés pour être coordonnés en un texte qui sera acceptable pour l'assemblée entière. J'ai donc l'honneur de proposer que toute la soirée puisse être consacrée, par le comité de rédaction dont la composition vient d'être adoptée pour l'article 4, et que la soirée, au point de vue de débat général, soit réservée pour les articles 5 et suivants, de manière à ce qu'on ne perde pas la soirée, mais que le comité de rédaction ait le temps nécessaire de coordonner les amendements de l'article 4.

Alors, vous demandez, en somme, que ce soit le même comité sans que les auteurs des amendements soient appelés. Je crois qu'il sera préférable, pour éviter des malentendus, que les auteurs d'amendements se joignent au comité pour examiner la procédure à suivre.

Ainsi la commission sera constituée par le comité qui se réunit cet après-midi avec les auteurs des amendements et il se réunira à neuf heures, ou neuf heures et demie.

La séance publique terminée, la séance de la commission se commencera également à dix heures.

Il paraît difficile que la commission plénière se réunisse en même temps que la commission. Nous prendrons l'article 5 en séance publique à neuf heures précises.

La séance de ce soir aura lieu au Ridderzaal, cette salle-ci n'étant pas disponible. La commission que nous avons nommée tout à l'heure se réunira également au Ridderzaal.

Nous allons maintenant aborder l'article 5, qui est ainsi conçu: "Considère qu'une telle union devra demeurer ouverte à toute nation d'Europe, vivant sous un régime démocratique et qui s'engagera à respecter la Charte des droits de l'homme.

Vous avez le texte anglais.

M. PAUL BASTID Mesdames et Messieurs.
l'article 5 parlant de la Charte des droits de l'homme, il ne dit pas quelle est cette Charte.

Avez-vous l'intention de faire une charte particulière des droits de l'homme?

Et à l'heure actuelle, comme vous le savez, l'O.N.U. a constitué une commission chargée de délibérer à ce sujet et rédiger à la fin

une déclaration des droits de l'homme et un projet de convention relatif aux droits de l'homme et dont les travaux sont déjà assez avancés.

Il est certain que lorsqu'il s'agit de l'organisation de l'Europe, nous n'avons pas à prendre modèle sur l'O.N.U. car ce que nous souhaitons, ce sont des institutions beaucoup mieux définies.

Mais dans le domaine des principes généraux, en ce qui concerne la protection de la personne humaine, nous sommes d'accord avec l'O.N.U. et je crois que ce sera important de se prononcer en attendant, je crois qu'il s'attache à l'amendement que je présente un intérêt rationnel et tantôt politique également. Je crois qu'il faut que nous manifestations que nous travaillons dans le cadre des principes de l'O.N.U. à faire l'union de l'Europe. Nous pouvons l'affirmer ici sans aucun danger pour les constructions plus achevées, plus parfaites que nous voulons réaliser. c'est le but de l'amendement que je propose c'est à dire à substituer, comme vous l'a dit monsieur le Président Ramadier, aux mots "La Charte des droits de l'homme", la déclaration des droits de l'homme établie sous les auspices de l'O.N.U.

M. GILSON Messieurs, je vous propose de ne pas adopter l'amendement qui vient de nous être soumis pour d'excellentes raisons, et d'abord que la Charte des Droits de l'homme n'a pas encore été rédigée par l'O.N.U. et que nous ne savons pas dans quel sens et suivant quelle portée elle pourra être redivisée sous ces auspices.

Et j'ajoute qu'il me paraît que nous avons, comme Européens, une conception qui nous est propre de l'homme et de la société et que nous avons notre manière à nous de régler les rapports entre les citoyens et l'Etat. Or, aussi bien ce sont ces conceptions-là qui vont prévaloir et qui vont inspirer une déclaration ou une charte. J'ai l'impression que nous aurions tort de nous lier, dès à présent, à la conclusion que la Charte des droits de l'homme à laquelle nous entendons nous référer, sera celle qui sera rédigée par l'O.N.U. et qu'il s'agit de nous réserver la possibilité, soit d'adopter cette charte, si elle est pleinement conforme à nos aspirations et à nos désirs, soit de nous réserver, la possibilité de la compléter ou de la modifier pour qu'elle réponde exactement à nos besoins et à nos désirs.

M. PAUL RAMADIER L'amendement de M. Drapier viendra en suite, c'est une adjonction.

Nous allons voter sur le par. 5.

Le paragraphe est adopté.

Nous arrivons maintenant à une adjonction proposée par M. Drapier.

Voici le texte français: "charge une commission d'entreprendre sans désenparer la rédaction de cette charte, et de faire rapport sur ses travaux dans les trois mois à dater du congrès, donne mission à la même commission de lui proposer dans le même délai une définition du régime démocratique, étant dès à présent entendu que ne pourra prétendre à cette qualité celui qui, en fait ou en droit, a provoqué dans l'Etat qu'il gouverne la confusion des pouvoirs exécutifs et judiciaires, en supprimant avec l'indépendance du juge, la sauvegarde du justiciable. Celui qui n'assure pas la liberté de la presse, ni la libre circulation de toutes les oeuvres de la pensée et de l'art, celui qui provoque ou tolère l'existence d'un appareil policier nanti en fait ou en droit du

pouvoir de priver tout citoyen de sa liberté sans que lui soit ouvert un recours judiciaire efficace permettant à une autorité indépendante d'apprécier les motifs de la détention et de la faire cesser, s'ils ne sont pas fondés sur une infraction à une loi publiée; celui qui supprime en fait ou en droit le libre exercice d'une opposition politique agissant dans le cadre des lois protectrices de la liberté de pensée, de réunion et d'expression".

Je donne la parole à M. Drapier.

M. DRAPIER Messieurs, Je ne songe à reprendre la parole pour la défense des amendements que j'ai l'honneur de vous présenter. Je voudrais simplement souligner, notamment pour nos amis anglais ou de langue anglaise, qu'il a dû y avoir une erreur de traduction sur le régime sur lequel je veux m'expliquer, en ce qui concerne le début du texte. En effet, j'avais écrit un mot qui a été mal lu en français, qui était mal reproduit et c'est sur cette mauvaise reproduction que la traduction de mon texte a été faite. La difficulté provenait de ceci: J'avais écrit "charge une commission" et la dactylographe néerlandaise a compris "se charge d'une commission: "chaque d'une" ce qui a été traduit en anglais, je crois, de façon qui rend totalement incompréhensible le début de ce que j'ai voulu dire: "charge une commission d'entreprendre sans désemparer la rédaction". Je voudrais demander à notre traducteur d'avoir l'obligeance de vérifier si la traduction anglaise est bien conforme à ce texte-là. Si c'est ainsi, je n'ai plus rien à ajouter. Certains de mes amis m'avaient dit qu'ils crovaient que le texte anglais, - la langue anglaise ne m'étant pas familière, je ne peux donc pas le vérifier, que le texte anglais ne correspond pas exactement au le texte français.

M. PAUL RAMADIER Je vais mettre l'amendement aux voix. L'amendement est adopté par 31 voix contre 12. Nous passons maintenant au par. 6 qui est ainsi conçu:

"proclame que pour défendre les droits de la personne humaine et les principes de liberté, l'Assemblée devra proposer la création d'une Cour de justice capable d'appliquer les sanctions nécessaires pour faire respecter la Charte".

Sur cet article nous sommes saisis d'une addition, par conséquent, et pas de modifications. Je vais donc demander si quelqu'un demande la parole sur le par. 6, tel qu'il est rédigé, en dehors des additions qui sont, par ailleurs, proposées. Personne ne demande la parole? Alors, si personne ne demande la parole je mets le par. 6 aux voix.

(Le paragraphe est adopté).

Nous sommes saisis d'un premier amendement par Mme de Suzannet. Cet amendement est ainsi rédigé:

"ajouter, qu'à cet effet, il sera possible à chaque citoyen des pays associés d'introduire devant la Cour, à tout moment et dans les délais les plus rapides, un recours en violation de ses droits, tels qu'ils seront fixés par la Charte".

Mme de Suzannet a la parole.

Mme DE SUZANNET M. le Président, Mesdames, Messieurs, Nous sortons à peine de grands combats livrés pour nos valeurs morales et notre civilisation et nos valeurs morales et démocratiques ne sont pas encore complètement victorieuses dans bien des pays d'Europe, aussi je demande à nos amis anglais

d'essayer de se rendre compte que dans nombre de pays européens les conditions ne sont pas comme chez eux, qui ont eu la chance de ne pas connaître l'horreur de l'occupation nazie et de faire l'effort d'imagination nécessaire pour comprendre que les conditions sont vraiment très différentes et que ce que nous demandons correspond vraiment à une nécessité. Quelqu'un a parlé ce matin, des conditions dans les pays totalitaires, mais même dans les pays non totalitaires, les pays démocratiques, des habitudes de violation des droits de la personne ont été prises, qui se sont infiltrées, qui sont restées. Même quand l'Europe sera constituée, il est à craindre qu'il ne se produise encore des violations de la Charte des droits de l'homme. C'est pourquoi il est de toute nécessité qu'il y ait un moyen pratique, effectif, pour que les hommes et les femmes d'Europe aient la possibilité réelle et concrète de défendre leur liberté et leurs droits le jour où ces libertés et ces droits viendraient à être violés. Il est donc indispensable que la Cour de justice européenne ait des délégations dans chaque pays chargées d'examiner et s'il y a lieu de lui soumettre les cas. Ce n'est que dans la mesure où par des moyens positifs de la protection des droits de la personne, que les citoyens de l'Europe seront délivrés de la peur, que nos souffrances passées n'auront pas été vaines et que le grand combat de tous ceux qui ont lutté contre l'oppression portera enfin des fruits.

M. PAUL RAMADIER Quelqu'un demande-t-il la parole sur l'amendement de Mme de Suzannet? Monsieur Paget, England.

M. PAGET I should like to support this amendment. In England we always believe that human rights are based upon the act which we have which we call the Act of Habeas Corpus, that is to say, that everybody who is imprisoned has the right to demand that his body be brought before a court that he may be judged. I believe that right of being brought before the Court is fundamental to individual liberty and I believe that we should make this very clear in our Charter of Europe.

Mr. MACKAY Monsieur le Président. The amendment which is now being considered, which was put up this morning by Mr. Vernon Bartlett, has been withdrawn by him since, and he is here now and he will confirm that it has been withdrawn. I think it were most unwise for us to proceed with this amendment. The parties who are present at the conference of The Hague are all people who come as delegates from countries that are free and the Assembly, which is suggested should be created at the latest date is an Assembly which we can only get with the approval of governments. To suggest an amendment at this time would mean to go right across the basis of the way in which we have convened this conference and the way in which we shall convene in further conferences. It was by a mistake that this amendment was printed. It was marked to be withdrawn but I suppose it has been circulated. And I think, as we have got a lot of business to do, it will be much better if he withdrew his amendment now and let the matter there.

MR. VERNON BARTLETT I will not take more than a moment of your time. I would like just to expand a little bit what Mr. Mackay has said. I'm sorry that I wasn't here before; I was in the steering committee across the way. It is true that this amendment was drafted this morning and it was withdrawn this morning, before lunch. Unfortunately it did get printed and distributed. I drafted it and put it down in the first place because I wanted to express my sympathy, as I think we all do, for our colleagues from eastern Europe. It seemed to me a good way of doing. It later became clear that there was a strong movement to see that these colleagues should be given the full rights of delegates at

this present Assembly and in view of the obvious fact that we have to be careful in Britain, not to play into the hands of those people at home, who are afraid that this Assembly more than anything else, is being built up as an anti-Russian affair. In view of that fact and in view of the fact that our colleagues, and very gladly, got full rights of membership, at this assembly, at this conference, it was for those reasons that I withdrew that amendment.

M. COUDENHOVE-KALERCI Mes amis, j'ai l'impression que notre résolution qui était si bien conçue est en passe de s'affaiblir. Je crois que plus on y ajoute et le plus elle perd de valeur au point de vue de la propagande. Je suis tout à fait d'accord avec notre collègue M. Gilson que du point de vue de la propagande, la résolution perd plus qu'elle ne s'est élargie. Nous y avons inséré maintenant un nombre de questions qui ne rentrent pas du tout dans le cadre de cette résolution, mais sont en fait, une partie de la constitution de la fédération européenne, c-à-d. que nous avons anticipé sur une partie du travail que nous voulons donner à cette Assemblée délibérative ou constituante, comme on veut l'appeler. Pour prendre un exemple, s'il nous faut une cour et des sanctions, on ne peut pas exécuter ces sanctions sans une armée européenne. Dans ces conditions il est tout à fait vague de parler de sanctions et de dire, ceux qui violent les droits de l'homme seront punis, si on ne discute pas le problème d'une armée. Par conséquent, on ne peut pas faire une Cour sans une police; toutes les questions ne peuvent être étudiées qu'en rapport avec une constitution européenne. Une telle constitution est en train d'être élaborée par des parlementaires européens, par l'Union parlementaire européenne et sera soumise au congrès parlementaire à Interlaken. Cette Assemblée-ci a des buts très différents, c'est une grande occasion publique de faire la propagande pour l'idée des États-Unis d'Europe, pour qu'elle soit connue dans le monde entier. On n'aura tiré parti de cette grande occasion et la réussite de ce congrès ne dépendra que de la mesure de cette propagande internationale, que si l'écho de cette réunion est international. J'ai une grande expérience de la propagande et je sais que pour faire impression une page d'imprimé vaut mieux que deux et une demi page vaut mieux qu'une page; par conséquent plus on insert de nouveaux paragraphes, plus on entre dans des détails, le plus on fait tort à l'oeuvre de propagande, plus on fait tort à notre congrès. Je crois que dans toutes ces résolutions, il y a deux choses importantes: l'une, c'est la restriction de la souveraineté nationale et l'autre, c'est la création de l'Assemblée européenne. Je crois que cela c'est essentiel et plus que nous réserrons toutes les autres et nous portons notre effort de propagande sur ces deux objets, plus nous soutiendrons notre cause et la cause du congrès.

Vote.

L'amendement est repoussé.

M. PAUL RAMADIER Nous revenons maintenant à l'article 4 au par. 4 et je vais donner la parole à M. Buller pour nous faire connaître les conclusions auxquelles est arrivée la commission.

M. BULLER M. Le Président. The subcommittee has been sitting continuously for a considerable time on this problem of clause 4 and I regret to say that we have not been able to reach a conclusion as to the manner in which the amendments should be disposed of in relation to this very important article. If I

might, M. le Président, suggest it, there are certain amendments which are clearly of form and very clearly of form, with perhaps a little substance in them as well, which we could perhaps dispose of fairly quickly, and then there are a number of amendments wide in range and wide in scope, which it is not, I think, very easy to discuss together and I think, Sir, that if the committee agreed, we should probably make progress more speedily by taking first the amendments which the steering committee this afternoon unanimously selected. Taking those amendments first and then, if the committee thinks fit, considering the other amendments which have been put down and which the steering committee, with the pressure of time always upon their minds, did not select at that time for consideration. I need not go into the reasons why we did not select them, but we always had in mind this question of time, and we hoped that there might be time for general discussion. So if that would be the feeling of the Committee the first amendment for consideration would be the amendment of Mr. Christopher Shawcross to the first line of article 4 to leave out the words "as soon as practicable" and insert the words "as a matter of real urgency". That appeared to the drafting Committee to be an amendment which improved the text of this measure without really being much in substance. And if the Committee would agree to accept that without further debate then we could get on with other amendments of greater substance. I don't know Mr. President whether that could be put quite shortly like that without any further observation.

M. PAUL RAMADIER La première ligne de l'article 4 et qui demande "aussi rapidement que possible" soit remplacée par "comme étant une matière d'urgence extrême." Vous voudrez faire une observation. Il appartient au Président de diriger les débats, de déterminer l'ordre dans lequel les amendements doivent être soumis. Le règlement donne au Président ce pouvoir. La commission étant chargée de rechercher un accord entre les différents auteurs d'amendements.

Un accord total n'avait pas été possible tout au moins le groupement de certains amendements de manière que les débats puissent être finis. Elle a malheureusement échoué dans la tâche qui lui avait été confiée. Dans ces conditions nous pouvons remercier la Commission des efforts qu'elle a accomplis, mais elle voudra bien permettre au Président de diriger les débats.

Sur le texte soumis par Mr. Iep et que Mr. Lussan a pris charge de défendre. Donc la parole est à Mr. Lussan.

M. LUSSAN (France) L'amendement que certains éléments fédéralistes se proposent de vous soumettre tend à préciser la composition de l'Assemblée délibérante prévue par l'article 4. Cet amendement n'est pas, contrairement à ce qu'on a pu penser, une modification tellement profonde, car je retrouve déjà dans le texte même de l'article proposé par la commission, des éléments fondamentaux qui confirment ce que nous allons proposer.

En effet, dans l'article 4 du texte de la commission, il est prévu que l'Assemblée européenne délibérante doit être élue dans le sein des parlements ou en dehors et que ses membres doivent être désignés par les parlements.

Que voulons-nous exactement? Je précise qu'il ne s'agit pas, contrairement à certains textes proposés par d'autres membres, d'une Assemblée constituante mais simplement d'une Assemblée délibérante qui doit rechercher les difficultés pour les résoudre afin le pouvoir créer par la suite, une Assemblée constituante. Aussi veut-on

que cette assemblée représente le véritable visage de tous les pays. C'est pourquoi je suis persuadé que c'est dans cette intention que la commission politique avait prévu que les membres qui devaient faire partie de cette Assemblée délibérante, devaient être non seulement choisis dans le sein des parlements mais aussi en dehors.

C'est ici qu'intervient la précision que nous voulons apporter au texte. Nous nous effrayons à juste titre quand nous voyons que ces personnes prises en dehors du parlement doivent être désignées par les parlements. Alors nous ne suivons plus, je ne sais ce qui se passe dans les autres pays. Je redoute qu'en France les personnes ainsi choisies ne soient encore que l'image des partis politiques et que des parlements ne choisissent de nouveau que des personnes qui seront déjà affiliées aux partis existants. Or ce que nous voulons, c'est que l'ensemble du pays soit représenté et non pas seulement les partis politiques existant simplement dans les parlements.

Ainsi que le disait justement le président Reynaud, il ne faut pas oublier qu'au sein des parlements, les députés ont été mandatés pour une politique intérieure, et non pour y faire une politique européenne. Eux-mêmes n'ont pas déjà les qualités pour créer une constituante et par conséquent, du fait qu'ils n'ont pas toutes les qualités, il faut placer à leur côté des éléments stables choisis dans l'ensemble de la vie du pays.

A l'appui de ce que je viens de vous indiquer, je me base essentiellement sur certaines déclarations faites auprès de moi par différents représentants des syndicats de la C.G.T.-F.O. en France. Ils sont venus avec l'intention de participer au Congrès, d'y donner leur adhésion, mais ils entendent que leur force, que leurs syndicats puissent être représentés au sein de cette Europe. Ils ne veulent pas simplement d'idées politiques qui s'efforcent de ne plus s'inféoder à un parti politique, ils voudraient que leurs intérêts soient défendus au sein d'une Assemblée délibérante européenne, mais que ce ne soient pas simplement différents partis politiques auxquels ils ne sont pas affiliés qui viennent donner des directives qui ne sont pas les leurs.

J'entendais aujourd'hui même M. Drapier dire, qu'après les premières expériences du Bénélux, il s'était rendu compte de l'existence de difficultés sociales. Je vous ai donné l'exemple des syndicats. Je pourrais vous en donner d'autres. Si vous voulez avoir une assemblée qui représente vraiment les pays, il faut y incorporer les forces vives de ces pays et pas simplement les partis politiques. C'est pour cette seule raison et dans ce seul but que nous demandons que soit convoquée par les Gouvernements de l'Europe, dans un délai de six mois, une assemblée européenne de membres élus par les parlements des nations participantes, mais aussi par des représentants des divers organismes syndicaux professionnels, culturels, sociaux, etc. étant entendu que ces représentants soient librement désignés par ces organismes eux-mêmes.

On a prétendu qu'une telle suggestion était un retour au corporatisme et même au fascisme. Il faut vraiment bien mal connaître le fédéralisme pour pouvoir l'assimiler à ce qu'a été le fascisme ou le corporatisme dont les vucs sont absolument différentes. De telles propositions prouvent que ceux qui les soutiennent ignorent tout depuis le commencement jusqu'à la fin, de la tendance fédéraliste. Je n'ai pas ici la mission, ni le temps de faire un manifeste fédéraliste. Ceci a été fait hier par M. Brugmans avec une bien plus grande autorité. Son discours qui

a eu un caractère retentissant prouve que dans cette assemblée, un certain nombre de personnes cherchent à ne pas transposer sur le plan européen les difficultés que nous connaissons sur le plan intérieur, et à créer quelque chose de nouveau. C'est seulement ainsi que nous satisferons les aspirations que nous avons maintenant et que nous créerons notre Europe.

(Applaudissements)

M. P. GERARD-KUNLEBEN Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs. Le texte de l'amendement qui m'a été soumis et qui vous a été soumis contient quelques erreurs qui me semblent incompréhensibles. Je suis donc obligé de rapidement redire le texte de cet amendement. Le congrès demande que dans tous, les parlements européens soit déposé avant la fin de l'année une motion en faveur de la convocation d'une Assemblée européenne.

Cette Assemblée serait composée de représentants des parlements et des organisations les plus importantes et aurait plein pouvoir pour fonder les Etats-Unis d'Europe et amener, par conséquent des élections générales pour une Constitution européenne.

Il y a également des erreurs dans le texte anglais. Je relis donc dans le texte anglais.

"The congress demands that in each European parliament there shall be brought up and voted upon, in the course of this year, a motion in favour of the convening of a European assembly. This assembly shall be composed of representatives of the parliaments of the most representative organisations. It shall have full power to proclaim the United States of Europe and to organise general elections for a European constituent assembly."

Cette motion je l'ai formulée surtout parce qu'il me semble qu'il est nécessaire d'aller beaucoup plus vite que ce qui a été proposé au début, dans la motion, mais qu'il n'est pas seulement nécessaire d'aller plus vite, mais qu'on peut et qu'on doit aller plus vite. Je crois en effet, que ceux d'entre nous qui ont quelque contact quotidien avec les mouvements populaires, soit dans leur travail, soit dans leurs activités d'organisation et se sont bien rendu compte que d'une manière générale cette idée d'une Europe unie a profondément pénétré dans les masses et que par conséquent il y a nécessité d'agir vite au sujet de la constitution d'une Fédération européenne si on ne veut pas que cet intérêt des masses ne se s'oriente dans un tout autre sens.

Je pense qu'on devrait proposer, dès maintenant, comme il est dit dans cette motion qu'au cours de cette année, il soit déposé dans chaque parlement européen une motion demandant la convocation d'une Assemblée européenne et que cette Assemblée européenne ait plein pouvoir pour proclamer les Etats-Unis d'Europe et ensuite, de passer à l'organisation des élections générales pour une Constituante européenne. Je crois, en effet, que cette motion dépasse ce qui a été mis en avant dans les autres textes, mais je crois aussi qu'il est nécessaire d'insister ici, à l'heure actuelle, sur des termes très précis et sur des détails très précis au sujet d'une Constituante européenne.

MR. SHAWCROSS. Monsieur le Président, It won't take me more than two minutes, I hope, to move this. It is practically speaking a verbal amendment. We want to remove the phrase as soon "as practicable" which really means nothing because nothing can be done, unless it is practicable and done within that time, and we want to give, what we believe is the true sense of the congress, that it is a matter of urgency and therefore to say so directly

and without a provocation. I'm sorry the president has not realised that the second amendment which stands in my name was also selected, that is also, if I may say so, both a verbal amendment and matter of substance and importance we desire to insert after the word "others" to give some meaning to "others" fully representing the organized workers of the participating nations, and I'm sure it must be obvious and in the sense of the whole congress that this scheme cannot possibly work unless it has the support of the vast majority of the workers in all countries. Therefore we desire to give a little more definition to the word "others" than it has by itself, and to make plain what I am sure is the sense of the meeting.

M. BONNEFOUS Messieurs. De notre congrès doit sortir une ligne de conduite constructive et l'adoption de mesures susceptibles d'entrer rapidement en vigueur. Il faut que des paroles, nous passions aux actes. Sans doute, les hommes fatigués par la catastrophe qui s'est abattue sur nous et dont nous avons grand'peine à nous relever, sont à bout de nerfs, sans doute est-ce une grande entreprise que de vouloir réaliser notre aspiration à la paix, mais ce n'est pas une raison pour y renoncer aujourd'hui et ne pas chercher à nos misères une solution décisive et absolue.

C'est la raison pour laquelle je tiens à déclarer que j'approuve complètement la proposition de mon collègue le président Reynaud. J'ai signé avec lui l'amendement qu'il présente au congrès. Nous avons déjà, il y a plus d'un mois, à l'Assemblée nationale française, déposé une proposition de résolution, invitant le Gouvernement français à prendre dans le plus bref délai l'initiative d'engager des négociations avec les différents pays pour convoquer le plus rapidement possible une Assemblée européenne qui proposera aux différents parlements une Constitution de l'Europe unique. Nous avons, à cet effet, signé avec mes collègues de Menton et Euclyte, avec mes collègues de Rivais M. Lapie membre du Parti socialiste et moi-même, membre du Rassemblement de Gaulle et plus de cent députés appartenant à tous les groupes de l'Assemblée, sauf ceux du Parti communiste, cette proposition de résolution et nous sommes décidés à faire en sorte qu'elle vienne prochainement en discussion afin d'aider dans toute la mesure du possible la convocation et l'élection de cette Assemblée constituante. Certes, il a été créé déjà des organismes internationaux, mais leurs débuts ont été peu engageants et ils ont fait naître la méfiance. Les créateurs de ces organismes ont pensé, en effet, à une paix garantie par les forts.

Le système est mauvais parce que les Etats restent intransigeants sur la mystique de la souveraineté. Pas de super-Etats comme nous en avons vu au 19ième siècle et entre les deux guerres, au 20 ième. Nous estimons pour notre part, que les Etats constituants devons bien finir par déléguer une part de leur souveraineté, mais ils seront bien les derniers à se rendre à cette évidence. Aussi ce sont les opinions publiques qu'il faudra travailler et familiariser avec l'idée d'un abandon partiel de la souveraineté de l'Etat, avec l'idée d'une Fédération européenne. Mais nous ne craignons pas d'assurer que les intéressés n'ont encore qu'une notion insuffisante de la façon dont on présentera la question à l'opinion publique. Il faut qu'une campagne soit organisée à cet effet, car selon la pression que ces opinions publiques exerceront sur leurs dirigeants, les Etats-Unis d'Europe se feront ou ne se feront pas.

Il faut faire appel aux opinions publiques, il faut les éclairer leur parler, les alerter. Il faut que très bientôt on fasse voter les électeurs de l'Europe occidentale pour leur demander de désigner leurs représentants à cette Assemblée vraiment européenne et démocratique puisqu'elle sera issue de tous les peuples. L'interna-

tionalisation européenne est encore optimisme l'adoption par un Parlement européen d'institutions communes auxquelles seraient soumises les individualités nationales, c'est la seconde étape. Le but qu'il faudra atteindre si l'on veut sauvegarder la paix se trouve dans le texte que nous avons déposé, le président Reynaud et moi, et que je me permets de vous lire: demande la convocation, dans le plus bref délai, d'une Assemblée européenne consultative, élue avant le fin de la présente année par la voie du suffrage universel, à raison d'un député pour un million d'habitants. Messieurs, quand on relit le texte de votre article 3, qui a d'ailleurs été assez "secoué" cet après-midi puisque que, hier et encore à midi nous avions un texte qui a été changé au cours de l'après-midi et une majorité ne s'étant pas dégagée, c'est le texte initial qui reste encore valable, je me permets de vous relire l'article trois qui déclare que l'heure est venue pour les nations d'Europe de transférer certains de leurs droits souverains pour les exercer désormais en commun en vue de coordonner et de développer leurs ressources et bien Messieurs, croyez-vous, que cet article trois soit compatible avec ce que nous proposons, avec ce que propose votre article quatre? Croyez-vous que ce texte veuille dire quelque chose et s'il veut dire quelque chose, croyez-vous qu'il ne soit pas nécessaire d'y ajouter notre proposition, c'est à dire la constitution d'une Assemblée européenne librement élue par les peuples, car comment pourrait-on transférer ses droits souverains si ce n'était à une telle Assemblée? Et puis je voudrais ajouter un argument, qui est un argument relevant de la loi anglaise et qui est le suivant: les parlementaires anglais n'ont pas le droit de se désigner eux-mêmes pour une autre assemblée, ce qui aurait pour conséquence d'enlever aux élus l'autorité qui pourrait appartenir à des parlementaires; nous aurions ainsi des délégués, qui n'auraient pas d'autre autorité que d'avoir été désignés par des parlementaires, lesquels n'ont pas été mandatés par leurs électeurs pour déléguer ainsi leurs responsabilités internationales. La cause, à notre avis, se réduit à ceci: d'une part, nous proposons, de revenir à ce qui est la source même de toute autorité démocratique, le suffrage universel; d'autre part, on nous propose, à l'article quatre, de confier à des délégués qui pour certains d'entre eux, ainsi que je viens de le démontrer, ne sont pas éligibles simultanément, une autorité telle qu'elle soit en mesure, de limiter la souveraineté des Etats. Eh bien, Messieurs, cette contradiction qui apparaît à l'article trois, elle apparaît plus nettement encore à l'article quatre, qui dit: "une Assemblée européenne délibérante qui est élue dans leur sein ou en dehors:" je parlais précisément des nations participantes; elles contribueront, et ceci est très important, à créer et à exprimer l'opinion publique européenne. Croyez-vous qu'une assemblée, qui n'a pas été élue par le suffrage universel, puisse contribuer à créer, et bien plus encore à exprimer une opinion publique, si cette opinion publique n'a pas été consultée au préalable. Nous pensons, que les mesures recommandées n'auront de valeur qu'au cas où les délégués qui la constitueront ne seront pas des délégués mais les représentants des peuples. Nous souhaitons, aussi, que les Etats, loin de contrecarrer ces courants, s'efforcent de les favoriser. Nous souhaitons que les membres des différents parlements agissent comme nous venons de le faire à l'Assemblée nationale française, et demandent la convocation aussi rapide que possible, de cette Assemblée. Les peuples de l'Europe ont assez souffert pour qu'on leur offre des solutions constructives et non des promesses jamais réalisées. Est-ce payer trop cher les avantages espérés d'une union de l'Europe que d'obliger les Etats à accepter la réduction et même dans un certain cas, l'amputation de la souveraineté nationale au profit d'une Assemblée librement élue par les peuples, dont nous sommes chargés d'exprimer et de faire entendre la voix?

M. LE PRESIDENT La parole est à M. Spinelli.

M. Spinelli n'est pas là. L'amendement n'est pas soutenu.

La parole est à M. Lamalle, l'auteur avec M. Lapie et M. Gorce d'un amendement.

The amendment committed by Mr. Lapie and Mr. Jean Rebaille has been withdrawn.

La parole est à M. Macmillan.

MR. MACMILLAN Monsieur le Président. When the European Assembly comes into being no doubt one of its first acts will be to agree upon a procedure. I'm bound to say that we have found this procedure tonight a little confusing, since a great number of amendments have now been put forward, but I'm not quite sure whether I'm in order in discussing one or another of them. We have not disposed of them one by one, but we have taken them as a whole. Nevertheless perhaps it would be convenient if I might be allowed to say a few words upon the broad principle which underlies most of the amendments which have been moved to article 4 of our resolution. I think that the point at issue upon which the conference will have to make up its mind is a very simple one. Naturally I and my colleagues view with great sympathy any suggestion which would tend to a more rapid development of the final purpose which we all have in mind. And, when an amendment is put forward with the great authority of Mr. Reynaud and his colleagues naturally we wish to give it every possible consideration, both to mark close association in the past between his country and mine and between himself and his Government and ours. But I would ask this Assembly, most carefully to consider, what it is that we are now asked to do. We are asked to carry a series of amendments, which will bring into being, within this year, as I understand it, a universal European Assembly, elected upon a suffrage with one member for every million voters, throughout the whole of Europe. But who is to do this? The point to offer it. The point to make it legal, why only the Parliaments of the European countries! How are they to do this within a year? By what machineries, by what legislative actions? We all have our different systems, but I should be very much surprised if any of the Governments of any of the European Parliaments would in fact introduce legislation, and pass it by the end of the year which introduced a system of a European Parliament to be elected upon this basis. It does not seem really to me to be practical politics. Who is to make the list of voters, how is the voting to be? Is it to be on proportional representation? Who is to be the returning officer? Under whose authority are the elections to be held? What is to be its juridical basis? Why, all these great questions have got to be decided if we are to do anything except write constitutions in the air. It is quite easy to write constitutions. What is difficult is to make them effective and durable, and I very much doubt whether we should really be advancing the cause which we all have at heart, if we were to adopt these resolutions, although of course I recognise the purpose, and admire the purpose, for which they are intended. Their purpose is that we should go faster, but what I'm frightened of is, that if we adopt them, we shall go more slowly. So what we have to do is surely, first to convince the public opinion of each nation that we are not vague idealists, that we are not people without practical knowledge of Government and all the hard difficult roads that Governments have to follow. That we are not venturing to propose anything here which we would not be prepared to do. If we held at this moment high office in our respective countries, let that be the test that every man should put before him. I have held office in a minor way, many men have held great office here. Let us adopt nothing and say nothing, that, if we were ourselves charged with the high positions of Cabinet Ministers we would not be prepared to ask our Parliaments to do.

We have to persuade Governments, we have to persuade peoples. But what I'm frightened of is that if we seem to be asking something impracticable, something that cannot really be done, within a few months or weeks, that those who are against our movement, that those who do not really believe in it, will be only too happy to take the opportunity to dismiss us all as vague and dreamy idealists, and we shall be playing into the hands of those who do not want to see a united Europe. Now you may say that this is just the traditional caution of the English diplomats. Well, I admit that we have often done things slowly, but we have pretty well stuck to them, once we had got our teeth into them, and I still think that we would be wiser to go for what is practicable, to see that, to hold on that, and not allow ourselves to be made the object of, perhaps, even ridicule, by seeming to go to what cannot in fact be done, what may sound well upon paper but what we would not be ourselves presenting to the Parliaments of which we are members if we held the position, if we held a position of authority in our respective countries. And therefore, - well, I have the deepest sympathy with the purpose - who would not - of these amendments. Friends and colleagues with whom we have deep associations, while I have every sympathy with that, I would venture to ask this conference, for this is a most solemn and important decision that has to be made, I would ask them to hurry slowly, to take the wise step, though it seems perhaps a prosaic conclusion to say: "Well, this text as is has been presented to us is not too bad. We see that with each amendment we come very well back to the original clause. It is carefully chosen to cover a great number of slightly divergent views, to give the maximum of the common view of the conference and, tempting as are these excursions into a more rapid development, I would ask the conference to take what I am sure would be the wise step to be content with the broad basis of the document that was originally put before us".

M. NOEL (France). Au nom de la commission de coordination, je m'excuse de prendre la parole au lieu et place du rapporteur M. Courtin. Je voudrais analyser brièvement les différentes suggestions faites, les différents amendements présentés, et indiquer pour chacun d'eux la position de la commission qui a rédigé la résolution que vous avez actuellement sous les yeux.

Je voudrais d'abord, pour dégager le détail, dire que la commission est d'accord sur deux points de rédaction.

Le premier a été demandé par M. Shawcross. Il demandait qu'on supprimât "autant que possible" au début du paragraphe 4. La commission est d'accord pour cette suppression.

Deuxièmement, M. Manningham Buller et Mlle Tendeloo demandaient qu'on supprimât "délibérante" après "L'Assemblée européenne". La commission est d'accord. Il sera beaucoup plus important vis à vis de l'opinion publique, de parler d'une Assemblée européenne plutôt que d'une Assemblée européenne délibérante. C'est une question de mots. Deux mots en l'occurrence valent mieux que trois.

M. Manningham Buller a demandé qu'on supprime la fin du paragraphe 4 qui commençait par "Une telle Assemblée" qui indique les moyens matériels devant être mis à la disposition de cette Assemblée. Nous sommes également d'accord. Il s'agit là de considérations de détail qui ne doivent pas figurer, à notre sens, dans la résolution.

Ayant ainsi déblayé le terrain, je vais aborder les deux groupes d'amendements principaux.

Nous avons un certain nombre d'amendements, notamment celui déposé par M. Hytte défendu par M. Lussan, et celui déposé par M. Cirard, qui concernent la composition de l'Assemblée. Nous avons aussi un amendement défendu par M. Paul Reynaud dans la discussion générale de l'article 2, et par M. Bonnefous, sur le mode d'élection de l'Assemblée.

En ce qui concerne la composition de l'Assemblée, nous sommes en face de trois textes. Un premier texte a été déposé par l'Union fédéraliste française. Je tiens à attirer l'attention de cette assemblée sur l'importance des questions que ce fait soulève et, pour répondre à la remarque de M. Mac Millan, je vais le relire. Il était précédé de considérants que je tiens également à lire, car ils n'ont pas été lus mais développés par l'auteur:

"Considérant qu'une organisation européenne stable et libre doit naître d'abord de la confrontation des intérêts essentiels en présence.....

(lecture)

..... demande que soit convoqués par les Gouvernements de l'Europe, dans un délai de six mois, une Assemblée européenne délibérante formée par des membres élus par les parlements des nations participantes et par des représentants des divers organismes syndicaux professionnels, culturels, sociaux, étant entendu que ces représentants seront librement désignés par les organismes eux-mêmes".

Tout d'abord il y a certainement une erreur de rédaction. Il ne doit pas être dit: "Le Gouvernement de l'Europe" mais, "les Gouvernements de l'Europe" (Marques d'approbation).

Je demande alors comment chacun de ces organismes qu'on indique vaguement par une énumération qui n'est pas limitative puisqu'elle est terminée par: etc., sera délimité, défini et qui les définira. A l'intérieur de chacun, comment organisera-t-on le droit de vote? Fera-t-on voter les membres de l'église catholique, tous les professionnels, les syndicats ouvriers d'un côté et les syndicats patronaux de l'autre? Quel arbitraire présidera aux désignations qui seront faites dans ces différents organismes?

(Exclamations sur divers bancs).

UNE VOIX: Vous n'y connaissez rien!

M. NOEL: J'exprime pour l'instant l'opinion de la commission. On dit: mais ceci n'est pas le corporatisme! Dans une telle Assemblée, avez-vous remarqué que certains électeurs auront deux fois le droit de vote parce qu'ils auront voté directement pour élire des représentants parlementaires qui, à leur tour, désigneront des délégués. Ils auront voté comme tous les citoyens, et, d'autre part, ils voteront dans leur corporation, dans leur syndicat, et dans leur organisme professionnel. Il est même possible qu'ils votent dans les organismes culturels et sociaux, et qu'ainsi certains citoyens votent trois fois. C'est une atteinte extrêmement grave aux principes sur lesquels est fondée la démocratie: celle de l'égalité entre tous les citoyens.

(Applaudissements)

Je suis mal au courant des doctrines fédéralistes, mais une telle constitution, - nous l'avons connue malheureusement en France, et il y en a eu dans bien d'autres pays -, a toujours assorti les régimes corporatifs. Parmi les parlementaires qui, jusqu'à plus

ample informé, représentent la souveraineté nationale, aucun ne pourra accepter une telle doctrine. Il est possible que ce que je vous dis ne vous convainque pas sur le fond, mais réfléchissez sur la tactique. M. Spaak pourra dire si c'est vrai.

Lorsque les Anglais tentèrent leur débarquement devant Dieppe, les chenilles de leurs chars faisaient repousser devant eux les galets et constituaient des murs qui les ont empêchés d'avancer. Si nous retenions cette résolution, ce serait exactement la même chose. Nous amasserions dans chacun de nos pays tant auprès des parlements que des Gouvernements, des obstacles tellement solides que nous ne pourrions pas les franchir. Nous représentons ici différents pays d'Europe, mais non toutes les couches des populations d'Europe. Ceux qui ne sont pas partisans de nos idées tireraient parti de ce texte pour s'opposer, pour nous accuser de corporatisme et vous savez que d'autres mots ne sont pas très loin de ce mot. Je ne pense pas que nous aboutirions à renverser les parlements et les Gouvernements, mais je suis sûr que nous aboutirions à ruiner définitivement les idées que nous voulons défendre et promouvoir.

Je fais le même commentaire en ce qui concerne la proposition déposée par M. Francis Gérard, ou plutôt je fais une différence. La première phrase de cette proposition: "demande que, dans tous les parlements européens, soit déposée et votée avant la fin de l'année une motion en faveur de la convocation d'une Assemblée européenne." est acceptée par la commission d'autant plus facilement que, dans les principaux pays d'Europe, une telle motion a été déposée. Je suis reconnaissant à M. Bonnefous d'avoir bien voulu dire que j'étais avec lui l'un de ceux qui ont pris l'initiative d'une telle motion.

Ensuite le texte ramène au texte précédent: "Cette Assemblée sera composée"

A ce sujet il y a une proposition de M. Shawcross qui est voisine mais qui en diffère de façon essentielle. Je voudrais vous la lire. La proposition dit que les représentants à l'Assemblée pourront être choisis dans le parlement, ou en dehors. Après les mots "en dehors" ("over", en anglais), M. Shawcross propose de dire que figurent "Des représentants des ouvriers organisés de toutes les nations participantes."

Nous sommes pleinement d'accord avec cette rédaction. Nous admettons que les parlements qui, je le rappelle, disposent de la souveraineté nationale, puissent ou même soient obligés de désigner non pas seulement ces députés - dont, avec beaucoup d'indépendance d'esprit, M. le président Reynaud qui en est l'un des plus éminents, a fait le procès tout à l'heure - mais également des représentants des syndicats ouvriers et peut-être aussi des syndicats patronaux, en envisageant une modification dans le texte.

C'est le maximum de ce que nous pouvons accepter, et si nous l'acceptons, l'objection fondamentale que j'avais faite tombe.

Certains citoyens n'auront pas plusieurs bulletins de vote alors que d'autres n'en auront qu'un.

Je voudrais maintenant aborder la question de l'Assemblée européenne et de son mode d'élection. Nous avons à ce sujet une proposition que je voudrais d'autant plus relire que dans le texte qui a été lu, manque un membre de phrase qui était tombé à la polycopie: "Une Assemblée européenne consultative, élue au suffrage universel, à raison d'un député pour un million d'habitants, et à la fin de l'année, suivant le mode fixé par chacun des parlements."

Il s'agit d'une Assemblée élue directement, contrairement au texte de la commission qui prévoit la désignation par le mode fixé par chacun des parlements".

Il y a impossibilité majeure. Nous aurions, dans cette Assemblée des députés français, élus suivant un régime de représentation proportionnelle, voisinant avec des députés britanniques, élus suivant un scrutin majoritaire. Les uns et les autres ne représenteraient absolument pas les mêmes parties de la population. Les grands courants d'idées, les grandes familles électorales répartis à travers toute l'Europe ne seraient pas représentés de façon semblable, puisque, dans certains pays, les représentants seraient élus proportionnellement au nombre tandis que dans d'autres, c'est le scrutin majoritaire selon lequel seraient élus d'autres représentants.

Je ferais la même objection quant à la proposition précédente. Faire élire immédiatement une Assemblée européenne par les peuples? Et si certains parlements refusent de l'élire, que se passera-t-il? Croyez-vous que certains parlements accepteraient d'élire eux-mêmes des délégués et ne seraient pas tentés de refuser l'élection directe, si bien qu'en choisissant ce mode d'élection, nous écarterions un certain nombre de nations participantes, dès l'entrée, et certaines des nations dont l'accord nous est le plus indispensable pour fonder l'Union européenne?

M. Bonnefous a rappelé que j'étais co-signataire d'une motion demandant que le Gouvernement français prenne l'initiative pour la réunion d'une Constituante européenne. J'en suis très fier et je veux espérer que tel demeure le but de tous les membres de la commission.

Arriver à une Assemblée élue directement par le peuple, c'est évidemment la question sine qua non d'une véritable Fédération européenne. Mais M. Mac Millan a bien exposé tout à l'heure combien de difficultés matérielles, psychologiques, seraient à surmonter avant d'arriver à une telle Assemblée. Or, le temps presse et ce n'est pas d'ici la fin de l'année mais immédiatement, comme le dit le texte, que nous voulons qu'une Assemblée, désignée très rapidement par les parlements, puisse se réunir pour discuter les problèmes collectifs qui intéressent l'Europe.

Cette Assemblée, nous pouvons admettre, comme le demande le texte que sa première tâche sera de préparer la réunion d'une Assemblée élue par le peuple au suffrage direct. Mais précisément les innombrables difficultés que M. Mac Millan indiquait tout à l'heure, qui se posent dans tous les pays, ce n'est pas nous qui pouvons les résoudre. Ce ne sont pas même les Gouvernements, qui sont peut-être les moins désireux de les résoudre rapidement, mais c'est une Assemblée consultative élue par les différents parlements qui préparerait l'élection future d'une Assemblée élue au suffrage universel. C'est la seule façon de procéder; Par étapes. C'est la seule façon d'agir immédiatement.

Il y a dans tous les pays, une partie des personnages en place qui sont fortement opposés à l'idée d'une Fédération européenne. Si nous adoptions ici des résolutions qui prouveraient simplement que notre assemblée n'a pas la maturité politique suffisante, ce serait une arme entre les mains de nos adversaires. Je ne pense pas que nous pourrions imposer nos volontés ni aux Gouvernements, ni aux parlements, mais nous aurions compromis gravement la tâche que nous nous sommes jurés de mener à bien.

(Applaudissements).

Mr. SALTER. I was invited to come to The Hague to speak, I can say, for all British students but there are many who feel that there was only one thing that really mattered in this Hague Congress, were we to face this issue of national sovereignty or not. I feel that we have faced it. We have taken our choice, we have made the decision, but if we want to go too far or too fast in initial stages we may undo good, the work that we have done by taking that first step. We have said where we intend to go eventually, but do not let us go too far, I would associate myself with Mr. Macmillan very strongly, although originally I had come here expecting possibly to oppose him. The students want to see a European Federation but only of that sort which is possible and practicable.

M. MACCAS. (Grèce). Je voudrais souligner l'impression très nette qui se dégage de ce long débat. Selon moi, l'Europe ne pourra pas s'unir utilement et d'une façon constructive par les procédés dilatoires des pays, par les organismes statiques et rigides. Nous estimons au contraire que cette oeuvre constructive ne pourrait être utilement réalisée que par une activité législative qui pourrait suivre attentivement tous les courants agissants et progressifs des tendances populaires. C'est ce qui motive d'une façon définitive la nécessité absolue d'arriver à une Assemblée qui sera pré-constituante au début, pour devenir une Assemblée constituante ensuite et, enfin une Assemblée législative européenne. Ce sont les trois étapes qu'il faudra franchir pour arriver au but poursuivi.

A cet effet, je crois que nous devons donner notre adhésion au texte qui nous a été proposé en omettant le mot "délibérante" suppression qui, je crois, a été acceptée.

En ce qui concerne le recrutement de cette Assemblée, il serait prématuré que nous entrions dans les détails. Ces détails seront justement établis par l'assemblée pré-constituante afin que, par la suite, l'Assemblée constituante puisse être élue suivant le mode que l'Assemblée préparatoire aura élaboré.

Il me semble cependant qu'un des points à souligner dès à présent est qu'il ne faudra pas, pour le recrutement de cette Assemblée, que la représentation proportionnelle joue d'une façon mathématique, autrement dit qu'il y ait un chiffre proportionnel mathématique entre le nombre des représentants des petits pays et celui des représentants d'un grand pays. Autrement nous renverserions ce principe d'égalité sur lequel comptent d'une façon absolue les petites nations.

Ceci dit, nous pourrions accepter le texte, quitte à bien tenir compte de cette considération générale qu'il nous faut une Assemblée préparatoire de la constitution pour arriver ensuite à l'Assemblée constituante qui donnera la Charte des Etats-Unis d'Europe.

(Applaudissements).

M. PIERRE BOURDAN. (France). C'est sur l'amendement de M. Paul Reynaud que je me propose de vous dire quelques mots parce qu'à mon sens, c'est probablement le point crucial de ce débat, non pas seulement parce qu'il pose le problème du mode d'élection de telle assemblée que nous déciderons de créer, mais parce qu'il pose, en réalité, le problème de fond qui est le problème du délai d'action et de l'horaire de nos travaux. Deux thèses s'affrontent, l'une qui a le sens plus pratique, celui du dilatoire, l'autre celle du choc psychologique.

Mais, qu'on ne vienne pas nous dire qu'il s'agit, il ne s'agit pas de cela de bouleverser d'un seul trait de plume Gouvernements et parlements. Personne ici n'a suggéré que nous allons passer outre aux décisions des Gouvernements et des parlements. Il s'agit tout simplement de leur faire des propositions, qui ensuite seront inscrites dans les textes, et soumises aux différents pays représentés.

Ce qui m'effraie un peu, c'est qu'au moment où nous sommes réunis ici, pour essayer, croyons-nous, de renoncer à une certaine part de notre souveraineté nationale, ce sont précisément des arguments de souveraineté nationale, je dirai même de particularismes gouvernementaux qu'on invoque. Aun moment où nous essayons de faire disparaître des obstacles millénaires, ce sont précisément ces mêmes obstacles que nous invoquons comme étant insurmontables.

Il ne s'agit pas, comme on vous l'a dit tout à l'heure, de savoir si l'Assemblée que nous allons élire, sera élue dans tel pays selon la représentation proportionnelle ou au scrutin majoritaire, car cela n'a aucune espèce d'importance et ne saurait être un obstacle à une décision comme celle que nous propose l'amendement Paul Reynaud. Ce qui importe pour tous nos pays, si nous prenons la décision de créer cette Assemblée, c'est qu'il soit bien entendu que cette Assemblée, quel que soit le mode de vote dans chaque pays, corresponde bien à son interprétation, à lui, du suffrage universel. Que nous ayons en Angleterre le scrutin uninominal, et en France un autre mode de scrutin, ce n'est pas un obstacle à la décision que nous pourrions prendre, dans la mesure où chacun des pays considère légitimement quelle représentation de l'Assemblée est conforme à la décision du mandat populaire.

(Applaudissements).

Vraiment, il ne faut pas s'écarter du point fondamental du débat en entrant dans des questions de détail. Le problème de fond est celui-ci: Allons-nous procéder selon un amendement qui a ses avantages, ou selon une méthode correspondant au choc psychologique? M. Mac Millan a dit: "Hâtons - nous lentement". Je le veux bien, mais je lui demande - je peux le dire en toute amitié, car ceux de mes amis anglais qui sont ici savent quels sont mes sentiments pour le pays qu'ils représentent - s'il estime que de l'autre côté du rideau de fer on se hâte lentement,

(Applaudissement),

s'il estime que les peuples sont désireux de quelque chose de plus que les méandres d'une procédure parlementaire ou gouvernementale qui aura pour seul effet de lasser les opinions publiques

(Applaudissements)

de les convaincre qu'il ne s'agit encore là que de nouveaux délais, que d'un autre jeu pour les parlementaires défenseurs du régime parlementaire. On ne le sert pas en lui donnant des tâches au-dessus de ses forces. Il faut battre le fer tant qu'il est chaud. Tous les événements qui se sont produits depuis un an sont arrivés, pour une fois, à faire pénétrer non dans une élite mais dans le peuple et dans les couches les plus profondes, le sentiment que l'unité européenne est une condition de survie. Si vous entendez suivre une procédure complexe qui devra franchir les Gouvernements, les commissions parlementaires, pour faire enfin arriver comme un écho affaibli à ces peuples, le sentiment de cette unité que vous voulez, vous découragerez l'Europe.

(Applaudissements).

Je voudrais dire, répondant à un autre argument de M. Mac Millan: "Soyons pratiques, réfléchissons". Il y a un personnage des plus représentatifs de votre littérature qui a tenu de pareils propos. Je me rappelle certains vers de Shakespeare où "la couleur, l'éclat natif de la résolution, étaient ombragés par la pénombre de la pensée". Il ne faudrait pas que dans la grande entreprise au bord de laquelle nous nous trouvons et que nous voulons lancer à travers les peuples d'Europe, l'éclat de notre volonté et de notre résolution, soit, lui-aussi, ombragé par trop de réflexion. Non que je nie la valeur de la réflexion, mais parce que je crains que nous sommes dans un temps où il faut frapper profondément, immédiatement et sans délai.

Je souhaite, pour ma part, non seulement en esprit, mais du plus profond de mon espoir, que la délégation anglaise dont le pays a su montrer au monde en 1940 ce que c'était que de défendre l'unité de l'Europe contre une tyrannie, prouvât encore avec la même sympathie et le même élan qu'il est capable de savoir ce que c'est, dans la paix retrouvée, que la construction d'une nouvelle espérance.

M. LE PRESIDENT La parole est à M. Brugmans.

(Applaudissements).

M. BRUGMANS (PAYS-BAS): Je voudrais faire quelques remarques sur la motion de M. le Président Reynaud, d'abord pour dire les éléments qui se glissent dans cette motion. On a parlé du choc psychologique, du caractère révolutionnaire de cette motion: la création du fait accompli irrévocable. D'autre part on a dit que la procédure suggérée était juridiquement indéfendable. Cet argument ne m'a pas convaincu. Si nous voulons réaliser une révolution, il faut bien savoir que les justifications juridiques viendront après, puisque la science juridique ne fait que codifier ce qui a été fait, et ne trace pas le chemin d'une révolution.

Ceci dit, j'ai quelques remarques critiques à présenter. Des raisons de tactique, de doctrine, me font hésiter pour le moment à m'associer à cette motion et me rendent assez réticent.

Des raisons de doctrine. J'en parle une minute, puisque la doctrine fédéraliste a été mise en cause. Nous pensons que ce mouvement vers l'unité européenne doit s'insérer dans tout le procès d'une révolution sociale qui est caractéristique de notre époque et qui nous obligera à trouver d'autres formes, de nouvelles formes de démocratie fédérale.

Cette préoccupation d'insérer certains éléments de ces démocraties nouvelles, dont nous ne connaissons pas la structure exacte mais dont certaines grandes lignes commencent à se dégager, est parfaitement légitime. Si l'on veut l'associer à des souvenirs de corporatisme et de fascisme, je crois qu'on nous fait injure. Je n'entends pas vous faire un cours de fédéralisme. Permettez-moi pourtant d'en parler quelques secondes.

Le fédéralisme, c'est l'élargissement social de la démocratie. C'est la décentralisation fonctionnelle, alors que le fascisme était une technique sociale nouvelle pour élargir le pouvoir non-démocratique de l'Etat totalitaire et centralisé, pour le ramasser en une seule formule. Le fascisme était la politisation de la vie sociale alors que le fédéralisme est la socialisation de la politique.

(Applaudissements).

Voilà pourquoi nous avons des hésitations lorsque nous voyons cette proposition d'un député: par million d'habitants; Une telle procédure manquerait de respect pour ce que nous appelons les communautés de base, les communautés régionales, nationales et fonctionnelles, et pourrait créer un super-Etat. Je crois qu'une telle procédure, justement par son caractère révolutionnaire, recrée le préjugé des formules constitutionnelles que, pour notre part, nous devrions refuser.

Des raisons de tactique aussi me font hésiter, précisément parce que nous sentons l'extrême urgence de la chose. Je ne suis pas sûr que les élections au suffrage universel direct soient véritablement, à l'heure actuelle, le procédé le plus rapide. Au contraire, je crois que le procédé suggéré par la commission est aujourd'hui plus facilement réalisable et créerait au même titre le fait irrévocable, le fait accompli.

Deuxième considération de tactique. Lorsque vous dites que ces élections devraient avoir lieu en Europe occidentale, je l'entends bien, mais en vertu de quoi voulez-vous les limiter à l'Europe occidentale seule? Pourquoi voulez-vous refuser des peuples qui géographiquement, sans aucun doute, appartiennent à l'Europe? En vertu de quoi? D'une constitution qui n'existe pas encore? D'une charte que précisément une telle assemblée aurait pour mission d'élaborer? Je crois donc qu'il y a là une erreur de conception. En tout cas, il y a une contradiction dans les faits et nous tomberions en plein arbitraire en disant aux peuples de l'Est qu'ils ne peuvent pas prendre part à ces élections, alors que nous n'aurions pas encore de texte de constitution, de charte précise à leur opposer. Nous n'avons ni la base légale ni la base morale pour de telles élections.

En attendant des précisions à ce sujet et pour répondre à ces considérations doctrinales et tactiques, je voudrais que le texte de la commission soit amendé dans le sens préconisé par M. Lussan, dont l'amendement est extrêmement souple.

(Applaudissements).

MR. MACKAY. Monsieur le Président. Ladies and Gentlemen. I asked this Congress to reject Mr. Reynaud's amendment. I asked the Congress this morning to be clear over illusions and not to wander into the silly past, when we used a lot of phrases that had no meaning, and when we set up schemes and ideas which were completely impracticable.

We have had too many examples of this than that we could waste our time in this very silly amendment. I am rather amazed that a person of Monsieur Reynaud's standing should have come to this rostrum, or should have got someone else to do it for him, to put up an amendment which is quite unrealistic, which makes fools of everyone in this Congress and which will make the Congress the laughing stock of Europe, and the peoples of the world as a whole. And I will tell you why. I want, as much as anyone here, that, when we get a Parliament of Europe it is a Parliament properly elected by the peoples of Europe. But at the moment we are considering a constituent assembly.

So we can go on talking night after night, and come to no decisions whatsoever. But even if we make it a constituent assembly, he then goes on and says that it is to be one elected on the basis of universal suffrage and has to be done before the end of this year - before the end of this year! That is the future part of this resolution. In the first place it is quite obvious that when we come to create some kind of federation or union of Europe, the Parlia-

ments that will be elected will be elected by the people. But the immediate problem is to get an assembly which is going to work out the plan of that union, to work out the form of the federation, if it is to be a federation, or to work out the constitution, if you like to put it that way, or to work out the details. And we are now being asked that we should do this by an elected assembly before the end of this year. M. Bourdan in the closing words has said that the British have shown good sense in 1940 and have gone ahead to do the things in the right way. I appreciate these kind references, but I wish he understood what he was talking about. Because the British did not say in 1940 that they would defeat the tyrant by the end of 1940. They said: "We can offer you nothing but blood, sweat and tears, and we will defeat the tyrant in the long run, because it will take a long time". And in the same way the creation of a European Parliament in the way in which this resolution is treated is going to take a long time. Mr. Churchill yesterday appealed to the members of this Congress not to be guilty of illusions and to keep their feet on the ground and to pass resolutions which would have a proper practical effect. Let us look what we are asked to do now. The French Parliament has had a resolution down for an Assembly for an European Federation for the best part of the last three months. I think it is down in the name of M. Noel and another 140 deputies, but I have yet to learn that it has been debated by the French Parliament. Why does not M. Reynaud go to the French Parliament to have a little action there instead of coming here and bewitching people and try to ask them to come to some foolish idea of trying to get this through within six months in this silly way? If they mean action, why don't they take that action in their own Parliament? We have at least done it in Britain, we have at least debated it in Britain, we put our resolution down within two months. And we have debated it now and what has the Government said? The Government said: "We agree with the ideas of your European Union, we agree that sovereignty must be proved. But we are not prepared to convene a constituent assembly at the present time". And yet, in the face of that, in the face of the strongest socialist, and the strongest federalist Government of Europe having decided that they are not prepared to take this step at the moment, we, who are here planning a Union of Europe have been asked to fly in the face of that and say that we want this done within six months. I do ask the members of this Congress to really face this problem with a little reality. It may suit very well for the papers tomorrow to contain this great resolution from M. Reynaud that we are now going out for universal suffrage for a Parliament in six months. But that is all moonshine and it is of no value in a practical way to secure the end that we want. It may secure immediate popularity for the people who have spoken for it, but it will not secure the end that we want, which is to secure a federation in due course. We have been told by the people who supported this resolution tonight that we do not want to ignore Parliaments or Governments of to interfere with them. What rubbish that is in the face of this resolution. Either they are prepared to work with Governments and Parliaments today, in which event it is for the Parliaments to nominate the people who are coming to the immediate constituent assembly, or they want to ignore Parliaments and try and go apart from them. And so Mr. President, I do ask the members of this Congress, not to be carried away either by the name of the person who has proposed this amendment, or even by the great authority which supported it. And I ask them to realise that the most important thing we can do in carrying the resolution which the coordinating committee has put forward, is to put forward proposals which are practical proposals, and which Governments will accept. We have to go back to Britain, to the British Parliament to secure the support of a resolution which asks that within six months time an impossible task can be performed, which is the creation of an European Parliament by universal suffrage.

Mr. J. HENDERSON STEWART. Ladies and Gentlemen.

You have heard the terms of this amendment which might either be regarded as an additional sub-article four, or, if you prefer, an additional article. It does not very much matter. What I am proposing is that there should be established, in addition to the assembly, a council. The objects of the amendments, as the ladies and gentlemen will understand, is to create, as a first step in all this business, an executive body, with power to take action for the immediate rule of Europe. It is an executive body with power to take immediate executive action, so therefore it would be a body in addition to the assembly, with different duties and though it might well be a temporary body, as I think it probably would be, nevertheless it would be responsible for taking essential steps.

Without which the assembly itself could probably not succeed. At this point I might remind the committee that the House of Commons the other day considered a resolution, part of which had words in it on the same principle with those that I am seeking to persuade the council now to accept. The words were that the emergency committee should establish forthwith a council of Western Europe, consisting of representatives of the governments of the 16 participating countries in the European recovery Plan and Western Germany, to lay down the broad lines of common action, etc.

That is the policy which, I think one might say enjoyed the general approval of the British House of Commons. Sir, it's clear, I think, that the authors of the political report which is the basis of our discussions here had these facts in mind, and they were concerned, as I think we must all be concerned, with the urgency of the situation today. And because of that urgency the political committee recommended certain, what we call immediate measures, and one of those immediate measures was that in addition to the assembly there should be set up forthwith an emergency council of Europe. This was a political committee that we ourselves established but that presented their views for examination. There should be formed forthwith an emergency council of Europe. The governments of France, Britain and the Benelux group have already laid the foundations for this council in the recent Brussels Treaty. All the other free countries of Europe should at once be invited to accede. The councils should be responsible for direct joint action to secure, not only economic recovery and military defence, but also to preserve democratic freedom. That is what the report says. I don't think there is any doubt why they took that line. There is no doubt of the need, and the immediate need, for action to be taken in Europe. And if any of us have any doubt at all, let us reflect for one moment upon the tragic situation of Greece. Nobody can say that Greece doesn't need the immediate attention of the best brains of Europe, and I hope sir, before this particular amendment is completed that Mr. Maccas, the Greek delegate, will be allowed to speak. Somebody has got to take action upon the immediate frightful difficulties. I can tell you it could not possibly be the assembly which we have just now created. According to definition of the powers of the assembly, the assembly is prohibited from taking immediate action upon any of these methods. So let the committees just remind themselves of the powers we have just given to the assembly. It is required to represent public opinion, to advise upon such matters to examine some other matters, to prepare plans, but nowhere in all that list is there any power to take immediate action upon anything.

INTERRUPTION CHAIRMAN. I contend that this is a situation which we cannot possibly accept. Action is needed now in a wide range, in a very wide field. The whole of the members of this committee, as indeed the whole of the people of Europe want action at once to free our exchange, our currency, our people. The whole of Europe wants to secure employment for those who are unemployed and to safeguard the social standard, I repeat, the whole of Europe wants to see free institutions defended. And, in countries like Greece without defense, they are now in mortal danger from totalitarian attack. The whole of Europe seeks to unite its military staffs. I suggest to the committee that only by the creation of a special body is it possible to take action to safeguard the liberties and rights of Europe.

MISS JOSEPHY. Monsieur le Président. I apologize for getting up to speak at this hour of the morning but I do want the delegates to realize what they are doing if they pass this amendment. It is a very clever amendment, very clever indeed, it tries to put in something which all of us agree with at the beginning. It tries to put in that we want an emergency council of Europe. So we do. But that is covered by the second paragraph of the preamble in which we say that we suggest the following paragraph, in accordance with the principles and objectives set out in the political report and in that report the emergency council of Europe is advocated. But please note what this paragraph goes on to say, and this is the danger. It goes on to say that this emergency council of Europe having done all the things that we quite agree it should do, should also plan the subsequent stages of the political and economic integration of Europe. Not on your life, Mr. President, we can allow that to happen. The emergency council of Europe is a governmental body pure and simple and the future of Europe must be planned and can only be planned effectively by the representatives of the peoples of Europe. That is why I ask to reject this amendment.

MR. LESLIE HALE. I'm very reluctant to oppose this particular amendment which is reasonable in form and reasonable in substance and is very near something that we have agreed before, but the reason why I have to oppose is really twofold. The first is this, that the whole resolution before you, which has reasonably been amended so that it is no longer a deliberative Assembly but an assembly appointed by parliament to do the very things that the emergency committee was intended to do, but the second is rather more important still, because the terms of the amendment would mean that you are setting up an emergency council in the terms of the resolution to plan the subsequent stages of the political and economic integration of Europe, and then go on to the rest of the argument, appoint a deliberative assembly, no longer deliberative but now an assembly to prepare the plans. It seems to me with respect to this a complete contradiction in terms to say you are to have not a selected, but an appointed council to go on with a subsequent stages and to have a representative assembly elected by the parliaments of the peoples to prepare the plans after they have been carried out. And the result is in my respectful submission that the amendment would completely stultify the rest of the clause which we have deliberated with so much care for the last few hours.

MR. PAGET Sir, As this sentence, referring to:

It should plan the subsequent stages of the political and economic integration of Europe", is apparently the only part of the motion to which any objection has been raised and as I do not regard it as essential, since the Assembly is going to have the

right and duty of planning, I would ask leave to withdraw that sentence, in the hope that the rest of the amendment would be carried.

M. COURTEIN. Alors voici ce qui reste: Un "Conseil extraordinaire de l'Europe", composé des représentants des Gouvernements de tous les pays libres de l'Europe, sera chargé de diriger une action commune pour assurer leur établissement économique et la défense militaire et de préserver les libertés démocratiques. Je mets aux voix ce texte.

L'amendement est repoussé par 30 voix contre 32.

Maintenant nous allons terminer avec le par. 4. Cependant une question se pose, à savoir si nous allons prendre le par. 7 ou si nous allons renvoyer la séance à ce soir, à vingt heures et demie.

MR. MACKAY. M. le Président. We have already carried up to paragraph 6 or 7 and the remaining paragraphs have very little controversial and the committee this afternoon, in taking the amendment, found very little except one drafting amendment to take. I do ask the congress that if we have gone so far today and yesterday, that we now take the balance together and adopt the resolution as it is.

M. RAMADIER. Je pense que la chose est à peu près exacte pour les derniers paragraphes, mais le par. 7 comporte un débat qui durera certainement une heure, et peut-être davantage. C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs, je voudrais proposer à l'assemblée au moins de nettoyer tout ce que nous pouvons, de notre ordre du jour. Si, comme le pense M. le Président, le par. 7 risque de nous retenir, est-ce que lui seul ne pourrait pas être réservé pour autant, par exemple, que nous sachions que plusieurs orateurs s'inscriraient à son propos. Et s'il plaît à M. le Président, quant à l'amendement de M. Lebrun Keris, modifiant le par. 9 dans son entier, je veux tout d'abord le mettre en discussion.

M. LEBRUN KERIS Je me permets d'abord de rappeler que cet amendement remplace celui qui vient d'être laissé dans la traduction anglaise et qui était supprimé, et avait été présenté d'abord par Madame Lefauché, M. l'Abbé Catrice et moi-même. Restent donc uniquement les amendements qui ont été lus et qui déclarent que l'Union devra laisser à chacun de ses membres toute liberté pour assurer les progrès politique, social et culturel des populations dans les territoires qui sont situés ici ou outre-mer et de les mettre dans le lien particulier qu'ils désignent. Et nous avons présenté cet amendement, qui, d'abord, peut-être qu'une notion de celui qui était seul dans le texte initial, nous a paru d'un caractère un peu limité et un peu fort strictement matériel. D'autre part, nous avons été très préoccupés moins par le texte même de la motion que par certaines parties de l'avant-projet du rapport. C'est cette partie du rapport qui semble m'éclairer et qui nous a nettement préoccupés. En effet, nous voyons qu'il est question de la création d'une section d'outre-mer dans le Conseil qui mettrait à l'étude les mesures d'ensemble propres à développer par une action commune, le potentiel économique des territoires d'outre-mer. En ceci, nous sommes entièrement d'accord, nous croyons, en effet, qu'une action commune pour développer ce potentiel économique ne peut être que féconde et parfaitement désirable. Par contre, nous ne croyons pas, contrairement à ce qui semble être dit à l'appui du rapport, nous ne croyons pas qu'il puisse être favorable, qu'il puisse

être heureux de prétendre mettre en commun, si vous voulez, de prétendre déterminer par une pression commune, le progrès politique, social et culturel des populations. Ceci me paraît, au contraire, essentiellement de notre domaine profond à chacun d'entre nous, c'est selon notre génie propre, c'est selon le génie même de chacune de nos civilisations que nous pouvons faire cette oeuvre. Ceci me paraît être, par excellence, le progrès politique, le progrès social et le progrès culturel du domaine propre de chacun de nos pays, et c'est pourquoi nous nous sommes permis de proposer cet amendement et ceci d'autant plus que l'évolution politique est une source qui nous est particulièrement personnelle. Nous avons énormément de mal à comprendre mutuellement, nos structures politiques internes, nos comportements politiques internes. Or, le texte, tel qu'il semble résulter du rapport ne paraît pas laisser une porte ouverte vraiment, sur ce qui est notre chose propre du côté social et culturel, à l'intérieur de nos unions, à l'intérieur de nos pays, à l'intérieur de nos métropoles et des territoires qui s'y rattachent. S'il n'était pas extrêmement tard, j'aurais développé d'autres considérations, j'aurais fait remarquer qu'il est peut-être un peu gênant de voir revenir, par exemple le mot "dépendant", alors que, au moins pour mon pays, cette notion de dépendance a été remplacée par la notion fédérale interdépendante mais considérant l'heure, je ne voudrais pas prolonger la séance, mais je voudrais simplement insister pour demander que si nous nous prononçons très fermement sur la nécessité au point vue économique de cette collaboration, dans le domaine du progrès social, du progrès culturel, du progrès politique des territoires d'outre-mer que ce soit entièrement dans la ligne propre à chacune de nos nationalités.

Mr. MANNINGHAM BULLER. Monsieur le Président, Ladies and Gentlemen, I think that this is one of the clauses which we must consider very carefully, for its worth it, because people beyond the seas will no doubt study this clause with great care. And I must myself ask the Committee to object to these amendments because I think that they were likely to lead to very great misunderstandings overseas. One understands the spirit behind them but we have got to consider what people far away will think when they come to see what we are doing in the early hours of this morning. And now, Monsieur le Président, with regard to the amendment of Monsieur Baryo, it does seem to me quite clear from this document that there is nothing in our resolution which in anyway would impair or hinder the duty which lies upon nations, of doing what they can to raise their standard of living. I would think myself that by putting these words in, one would give rise to suspicions which would not otherwise exist. Secondly, I feel with regard to the two amendments are moved by the last speaker, I feel that to add the words "Who may find them in the future at the end of this paragraph" is certainly likely to lead to confusions. Monsieur le Président, I have made an amendment that it might be convenient for the Committee to consider this task. I think I can say that this steering committee considered it and thought it was a drafting amendment to leave out the words: "And should preserve the ties" and merely to put in "without prejudice to", so as to make it quite clear that the Union of Federation would not prejudice in anyway the ties which bind constituent parts of the Union to other countries beyond the seas, and I would submit, Ladies and Gentlemen, that with that amendment really the object of the amendments moved by the last speaker is satisfactorily covered and the implication of possible interference is completely rebuffed.

M. ENOCH Nous vous proposons d'ajouter, à la fin du § 9 la phrase suivante: "... en oeuvrant pour que cette association prenne, le plus rapidement possible, un caractère d'égalité

té par l'émancipation progressive des peuples d'outre-mer".

En voici les raisons de bon sens. Je dis: de bon sens, pour bien marquer que je n'introduirai pas dans mon exposé des éléments de sentiment ou de passion.

Ce matin, M. Paul Reynaud nous a fort éloquemment démontré que si l'Europe se réduit à ce petit appendice qu'est l'Europe occidentale, elle sera incapable de dominer les difficultés économiques, politiques et humaines qu'elle rencontrera.

Nous voulons faire l'Europe, c'est très bien. Mais qu'est-ce que l'Europe. Nous pensons que l'Europe, si elle n'est pas l'Eurasie, et si elle n'est pas dans une certaine mesure, l'Eurasie, ne sera pas. Or, cette grande oeuvre exige, pour réussir, l'adhésion volontaire, fraternelle, enthousiaste de tous ceux qui y participeront.

Vous n'arriverez à ce résultat que si vous donnez l'impression aux peuples d'outre-mer que la collaboration que vous leur demandez et qu'ils devront vous accorder, sera transformée à bref délai, en une position d'égalité. Et cette égalité suppose l'émancipation progressive des peuples d'outre-mer.

Nous pensons fermement et profondément que cette émancipation progressive est seule capable de garder, d'affermir à la longue les liens qui doivent unir les peuples d'outre-mer aux métropoles d'Europe. Si vous n'adoptez pas cette position, ces liens disparaîtront à la longue parce qu'ils craqueront.

Les Gouvernements de l'Europe occidentale n'ont pas pu, malgré toute leur bonne volonté, résoudre les problèmes soulevés par les questions coloniales, parce qu'ils ont voulu conserver un cadre national.

Par conséquent, je vous demande d'adopter l'amendement que nous vous proposons afin d'assurer en même temps que la justice pour tous, la possibilité, pour l'Europe, d'aller vers ses nouveaux destins avec des chances certaines de réussite.

M.M. BULLER parle en anglais.

M. LE PRESIDENT. Je mets l'amendement aux voix.

(L'amendement n'est pas adopté). (29 contre; 19 pour).

M. LE PRESIDENT. Je mets aux voix le § 9 en faisant observer que, dans le texte français, il y a une omission:

"..... déclare que l'Union devra contribuer à élever le niveau..
....."

Ici, il faut ajouter les mots: "politique, économique et social", et la phrase continue!

"..... de la vie des populations, dans les territoires qui lui sont associés outre-mer, sans préjudice des liens particuliers qui unissent aujourd'hui ces pays aux nations européennes".

MR. MANNINGHAM BULLER. M. le Président, I regret once again to have to ask the committee to reject this amendment. The reason, I can put it quite shortly, why I ask this, is because there are many associated territories with Great Britain, which at the present moment enjoy equal status: The domini-

ons Canada, Pakistan, and all the rest of them. And if we pass it and we put these words in the resolution it might give greater offense to those other members of the British Commonwealth of Nations, who do in fact enjoy equal status with the United Kingdom. I agree with the sentiments expressed by the mover of this amendment, but I am afraid the wording is not satisfactory, and I think the intention which lies behind what is said is really implied and implicit in the earlier parts of the resolution under consideration. In those circumstances, having regard to the difficulties which must arise from the reference to associated territories, I do hope that this addition will not be made to the resolution under discussion.

M. PAUL RAMADIER.

CONGRESS OF EUROPE, THE HAGUE
POLITICAL COMMITTEE
SUNDAY, MAY 9th 1948 (22.30 p.m.)
Further Session of the Political Committee

M. Paul Ramadier in the chair.

- - - - -

CONGRES DE L'EUROPE, LA HAYE
COMMISSION POLITIQUE
DIMANCHE, 9 MAI 1948 (22 H 30).
Continuation de la séance du Comité politique.

Président: M. Paul Ramadier

- - - - -

M. Le Président L'ordre du jour appelle l'examen du paragraphe 7.
Dans la discussion générale la parole est à Miss
Gowen.

MISS GOWEN I speak in support of the motion as it stands without any of the amendments annexed thereto. I feel very strongly in this Conference, firstly that we are the spear point of public opinion on a very great movement in the history of the world. That being so we should frame our resolutions in terms which will appeal to the people as such and bring our big ideas right home to them. In this motion in front of us regarding Germany we look forward to the ultimate solution of the problem of Germany - we look forward to her economic re-creation and to her taking her place among the nations of Europe - while to-day we look on her misery and trouble. Those of us who have been there recently know that there has been a slight betterment but we know also that there is still despair, dissolution and a sense of frustration particularly among the youth of Germany. And why? We do not forget the original cause of the devastation of the world in this, our generation. We do not forget the horrors of the Hitlerite regime but we do know that in the countries which resisted there was always the spirit of hope and of determination and the knowledge that we should ultimately come through. With a defeated generation, with a defeated nation such as Germany, that has not been so. There are thousands of young people in Germany to-day who have no sense of hope in the future. They have been the victims of one propaganda by Hitler, one propaganda again and again, and those young people are confused in their minds. They have no hope and do not understand the flotsam and jetsam on the face of the war and therefore they do not work.

One of the great trials in Germany at the present moment is the lack of economic motive to make the people think it worth while to work. Would it be worth while to work if you could not get food? I know what has been done by Great Britain and others in our zone and in the other zones of Germany but I do know that there has been a lack of economic incentive to work. If Germany is once more to take her place in the world she must have hope and a star in front of her and what I like in this motion is the idea of Germany taking her place in a federated Europe - a united Europe. She would see from the idea we are putting across that there was indeed a living active place here for her - not a place out of sympathy but a place that would be hers, in which she could work with us and with Europe and be an economic asset to Europe and not an economic drain as she has been during the years since the war. It is a tremendous opportunity.

Now what has been one of our great political difficulties? It has been this, that never again must German industry be used as an instrument of future warfare. Therefore it has been necessary to have control. How best to get that control? You can get it by keeping a large army of occupation for years and keeping people watching the factories but far better is to get the spirit of the people on the side of the peace and on the side of economic reconstruction. In the ultimate future - and I am not talking of a few months or years ahead, but the ultimate future - you would have Germany influenced by the other nations around her and her young people would be growing up, possibly as members of a federation, in an atmosphere working for corporate peace. In that you would have the greatest defence against a rearmament of Germany.

For those reasons I would ask this assembly to vote for the motion as it stands and not pass any amendments thereto. I ask you to keep to the one big issue, namely, the ultimate place of Germany in the federation of nations in order that she may work for the peaceful economic development of Europe as a whole. May I ask you to adhere to one plain simple issue and not allow yourselves to be diverted into side issues however attractive they may be.

M. LE PRESIDENT La parole est à M. Curtis.

M. LIONEL CURTIS The final object which we all have here is to prevent a third world war. In other words, we are here to win the peace and to show how it can be won and if we want to know how we are to win the peace the best question we can ask is how we won the war. After Pearl Harbour every democracy realised that no democracy, not even a democracy as powerful as the United States of America, could depend upon its own resources to keep out of a world war. Under superb leadership the democracies pooled their forces under one command and after three years of infinite chaos and immeasurable destruction they won the war.

Now, the point I want to put to this gathering is this, that had the democracies done that 10 years before, say in 1925, there would have been no second world war in 1939. No dictator would have dared to challenge their power. The further point I have to put to you is that if the democracies do this in peace there will be no third war. That is the simple answer to the main problem which we are facing. I am the last person to think that it is an easy answer and for this reason. When the war was on and the bombs were dropping and torpedoes were sinking our ships, when the Governments pooled their resources under one command, they knew and rightly knew that when the war was won they would resume control of their own forces. When you set to work to do that in peace to prevent another war, in order to pool your resources you must first create a government responsible not to cabinets or parliaments but to people, to all the people involved. That government must have power to tax those people and make it a first change on all their resources to provide a defence which no one will challenge.

Once you have done that no nation which enters such a union can go back on it. American experience has proved that. Once you have made such an union you have got a government responsible for the common defence of all the democracies which come under it and it cannot possibly be responsible for their common defence unless it is also responsible for a common foreign policy. The union government's first task is to create and control forces by land, sea and air for the common defence so strong that no agresor will challenge them.

Just face what that means. It means that the component states in that union will have police and the local militia to back the police but, as in the United States of America, they will have no mechanised army, navy or air force. They will only have police and militia and I beg you to hold that in mind while I say what I have to say to you with regard to the rest.

This federal government, as I said, would control foreign affairs which are inseparable from defence. For all those democracies the future of Germany is a problem second in importance to no other. At present the Governments of France, Belgium, Britain, Holland, Norway and so on are trying to handle this problem. Under an international union the problem would be handled by the federal government directly responsible to the people of all those nations. Now, my hope would be that the first step that government would take when called into being and able to operate would be to invite the German states in the occupied zones to join the international union as component states. On this question of life and death we must speak with the greatest frankness. There can be no solution of the German problem until the German people learn to practise the art of responsible government as they have never learnt in the past, but that art can never be learnt by reading books or listening to lectures. It can only be learnt by practice and the early stages are difficult and often dangerous. The so called republics of Central and South America are seldom removed very far from dictatorship. The history of a turbulent state like Texas would have been much on those lines had it not been included as a state in the United States of America. As one of the 48 States it has learned the practice of orderly government. In India a wild elephant is broken in and tamed by harnessing it between tame and orderly elephants and so it has been with the wild elephant Texas firmly harnessed with experienced democracies like New England, Virginia and the Middle West.

In such a union as I have outlined the German states would find themselves harnessed between nations like France, Belgium, Holland, Denmark, Norway and Britain. In that political framework they would learn the political habits of their neighbours in no long time. They would also learn how to apply that lesson in their own domestic and social affairs. The electorates would in fact have a voice in the federal legislature. They would thus have a voice in moulding the future of the German people themselves which, as I have pointed out, would be the primary task of the federal governments.

I have one thing more to say. I believe that there is one thing which Germany, for her restoration, needs more than food and that is a ray of hope. In that I believe firmly.

M. LE PRESIDENT Je fais observer à l'assemblée que je ne suis saisi d'aucun amendement.

La parole est à M. le Docteur Braun.

Dr. HEINZ BRAUN Je voudrais attirer votre attention sur le fait qu'une petite partie de l'ancienne Allemagne a déjà définitivement décidé de son sort d'une manière bien européenne.

Je parle de la Sarre. Le peuple sarrois, le Parlement sarrois et le Gouvernement de la Sarre, ont décidé, en toute liberté, de faire un pas dans le sens de l'Europe unie, en faisant un rapprochement économique total avec notre bon voisin la France. Nous avons réalisé en même temps que l'unité économique, l'unité monétaire et douanière.

J'ai signé, il y a quelques semaines, à Paris, une convention juri-

dique créant une Cour mixte entre nos deux peuples, et nous avons déjà aussi signé une convention culturelle.

Nous avons fait cela non sans renoncer à quelquesuns de nos droits de souveraineté. Il me semble beaucoup plus difficile d'abandonner des droits de souveraineté à un autre Etat qu'à une Europe unie ou à une Société des Nations. Mais nous l'avons fait. Nous avons abandonné quelques-uns de ces droits pour garantir une paix durable entre la France et notre pays qui a tant souffert d'une succession de guerres. En modifiant le titre du livre de Giraudoux, je puis dire: "La guerre franco-sarroisen'aura plus lieu".

Enfin, nous l'avons fait aussi pour constituer un pont réel, solide entre la France et l'Allemagne dont la réconciliation est indispensable pour la paix de l'Europe.

(Applaudissements)

(Le délégué continue son discours en s'exprimant en anglais.)

I should like to say one or two words to the delegates of Great Britain and especially to my friends of Great Britain who are here. When some of the correspondents of your newspapers, for instance Mr. Cooper of the Times and Paul Breverton of the Daily Express came to visit me in the Saar they always asked me to speak about our relations with France. They asked me as an old friend to tell them the truth about those relations. I never told them anything else than what I say now to you. The unity of the Saar, the youngest of the States of Europe, with France is present in every respect and is supported by nearly the entire population of my country. A small party of Communists has not joined us. With four of my friends I am here as the representative of our people who do not wish anything more heartily, more deeply or more sincerely than the success of this Conference.

Mr. HENRY MAAS We have heard a lot about integrating the Saar with France. I must here make a point which I think is probably implicit in the resolution but which has certainly not been stressed at the meetings at which I have been present. When this Conference "declares its conviction that the sole solution of the economic and political problems of Germany is its integration in a federated Europe" do we mean by "Germany" western Germany or the whole of Germany? The strongest force in Germany has always been a tendency among the various people of Germany to work for unification. There is a strong danger of Germany being split from east to West. I cannot help thinking that if this Conference does not enter some strong protest against this tendency we shall be guilty of neglecting completely one of the greatest dangers in the present development. The most important thing in this whole discussion, as I see it, is that we should insist that when we demand the integration of Germany in a federated Europe we should mean the whole of Germany.

M. LE DOCTEUR KRAMER Avant de prendre position sur les questions qui nous occupent ici, je tiens à vous remercier cordialement de la réception qui nous a été faite et dont nous avons tous compris la signification et la portée. Le fait même que le Mouvement fédéraliste, pour la première fois depuis la guerre et même avant qu'un traité de paix ne soit signé, ait bien voulu permettre à une délégation allemande d'assister au Congrès de l'Europe sur un pied d'égalité avec les autres Nations, nous a valu une très grande victoire morale.

L'impression faite sur le peuple allemand a été énorme. Beaucoup de

nos compatriotes ont compris pour la première fois que le fédéralisme n'est pas une invention des vainqueurs qui a pour but de couper les vaincus en petits morceaux, que le fédéralisme n'est pas une méthode de division pour mieux contrôler et supprimer, mais qu'il signifie l'organisation libre, l'union libre sur la base du droit dans un esprit de bon voisinage, de "good-Neighbourhood". Il n'y a pas de moyen plus efficace de vaincre la méfiance actuellement très grande de la population allemande que d'appliquer le même principe au reste de l'Europe.

Fédéralisons l'Allemagne, mais fédéralisons l'Europe en même temps et la démonstration sera faite qu'il s'agit d'un principe général dérivant des meilleures traditions de l'Europe et selon lequel l'Europe peut construire un avenir meilleur.

Nous sommes tous d'accord pour un article 7 disant que la fédéralisation de l'Allemagne représente la seule solution du problème allemand. Je propose de laisser cette formule à l'article 7 sans aucun amendement. Pourquoi des conditions spéciales qui ne pourraient que diminuer l'effet heureux de cette formule? Pourquoi susciter de nouveau des doutes? La position des fédéralistes, des démocrates convancus, en Allemagne, n'est pas encore très sûre. Pourquoi l'aggraver? Quand, pendant la guerre, nous avons rencontré en Suisse nos amis de la Résistance française et nos amis anglais, nous n'avons jamais discuté de l'égalité de nos pieds. Nous nous sommes sentis des camarades dans un combat pour l'Europe et l'humanité.

Je ne prétends pas que les efforts de la Résistance allemande aient été suffisants et je ne conteste pas que nous n'étions pas capables de changer le cours des événements. Néanmoins nous pouvions dire que nous étions là, que nous nous sommes battus, que nous comptons nos morts par milliers, et ceux qui ont péri dans les camps de concentration se comptent par centaines de milliers.

Cette résistance commune ne pourrait-elle pas servir de base morale pour l'unification de l'Europe. Evidemment vous avez fait beaucoup mieux que nous, mais si vous êtes déçus du nombre relativement petit des résistants allemands, réfléchissez bien qu'il s'agissait de notre propre pays. Pour vous, les sentiments patriotiques étaient d'accord avec vos principes. Pour nous, nous étions dressés les uns contre les autres. Je souhaite que ce drame de conscience soit épargné à vous tous.

Evidemment il y a un problème allemand qui doit être discuté, étudié, traité, mais je trouve qu'en dehors de notre première résolution de principe - le problème est primordial - il s'agit de la première tâche commune, de l'unité de l'Europe.

M. Paul Claudel vient de dire que cette tâche commune de la fédération de l'Allemagne devrait être à l'origine de la fédération de l'Europe. Il est souhaitable qu'on constitue ici une commission ayant pour mission de s'occuper, jusqu'au moment où l'Assemblée européenne puisse s'en saisir, de ce problème, le plus urgent de notre temps.

M. HENRI GEORGES RITZEL Als Mitglied der schweizerischen Delegation möchte ich hier einige Worte sagen
Ich glaube dass Art. 7 vollkommen genügt um das zu tun, was hinsichtlich des Problems getan werden muss, nämlich dem deutschen Volke in Freiheit die Chance zu geben, sein Leben im Rahmen der europäischen Völkergemeinschaft neu zu gestalten, ihm die Möglichkeit zu geben eine neue Zukunft für die deutsche Jugend aufzubauen und zu sorgen dass sie nicht dem Nihilismus verfällt; zu sorgen

dass die psychischen Voraussetzungen geschaffen werden dafür, dass Europa wirklich zu einem Frieden kommt; das ist: die Voraussetzungen zu schaffen für eine wirkliche Französisch-Deutsche Verständigung, denn ohne das wird Europa nie zur Ruhe kommen. Und das setzt voraus, dass Deutschland nicht als Objekt von einer "Union européenne Fédéraliste" behandelt wird, sondern dass es behandelt wird als gleichberechtigtes Mitglied. Das was Deutschland braucht ist eine Chance und diese Chance kann es sich selbst nicht geben. Wenn Deutschland die Sünden der Vergangenheit im Rahmen der Möglichkeit gutmachen will, so muss Europa ihm Vertrauen entgegen bringen. Als einer der selbst verfolgt worden ist vom Hitler-Regime werbe ich hier für eine demokratische Gleichberechtigung Deutschlands. Und ich bitte, dass wie vom Herrn Maas gesagt worden ist nicht nur von West-Deutschland gesprochen wird, denn es empfindet sich der Hoffnung der Deutschen, die in Ost-Deutschland sind, dass auch sie einmal der Europäischen Föderation angehören werden, Rechnung zu tragen.

M. LE PRESIDENT Avant de donner la parole à M. l'orateur suivant, je tiens à souligner qu'une unanimité tout à fait remarquable s'est établie entre les orateurs pour demander que l'on adopte le texte sans amendements.

Je me permets de faire observer à l'assemblée, pour la seconde fois, qu'il n'y a pas d'amendements proposés au texte.

(Plusieurs délégués demandent que l'on passe au vote)

Quelques orateurs ont encore demandé la parole. M. Bullingham Reed?

M. BULLINGHAM REED I just want to draw attention to the fact that there is a discrepancy between the French and English text of Art. 7. The French text says "unique" and the English text says "only ultimate", That is a bad English translation of the French and the French text is preferable and I think we should like - at least I should like - to omit the words "only ultimate" and put in just the word "sole" which would make the English word correspond to the French text.

(Agreed)

M. LE PRESIDENT La parole est à M. Last, dernier orateur inscrit.

M. Last n'étant pas dans la salle, le débat est clos.

Je vais donner lecture, une seconde fois, du texte du paragraphe 7, avant de le mettre aux voix:

"Paragraphe 7: Affirme que l'unique solution des problèmes allemands, tant sur le plan Industriel que sur le plan politique, est fournie par la Fédération européenne".

Je mets le paragraphe 7 aux voix.

(le vote a lieu)

M. LE PRESIDENT Le paragraphe 7 est adopté à l'unanimité.

(Applaudissements)

Je vais maintenant mettre aux voix l'ensemble du projet de résolution.

La parole est à M. Mac Kay, au sujet du paragraphe 9.

Mr. R.W.G. MACKAY M.P. There are two slight changes or alterations which have been considered. The first is to Article 9 which I will deal with now and the second is to Article 5 which I will deal with in a moment. They are both amendments moved by a Belgian delegate and should be carried before the resolution is put to the Congress as a whole. In Article 9 again the English translation does not do justice to the French text and we therefore desire to correct the translation to make it more in line with the French text. I will read the alteration which does not make any change in the sense but is merely an alteration of wording. It should be "Assigns forthwith to a United Europe the following task". There is no change in the sense but only in the wording.

(Agreed)

There is another alteration in the preamble in the last three lines. The words at the end of the line "and measures" should be omitted as they were omitted by an amendment yesterday, and the word "and" should be inserted between the words "principles" and "objectives". Thus it reads as follows: "In accordance with the principles and objectives set out in the Political Report submitted by the International Committee".

(Agreed)

M. LE PRESIDENT Adopté. La parole est à M. Drapier.

M. J.M. DRAPIER Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Ainsi qu'on vous l'a dit tout à l'heure, par suite d'une erreur de frappe les amendements proposés par la délégation belge, et qui avaient été adoptés hier à une très grande majorité, n'ont pas été insérés dans le texte que vous avez sous les yeux.

M. RENE COURTIN L'un des deux l'a été.

M. J.M. DRAPIER L'amendement à l'article 5.
Je n'incrimine d'ailleurs personne, et je souhaite que personne ne se sente incriminé.

Mais nous saisissons cette occasion de rendre le texte plus concis, à la demande de plusieurs délégués, et notamment de plusieurs de nos amis anglais. J'ai donc établi une nouvelle rédaction qui contient exactement les mêmes idées mais qui se trouvent exprimées dans une forme beaucoup plus concise. C'est pourquoi je ne vous propose pas un nouvel amendement.

En ce qui nous concerne, nous sommes d'accord pour adopter la rédaction suivante de ces longs paragraphes que vous aviez voté:

"Charge une commission d'entreprendre immédiatement la double tâche de rédiger un projet de Charte des Droits de l'Homme et de proposer une définition des critères auxquels doivent répondre les régimes politiques pour mériter le nom de démocratie".

Ceci résume, en un seul paragraphe, deux paragraphes que vous aviez sous les yeux dans les amendements.

Ensuite: "Proclame, qu'en tout cas, ne peuvent revendiquer cette qualité, notamment les régimes qui, en fait

ou en droit, ne garantissent pas les libertés de pensée, de réunion et d'expression, ainsi que le libre exercice d'une opposition politique;
"Demande que la Commission fasse, dans les trois mois, rapport sur ses travaux".

Cette nouvelle rédaction contient exactement les mêmes idées, mais en deux paragraphes, au lieu de cinq ou six!

M. LE PRESIDENT Pas d'opposition?

Adopté.

En ce qui concerne l'ensemble du projet de résolution qui a été distribué aujourd'hui, sous réserve des modifications qui viennent d'être apportées et du paragraphe 7 qui a été également adopté, je le mets aux voix.

Pas d'opposition?

Il est adopté. C'est avant le vote qu'il fallait demander une nouvelle lecture ou des précisions. Quand le vote est acquis, on ne peut le remettre en cause.

Je mets aux voix l'ensemble du projet.

(le vote a lieu)

Le projet est adopté.

Je suis saisi, Messieurs, de diverses propositions. Il y a, tout d'abord, une proposition de M. François-Poncet ainsi conçue:

"Etant donné les difficultés particulières que soulève la participation de l'Allemagne à l'action qu'il a entreprise, le Congrès de l'Europe décide d'en confier l'examen approfondi à une commission spéciale".

La parole est à M. André François-Poncet pour soutenir sa proposition.

M. ANDRE FRANÇOIS - PONCET Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

D'accord avec l'ensemble de mes collègues et amis français, je suis profondément convaincu que l'Allemagne doit prendre place au sein de la Fédération européenne et je suis sûr qu'elle y trouvera la possibilité d'un travail, utile à tous et fructueux pour elle, ainsi que des raisons d'espoir dans un avenir de collaboration et de solidarité avec l'Europe unie et démocratique espoir bien digne d'occuper l'imagination des jeunes générations de ce pays.

J'ai voté pour cette raison l'article 7, mais je dois vous avouer que je n'étais pas saisi d'enthousiasme par sa rédaction. On a voulu faire court cet article qui, malheureusement, est trop court pour ce qu'il a de long, et trop long pour ce qu'il a de court!

La Fédération européenne n'est malheureusement pas une clé magique qu'il suffit d'introduire dans les problèmes allemands, industriels et politiques, pour qu'aussitôt ils s'ouvrent et soient résolus. C'est pourtant ce que dit cet article.

Ne voulant pas engager une discussion qui eût été trop longue,

et sensible aux appels qui nous ont été adressés, j'ai voté cet article.

Mais puisque, dans cet article, il est fait allusion à ces problèmes allemands, à ces problèmes industriels et politiques que l'on désigne expressément, je vous adresse une demande modeste, c'est que, ultérieurement ces problèmes dont chacun de vous reconnaît la complexité, fassent l'objet d'un examen et d'une étude dans une commission où, naturellement, les Allemands auront leurs délégués. Je crois que ce travail, fait à tête reposée, sera profitable à tous.

Je pense - et, en cela, j'espère être d'accord avec vous tous - que lorsque les Chevaliers auront quitté cette salle, tout le travail du Congrès ne prendra pas fin et même que, peut-être, il commencera!

Comme vous avez décidé de confier à une commission le soin de vous définir la démocratie et le régime démocratique, je pense qu'il n'est pas excessif d'exprimer le vœu qu'une commission, désignée comme vous l'entendrez, par le Comité de coordination ou par l'organisme qui survivra à l'extinction de ces lumières, pour en allumer d'autres, prenne pour tâche d'examiner les problèmes franco-allemands et nous donne, plus tard, des indications valables sur l'application du principe que nous avons voté tout à l'heure à l'unanimité.

(Applaudissements)

Mr. H. ALDERMAND HYND M. P. I want to support this proposal. The fact that Germany was the only country specifically mentioned in the resolution showed that there was a special problem there and I believe most of us came to the session this evening wondering whether we were going to be in for an all night sitting because we realised that Article 7 contained within its substance all the elements of dynamite and we might have been discussing the German problem for a very long time. I had tabled an amendment on Article 7 but I withdrew it when I heard that other amendments had also been withdrawn. I did not withdraw it because I was any more satisfied that the problem had been resolved by the nebulous wording of this proposal than were the authors of other amendments. Some of us have a selfish motive in seeking a quick solution to the German problem because my country and other countries just simply cannot afford to maintain large armies of occupation in Germany indefinitely. We cannot continue indefinitely subsidising Germany, sending food and other assistance and we must find a solution for our own sake if for nothing else but, of course, we do have other reasons very well in mind and we are desirous that Germany should as soon as possible take her place in Europe provided that we can always get an assurance that it is not going to give an opportunity for a third world war. The great urgency of it has been stressed in other speeches on other portions of the resolution, namely, that in Germany itself there is a demoralisation which has got to be checked. The most terrible thing I heard in Germany was a remark made by a worker who, after criticism of certain aspects of the occupation and of the Control Commission's work, said: "If this is democracy we don't like it". That is a very dangerous thing to say and one we have got to bear in mind in considering what to do with Germany. Therefore, as the complications are so immense and, as the problems are far too great for discussion at a sitting like this, I support the very fine suggestion that this is a problem worthy of special consideration by a special committee to be set up and which should report as soon as possible.

MISS F.L. JOSEPHY I want you not to pass this idea of a special commission on Germany for this reason. I think it waters down the resolution as it has been passed. We have said something concrete and definite. We have said that the only solution of the German problem is to incorporate Germany in a European federation. If we now say that we must set up a commission to go into details we imply that perhaps there are other things we have not quite said and so on. I do not want us to say that. That is the first reason.

The second reason is this. We have demanded the setting up at the earliest possible moment of a European Assembly whose task it will be to draw up the constitution of the federation. If anybody is going to have a commission on Germany it should be that body because it will be as nearly a democratically elected body as we can get. Do not let us be carried away by this suggestion.

M. ERNST VON SOHENCK Ich möchte Sie inständig bitten den Antrag von M. François-Poncet abzulehnen. Wir sind hier keine Delegierten im wahrsten Sinne des Wortes; das dürfen wir nicht vergessen. Wir können der öffentlichen Meinung Europa's vorschlagen so bald wie möglich eine Assemblée européenne, eine gewählte Assemblée zu bilden und wir können dieser Assemblée vorschlagen Deutschland in die europäische Föderation einzubeziehen. Aber wir können hier keine Bedingungen stellen, wie sie es in Europa inkorporieren soll, denn wir sind weder vereinsmässig noch demokratisch gewählte Delegierten, die die Ausführung einer gemeinsamen dauerhaften Meinung an eine Assemblée delegieren können.

Mr. J. HENDERSON STEWART M.P. I am not sure that we should turn down this proposal so completely as Miss Josephy suggested. As I understood her view it was that this was a matter for the assembly when formed. Now, I think we all realise that it will be a long time before this assembly is formed. All we have asked for is an assembly to think about a future assembly. It will take this assembly of our resolution at least many months - I should say over a year - to decide on its own proposals and recommendations and thereafter another long period must elapse before the body is formed. With the best will in the world it must take a long time. This proposal, supported by Mr. Hynd, is a proposal to do something quite quickly and if any country needs a quick examination or solution or part solution it surely is Germany and I was inclined to support the proposal for a commission to be set up by a co-ordinating body of this Conference so that it should be set up quickly.

On the other hand one is impressed by the remarks of the last speaker for whose work in the last year or two all of us have very considerable admiration. It may be that this is a job properly for governments. That may well be. I should like to have advice upon that by those who speak with more authority and knowledge than I but I am particularly concerned to express my view that we must not expect too much of this assembly which we have created for the purpose of advising upon the formation of a future assembly. It would be foolish to overload this child of our efforts with work it cannot possibly do.

M. A. HOORENS Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, le texte que vous venez d'adopter est "radical", car il porte le mot "unique". "Intégrer l'Allemagne dans la Fédération européenne est l'unique moyen d'assurer la paix". Voilà ce que dit votre texte.

Un de nos amis anglais, à la commission, l'a fait remarquer. Il

aurait voulu substituer à ce mot un mot moins radical, le mot "meilleur". Si cette proposition avait été adoptée, je ne soutiendrais pas l'amendement de M. François-Poncet. Mais, devant ce texte extrêmement radical, je le répète, et la gravité du problème allemand je crois qu'il est de mon devoir de soutenir l'amendement en question.

Qu'il me soit permis de dire à nos amis anglais qui, par deux fois, au prix de leur sang, et au prix de rudes sacrifices, sont venus délivrer la Belgique, que si une troisième guerre mondiale éclatait entre l'Allemagne et l'Angleterre, non seulement la Belgique et la France, mais aussi l'Angleterre seraient détruites.

Le problème allemand est donc d'une gravité extrême. En 1917, 1918, tout le monde voyait la solution.

Ah! Si vous aviez, à ce moment, interrogé l'homme de la rue, il vous aurait répondu de ne pas imposer à l'Allemagne des conditions trop rudes, mais de la diviser en Etats, de la transformer en un Empire fédéral parce qu'une Fédération est, par essence, un Etat pacifique.

Ce même problème se repose. Je n'oserais pas donner une réponse aussi radicale qu'en 1919. C'est pourquoi il doit être mûrement examiné.

D'autres problèmes se posent encore que je n'aborderai pas pour ne pas allonger la séance, mais je n'en signalerai qu'un seul: l'occupation.

L'occupation est toujours odieuse aux yeux de la population occupée et cependant, je n'oserai pas prendre la responsabilité de dire qu'il faut évacuer l'Allemagne.

C'est là un problème important à soulever et à résoudre.

Je crois donc qu'il est bon qu'une commission étudie ces deux problèmes.

Mrs. MARY C. DOTT I should like to support what my countryman, Mr. Henderson Stewart, has said. If you go back to Article 4 you will find that the assembly has to be chosen by the parliaments of the participating nations from among their members and others. We do not know how long it will take those parliaments to make up their minds to do this thing and, having heard what Mrs Gowen said, we have I think all realised that the matter of Germany is a matter of great urgency in Europe. I have not been there since the war but I have heard in speeches the details of the conditions in Germany and I feel that this is a matter which ought to be on the conscience of every delegate in this meeting and that we should without delay appoint this commission if for no other reason than to give hope to those people in Germany who are going on in despair month after month. If we wait for the parliaments it may be year after year.

Mr. R.W.C. MACKAY M.P. It seems to fall to my lot on behalf of the Co-ordinating Committee to ask the Congress to reject amendments and motions and I am sorry I must do that unpleasant task again. I do, however, ask the members of the Congress again in respect of this resolution to keep their feet on the ground and realise just what the resolution means. We are asked to set up a commission for the purpose of examining the problems of Germany by this Congress of Europe. This Congress comes to an end tomorrow night and is not a continuing body to which the

commission could report at a later stage and therefore it is not our function to appoint a commission. We might recommend that if a continuing body goes on a commission could be created but it is not within the competence of this Congress to-night.

But there are other reasons. The next is that this commission would conflict with Article 7 of the resolution already passed. We have declared that the sole solution of the economic and political problems of Germany is its integration in a federated Europe. That is our contribution in this respect because we are discussing the federation of Europe and we have said that Germany must come in. To say now that we should appoint a commission which might decide that Germany cannot come in is a contradiction.

There are still other reasons and the next reason is that it has been suggested that the present resolution is preferable because the resolution which we have already passed is too radical and goes too far. That is a very wrong argument to raise now because the resolution has been passed. It is quite wrong to undermine the resolution by side-tracking it with another resolution which is going to defeat the purpose of the original resolution as a whole with regard to this problem.

Two further objections remain. The first is that we have been urged to-night to accept this resolution because we need the problems of Germany studied quickly and reported on but that does not mean any action and the suggestion was that if we set up a commission we should get some action to remedy the troubles of Germany at this time. I do not suggest that there is no need to improve the conditions in Germany in the zones under our control - which are the only ones we can consider. But this is a matter for governments if action is to be taken and there are a sufficient number of Members of Parliament here to take action when they go home if they feel so moved. So I ask the Congress to reject this motion because it really does interfere with Clause 7 of the general resolution and changes the decision we have already made. It is also ineffective in the matter of bringing about any action which was the underlying motive for the resolution.

M. LE PRESIDENT Je ne crois pas que le Comité de coordination se soit occupé de ce problème.

Par conséquent ce n'est pas au nom du Comité de coordination que vous parlez, mais en votre nom personnel.

(M. Mackay fait un signe d'assentiment)

M. RENE COURTIN Ce n'est pas la première fois qu'un incident de ce genre se produit. Au nom des membres du bureau, je me permets de le regretter.

Je demande la parole.

M. LE PRESIDENT La parole est à M. Courtin.

M. RENE COURTIN Puisque M. Mackay a bien voulu donner, et nous l'en remercions, une opinion purement personnelle et qui n'engage en rien la commission sur l'attitude que nous aurions à prendre à l'égard de la proposition de M. Francois-Poncet, je voudrais moi-même vous dire quelques mots très brefs, et, également aussi naturellement, à titre personnel.

Je n'ai aucune idée particulière sur l'intérêt qu'il pourrait y avoir à nommer ou à ne pas nommer la commission dont la création

vous est demandée. Mais je suis dans l'obligation de rassurer immédiatement M. Mackay pour le cas où la proposition de M. François-Poncet serait adoptée.

Il n'y a pas contradiction entre la nouvelle motion et le texte qui a été adopté par nos résolutions. Il va de soi, en effet, que si la commission était nommée elle devrait chercher les modalités selon lesquelles l'Allemagne pourrait être intégrée à l'Union européenne, et je pense que M. Mackay est assez au courant du problème allemand pour savoir que différentes solutions peuvent être cherchées. Il me paraît donc normal que dans de telles conditions, M. François-Poncet ait pu s'imaginer que la question pouvait être posée.

(Applaudissements sur divers bancs)

Voix nombreuses - Au vote!!!!

Major NIALL MACPHERSON M.P. I think we have here a real difficulty which in my view seems to arise from the two texts of Article 7. Article 7 in the French text, as I translate it, says that the sole solution of the German problem is provided by the European federalists. The English text says that the sole solution of the German problem is its integration in a federated Europe. Here we come against the whole difficulty that we are up against and which seems to require some kind of enquiry. The question surely is this, that it is quite clear that all the other countries that are going to be members of the assembly are going to appoint their delegates to that Assembly. In the case of Germany it is not clear who is going to appoint its delegates. Are they to come from the whole of Germany, from the bi-zonal area or where are they to come from? Will the Governments take into their own hands to appoint delegates? In that case there may not be agreement as between France, Britain and other countries. The central problem here, as has already been clearly said by one speaker, is that France and Germany must find some means of getting together. Unless France is going to be satisfactory on that matter, clearly we shall not get an agreement in the end.

It seems to me that it would not be competent for any commission we may appoint here to settle that problem. It is not a problem which a commission appointed by an unrepresentative body could settle. What we can do is to recommend to the Governments that they get together straight away and between them settle this question because they alone can settle this question. Therefore, while I fully agree that a study of this problem is necessary, I do not think it can be done by a commission appointed by this assembly but only by Governments. If I may make an amendment I would suggest that it should be "That this Assembly urges the Governments to meet together with a view to reaching a solution as to the membership representing Germany on the Assembly".
I beg to move.

VOIX NOMBREUSES Au vote!

M. HENRI GEORGES RITZEL Diese Auseinandersetzungen sind wertlos und der Antrag ist unmöglich, denn der Kongress besteht aus einzelnen Persönlichkeiten aus den vier Organisationen. Der Antrag kann nur in der Form Annahme finden, dass der Kongress den Wunsch ausspricht, dass die vier Organisationen die Frage studieren und das Ergebnis kann die Grundlage einer Diskussion im nächsten Kongress werden. Wenn wir heute einen Antrag annehmen würden, wie hier vorgeschlagen wird, so würde das

darauf hinauslaufen, dass die Deutschen nicht in der Lage sein würden sich vollkommen frei und gleichberechtigt auszusprechen. Und damit wäre das praktisch zur Tatsache geworden, was wir eben fürchten: Deutschland wäre zum Objekt geworden. Davon zu warnen halte ich für meine Pflicht und ich möchte Sie denn auch bitten von einem solchen Weg abzusehen.

UN DÉLÉGUÉ Je vous prie de procéder au vote, Monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT Nous voterons quand le débat sera épuisé. La parole est à M. Drapier.

M. J.M. DRAPIER Au nom de la délégation belge et de ceux de mes amis que j'ai pu consulter, je voudrais faire un effort ému de conciliation.

Nous, les représentants de ce Bénélux, singulièrement la Belgique qui a souffert de l'occupation allemande et qui est animée aujourd'hui du même esprit de réconciliation européenne, nous nous devons de venir dire aux deux grandes nations européennes dont les thèses se sont à plusieurs reprises heurtées au cours de nos débats, qu'elles doivent maintenant s'entendre sur ce point.

Il leur faut s'entendre parce que manifestement elles n'ont pas de motifs de ne pas se mettre d'accord. Que demande M. André François-Poncet? Si j'ai bien compris sa proposition il accepte, puisqu'il l'a voté, le texte de l'article 7. Mais il demande en même temps la désignation d'une commission qui sera chargée de résoudre, au fur et à mesure qu'ils viendront à se présenter, les problèmes inéluctables que pose la réconciliation intervenue.

Bien sûr, nous sommes tous pour la réconciliation de l'Europe, et si nous pouvions nous installer sur des sommets glaciaires, peut-être pourrions-nous oublier ce qu'il a encore d'irrité, de turgescent, dans les opinions publiques des pays qui ont été occupés par l'Allemagne.

Il faut tenir compte de ces éléments en vue de les apaiser pour les faire disparaître les uns après les autres. C'est la tâche de ces pionniers que nous sommes de la réconciliation et de l'Union européenne, de préparer les moyens d'aboutir à la solution que nous souhaitons tous. Si j'ai bien compris, le délégué allemand nous a dit tout à l'heure que les difficultés qui naîtront du problème devront être réglées entre les quatre organisations. Qu'est-ce donc d'autre qu'une commission de quatre organisations qui pourrait donner ces suggestions, ces solutions aux difficultés qui naîtraient? Saisissons cette occasion de régler le conflit doctrinal qui semble s'être élevé, indépendamment et sans avoir connaissance des réalités humaines que couvre cette petite phrase de l'article 7.

Oui! L'Allemagne doit être intégrée à la communauté des nations européennes. Disons-le bien clairement parce que c'est difficile et qu'il faut bien voir les difficultés pour les résoudre.

Cette intégration de l'Allemagne n'est évidemment pas aussi aisée et facile que celle du Grand Duché de Luxembourg, de la Belgique, de la Hollande, de la Suisse. Et, puisqu'il y a des difficultés à prévoir, en hommes réalistes et compréhensifs, faisons en sorte de créer cette manière de "comité de contact" pour employer une dénomination qui n'a aucune espèce de caractère péjoratif ou de désagréable pour quiconque. Au sein de ce comité de contact seraient représentées les quatre organisations, avec des délégués allemands sur un pied d'absolue égalité. Pour faire quoi? Créer des difficultés? Non! les réduire, et donner au fur et à mesure que ce sera nécessaire aux Gouvernements intéressés, les directions, les

suggestions qui pourront être utiles à l'apaisement.

Nous avons deux attitudes à adopter. Ou nous décidons de voter un texte ou, nous souvenant de ses difficultés d'application, et pour les résoudre, nous créons un comité de contact capable de proposer des suggestions qui résoudront au fur et à mesure les problèmes qui se poseront.

C'est pourquoi j'ai le sentiment qu'entre vous, gens de Grande-Bretagne et gens de France, il ne peut y avoir de difficultés sur cette question.

Je me tourne maintenant vers les délégués allemands.

Ce qui vous est proposé par M. François-Poncet ne peut en rien heurter votre dignité nationale et votre dignité de démocrates et d'anti-nazis. C'est au contraire pour réaliser le grand espoir et le grand dessein qui est le nôtre à tous que nous vous proposons de prendre des mesures réalistes capables d'éviter les échecs que nous craignons.

(Applaudissements)

M. LE PRESIDENT La parole est à M. François-Poncet.

M. FRANCOIS-PONCET Je ne crois pas que la proposition que je vous ai faite mérite ni les flèches empoisonnées de la plus charmante et de la plus redoutable en même temps de nos collègues féminins, Miss Dott, ni l'artillerie lourde de Mr. Mackay.

Comme je vous l'ai dit, c'est une proposition très modeste. J'ai le regret de voir que plusieurs des orateurs que vous avez entendus ont complètement défiguré mes idées et méconnu mes intentions. Il ne s'agit aucunement de remettre en cause cet article 7 dont j'ai commencé par vous déclarer que je l'avais voté - quoique sa rédaction me parût fâcheuse - dans un but d'unanimité.

J'ai voté cet article parce que l'idée qu'il exprime répond à ma conviction: l'intégration de l'Allemagne dans la Fédération européenne est une nécessité. Je crois qu'elle est une bonne chose. J'y adhère sans réserve. Ne venez donc pas me dire, après que je vous ai fait cette déclaration, que j'ai cherché, par le détour d'une commission suspecte, à remettre en cause l'adhésion franche, loyale, totale que je vous ai apportée.

Quel est le but de cette commission? Est-ce, comme on l'a dit, de proposer une occasion de se substituer aux gouvernements? Ce serait ridicule de ma part. Cette commission est une commission d'étude qui a pour but, par un libre échange de vues, de clarifier une des questions les plus difficiles qui se posent à l'heure actuelle en Europe.

Ah! J'envie Miss Dott si elle croit que la question allemande, avec ses problèmes politiques, industriels et économiques est claire à ses yeux. Il y a quarante ans que je me penche sur les problèmes allemands: je serais bien embarrassé de vous apporter des solutions claires sur tous les aspects de ce problème. Je ne laisse pas d'apprendre, de chercher à m'instruire et à être éclairé. Je croyais que c'était aussi votre désir. Je pensais que l'article 7 ne vous donnait pas, comme il s'en vente, la solution complète de tous les aspects du problème. Si vraiment vous croyez cela, je m'incline devant vous, et j'envie votre certitude. Je ne la possède pas et je continue à penser que beaucoup d'entre vous ne la possèdent pas davantage.

Ce que je vous proposais c'était - c'est toujours car je ne retire pas ma proposition, et je fais appel à votre sagesse - de charger un certain nombre d'hommes que ces questions intéressent et qui se sont penchés déjà sur elles, d'échanger leurs vues, de s'éclairer par des conversations dans un cercle étroit, par ces échanges, d'arriver à concevoir des possibilités de solution, et, si on le leur demande plus tard, de les suggérer. C'est tout.

Je suis fort étonné d'entendre les orateurs allemands s'élever contre l'occasion que je leur offre de se rencontrer pacifiquement, entre hommes de différentes nations, unis entre eux par la volonté commune de faire naître la Fédération européenne. Avez-vous donc, messieurs, une autre occasion d'avoir ces échanges de vues ces conversations? Existe-t-il à l'heure actuelle quelque part une commission où, avec une entière liberté de part et d'autre, dans le cadre de l'oeuvre à accomplir à laquelle nous sommes également attachés, de la Fédération européenne, Allemands, Anglais? Français, Belges, Luxembourgeois, Hollandais, puissent, à tête reposée, au lendemain de ce congrès, continuer de travailler ensemble à l'étude de ce problème fondamental, central, de la paix de demain, de ce problème que pose le retour de l'Allemagne dans la famille européenne?

C'est avec tristesse que je m'aperçois que je n'ai pas été compris et qu'à cette occasion, ce sont des délégués allemands qui la refusent. Je le regrette pour vous, messieurs.

(Protestations sur divers bancs)

Il est vrai que j'ai entendu M. Kramer soutenir, sans que je me sois concerté avec lui, l'utilité d'une pareille commission. Je pense que M. Kramer est mieux inspiré que ses collègues qui ont pris une position différente.

Il s'agit, je le répète, d'une proposition modeste, d'une commission d'étude. M. Mackay dit: "Pourquoi une commission? Nommée par qui? Nous ne savons pas si un organisme sur vivra à ce congrès".

Je serais étonné si vraiment aucun organisme ne survivait à ce congrès, si une fois ces lumières éteintes chacun rentrerait chez soi et tout travail cessait. Je pense au contraire que le vrai travail, patient et quotidien, doit commencer au lendemain de ce congrès.

Par qui sera désignée cette commission? Peu importe! Ce n'est qu'un détail d'application. Le Comité de coordination me paraissait la solution la plus simple. L'organisme qui certainement survivra à ce congrès est également qualifié pour désigner un certain nombre de personnes pour s'occuper du problème allemand. Mais c'est dans la période qui s'écoulera jusqu'à nos prochains travaux que se tiendra, dans la confiance mutuelle et dans un désir de faire plus de lumière, la commission dont je persiste à vous demander la désignation, en faisant encore une fois appel à votre sagesse.

(Applaudissements)

M. LE PRESIDENT M. Stéphan nous propose une rédaction qui correspondrait à la fois au désir de M. François-Poncet et aux préoccupations qu'a exprimées M. Drapier. Ce texte pourrait donc être substitué, dans le vote, à celui présenté par M. François-Poncet. Il est ainsi rédigé:

"Le Congrès recommande aux quatre organisations invitantes de ce Congrès, de continuer l'étude des problèmes allemands

et de coordonner leurs efforts en cette matière, en vue d'arriver à des résultats concrets".

Je crois que tout le monde sera d'accord sur ce texte.

DES VOIX Non. Non.

M. LE PRESIDENT Je mets le texte aux voix.

(le vote a lieu)

M. LE PRESIDENT La proposition est adoptée par 61 voix contre 29.

(Applaudissements)

Nous en arrivons à une proposition faite par M. Mackay et P.O.Lapie, concernant le cas particulier de l'Espagne.

"En ce qui concerne le cas particulier de l'Espagne, le Congrès approuve la note tri-partite signée par la Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis, le 4 mai 1946, dont les termes ont inspiré une des recommandations contenues dans la résolution de l'Assemblée des Nations unies du 12 décembre de la même année.

Cette note exprime l'espoir que:

"L'établissement d'un Gouvernement intermédiaire et gérant sans lequel le peuple espagnol puisse avoir l'occasion de déterminer librement le type de gouvernement qu'il désire, et choisir ses dirigeants".

Un gouvernement de ce caractère pourra établir la démocratie en Espagne, seule manière pour l'Espagne de participer à l'unité de l'Europe."

La parole est à M. Lapie.

M. P.O.LAPIE Monsieur le Président; Mesdames, Messieurs, A l'amendement, ou plutôt au vœu qui vient de vous être présenté, au nom de mon collègue Mackay et moi-même, je dois ajouter les noms de nos collègues Neumann, de la délégation suisse, et Spinelli, de la délégation italienne.

Vous avez donc devant vous un vœu présenté par des délégués anglais, suisse, italien et français.

Peu de mots suffiront pour soutenir ce vœu. Dans une première procédure, mes amis et moi avons pensé le présenter sous forme d'amendement à l'article 5 ou à quelque autre article. Mais, dans le désir de garder à la résolution son caractère général, nous avons éliminé les considérations particulières sur tel ou tel pays, et c'est pourquoi nous avons transformé cette proposition d'amendement en une proposition de vœu.

L'Espagne, ou plus exactement, au point de vue géographique, la Péninsule ibérique, appartient à l'Europe. Nous avons entendu ici M. Churchill s'exprimer dans ces termes:

"Elle est ici absente, et en même temps présente". Il faudrait que, par un vœu comme celui-ci, le Congrès marquât, que dans l'unité de l'Europe, non seulement la géographie de l'Espagne est nécessaire, mais son esprit, son inspiration, sa longue tradition démocratique, pour l'instant voilés et même ensanglantés.

C'est cela que nous proposons maintenant au Congrès et, vraiment, la terminologie que nous avons employée ne peut choquer personne. Tout le monde peut la voter puisque nous n'avons fait que reprendre les termes d'une recommandation contenue dans une résolution de l'Assemblée des Nations unies et que nous indiquons, à notre tour, les voies par lesquelles l'Espagne peut revenir tranquillement dans l'ordre des nations démocratiques, et, par conséquent, participer à l'organisation de la paix en reprenant la place qu'elle mérite dans l'unité européenne.

Nous ne faisons pas ici une oeuvre de politique intérieure; nous voulons simplement venir en aide à ceux qui méritent ayant lutté pour la démocratie, de venir participer aux luttes nouvelles pour la démocratie de l'Europe.

C'est dans ces conditions que de nombreux Français, des membres de la délégation britannique, de la délégation suisse et de la délégation italienne, vous proposent cette résolution qui maintiendra, au sein de l'Europe, la notion de la grande Espagne.

(Applaudissements)

M. INDALECIO PRIETO Monsieur le Président, je désire tout d'abord exprimer mes remerciements les plus sincères aux organisateurs de cette Conférence qui nous ont invités, nous, Espagnols qui avons passé 10 ans en exil.

Je voudrais exprimer également ma reconnaissance à ce Comité politique qui a adopté une résolution par laquelle il nous a élevés du rang d'observateur à celui de délégué. Cela nous permet ainsi de prendre part aux débats de l'assemblée et de voter.

Je voudrais aussi remercier tout particulièrement les délégués français, anglais, suisse et italien, qui vous présentent ce voeu.

J'adresse enfin mes remerciements anticipés à cette assemblée, avec l'espoir qu'elle manifesterait sa solidarité avec le peuple espagnol, montrant ainsi au monde entier que le problème espagnol n'a pas été oublié.

M. LE PRESIDENT Je mets aux voix la proposition.

(le vote a lieu)

M. LE PRESIDENT La proposition est adoptée.

Nous sommes saisis, par M. le Professeur van der Goes du voeu suivant:

"Le Congrès, réuni en séance plénière, émet le voeu de voir créée immédiatement un type unique de passeport pour les pays européens, portant la mention "passeport européen".

La parole est à M. van der Goes.

Puisque M. van der Goes est absent, je mets aux voix sa proposition.

(le vote a lieu)

La proposition est adoptée.

M. LE PRESIDENT Messieurs,
Notre commission a terminé maintenant son travail. Je veux remercier tout particulièrement le Comité de coordination grâce auquel nous avons pu parvenir jusqu'au bout de l'étude de ces problèmes dans un délai singulièrement réduit.

Nous avons fait le tour, en définitive, de toutes les grandes questions qui se posent dans la politique internationale du moment, et cela, nous avons pu le faire, en quelques heures seulement, au cours de quatre séances.

Ceci n'a été possible que parce que le travail préalable du Comité de coordination a permis de simplifier les questions, de les poser clairement, de les discuter avec toute la documentation, tous les renseignements suffisants qui nous ont été apportés par les rapporteurs.

Je veux rendre aussi hommage à l'esprit qui a présidé à ces délibérations. Nous avons abouti, parfois après un certain nombre de difficultés tenant à ce que les moeurs parlementaires ne sont pas identiques dans tous les pays ou à ce que le don des langues n'existe pas au même degré chez tous les membres de cette assemblée.

Nous avons, je le répète, rencontré évidemment quelques petites difficultés sur notre passage, mais grâce à la bonne volonté de tous, grâce à la foi de tous dans l'avenir de l'Europe et dans sa formation, nous avons pu arriver jusqu'au bout de notre oeuvre.

Messieurs, je vous remercie.

Mr. R.W.G. MACKAY M.P. I do not think we should break up without moving a vote of thanks to M. Ramadier for the work he has done in more than 24 hours yesterday and this morning. He has had a very difficult problem with a long resolution and very many amendments and very many people wishing to speak on those amendments. Although differences have arisen from time to time because of the different methods of procedure I think everyone will agree very heartily that we have been privileged to have someone with experience of M. Ramadier to enable us to get the work done. I am sure that our colleagues from other countries will also want to join in this vote of thanks. We feel greatly indebted to M. Ramadier and we feel greatly honoured to have so distinguished a French politician presiding at the sessions of the Political Committee. Therefore I ask you to express a most hearty vote of thanks to M. Ramadier for the work that he has done.

The vote of thanks was carried with acclamation.

M. LE PRESIDENT Messieurs, la séance est levée.

La séance est levée à 1 h. 25.

CONGRES OF EUROPE, THE HAGUE

POLITICAL COMMITTEE

MONDAY, MAY 10th 1948 (10 a.m.)

Plenary Session - Consideration of Resolution
from Political Committee.

Mr. Anthony Eden in the chair.

- - - - -

CONGRES DE L'EUROPE, LA HAYE

COMMISSION POLITIQUE

LUNDI, 10 MAI 1948 (10 Heures.)

Séance plénière - Etude de la Résolution du
Comité politique

Président: M. Anthony Eden

- - - - -

Mr. Anthony Eden in the Chair.

THE CHAIRMAN: You are aware of the circumstances which have caused us to convene this meeting here this morning. The Economic Committee continued its work until the early hours of this morning and is not yet in a position to present its Report and asks for more time. So we have summoned you this morning to take the Political Committee's Report. If it would be agreeable to you in view of the rather hurried conditions in which you have been summoned I would propose to read you the terms of the draft resolution submitted and then I would ask M. Ramadier, whose services have been so invaluable to us on the Committee, to be good enough to introduce the resolution to us with an explanation. I will now read the draft resolution and then ask M. Ramadier to introduce the report.

Preamble: The ravages wrought by six years of war and by the occupation, the diminution of world food production, the destruction of industrial capacity, the creation of huge debts, the maintenance of military expenditure out of all proportion to the resources of the people, the shifting of economic power, the rancours left by war, the progressive evils of nationalism and the absence, despite the work of U.N.O.; of an international authority sufficiently strong to provide law and order, constitute an unprecedented menace to the well-being and the security of the peoples of Europe and threaten them with ruin.

In accordance with the principles and objectives set out in the Political Report submitted by the International Committee,

The Congress

1. Recognises that it is the urgent duty of the nations of Europe to create an economic and political union in order to assure security and social progress.
2. Notes with approval the recent steps which have been taken by some European Governments in the direction of economic and political co-operation, but believes that

in the present emergency the organisations created are by themselves insufficient to provide any lasting remedy.

3. Declares that the time has come when the European nations must transfer and merge some portion of their sovereign rights so as to secure common political and economic action for the integration and proper development of their common resources.
4. Demands the convening, as a matter of real urgency, of an European Assembly chosen by the Parliaments of the participating nations, from among their members and others, designed
 - a) to stimulate and give expression to European public opinion;
 - b) to advise upon immediate practical measures designed progressively to bring about the necessary economic and political union of Europe;
 - c) to examine the juridical and constitutional implications arising out of the creation of such a union or federation and their economic and social consequences;
 - d) to prepare the necessary plans.
5. Considers that the resultant union or federation should be open to all European nations democratically governed and which undertake to respect a Charter of Human Rights, and resolves that a Commission should be set up to undertake immediately the double task of drafting such a Charter and of laying down standards to which a State must conform if it is to deserve the name of a democracy. Declares that in no circumstances shall a State be entitled to be called a democracy unless it does, in fact as well in law, guarantee to its citizens liberty of thought, assembly and expression, as well as the right to form a political opposition.

Requests that this Commission should report within three months on its labours.
6. Is convinced that in the interest of human values and human liberty, the Assembly should make proposals for the establishment of a court of justice with adequate sanctions for the implementation of this Charter, and to this end any citizen of the associated countries shall have redress before the court, at any time and with the least possible delay, of any violation of his rights as formulated in the Charter.
7. Declares its conviction that the sole solution of the economic and political problems of Germany is its integration in a federated Europe.
8. Considers that any union or federation of European should be designed to protect the security of its constituents peoples, should be free from outside control, and should not be directed against any other nation.
9. Assigns to a United Europe the immediate task of establishing progressively a democratic social system, the aim of which shall be to free mankind from all types of slavery and from all economic insecurity, as political democracy is intended to protect it against the exercises of arbitrary power.

10. Declares that the union or federation must have as one of its objectives the improvement of economic, political, social and cultural standards of or in independent or associated territories, without prejudice to the ties which now bind its constituent parts to other countries beyond the seas.
11. Declares that the creation of a United Europe is an essential element in the creation of a united world.

I think a translation of this is in your hands and I presume that you do not require an interpretation.

(Agreed)

M. PAUL RAMADIER Mesdames, Messieurs, ce matin, le texte d'un rapport que j'ai établi pour votre information vous a été distribué. Je dois cependant faire une réserve sur la traduction du titre qui lui a été donné dans la version anglaise et qui le présente comme un projet de résolution finale, alors qu'il s'agit simplement d'un exposé purement personnel, destiné uniquement à votre information.

Je ne voudrais donc pas que l'on crût un seul instant que l'approbation de ce rapport est soumise au Congrès et qu'il y eût de ce fait des observations, des amendements, des restrictions, des demandes de modification, présentées sur un texte qui ne vous est soumis qu'à titre de pure et simple information.

Je ne répéterai pas intégralement ici ce que j'ai mis dans ce rapport. Je veux simplement le résumer aussibrèvement que possible, pour dégager de la résolution qui vous est soumise les lignes directrices.

Nous pensons, vous pensez, tout le monde pense ici et dans un grand nombre de pays d'Europe que l'heure est venue de constituer l'Europe en lui donnant, par une organisation solide, une force capable d'influencer les événements tant sur le plan économique ou culturel que sur le plan politique.

Je n'insisterai pas sur les raisons tant elles sont devant notre esprit et dans nos coeurs. Mais, abordant directement l'objet même des travaux de notre commission politique, je voudrais marquer tout d'abord, qu'à notre avis, le fondement même sur lequel reposera cette fédération de l'Europe que nous appelons de nos vœux, c'est la civilisation européenne, telle que l'a faite l'histoire, et qui politiquement peut se définir en un seul mot: "la démocratie".

C'est la liberté politique, la souveraineté populaire, la reconnaissance de droits à l'individu, pour tout dire, le respect de la personne humaine, objet de l'activité sociale et que la société a pour charge essentielle de sauvegarder.

Cette idée fondamentale commande, bien entendu, la sphère dans laquelle la fédération européenne va se constituer. Géographiquement, nous n'entendons pas modifier le sens de l'Europe; la définition traditionnelle que portent les manuels les plus élémentaires reste vraie. C'est enfin non seulement la géographie physique qui a imposé cette définition, mais aussi l'histoire qui a rempli ce cadre entier de l'expansion successive des idées chrétiennes et des idées libérales.

C'est toute la région qui va de l'Oural à l'Atlantique, où à des

degrés, certes divers, les mêmes idées ont été propagées, créant une communion d'histoire et de pensée qui fait que l'Europe n'est pas une création artificielle pour la commodité des politiques ou des économies, mais simplement un être moral déjà vivant, auquel il s'agit seulement de donner une forme plus précise et des muscles pour que sa force s'affirme, non seulement dans le domaine des idées, mais dans le domaine des réalités économiques et de la réalité politique.

Mais si la géographie fixe cette aire, il est bien certain qu'à elle seule, elle ne saurait déterminer la limite de la fédération européenne et qu'il faut, à cette condition géographique, que vienne s'ajouter une condition politique. Les adhésions doivent être libres et elles impliquent une appartenance, une adhésion morale volontaire à cet idéal démocratique que d'un mot tout à l'heure je situais, je définissais.

Certes, dans les circonstances présentes, le champ peut devenir singulièrement plus étroit. Mais les circonstances présentes ne constituent qu'un tout petit moment de l'histoire, et ce qui à l'heure actuelle peut constituer la communauté européenne et qui se trouve, en effet, concentré sur cette extrémité de l'Europe occidentale, doit tendre en vérité à retrouver spontanément et naturellement, par le simple flux des idées, sa place, son aire géographique normale.

Nous n'excluons personne. Nous demandons seulement une adhésion à un idéal commun et une application de cet idéal dans le régime politique et économique du pays qui demande à adhérer à la communauté européenne.

Libres seront les nations d'Europe de rejoindre l'organisme, libres aussi de rester hors de lui, car la liberté ne peut jamais être contrainte, ni violée, et une libre fédération, une libre communauté comme celle que nous voulons créer serait affaiblie et non renforcée par un élément de contrainte quel qu'il soit.

Voilà le principe discriminatoire, si je puis dire, et en même temps l'esprit dans lequel se trouve fondée la communauté européenne.

Cette communauté a déjà trouvé la première forme de son expression juridique dans les traités récents de Bruxelles et de Paris, mais peut-être singulièrement dans le pacte de Bruxelles, pacte régional d'assistance mutuelle, rentrant dans le cadre de la Charte de San Francisco, et qui en même temps crée les organes essentiels d'un être juridique avec un conseil permanent, des organes permanents, des procédures d'arbitrage, qui, dans une certaine mesure, peuvent suppléer l'insuffisance bien évidente de la règle de l'unanimité.

J'avais marqué encore une fois, comme on l'a fait déjà si souvent depuis le début de ce Congrès, combien la signature de ces pactes, en particulier du pacte de Bruxelles, a d'importance pour la constitution de l'Europe nouvelle.

Seulement, si nous devons marquer l'importance de la date du 17 avril 1948, si nous devons souligner tout ce qu'elle a apporté de neuf, c'est notre rôle à nous, Congrès initiateur, promoteur, animateur de l'opinion, de montrer que cela n'est pas suffisant et qu'il faut de toute urgence aller plus loin. D'abord parce que les raisons sont pressantes pour la constitution d'une Europe organisée et forte, parce que la reconstruction de l'Europe n'est pas une tâche qui puisse attendre, parce que la défense de la

paix, le rétablissement de l'équilibre dans le monde, la suppléance aux organes malheureusement trop vite affaiblis de l'O.N.U. exigent une création immédiate, une intervention qui ne peut pas être ajournée. La situation de l'Europe et la situation du monde exigent que l'on marche à étapes renforcées. Il y a nécessité et nécessité absolue que l'évolution, au lieu de se dérouler par des espérances, s'étalent sur une longue suite de mois et d'années soit précipitée, et qu'on en vienne à dépasser le stade d'un pacte, d'un accord qui laisse à chaque Etat l'intégrité de sa souveraineté, qui prévoit un concert entre les Etats et qui promette une bonne volonté mutuelle, en vue de l'exercice commun de cette souveraineté, mais sans que, à l'avance, aucun ne soit engagé d'une manière précise à remettre entre les mains d'une autorité commune cette souveraineté ou une partie de cette souveraineté.

Voilà l'étape qu'il faut actuellement franchir. On a dit, je le reconnais volontiers, que ce conflit autour du mot de souveraineté a quelque chose d'abstrait ou d'abstrus et de confus. Le mot qui exprime des absolus c'est à dire qui, en définitive, n'exprime rien du tout, prête à toutes les équivoques. Mais, en vérité, lorsqu'on serre de près le problème, on voit que dans aucun des pactes, n'est prévue aucune autorité commune. Ayant pouvoir de décision dans des conditions qui permettent une action qui ne repose pas sur des contrats sans cesse renouvelés, sur des accords que l'on recherchait sans cesse jusqu'à l'instant, peut-être malheureusement décisif de l'histoire, où l'heure de la décision passerait sans que l'acte soit intervenu.

C'est la constitution de cette autorité, l'abandon de la règle de l'unanimité, pour y substituer soit la désignation d'une personne chargée d'agir au nom de tous, à charge de rendre compte, soit tout au moins la substitution à la règle de l'unanimité, d'une règle de majorité.

Voilà ce que votre commission a considéré comme une étape nécessaire dans un avenir très prochain.

Il faut qu'il y ait transfert d'une partie de la souveraineté, de la compétence des Etats et exercise en commun de ces pouvoirs ainsi associés, mis dans le fond commun et qui doivent servir dans l'intérêt de tous et non pas dans l'intérêt de chacun.

Principe fondamental qu'il faut que nous promouvions. Il nous appartient à nous, mouvement d'opinion, à nous, Congrès, à nous, associations qui ont organisé ce Congrès et qui font connaître nos idées dans l'opinion, de rechercher les institutions qui peuvent donner un appui solide à l'idée européenne.

D'où peut venir cet appui? Non pas de la force, non pas de la suprématie d'un pays, non pas même - sortons des cas extrêmes - au recours à des expéditions collectives de punition, mais essentiellement de l'opinion publique qu'il faut former à être européenne à se dégager des frontières.

N'était-ce pas le propre de l'Europe que, pendant des siècles, et même au temps où les communications étaient infiniment plus difficiles qu'aujourd'hui et où les pays ne connaissaient pas encore le régime de la démocratie, n'était-ce pas le propre de l'Europe que les idées y circulent, que tel livre imprimé en Suède, pénétrait jusqu'au fond du royaume de France et que l'on venait rédiger à La Haye le Discours de la méthode, que peut-être un absolutisme impatient n'aurait pas permis de publier en France? La circulation des idées à travers les frontières était le propre de l'Europe. La formation d'une opinion publique commune à tous les pays doit être

en vérité le propre de la phase nouvelle de l'histoire dans laquelle nous nous engageons et il appartient à nous, Congrès, à nous, associations, de former cette opinion collective et de chercher dans cette opinion l'appui par lequel l'institution européenne peut être renforcée.

Il nous est apparu qu'à cet égard la meilleure, la plus solide de toutes les institutions qui pourraient appuyer la collectivité européenne, serait une assemblée européenne représentant les peuples de tous les pays adhérents en dehors des Gouvernements. Cette assemblée que nous appelons de nos vœux, qui doit exprimer l'opinion et peut-être aussi, dans une certaine mesure, la diriger et l'informer comment peut-elle et doit-elle être constituée?

Sur son élection, trois opinions se sont fait jour. Notre collègue Paul Reynaud, avec sa grande éloquence, nous a proposé l'élection au suffrage universel des députés à l'Assemblée européenne et pour ma part, j'avoue que je serais tout prêt à admettre cette solution comme le but final auquel nous devons arriver.

Le jour où les peuples d'Europe seront en mesure d'élire à raison d'un député par million d'hommes, dans ces circonscriptions qui peut-être s'ébaucheront par dessus les frontières recouvrant des territoires économiques semblables mais séparés par des frontières devenues de simples frontières administratives, alors ce jour-là l'Europe sera faite et il y aura, dans cette élection par des Européens en dehors des nations, au-dessus des nations, un symbole et en même temps un gage de continuité de la pensée européenne.

M. Paul Reynaud a fait remarquer combien cette élection directe avait un caractère profondément démocratique. Il a marqué aussi, et j'avoue que sur ce point je le contredirais volontiers, que ce mode d'élection serait sans doute le plus simple, le plus rapide et l'objection me paraît tout de même sérieuse.

Pouvons-nous tout de suite et du premier coup aller à cette élection en quelque sorte internationale?

Voyez-vous, je crois qu'une bonne méthode exige que l'on parte du connu pour aller vers l'inconnu. Or, le connu, c'est la nation, c'est l'Etat. Avant de les fondre, il faut associer les nations, les fédérer et la fédération comme l'association laissant subsister pourtant, en les unissant par un lien commun, chaque unité avec son caractère propre, avec sa vie propre. Il sera donc peut-être toujours nécessaire, pour assurer à la collectivité européenne cette diversité d'invention, de génie qui a fait dans une certaine mesure sa grandeur, de sauvegarder l'individualité nationale, si profonde que puisse être sur le plan commun la fusion des volontés et des cœurs.

De même que les diversités provinciales constituent une force au sein d'une nation, de même, dans l'Europe étroitement unie, la diversité des nations constituera une force intellectuelle et morale, pourvu qu'il y ait, bien entendu, au dessus du petit patriotisme de la province, au dessus du plus grand, mais encore petit patriotisme de la nation, le grand patriotisme de l'Europe, de l'Europe unie.

C'est pourquoi, tout au moins pour le début, la proposition de M. Paul Reynaud, paraît véritablement échapper un peu à la réalité immédiate. Pour la faire admettre, il faudrait franchir les étapes, se heurter à mille résistances; ce ne serait plus

une course plate, mais une course d'obstacles que la création de cette assemblée européenne, élue par des circonscriptions internationales.

Je ne pense pas que les délais en soient abrégés. Paul Reynaud nous a dit en termes émouvants: "Les événements n'attendent pas, ils sont là, pressants; il faut agir !" Pour agir et agir vite, pour obtenir immédiatement le résultat final, croyez-vous que ce soit la meilleure voie que d'aller vers le plus difficile, vers ce qui exige le plus d'efforts, de préparation, vers ce qui dresse le plus d'obstacles. Ne vaut-il pas mieux aller par la voie la plus simple qui obtient le même résultat avec un moindre effort?

C'est pourquoi votre commission a écarté la proposition de M. Paul Reynaud tout en rendant hommage à ce qu'il y a, à certains égards de profond et de pénétrant dans ses vues, mais peut-être devançant les temps et plaçant au début de qui ne peut être qu'au terme.

Par ailleurs d'autres tendances ont été manifestées. Elles tendaient à admettre, dans cette assemblée européenne, la représentation des grandes associations, de grands mouvements sociaux, économiques, culturels.

Ceux de nos collègues qui se groupent sous le drapeau fédéraliste ont dans des amendements, à vrai dire, rédigés de manière différente, présenté cette idée sous diverses formes. Votre commission ne l'a pas pleinement approuvée pour deux raisons.

La première c'est qu'il s'agit tout de même de fédérer des Etats qui sont à l'heure actuelle drapés dans la toge de leur souveraineté et qui, par conséquent, entrent dans la fédération avec cette souveraineté politique dont les parlements, les assemblées sont dépositaires et qui, par conséquent, exige leur représentation directe.

D'autre part n'y aurait-il pas dans cette représentation d'associations diverses dont même, d'après certaines des propositions faites, les délégués devraient être admis de droit et dans le contrôle des Gouvernements ni des parlements, après désignation par les associations, n'y aurait-il pas, dis-je, comme une espèce d'interférence de pouvoir. Comment donc pèserait-on la valeur des associations quel instrument de mesure permettrait d'attribuer un nombre de voix à telle ou telle confédération? Et qui viendrait assurer que ces espèces de circonscriptions électorales mouvantes que deviendraient les grandes associations, ne disparaîtraient pas quelque jour, laissant derrière elles un représentant à l'Assemblée européenne, alors que les circonstances de fait auraient évolué?

Ainsi, plus d'égalité dans la répartition, plus de pérennité dans les bases sur lesquelles reposerait la représentation, une grande confusion qui, en définitive ne permettrait pas à l'Assemblée européenne d'organiser ses votes sur une base démocratique et qui laisserait au hasard, à des combinaisons prises d'avance et qui seraient peut-être en dehors de la réalité, le soin de décider de l'action à exercer sur l'opinion publique,

C'est pourquoi nous avons préféré la méthode proposée par le comité de coordination, qui consistait à confier aux parlements le soin de désigner leurs délégations.

Ces parlements, dépositaires de la souveraineté nationale, ayant par conséquent, sur l'essentiel de la politique de chaque Gouvernement une influence décisive, ces parlements qui sont en contact avec l'opinion et qui la représentent puis-qu'ils sont élus par tous les électeurs, mais qui ont en définitive, par les élections,

suivantes, des comptes à rendre, sont actuellement les plus qualifiés pour désigner des représentants. Le mécanisme de leur élection qui est plus simple, permettrait rapidement de constituer l'assemblée aussitôt qu'elle serait convoquée.

Quant aux pouvoirs de l'assemblée, certains nous ont proposé qu'elle reçoive d'ores et déjà des pouvoirs constituants; il nous a paru que c'était se bercer de quelque illusion. L'assemblée peut avoir immédiatement un grand rôle en éveillant tous les échos de l'opinion. Elle peut aussi préparer un projet de charte des droits de l'homme, un projet de constitution qui formeront les documents de base de l'Europe future. Mais, en la phase première où la fédération devra compter avec la survivance du respect des Etats, il est nécessaire que les décisions finales soient prises par les Gouvernements, d'ailleurs responsables devant ces parlements qui auront nommé l'assemblée européenne.

De sorte que, par un circuit, il y aura un échange de décisions, de responsabilités entre le Parlement, l'Assemblée européenne et le Gouvernement.

Enfin, en attendant la constitution définitive, nous avons pensé qu'il était urgent que soit établie une charte des droits de l'homme, imposant ce respect de la personnalité humaine qui est à la base de la civilisation européenne. Nous avons demandé au Congrès d'en charger une commission qui ferait rapport au comité de coordination dans un délai de trois mois. Nous demandons que sur la base de ce projet, l'Assemblée européenne se saisisse du problème, que les Gouvernements sanctionnent ce que l'O.N.U. n'a pu encore faire et qui cependant serait souhaitable et urgent: une sorte de déclaration reprenant celles qui, dans le passé, ont proclamé la liberté des hommes et la liberté des peuples en la mettant au diapason du 20ème siècle.

Pour qu'il n'y ait pas une obligation dépourvue de sanctions, Mme de Suzannet nous a demandé d'instituer une cour de justice devant laquelle chaque citoyen pourrait dénoncer le tort qui lui aurait été fait ou qui serait fait à un autre citoyen et pour obtenir les sanctions qui redressent ce tort afin qu'apparaisse sur le plan le plus général, en même temps que la notion d'une loi européenne déjà commençante, celle d'une justice supérieure à la souveraineté des Etats, limités dans une sphère où entrent en jeu seulement les principes essentiels et fondamentaux. Garantissant la liberté de tous pour qu'à la manière du citoyen romain, celui qui dirait: "je suis Européen" puisse voir tout de suite auprès de lui le secours des lois et la justice venant protéger sa liberté contre tout outrage et toute atteinte, quels qu'en soient les auteurs.

(Applaudissements)

Lorsque cette proposition nous est faite par une noble femme qui a connu dans les geôles allemands l'arbitraire et l'oppression, il semble qu'elle revête ainsi un caractère sacré que le Congrès voudra sans doute consacrer.

(Applaudissements)

Voilà l'essentiel des conclusions de la commission. Tout à l'heure les orateurs viendront apporter des points de vue divergents, et quels que soient sur tel ou tel point les différences d'opinion, je veux cependant constater que, sur les principes, aucune espèce d'opinion discordante ne s'est manifestée au sein de la commission, tant et si bien qu'après des scrutins répétés et divers sur les amendements, lorsque l'ensemble a été mis aux voix, le texte a été

adopté par l'unanimité des commissaires.

J'espère que l'unanimité du Congrès se manifestant à son tour, montrera qu'une même foi nous anime: La foi dans le destin de l'Europe.

(Applaudissements)

THE CHAIRMAN I am sure we are all once more deeply grateful to M. Ramadier not only for the speech to which we have just listened but for the work he has put into that speech and the work he has devoted to the success of the Congress.

(Applause)

First of all, I have one or two brief suggestions to make. As I have quite a big list of orators I hope that you will agree that it is not necessary to have any translations this morning at all.

(Applause)

Secondly, just before we open the general debate I should just like to underline what has just been said by M. Ramadier. While, of course, individual delegates cannot be bound by every item in the text of this resolution I do think it a remarkable fact that such a large agreement was reached and one that reflects a great deal of credit on the Committee concerned. I think that our orators who speak this morning will speak in the sense of what has been achieved.

COUNT DR. NICOLO CARANDINI. Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Je n'ai que peu de mots à joindre à ce que j'ai dit et souhaité dans la déclaration que j'ai eu l'honneur de faire dans la séance d'ouverture de ce Congrès.

Nous quittons ce Congrès encouragés par une première certitude. La certitude que dans cette rencontre fraternelle nous avons franchi certaines bornes qui, il y a peu de jours, nous semblaient bien difficiles à atteindre.

Dans le cours de nos travaux nous avons envisagé des résolutions pratiques, mais nous avons surtout manifesté et renforcé les forces spirituelles qui, seules, seront capables de faire développer la bonne semence que nous venons de jeter.

C'est bien la révélation d'un accord profond entre ces forces spirituelles qui nous a donné, à certains moments, la sensation de participer pendant ces derniers jours, au premier Parlement de l'Europe. Un Parlement incomplet, limité dans sa capacité, un Parlement, qui recherche soi-même, ses règles sa tâche mais qui renferme une promesse historique aussi vitale que celle qu'ont exprimée, il y a 700 ans, les premiers parlements du monde qui ont surgi aux deux extrêmes de l'Europe en Angleterre et en Sicile.

Nous quittons ce Congrès satisfaits d'avoir accompli notre tâche et d'avoir écouté la voix d'hommes qui honorent la vie politique, économique, culturelle de l'Europe, auxquels nous exprimons notre gratitude et témoignons notre inébranlable solidarité au-dessus des différences d'opinion qui se sont ici manifestées.

Je voudrais maintenant vous expliquer les raisons qui nous ont

décidés à retirer l'amendement italien à la résolution politique.

Comme membre du comité de rédaction de cette résolution je me suis rendu compte que les amendements présentés étaient déjà bien nombreux et portaient sur toutes les questions qui intéressaient notre point de vue.

Surtout à cause de l'importance prééminente que nous avons attribuée à la résolution politique, nous avons jugé nécessaire de ne pas alourdir, avec une intervention supplémentaire, la recherche d'un accord déjà difficile à réaliser. Par conséquent nous nous sommes bornés à exercer notre droit de vote en donnant notre appui aux motions qui convenaient à notre point de vue, en repoussant celles qui le contredisaient.

En agissant ainsi nous avons pensé vous rendre un grand service.

Les décisions auxquelles on a abouti sont loin d'être parfaites, mais elles représentent, dans leur ensemble, le résultat d'un agrément qui satisfait notre conscience.

En effet, nous acceptons avec confiance les solutions viables auxquelles la commission politique est parvenue sur le terrain de la réalité et de la possibilité.

Je peux synthétiser notre pensée en affirmant que l'amendement Reynaud avait pour lui notre coeur, mais contre lui notre raison. Et nous avons suivi le conseil de la raison.

Nous sommes certains que la proposition de M. Reynaud trouvera dans un avenir prochain sa possibilité d'application, mais aujourd'hui, nous sommes contraints d'utiliser les instruments que nous avons à la main, puisque le danger imminent, loin de permettre le perfectionnement de nos méthodes, exige qu'on fasse recours à notre volonté immédiate et aux moyens d'action qui sont en mesure de la traduire, demain, dans une première phase de réalisation.

J'exprime au Président Ramadier notre gratitude pour avoir dirigé nos travaux avec tant d'énergie et de sagesse et j'adresse à tous les membres de la commission le salut fraternel de la délégation italienne.

M. PAUL REYNAUD Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Vous venez d'entendre deux discours qui m'ont paru contenir quelques réserves à l'égard de la proposition que nous avons déposée, mon ami Edouard Bonnefous, président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française, et moi-même.

De quoi s'agissait-il? Il s'agissait de la question qui, je crois, a donné lieu au débat le plus passionné: Comment allait-on recruter l'Assemblée européenne? Nous étions d'avis de faire appel aux peuples. Et quant au délai dans lequel on pourrait convoquer cette Assemblée, et au mode de scrutin suivant lequel elle serait élue, il s'agit là de questions d'ordre tout à fait secondaire sur lesquelles nous étions prêts à nous incliner si on nous avait donné des raisons de modifier notre proposition.

Notre amendement a été repoussé: nous nous inclinons devant la décision de la commission.

Les incidents qui ont pu avoir lieu au cours de ce débat, parfois assez vif - ce qui est un éloge pour un débat - sont entièrement sortis de notre mémoire. Il ne nous reste aucune amertume de notre échec, mais seulement une inquiétude pour l'avenir. Et c'est de cette inquiétude que je voudrais vous dire quelques mots.

Si nous allons à ce qui est la racine de notre désaccord entre la majorité d'entre vous et nous, que constatons-nous? Nous constatons, qu'au fond, vous n'avez pas comme nous, une sorte d'effroi devant l'immense difficulté de faire une Europe. On nous dit: Mais les provinces d'autrefois se sont bien réunies et se sont agglutinées autour des capitales! Oui, c'est vrai. Mais elles se sont agglutinées en dehors des cas où elles étaient apportées en dot comme un simple domaine privé. Elles se sont agglutinées par le fer et par le sang. Et lorsqu'une province autrefois était annexée à un royaume, la vie interne de la province était infiniment moins touchée, moins modifiée et troublée que ne le serait la vie de nations d'aujourd'hui, en raison de la complexité de la vie économique moderne.

Or, il se trouve qu'en face de cette tâche immense nous ne pouvons pas, et nous ne voulons pas employer la force. Il n'y a pas, parmi nous une puissance qui puisse jouer le rôle, qu'a l'Est joue une grande puissance qui impose sa volonté.

Dès lors, notre seul moyen d'agir, c'est d'obtenir le consentement des peuples: C'est notre doctrine, c'est notre foi, mais c'est une tâche immense. Ce sont les peuples qu'il faut convaincre. C'est à eux qu'il faut insuffler l'esprit européen et, vous le savez tous, leur jugement est encore trop souvent faussé par un nationalisme étroit. Lorsque nos ministres des affaires étrangères se réunissent autour d'un tapis vert et lorsqu'ils ne tombent pas d'accord, cela n'est pas de leur faute, c'est parce que chacun d'eux songe à son parlement auquel il aura des comptes à rendre. Or, il sait que celui-ci est l'image du pays qui l'a élu. C'est là que gît la difficulté. Le problème est donc de convaincre le pays; c'est le peuple qui doit changer d'esprit.

Pour faire une Europe, il faut élever au dessus de lui-même chacun des peuples qui la compose. Il faut le faire accéder à un domaine supérieur de pensées et de sentiments.

Eh bien, Mesdames et Messieurs, comment s'adresser aux peuples? Comment les émouvoir autrement qu'en appelant les citoyens à voter non plus en qualité d'Anglais, de Français ou de Néerlandais, mais en qualité d'Européens?

(Applaudissements)

Autour de la campagne électorale qui aura lieu pour élire les députés à l'Assemblée européenne, les idées s'affronteront et c'est ainsi que l'éducation de l'Européen se fera.

Voilà ce que nous avons demandé. Disons maintenant un mot de ce qu'on nous a offert et de ce que nous avons voté tout à l'heure par cette solidarité à laquelle mon éminent ami, M. Anthony Eden, faisait allusion.

Que nous offre-t-on? On nous offre de passer par dessus la tête des peuples, de s'adresser aux députés nationaux d'aujourd'hui ayant reçu un mandat uniquement national. Mais l'Assemblée ainsi élue ressemblera comme une soeur à cette assemblée-ci, car nous sommes les volontaires de ce parlement! Elle aura la même absence de direction que cette assemblée-ci!

Est-ce que c'est là le champ nouveau dont l'Europe a besoin et qu'au fond d'elle-même, dans son trouble profond, elle attend secrètement?

Mon ami, Paul Ramadier, tout à l'heure, m'a reproché de devancer les temps. C'est un bien beau reproche que l'on m'a fait souvent dans ma carrière. Je dois vous avouer très humblement que vous

avez en face de vous un "non-conformiste". Lorsque l'on constate la profondeur de l'abîme dans lequel les conformistes nous ont jetés avant la guerre. . . .

(Applaudissements)

. . . . permettez-moi de vous dire qu'à ce titre modeste on a le droit de rester attaché.

Paul Ramadier nous dit: "Mais nous allons plus vite que vous puisque nous faisons des élections tout de suite"! Oui, Paul Ramadier, vous allez plus vite, mais vous allez moins loin, car vous ne produirez pas par les élections au sein de chaque parlement la moindre émotion dans les masses populaires et ainsi le problème ne sera pas résolu. Vous envisagiez tout à l'heure le jour où l'on ferait des élections dans les circonscriptions qui chevaucheraient les frontières. Mais, est-ce que par hasard vous seriez devenu révolutionnaire, mon cher Ramadier?

(Rires, applaudissements)

Je croyais que c'était une qualité qui nous était réservée!

(Rires)

Et vous ajoutiez: Ce jour-là, l'Europe sera faite! Mais, la problème c'est justement de la faire et elle n'est pas faite!

Avant-hier, l'un des membres les plus éminents de ce Congrès, M. Mac Millan, ancien ministre britannique, qui a joué pendant la guerre le rôle que chacun sait et à qui je suis heureux de rendre hommage, m'a opposé avec une charmante courtoisie, un de ces diction qui résument la sagesse française. Il m'a dit: Vous oubliez votre proverbe: "Hâtez-vous lentement"! C'est vrai, M. Mac Millan, dans la vie ordinaire, c'est un proverbe plein de sagesse, encore que les hommes politiques ne puissent pas toujours le suivre! Mais, dire: "Hâtez-vous lentement" à un homme qui est en train de se noyer, c'est une ironie un peu macabre!

(Rires, applaudissements)

Car, n'en doutez pas, Mesdames, Messieurs, - et c'est encore un point qui est à la racine de notre désaccord-je pense que nous sommes en train de nous noyer et que, dans l'Europe d'aujourd'hui, le pays qui, en abaissant considérablement son niveau de vie, pourrait peut-être continuer à vivre dans le cloisonnement actuel de l'Europe, ce serait la France parce que, comme vous le savez, le territoire français est égal en superficie aux territoires du Royaume-Uni et de l'Italie réunis, mais la France a l'habitude de regarder au dessus d'elle, elle est solidaire des nations de l'Europe. Nous sommes nombreux ici à ne pas accepter, comme on le faisait à la S.d.N. de Genève, de nous consoler, par la musique des discours, de l'impuissance d'agir!

(Applaudissements)

C'est pourquoi nous avons lutté dans ce Congrès. Nous continuerons à lutter et, demain, je le crois, j'en suis sûr, nous l'emporterons. Dieu veuille qu'il ne soit pas trop tard!

(Applaudissements)

THE CHAIRMAN I am sure we are all grateful to M. Reynaud for the brilliant eloquence of his speech and the loyalty of his expression.

Mr. HERMANN SMITT-INGEBRETSSEN On behalf of the Danish, Norwegian, and Swedish delegations and in accordance with the views expressed by those delegations in the Political Committee, I wish to declare the following. We recognise the necessity of uniting the democracies of Europe to preserve the freedom of their people and to rebuild our countries. We think it urgent that no time should be lost in performing such a unification and we support the resolution asking the Parliament's elected representatives to set up an Assembly to investigate and discuss the problems of the organisation of an united Europe and to put Europe into a united political reality because we believe that no other Assembly except one chosen by the Parliamentarians which themselves originate from the people will have the authority that is needed to give the possibility of a solution to that important question. But we think it unwise to include or attach to a resolution such as is proposed by the Political Committee a great many details or to resolve upon words that may bind the coming authority or Assembly, or restrict its free action with regard to the principles. Especially do we believe this in view of the fact that the Congress of Europe is not an authority based on the legal democratic institutions of the peoples. We think that the method of procedure chosen by the Political Committee may raise realistic realisation of the European ideal on the basis by all of us. Since our view was not sufficiently supported during the debate in the Political Committee we desire to make this declaration in order to make it clear as to what we stand for and what we do not stand for. We are not opposing the passing of the resolution, our prevailing interest being to support the idea of European co-operation.

THE CHAIRMAN I will now call upon Dr. Arnold.

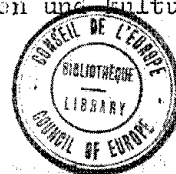
Dr. ARNOLD Meine Damen und Herren, meine deutschen Freunde und ich sind dankbar, dass wir an diesem bedeutungsvollen Kongress teilnehmen können. Wir haben den Beratungen dieses Kongresses mit hohem Interesse gefolgt und wir haben in seinen Ausschüssen mitgearbeitet nach besten Kräften. Wir sind in Den Haag, in die Stadt des Völkerrechtes, gekommen mit inneren Hoffnungen und diese Hoffnungen haben sich noch vertieft als wir aus dem Munde des Ex-Premiers Winston Churchill so ermutigende Worte der Begrüssung entgegennehmen durften. Ich möchte auch in diesem Zusammenhang ihnen allen Dank sagen für das Verständnis für das so schwierige Problem Deutschlands, mit dem wir selbst Tag und Nacht ringen.

Wir begrüßen die Europäische Föderation um so herzlicher und so nachdrücklicher, weil gerade wir als ein so aufgeteiltes Volk die Notwendigkeit einer grosszügigen Einheit fast alltäglich erkennen. Schon vor 25 Jahren haben verdienstvolle und bedeutsame europäische Staatsmänner mit heissem Herzen den Gedanken einer europäischen Völker-Föderation in den Mittelpunkt gestellt. Dieser Gedanke und dieses Bemühen blieb damals fruchtlos, weil das Vertrauen zwischen den europäischen Völkern zu klein und das Misstrauen unter den Völkern zu gross war.

Ich glaube, alle Kräfte müssen jetzt dafür eingesetzt werden, dass die Europa-freundlichen Kräfte gefördert werden und dass alles unterbleibt, was die Eurcpa-feindlichen Kräfte unterstützen könnte.

Die Lage der Welt drängt mit blutigen Entscheidungen und Handlungen um auch endlich zu einer Formulierung des Friedens zu kommen, zu einem Frieden der die Grundlage für die Gleichberechtigung der Völker sein wird und die Sicherung des wirtschaftlichen und kulturellen Willens.

Europa wird leben wenn wir selbst es wollen!



CHAIRMAN I will now call upon Mr. Mac Guire.

Mr. WALTER MAC GUIRE We are happy to be in this land where freedom and independence were won at high cost by brave men and where they have been preserved by the heroic devotion and endurance of an indomitable people.

Colonel Robert Salborg and I are here as private American citizens deeply interested in the purposes which have brought you together, to testify to the interest which we Americans have in your endeavour and to express certain viewpoints which may help you better to understand what Americans by and large think about subjects which vitally concern you.

The views which we express are not just our personal views - they represent views expressed to us by well-informed American citizens in many walks of life and in different parts of our country.

America is vitally interested in Europe as never before. The reasons for this interest are not difficult to understand.

We are interested in Europe because almost all of our citizens are of European ancestry and through that ancestry we have acquired the Christian and Greco-Roman heritage of liberal civilization. We know that we are an integral part of that continuous stream of human development which has flowed down through the ages and that though the peoples of Europe have some institutions and ideas which contribute much to our own thinking and conduct. We believe that out of free Europe will continue to come great cultural benefits to us, especially in the realms of music, art, literature, science and invention.

Since 1914 we have twice been called upon to take an active part in European affairs, militarily and economically, at tremendous cost to us in lives and material resources, to prevent domination of this Continent by a single power.

In 1916 we learned that we could not remain apart from the struggle that was then going on in Europe. We found that the maintenance of the independence of the countries of Western Europe was essential to our own well-being. However, after successfully assisting these countries to maintain or regain their freedom, our leaders decided not to cooperate through the medium of the League of Nations, because of their belief that a majority of our people desired to keep free from so-called "foreign entanglements".

In 1938 the seizure of Czechoslovakia by Nazi Germany, followed closely by the invasion of Poland, showed that a new menace had arisen, and the invasion of the Netherlands, Belgium and France in the spring of 1940 ended any feeling of detachment or disinterest. From that point on we knew that we must support England and all other countries that would cooperate with us to defeat the common enemy.

Our joint efforts again resulted in military victory. Our leaders hoped that out of that common enterprise would come a united effort to rebuild the Continent, so that all the peoples of Europe would be able to rehabilitate their economies and improve their living conditions. But that hope was doomed to disappointment.

Now we are shocked once more by what has taken place in Czechoslovakia. We know that our welfare is again jeopardized by an even more dangerous foe, which operates by subtle methods which freedom-loving communities find it difficult to combat except by methods used

by our foe, the adoption of which we deem to be in conflict with our basic morality and philosophy. We have seen the undermining of governments by their insidious fifth columns assisted by political opportunists, the establishment of police states by minority groups, the ruthless extermination of all opposition and the elimination of many human freedoms characteristic of western civilization. We know now that until this menace to the peace and stability of Europe is overcome, there can be no feeling of security in the United States.

From an economic standpoint also we are interested in European rehabilitation and peace. While our foreign trade is very small compared with the value of our domestic trade, it is still an essential part of our economy which helps to assure full employment for our citizens, and foreign trade can flourish only in a peaceful world.

It is not beyond our hope that the rehabilitation of Western Europe will have a profound and beneficial influence on Eastern Europe, and that the peoples of Eastern Europe will find it possible in time to join with you to your mutual advantage.

In some unfriendly quarters the absurd assertion has been made that the United States is imperialistic and that cooperating with it in the reestablishment of a vigorous European economy will be followed by exploitation of Europe to Europe's detriment.

It is not necessary to defend the United States from any such dishonest charge of imperialism before the peoples of Europe here represented.

By our nature we Americans are not imperialistic. Our citizens do not have the aggressive temperament of a conquering nation. We have a hatred of war, and we believe that national honor is based on national fair dealing. We do not covet any part of Europe or any of Europe's colonies. We live on a continent that is still not fully populated, where we have development opportunities for generations to come.

Our nation came into being as a result of our own struggle for freedom from a policy of colonial exploitation.

All here assembled know that such charges of imperialism are inspired or made by those who, wherever they control, have abolished freedom of speech and assembly, have instituted terroristic activities, have destroyed human dignity, and have demoralized human relations. Such charges away only opportunists who aspire to power by Communist aid and misguided idealists. We deny, though we should more properly ignore, such absurd charges. We ask that we be judged by what we are actually doing rather than by what some people of ill-will falsely say we are doing.

We have no desire to export either our political or our economic system. We can cooperate with any system where decisions are reached on a truly democratic basis and where individuals are assured of their basic democratic rights and liberties. Within that framework we are glad to cooperate with the peoples of all countries who aspire to better living conditions for themselves and their children and who are willing to put forth the effort necessary to achieve that goal.

We hope and believe that mutual cooperation under the European

Recovery Program (the so-called Marshall Plan) will benefit both you and us. The economic benefits we may derive will be small compared with those accruing to you who participate in it. The condition which is attached to this aid, that you cooperate with each other in finding mutual solutions of your problems, such as currency stabilization and higher production, is hardly to be termed onerous.

While our idealism is strong, we are also a practical people. The economic development of our vast country was made possible only by what we call the American way of life, based upon personal initiative and personal risk, by which the average American citizen has attained a standard of living far superior to that in any other country. It may be said with much truth that this is attributable in an important degree to our vast natural resources. But that is not sufficient to account for the result. South America and the combined areas of Russia and Siberia have vast resources, and their economic development was undertaken by Europeans earlier than ours, but the results are totally different. The fundamental difference seems to lie in the fact that we have given ample room for individual initiative and enterprise.

Along with that spirit of initiative and enterprise, we have a sense of human equality, a respect for men and women as such, abundant opportunities for education for all, and an absence of class divisions and jealousies. We respect the views of the majority, and if a political party loses an election after a hotly waged campaign, it acquiesces in the result until the next election.

The American people enjoy religious peace as well as religious freedom. We are a religious people, not much concerned with theology, but interested in religion to the extent that it gives us satisfactory working answers to our questions as to the mysteries of life. There is a widespread belief in the Fatherhood of God and the Brotherhood of Man among members of all religious faiths.

It is against that background that American generosity can be best understood. To help others is recognized as a duty.

We like to help Europe get back on its feet, but we do not wish to spend our money ineffectively. We believe that our assistance can help set your constructive forces in motion, but we count upon you to develop your own initiative, enterprise and self-help to carry on from that point. Europe can be saved only by Europeans.

It should be a source of great comfort and assurance to you that the European Recovery Program is not a policy developed and undertaken solely by Americans. Nor is it a policy proposed by only one of our political parties. Its bipartisan support assures that it will not be reversed if one or the other party loses control through a defeat at the polls. This great "adventure" in constructive statesmanship represents the joint efforts of our two great major parties, and is thereby assured of continuity irrespective of the results of our elections this fall. The views of Mr. Vandenberg and Mr. Herter are very substantially held throughout the Republican party, and American participation in your recovery will not be affected by any possible change in our country's leadership. If your desired cooperation is forthcoming - and we have few doubts on that score - the initial program will be amplified and extended.

To restore stability in this world, we believe that there must be a unified Europe devoted to the cause of peace, and that the time has arrived when this process of unification should go forward rapidly. If all Europe cannot be brought into it at the beginning,

we believe that the European states whom you represent should take the initial steps, leaving complete unification for the future when favorable conditions permit.

For a number of years after our War of Freedom, we Americans indulged ourselves in the luxury of thirteen so-called sovereign states, although each state standing alone was relatively powerless. Examination of the record of our Constitutional Convention in 1787 shows that many states were reluctant to transfer sufficient sovereignty to the proposed Federal Union to make it really effective. But ultimately fear of foreign intervention caused them to yield up sufficient sovereignty to permit our Federal Union to function effectively.

An European Federation should have such authority as will permit it to act effectively and apply the resources of all its constituent states to their joint security and recovery.

The citizens of the United States will applaud every effort you make towards unity. We believe that thereby you will strengthen your position, remove the menace of war, revive your commerce and business, preserve your separate cultures and raise your living standard. With such a strong united Europe as our powerful and resourceful partner, we can jointly devote ourselves to the building of a better world, we can maintain and further enrich our cultural heritage, and we can progressively improve the living standard of men, women and children throughout the world.

THE CHAIRMAN I should like to tell the Congress that I have eight speakers still on my list and I think it would be the wish of the Congress that I should make an appeal to those orators to confine their observation so far as they possibly can.

(Agreed)

M. T. ROMER Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, en réponse à l'appel éloquent de mon éminent collègue de Roumanie, lors de la séance d'inauguration, vous avez décidé d'ouvrir largement les portes de ce Congrès aux porte-parole des pays de l'Europe centrale et orientale. C'était un geste généreux et nécessaire de solidarité européenne. C'était aussi un geste de sagesse politique.

En ma qualité de Polonais, et, partant d'Européen, je tiens non seulement à vous exprimer ici notre profonde satisfaction, mais aussi à commenter brièvement les conséquences de cette décision.

Nous avons entendu exprimer ici même les craintes qu'elle n'entraînant des complications internationales. Laissez-moi d'abord rassurer ceux qui les ont exprimées. Dans l'esprit même de votre conception de l'unité européenne que nous comprenons et que nous partageons, nous n'attribuerons pas à notre concours à vos travaux une portée agressive envers quiconque. Notre attitude est, et restera j'en suis certain, éminemment constructive.

Si, en dépit de ce fait, elle porte ombrage à quiconque ce n'est pas à nous autres, mais à l'oeuvre commune de ce Congrès, à l'oeuvre de l'unité européenne que l'on aura résolu de s'en prendre, et là, j'en suis certain, il n'y a pas de transactions possibles.

Nous sommes tous ici, non pas pour faire de l'apaisement mais

pour bâtir la paix fondée sur la sécurité, la justice, la liberté et la dignité humaines.

Mon pays, la Pologne, au cours de longues luttes pour l'indépendance, a tourné ses espoirs non pas tant vers les Gouvernements que vers les peuples de l'Occident. Aujourd'hui qu'une grande initiative non officielle, mais vraiment représentative de la volonté des peuples, entreprend l'oeuvre de la construction et de l'assainissement de l'Europe, ne la laissez pas s'enliser dans des subtilités diplomatiques! Je l'affirme en toute franchise, moi, diplomate de longue date, qui, au cours tragique de la guerre, ait partagé les responsabilités gouvernementales: le résultat immédiat de ce Congrès m'apparaît comme une première étape heureusement franchie dans l'oeuvre commune à accomplir. Malgré toutes les souffrances des peuples de l'Europe qui, pour le moment restent exclus des libertés démocratiques et de notre conception occidentale de vie, malgré leur impatience légitime, je comprends que cette oeuvre doive progresser par étapes.

En ce moment, une ligne absurde et honteuse sépare l'Europe en deux, une ligne de partage entre la liberté et l'oppression. Cette ligne sépare les hommes et les institutions, mais elle ne sépare pas les esprits, et surtout les espoirs. Nulle barrière n'arrivera à éliminer mille ans de civilisation occidentale. Nulle barrière ne fera taire l'harmonie immortelle de Chopin, ni les oeuvres littéraires ou scientifiques des prix Nobel. Nulle barrière ne domptera le travailleur, qui par le labeur de ses mains, bâtit la grandeur de son pays. Mais, aussi longtemps que cette barrière de fait subsiste, il faut, non seulement faire savoir quels sont les vrais sentiments des peuples de l'Europe centrale et Orientale, il faut non seulement que vous proclamiez la nécessité de leur concours à l'oeuvre d'unité européenne, mais il faut encore que vous leur assuriez le moyen de se faire entendre.

Votre décision de l'autre jour en donne la possibilité. Je m'en félicite, Messdames et Messieurs et je l'interprète de cette façon que dans le développement de nos travaux une forme appropriée sera trouvée pour donner accès aux représentants qualifiés à l'étranger des peuples de l'Europe centrale et orientale, aux organes délibératifs et exécutifs établis en vertu de nos présentes résolutions.

C'est dans ces conditions, c'est dans ces sentiments que je salue avec joie les résultats de ce Congrès. Je crois pouvoir affirmer que les pays d'au delà du rideau de fer apporteront à la grande oeuvre d'union, non seulement toute leur foi, non seulement tout leurs espoirs, mais encore, dans la mesure de leurs possibilités, tout leur concours le plus sincère.

(Applaudissements)

M. INALECIO PRIETO Certaines résolutions de ce Congrès pient à l'Espagne officielle d'aujourd'hui l'accès à l'Europe unie de l'avenir. Cette attitude indiquée dès le début dans la communication du Comité de coordination et confirmée plus tard par les accords de la Commission politique est une attitude juste. Le régime personnifié par le général Franco, le compagnon de Hitler et Mussolini, a été condamné devant le monde entier. Mais il faut faire une distinction entre cette Espagne officielle, despotique et le peuple espagnol essentiellement libéral. Une distinction aussi nécessaire s'est établie ici de manière très nette et aussi dès le début, en effet, les Espagnols assistant au Congrès sont des hommes exilés parce qu'ils ne veulent pas se soumettre à la dictature qu'ils ont combattue. La distinction

s'est marquée lorsque cette assemblée s'est associée à d'autres déclarations internationales qui condamnent le gouvernement de Franco, comme celles qui figurent dans la note signée par la Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis le 4 mars 1946 et dans les recommandations de l'O.N.U. à tous les Etats membres du 12 décembre de la même année. Cette note tripartite dont la résolution des Etats-Unis s'était inspirée, recommande l'établissement d'un gouvernement provisoire qui accorde l'amnistie politique, permette le retour des exilés, rétablisse les libertés, et qui permette au peuple de voter librement et de choisir un régime et un gouvernement.

Vous avez dit que c'est là la seule condition pour que l'Espagne puisse participer à l'union européenne.

Le Parti socialiste ouvrier et l'union générale des travailleurs, c'est-à-dire l'organisation politique et l'organisation syndicale les plus puissantes d'Espagne se sont déjà déclarées favorables à cette solution, animées par le désir d'unir tous les Espagnols, excepté les adeptes des deux totalitarismes, le phalangiste et le communiste.

Au nom de ces deux organisations puissantes, le Parti socialiste ouvrier et l'union générale des Travailleurs, dans les rangs desquels je combats, je proclame à cette tribune leur adhésion sans restrictions ni réserves parce que l'examen préalable des buts exposés ici m'amène à des conclusions encore plus catégoriques que celles approuvées par vous. Je suis persuadé, que si le peuple espagnol, largement représenté par le Parti socialiste et l'Union générale des travailleurs, pouvait s'exprimer, il le ferait avec le même enthousiasme.

Considérez s'il ne vous incombe pas plutôt à vous, peuples puissants, de faciliter cette expression de la volonté d'un peuple qui continue de souffrir depuis de longues années sous le joug phalangiste parce qu'il s'était opposé, le premier de tous les peuples, au totalitarisme, alors que d'autres pays s'étaient soumis docilement. Les Italiens et les Allemands se sont libérés du joug, grâce à l'aide de l'étranger. Mais aucun pays n'est venu au secours de l'Espagne.

Bien au contraire, la tyrannie sanglante qui, désirant représenter l'Espagne l'avilit, nous a été imposée par l'étranger. Ceux qui avaient le devoir moral et matériel de nous aider, ont assisté avec indifférence à l'assassinat perfide des institutions légitimes démocratiques de l'Espagne.

La non-intervention, exemple de l'hypocrisie internationale qui abandonnait notre République et permettait à l'Italie et à l'Allemagne d'envoyer effrontément des renforts aux militaires insurgés constituait une attitude indifférente et passive et une telle attitude constitue un crime.

Le peuple espagnol croyait avoir le droit de jouir du triomphe obtenu sur le nazisme et le fascisme. Ce droit découlait du sacrifice d'un million de nos frères qui ont donné leur vie pour essayer de faire face à ces calamités, chiffre proportionnellement supérieur, à celui des autres peuples qui, avec des moyens plus efficaces, ont mené un combat analogue; mais les Espagnols ont constaté avec étonnement et désillusion la consolidation du phalangisme, héritier du nazisme et du fascisme, de plus, ceux d'entre eux qui furent les amis sincères des alliés, sont actuellement en prison, tandis que ceux qui étaient leurs ennemis, féroces, sont traités par les vainqueurs avec des égards excessifs.

Réfléchissez à tout cela sérieusement et sans préjudice et vous serez conscients de vos responsabilités et de vos devoirs envers l'Espagne, victime d'une coupable tyrannie qui affecte l'Europe entière.

Le rapport du Comité de coordination déclare "qu'une force armée européenne mixte pourrait être envoyée, dans le but d'assurer aux peuples la possibilité de voter librement et de choisir un nouveau Parlement qui rétablirait leurs libertés". Nous, autres Espagnols, nous voulons voir les nôtres rétablies et nous voulons que le parlement en soit la pierre angulaire, mais nous n'avons jamais demandé ce qui est suggéré par les mots que nous venons de citer.

Nous ne le demandons pas, cela n'est pas nécessaire. Nous nous contentons de bien moins. Nous serions satisfaits, si Franco était isolé de façon effective, et si cet isolement ne se limitait pas à la vaine formule qui consiste à réduire les représentations diplomatiques accrédités auprès de lui.

Tout dictateur est un cynique qui ne se soucie jamais de l'opinion des bons éléments du pays. C'est un langage qu'il ne comprend pas, qu'il ne veut pas comprendre, ou plutôt qu'il méprise. Peu lui importe qu'on le respecte ou non.

Mais c'est tout autre chose s'il vient à perdre les ressources lui permettant de subsister.

Alors quelle que soit son arrogance, il succombe. Franco ne succombe pas parce que l'Europe, si brillamment représentée en ce Congrès, lui fournit les moyens de subsister. Si l'on désire vraiment voir disparaître la dictature il faut la priver de ses ressources. Et c'est de vous que cela dépend. Le relèvement européen ne peut être réalisé sans l'Espagne. Son agriculture insuffisamment développée pourrait augmenter sa production si l'on irrigait les terres que le soleil brûle et où coulent inutiles des fleuves susceptibles de fournir d'abondantes ressources hydro-électriques.

Il ne faut plus que le réseau ferré, maintenant en grande partie détruit continue, par suite de la différence d'écartement des voies, à constituer dans l'ensemble des communications européennes un système isolé qui gêne et ralentit le trafic ferroviaire. Les gisements de minerai fournissent de précieuses matières premières. L'industrie lourde, bien que peu développée, ne serait pas à dédaigner dans une communauté européenne qui, délivrée des dangers intérieurs, travaillerait à réaliser l'unité politique du Continent.

Il en va de même pour les constructions navales. La reconstruction du cheptel augmenterait les ressources alimentaires. Un plan d'aide économique, comme le Plan Marshall, permettrait de réorganiser en Espagne ce qui est susceptible de l'être. L'admirable situation stratégique de l'Espagne peut constituer un facteur efficace pour la défense de l'Europe occidentale à laquelle les îles Baléares dans la Méditerranée, les îles Canaries dans l'Atlantique, de même que les possessions du littoral africain du Nord et de l'Ouest pourraient également fournir des bases précieuses.

Mais surtout, l'Espagne apporterait à cette collaboration son esprit immortel qui a découvert et contribué à civiliser le continent américain, allié naturel, pour de nombreux motifs, de l'Europe occidentale.

Ainsi, l'Espagne pourrait fournir au reste de l'Europe un apport

suffisant pour recevoir en échange les concours dont son économie a besoin.

L'Espagne trouverait place en Europe en acceptant de limiter sa souveraineté dans la même mesure que les autres nations, sans vouloir rien perdre de sa personnalité si vigoureuse et si originale, elle est prête à se consacrer tout entière à la Fédération européenne, c'est-à-dire avec tout son passé, son présent et son avenir. J'ose l'affirmer en ma qualité de délégué authentique d'une nation que j'ai représentée trente ans au Parlement.

Je suis mieux fondé à parler au nom de l'Espagne que ceux qui détiennent actuellement le pouvoir.

Avant de terminer, je renouvelle l'appel que j'ai lancé il y a quelques mois, à tous les autres Espagnols qui désirent sauver l'Espagne de la ruine à laquelle Franco la conduit. Je vous prends à témoin de mon ardent désir de faire de l'Espagne un pilier de la paix en éteignant les brandons de discorde toujours susceptibles de se rallumer et dont nul ne sait jusqu'où le vent pourrait disperser les étincelles. J'irai plus loin. Je vous demande d'arbitrer tout différend qui pourrait surgir entre nous, antifranquistes, et qui rendrait difficile la conclusion de l'accord auquel il nous faut arriver.

Or, le Parti socialiste propose, si vous voulez bien l'accepter, l'arbitrage des organismes qui se constituent aujourd'hui à La Hève pour l'unification de l'Europe. L'Espagne peut se placer immédiatement à vos côtés si vous le voulez. Plût à Dieu que l'adhésion d'autres pays situés à l'est de l'Europe pût être aussi aisément obtenue.

L'Espagne, à la pointe occidentale de l'Europe, ne demande qu'à vous aider, mais vous devez lui frayer la voie, l'union de l'Europe se réalisera, soyez-en sûrs. Mais qui la fera? Si vous n'allez pas de l'avant avec résolution et rapidité, d'autres plus résolus et plus audacieux aboutiront à votre place. Dans ce cas, l'Europe deviendra une union d'Etats vassaux rattachés au plus puissant par les liens d'une abjecte servitude.

Et ce que nous voulons, c'est une union d'Etats libres, dégagés de toute servitude, sauf de la plus sainte, celle de l'amour de l'humanité, cet amour qui a pour symbole la paix.

M. LEON MACCAS Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs.

Au nom de la Grèce j'ai l'honneur de saluer la fin des travaux de ce Congrès, fin qui marque le commencement d'un immense effort ultérieur.

Au nom de notre délégation je tiens également à rendre un hommage ému à Winston Churchill, ce roi des Européens, qui me rappelle Agamemnon le roi de tous les Grecs réunis au XIII^{ème} siècle avant Jésus-Christ, et auquel je souhaite de n'avoir ni à sacrifier son Iphigénie ni à faire la guerre de Troie.

Au nom de notre délégation j'ai également l'honneur de rendre hommage au président de notre commission politique, M. Paul Ramadier, grâce auquel cette commission a pu si fermement, si activement et si utilement travailler.

Je tiens également à rendre hommage au pays qui nous donne l'hospitalité, à cette Hollande dont les ombres de Spinoza, de Grotius nous accompagnent en planant autour de nous pour nous donner ces conseils de droit, des conseils de sagesse, des conseils de liberté.

Erasme nous donne la liberté, Grotius nous promet le droit et Spinoza nous promet la philosophie, cette philosophie qui je l'espère n'inspirera pas nos travaux sub specie aeternitatis.

Notre commission est une commission de haute mystique. Nous formons une Eglise ouverte à tous, une Eglise qui éloigne les hérétiques, ceux qui s'attachent volontiers encore à l'idée d'un fascisme désormais périmé, comme ceux qui s'attachent à ces nouveaux régimes, ces régimes qui ont la peur de la liberté et qui ne reconnaissent qu'une liberté, la liberté de la peur.

(Applaudissements)

Notre Eglise, Mesdames et Messieurs, reste ouverte; nos portes sont ouvertes à tous, mais entendons-nous bien, elles restent ouvertes pour accueillir des hommes convertis et libérés, mais ne doivent pas être franchies par des conquérants, des saboteurs et des agresseurs.

Je n'ai pas besoin de récapituler les travaux qui ont été faits par la commission, je tiens seulement à dire au nom de la Grèce, que notre parlement répondant à l'initiative analogue qui a été faite et assumée au parlement britannique et au parlement français, a proposé, à l'unanimité, qu'un article spécial soit incorporé à notre constitution d'après lequel nous encourageons et nous attendons les grands accords régionaux qui établiront la liberté politique, la communauté de citoyenneté et la justice sociale pour les peuples libres de l'Europe.

Naturellement nous irons beaucoup plus loin, mais en ayant à faire face à de grandes difficultés. Il y aura, en effet, des difficultés constitutionnelles. Si celles-ci sont assez délicates, je suis sûr qu'elles seront cependant réglées. Nos grandes difficultés proviendront surtout des relations que cette Europe unie aura avec les autres grands groupements humains qui sont cristallisés soit à l'est de l'Europe, soit de l'autre côté de l'Atlantique."

Mais si nous sommes fermes dans nos principes, si nous sommes unis d'une façon infaillible et si nous sommes suffisamment forts, au nom de la justice qui sera gravée sur nos fronts, je suis sûr qu'avec l'est européen, nous pourrions avoir ces relations de camaraderie et de rayonnement qui nous permettront d'avoir non seulement la liberté en Grèce, mais aussi la possibilité de porter cette "Liberté chérie" aux peuples de l'Orient.

(Applaudissement)

Quant aux Etats-Unis d'Amérique, je voudrais rendre hommage à l'appui qu'ils apportent à l'Europe et à la Grèce. Je tiens à saluer ici le président Truman qui fait tous ces efforts, avec le général Marshall, pour reconstituer l'Europe unie.

Je demande à M. le Président, au nom de la Grèce qui souffre et qui saigne tellement, la permission de garder la parole pendant quelques minutes.

Je tiens à ajouter que la question grecque est une question symbolique à laquelle notre Congrès doit attacher une importance capitale.

J'ai parlé, et je parle toujours, en "bon Européen" et je dirai encore quelques mots pour mon pays en "bon Européen". Vous connaissez tous ce que la Grèce a fait pour la lutte commune. L'effort qu'elle poursuit est un effort qui se fait dans le sang, dans la

privation et, hélas, encore dans la bataille. Eh bien, en luttant comme nous luttons, nous avons le sentiment de lutter pour l'union de l'Europe, pour l'Europe entière.

(Applaudissements)

J'estime qu'au lieu des critiques trop faciles, qui sont adressées à une démocratie, la démocratie de la Grèce, hélas, encore en guerre, nous sommes en droit d'attendre des hommages d'admiration et des témoignages de solidarité.

(Applaudissements)

Eh maintenant, M, le Président, je terminerai en vous rappelant quelques mots d'un Grec ancien. Ce n'est plus moi qui parle, c'est Thucydide qui mettait dans la bouche des ambassadeurs de Corinthe qui se présentaient devant les Lacédémoniens au début de la guerre du Péloponèse, les mots suivants: "Vous avez convoqué cette réunion, non pas avant que nous ne commencions à souffrir du mal, mais pendant que nous sommes déjà en pleine épreuve".

Il nous appartient donc, à nous, d'avoir un mot de plus à dire que les autres, d'autant mieux que nous avons nous-mêmes le plus à nous plaindre, tourmentés que nous sommes par nos adversaires et négligés par vous.

Si c'étaient les ennemis invisibles qui causent l'injustice à la Grèce, nous serions sans doute autorisés à demander à vous instruire puisque vous ne le seriez pas.

Mais à présent, pourquoi faudrait-il parler longuement au sujet de ceux dont vous voyez déjà les premières victimes asservies et qui menacent d'en asservir d'autres encore!"

Et Thucydide terminait en disant: "En réalité, n'asservit pas seulement celui qui supprime la liberté, mais aussi celui-là même qui, tout en étant capable de mettre un terme à la menace d'asservissement, ne le fait pas, tout en revendiquant pourtant la vertu d'être un libérateur".

(Applaudissements)

Messieurs, ces mots de Thucydide donne la portée générale et hautement morale de notre Congrès. Ce Congrès réussira. L'Europe unie vivra. L'Europe unie sera féconde et belle à une condition primordiale qu'elle soit basée sur la moralité entre les peuples.

(Applaudissements)

THE CHAIRMAN I will now call upon Mr. Ludwig.

Dr. EDUARD LUDWIG Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, au nom de la délégation autrichienne, j'ai l'honneur de déclarer que le Congrès de La Haye nous a donné la ferme conviction que ses travaux peuvent constituer le grand tournant de la politique européenne et mondiale. Mais il serait puéril de méconnaître les difficultés épineuses qui existent encore: Ce sera notre devoir primordial de les supprimer.

Mais nous pouvons constater sans exagérer, que nous avons trouvé déjà une base solide pour les travaux de l'avenir. La commission politique a travaillé de toutes ses forces - grâce à son président - et nous voyons surgir une nouvelle charte pour une formation moderne de notre continent. Un vieux rêve des peuples commence à prendre forme.

Mais ne nous trompons pas. Il est nécessaire d'entrer dans le stade des réalisations. Que veut dire ce mot. Il veut dire que nous devons chercher la synchronisation des efforts des Gouvernements et du Congrès de La Haye. Et dès le moment où nous aurons réussi à trouver cette coopération indispensable je ne doute pas que le succès final sera assuré.

Nous savons que la politique marche lentement et c'est un fait que nous autres, Autrichiens, nous ressentons trop vivement depuis plus de trois ans. Mais maintenant la politique internationale ne peut plus méditer, elle doit agir, et la réalisation de nos idées est la seule garantie de vivre.

Nous avons entendu un grand nombre d'amendements dont nous ne connaissons pas l'utilité. Mais la vraie directive doit être la grande idée dont nous sommes les précurseurs.

Je suis autorisé par la délégation autrichienne à vous promettre notre concours. Nous travaillons avec vous en plein accord, et vous travaillerez avec nous. Nous constituerons ainsi un bon rempart pour la paix et la prospérité de l'Europe.

(Applaudissements)

THE CHAIRMAN I now call on Mr. Gavrilovic.

M. Dr. MILAN GAVRILOVIC Mesdames, Messieurs, Permettez-moi de saluer la décision qui a été prise ces jours-ci. L'unité morale de l'Europe a été installée ici au sein de cette assemblée. En effet, comment pourrions-nous faire l'unité politique et économique de l'Europe en nous méfiant les uns des autres? Comment faire l'unité économique quand on ferme les portes partout et quand nous trouvons la moitié de l'Europe hermétiquement close?

C'est donc l'unité morale qui était le progrès le plus important à réaliser. Cette unité morale a été faite au sein de cette assemblée. Nous avons tous le droit et toutes les raisons de nous en féliciter.

Monsieur le Président, permettez-moi aussi de saluer la Grande-Bretagne et toutes les nations qui ont rejoint aujourd'hui le gouvernement de la Grande-Bretagne! Merci!

THE CHAIRMAN The next speaker will Mr. Hale.

Mr. LESLIE HALE This Conference opened by Mr. Churchill with such great eloquence and such great magnanimity was made possible only by the boundless hospitality of the people of the Netherlands. This Conference has shown how the people of varied nations, of many creeds and political views can work together in co-operation, amity and understanding towards a common and noble objective. Here and there, of course, there have been some minor divergencies of view but the rights of minorities have been from time to time temperately presented and graciously conceded. May I make just one reference to that? For those of the British delegation - and Mr. Chairman, we pride ourselves on being a courteous race - the explanation is that if we are rude it is always to people for whom we have a special affection and respect. One of the great experiences of this Conference has been the frank, free and friendly exchange of views between us and the sons and daughters of France when we come together to discuss a common purpose and common proposals. We shall leave here, as we always do after these conversations, with a still greater respect,

understanding and affection for those sons and daughters of beautiful France.

The document presented to us to-day gives a clear warning of the dangers and menaces ahead and commits us to proposals more important and far-reaching and enduring than any presented by such an assembly before and I hope that we shall pass it without qualification and with unanimity as a clear representation of the views of this great assembly. We have proposed the creation of an assembly. We have proposed the creation of an assembly for the formation of a union of federation and to that great union we can bring immeasurable resources, a wealth of material and the skill of our peoples, the ancient culture of its constituent nations, and the democratic tradition which is our common heritage. It is the result of some four days of exchange of views, of endeavour of many laborious man-hours of work.

Before we part I would say that we ought to consider where we go from here. We have to decide whether this is to be one of the many abortive documents that have existed in the past or a charter of the future. I think the first object is for those of us who are members of a legislative assembly to set an example by considering merging and pooling our common knowledge and to get together with a view to deciding on the steps we should take and the ideas we should put forward in our legislative assemblies. I think also that we have got to try to commence some of the preliminary constructive work, particularly that involved in the proposal of a charter of human rights and the judicial problems involved. We must preserve the faith and the spirit which has urged us here and continue by propaganda and by our individual efforts to foster and spread the spirit. I think that the various organisations which sponsored this Congress ought themselves to merge and pool their individual sovereignty into one great organisation to continue this propaganda on the basis upon which it has been started. I believe that we could say in all sincerity and reverence that we should pledge ourselves to keep alight the fire that we have lit here as a memory to those millions who have died in the wars and the struggles and the famines of the past; needless victims of man's avarice, of man's ambition, of man's hatred, of man's fear but most of all to man's lack of understanding. If we do this the fire will grow and will become a real beacon of hope to the poor, suffering and distressed peoples of the world. Its heat will warm the homeless and the starving and its light will illuminate the darkest recesses of Europe and also of limitless Africa.

In closing may I say that it is peculiarly fitting and appropriate that in this historic hall with its memories of ancient splendour and recent bitterness we should, in this week which commemorates the third anniversary of the termination of hostilities in Europe when old hopes were re-born not only among the victors but also among those of the vanquished who had been the first victims of aggression, meet here and consecrate ourselves to the common task of preserving for the benefit of our people and the people yet unborn the heritage of our past endeavours and a common pledge of the integrity of our future aspirations.

THE CHAIRMAN I have one other speaker. Before calling upon him I should like to say that after his speech, if it would be agreeable to you, there are one or two matters upon which I should like you to express an opinion. They are not matters of great complexity. After that I should like, if I may, to speak to you for three or four minutes in conclusion.

Dr. E.M.J.A. SASSEN May I make a few points also on behalf of a number of friends, good friends, united together in the new international equip by common Christian democratic ideals? There you find together representatives of the great Christian democratic parties in Europe and their leading cultural, social and economic and political personalities inspired by the same Christian democratic principles from all countries of Europe. Of predominant importance in our view, is what was been written and said about spiritual values. They are of such fundamental consequences that it is to our mind undesirable to use vague phrases on this point. If we speak, and if we rightly speak, about respect for the dignity of man, then respect for the dignity of man has far more specific substance if we bear in mind the vital essence of Christianity fundamentally contained in the command to worship with all that is in us and to love as well as respect our neighbours. It is right and just that we should be proud of that common heritage and that we should feel great responsibility for our common mission in this part of the world, but this common heritage and mission is incomprehensible without due regard to Christianity. What we desire is impossible unless the inspiring forces in public life are Christian democratic ideals.

The second point is that it is largely taken for granted here that the unification of Europe - the unification of Europe on a federal basis, of course - is necessarily desirable and practical and even a question préalable. But Europe is indeed one word. In fact, however, it is not one reality but is divided into two parts and between them is the iron curtain. Europe is not for the time being, and will not be I fear for a considerable time, a third force. In eastern Europe the Governments own the people instead of the people owning the Governments, as Mr. Churchill said, and in western Europe we are told that the position of Great Britain is fundamentally a double one. It is part of Europe but it remains united also with the rest of the world. We must therefore not limit our actions and policy to Europe only if we wish to remove the iron curtain as soon as possible and in a peaceful manner. We must think on broader lines than Europe alone and must make a strong cohesion between all the really democratic, freedom-loving and peace-loving nations in order to bring about a worthy and peaceful arrangement not only of the European forces but of world forces. After that the grand design for Europe alone could be taken up and put into effect.

My third and last point is this: much has been said about the merger and transfer of some portion of the sovereign rights that people believe to be useless. Let us not forget that those rights are not completely useless. So long as you have the possibility of transferring and merging them voluntarily you are in a position to influence the conditions and the aims of the merger. Not only a European unity on a democratic basis will suffice for that but the establishment inside and outside Europe of international communities really based on law and not merely dominated by the self-interests of great nations, be it their enlightened self-interest. More urgent than the steps recommended in this resolution is, I think, the setting up of international machinery with specific and limited tasks in the political, social, economic and military fields but it must be democratic machinery controlled by the people and not a bureaucratic or merely diplomatic machinery, and it must have real authority. Those special institutions ought not, for the time being, to be limited to Europe only. It is not necessary or possible that they should embrace the whole of Europe at this juncture. But they are necessary and useful to bring about those real international communities based on law which I mentioned a few moments ago. A motion recently adopted by the Netherlands Par-

liament by a large majority urges us to follow that course and I think it is very realistic.

In conclusion might I point out that we are federalists and we are Europeans and we most emphatically want a removal of the iron curtain. With all our sympathy for these aims and purpose we have also, however, the reservations which I have already mentioned. We hope that these reservations may become unnecessary in the course of time and that our sympathy and active participation may be increased.

THE CHAIRMAN I have just one or two announcements to make. The first refers to Portugal. With regard to Mr. Freyre d'Andrade having been nominated to represent the Catholics of Portugal at this Congress, he regrets that there was some passage in one of the speeches yesterday which seemed to indicate the absence of the people of the Iberian Peninsula. Portugal is not disinterested in the work of this Congress. I wish to make it clear that he was here on behalf of the Catholics of Portugal.

I have a further announcement to make in connection with the Political Commission having considered a motion concerning Spain. The object of that motion, according to the authors themselves of the motion, does not fit in with the exact purposes of this Congress and it is proposed that we should send that motion to the Committee of Co-ordination. That proposal is acceptable to the proposers themselves.

I have one other observation to make of that charter. In view of the declaration made this morning by Mr. Ingebretsen on behalf of the Scandinavian delegates and one or two other speeches, I feel I ought to make it clear that no individual delegate nor indeed any national delegate nor indeed any national delegation can be bound by every detail of every decision of the Congress. In an unofficial Congress of this kind, immensely valuable as it has been, we can do no more than lay down the issues upon which the majority of the delegates are agreed and the lines on which we are all invited to continue our work. That is the position and that is where we stand.

If I may, before putting the resolution I should like to make one or two brief observations. As I listened this morning to the speeches we have heard it passed through my mind what is it at the end of the work of this Political Commission that Europe needs and surely it is above all a period of convalescence that it may regain its health, not to fight more wars but to live in peace; a little tranquillity, a respite from the schemes of ambitious men, of grasping nations or of ruthless ideologists. If we want to recall how much can be done in even a brief spell of peace, we have only to look around us at this brave country whose hospitality we now enjoy - Our hosts are indeed a remarkable people, remarkable for their toughness in the resistance movement in war, remarkable for their width of vision in peace.

Here they teach us the lesson which is the message of this Congress. To revive the authority and prosperity of a free Europe is to make an indispensable contribution to peace. We in Europe have need of one another; the world has need of an united Europe.

There are two other points on which I want agreement. I refer to the Spanish resolution passed by the Committee last night. There is also one in respect of a European passport which you approved and also a motion in respect of the Congress conti-

ning to study the German problem. I suggest, if it meets with your approval, that both these resolutions should go to the Co-ordinating Committee for further action.

(Agreed)

In thanking the Political Committee on behalf of those present and M. Ramadier for his untiring efforts, it is now my privilege to put that resolution which I read at the opening of the discussion for your approval. Will those in favour please raise their hands?

The resolution was carried unanimously.

The Session then closed.



BUR. CAT



Congress of Europe

Congres de l'Europe

~ May 1948 ~

VERBATIM REPORT

III

ECONOMIC AND SOCIAL
COMMITTEE

COMMISSION ECONOMIQUE
ET SOCIALE

1949

The Hague - Postbox 279

CONGRESS OF EUROPE, THE HAGUE
ECONOMIC COMMITTEE
SATURDAY, MAY 8th 1948 (10 a.m.)
Session of Committee - Consideration of Economic Report

Mr. Paul van Zeeland in the chair

CONGRES DE L'EUROPE, LA HAYE
COMMISSION ECONOMIQUE
SAMEDI, 8 MAI 1948 (10 H. 00)
Séance des Comités - Etude du Rapport économique

Président: M. Paul van Zeeland

LE PRESIDENT, M. PAUL VAN ZEELAND

J'ai l'honneur de déclarer ouverte la première séance de la commission économique et sociale du Congrès de l'Europe. Je vais tout d'abord consulter l'assemblée sur un certain nombre de points de procédure.

Le comité organisateur a essayé de préciser lui-même un certain nombre de directives quant à la procédure. Il a souhaité que les discours fussent très brefs: 5, 10 ou 15 minutes.

Il a demandé que les orateurs se fissent inscrire à l'avance et a insisté pour que les amendements fussent remis au bureau, de manière que l'on puisse éventuellement les grouper pour les soumettre à votre décision.

Vous vous rendez compte qu'il sera fort difficile d'organiser effectivement les discussions. Nous n'avons à notre disposition, en tant que commission que trois séances: ce matin, cette après-midi et éventuellement ce soir.

Jusqu'à présent, j'ai déjà une centaine d'inscriptions. Heureusement l'on me dit que toutes les personnalités qui se sont fait inscrire ne sont pas décidées à prendre la parole, mais, en s'inscrivant, se sont réservées le droit d'intervenir éventuellement dans les discussions.

Evidemment, c'est l'assemblée qui est souveraine et qui décidera de sa procédure. Je me permets de vous faire certaines suggestions pour la commodité de nos travaux. Je vous propose donc de donner tout de suite la parole aux deux rapporteurs, de façon qu'ils puissent vous expliquer le sens et la portée des rapports préparatoires qui vous ont été soumis. Ensuite, je vous propose d'instaurer une discussion d'ordre général et je donnerai la parole par préférence aux orateurs qui ont exprimé l'intention de traiter le sujet d'une façon tout à fait générale et de la donner ensuite à ceux qui ont exprimé l'intention de traiter un point en particulier.

Si vous voulez bien, je tâcherai de donner la parole à des orateurs venant de différents pays, en suivant autant que possible l'ordre sémi-alphabétique que j'ai ici devant moi.

Nous aurons après chaque intervention, une brève traduction dans une autre langue, en anglais ou en français.

Si cela vous convient, nous commencerons aussitôt nos travaux et je donnerai la parole à l'un des rapporteurs.
Il n'y a pas d'opposition?

M. L'HUILLEMER Je n'ai pas d'objections de procédure à faire. Il apparaît assez difficile d'organiser les travaux dans une commission qui contient près de 200 membres et peut-être davantage, et je crois qu'après un débat général, il serait au moins indispensable de désigner soit des sous-commissions, qui traiteraient de problèmes plus particuliers, soit une commission de travail qui serait chargée de rédiger un texte, car il s'agit simplement d'apporter des amendements, que l'on ajouterait, je ne sais comment, au projet. La méthode de travail me semble extrêmement défectueuse: il est impossible de rédiger un texte dans ces conditions. Je propose donc qu'après un débat général, qui pourrait remplir la séance de ce matin, on désigne cet après-midi soit des sous-commissions, soit une commission de travail. Je tiendrais ainsi qu'un grand nombre de camarades, à ce qu'une commission s'intéressant aux questions ouvrières, soit désignée. Je pense que c'est la méthode la plus rationnelle.

M. GASTON TESSIER Sur deux points d'ordre, premièrement monsieur le Président, est-il dès maintenant établi que la commission devra prendre comme base de ses travaux le projet de résolution distribué, ou est-ce que ce sera réglé seulement par un vote de principe après la discussion générale?

Deuxièmement: est-il entendu que les auteurs d'amendements auront en tout cas le droit de parole sur leur texte?

M. LE PRÉSIDENT Avant d'entrer plus avant dans la discussion de notre procédure, je tiens à vous dire tout de suite que personnellement, je suis en faveur des suggestions faites éventuellement de nous diviser, si le besoin en apparaît.

D'autre part, il est évident que ceux qui proposent des amendements auront le droit de les défendre. Mais pour ne pas perdre notre temps, il semble qu'il serait préférable d'entendre tout d'abord nos deux rapporteurs, et de voir de quelle manière nous poursuivrons la discussion.

(applaudissements)

LORD LAYTON There are two purposes for this Congress. One is to give expression to the growing opinion in favour of unification of Europe, and in particular of Western Europe. That cause is primarily the purpose of the Plenary Session. There is another purpose: that is, to try and discover as wide a field of agreement amongst nations and among sections within the nations of Western Europe as possible, so that there may be the greatest unification of public opinion behind what has to be done, and I conceive the purpose of this Commission is to try and uncover the greatest area of general agreement.

The Reports which have been circulated are the outcome of work which has been done by those who have been preparing for this Congress. In Britain, in connection with the United Europe Movement, we established several months ago an Economic Committee, which has produced a Report, which is available for those delegates who want to read it.

(Interruption: On a point of order, while there is a pause, can we have the microphones put on, as they are not working.)

LORD LAYTON Unfortunately there are no loud speakers in this room. This instrument in front of me is for recording, and for the Dutch E.B.C. and I think, for use in Britain. I do not suggest to speakers that they will be heard in Britain, but they will be recorded here, so everyone will have to lift their

voice as well as their heart at this Congress, at least in this section. If any of you do not hear, please put up your hand, or shout.

I was explaining what has happened about collaboration in order to get a joint report. There has been a committee, first of all in Britain, which has produced a Report of many pages, which was submitted to our French friends. Arising out of the discussion on this Report, it was agreed to produce a shorter statement which is this bilingual document which has been circulated; but that document does not commit, and obviously could not commit, even all the delegates of any one country. It is not a British delegation document, or even a French delegation document, but it is the product of the collaboration of different groups. It clearly is not convenient to try to draft or amend this document textually. It is circulated by the co-ordinating committee as background material for the general discussion. What it is proposed by us to ask you to do is to pass the Resolution which has been circulated, either in its present, or in its amended form.

Now the Chairman has indicated that this discussion should be quite general this morning, and therefore it will cover many of the aspects that are mentioned in the Report. I would say very briefly a few words of a general kind.

The first section of the Report is headed: "Collapse of European Economy". Those are very strong words indeed, but they in no way exaggerate or overstate the plight of Europe.

There is no need to elaborate or describe to a meeting of this kind the nature of the disaster that has overtaken Europe. Industrial plant and dwelling houses have been destroyed, in both the liberated and in the ex-enemy countries, but there are statistics which can estimate either the loss of human life, or the effect upon morale, or measure the amount of human suffering. The structure of economic and social life has been destroyed, and the complexities which link the countries of Europe with countries overseas have been dislocated. The Report does not put the matter one whit too high when it says that the economy of Europe is shattered.

But I would like to say very briefly here this word: it would be a mistake -- particularly for this Committee -- to suppose that that is merely the result of the war. Part of the situation in which we find ourselves is the result of trends that have been in operation for several decades. What we are talking about now is the integration of the economy of Europe, which is something which should have been attempted years ago.

In that connection may I mention just for a moment a personal reminiscence. Twenty-one years ago, in May 1927, the First World Economic Conference met in Geneva. Speaking at the opening debate, I ventured to urge that Conference not to be misled by the current slogan: "Back to pre-war". In 1927 it was necessary to emphasize and repeat that you could not get "back to pre-war" conditions. World war makes changes in a few months which in history normally would take several decades. In illustrating that point I called attention to the fact that following the war there had been the morcellement of Europe, which had created 10,000 kilometres of additional customs frontiers, and that creation would prevent the recovery in the rise of the standard of living. In 1945, while no progress had been made between the wars, after the war what did we do? We created 5,000 more kilometres of frontier by the zoning of the Occupation, and this time the frontiers and barriers are guarded not by tariffs but by the Iron Curtain, reaching sky-high.

The second point I made at that Conference was to ask the American

delegation, present in Geneva for the first time, how they contemplated that the United States would receive the payment due to them arising from the fact that then, twenty years ago, they were becoming a creditor nation. The third point to ask the Russian delegation, who appeared then at Geneva for the first time, whether they anticipated that the overseas trade of this controlled economy would increase or not, because before the First World War Russia was a country with a trade as great as that of England, and as great, almost, as that of any country in the world. It had dropped to a position where its trade was less than that of Denmark; and I asked the Russian member of that Conference whether they thought Russia would tend to look inward or outward.

Those three points are still points with which we are faced today. In other words, they illustrate the point that we are now faced with a situation which has its roots in the past. What the Second World War has done is to bring to a catastrophic climax the position of Europe. As I said, it is not necessary for any speaker from this re-strum to develop the issue as to measuring the disaster that has happened in Europe.

The Report proceeds - and we have reproduced the list in the Resolution - to deal with the things that should be done in this situation, and it may be convenient if this Commission would think of those items in three major groups.

There are what may be called the negative problems of removing the obstacles from trade and movement of persons and of capital, the clearing the way for a union. Secondly, there are a group of propositions related to finance, for the creating of the means or exchange to enable trade to develop. Thirdly, there are the propositions concerned with the development of trade and industry and in each of those three cases there are immediate propositions and long range propositions. I think if the discussion could, as far as possible, follow the line of dealing with finance, trade and commerce and production, it would help to bring some order to the discussion.

When we come to that third group, there will be undoubtedly come issues as between those who conceive of planning on a scale that should influence a very large part of the continent of Europe, and those who conceive it as a temporary provision, and if you look at the Report you will see that the Report does not express a definite opinion about the degree of division which may be required in the new Western economic union. That is deliberate, because we felt that if we attempted to sharpen up that issue we should never get agreement - and I believe that we shall have the whole support of this Commission - in the view that in present circumstances, perhaps always, but certainly in the present situation, and in any foreseeable future, it is essential that there should be some kind of planning of production, joint positive action in the direction of developing power, looking after the development of the coal resources of Europe as a whole, and particularly the Ruhr, and there must be a Steel plan for Europe. We were all agreed that those things must take an important part in any picture of the economy of Europe.

That last brings me to refer to Germany. The Report of course assumes that Germany must be economically a part of Western Europe, but may I say two things only in that connection. Germany looks both East and West, and we should never forget, certainly in this discussion, that Western Germany has the complement of many of its industrial activities in Eastern Germany, and therefore in any formula or phrase we may use about Germany, and in any picture we use about Germany, we must always assume the ideal is that Germany

should be again ultimately united.

At the same time, on the short view we must on the other hand take the view that Western Germany is part of Western Europe as a whole, because as everyone accepts, the Ruhr and its industries are part of a single coal and iron field, and to separate them out would be an act of vivsection.

I have only one more point to add in general terms, and that is, as to the position of Great Britain in relation to Europe: six months ago when we started to draw up these reports there was considerable feeling of anxiety as to whether Britain might feel more pulled towards the Empire than towards Europe: I have in various ways endeavoured to expound and explain the opposite view. I will only say three things about that, that opinion has moved considerable in that regard, and that I personally do not consider that the Commission needs unduly concern itself with the question whether Europe is or is not in Western Union, and I will only mention three points.

First, if you examine Britain's trade you will find that before the war nearly 50% of our exports went to the Empire and nearly 40% went to Europe, and in as much as Britain to live must increase its exporting capacity in volume, something like 50% to 75%, it is quite impossible to conceive any possible means of achieving that unless Britain stands economically on two feet and not one.

Secondly, from the Empire point of view it is clearly going to be of immense value to the Dominions and the overseas areas of Britain to be in contact with the larger and more prosperous market which this unification of Europe would revive.

Thirdly, if there is any doubt, I would refer to the British Prime Minister's statement in the House two days ago in which he made it quite clear to the House of Commons, who are naturally preoccupied on this question, that at every stage of the discussion the Dominions have been kept informed, and he added, there is general approval of Western Union.

If the British Dominions expressed that general approval we need not any longer worry ourselves as to whether there is going to be divided interest.

Mr. President, I have already taken my full time. I only want to close on this note. I do hope that there will be no talk about the sacrifices involved in going into Western Union. That phrase is very common and one comes across it a great deal in Britain, and I am sure also it is met with on the continent.

We are not asking the nations of Western Europe to make a sacrifice. We are asking them to pull themselves together and march forward to much greater prosperity on the only road on which they can march to such a goal. I would like to lay on the table the Resolution which is in your hands.

LE PRESIDENT La parole est à M. Serruys, rapporteur.

M. DANIEL SERRUYS Mesdames, Messieurs, Lord Layton vous a donné quelques détails précis sur la composition et sur les méthodes du rapport succinct qui vous a été présenté. Il a insisté sur l'autonomie des vues de chaque délégation et de chaque pays et je dois dire qu'il y a des points sur lesquels il aurait pu encore insister davantage, car il suffit en somme de considérer cette Assemblée pour se rendre compte qu'elle représente non seulement des pays différents, mais des structures économiques, des

structures sociales, des choix économiques et sociaux complètement différents.

L'Europe a valu surtout, dans le passé, par sa diversité, et par une adaptation aux traditions que la nature et l'histoire avaient inculquées aux peuples, et en même temps, et par une curiosité que, je crois, on n'a vue dans aucun autre continent, de ses possibilités, de ses moyens et de ses résolutions.

L'Europe était arrivée, dans cette diversité, à une structure dont Lord Layton vous a dit qu'elle est détruite pour des raisons internes. Je voudrais vous montrer que pour des raisons externes, la catastrophe est au moins aussi profonde. Un grand peuple, un continent tout entier, s'est retranché de la communauté des peuples, au point de vue économique, la Russie. Comme le disait Lord Layton, le commerce de la Russie ne représente plus 1 p. 100 du commerce mondial.

D'autre part, l'Amérique, à la suite d'un effort splendide, que des générations ont amplifié, mais que la guerre a peut-être portée au-delà de toute opportunité, est arrivée à un sur-équipement, à une puissance économique telle que vraiment elle constitue dans le monde une entité sans pareille. Pendant ce temps-là, tous les pays neufs se sont équipés. Si l'on regarde le chiffre des capitaux investis en Argentine, en Colombie, au Chili, au Pérou, si l'on considère les entreprises qui se sont multipliées dans le Proche Orient, on se rend parfaitement compte que ce qui faisait jadis l'équilibre de la balance des comptes de l'Europe, s'est évanoui.

L'Europe était d'ailleurs, par rapport à ce commerce mondial, dans une situation différente. Depuis des siècles, elle avait fait un équilibre entre les pays de l'Est, qui étaient ses greniers, ses champs, et ses usines de l'Occident, qui produisaient beaucoup plus que les besoins mêmes de l'Occident, mais qui, par la même, trouvaient à la fois, par l'exportation en Orient et dans le monde entier, le moyen non seulement de constituer les réserves d'épargne nécessaires pour la continuation de son effort technique, mais, en même temps, de créer à l'extérieur des réserves d'investissements dans des affaires ou en valeurs mobilières qui faisaient que la balance des comptes de l'Europe était toujours stable et que les monnaies européennes étaient fortes. Tout cela aujourd'hui s'est évanoui.

Par conséquent, s'il y a eu des divergences de situation, de tendances, de choix, parmi les hommes qui aujourd'hui se présentent devant vous avec un compromis de doctrines, je dois vous dire qu'il y a tout de même quelque chose qui les unit, c'est le sentiment profond qu'il faut prendre des décisions nouvelles et qu'il faut les prendre courageusement.

(applaudissements)

A cet égard, je voudrais vous montrer que, malgré ces disparités, malgré une nécessité de compromis, le rapport vous apporté un certain nombre de décisions dont je voudrais vous montrer à la fois l'esprit et les conséquences.

Nous ne pouvons pas aujourd'hui ergoter sur les particularités, les détails, les litiges et les conflits d'intérêts privés, dont toute solution européenne comporte nécessairement la constatation. Nous devons avoir le courage de passer par-dessus tout cela et, devant un péril immédiat, de prendre une décision immédiate.

Quelle est la grande pensée du rapport qui vous est présenté?

C'est que nous ne pouvons pas continuer à utiliser cette méthode de litiges, de contestations, de petites chicanes, de marchandages, qui, au fond, ne peut conduire qu'à prolonger une période d'impuissance qu'on décore du nom de période de transition.

Si nous voulons adopter cette méthode qui, hélas! est celle des gouvernements, nous allons aboutir à ceci: nous ferons comme ces chars de guerre, qui, en débarquant, accumulaient devant eux les galets et finissaient, à force de pousser devant eux de menus et petits tas, à élever un mur qu'ils ne pouvaient plus franchir.

C'est à cela, voyez-vous, que nous sommes exposés.

Quand on voit ce qui se prépare, notamment, dans certaines commissions du comité des Seize, on constate, par exemple, qu'on va aborder la confrontation de la vente de la bière entre la Belgique et la Hollande. Et l'on s'arrêtera sur cette difficulté. Et demain, on se heurtera à des difficultés de concurrence dans l'industrie des produits chimiques, et l'on tâchera de s'entendre ou par voie de décisions gouvernementales, toujours retardées, ou par voie d'ententes privées, de cartels, etc. Nous ne pouvons pas continuer ainsi. Le rapport dit:

"Prenez vos décisions" et il ajoute "L'entente est faite."

Au lieu d'aller par petits groupements locaux, par de louables tentatives - et ici je tiens à louer la décision courageuse de la Belgique et de la Hollande de créer une union particulièrement difficile, car elles n'ont pas, hélas! que des produits complémentaires - je ne peux pas non plus minimiser la décision de pur principe intervenue entre la France et l'Italie, mais tout cela, ce sont des règlements locaux.

Qu'est ce que nous voulons? Nous voulons que l'Europe proclame, et aujourd'hui même, que l'union économique est faite. Après cela, on verra quels sont les délais qu'il faut apporter, les exceptions qu'il faut faire, et c'est cela que le rapport recommande, c'est là-dessus que je me permets de porter l'accent.

(applaudissements)

Nous nous trouvons devant des approches, des approximations qui éveillent plus de craintes qu'elles ne promettent de réalisation. Si nous avons à nous défier de certaines outrances, qui passent pour des générosités, de certaines anticipations dont on nous déclare qu'elles seront novatrices, si nous avons besoin de ces imprudences, nous avons surtout besoin d'audace.

Lord Layton vous disait tout l'heure: cette audace comporte peut-être moins de périls et de sacrifices que vous croyez. Les possibilités d'une constitution économique de l'Europe sont bien plus grandes qu'elles ne seront peut-être dans un an. Et pourquoi? Les détresses sont générales, les déficiences sont générales, on peut encore, si l'on rétablissait par exemple ces facilités de commerce qu'on nous refuse avec un zèle un peu pervers, nous pourrions évidemment, étant donné les besoins de tous les pays, rétablir un commerce intra-européen, auquel seules les réglementations d'état font obstacle, et demain, lorsqu'on aura pu laisser se créer, à 5 kilomètres en deçà d'une frontière, une usine faisant le même produit qu'une usine située à 5 kilomètres au-delà, on ne pourra plus penser qu'à faire une barrière douanière qui permettra à ces investissements de progresser d'un côté et de l'autre de barrières maintenues soi disant provisoirement, mais qui deviendront définitives.

Par conséquent, il faut aller vite, il faut prendre la solution de principe, il faut que les gouvernements déclarent non plus qu'ils feront une coopération plus étendue, qu'ils tâcheront de trouver le moyen d'augmenter un peu le volume des contingents, de doubler ou tripler les exportations ou les importations; qui se font au compte-gouttes, il faut qu'on dise: l'union économique doit être déclarée, elle doit l'être aussi pour une raison légale: nous avons une confrontation d'une création originale avec un système mondial. Par une de ces générosités que les détresses de la guerre engendront toujours, par un de ces gestes qui semblent devoir effacer en un jour les misères qui ont duré pendant des années, au lendemain de chaque conflit, on crée le cadre de ce qui sera à la fois la déontologie et la prospérité du monde; on espère par une charte mondiale comme celle de 1918 qui fut proposée au monde et qui échoua, à la conférence de Genève, par une charte comme celle que l'on vient de concrétiser à la Havane sous des espèces pour lesquelles je me permets de n'avoir aucune admiration; on s'imagine qu'on va, par un code des devoirs, par un catéchisme oecuménique du commerce et de la production, remédier à des maux réels!

Or, on a bien du reconnaître que cette mesure d'organisation était trop lente et illusoire, et l'on s'est rendu compte, après deux ans, après la charte de San Francisco, après le projet américain de propositions signé par Léon Blum et Lord Keynes, qu'il fallait remédier à la détresse européenne et qu'elle empoisonnait le monde.

Nous ne voulons pas entendre qu'on nous donne toute cette déontologie, toute cette doctrine et nous voulons arriver au fait.

Mais pour arriver à ce fait, il faut se rendre compte que prendre une résolution et être décidé à la faire prévaloir, ne constitue pas la fin d'un commencement et qu'on ne peut pas terminer par des verbes éloquentes ou des déclarations triomphantes. Il faut se mettre au travail.

Alors, les difficultés surgissent. La première a été de confronter en somme des positions nationales. Parmi ces difficultés il y avait Lord Layton vient de vous le dire sans ambages - les hésitations de l'Empire britannique.

L'Angleterre se demandait si elle serait 100% européenne en matière politique et 100% impérialiste en matière économique. Ce stade est dépassé. Et nous ne pouvons que remercier Lord Layton des assurances qu'il vient de nous apporter. Toutefois, cette hésitation a pesé lourdement sur nos travaux.

Et l'une de nos recommandations que nous vous demandons d'appuyer particulièrement, c'est de reconnaître que l'Europe n'est pas viable sans les prolongements d'activités et de ressources qu'elle s'est créés outre-mer au cours des siècles. Ce serait d'abord pour les peuples associés à son effort, un désastre si elle s'en retirait. Certains événements récents en ont apporté la triste preuve. D'autre part, l'Europe elle-même doit se rendre compte que, sans vouloir rétablir un pacte colonial définitivement aboli, elle doit continuer à exploiter et à faire fructifier les grands courants du monde, dont l'abolition ne pourrait que créer un grave désordre.

Comme le disait Lord Layton tout à l'heure, les échanges de la Grande-Bretagne avec les possessions ou les territoires d'outre-mer représentent 50%; pour la France, ils représentent 30%. On ne peut pas du jour au lendemain détourner ces courants, renoncer à cette clientèle, "pirater" dans d'autres continents, sans créer un désordre profond.

Il a donc fallu d'abord prendre une décision à cet égard. Nous vous la soumettons. Vous comprendrez que l'Europe maintienne les liens traditionnels en les ajustant, de telle sorte que les peuples avec lesquelles elle les a créés en soient les vérificateurs; ceci entraîne la compétition mondiale, et ce ne sont pas seulement ces territoires, qui en auront le bénéfice: le monde entier en recueillera les heureux résultats.

Un autre compromis que nous avons dû faire est le suivant. Comment pouvons-nous arriver à rétablir un commerce mondial sans parler de la monnaie? Il serait vain de supprimer les continents ou d'abaisser les tarifs. Comment acheter et vendre si l'on n'a pas de moyens d'achat? La question de la monnaie européenne se pose donc. Nous ne pouvons encore à ce sujet que vous donner l'esquisse de différentes solutions. Il y a dans cette salle - et je les remercie de leur présence - des hommes qui possèdent une compétence européenne reconnue. J'espère qu'ils voudront bien dans ce débat prendre leurs responsabilités.

Il faut avant tout rétablir progressivement des convertibilités de monnaies, et donner à ces convertibilités une durée et une stabilité suffisantes.

Après cela, nous pourrions envisager soit une monnaie de compte européenne, soit une monnaie européenne tout court.

Mais il ne faut pas brûler les étapes. Les ministres des finances réunis il y a huit jours à Bruxelles, ont confronté leurs vues. Nous attendions des déclarations définitives sur le système qu'ils proposeraient pour l'Europe. Ils ont préféré ne plus parler de monnaie. Ils ont parlé simplement de production accrue.

Si donc les responsables dans les différents gouvernements en arrivent à ce bulletin de carence, c'est que la question comporte, en effet, une grande complexité. Nous n'avons donc pas la prétention de vous apporter la solution du problème. Mais nous ne pouvons que vous en montrer l'urgence et les possibilités.

Là encore, comme je vous le disais, notre congrès n'est pas la fin d'un commencement. Sur ces questions, notre congrès devra se survivre. Nous vous apportons un programme. Nous vous soumettons des résolutions à voter immédiatement, pour montrer la volonté de changer l'ordre des choses en Europe. Nous n'avons pas voulu changer des institutions. Il serait trop facile de dire: Voilà l'Europe, telle qu'elle soit casquée du cerveau de Jupiter. Ce sont là des explications vaines et un peu ridicules. Nous ne voulons pas vous imposer un programme institutionnel. Les institutions de l'Europe suivront, au point de vue économique, les possibilités que l'Europe aura reconnues. Il faut cependant poser la base de quelques institutions. C'est pourquoi nous avons parlé des abandons de souverainetés. Quand on dit: abandon de souveraineté, on ferait mieux de dire: usage de la souveraineté. En effet, quiconque passe un contrat, perd une partie de son autonomie. Quand on contracte, on est deux. On est bien obligé d'abandonner une partie de ses initiatives personnelles et de sa liberté. Cela est vrai pour les contrats de droit international comme pour les contrats entre individus. Si l'Europe veut vivre, elle doit faire abstraction de certains éléments de ce qu'on appelle souveraineté nationale.

Nous avons examiné de ce point de vue. Mais nous l'avons fait avec le sentiment que cet abandon de souveraineté ne doit pas se faire par une sorte de sacrifice passionné. Il faut limiter les abandons de souveraineté à ce qui est nécessaire. Il faut surtout maintenir ce qui peut-être l'initiative privée, le libre contrat, l'ajustement résultant de la compétition. Qui fera la part entre ce qui doit être la contrainte et ce qui doit être la liberté économique?

Le comité n'a pas décidé, mais nous n'avons pas voulu non plus esquiver la question. Elle est à l'étude.

Telle est la résolution de principe que nous avons prise et le compromis dont nous nous sommes inspirés. Nous vous apportons simplement un point de départ, et non point un achèvement. Quand vous aurez voté cette résolution, vous devrez continuer vous-même vos efforts. Vous ne devrez pas vous contenter de demander aux gouvernements de prendre votre place. Mais vous devrez leur montrer le chemin, en leur faisant connaître votre désir de marcher avec eux.

Pour cela, il faudra évidemment que le congrès décide de sa continuité et de sa survie. Nous y avons fait souvent allusions dans ce rapport.

La solution de questions comme la question monétaire, la question sociale, est nécessaire pour l'établissement d'une économie européenne. Notre but, c'est après tout, de donner à l'Europe entière, à tous ses éléments humains, des garanties de prospérité et de redressement. Et vouloir dissocier le problème économique du problème social, serait un crime commis à la base de notre initiative.

(applaudissements)

Je crois donc que nous devons envisager des organismes qui, étudieront les questions économiques et leurs répercussions sociales, qui ajusteront le régime social de l'Europe à une économie renouvelée. Nous devons envisager d'abord la mobilisation de la main d'œuvre. L'Europe aurait assez d'ouvriers, s'ils étaient bien répartis. Mais ils ne le sont pas. Et toute sorte d'obstacles s'opposent à tout transfert à cet égard. Je vous renvoie au remarquable rapport de M. Jerram, qui figure dans les documents annexes du rapport économique. Vous verrez que cette préoccupation a été à l'origine même de nos efforts.

Il faut que demain le congrès se survive avec un organisme qui rende continues sa résolution et sa doctrine. Il nous faut créer un comité exécutif qui continue l'œuvre du congrès et évite que ce que nous aurons décidé ici ne tombe à l'eau. Il faudra, bien entendu, que ce comité dispose de toutes les informations et de tous les éléments de décision qui viendront de l'institution de comités spécialisés. Il faudra, en effet, un comité de l'énergie, un comité de la métallurgie, un comité de toutes les grandes industries - clé de l'Europe, des comités qui s'occuperont des communications, des transports et des transferts de marchandises et de capitaux; enfin des comités monétaires spéciaux. Ce que nous faisons ici, c'est l'institution d'une grande œuvre.

Je vous demande, messames et messieurs de voter cette résolution et de considérer que celles que nous vous proposons ne sont que la première esquisse de ce que sera votre travail de demain.

(applaudissements)

M. LE PRESIDENT Je voudrais maintenant consulter l'Assemblée pour savoir comment elle désire procéder.

On a proposé que la Commission se subdivise en plusieurs sous-commissions. M. Luillier et Lord Lavton l'ont proposé, je crois.

D'autre part, et ceci est de moindre importance, on me demande s'il ne conviendrait pas de suspendre la séance pendant 5 minutes.

(Non!, Non!)

Je me permets alors de féliciter l'assemblée qui préfère travailler que de prendre une tasse de café.

Quelles sont les propositions en ce qui concerne l'institution de sous-comités?

M. GASTON TESSIER Avec mon ami Cool, président de la Confédération des Syndicats chrétiens de Belgique, j'ai déposé un amendement qui me paraît soulever une question de principe de nature à influencer sur la subdivision en sous-commissions. Je vous demande la permission de développer cet amendement.

M. WILHELM KEILHAU I think that it will be extremely difficult to discuss the question of sub-commissions at this moment, because we have not before us a very definite proposal regarding the composition of the sub-committees. Let us have a proposal and then we can discuss it.

LORD LAYTON My idea was that we should divide into not more than three sub-committees. The first committee would be concerned primarily with financial questions, the second with the question of trade, customs union, and so forth, and the third would be concerned with the problem of production and other allied questions.

You can separate clearly the financial issues for discussion and you can separate for discussion fairly clearly the customs question. Then there remains the other question of production generally, and I would suggest that that might emerge more clearly at the end of this morning's discussion.

M. VERGNOLLE Je demande l'institution d'une quatrième sous-commission, qui s'occuperait des questions sociales.

(applaudissements)

M. GASTON TESSIER Tel est le sens de mon amendement.

M. WILLIAM RAPPARD Je ne doute pas que les organisateurs des travaux de cette commission aient bien pesé le pour et le contre. Mais je suis un peu surpris qu'après deux rapports introductifs et en vue de séances qui ne dureront que 48 heures, on songe à fractionner dès maintenant notre assemblée en sous-commissions.

Nous ne pouvons espérer de nos travaux l'élaboration de textes précis. Cela demanderait des mois. Nous voulons seulement dégager de nos travaux un élan, une aspiration générale. Et moins il y aura d'analyse, plus il y aura de synthèse.

(applaudissements)

M. DANIEL SERRUYS Je suis très reconnaissant aux orateurs de souligner les interdépendances des aspects du problème économique de l'Europe. Il est évident que si, dès l'origine de nos travaux, nous faisons abstraction de cette interdépendance, nous compromettons le succès de notre initiative.

Il faudrait au moins qu'avant de commencer les travaux des commissions, on puisse confier à des rapporteurs s'occupant particulièrement des questions financières, le soin de montrer les connexions du problème financier avec les autres problèmes, et la dépendance des échanges en Europe avec les finances, le pouvoir d'achat et les conditions sociales.

Il faudrait savoir enfin comment ces problèmes s'harmoniseront avec les problèmes sociaux.

Je propose donc que les orateurs qui ont des vues particulières sur cette connexité veuillent bien prendre la parole.

Prof. Dr. J. TIMBERGEN I wonder whether it would not be simpler if we started discussion on the text of the resolutions or at least, started on it this afternoon without splitting up into committees.

M. PERRIN J'estime également qu'il y a des questions immédiates. La première est d'améliorer le sort des travailleurs en Europe, et de l'améliorer sans qu'il puisse y avoir de soupçons dont certains feraient les frais. J'estime donc qu'en dehors de toutes les résolutions que nous pourrions prendre pour l'avenir, il y a des problèmes immédiats à étudier.

Je crois par conséquent qu'il serait utile d'instituer une commission chargée d'étudier comment on pourrait passer à des réalisations pratiques, améliorer en particulier le standard de vie, c.à.d. la productivité générale de l'Europe, et cela rapidement, sinon il sera trop tard; nous sommes au siècle de la vitesse, et les événements iront plus vite que nous.

M. LE PRÉSIDENT Pour gagner du temps, je vais essayer d'interpréter moi-même le sentiment de l'assemblée. Nous continuons actuellement la discussion générale.

(assentiment)

Par souci de correction, je me borne à dire que personne n'avait proposé que l'assemblée se divise dès maintenant en sous-commissions

M. LEMHARDT Monsieur le Président, Messieurs, étant donné le peu de temps dont nous disposons, il semble que nous ne puissions que mettre au point la résolution économique qui vous est proposée. Nous pouvons travailler à cette mise au point en examinant les amendements présentés par les délégations. C'est seulement lorsque nous aurons terminé la discussion générale de cette résolution que nous pourrions envisager, s'il nous reste du temps, de nous réunir en sous-commissions spécialisées pour approfondir certains aspects financiers, économiques ou sociaux qui nous préoccupent.

Je veux borner mon intervention, pour cette raison, à l'examen de la résolution qui nous est proposée.

Je crois qu'il serait important, à la ligne 4, de reprendre l'idée développée par M. Serruys, que l'état de destruction dans lequel se trouve l'Europe est une condition favorable, et exceptionnellement favorable, à un effort de coopération et de reconstruction. Si certains pays poursuivent leur reconstruction de façon isolée, il est certain que lorsque cette reconstruction sera terminée, ils ne pourront pas consentir les mêmes sacrifices à la cause commune. La proposition pourrait donc être ainsi rédigée: "Les destructions causées par la guerre et l'aide généreuse que les Etats-Unis d'Amérique proposent à l'Europe pour sa reconstruction constituent, etc.
....."

A la ligne 16, je souhaiterais qu'on précisât quelles sont les lignes d'action commune qui doivent inspirer notre travail. On pourrait, ne semble-t-il, se borner à dire que les ressources actuelles seront mises en exploitation suivant les lignes d'action communes qui réalisent une harmonieuse division du travail européen

et favorisent le plein emploi de la main-d'oeuvre. Je pense que cette préoccupation doit être exprimée quelque part. Cela me paraît être ici la bonne place.

Je propose également à la ligne 17, de modifier la phrase: "L'Europe doit s'unir pour retrouver sa prospérité d'antan", nous avons peut-être d'autres objectifs. Ce n'est d'ailleurs pas une idée fédéraliste. Nous construisons quelque chose de nouveau. D'autre part, l'indépendance économique n'est qu'un objectif européen. Nous devons penser à la contribution que nous devons apporter à la paix économique du monde. Je proposerais donc que cette phrase soit remplacée par la suivante: "L'Europe doit s'unir pour relever ses ruines et apporter sa pleine contribution à la stabilité économique du monde."

A la ligne 24, la résolution porte: "Considère que cette union implique le maintien et l'adaptation progressive des liens économiques qui unissent aujourd'hui aux Métropoles européennes les Dominions, les Etats associés ou les territoires dépendants d'outre-mer". J'attire l'attention de l'assemblée sur l'expression qui est employée et qui est trop forte. Il n'est pas vrai que cette union implique le maintien de ces liens. Qu'on se préoccupe de ce maintien, c'est une chose. Mais dire que sans ce maintien l'union ne se fera pas, c'est employer, à mon avis, une expression trop forte, et il serait préférable de la supprimer. Il est bien entendu que nous ne cherchons pas rupture de ces liens, mais nous souhaitons ici, puisque nous sommes des fédéralistes qui voulons aller de l'avant, tracer la direction. Et la direction, ce n'est pas le maintien, mais l'adaptation progressive de ces liens.

A la ligne 36, parmi les mesures qui sont soumises immédiatement à l'attention des gouvernements, on nous demande d'abolir au sein de l'union les obstacles au commerce. Nous sommes d'accord sur cet objectif. Mais il présente des difficultés, comme s'en sont aperçus les délégués des gouvernements représentés à la Havane. Il paraît préférable de reprendre à ce paragraphe la formule, peut-être plus modeste, mais plus précise, employée au paragraphe suivant. Le paragraphe b) parle d'abolir les tarifs douaniers si c'est possible, mais d'abord de les réduire. Cette formule me paraît préférable. L'autre risque au contraire de constituer en grande partie une illusion.

Au paragraphe d), nous prévoyons un programme d'équipement commun. Il semble que ce soit insuffisant et que nous devions prévoir un plan de répartition des matières essentielles et des crédits.

A la ligne 61, je pense que nous devrions faire mention - je sais que cela est controversé - de ces unions douanières qui sont nécessaires, à mon sens, à la réalisation de l'union économique. Je ne pense pas que cela puisse retarder cette union économique générale. Il faut, au contraire, commencer à alimenter l'opinion publique en lui montrant les constructions progressives. Et je ne pense pas que la poursuite d'unions douanières, qui sont déjà en cours d'études, puisse être une difficulté ni causer un retard pour l'établissement d'une union économique générale: je pense que c'est au contraire une réalisation pratique.

A la ligne 70, on parle de "mesures immédiates". Le mot "immédiates" ne paraît devoir être écarté. Nous devons tout au plus dire que nous précisons les premières mesures.

Je pense ensuite qu'après avoir marqué notre préoccupation de rechercher l'unification monétaire, il est indispensable d'introduire, après le paragraphe i), un nouveau paragraphe où l'on indiquerait que l'union économique ne sera pas possible si, parallèlement à l'harmonisation des législations fiscales et financières, on ne

recherche pas l'harmonisation des conditions de travail dans tous les pays. Ces conditions de travail doivent être non seulement équitables mais aussi comparables, car la concurrence ne pourra jouer librement et durablement que dans la mesure où, dans les différents pays, les régimes spéciaux et les conditions de travail présenteront des garanties suffisantes et équivalentes.

Enfin je pense qu'à la ligne 83, il n'est pas suffisant de dire que l'élévation du niveau de vie des masses constitue le but final et unique de tout effort économique. Car l'élévation du niveau des travailleurs, c'est bien; mais cette élévation n'a de prix pour les travailleurs que dans la mesure où nous leur assurons la sécurité et où nous les libérons de la peur internationale qui règne. Je pense que nous devons mentionner cette préoccupation de paix économique, puisque notre but est non seulement le relèvement du niveau de vie des travailleurs, mais la création, sur le plan économique, des conditions de paix sans lesquelles les travailleurs ne pourront pas jouir de ce niveau de vie.

M. Serruys a déclaré que nous devrions proclamer dès aujourd'hui que l'union est faite. Je lui réponds que cela risquerait au contraire, à mon avis, de provoquer ensuite dans l'opinion publique qui suit attentivement nos travaux, certains découragements en raison de la lenteur de l'œuvre entreprise. Je crois, au contraire, que nous devons vulgariser cette notion que l'union économique est une construction extrêmement patiente.

Enfin je remarquerai que s'il doit y avoir des compensations aux sacrifices que l'union économique comportera pour les différents pays, et si les avantages qui résulteront de cette union seront supérieurs aux sacrifices, il ne faut pas cacher non plus que ces sacrifices existeront. Ils trouveront d'ailleurs des interprètes, et ce sera là une source d'obstacles à nos efforts. Ce qu'il faut marquer aussi, c'est que ces sacrifices sont peu de chose en comparaison des sacrifices immenses et des destructions qu'une nouvelle guerre pourrait entraîner pour notre Europe.

(applaudissements)

Mr. DICK BEECH I should like to ask a question and make a suggestion. My question is in what way are amendments going to be accepted? Are they put in, and is a small committee to sort them out and remit them back to the conference? It will otherwise be impossible if we are to have scores of amendments.

Secondly, I would suggest that if we went through this draft resolution first, and found out how much we could agree, it would simplify matters. Can we, for instance, agree on the preamble and on any points stated here. Let us find some measure of agreement first so that we shall get somewhere. It seems at the moment that we are travelling round in circles.

M. LE PRESIDENT Si j'ai bien compris, l'assemblée a décidé d'entendre, ce matin, les orateurs qui traiteront du problème général: nous en sommes au stade de la discussion générale.

Quand un certain nombre d'orateurs auront traité du problème général, d'autres examineront certains points particuliers, mais encore sous l'angle général. Nous terminerons ainsi la séance de ce matin.

RT. HON. SIR ARTHUR SALTER Mr. President, fellow delegates:

In accordance with your instructions I will refrain from proposing

any verbal amendments to the Resolution. I propose to make a few general comments with regard to finance, a term in which I am including money and currency.

I do not think any of us can have studied the papers before us or listened to the speeches this morning without making three reflections: first, the close and complementary character of the problems on finance, economics and politics. Second, that, while we are dealing immediately with the results of the destruction and dislocation of war, we are not really dealing only with those, and it is not our task merely to return to the situation in which we found ourselves before the war. We desire not only to restore the previous European economy, but to improve it. The third reflection I think is this: that while we cannot obviously jump in a single jump to our goal, we must go step by step. At the same time, we must go quickly, and it will be a great advantage if we have as we proceed step by step, a vision of the goal to which we are proceeding.

Now, Sir, it is in relation to those three points that I wish to make a few comments on finance. The first is this: it is quite clear that it is the purpose and role of finance to be the servant of economic development, and it is only when something has gone wrong with finance or with money that either becomes the master of the economic development of a country or of the world, and financial and money problems are really decisive in such questions of economics as the character of tariffs, location of industry, and so on.

Well, Sir, what we need in the sphere of finance and money of course is a system which to the utmost possible extent will secure that the capital resources go where they can create the most and most useful economic development, under conditions which will prevent that economic development from being frustrated or wasted or confiscated.

Secondly, we want in the sphere of money, money which to the greatest possible extent and as quickly as possible, is a stable medium of exchange.

Now, looking at those problems, I notice that in regard to money it is proposed that among the earlier measures we would get convertibility as soon as possible, and among the latest measures it is contemplated that we might ultimately have a unification of currency. There is an enormous interval between those two, and it is quite obvious that anything like complete unification of currency could only be the counterpart of something very much more like, very near, a political union of the area within which that currency was to be unified. In between, of course, there is an indefinite possibility of increasing the stability of the exchange rates of convertible currency. I do think we should have in mind there the fact that there are international organisation - the International Bank and the International Monetary Fund - which can be used gradually, step by step, to give the greatest practical measure not only of convertibility but of stabilisation of the exchange rate of the convertible currencies. Those two organisations, it is well to remember, are not subject to the same hampering and frustrating conditions, that as we all know, have prevented U.N.O. from making progress in its sphere.

Coming now to my second point, of the fact that we have to deal not only with the dislocation of the war, but something much more permanently wrong, it is quite clear that the enormous disequilibrium in the balance of payments between Europe, on the one hand, and the western hemisphere on the other, though aggravated by the

events of the last few years, does also reflect a long enduring difference in the economy of one part of the world where there has already been established a Customs Union with a vast market with the greatest productive capacity that can develop under those conditions and the lower level of production, there is only possible in an area such as that of Europe, or Western Europe, which is fragmented into small units and small markets.

The conclusion I draw from that in the first instance is that when we have passed these methods by which the balance of payments has been and is being bridged by gifts or loans or by Marshall aid, we shall still be faced at the end of the next four years, in spite of any progress we have made in increasing the self-sufficiency of Europe, we shall certainly still be faced with the fact that America will be able and will desire to export goods, that Europe will desire to import, a long way beyond the capacity of Europe to buy by current exports of the western hemisphere at that moment. The more we can reduce that by the other measures proposed, the better, but undoubtedly we shall buy much less from America than we should desire to, and that America would desire to well unless the gap has been further bridged by America finding very considerable outlets for really productive investments, not only the kind of reconstruction that may be effected by means of a part of the Marshall aid, but also productive investment of a more nearly commercial character.

I mention that at this moment because there is one outlet, one direction, just mentioned in this Resolution, in which considerable development of that kind may take place. In order that productive investment may be really productive and not lead us to the kind of disaster that happened when the investments of 1924 to 1929 suddenly broke down and converted the economic depression into a world disaster, not only the economic liberties must be there, but the political system which will enable the development to take place and the fruits of it not to be wasted.

Looking round the world, there are obviously great areas where there might be economic opportunities for development, but where the political conditions are not such as to make them practicable or safe. But I do think that in many of the Colonial areas which are associated with a number of European countries in this room, I do think there are both the economic opportunities and also the political conditions which would enable us with suitable balance between those colonial powers and America, to open out an avenue of productive and safe investment. To that extent I think it would greatly ease the whole of the financial problem with which we are faced and help to diminish what will otherwise continue to be a serious disequilibrium in the balance of payments at the end of this period.

Mr. Président, there are only one or two further remarks I would like to make. I said that we must have some vision on the goal ahead, and that the whole of our development on finance and on economies must also be closely related and timed in relation to the political development. Personally I think it is clear that we should proceed in the direction of a much closer and more expansive political union of Europe, not by means of a sudden surrender of all our sovereignties, but by the development of the financial and economic organs and others created for the purpose of dealing with their immediate tasks, but, as they develop, gradually acquiring by a delegation of sovereignty and authority from the constituent members so much power as will, without any sudden break, enable international authorities to be constituted.

This will enable a co-ordinated financial policy to be carried out, and co-ordinated economic development, and without us having made anything like a revolution, will bring us to the point at which an

international authority which pools an enlarged sovereignty for all the constituent countries, will constitute something which, if not a federal state, is something which had the advantage of a Federal State, in that it has a central authority capable of securing a sufficient co-ordination of policy in all the different spheres that are relevant to economic progress, to enable each to go on without being frustrated by interference from the other.

M. PERRIN Nous avons reçu un assez grand nombre de projets d'amendements, de résolutions ou de motions. Il est évident que nous devons vous proposer l'institution d'un sous-comité, afin de mettre un peu d'ordre dans ces textes multiples, de façon que nous puissions discuter cette après-midi sur des textes précis.

Y a-t-il des observations sur cette façon de procéder?

M. LE PRESIDENT Je me trouve maintenant placé devant une difficulté, en ce sens que certaines suggestions qui m'arrivent tendraient à faire continuer la discussion sur certains points, mais je crois qu'il vaut mieux demander maintenant à des orateurs traitant le problème en général et appartenant à des nations différentes de prendre la parole.

Cet après-midi, nous vous suggérons alors une autre méthode de procédure, en prenant deux grandes idées qui seraient traitées successivement, mais sur la base des textes que vous auriez remis au bureau.

Je vais maintenant appeler successivement un orateur belge, un orateur norvégien, un orateur italien, un orateur suisse. Nous verrons alors où nous en sommes. Je leur demande de vouloir bien être aussi bref que possible.

La parole est à M. Lohest.

M.A. LOHEST Afin de clarifier le débat, un certain nombre de congressistes ont désiré faire une déclaration de principe commune et l'ont d'ailleurs déposée sur le bureau à titre de motion. Je vous en donne lecture:

"Le vœu de tous les congressistes est de créer la plus large collaboration pour l'édification de la Fédération Européenne, mais il serait illusoire et dangereux de vouloir réaliser cet accord dans une équivoque sentimentale. Il est essentiel au succès de nos espérances, que les positions et les solutions soient prises et adoptées en toute clarté.

C'est d'ailleurs dans ces seules conditions que la Fédération Européenne s'incarnera, en dépassant les abstractions juridiques et les idéalismes nébuleux et trouvera l'audience indispensable auprès des masses.

Ce qui, malgré les efforts généreux, a empêché jusqu'à présent le monde de trouver son unité, c'est l'inadaptation des structures sociales et économiques par rapport au développement de la technique et de l'évolution des aspirations populaires dans tous les domaines. Il en résulte un déséquilibre qui tend à diviser le monde en deux blocs hostiles. L'Europe doit conquérir son indépendance dans le monde. Indépendance morale et sociale, puisque entre les deux blocs, dont les conceptions ne répondent ni à ses besoins, ni à ses aspirations, elle doit réaliser une synthèse entre les aspirations individualistes et les nécessités économiques nouvelles.

Ceci implique, en dehors, de la suppression progressive de

toutes les barrières qui compartimentent économiquement et donc politiquement l'Europe, une organisation économique d'ensemble. Mais toute organisation de cet ordre posant le problème de l'autorité, il est nécessaire, pour éviter tout totalitarisme, de réaliser l'accession corrélatrice des travailleurs à la gestion de l'économie, depuis l'entreprise jusqu'aux organismes de coordination, et ceci en dehors de toute ingérence politique.

Cette conception de la vie sociale et économique est l'originalité de l'Europe et la seule condition pour que cette dernière devienne une force constructive et pacifique."

(applaudissements)

La présente déclaration est faite au nom de nos amis Mathé de la C.G.T.-Force ouvrière:

Rifflet
Mourguès
Chevaline
Gubbels
Tessier
Lohest
Buchman
Cool
Jef Last
Edwards
Beech
Chopard
Lafont
Lebourg
Domec.

Prof. WILHELM KEILHAU Speaking on behalf of the Norwegian delegation, I wish to stress four points, some of which have already been mentioned by other speakers.

Firstly, in our country people have felt a certain anxiety about this Congress because we have been in doubt about the relation between the aims of this Congress and the institutions it wishes to build up, and other international institutions already working. We have I.T.O., we have, as mentioned, the Monetary Fund and the International Bank. My country has taken a large part in the work of those associations, and has sacrificed much for them. We wish to continue that work, and we are very eager to make it clear that the work of this Conference shall not in any way compete with that work which is already well in hand.

In particular here, I wish to stress the Bretton Woods Agreement. I was myself Chairman of the Norwegian delegation to Bretton Woods, and I assure you that during that conference we tried to work out in detail a practical arrangement which, if it could be working up to its intentions, would solve most of the exchange difficulties. May I mention that in the Bretton Woods Agreement all member States accepted "That each member undertakes to collaborate with the Fund to promote exchange stability, to maintain orderly exchange arrangements with other members, and to avoid competitive exchange alterations."

I think if we speak on international monetary co-operation we should do it in a way so as to give full support to the Inter-

national Monetary Fund, and the International Bank for reconstruction and development, expressing the hope that Governments will see to it that those two institutions will be put in a position to realise that end fully.

On the whole, I think we should phrase our resolutions in such a way that it will make it clear that what we do is not to create overlapping, but to go further than the international institutions are already working.

Secondly, I belong to a country which is international in its commerce; our trade and our shipping are world-wide. We are interested in world-wide solutions, and I think we all are, but we are a little afraid that Europe will be such a barrier between ourselves and the rest of the world. I think it is not enough to speak here about the generous help of the United States. We should also in our resolution stress that the new European unity must work in close co-operation with the United States of America, because that is necessary, if we are to succeed.

The third point is, the Norwegian delegation is of the opinion that one of the main impediments to economic progress is the existence and continuation of the system of bi-lateral agreements, because it is only one multi-lateral basis that economic problems can be really solved, and we very much wish to see that definitely expressed in the resolutions.

Fourthly, when we discuss these questions, there is a very severe problem ahead of us. The whole international world wants complete freedom in which every businessman is politically a subject of his own country, but in the economic sense is a citizen of the world. The question is, whether we are not able to realise our aims sooner if we give as much freedom to that kind of private enterprise as soon as possible. We will also have the advantage of being able to utilise the whole business connections between countries, connections some of which are very old and well established. What is a certain danger, is that by always building up new organisations we shall retard things, and we should always remember that in economic life, efficiency means quick action.

Prof. GIOVANNI DE MARIA To be practical, it is necessary for us to follow not only precise but above all the most important road. I am afraid we are making a lot of general talk upon questions on which it is not quite useful to insist, on which we all agree, for the very fact that we are here present. Even the draft resolution is a compound of general principle and very particular matters, which give the impression that on such a basis nothing practical can be attained. In order to abandon such rhetoric, and get immediately to practical and realistic facts, I make some suggestions. These suggestions are as follows:

We have first of all to abolish the obstacles to the trade within Europe for certain categories of goods, viz. first of all, for raw materials coming from outside Europe, Secondly, for foodstuffs coming from outside and inside Europe; thirdly, for certain categories of industrial production; and finally, a free movement of certain categories of labour, such as qualified workers. Next, we have to insist above all on creating for Europe Federal Reserve Banks all over Europe and a Federal Reserve Board, with the aim of issuing a common type of money, based strictly on gold.

Thirdly, we have to build up a certain kind of Inter-State Commission for Europe on the same line as it is in the United States, because to me it seems only on this basis will the problem of international trade among European countries be solved.

In addition, I suggest the institution of a Permanent Economic Commission, composed of representatives of all the European countries, and precisely three representatives from each country. This permanent Commission should start its work immediately after the Congress, and in an agreed place, for which I propose Geneva or Paris. The scope of this Commission should be the following:

To draft a common law - and by this I mean an inter-country law - dealing above all with the creation of a Federal Reserve system. Secondly, for the creation of an Inter-State Commission, a commercial commission, concerned with the total and immediate abolition of obstacles to the trade in the categories I spoke of before:

Thirdly, to draft a project of economic constituency for Western Europe concerning all the points that at this moment it is impossible for me to suggest in the time limitation, but that you certainly understand. The Commission should, in my idea, report in two months time before a new Congress. After this new Congress, and given the approval of the outline submitted to the second Congress, every responsible delegation should report to its own Government and get the promotion of the necessary new legislation binding each country in regard to the other ones.

These points I submit as my personal view, but I think another member of my delegation will be submitting other points this afternoon.

Prof. D. DELIVANIS Le rapport économique et social, soumis au congrès par la Comité international de coordination des mouvements pour l'unité européenne précise très justement que l'aide américaine ne constituerait qu'un secours sans lendemain si les peuples européens restaient isolés. Il est en effet incontestable que l'union européenne constituerait au point de vue économique, un progrès indiscutable puisqu'elle assurerait à tous ses membres les grands avantages de la division du travail sur le plan élargi d'une grande partie d'un continent européen augmentée des empires d'outremer de certains pays européens.

Le rapport ajoute très justement que l'union européenne n'aura pas comme but l'autonomie mais l'intensification de ses échanges avec les pays d'outre-mer, puisque non seulement sa production, mais aussi sa consommation augmentera.

Le rapport indique enfin les mesures immédiates et les mesures ultérieures pour la réalisation de l'union européenne, soit suppression graduelle des entraves au mouvement des marchandises, de la main d'œuvre, des touristes et des capitaux parmi ses membres, établissement d'un programme de développement commun, etc.

Je me permettrai d'attirer l'attention sur les conditions préalables dont la réalisation est indispensable avant l'application des mesures susmentionnées. Il s'agit ni plus ni moins que d'amener les membres futurs de l'Union européenne à renoncer à des mesures, méprisées peut-être par les économistes libéralistes, mais qui néanmoins ont permis à ces états de régler leurs relations économiques avec l'étranger et de limiter au minimum les répercussions défavorables découlant de l'impossibilité d'équilibrer leurs balances des comptes.

Ces conditions sont aussi bien politiques qu'économiques. Les conditions politiques sont surtout l'établissement de la confiance absolue parmi les membres de l'union et l'acquisition de la certitude que les engagements pris seront réellement tenus. L'examen de ces conditions est de la compétence du comité politique. Il y a aussi les conditions économiques notamment.

- a) la capacité de tenir les engagements assumés;
- b) l'augmentation de la production au maximum;
- c) l'intensification et l'accélération de la production et non son ralentissement, par les instances internationales.

Il ne suffit pas en effet d'assumer une obligation dans ce cadre de l'Union européenne, mais il faut aussi que cette obligation soit ponctuellement exécutée. Autrement il se pourrait que l'effort d'un autre membre ait également à en souffrir.

Les engagements assumés ne seront tenus que quand la production aura tellement augmenté que l'exécution de ces engagements vis-à-vis d'un tiers pays n'aura pas de conséquences défavorables sur la capacité de production et sur les possibilités de consommation des habitants du pays en question. Pour plusieurs pays européens, il ne s'agit pas seulement d'atteindre de nouveau le niveau de 1938, mais de le dépasser substantiellement afin de réduire l'avance des pays d'outre-mer. Ce que la Grande-Bretagne, l'Irlande, la Norvège et la Suède ont atteint à ce point de vue, n'est pas sans intérêt.

L'augmentation continue de la production est donc une nécessité inéluctable et tout doit être fait pour éviter ce qui pourrait la contrecarrer. Cela ne concerne pas seulement les instances nationales de chaque État mais aussi les instances internationales. Il ne s'agit pas de créer une nouvelle bureaucratie internationale empêchant l'effort, mais, au contraire, une organisation qui le soutiendra et l'amplifiera.

Cet effort vise surtout au développement des ressources latentes.

Les ressources latentes des pays libres de l'Europe sont très importantes, mais leur emploi n'est possible qu'avec beaucoup d'efforts, beaucoup d'initiative et beaucoup de méthode. Il y a en premier lieu le chômage total ou partiel, officiel ou caché. Il y a en second lieu, les possibilités de développement technique dans les installations existantes et dans des secteurs et dans des régions non-exploitées. Il y a aussi la possibilité de substituer certains produits européens et coloniaux aux produits d'outre-mer, qui sont préférés aujourd'hui simplement parce qu'on s'y est habitué. Il y a enfin les avantages à obtenir de l'application de la division du travail sur le plan international dans le cadre actuel de la Pan-europe. L'exploitation de ces ressources latentes exige néanmoins des capitaux, des connaissances techniques et une certaine expérience.

Le but de l'aide américaine accordée aux 16 pays libres en vertu du plan Marshall est justement de couvrir le vide créé par le râteau de fer, de faciliter la reconstruction et d'augmenter la productivité en Europe grâce à l'application de procédés nouveaux là où cela semble indiqué et grâce à la collaboration sur le plan international. Cette dernière s'est manifestée depuis longtemps à la commission européenne de Genève. Elle sera beaucoup plus manifeste et beaucoup plus étendue dans le cadre de l'organisation découlant des rencontres répétées des représentants attitrés des 16 pays européens à Paris en 1947-48. Il s'agit, d'une part, du Conseil, d'autre part, de la Commission exécutive. Dès que la convention signée à Paris aura été ratifiée par les deux tiers des États signataires elle entrera en vigueur. Voilà donc le commencement de l'application pratique d'idées très nobles, qui il y a quelques années à peine semblaient à certains réalistes être des chimères. L'Union européenne est en marche!

Le succès dépendra de l'intensité et de la cordialité de la collaboration, de l'étendue des échanges, de l'évolution de la production, de la situation politique à l'intérieur, et dans la sphère internationale de la restriction de la bureaucratie internationale.

Je termine cet exposé très bref en indiquant le rôle de la Grèce dans le cadre pan-européen. La Grèce est en guerre non-déclarée avec l'Albanie, la Bulgarie et la Yougoslavie qui arment, abritent et soutiennent des brigands agissant dans différentes régions du pays. La Grèce se bat donc, et encore une fois non seulement pour elle. L'économie grecque a ainsi toutes les caractéristiques d'une économie de guerre; mobilisation, réfugiés, dégâts, production réduite, inflation, balance des comptes et budget déficitaires, hausse des prix. Voilà la raison de l'aide spéciale que lui accordent depuis avril 1947, les Etats-Unis "doctrine Truman."

Une nation en guerre ne peut certainement pas s'adonner à la reconstruction, mais dès que cette guerre sera terminée - nous avons tout espoir de croire que ce sera bientôt - la Grèce pourra relever ses ruines, et de plus contribuer, dans le cadre limité de ses ressources actuelles et futures, à la reconstruction européenne.

D'autres membres de la délégation grecque auront l'occasion, cet après-midi, de revenir sur les questions concernant particulièrement la Grèce dans le cadre de l'Union européenne.

M. LE PRESIDENT Mesdames, Messieurs, il est une heure passée; nous allons devoir nous ajourner. Nous avons reçu de 20 à 30 amendements aux divers projets. Il est évident que ces textes doivent être mis en ordre. Je vous propose de confier ce soin à un sous-comité qui travaillera sur la base du projet de résolution et qui vous apportera cette après-midi des textes qui auront déjà été en quelque sorte assortis.

J'avais pensé vous proposer d'appeler au sein de ce sous-comité tous les auteurs d'amendements. Mais leur nombre est trop élevé, je crois, pour qu'un travail utile puisse être fait.

Dans ces conditions, êtes-vous d'avis de charger les deux rapporteurs et les deux secrétaires honoraires de vouloir bien faire ce travail.

(assentiment)

CONGRESS OF EUROPE, THE HAGUE
ECONOMIC COMMITTEE
SATURDAY, MAY 8th 1948 (afternoon 3 p.m.)
Resumed Sessions of Committee

Chairman: Paul van Zeeland

CONGRES DE L'EUROPE, LA HAYE
COMMISSION ECONOMIQUE
SAMEDI, 8 MAI 1948 (15 heures)
Continuation de la séance de comité

Président: Paul van Zeeland

M. LE PRESIDENT La séance est ouverte.
Mesdames, Messieurs, nous avons essayé de mettre un peu d'ordre dans les très nombreux amendements qui nous sont parvenus et qui sont au nombre de 35 ou 40. Dans ces conditions, les questions de procédure prennent une importance capitale.

Nous avons décidé ce matin de prendre comme base de travail le projet de résolution qui vous est soumis, d'en étudier successivement chaque partie importante et de discuter les amendements ou modifications qui se rapportent à chaque partie.

Je vais soumettre à l'assemblée une suggestion, que vous approuverez ou que vous modifierez.

Certaines propositions ont un caractère général; elles ont plutôt l'aspect de motions et concernent, soit le préambule, soit la partie finale de la résolution, cette dernière étant en quelque sorte le cachet social donné aux propositions d'ordre économique. Un certain nombre d'amendements ne concernent plus la résolution elle-même, mais constituent plutôt des vœux adressés au Congrès sur la manière dont il entend que la tâche soit poursuivie, lorsqu'il sera dessous, C'est un second aspect de notre tâche.

Ensuite viennent les amendements et les additions proprement dits. Certains ne concernent que la rédaction, d'autres soulèvent des questions de substance.

Sur les premiers, je suggère qu'après les avoir entendus, et à moins qu'une objection majeure ne soit faite, on les renvoie au Comité de rédaction, qui se réunirait à l'issue de cette séance.

Pour les autres, je vous proposerai d'échanger vos vues aussi brièvement que possible. Nous essayerions alors de condenser ces différentes propositions en une seule, afin que l'assemblée puisse se prononcer dans un sens ou dans l'autre.

Enfin, toujours pour gagner du temps, je vous demanderai chaque fois si vous désirez que la traduction soit faite dans une langue ou dans l'autre.

Le secrétaire donne lecture des motions, résolutions ou amendements de MM. Lohest, Bassaut, Allais, Perrin, Sarfatti et Leenhardt.

M. DANIEL SERRUYS C'est un souci de classement qui m'amène à vous dire quelques mots. Nous avons à envisager trois ordres d'idées différents.

Le premier est un ordre d'idée constitutionnel. C'est en somme celui

qui a été envisagé par M. Allais, pour qui rien ne doit être fait au point de vue économique, ou du moins, que ce qui sera fait à ce point de vue, dépend essentiellement du fait que politiquement l'Europe aura été constituée et dotée d'une Assemblée constituante et d'une constitution. C'est en somme, la proclamation de la priorité du politique sur l'économique. Je ne sais pas si cette question doit être soulevée ici, car il s'agit d'arbitrer entre la Commission politique et la Commission économique. Un débat sur ce sujet serait évidemment utile, mais nous entraînerait, je crois dans des oppositions de vue assez profondes. Peut-être pourrait-on poser la question sans la résoudre, étant entendu qu'elle serait soumise à la Commission politique.

D'autres amendements, ceux de MM. Lohest, Bassaut, et Perrin, concernent l'aspect social de toute constitution ou régime économique. M. Perrin prévoit l'élévation du standard de vie des travailleurs. Si vous voulez vous reporter aux termes mêmes de notre rapport, vous vous rendrez compte que c'est une des préoccupations que nous avons mises au premier plan. Qu'on en parle dans la résolution, je n'y vois aucun inconvénient, au contraire.

Mais l'amendement de M. Perrin concerne, par ailleurs l'augmentation de la production. Ceci devrait s'inscrire, non pas dans ce paragraphe, mais dans celui relatif aux cadres de la production.

L'amendement de M. Perrin me semble donc devoir être scindé en deux.

L'amendement de M. Sarfatti correspond également à ce que nous avons dit dans le rapport. Nous pouvons donc lui trouver une place dans la rédaction définitive de la résolution. Les amendements de M. Leenhardt sont surtout des amendements de rédaction. On peut donc les renvoyer à la Commission de rédaction, où M. Leenhardt pourrait nous apporter ses lumières.

La Commission doit donc se déterminer, en premier lieu sur la procédure à appliquer à la proposition de M. Allais; ensuite, sur les questions d'ordre social soulevées par MM. Lohest, Bassaut et Perrin.

Prof. WILHELM KEILHAU In one of the proposals put before us there are a few sentences which I regret to see in a document put before this Assembly, and I wish so once to lodge a vehement protest against them. I refer to the following words:

"L'Europe doit conquérir son indépendance dans le monde. Indépendance morale et sociale, puisque entre les deux Blocs dont les conceptions ne répondent ni à ses besoins, ni à ses aspirations, elle doit réaliser une synthèse."

What does that mean? It means that there are two great blocs. We know that there is an Eastern bloc, but it is possible to put on the same line the dictatorship of the East, and the freedom loving United States of America! It is written here "dont les conceptions ne répondent pas ni à ses besoins, ni à ses aspirations". Do not the words of Abraham Lincoln when he said: "We want a government for the people, by the people and through the people" correspond to our ideas and aspirations, and do not the ideas of the Marshall Plan correspond to our ideas and aspirations? I think it is deplorable that anything like this should have been said here, and I think this motion should be put down at once.

There is another point. Here are two very definite sets of proposals, one regarding economic co-operation and the other regarding the renunciation of political sovereignty. I think at this time that it is most dangerous to approach the question of political

sovereignty in such a way that the economic question is tied to that sovereignty, because the question of sovereignty rests upon the written constitutions of countries, and it is not easy to alter those constitutions in a hurry. Economic co-operation, on the other hand, must be effected in a hurry. We cannot wait until those questions of sovereignty are solved in accordance with the various constitutions.

I must emphatically advise you to accept as a basis for the preamble the proposal of the committee. I should like one sentence added to it so that it would read as follows:

"Europe must unite to regain its prosperity and its economic independence and its reconstruction work must be carried out in close co-operation with the United States of America."

M. MAURICE ALLAIS Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs.
Je diffère radicalement de l'avis présenté par M. Serruys et de celui de l'orateur qui m'a précédé.

Je ne pense pas que la question de la priorité du politique sur l'économique ne soit pas d'ordre essentiellement économique. Je suis surpris que cette question si importante ait été passée sous silence dans le rapport économique et social qui nous a été soumis, car elle est essentielle. Il me paraît indispensable que la Commission économique prenne nettement position sur le point de savoir si l'on peut réaliser une union économique en Europe sans unité politique préalable.

Les exemples historiques de la nécessité de l'union politique préalable à l'union économique sont innombrables. Il est extraordinaire que le rapport n'ait mentionné aucun des obstacles qui s'opposent à l'union économique européenne, qu'il s'agisse par exemple des niveaux de vie différents ou des taux d'intérêt différents entre les divers pays. Ces obstacles sont pour ainsi dire insurmontables lorsqu'il s'agit d'Etats souverains.

J'ai lu dernièrement - et je pense que la plupart des membres de cette assemblée l'ont lu - le rapport introductif à l'union douanière franco-italienne. Ce rapport est significatif. Il constate un certain nombre d'obstacles et chaque fois il conclut en ces termes: "Nous ne pouvons rien faire".

J'ai discuté avec des personnalités ayant participé à la rédaction du rapport et, d'autre part, aux négociations en vue de cette union douanière. Tous m'ont exprimé leurs doutes et leurs craintes quant à la réalisation possible d'une union douanière sans union politique préalable.

Je déclare ici de façon formelle que c'est perdre son temps que de discuter de questions économiques relatives à l'union douanière ou à l'union économique si l'on néglige le point de vue politique. Pendant vingt et quelques années, entre les deux guerres, il y a eu de nombreux projets économiques, élaborés par des spécialistes éminents. Ceci n'a abouti à rien. Dans les tentatives récentes, depuis la libération, qu'il s'agisse de Bénélux, de la charte internationale du commerce ou de l'union douanière franco-italienne, rien n'a été pratiquement modifié dans les conditions actuelles du commerce international, et pour autant qu'on puisse en juger, rien ne sera modifié dans l'avenir, tant que la situation actuelle d'états souverains restera maintenue.

Par exemple, les états italiens, dès 1790, avaient décidé d'établir des projets d'union douanière. Ces projets n'ont pu être réalisés en fait que lorsque l'unité politique italienne a été effective. Même dans les états où l'union politique existe, je parle, par exemple, de la Suisse, il existe encore des restrictions aux mouvements

des personnes, à la possibilité de créer des entreprises dans des cantons différents de ceux où habitent les entrepreneurs. Aux Etats-Unis même, chaque état a tendance à établir une protection douanière plus au moins camouflée. Le Gouvernement fédéral doit intervenir à chaque instant pour maintenir la libre circulation des marchandises, des capitaux et des hommes.

Si dans les pays où l'union politique est réalisée, la liberté de circulation des marchandises, des capitaux et des hommes, rencontre des obstacles, comment peut-on arriver à réaliser cette liberté s'il n'y a pas d'union politique? C'est un leurre d'y croire. Tous ceux qui ont participé à des négociations internationales sont convaincus du contraire. Et je pense qu'on doit proclamer qu'aucune convention internationale ne pourra efficacement être mise en pratique, s'il n'y a pas au préalable unité politique.

J'ai présenté un second amendement relatif à l'Assemblée constituante, mais ce n'est pas un amendement politique, c'est un amendement économique, en ce sens qu'il serait désastreux que l'Assemblée européenne limite son action à des échanges de vucs. Ce qu'il faut préparer, c'est un projet de constitution qui précise les pouvoirs à déléguer à l'Etat supranational pour que cette union économique puisse être réalisée.

Je me résume. Je ne dis pas que les tentatives d'unions douanières soient une mauvaise chose. De tout coeur, je souhaite qu'elles réussissent. Je rends hommage aux efforts de ceux qui agissent en ce sens. Mais je dis que c'est une utopie de croire qu'on pourra effectivement réaliser la liberté de circulation des capitaux, des marchandises et des hommes, s'il n'y a pas une unité politique préalable. Pour surmonter les obstacles qui s'opposent à cette liberté, il faut des années. Je pense personnellement qu'une période de 10 à 15 ans est nécessaire pour cela, et à condition encore qu'à la tête de l'Europe se trouve des gens qui poursuivent ce but avec une continuité de pensée et de volonté totale. Cette continuité de vue ne pourra exister que s'il existe un Gouvernement européen.

C'est là l'objet de ma motion. Je pense qu'il n'y a pas là une question de politique, mais simplement une question de réalisme économique, à savoir qu'on ne peut rien obtenir, rien résoudre, ni rien réaliser d'efficace, s'il n'y a pas au préalable un gouvernement unique pour l'Europe.

(applaudissements)

Prof. WILLIAM RAPPARD M. Allais a déclaré qu'il n'y avait pas, en Suisse, liberté de circulation des capitaux et qu'il n'y avait pas liberté d'établissement pour les entreprises.

Je corrige d'autant plus volontiers cette erreur qu'en somme elle affaiblit son argumentation. Lorsque l'Etat fédéral fut créé, en 1848, le principe de la liberté d'établissement fut adopté immédiatement. Si pendant la guerre on a pu contester à des Suisses le droit de s'installer et de faire valoir leurs capitaux dans d'autres villes, c'est pour des raisons de difficultés de logement; mais c'est là un détail. Le principe demeure.

L'argumentation de M. Allais est autant plus forte, s'il rectifie cette erreur.

(applaudissements)

M. DANIEL SERRUYS Personne ici ne songe à dissocier l'union économique des sanctions dont elle s'accompagne nécessairement. Dans le rapport, il est écrit: "impossible de séparer les problèmes de collaboration économique de ceux de politique générale. "Par conséquent, nous n'avons jamais pensé à dissocier les deux points de vue. Mais si la constitution de l'Europe doit être établie, et si des pouvoirs de gestion commune de l'économie européenne doivent être institués, avant tout effort de collaboration, je crois que nous retardons notre oeuvre, pour 15 ans peut-être, comme le dit M. Allais.

Mr. EDWARDS I wish to address the meeting in view of the speech which we heard from our good friend from Norway. He has raised issues of fundamental importance to the socialist delegates, and we could hardly allow the speech and amendment which he has submitted to come before this Assembly without challenge.

His arguments briefly were that if we must make a choice we must decide against the Eastern bloc in our economic work, and link up with the United States of America. It is clear that there are no communists at this Assembly, nor are there any fellow travellers. Therefore there is no desire on the part of any group of delegates here to ally our decisions with either the United States of America or with Soviet Russia. Surely none of us will dispute the fact that after six years of war two non-European nations dominate the politics and the economy of Europe? It is indisputable. What we have to do, however, is to bring the nations of Europe together and give to the people of Europe a third alternative. By so doing we shall build up an economy of abundance throughout this continent, and create a neutral power which will prevent a third world war.

If we are manoeuvred into decisions by very harmless appearing amendments which link up willy nilly with one of the major blocs in the world, then I am afraid that the purpose of this Congress and the unity which has been displayed so far will very soon be shattered. That is why I would beg of you not to accept by your applause or by your votes the amendment submitted by our good friend from Norway.

Let us look at the situation realistically. Russia, rising out of this war, works for political domination of the world, and America, because of her machine economy, because of her mass production, because of the tremendous production of her scientific industry, must work for world ascendancy. She must flood the European market - not now perhaps, but later - with the unsaleable products of her scientific industry (Cries of "No") The facts are that if America is to escape complete economic collapse she must not merely sell her surplus commodities in the world, but in many cases she must give them away.

How does this affect our industries in Europe? How does this affect our economy, not now, but certainly in the immediate future? One agricultural worker in America is producing enough food now by mechanical means to feed twenty persons. One agricultural worker in Europe produces only enough to feed five persons. The production of machine tools in the United States during these last seven years has increased by 650 per cent

Prof WILHELM KEILHAU Thank God for that!

Mr. EDWARDS Yes, at this moment, but we must not think of this moment. We must think also of the future. Half a million miners in America are producing 50 per cent more coal than two million European miners. I thank God for abundance, but in thanking God for abundance let us see to it that our economy is

based upon supplying goods according to human needs and not supplying goods according to old economic demands. This abundance for which you thank God will not only bring mass unemployment and disaster to Europe, but also a third world war. Therefore - and this is the important part about which we socialists are very keen - let us get the maximum of unity among the delegates here, and the maximum unity among the peoples of Europe. You will not get that maximum of unity if you proceed to take sides politically and economically in the struggle which is taking place between two great powers to dominate the world. That road leads to slavery and to disaster. Europe with its tradition of freedom, Europe which nurtured culture, science and the industrial revolution can still give leadership to the world, but only as a European continent and not by binding itself economically to one or other of the big powers. That is why I would beg of our friend from Norway not to divide us by forcing this apparently harmless amendment upon us, but to withdraw it and concentrate on the preamble in the economic statement of the committee.

A GERMAN DELEGATE I want to say, the experience of Germany before 1870 probably is this: the economic problem cannot be solved in Committee without political unity. This was the experience of Prussia before 1870.

M. EDMOND GISCARD D'ESTAING Je voudrais appuyer très pleinement les conclusions du délégué norvégien, qui a admis pour base de discussion le rapport: il ne paraît pas possible de mener une discussion utile si ce n'est pas sur le texte qui a été étudié avec le plus grand soin, rédigé par plusieurs personnes ayant confronté leurs vues, communiqué à l'avance pour observations. La difficulté de rédiger des amendements lorsque ceux-ci ont pour but de remplacer complètement le texte du rapport présenté est évidente. Vous me permettez d'en prendre la preuve dans l'examen des deux propositions principales qui nous ont été faites.

Je prends d'abord la motion qui vient de nous être communiquée. Dans cette motion, il est incontestable que des quantités de choses, dont certaines ont été relevées avec beaucoup de vigueur par le délégué norvégien, heurteraient violemment un grand nombre de délégués. Certains peuvent paraître presque des détails. A la 10e ligne, on parle de la Fédération européenne. Est-il opportun de poser des questions sur lesquelles nous savons d'avance que nous serons divisés? Le congrès que nous tenons s'appelle Congrès de l'Europe, on ne change pas son titre en cours de discussion.

Un peu plus loin, on a relevé le fait que le monde était constitué en deux blocs, alors qu'il n'y a qu'un bloc et une nation. On nous a dit ensuite que l'Europe devait conquérir son indépendance dans le monde. Il est difficile de laisser dire que nous sommes des vassaux depuis que nous sommes des Européens!

Je vois plus loin que le programme conçu, en dehors de la suppression progressive de toutes les barrières qui compartimentent économiquement et donc politiquement l'Europe. Oui, mais cela suppose une planification de structure. En deux mots, on fait passer un problème considérable, et je ne veux attaquer personne en disant qu'il est douteux.

Je ne donne pas ici ma seule opinion personnelle, et je dis que ce problème est extraordinairement contestable.

Au surplus, l'avant-dernier paragraphe, qui nous a été lu ce matin, indique qu'il convient de réaliser l'accession corrélatrice des travailleurs à la gestion technique, en dehors de toute influence

politique, depuis l'entreprise jusqu'à la coordination. Mais, cet après-midi, les mots "en dehors de toute influence politique" ont disparu du texte ronçoté qui nous a été soumis. Le rapport de M. Allais nous indique que l'économique doit passer avant le politique.

Des discussions de cet ordre, fort intéressantes intellectuellement, passionnantes peut-être même, ne sont pas réalisatrices.

En tout cas, comme l'a dit un des orateurs précédents, si nous pensons que pour faire un rapprochement économique, il faut commencer par unifier les tendances politiques, puis les structures sociales, puis les niveaux de vie et même les taux d'intérêt, entre les divers pays, c'en sera fait, je crois, de l'Europe unie, et nous n'avons plus qu'à nous enfermer dans nos barrières.

(applaudissements)

Messieurs, chacun de nous a ses idées, c'est évident; les miennes ne sont nullement les idées du rapport, c'est également évident, mais si chacun de nous désire que le rapport reproduise ses propres idées, il faudra faire 80 rapports si nous sommes ici 80, et 200 rapports si nous sommes 200. Ce n'est pas notre objectif.

Nous n'avons pas à exposer nos idées, nous avons à indiquer le but qui nous est commun, car il y en a incontestablement un; il est peut-être dommage que nous l'ayons au bénéfice de divergences d'application. Ce but commun, c'est édifier l'Europe, ce n'est pas bâtir telle ou telle Europe de notre goût, car notre goût intervient avec diversité dans nos opinions.

Si nous sommes d'accord sur un moyen pour tous les objectifs précis et individuels que nous pouvons nous proposer, oui, si nous sommes d'accord sur ce moyen, qui est l'unification européenne, disons-le.

Si nous ne nous bornons pas à cela, c'est que nous restons plus ou moins involontairement obnubilés par nos opinions, je dirai même, plus sévèrement par nos idéologies, soit nationales, qui sont puissantes, soit de partis, qui sont, depuis quelques années, plus puissantes encore, et ce n'est pas pour cela que nous sommes ici.

Je me permets de penser, d'après ce que m'ont dit beaucoup de personnes parmi mes voisins, que j'ai parlé un peu au nom de ceux qui ne parlent pas. Or, ceux qui ne parlent pas n'en ont pas moins une opinion. Il serait étrange de ne pas prendre pour base de discussion un texte que vous nous avez communiqué, que vous avez élaboré avec soin et sur lequel, dans son ensemble, j'entends une approbation quasi-générale, et de remplacer ce texte, incontestablement bien fait et bien étudié, par un autre plus au moins improvisé, que nous ne connaissons pas. C'est naturellement l'Assemblée qui doit être d'accord sur les termes de la résolution, mais ils seront facilement établis en partant des résolutions que vous avez préparées avec soin, et dont nous pouvons dire si nous les acceptons ou non, plutôt que de les remplacer par d'autres.

Je dirai même que la nécessité de cette façon d'agir, nous la trouvons dans la passion qu'ont soulevée les interventions faites dans d'autres domaines, car dès que nous quittons ce but essentiel qui est le nôtre à tous, ce sont des rumeurs ou des applaudissements très localisés, qui prouvent qu'il existe des opinions opposées, triste constatation, car il ne devrait y avoir ici de passion, que de l'enthousiasme pour l'avenir que nous avons en vue, celui d'une Europe libérée de ses chaînes, pour abolir les frontières, comme nous les avons abolies historiquement entre les provinces de certains de nos pays, pendant une évolution séculaire

qui nous conduit à demander, avec bon sens, sans nous embarrasser de considérations politiques trop subtiles, à continuer à faire; dans le sein de l'Europe, ce que nos propres pays ont fait naguère chacun chez eux.

En résumé, je vous demande de dire des choses très simples et qui par conséquent puissent être très fortes, exprimées avec la plus grande énergie.

Je lisais dans un de ces rapports, il y a un instant: "Nous devons dire ce que nous voulons, plutôt que de dire comment nous le voulons". C'est tout à fait vrai. Si nous cherchons comment le faire, nous suppléons aux Gouvernements. Et, sur des sujets comme ceux-là, nous le ferons mal. Mais si nous disons ce que nous voulons, avec énergie ou même avec violence, nous serons dans notre rôle et nous dirons ce que les Gouvernements ne disent pas, mais que peut-être ils écouteront. S'ils l'écoutent, ce sera la preuve de cet adage dont j'ai la conviction qu'il s'applique admirablement à notre propre cas: "Where is a will, there is a way".

(applaudissements)

M. LE PRESIDENT Trois orateurs se sont inscrits pour une motion d'ordre. (Mouvement divers).

Major E. BEDDINGTON BEHRENS On a point of order, can we put the Preamble to the vote without further oratory?

M. LE PRESIDENT Je ne puis pas refuser la parole à ceux qui la demandent pour une motion d'ordre, en particulier pour une question personnelle et une rectification de texte.

La parole est à M. Lohest.

M.A. LOHEST L'orateur précédent a signalé qu'on avait supprimé, dans le texte distribué, une partie de la motion que j'ai lue à la tribune. C'est une erreur. Au contraire, on ne peut nous imputer une modification. Le service dactylographique a distribué dans la salle, des avants-projets qui étaient destinés à notre service intérieur, et on a profité de ces avants-projets pour critiquer sur un point de détail une motion générale. Le nouveau texte, définitif celui-là, doit vous être distribué maintenant.

M. EDMOND GISCARD D'ESTAING Nous critiquons le texte que nous avons en mains, nous ne pouvions pas étudier autre chose.

M.A. LOHEST Je peux vous relire le texte.

PLUSIEURS VOIX Nous le connaissons.

M.A. LOHEST Je vous lis en tout cas le texte définitif de la motion telle qu'il se présente maintenant: "Le voeu de tous les congressistes est de créer la plus large collaboration pour l'édification de la Fédération européenne, mais il serait illusoire et dangereux de vouloir réaliser cet accord dans une équivoque sentimentale. Il est essentiel au succès de notre expérience."

PLUSIEURS VOIX On l'a déjà lu.

M. LE PRESIDENT Voulez-vous lire seulement la phrase qui a produit le malentendu?

M.A. LOHEST Il y a quelques modifications dans le dernier paragraphe.

"Ceci implique en dehors de la suppression progressive de toutes les barrières qui compartimentent économiquement et donc politiquement l'Europe, une organisation économique d'ensemble. Mais toute organisation de cet ordre posant le problème de l'autorité, il est nécessaire, pour éviter tout totalitarisme, de réaliser l'accession corrélative des travailleurs à la gestion de l'économie, depuis l'entreprise jusqu'aux organismes de coordination, et ceci en dehors de toute ingérence politique."

M. LE PRESIDENT Je voudrais maintenant demander à M. Beddington Behrens de reprendre la suggestion qu'il a déjà faite et l'assemblée se prononcera.

Prof. WILHELM KEILHAU On a point of order, I was severely misunderstood and attacked by two orators, and I ask to give an answer, taking two minutes. The President said it would be against the regulations to speak twice on the same topic, but in all Parliamentary and free assemblies it is the rule, if anyone is attacked and misunderstood, he may be allowed to give a short answer and I ask to give that short answer. I shall be very brief.

4.30 Major E. BEDDINGTON BEHRENS I propose that we put to the vote to agree the Preamble as prepared by the Committee without any amendments.

Seconded by?

M. LE PRESIDENT Nous devons discuter la proposition qui vient d'être faite.

Quelqu'un demande -t-il la parole sur ce point?

(aux voix!)

Si personne ne demande la parole, je vais consulter l'assemblée sur la proposition que vous venez d'entendre.

M. DANIEL SERRUYS Je demande la parole.

M. LE PRESIDENT La parole est à M. Serruys.

M. DANIEL SERRUYS La proposition de M. Beddington Behrens est extrêmement intéressante au point de vue de la rapidité de nos travaux. Personnellement, je crois cependant que cette rapidité serait un peu désinvolte. Il y a tout de même dans les propositions qui nous ont été présentées, certaines additions qui, sans détruire en quoi que ce soit l'économie du préambule, peuvent le perfectionner.

Si l'on permettait au comité de rédaction qui se réunira ce soir de rejeter tout ce qui est motion préjudicielle comme par exemple, je regrette de le dire, la motion de M. Allais, de rejeter également certaines des motions qui ont été considérées comme débordant la matière du préambule, et de reprendre, par exemple, certains des perfectionnements qui ont été proposés par M. Leenhardt ou par M. Sarfatti, de façon à tenir compte de ce qui est la suggestion utile et non pas des bouleversements proposés, le comité de rédaction pourrait agir de façon à donner satisfaction à notre ami M. Beddington Behrens, et je suis persuadé que de cette façon nous aurions assuré la rapidité souhaitable avant tout et le respect de certaines opinions auxquelles je crois que nous pouvons utilement recourir.

Me permettez-vous d'ajouter un mot? Si nous devons faire en séance la rédaction qui tiendra compte de tous les éléments et si, quand on aura à ajouter quatre mots, l'on dit: "ce sont ces quatre mots-là et pas d'autres qui passeront", alors, je retire ma proposition.

(applaudissements)

Prof. Avv. GUSTAVO SARFATTI Je demande la parole pour une motion d'ordre.

M. LE PRESIDENT La parole est à M. Sarfatti.

Prof. Avv. GUSTAVO SARFATTI Si j'ai bien compris, l'assemblée doit se prononcer sur le point de savoir si nous devons nous borner à approuver simplement le préambule du projet de résolution de la section économique, ou si nous devons encore approuver cette motion qui nous a été présentée ultérieurement.

Si l'assemblée accepte la motion de M. Lohest, est-ce que l'on devra approuver ou rejeter aussi la proposition de la commission? Ou bien l'adoption de la motion de M. Lohest fera-t-elle disparaître, ipso facto, la proposition de la commission? Je pose la question, parce que c'est très important. Si je ne suis bien expliqué, nous devons, pour abrégier la durée de la session, adopter, seulement le préambule sans mettre en discussion la motion Lohest.

M. LE PRESIDENT La parole est à M. Lebourre.

M. RAYMOND LEBOURRE Encore sous le coup de l'émotion qu'a provoquée en moi hier, le discours de M. Brugmans, j'ai l'impression que, dans cette salle, un vent clair a soufflé depuis le moment où un certain nombre de militants syndicalistes ont déposé une motion. Je dirai même qu'un certain malaise a été provoqué et ressenti par tout le monde. Nous sommes venus à La Haye pour discuter de l'organisation de l'Europe, nous en sommes d'accord; mais nous sommes de ceux qui, depuis de longues années, avons fait abstraction de nos sentiments patriotiques nationaux et qui avons su, en maintes circonstances, dépasser notre nationalisme pour nous mettre à la hauteur de l'universel. Faire l'Europe, oui, nous sommes d'accord. Faire l'Europe avec qui? Est-ce qu'il sera question ici de jeter un voile pudique sur tel ou tel comportement européen ou international? Serait-il question d'oublier toutes les exagérations, les dictatures, les totalitarismes, qui ont pesé politiquement et économiquement sur l'Europe?

Faire l'Europe? Oui. Avec quoi? Veut-on faire l'Europe en recréant une assemblée certes élégante et sympathique? Veut-on faire l'Europe en prononçant des discours académiques? Quant à nous, nous considérons que l'organisation de l'Europe doit se faire en associant les représentants de toutes les collectivités sentimentales ou d'intérêt. Le sentimentalisme qui a percé dans certains discours ou dans certaines interventions nous émeut profondément; nous savons, hélas! que l'Europe n'est pas encore prête à accepter certaines conceptions de haute philosophie et qu'il y a une certaine nécessité à admettre qu'une organisation économique et sociale doit s'appuyer essentiellement sur des considérations d'intérêt. Je regrette d'avoir à prononcer de telles paroles. C'est peut-être pour nous, syndicalistes la condamnation de certains que nous représentons. C'est peut-être, en ce qui les concerne et en ce qui nous concerne, la manifestation d'un certain aveu d'impuissance. Mais nous avons le devoir de nous appuyer sur les hésitations de ceux que nous représentons pour vous dire: "Ces amis, ces camarades veulent et peuvent aller de l'avant à la condition qu'on ne leur jette pas

seulement en pâture quelques phrases ronflantes, mais à la condition essentielle qu'on leur apporte un plan mûrement établi et organisé, de telle sorte qu'une large association des intérêts professionnels économiques se trouvera dans la synthèse finale.

Nous avons quelque expérience, en ce qui concerne les collaborations momentanées ou définitives qui nous ont été demandées dans différents pays d'Europe. En France, notamment, croit-on que nous sommes d'accord avec cette vague formule de conseil national économique au sein duquel on aura à défendre des intérêts locaux ou nationaux? Je dis non, et ce serait une duperie de vouloir ici même jeter les bases d'une construction européenne fondée sur un nouveau conseil national économique européen, qui ne serait que la synthèse de certaines volontés politiques, reprenant encore à leur compte certaines traditions passées qui nous semblent considérablement défraîchies, et des constructions économiques qui pourraient nous rappeler certaines chambres corporatives sur lesquelles nous n'avons pas à nous appuyer.

C'est pourquoi, quand nous avons, dans notre motion, demandé qu'une large discussion soit instituée, c'est que nous considérons que le point à développer, peut-être le point capital et définitif, ce sera la libre association, l'engagement total, sans aucune réserve des uns ni des autres, qui nous permettra, j'en suis sûr, d'organiser une Europe qui sera également dans l'obligation de renverser toutes les barrières douanières, mais qui pourra peut-être demain, organiser la grande interpénétration des peuples en s'appuyant sur les grandes collectivités d'intérêt, sur les entreprises, de façon à faire naître un courant d'émulation pour bâtir définitivement l'Europe sur les hommes de bonne volonté appartenant à toutes les catégories sociales.

(applaudissements)

M. LE PRESIDENT Dans la difficulté présente, permettez-vous à votre Président de sortir un peu de son rôle, mais de vous dire ce qu'il pense et de vous faire une suggestion? Honnêtement, sincèrement, je ne suis pas surpris du tout de l'allure de cette discussion, ni des oppositions des points de vue qui ce font jour. Nous savons bien qu'en Europe il y a des gens qui, avec la même bonne volonté, sont d'avis parfaitement différents. Et nous ne nous imaginons pas que nous allons ici, en quelques heures, effacer ces différences et rapprocher tous les points de vue. Même quand l'Europe sera créée, ces points de vue divergents, quand nous voulons des institutions démocratiques, continueront à s'offrir. Ne nous laissons donc pas influencer par le fait que se traduisent ici des oppositions d'opinions également sincères. Mais ces difficultés et ces oppositions, je vous le dis tout de suite, nous les avons retrouvées pendant les mois où l'on a travaillé à établir le rapport et le projet de résolution qui vous sont soumis. C'est une sorte de compromis dans le sens le plus élevé du mot entre des tendances générales où, plus exactement, on a essayé de trouver le maximum sur lequel on puisse ici, à la Haye, espérer réaliser l'unité.

Alors, il me semble que mon devoir, c'est d'essayer d'éviter de mettre aux voix des motions qui diviseront cette assemblée en groupes opposés. S'il y a moyen, je voudrais arriver à faire approuver, en l'élargissant dans toute la mesure du possible, le sentiment des points sur lesquels nous pouvons, dans les circonstances actuelles, nous mettre d'accord, et si nous faisons cela quasi à l'unanimité, nous aurons, je crois, rendu au monde le service qu'il attend de ce Congrès de La Haye.

Dans cet esprit, je répète ce que j'ai proposé tout à l'heure et je vous demande de suivre cette suggestion: Prendre comme base le préambule, éviter ce qui serait une modification profonde de sa substance et risquerait de nous opposer les uns aux autres, mais l'améliorer en y introduisant tout ce qu'il est possible et qui réunirait l'accord de la grande majorité de cette assemblée.

Pour ce faire, il faudrait que les auteurs des amendements, des motions, des propositions, se réunissent maintenant en un petit comité pour améliorer le texte du préambule et revenir avec une formule sur laquelle, dans toute la mesure du possible, cette assemblée pourrait se mettre d'accord. Cela pourrait se faire assez rapidement. Si toutefois vous désirez que l'on y mette un peu plus de temps, on pourrait peut-être remettre ce soin au comité qui se réunirait à la fin de la séance et essayerait de vous proposer un texte ce soir.

Interruption): On a point of order, before this is put to the meeting, is it your intention that a revised preamble should be submitted to the meeting?

THE PRESIDENT That is what I have tried to express, that the Preamble, revised by a Drafting Committee (on which we would ask the authors of the amendments to serve) would be put to this assembly. I suggest another attempt to increase the common consensus in this assembly.

If you please, I will put to the vote this second proposal:

That the Preamble, being taken as a basis of discussion, be submitted to a Drafting Committee for a revised text, and that this revised text should then be put to the vote of this Assembly.

Will you please express your views concerning this proposal?

Ma proposition est donc celle-ci. Je suis saisi de deux suggestions: ou bien vous prononcer tout de suite sur le texte du préambule tel qui vous a été soumis; ou bien soumettre ce texte à un comité de rédaction, auquel se joindraient les auteurs des divers amendements, de façon à essayer, tout en conservant la structure du préambule, d'arriver à un texte révisé qui serait alors soumis au vote de l'assemblée.

Je vais d'abord vous consulter sur cette dernière proposition: Etes-vous d'avis de renvoyer maintenant le préambule à un sous-comité de rédaction (dénégations) qui s'efforceraient de le modifier, d'y incorporer tout sur ce quoi nous aurions chance de nous mettre d'accord?

Major E. BEDDINGTON BEHRENS On a point of order, as I submitted this proposal, I and my seconder are prepared to agree to your proposal, provided there are no more speeches on whether we should agree or not, but that it is put immediately to the vote.

THE PRESIDENT Then I will put my proposal to the vote. There will be no more speeches on this subject. If anyone has anything to say, he will say it in the Sub-Committee.

It seems to me there is a small point I have misunderstood, that most people are agreeable to this amendment being sent back to the Drafting Committee being formed by the Bureau as the Bureau thinks fit. Is the proposal agreed?

C'est entendu. Je mets aux voix la proposition que je viens de faire.

A vote by show of hands was taken and the motion was carried, by a majority.

La proposition, mise au voix, est adoptée.

M. LE PRESIDENT Le préambule est donc envoyé à un sous-comité de rédaction où le bureau convoquera les personnes intéressées.

Une VOIX Et s'il n'y a pas d'accord dans le comité de rédaction?

M. LE PRESIDENT Je vous demande de ne plus entamer d'interventions sur le sujet, puisque la discussion est close maintenant.

Prof. Avv. GUSTAVO SARFATTI Qui va nommer la commission?

M. LE PRESIDENT Le bureau. Je vous demande toute votre bonne volonté: il est évident que, sur des points de détail, une assemblée de 200 personnes ne peut pas faire l'unanimité. Je vous en prie, faites confiance à votre bureau, nous agissons avec la meilleure volonté du monde. (Vifs applaudissements)

Je consulte encore une fois l'assemblée.

(La vote a lieu à mains levées)

M. LE PRESIDENT La proposition est manifestement acceptée à une grande majorité. (Adhésion)

Nous allons, si vous le voulez bien, passer maintenant au point suivant, c'est à dire aux résolutions elles-mêmes.

Quand nous aurons fini de discuter les résolutions, nous devons examiner certaines idées générales concernant ce que le congrès aura à faire quand il aura terminé ses travaux.

Messieurs, je suis saisi d'un amendement qui concerne l'ensemble des cinq résolutions que nous allons discuter maintenant. Il a été déposé par M. Jaques Rueff.

Cet amendement est ainsi conçu:

"Introduire entre les 36e et 37e lignes du texte français un alinéa supplémentaire ainsi rédigé

"à abolir par toutes mesures monétaires appropriées les disparités de prix excessives de nature à rendre impossibles les mesures d'union économique énumérées dans les alinéas suivants."

Taking as a basis for discussion the text submitted to you by the Co-ordinating Committee, we will, if you please, take the five first Resolutions. I have one amendment concerning the whole of the Resolutions, which has been introduced by M. Jaques Rueff.

Mr. Rueff's Amendment was read:

Amendment to line 36 of the French text, a further paragraph, which should read thus:

"To abolish by all appropriate monetary methods the excessive price disparities, whose effect is to make impossible measures of economic union enumerated in the following paragraphs".

M. JACQUES RUEFF J'ai quelque scrupule à vous ramener à des

questions singulièrement moins passionnantes, mais j'espère aussi moins passionnées que celles que nous venons de discuter.

Nous abordons l'ensemble de la résolution, c'est-à-dire le corps de recommandations techniques que nous adresserons à l'ensemble des Etats destinés à constituer le groupement que nous avons en vue.

Messieurs, je crois que dans cette résolution, comme l'a dit un de nos collègues il y a un instant, le pire des dangers qui nous menacent, c'est l'académisme. Je n'ai pas d'hostilité particulière à l'égard de l'académisme, mais à condition qu'il soit pratiqué dans les académies, mais pas dans une assemblée politique.

Nous sommes ici une assemblée qui a une mission positive, celle de formuler des recommandations susceptibles d'être appliquées. Or - je veux vous dire mon sentiment de la manière la plus concise possible - dans les circonstances présentes il y a fort peu de chances et peut-être aucune qu'un certain nombre des recommandations qui constituent le texte de notre résolution puissent être et soient jamais appliquées (les paragraphes a), b), c), f) g).

Je suis personnellement convaincu que tant que la situation sera ce qu'elle est en Europe actuellement, tant qu'il existera entre deux pays voisins, pour un même article, des différences de prix du simple au double, et quelle que soit la réglementation que nous formulerons, il est inconcevable qu'elles soient appliquées.

La pire danger qui nous menace, c'est de nous trouver dans la position de ces soldats d'Opéra-comique qui répètent indéfiniment: "Marchons! marchons!", alors qu'ils n'avancent pas. Le projet qui nous est soumis a été déjà formulé vers 1935, si je ne me trompe. Il aboutit à la formation de comités d'études pour l'union européenne. Quel a été le résultat? Il a été nul. Sur le plan technique, on n'a pu adopter aucune des mesures qui était de nature à conduire aux grands résultats politiques, aux grands desseins que l'on avait en vue. Pour que pareille politique soit possible, il est indispensable qu'on trouve déjà dans une situation de parité ou de quasi parité de prix, qui permette d'éviter ces obstacles aux échanges que les peuples ont adoptés, non pas de gaité de coeur, mais parce qu'ils savent bien que si demain telle restriction quantitative était supprimée, toute l'industrie ou tout le commerce d'un pays pourrait se trouver supplanté par celui du pays voisin.

Personne plus que moi n'est convaincu de la nécessité d'adopter ces mesures dans le moindre délai. Mais pour qu'on puisse sérieusement les recommander - je parle avec le sentiment que j'aurais si j'étais responsable de l'économie d'un pays - il faut qu'elles soient applicables.

La question positive se pose alors de savoir comment ces parités de prix peuvent être établies. Ces parités n'existent pas actuellement, parce que nous nous trouvons devant un système de prix et de changes qui n'ont pas pour objet de maintenir cette parité contre les éléments qui tendent à la faire disparaître. Il va de soi que si demain on décrétait brusquement la liberté des changes, cette disparité cesserait. On pourrait alors sans inconvénient diminuer les obstacles aux échanges internationaux.

Mais personne ici ne songe qu'on peut brutalement décréter cette liberté des changes. Il me paraît indispensable d'envisager un acheminement vers un état monétaire qui permette la reprise des relations internationales.

Comment? Je me permets à cet égard de vous soumettre un expédient temporaire, qui me paraît de nature à nous rapprocher de la solu-

tion que nous souhaitons tous. Comme je l'ai dit, je ne crois pas qu'on puisse du jour au lendemain supprimer brutalement les restrictions de changes, mais nous savons qu'il existe dans un certain nombre de pays que l'on veut unir des réserves d'or importantes, actuellement occultes, qui ne servent à rien, et dont le montant ne peut être utilisé pour le règlement des échanges internationaux.

Ne peut-on envisager le rétablissement, dans les pays qui constitueront l'Europe unie de demain, de la liberté de la frappe des pièces métalliques, dans des conditions qui ne coûteront rien et ne pourront rien coûter aux Etats? On donnerait simplement la faculté aux individus qui détiennent de l'or, pour des raisons diverses que nous n'avons pas à approuver, mais que nous pouvons désapprouver, d'apporter leur or aux instituts de frappe. On frapperait ainsi dans tous les pays unis, des pièces de même métal et de même modèle qui seraient assurées de la libre circulation entre ces pays.

On a présenté comme un idéal, vers lequel il fallait tendre, la pleine convertibilité des monnaies. Je crois qu'il faut commencer par là. Cette mesure ne présenterait aucun inconvénient, mais aurait par contre e nombreux avantages. Lesquels?

D'une part, on apporterait aux Etats réunis des moyens d'échange internationaux importants qui les dispenseraient de recourir à des réserves de devises ou à des rêts pour s'approvisionner à l'étranger. D'autre part, les contrôles actuels du change subsisteraient intégralement. Enfin, on aurait créé pour l'idée que nous poursuivons un support matériel d'une immense portée.

Cette monnaie serait assurée de la libre circulation à l'intérieur du domaine uni, on fixerait le cours des monnaies nationales par rapport à elle. Ceci pourrait choquer certains Gouvernements. Mais est-ce un fait nouveau?

Ouvrez, Messieurs, n'importe quel journal belge. Vous y trouverez chaque jour le cours libre des changes des diverses monnaies. C'est ce cours qui serait coté par rapport à cette monnaie unique.

Je ne prétends pas que ce soit là une panacée. Je prétends seulement que c'est une solution dans la voie de la recherche d'un équilibre monétaire. J'ai voulu marquer, dans la résolution qui vous a été lue, qu'avant d'espérer créer un état de libre circulation dans l'Europe que nous voulons organiser, il est indispensable de replacer la pyramide sur sa base, de rétablir la parité des prix et de supprimer ou d'atténuer les obstacles qui paralysent les échanges internationaux.

Comme je le disais en débutant, la pire des fautes que nous pourrions commettre serait, je crois, de formuler des recommandations qui n'auraient pas de chance d'être appliquées. Tant que les obstacles aux échanges ne pourront pas, sans inconvénient, être diminués, toute recommandation risquera d'être vaine.

(applaudissements)

M. LE PRESIDENT L'exposé de M. Rueff ayant dépassé le cadre des 5 résolutions - qui ne comporte d'ailleurs qu'un seul amendement sur lequel nous pourrions revenir plus tard - je vous propose d'aborder la très intéressante question monétaire soulevée par M. Rueff.

Je suis saisi d'un amendement de M. Hawtrey.

Mr. R.J. HAWTREY I felt a very high measure of agreement with what Mr. Rueff had to say about the obstacle which price disparities are offering to European economic measures of union. I do not think Mr. Rueff could really expect this assembly to form an opinion about the particular remedy which he suggested. The Amendment that I would like to propose would be rather on these lines: item (c), lines 39-41, that a condition should be inserted at the beginning of that clause, "when each Government has secured budgetary equilibrium. . . ." I think it is of the greatest importance that it should be recognised that the initial measures towards monetary reform lie in the hands of each Government separately. It is each separate Government that must put its house in order, must establish a sound budget, and thereby avoid undue fluctuations in its price level caused by monetary disorders. That condition once fulfilled, the way will be open not merely to multiple clearing, but to mutual convertibility of currencies, the thing which is indicated in this clause (c) that I am proposing to amend.

The essential remedy that Mr. Rueff looks forward to is free convertibility of currencies into one another. Whether it is done through a gold standard or otherwise is a matter of detail, or is, at any rate, a technical matter. The obstacle to European union is the difficulty of instituting convertibility without this prior step which lies within the power of each Government separately. It is a case where separate action is necessary as a condition for union, or even for co-operation. Even a multi-lateral clearing is not possible under these conditions.

I would prefer to make this amendment to clause (c) without the necessity of disturbing the phrasing of the other clauses, which, as I quite agree, this question of price disparities and monetary disparity does seriously affect.

It might be argued that (c) as "amended" ought to be put first, in advance of these other clauses. I do not myself attach importance to that. I can see there is logically a case for it, but I do not include that in the amendment I am moving. By way of simplifying the clause, I suggest the reference to multilateral clearing might be omitted, and it might be confined to leading up to complete convertibility of currencies. It would therefore read:

"When each Government has secured budgetary equilibrium, the way will have been prepared for the complete convertibility of currencies."

I think that is enough.

M. LE PRESIDENT Je suis saisi d'un amendement de M. Lacour-Gayet, tendant à l'alinéa 5) à supprimer les mots: "et préparant la convertibilité intégrale des monnaies", et à ajouter un nouvel alinéa ainsi rédigé: "c) de permettre la convertibilité immédiate des monnaies au moins par groupes régionaux d'unité monétaire, en vue d'arriver, dans le plus court délai, à la convertibilité intégrale des monnaies européennes et, par là, à la monnaie unique de l'Europe unie".

M. JACQUES LACOUR-GAYET Je serais d'autant plus bref que, dans les grandes lignes, je suis d'accord, avec les deux orateurs qui m'ont précédé.

Je félicite et je remercie particulièrement M. Rueff d'avoir posé au seuil de ce débat la question essentielle de la monnaie. Cette question règle à mon sens tous les débats. Mais je me permettrai de lui dire que la mesure qu'il propose, en ce qui concerne la frappe des monnaies d'or, ne suffira pas à résoudre le problème de

la parité des prix entre les différents pays, même si nous avons un instrument de mesure qui nous fait défaut actuellement. Dans ces conditions il y aura toujours des différences dans les prix de revient, différences tenant au statut économique, fiscal ou social propre à chaque pays. Ne nous faisons pas d'illusion, Messieurs. Si nous créons comme je l'espère, l'union européenne, nous allons à une unification certaine du statut économique, fiscal et social des divers pays. Il ne faut pas nous voiler les yeux. A partir du moment où cette unification sera réalisée, il n'y aura plus de différences dans les prix de revient que celles qui résultent de l'emplacement des entreprises, de leurs facultés d'approvisionnement, de leurs facilités de vente, quelquefois des conditions géographiques, de la nature du sol et du climat pour les productions agricoles, et par-dessus tout, différences tenant à la façon dont ces affaires sont gérées. C'est le meilleur qui gagnera. En reviendra-t-on pour cela à la loi de la jungle, à l'écrasement du faible par le fort? Ce n'est pas le lieu d'en débattre. Je pourrais démontrer, si je n'étais pas limité dans le temps, que le régime de la libre entreprise et du libre mécanisme des prix permet mieux que n'importe quel autre les réformes sociales les plus hardies. A une seule condition: c'est que l'Etat respecte toujours ce libre mécanisme des prix.

J'en reviens à mon amendement. Je crois qu'il serait possible dès maintenant par voie d'accords régionaux et d'unions monétaires localisées d'obtenir la convertibilité de certaines devises nationales entre elles et de ne pas maintenir le contrôle des changes qui subsiste avec le système de frappe préconisé par M. Rueff. C'est la seconde objection que je lui ferai.

Nous avons tous ressenti une grande déception en prenant connaissance du texte de la résolution adoptée par les ministres des finances des cinq pays réunis ces jour-ci à Bruxelles. Je suis persuadé que dans le cadre de ces cinq pays, il serait possible d'obtenir dès maintenant des convertibilités monétaires. Nous croyons être des génies en isolant les unes des autres, comme des contagieux, des monnaies qui sont également malades, alors que nous pouvons très bien les mettre dans le même pavillon de contagieux sans mal pour elles; il n'en résultera que du bien pour les économies respectives. D'ailleurs, nous y verrons plus clair. Ce n'est pas en cassant le thermomètre que l'on guérit la fièvre des malades. Les Etats n'ont pas fait autre chose depuis des années que de casser les thermomètres.

On a déclaré tout à l'heure: Il faut dire, non pas comment nous voulons arriver à l'Europe unie, mais ce que nous voulons dire. Je prétends qu'il faut surtout dire ce que nous ne voulons plus. Ce que nous ne voulons plus, ce sont ces instruments de mesure artificiels qui ne permettent plus d'y voir clair, cette complication monétaire. Dans mon pays, Messieurs, un spécialiste des questions monétaires faisait remarquer récemment que nous avons huit monnaies différentes. Cela ne peut plus durer. Assez de clearings, de pools, de combinaisons auxquelles le grand public ne comprend rien et auxquelles les hommes d'affaires eux-mêmes arrivent à ne plus rien comprendre. Ce que nous voulons, c'est une monnaie.

Nous considérons donc que dans le cadre régional, il est possible de réaliser des unions monétaires analogues à celle de l'Union latine, qui pendant cinquante ans, a fait la prospérité de cinq grands pays, et ensuite, de proche en proche, d'arriver à la convertibilité intégrale des monnaies européennes entre elles et à la création de cette monnaie or que suggérait M. Rueff.

Vous savez sans doute que l'Union soviétique prépare pour ses 200 millions de sujets et ses 100 millions de satellites, une

monnaie platine. Ne nous laissons pas devancer dans cette voie. Nous pouvons par une monnaie qui sera un véritable instrument de mesure régénérer l'économie européenne. Ne disons pas que la tâche est au-dessus de nos forces. Elle n'est pas au-dessus de nos forces.

Je termine, n'ayant pas excédé le temps que je m'étais donné, et n'encourant pas, j'espère, les foudres du bureau, par un très court exemple historique.

Il y a cent ans, la Confédération helvétique a su mener de front, après une guerre civile, l'unification politique, l'unification douanière et l'unification monétaire. En trois ans, elle a supprimé toutes les douanes intérieures. Il y en avait 13 sur la route du Gothard, entre Bellinzzone et le St. Gothard. Il était impossible d'envoyer une marchandise de Bâle à Genève; il valait mieux passer par le territoire étranger. En matière monétaire, il y avait 319 monnaies différentes, 302 ou 303 de plus que nous n'en avons actuellement en Europe occidentale. En trois ans, une barrière douanière a été établie autour des 22 cantons, qui restaient malgré tout des États souverains, et les 319 monnaies ont été remplacées par une monnaie unique: le franc.

Messieurs, ce que la Suisse de l'époque des diligences - plus grande que l'Europe de l'époque des avions - a fait, ne pouvons-nous pas le tenter et le réussir?

C'est en tout cas mon vœu fervent.

(applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT M. Colin du Terrail a déposé un amendement tendant à ajouter au paragraphe 5 c) la phrase suivante:

"et préparer le retour à la convertibilité intégrale des monnaies par une stabilisation progressive des changes, ce qui implique l'équilibre permanent des budgets nationaux et une raisonnable stabilité des salaires comme des prix."

M. COLIN DU TERRAIL Je crois pouvoir me flatter de l'accord des experts internationaux qui ont pris la parole avant moi. Je ne compromettrai pas cet avantage en développant les arguments qu'ils ont présentés et je renonce à la parole.

(applaudissements)

Mr. S.P. CHAMBERS I wish to oppose the amendment proposed by my friend M. Rueff. He suggests that we should cut out of the resolution a number of the detailed points which are set out there and substitute what is in effect a return to the Goldstandard.

M. JACQUES RUEFF Permettez-moi de vous interrompre, afin de dissiper un malentendu et de vous éviter de prendre la parole.

Je me suis sans doute mal exprimé ou j'ai mal été traduit. Mais je n'ai proposé aucune suppression. J'ai seulement proposé de faire précéder les paragraphes a, b, c, et d, d'un nouveau paragraphe a, l'ancien paragraphe a) devenant le paragraphe b), et ainsi de suite.

Mr. S.P. CHAMBERS Thank you. That means that my objection to Mr. Rueff's amendment is reduced, but unfortunately it is not eliminated altogether. He suggests what is in

effect a return to the Gold Standard. He suggests this on the ground of practicability, because of the difficulties which other systems of money have involved. I feel that a suggestion from this meeting that all the countries of Europe, including Britain, should return now to the Gold Standard is not a movement in the direction of greater practicability.

The difficulties which we have with regard to trade and exchange are, of course, the quota restrictions, currency controls and so on; but these are only in effect the symptoms of the deeper troubles which are lying behind the restrictions. The deeper troubles are, as M. Rueff pointed out, the failure within the countries to put their own financial systems in order. It is essential when we are making proposals here for greater economic integration to realise that this will involve hard tasks within the countries themselves. Greater economic integration cannot be brought about by any clever formulae. It involves the definite co-operation between the countries, their agreement and their determination to carry out within their own borders a financial and economic policy which is consistent with a united Europe. It is useless for us to press for one monetary system or another unless within the countries there is a real determination to reach something like budgetary equilibrium, and to deal with those difficult claims from sections of communities, which will involve rising prices and general disequilibrium. Those difficult internal problems have to be faced, and if we can agree to the resolution as it has been drafted by the committee it will, I think, involve recommending to our governments and supporting our governments in all action which they take to bring us nearer to equilibriums. If we have equilibrium in the economic sphere in each of the countries, many of the obstacles to greater trade between the countries will disappear. Then our monetary schemes, whatever they are, will become possible. If we fail to do this, we shall, I fear, be in the position of making further proposals which are themselves completely unworkable, not because they are inherently bad, but because we shall have failed in the harder task of putting our own houses in order.

I feel that a suggestion to return to the Gold Standard is, if I may say so, another suggestion - I do not think it was put up by M. Rueff in this sense - that we can perhaps dodge some of the difficult tasks within our own country if we can have some kind of formulae which will enable us to adopt measures which are perhaps unpopular. I feel that at this meeting we have to agree to resolutions and, having agreed to them, propose to our governments that they should be followed even though this means the adoption and support of policies which internally and in detail may be unpopular but which are essential to the unity of Europe.

Therefore, I suggest that M. Rueff's amendment be rejected, and that support be given to Mr. Hawtrey's amendment.

M. VERGNOLLE Les choses prennent d'elles-mêmes leur place dans la résolution qui nous est présentée. La question de la monnaie européenne, placée en 3e ou 4e position, est évidemment, ainsi que l'ont déclaré M. Rueff et Lacour-Gayet, la question principale pour la réussite de l'opération qui consiste à faire l'Europe. Si l'on ne règle pas le problème monétaire, on ne résoudra aucun des autres problèmes.

Je m'excuse d'intervenir après des hommes éminents, qui ont une réputation non seulement française mais internationale. Mais je voudrais faire remarquer qu'il manque un organisme à ce qu'ils ont proposé. Sans doute il faut supprimer les restrictions monétaires. Mais quel est l'organisme qui les supprimera? Les banques

particulières de chaque Etat? Je ne le crois pas. j'avais pensé à une banque européenne. Mon ami M. Serruys m'a fait remarquer que c'était aller peut-être un peu vite et qu'il fallait se contenter pour le moment de l'institution d'un fonds monétaire européen qui aurait qualité pour régler les problèmes monétaires de l'Europe.

Quelle serait la mission de ce fonds? Je pense qu'il devrait instituer d'abord - cela ne surprendra pas M. van Zeeland - une monnaie de compte à laquelle seraient rattachées les monnaies des Etats participants. La valeur de ces monnaies serait évidemment fixée après délibération.

Mais je crois rejoindre ceux qui m'ont précédé à cette tribune, en disant que dans la mesure où les Etats veulent fixer à leur monnaie une valeur autre que leur valeur réelle, il n'y aura pas de stabilité vraie de ces monnaies. Quand ces valeurs réelles seront déterminées, le fonds européen pourra alors fonctionner en toute tranquillité. Il pourra alors se charger des clearings multilatéraux nécessaires pour assainir notre économie.

Je pense d'ailleurs que l'institution d'une monnaie de compte n'est que la première étape. La seconde étape, c'est l'institution d'une véritable monnaie européenne, qui soit la monnaie de tous les états de l'Union européenne.

J'entends bien qu'on parle de la monnaie d'or. Mais ne nous faisons pas d'illusions, et je demande à M. Rueff de ne pas s'en faire non plus et de ne pas trop compter sur ceux qui possèdent de l'or pour qu'ils viennent l'apporter aux instituts d'émission en vue de faire frapper de nouvelles pièces. Ils ne l'apporteront que le jour où ils seront assurés que la monnaie conservera une valeur constante.

Car l'or est une marchandise comme les autres. Sa valeur est fonction de son prix de revient, elle dépend de la valeur des terrains qui sont exploités, des salaires payés pour son extraction ou sa frappe. Ce n'est pas qu'une marchandise plus facile à transporter que des lingots d'acier ou des gerbes de blé.

Mais je crois aussi qu'il faudra un jour frapper une monnaie d'or européenne, pour faciliter les échanges. A partir de quel moment? Quand la monnaie européenne sera stabilisée, parce qu'elle aura la confiance, non seulement des Etats, mais des particuliers. Elle sera stabilisée quand les Etats ne se serviront plus de leurs monnaies pour combler les déficits de leurs budgets.

On devra donner à ce fonds monétaire international, qui précédera la véritable banque internationale, les statuts de la Banque d'Angleterre ou de la Federal Reserve Bank. Il faudra, en d'autres termes, empêcher les Etats de spéculer sur leur propre monnaie, de diriger la monnaie. La monnaie ne doit pas être dirigée. Elle est fonction des nécessités du commerce et de l'industrie. Elle n'est pas un moyen entre Etats. Elle est un moyen d'économie, et pas autre chose.

Quand nous serons revenus à des conceptions plus saines dans le domaine monétaire, nous pourrons alors envisager pour l'économie européenne une période de prospérité, que nous n'osons même pas rêver. Nous pourrons alors résoudre tous les problèmes sociaux qui se présentent. Nous ne pouvons ici que déterminer les points techniques sur lesquels tout le monde est d'accord. Certains de nos collègues ont déposé une motion tendant à fixer le statut des entreprises. Cela sera déterminé par la volonté populaire européenne, qui votera conservateur, socialiste ou autrement, comme elle voudra. Mais en proposent l'institution d'un fonds monétaire

européen, nous restons dans les limites que nous tenons de notre mandat, ou que nous ne tenons, après tout, que de nous-mêmes ou des associations qui nous ont délégués.

Telles sont les raisons pour lesquelles j'ai déposé la proposition de résolution tendant à modifier le paragraphe c) de la façon suivante:

- "c) Créer un fonds monétaire européen chargé:
1. d'instituer une monnaie de compte (à laquelle seront rattachées obligatoirement les monnaies des pays adhérents) assurant les clearings multilatéraux;
 2. de préparer la création d'une monnaie européenne unique, préface indispensable à la liberté des échanges et à l'assainissement économique général."

(applaudissements)

M. LE PRESIDENT La délégation néerlandaise, composée de trois membres qui ont déposé des amendements, me fait connaître qu'elle a chargé l'un de ces trois membres d'exprimer son point de vue, les deux autres renonçant à la parole.

Si les diverses délégations pouvaient de même faire soutenir leurs points de vue par un nombre limité d'orateurs, nous pourrions plus facilement parvenir à notre but.

La parole est à Madame Verweij-Jonker.

Madame HILDA VERWEIJ-JONKER I have proposed an amendment to line 54 in the English text, where it says:

"to promote mobility of labour to the maximum possible extent". I should prefer to see this read:

"to promote mobility of labour by gradually abolishing all legal and factual obstacles to the free employment of Europeans all over Europe."

The purpose of my amendment is not to criticise the wording of the original proposal, but to emphasize both the principle of the point and the enormous difficulties that are now in the way of its implementation. The obstacles which confront a free mobility of labour are of a varied nature.

First of all there are obstacles which arise from the legislation of practically all European countries which have all made provisions against the unemployment of aliens usually in the form of some special consent that is required. Secondly, there are administrative precautions of the same nature. The usual practice is that aliens are not employable except in those trades where local labour is scarce, i.e., as unskilled manual labourers. Miners and domestic workers are usually welcomed but all other foreign labourers are banned. Some of these obstacles are put forward by the national labour unions and for very good reasons too. Up until now the only way to safeguard a national standard of living has obviously been to prevent the influx of foreign labour which might offer to work under the market.

There are obstacles also from the side of employers; at least, in this country there is a certain tendency to build up a steady body of man power attached to each industrial or agricultural unit. Employers prefer men who have come young into the business, they encourage the formation of labour-dynasties, where grandfather,

father and son work in the same place, though not necessarily on the same jobs. The employer wants to be sure of the qualifications of the labour he is employing. He wants to know the value of a diploma or a training course. For this reason another obstacle is of an educational nature. It is contained in the divergency of our training, both professional and vocational, in the various countries.

I am very familiar with this problem because for ten years now I have been assisting refugees to find employment, and for the last two years I have occupied myself with those political refugees who are called displaced persons and who are still unemployed in the various camps in Germany, Austria and Italy, I have only just returned from a conference in Switzerland where intellectual displaced persons were meeting with the representatives of various organisations. That conference stated that these refugees, who in taking refuge declared themselves to be members of Western European civilisation, are received nowhere in Western Europe except when they are willing to go as manual workers in certain specific trades generally leaving their families behind.

I have not asked to speak in order to make a plea for the admission of refugees into Western European countries. I just wanted to show by an example how far removed we are from real mobility and from a real solution of the problem.

If we accept the principle of European citizenship, we must make it possible for every European to find employment everywhere, and ensure that his qualifications are accepted and his training recognised. I fully realise that by asking for the abrupt abolishment of all national labour legislation we would endanger the standard of living in certain countries and awaken much opposition. It is not necessary, however, to be so radical. We might begin by being practical and abolishing all those provisions that have been made in a different time, perhaps under the pressure of the economic slump. We might also see whether we cannot work towards standardisation of training. We might encourage the exchange of young people who want to go abroad to learn a trade. We might ultimately realise that the necessary complement of a unification of the standards of living is free employment over the national frontiers.

In my opinion, the only way to establish a European citizenship is to establish a European professional class and a European class of fully trained and skilled labourers who will ultimately represent European manpower and will enable us to maintain ourselves as a European unity.

M. LE PRESIDENT Le point traité par Mme Verweij-Jonker se rattache à un autre passage des résolutions et sur ce point nous avons une série d'amendements et de propositions qui devront être discutés un peu plus tard.

La partie de l'amendement proposée par la délégation anglaise qui concernait les questions budgétaires sera donc transmise au comité de rédaction avec les autres, si vous en décidez ainsi tout à l'heure.

Je donne maintenant la parole à M. Harrod, qui propose une suppression sous forme d'amendement.

Mr. ROY FORBES HARROD I wish to propose as an amendment that the following words in line 33, page 2 of the English draft be deleted:

"and to adopt a common tariff applicable to third parties of which the level" and so on to the end of the sentence. My object in moving

the amendment is because I think it wrong at this stage to tie ourselves up in too complicated a formula. We want to get these tariffs down and we want to work to a customs union. We do not want to commit ourselves to something unduly complicated. Incidentally, the wording is not very clear because it says:

"shall not exceed the existing duties levied by participating states", and one does not know which duties are referred to. If we take the highest duties it will mean a scaling up of tariffs all round, which we do not want; and if we take the lowest duties it will be very difficult for certain member countries. I suggest that this particular form of words rules out other possibilities. For instance, one idea which has been considered recently is that of a free trade union with each member country having its own external duty with the possibility where necessary - it would not be necessary in every case - of offsetting duties between states which have different external duties. However, that is a technical matter which will have to be considered later. I am anxious now that we should not involve ourselves in this added complication.

In amplification of this proposal I do think that it is important for us in the early stage and by our work in the years immediately ahead not to tie the nations of Europe to too rigid formulae, either on the side of customs or on the side of money. I am convinced that it is not in the direction of formal tariff agreements or formal monetary systems that the real work on the economic side of a united Europe will lie. I am convinced that there are great achievements which can be carried through in the immediate future which are independent of these particular items. Indeed, while I agree with the report, I would say that what the nations of Europe can achieve two or three years is something which lies outside this resolution. The governments of Europe now proceed from crisis to crisis; some ad hoc difficulty arises, and the government has to make a decision which may put its neighbour into difficulties. How the way in which a United Europe can make itself felt is this. I envisage a very strong Economic Council with high ranking officials and a very strong secretariat of experts, and when the nations of Europe see the necessity before them of taking some specific action which might injure their neighbours, they should in every case be pledged to refer that action to the strong Economic Council so that it can study and review the matter, and see if some other alternative cannot be found to meet the difficulty which is causing unneighbourly action to be taken. Then if the governments of Europe are given popular backing which drives them on to adopt this system, they will take account of what the Economic Council says and act accordingly. Of course, if they have not the will behind them, they will neglect the findings of the Economic Council; but we do not make the position any better by tying ourselves up in general formulae.

Therefore, under this general philosophy of how we ought to proceed, I suggest this amendment, which simplifies the formulae and does not involve us in difficulty and awkward commitments which may prove unworkable and which will certainly give great difficulty to many countries.

M. LE PRESIDENT J'avais sur ma liste quatre orateurs inscrits appartenant à la délégation française. MM. Lataste, Armengaud, Rocheteau et de la Postolle. Ils ont bien voulu s'entendre et l'un d'eux va prendre la parole au nom de tous.

M. Armengaud a la parole.

M. ARMENGAUD Nous avons entendu un certain nombre de nos collègues insister vivement sur l'aspect monétaire des

problèmes. Notamment, un certain nombre ont pensé que les questions économiques sont plus importantes que la valeur de la monnaie et le niveau de vie et sont fonction de la productivité de l'ensemble du pays. Un représentant anglais a d'ailleurs précisé tout à l'heure quelle était la situation de certains pays d'Europe à cet égard lorsqu'on comparait les pays d'Europe aux Etats-Unis. Si l'on ne prend que le charbon, on se rend très bien compte que les prix, dans la plupart des pays d'Europe, sont infiniment élevés parce que le prix du charbon américain est infiniment plus faible en heures de travail. Avec la France le rapport est de 1 à 10. Il est évident qu'il y a là une charge considérable sur l'économie et qu'il faut porter sur ce point l'effort. L'aspect financier est primé par l'aspect économique et technique. Les prix de revient sont dépassés dans l'ensemble de l'Europe. Certains pays d'Europe ont, dans des domaines déterminés, des techniques au point et par conséquent des prix de revient raisonnables. D'autres présentent ce caractère dans d'autres domaines. Mais en fait aucun des pays d'Europe, à lui seul, ne peut avoir des techniques satisfaisantes dans tous les domaines de l'économie, et là aussi, par conséquent, un effort de coopération nous paraît nécessaire. C'est dans ces conditions que deux amendements ont été déposés par un certain nombre d'entre nous. Le premier consiste à prévoir des comités d'action, qui pourront avoir une efficacité immédiate. Ils auront pour objet, d'abord, prenant le plan Marshall, de regarder l'ensemble des crédits affectés aux différents pays d'Europe et de voir comment on doit les répartir. En effet, lorsqu'on examine actuellement les documents que nous connaissons, on constate que chacun des pays intéressés a fait connaître ses propres besoins personnellement sans s'occuper de ce que pouvaient en fait lui donner les voisins, et, si l'on prend une image mathématique, on a fait une somme et non pas une somme intégrale, alors qu'il aurait fallu combiner ces différents programmes individuels pour voir comment en utilisant les crédits Marshall, on pourrait donner à chacun de ces pays, en les spécialisant, les meilleurs moyens d'action et le relèvement le plus poussé.

D'autre part, ces comités d'action auraient également à prévoir peu à peu la spécialisation, non pas dans un pays, mais entre les différentes industries des différents pays. Nous connaissons des exemples de professions françaises et belges, entre autres, qui ont fait des échanges réciproques en ce qui concerne certaines fabrications, qui ont échangé des techniques, et ce sont ces méthodes que les comités d'action devraient chercher à faire prévaloir le plus tôt possible.

M. Rocherau, d'ailleurs, dans son rapport, a attiré l'attention de nos collègues sur cette question et nous sommes quant à nous, tout à fait d'accord sur ce point.

Ces comités devraient également encourager les échanges des techniques et les échanges de participations financières chaque fois que les investissements sont très lourds et très importants. Il est certain qu'actuellement, pour redresser les économies de chacun des pays de l'Europe, il est impossible de trouver chez chacun d'entre eux toute la masse de capitaux nécessaire pour transformer entièrement l'équipement ou mieux exploiter les ressources dans les différents pays, et aussi les concours de capitaux doivent pouvoir être assurés le plus rapidement possible.

Enfin - dernier point - en ce qui concerne l'action de ces capitaux, ils devront établir le plus rapidement possible la liste des marchandises qui pourront être échangées peu à peu librement sur tous les territoires, ceci étant fonction de l'adaptation technique et économique indiquée tout à l'heure.

Un autre amendement a été déposé en même temps par certains de nos collègues. Il consiste à remplacer l'alinéa c par un texte nouveau qui précise davantage les conditions dans lesquelles les opérations de clearing peuvent se faire. Il n'est pas besoin d'insister sur ce point, je vais me borner à vous lire l'amendement considéré:

"Développer les échanges en facilitant le commerce multilatéral."

. des monnaies".

Troisième point. En ce qui concerne le paragraphe d, on a visé d'une part les ressources charbonnières, d'autre part la production d'énergie électrique. A notre sens, il semble que le problème de l'énergie est un : les sources de l'énergie sont à la fois le charbon, l'électricité et le pétrole, il ne paraît pas possible de les dissocier. Il appartient à chacun des pays de voir quelles sont leurs ressources, de voir celles qu'ils peuvent ensemble promouvoir. Par conséquent, nous désirerions à cet égard une fusion des alinéas 1 et 2 du paragraphe b, de manière à bien montrer le caractère unique du problème énergétique.

M. LE PRESIDENT La parole a été redemandée par M. le professeur Keilhau.

Prof. WILHELM KEILHAU I shall be brief, although I have several items. To begin with, I will say I listened with great interest to the sound monetary remarks made by my most excellent colleagues in economics, Messrs. Hawtrey and Rueff. But I listened with great surprise to Mr. Chambers. Mr Chambers said he was against a return to the gold standard. M. Chambers, our countries have returned to the gold standard.

The Bretton Woods Convention, Article IV, Section 1, read thus:

"(a) and all computations relating to currencies of members for the purpose of applying the conditions of this Agreement shall be on the basis of their par values."

Section 2 says:

"The Fund shall prescribe a margin above and below par value for transactions in gold by members, and no member shall buy gold at a price above par value plus the prescribed margin, or sell gold at a price below par value minus the prescribed margin."

the
That is precise and exact modern definition of the gold standard. It is not the gold standard of the British law of 1816, but it is the officially accepted definition of an international gold standard, accepted by all the nations belonging to the Bretton Woods Convention.

On the whole I think we ought therefore not to raise any more questions of the gold standard, because that has been settled.

Then I have some remarks in explaining what I said earlier today. There has been brought against this movement that it in some ways is thought to compete with the work of other international organisations. I think that is not our intention. Our intention is to go further, but I think we may make this explicit by introducing

a very few words into the resolution - words which may be put in by the Drafting Committee. To begin with, we have in clause 14 - "Who Congress recognises that no attempt to rebuild the economy of Europe upon the basis of rigidly divided national sovereignty can prove successful."

Now the United Nations are trying very hard to work towards economic reconstruction on the basis of national sovereignty, and so is the Marshall plan, and I do not think it is right for us to say in this definite way that those efforts cannot succeed. We wish to God that they will succeed, and there is a pretty fair chance that to some great extent they will succeed.

Then, if we here speak against this divided national sovereignty, we must remember that not only is this sovereignty guarded by the written Constitutions, but also by the Charter of the United Nations. It will take time to have all these things altered, and to act for reconstruction is urgently needed.

If, therefore, we just take out the word "sovereignty" here and put in the word "policy" we will take away all those challenges. This does not mean we say we will in any case ourselves be in fear of maintaining national sovereignty as it is now. It will only say it does not mean plans for immediate action, for any alteration of national sovereignty, as it stands today, guarded by Constitutions and by the Charter of the United Nations.

The other thing is Nr. 23: "Notes the initial measures taken by certain Governments towards closer economic co-operation"

I quite agree, but I think it would improve the text if we made it like this: "Notes the initial measures taken by the United Nations, its various affiliated bodies, and certain Governments. . . ." This is just giving to the United Nations what it deserves.

Lastly, clause 62: "The unification of currencies". I would like to add "within the framework of the Bretton Woods Agreement".

M. LE PRESIDENT La parole est à M. Pouloupoulos.

Mr. A. POULOPOULOS I consider it a happy privilege to have the opportunity of exhibiting in this broad Assembly of representatives of so many nations of Europe, and in an atmosphere of understanding, certain views concerning my country, Greece, which sees with great interest and many expectations the movement for a greater Union between the peoples of Europe.

Greece, being situated on that pivotal point of Europe, where the Eastern and Western Worlds meet, has stood worthily, since the ancient times, and through the centuries, as the advanced bastion of western civilisation.

During the recent World-war, she was again in the arena, in which the interests of the big Nations collided, and in this arena, Greece, took part in a foremost and decisive role, for the defence of the ideals for freedom and justice.

But in this act, she sustained an overwhelming havoc in all sectors of her economy and productive mechanism, built by a hundred years endeavour of her hard-working people.

To -day, history commands anew, that Greece should be again the vital bastion of western Europe.

The disguised cruel war against her, under the form of a rebellion, systematically organised and inflicted upon her by her northern neighbours, compels her economy - unlike that of other Nations of Europe - to be unable to enter the course of reconstruction, but to be in the state of a continued further destruction.

At this hour, therefore, that we start coping with the economic problems resulting from the effort for a greater unity between the Nations of Europe, an essential necessity is created of a special care to be taken for the protection and reinforcement of the economic life of Greece.

How is it possible, that a United Europe should subsist without an urgent examination of this problem of Greece, pertaining to all Europeans?

From the above causes, that I have already unfolded, and which are unfortunately still continuing, Greece has undergone and is still undergoing an incalculable ruination, and a dislocation of her national economy and to such an extent, that she could not endure any new further sacrifice that would lower the standard of social life of her people to an unbearable level.

Consequently, special measures, referring to the backing of her agricultural export products, connected with preferential tariffs and certain protective measures for her industrial activity, ought to be studied and decided and of course treated on an exceptional basis.

We do not seek a protection of mere economic interests. We claim the protection of the social life and the economic activity and possibilities of the Greek people, consistent with its technical talents inherited by an ancient tradition, and which is trying to develop to-day, amidst unutterable impediments, with the same capacity and assiduity.

I am sure that all participants in this present movement will recognise that Greece must claim the right to a special concern for her economic life, while she is crossing and for a while after she has crossed this painful and dangerous bridge, so that she may become a creative element in a European community, for which so many dreams are formed and so many endeavours are developed.

A special economic commission should be established to deal with such cases as that of Greece, giving thus to the whole movement a successful and equitable character and leading by specific arrangement to a practical solution of the urgent problems of to-day.

M. LE PRESIDENT La parole est à M. Hartz.

Mr. G. HARTZ Allow me to say a few words about two points on page 2, points (b) and (d).

With regard to point (b), speaking about lowering of the customs duties, I should like to mention that certain negotiations now are taking place between Norway, Sweden and Denmark, about an agreement concerning Customs duties and economic policy. Nobody knows what will be the result, but I hope for the best. I believe that it would be practical to make an amendment with regard to regular agreements. Perhaps that is the very best way to go on this field.

With regard to point (d) on the same page, here I should like to mention that, as you know, Denmark has a highly developed production and export of agricultural produce, but successively we have also developed a great industry, and today about one-third of the

Danish population is connected with industry and handicraft. My country has only a few raw materials in its underground, and the basis for the development of our industry has therefore been that we have bought the necessary raw materials for the same price as the industries in the continental countries who are too producers of raw materials. For instance, the Danish industry before the war paid the same f.o.b. prices for coal from Scotland as the industries near to London. Today we pay much more to the coal-producing countries in Europe, about 50% more than the industries in these countries. In the long run we cannot carry these burdens if our industry is to be able to compete with industry in other countries, and I therefore propose if it is possible to make an amendment to the point (d) so that it is mentioned that also the price policy will be taken up into discussion.

The best thing, of course, would be for all to agree with me when I propose that we should have the same coal prices in the countries where they are producing the coal and exporting the coal.

The other standpoint is, in the long run, as I said before, not good for the industry in the countries which have not the raw materials themselves.

M. LE PRESIDENT La parole est à M. Lataste.

M. LATASTE Je vous demande seulement deux minutes d'attention pour ce que j'ai à dire. Je le dis à propos de la monnaie, parce que l'on a beaucoup parlé de la monnaie, j'aurais pu le dire à propos de la plupart des problèmes économiques.

A propos de monnaie, je désirais faire remarquer la liaison qui existe entre la monnaie et la production, et dans beaucoup d'autres domaines.

La production moderne augmente sans cesse depuis un passé assez récent. Cette augmentation est due à l'augmentation continuelle des sources d'énergie et des moteurs. Elle est née notamment au début du siècle avec le développement des moteurs à explosion, elle a continué à se développer beaucoup plus vite encore avec la diffusion des moteurs électrique il y a vingt-cinq ans environ.

A mesure que la production augmente, il est nécessaire d'augmenter les quantités de monnaie en circulation. Voici un exemple; envisageons un petit système économique isolé, tel que celui qu'il y aurait par exemple dans une île qui n'aurait aucune communication; admettons que la production de cette île soit de 1 milliard par mois. La quantité de monnaie nécessaire est environ de 4 mois de production, soit environ 4 milliards. Si la production double - et c'est ce qu'elle fait dans le monde entier à l'heure actuelle - que faire? Diminuer les prix de moitié pour que le pouvoir d'achat puisse s'exercer? Ceci est presque impossible, je ne veux pas expliquer pourquoi, ce serait trop long. Ou doubler la monnaie? Ceci interdit d'employer un étalon monétaire rigide. Cette nécessité naturelle a imposé les dévaluations même contre le gré des Gouvernements, ou bien elle a imposé l'augmentation, inutile pour d'autres raisons, du stock de métal étalon des monnaies.

Le problème de la monnaie est influencé comme tous les autres problèmes économiques, par la loi du monde moderne. La production humaine augmente continuellement. En conséquence toutes les mesures, toutes les organisations, toutes les lois, notamment celles relatives aux salaires, doivent être nécessairement progressives avec la production.

Je demande donc que soit ajouté un article demandant l'étude des règles de progression indispensable, et je prie M. les congress-

sistes de bien vouloir étudier cette loi du monde moderne qui est l'augmentation incessante de la production humaine, avec les conséquences qui en découlent.

M. GEORGES BACOPOULOS (referring to Mr. Hawtrey's amendment)

May I ask for an explanation: is the meaning of this substitute that these countries who cannot secure budgetary equilibrium can be members of the Economic Union on the basis of equality and can enjoy the facilities of union? I propose this substitute be substituted for the original text of the resolution.

M. LE PRÉSIDENT La liste des orateurs est épuisée. Mais il reste encore une série d'amendements concernant des points importants et sur lesquels certains de nos collègues tiennent à exprimer leur point de vue, notamment le problème agricole et celui de l'émigration.

On me demande maintenant de renvoyer la suite du débat. Quelqu'un a-t-il des observations à formuler?

M. DANIEL SERRUYS La discussion qui s'est poursuivie m'a apporté la conviction qu'un travail important était à faire pour concilier des tendances qui, sans être contradictoires, doivent tout de même être rapprochées. Parmi les interventions quelquefois ardentes qui se sont produites, certaines doivent être retenues dans leur esprit, bien que nous ne puissions en maintenir les termes, qui seraient inacceptables pour d'autres. Il faut donc procéder non seulement à une sorte de relevé des opinions, mais à un arbitrage et à un ajustement. On ne peut, je crois, le faire par une discussion et un vote, qui ne seraient pas suffisamment éclairés. Cependant il est important que la discussion continue et que toutes les opinions puissent s'exprimer. Nous avons encore des propositions intéressantes; divers sujets restent à traiter, qui ne sont pas des moindres.

Je propose donc, pour que nous fassions oeuvre complète et utile, que nous abordions maintenant tous les sujets qui n'ont pas encore été discutés, et de confier au comité de rédaction la responsabilité, assez redoutable, de s'inspirer de toutes les propositions qui ne sont pas logiquement ou pratiquement contradictoires.

Nous nous retrouverons ensuite pour discuter sur un texte qui refléterait mieux les opinions qui se sont fait jour.

Je fais cette proposition dans un esprit de conciliation, je dirais presque dans un esprit de devoir de la part de votre rapporteur.

J'ajoute qu'il serait équitable que le comité de rédaction entendît certains des orateurs qui ont fait des propositions particulièrement délicates ou difficiles.

M. LE PRÉSIDENT Je remercie M. Serruys de sa proposition. Je remercie également les deux rapporteurs pour le travail important qu'ils ont fourni. Je vous demande de suivre les suggestions qui viennent de vous être faites.

(applaudissements)

Je vous propose donc de vous réunir ce soir à 22 heures. Le comité de rédaction se réunira d'autre part pour mettre au point un texte qu'il nous soumettra demain soir.

(assentiment)

La séance est levée à 19 h. 20

CONGRESS OF EUROPE, THE HAGUE
ECONOMIC COMMITTEE
SATURDAY, MAY 8th 1948 (evening 9.30 p.m.)
Further sessions of committees

Mr. PAUL VAN ZEELAND IN THE CHAIR

- - - - -

CONGRES DE L'EUROPE, LA HAYE
COMMISSION ECONOMIQUE
SAMEDI, 8 MAI 1948 (21 H. 30)
Continuation de la séance de comité.

PRESIDENT: M. PAUL VAN ZEELAND

- - - - -

M. LE PRESIDENT Nous abordons les amendements qui concernent les points (e) et (g).

Je suis saisi de très nombreux amendements et propositions. Je vais appeler les orateurs l'un après l'autre, dans l'ordre.

Mr. A.P. MOLLER The question I wish to speak about is Nr. 53. The text as at present put before us is the following -

"to promote mobility of labour to the maximum possible extent".

The words I take exception to are the latter words, viz. "to the maximum possible extent". This question of mobility of labour is first of all a much more serious one for small countries than for larger ones, and it is quite conceivable that it might become, under certain circumstances, a very grave danger to small countries. Therefore to put it to the maximum possible extent in our opinion goes entirely too far.

Now beyond that there is a question that especially touches on the country that I belong to, viz. Denmark. It is a deplorable fact that after this last war, under British auspices a new East Prussia has been organised in the ancient province of Southern Schleswig, that was taken away from Denmark by Prussia and Austria in 1864. That province is on the peninsula of Jutland, and is a very narrow strip of country. East Prussians flocked to that territory, and they are there today in greater numbers than the original population.

The East Prussians - I have lived myself a couple of years in East Prussia, and I know them: I rather liked them, as I was aggressive myself, and these East Prussians are very aggressive, but they are very hard nuts. They have been the frontier post of Prussianism for many centuries against the Lithuanians and Poles on both sides and against the Russians. They are very aggressive.

The old Danish province of Southern Schleswig has been made, under British auspices, a new East Prussia. Under this text it would be possible, I consider, for the German element to one day come and say: "The Danes won't allow us in, we want to get in there", and indeed they do want to get in there: it is their one ambition.

So my proposal is that the last words, viz. "to the maximum possible extent" be taken out, so that the text simply says "to promote mobility of labour". That for practical purposes is all

that is required, and it would not lend itself to dangers to Denmark in time to come.

I plead that, and I plead it especially to my British friends, I appealed to one of them and he promised to make an amendment proposal himself. For some reason, it did not come off, but I do appeal to my British friends. Under British auspices this condition has been created. It is a deadly danger to Denmark, even as it is, and no one can predict how this text might be made use of. I would add I have spoken to my Norwegian friend about it and if they were here they would also vote against it. He has asked me to say if they were here they would vote against it, the striking out of the latter words of the amendment.

M. LE PRESIDENT J'ai maintenant un amendement présenté par M. Stitz et le général Sir Eric Morgan.

GENERAL SIR FREDERICK E. MORGAN I ask the committee to consider an amendment proposed to paragraph (f) at the top of page 3 of our Draft Resolution. The amendment we suggest has been circulated on the paper. It is in the form of an addition to the text:

".and in so doing to take immediate steps to absorb into the European communities the one and a half million displaced persons in camps or at large in Europe."

Be it understood that the phrase "The European communities" includes also the communities associated with the communities actually in Europe, the communities overseas.

It seems to us inevitable if we are in fact to reorganise, to re-orient the industry of Europe, sooner or later will be involved the question of the re-partition of the labour force that nourishes those industries. When one gets on to practical details one envisages therefore a vast new set-up for the administration of this measure, and one envisages further, an entirely new set of vast problems connected with the movement of populations.

Now we have in our recent lifetime seen something of vast popular movements, whether it be to the eastward, or indeed in connection with the movement of vast armies organised and disciplined. Those of us who have had experience of the latter, who have become involved in the movements of vast disciplined armies, are aware that that already is a task sufficiently complicated. One assumes that in any project that we put forward from our side there must be a high degree of voluntarism. That is to say, we cannot contemplate for a moment, surely, any form of compulsion. When already the task is sufficiently complicated dealing with disciplined masses, how much more complicated is it when we must, as we must, regard the thing on a voluntary basis. The prospect of this is sufficiently appalling, but we must not allow ourselves to be defeated thereby. Here is a vast problem which we must meet and tackle. Now, viewed from that viewpoint. I would suggest to you that already there is in process partially a movement such as we envisage. There is indeed a vast voluntary migration already arrested in full flight. There are in Western Europe already this mass of refugees, of displaced persons, who have voluntarily left their places of residence, for reasons which we need not enter here at the moment, but they are, for one reason or another, arrested in full flight. There remains the task of completing that movement. They are already deraciné. It is now the task for someone to find them their destination.

I would have you note that this task, which already awaits our

attention - the attention of someone - is, in relation to what must come, a comparatively small, a comparatively simple task. If we fail in the completion of this comparatively simple task, how are we to face the far vaster problem with which we are about to deal. It may be contended that this problem of which I speak is not in essence entirely economic. I agree, it is not. But I do contend for your consideration that one simply cannot categorise problems as purely economic, purely financial, purely military, or purely anything else, when one is dealing with so intractable a material as human nature; and this problem, as indeed are so many of the problems which we are considering here, is in essence and basically a problem of humanity.

It may be contended, again, that we have in fact taken precautions to deal with this problem. We have handed the problem over to this International Refugee Organisation. But, ladies and gentlemen, I would draw your attention to the fact that within the last few days the Secretary-General of this same organisation at Geneva has told us, and the world, of failure, failure, failure.

What it comes to, I think, is this: one cannot contract out of a human liability of this sort by means of a cash payment. It is not to be expected, we must admit, we have given very modified support, can indeed take from us the burden that really belongs to all of us.

Now this problem of the refugees and the displaced persons, who are one and the same thing, has indeed many aspects, It is, I submit, primarily a vast human problem. These refugees displaced persons, who and what are they? Are they indeed a separate category of mortality that we should deal with by a separate code of rules? I have had vast personal experience with these people, and I tell you they are men and women, the same as you and me, men, women and children, and the same code of rules applies to them, Sir, as applies to you and me. It is a human problem basically.

To look at the other end of the scale, let me tell you this, from my perhaps specialised knowledge of the subject. Until we solve this refugee problem we have amongst us a means of weakening our own position, of which our enemies are apt to take the fullest possible advantage.

Here amongst us in Western Europe we have this vast assemblage of misery, of despair, of hopelessness, watched over - save the mark! - by this administration that we so half-heartily support, the whole presenting a picture which offers to those not in sympathy with us an admirable avenue of approach to sap our ramparts from within.

Let me sum up: I submit to you, Ladies and Gentlemen, that from every motive it behoves us to solve this problem of the European Refugees, that we grasp it firmly, and settle it realistically. Its solution for us, who are assembled here in Congress, is not only, as I have said, an urgent measure of self-defence: it is already a half-way house to this problem of the re-partition of European labour. It is, I may say, also a means at our disposal here for recouping ourselves from what I fear must be regarded at the moment as rather a spectacular failure.

Apart from all that, I suggest it as a means by which we can immediately signify to the world the reality of our high humanitarian aims. Now, maybe this is not within the framework of our agenda, but let me put this point to you in conclusion, if I may, Sir. When we speak of the migration of labour, I think most of us think in terms of the migration of our own nationals. We here in Congress assembled represent the Governments of the Western European nations.

We are each, I have no doubt, prepared to care for the interests of our own nationals. I speak to you tonight as far as I can, for this vast assemblage of humanity that has no organised voice, for the refugees, for the displaced persons of Europe, and until such time as they possibly may acquire some organisation through which they - who, after all, are human beings - can make their sentiments felt, I take the liberty of speaking to you for them.

In conclusion, I would suggest, setting aside everything else, that this Congress here assembled would fail in its duty to itself, towards humanity, did it not at least take some cognizance of this mass of misery which exists today amongst the refugees of Western Europe, send them a message of hope, of some prospects of a future, and then resolve that somehow or other this problem must be realistically tackled and solved.

M. LE PRESIDENT Je vous propose de ne plus faire traduire les interventions; à moins que la traduction ne soit spécialement demandée.

(assentiment)

M. GASTON TESSIER Mon collègue, M. Cool et moi-même avons déposé un amendement qui s'inspire de préoccupations sociales, donc humaines, qui sont certainement ancrées dans l'esprit et le coeur de tous les membres de notre assemblée.

Il consiste à ajouter au dispositif un nouveau point c bis ainsi libellé:

"C bis - Que les droits du travail soient reconnus et consacrés notamment en ce qui concerne: Les migrations de main d'oeuvre; l'équivalence du pouvoir d'achat; les institutions de sécurité sociale; conformément aux dispositions prises ou à prendre par l'Organisation des Nations unies et l'Organisation internationale du Travail."

Je n'aurai pas l'audace d'insinuer que ces préoccupations sociales aient été absentes du projet de résolution. Nous espérons que dans le préambule amendé on les y trouvera d'une façon suffisamment explicite. Dès maintenant elles figurent dans les conclusions. Mais ici elles apparaissent un peu comme un coup de chapeau, nous dirions en français comme un voeu pieux.

Le sens de notre amendement est au contraire d'apporter dans ce domaine des indications précises en y ajoutant une référence explicite à des organisations internationales du travail qui ont fait la preuve de leur efficacité. L'O.N.U. a préparé un texte relatif aux droits de l'homme, parmi lesquels figurent le droit du travail et la liberté d'association professionnelle.

D'autre part, j'ai retrouvé ici un certain nombre des participants de la conférence internationale du travail. J'ai même eu le plaisir de saluer la présence de M. Harold Butler, ancien directeur du B.I.T.

Je crois que dans nos travaux il sera très utile de se référer à ces institutions internationale déjà existantes et qui, sous l'aspect universel ou sous l'aspect régional, ont déjà accompli une oeuvre considérable.

Quand nous parlons de l'équivalence d'achat, il est bien entendu qu'il s'agit du minimum vital, d'une rétribution convenable à tous égards, en échange d'un travail honnête et consciencieux.

M. Serruys a bien voulu m'indiquer qu'il était d'accord sur cette interprétation. Je pense que tel qu'il est rédigé, ce texte doit recueillir l'assentiment général, et que, par sa précision, il est bien de nature à montrer aux masses laborieuses, et dans beaucoup de cas encore, hélas! prolétarienne, qu'elles représentent dans le monde, et peut-être particulièrement en Europe, un élément d'une importance capitale.

(applaudissements)

M. DANIEL SERRUYS Entendez-vous par "équivalence du pouvoir d'achat" une équivalence pour un rendement égal et dans des conditions égales de marche; autrement dit, tenez-vous compte à la fois du rendement et du coût de la vie dans les pays envisagés!

M. GASTON TESSIER j'accepte cette interprétation.

LADY GRANT At this late hour I shall be very brief. I should like to suggest the following amendment: that there should be inserted in line 56 of the English draft and in line 66 of the French draft the words: "there should be established an Emigration Commission to organise the European emigration".

This is perhaps just carrying a little further the suggestions which have already been put before you in that very sincere and very able speech, full of information, which came from General Morgan. I feel that the establishment of an Emigration Commission would carry a little further and would extend and amplify, the existing organisations which deal with these problems which you all know are very diverse. Surely we in this room who have plenty of experience of this refugee problem know perfectly well that it is so vital and so vast that it ought to be treated at the highest level, because only so can you get the speed of action which is necessary to deal with it. Needless to say, when we consider this great problem of refugees it is obvious that we can only organise anything to ameliorate their condition in the closest consultation and agreement with our European territories overseas. As far as the United Kingdom is concerned, that particularly applies to our great self-governing dominions and to our Commonwealth generally.

I would put to you that as a foundation for this commission it is most important that we should examine very closely indeed the great problem of skilled and unskilled male and female labour. According to the International Refugee Organisation there are over three million people seeking employment, yet Europe can apparently only absorb one-third of this number. We all know that what Europe is crying out for is skilled labour and in many cases there is a surplus of unskilled labour. We find, for instance, that in Italy there are one and a quarter million who are available for emigration seeking employment but who are largely unskilled. We find in Germany that there are over 500.000 women seeking employment but who are also largely unskilled. This audience to-night, comprising as it does largely a male assembly, may well consider that the place of the woman is in the Home" but after two great wars we have come to the conclusion that the situation where the breadwinner has gone, and the woman is put in a position where she has to support the family. Should she not also be given the greatest opportunity for training herself for a career where she can, in honour, support that family which otherwise would have been the job of the husband had he been there? I would suggest that this question of vocational guidance ought to be examined not only on a narrow nationalistic basis, but on a far higher international scale, because only by doing so will we really give background to our great Emigration Commission which I put before you to-night.

I do feel very strongly that this problem of our refugees perhaps gives us one of the first opportunities as a Congress of Europe to do something really constructive to show our unity. Some people say it is a "small problem"; but I would not say it was a small when you have two hundred million people who are homeless and without work. I would submit that the degradation of unemployment and the insecurity of the homeless has a greater significance and far wider repercussions than just material want, because it is the psychological disturbance of the insecurity and the frustration which creates elements upon which it is impossible to build a united or a creative Europe.

The longer I have sat in this Committee this afternoon - and it has been a long session - I have thought more and more how impossible it is for us to discuss any economic considerations without also at the same time considering the political and the cultural aspects of our human life as well. Surely this problem of the refugee is at the root of many of our troubles in Europe. When we talk about and consider high finance and material necessities, ought we not to remember that the fundamental importance of our gathering here is to ensure that every individual is given the right to work - in fact the right to live!

Mr. Winston Churchill in his great speech yesterday spoke to us about the curse of the modern age - fear. I submit to you that fear is always with those who are homeless and who are without the dignity of labour.

Therefore, when we discuss a refugee organisation we are trying to fulfil the fundamental aims of this Congress which are to recreate the basic unity of society - family life. Until this Congress can base its conception of unity upon the single family unit, it is going to be confronted with a shiftless population without aim or object who will be a prey to discontent and to those creeds of Totalitarianism which have caused so much horror and devastation in the past. People who are not Communist will turn that way if Western democracies can give them no hope of home or work. I suggest therefore, that by setting up an Emigration Commission we shall set on the highest plane the problem of how we shall give to these individuals home and work at the earliest opportunity, and by so doing we shall make it possible for us to stand up to the evil things which are approaching us in Europe from the East. By giving back to the individual some sense of self-respect we shall also inculcate in him a sense of responsibility to himself, his family, the community and to his race.

I would ask you very seriously to consider and, I hope, accept the amendment that "An Emigration Commission shall be set up at the earliest opportunity to consider European emigration."

(applause)

Dr. QUINTO QUINTIERI J'appartiens à un pays pour lequel depuis des années le problème essentiel a été celui du "full employment", de l'utilisation la meilleure possible de la main d'oeuvre.

Si l'on veut analyser l'attitude du peuple italien, l'inquiétude dont il a donné souvent des preuves évidentes dans les dernières 50 ou 60 années les agitations sociales qui ont troublé sa vie, il faut tenir compte du manque de matières premières, de ressources naturelles et de capitaux d'une part, et de l'autre, du continuél accroissement de la population.

La question de la libre circulation de la main-d'oeuvre est traitée aux lignes 53 et 54 du texte anglais. Il y a divergence entre le texte anglais, que je préfère, et le texte français, qui me paraît trop vague. Je vous propose de nous tenir au premier. Car aucun effort ne doit paraître excessif pour assurer dans n'importe quel pays, à la main-d'oeuvre inactive, le maximum des possibilités d'occupation.

S'il y a un droit naturel de l'homme qu'il faut défendre contre le particularisme nationaliste en Europe, je pense que ce droit est bien celui du travail; s'il y a un élément de liberté qu'il faut protéger, c'est bien celui de se déplacer et de travailler librement. Et il me semble que même pour des considérations d'ordre moral les hommes doivent passer, à cet égard, avant les marchandises.

Mais il y a encore un point que je voudrais porter à l'attention du congrès. Mon pays a fait, dans le cadre national, il y a trois quarts de siècle, l'expérience qui s'offre aujourd'hui à l'Europe, celle de l'unité. Evidemment les conditions politiques qui ont présidé à l'union des différents Etats de la péninsule étaient différentes de celles de l'Europe actuelle, de même que les conditions économiques d'ailleurs étaient différentes des situations modernes.

Toutefois, l'union nationale n'a pu se faire sans de lourdes conséquences pour les régions plus faibles du côté économique. Encore aujourd'hui nous avons des suites pénibles pour quelques-unes des provinces italiennes qui ne peuvent lutter contre celles mieux favorisées du point de vue industriel ou agricole.

L'unification n'a pas même résolu le problème de la main-d'oeuvre qui n'a réellement pu être absorbée que par l'émigration transocéanique pendant les années où elle nous était ouverte.

L'unification des Etats de l'Occident européen dans un seul organisme apportera avec elle, surtout pour les nations économiquement moins favorisées, de lourds, de très lourds sacrifices, évidemment largement compensés, au moins pour la généralité, par les immenses avantages que l'union pourra produire. Mais cela ne signifie pas qu'elle maintienne le status quo, puisque c'est ce status quo qu'il faut modifier.

Il y aura donc de grandes résistances à vaincre; des situations de crise qui pourront prendre une ampleur exceptionnelle et susciter toutes sortes de difficultés et d'obstacles de la part d'Etats qui peuvent craindre des conséquences défavorables pour leur activité économique.

Je pense donc qu'il faut affirmer la nécessité de tenir compte dans les différentes phases de l'unification de la somme totale des avantages et des désavantages pour chaque pays, de façon à ne point créer de nouvelles victimes, des "depressed areas", sur une échelle colossale, des régions entières qui tomberaient à des formes d'existence primitives et misérables tandis que par le libre jeu des forces économiques d'autres endroits seraient très avantagés, galvanisés même.

Souligner les difficultés et les obstacles qu'il faudra vaincre pour approcher du but que nous voulons atteindre, n'est pas la partie la moins utile de notre travail. En effet, il nous fait prévenir les objections, les craintes, en somme persuader l'opinion publique de ces pays, seul domaine où à peu près où nous puissions exercer une action réelle, efficace et constructive que les chances d'avenir qui restent à notre continent sont dans la

direction où nous leur proposons d'avancer avec courage: du côté de l'unité européenne.

(applaudissements)

M. JEAN DUCROS J'ai déposé un amendement portant sur les lignes 64 et 65 de la résolution. Mon souci était de marquer le caractère un peu trop fragmentaire des dispositions sociales contenues dans le texte primitif de la proposition. Depuis, bien des faits et des modifications sont intervenus qui laissent espérer que le texte final ne laissera pas le social trop dominé par l'économique. Sans ouvrir de parenthèse, je souhaiterais que l'économique ne soit pas trop dépassé à son tour par le politique.

Mon amendement a donc pour but de rendre le texte plus clair et plus précis. Car je ne comprends pas très bien le sens de: "avancer la liberté". Je préfère: "assurer progressivement, en profitant de toute conjoncture favorable, la plus grande liberté possible aux déplacements de main-d'oeuvre et en garantissant à celle-ci la sécurité indispensable."

Cet amendement me paraît concilier la préoccupation de ceux qui craignent que cette liberté de circulation de la main-d'oeuvre ne porte atteinte à l'organisation générale de leur pays et n'y provoque des déséquilibres, et le souci, qui est le nôtre, de donner à ces travailleurs la sécurité indispensable. Nous limitons les déplacements dans la mesure où cette sécurité n'est pas assurée.

(applaudissements)

Mr. W.T. SCOTT-ELLIOTT In the interests of increased agricultural production I wish briefly to move the following amendment: Paragraph 5 (d) after line 49 insert the following: " 4. The basic requisites for full agricultural production" and then add a further sub-paragraph (c) which reads: "To evolve a common programme for full development of agricultural resources including the effective distribution of agricultural machinery and fertilisers and a programme for the orderly movement of agricultural produce so as to achieve by mutual self-help as high a level of nutrition as possible within the countries of Europe and in the associated territories overseas."

I must confess that when I looked over the draft resolution I was a little surprised and disappointed that no reference had been made to agriculture, because it is such an important subject. I cannot imagine that any delegate will controvert the fact that we are seriously short of food at the present time. In addition to that, the population of the world has been increasing over a number of years and, coincidentally, the fertility of the soil of the world has been decreasing very largely due to soil erosion. It may very well be that this shortage of food will be with us for a considerable time. I know that there are differences of opinion about that, but I personally hazard an opinion that we shall be faced with this problem for some years to come.

We have a great need to import a considerable amount of food at the present time, and that food comes mainly from the United States of America, Canada and the dollar countries. That is the very problem which we are seeking to deal with, because in this way one gets back to this question of the dollar countries which are supplying food, and it will be a serious matter for us to find dollars to pay for that food. It will all be well if the Marshall aid goes on, but I submit that we must help ourselves.

There is a deficiency of the major forms of food, meat, fats, bread grains and of the coarse grains for animal feeding stuffs, and if we are to raise our standard of living, which is what everybody desires, we need more food - more meat, more milk, more eggs, bacon, vegetables and other products of the soil. I do submit that a joint effort is needed. All nations have to get down to it. In order to do that we need more agricultural machinery, in particular tractors, and further - this is perhaps even more important - we need more fertilisers. We have a big range of fertiliser production in Europe. We can produce synthetic nitrogen and phosphates in various forms; we can also produce lime. In fact we have all the main constituents of the soil, and it is for us to produce them in increased quantities. It is equally important, of course, that, having produced the food, we see that it is distributed properly. Providing we do these things then I think we shall deserve well of the people whom we represent and I speak as a member of the British Parliament.

I submit that this matter is entirely non-controversial because increased agricultural production is in the interests of us all. I therefore beg to move the amendment.

Dr. PETERSEN The German delegation welcomes and supports the aim which has been outlined in the draft of the report of the Economical and Social committee. The aim is to place all the economical resources of the peoples of Europe at the disposal of the common European task and effort. In consequence we feel that it is for us to make available the natural resources of our country in order to accomplish this goal.

Lord Layton has very rightly said that Germany is in a difficult situation on account of being divided into an Eastern and Western zone. It is our opinion that for the present our main task is to incorporate Western Germany into Western Europe.

There is one point on which I think I should say a few words. It is the question of the resources of the Ruhr. This is undoubtedly a political and economical question, and has therefore correctly been put on the agenda of the Political and Economic Commission. I think the resolutions regarding this question should be co-ordinated. We feel that the control of one single industrial area in one country only cannot achieve by itself the desired reactivation of our European economy. In the field of economy especially it is essential that the path on which we have set out to establish a basis of mutual confidence amongst the peoples of Europe will continue to be pursued.

It is felt therefore that unilateral actions should not be taken. An understanding, however, and conformity of opinion should be attained on the basis of sound and thoughtful co-operation and integration, which would enable the natural and industrial resources of Europe to be made available for the purpose of our future task.

In accordance with what I have said, I move, in conformity with the German section of the Political Commission, the following amendments to lines 50 to 52: "To take agreed steps to solve the economic and political problems with regard to Germany by its integration in a federated Europe."

Our full and warm agreement to the other points of the resolution shows that we endorse a system not of national but of interdependent and integrated economies.

LORD LAYTON We have not been answering each of these amendments in turn because we are anxious to get what can be said about them straight away. I should, however, like to say with regard to the amendment which has just been proposed that it materially alters the character of the report, and that while we will certainly consider what is proposed in regard to Germany. Section E is very far from being replaced by this amendment. It is very largely carrying out the point I made in my original statement, namely, that a plan for Europe is right at the very centre of the recovery of Europe and should be brought about under a Western union. Therefore, I feel that we shall have to consider this amendment from that point of view, and while something may be added as proposed by the speaker, it should not replace the words that are in the text.

M. PERRIN J'ai déposé un amendement tendant à ajouter à la résolution le paragraphe suivant:

"Le congrès invite les organisations professionnelles, économiques et sociales des différents pays à étudier en commun, pour chacun de leur cas et sur un plan concret, les mesures à prendre pour élever la production."

Je commenterai brièvement cet amendement.

Pourquoi parler de monnaie, de prix ou d'équilibre budgétaire? Si nous voulons élever le standard de vie des travailleurs, il faut d'abord augmenter la production. Le standard de vie est fonction de deux éléments; la production et la répartition. Nous ne nous occupons actuellement que de la production. Une organisation européenne qui ne tendrait pas à augmenter le plus rapidement possible la production des matières essentielles, n'obtiendrait pas, à mon avis, le résultat désiré.

Je parle au nom d'un certain nombre de producteurs. Ce problème de la production ne doit pas rester ignoré. Si nous voulons que la nation européenne prenne sa vraie valeur, il faut que chacun soit convaincu que cette union permet une production améliorée.

Comment étudier le problème? On prouve le mouvement en marchant. Il faut démontrer que si l'on abolit les barrières douanières, il en résultera pour l'ensemble de l'Europe une production accrue.

Qui est capable de faire cette étude? Personnellement je ne crois pas à l'efficacité d'un "brains-trust" qui, sur le plan européen, mettrait tout en planification. Cette étude doit être à mon avis poursuivie par les organisations professionnelles. Sans doute un arbitrage sera-t-il nécessaire entre leurs différentes conclusions. Je pourrais en tout cas montrer par des exemples précis que si chaque Etat cherchait une augmentation de sa production par l'intermédiaire de ses organisations professionnelles, cette augmentation serait possible. Mais il est inutile, je le répète, d'envisager une augmentation de standard de vie si l'on n'augmente pas au préalable la production.

(applaudissements)

M. HENRI LEPEU J'ai proposé un amendement tendant à rédiger comme suit le paragraphe (j):

"L'assainissement suppose la mise en place d'un système économique dont les effets ne sauraient être retournés sous le prétexte de réserves budgétaires en faveur d'investissements à caractère militaire. En conséquence, l'assainissement du crédit devra être la conséquence des réformes de structure qui découleraient des participations de responsabilité des

différentes catégories sociales, et notamment des travailleurs par leurs représentants désignés démocratiquement."

Je pense que ce texte est suffisamment clair, et je crois inutile de le développer.

M. RENE L'HUILLIER Nous discutons actuellement, non plus de mesures immédiates à prendre, mais de mesures plus lointaines.

Si je n'étais pas allé plus loin que les mots "la libre circulation des capitaux", le texte m'aurait paru sympathique. Nous avons, en effet, traversé ces jours-ci, assez de cordons douaniers pour souhaiter circuler librement avec les sommes d'argent dont on a besoin.

Seulement cette libre circulation est réclamée pour permettre l'utilisation la plus efficace des investissements. Je voudrais savoir ce que signifie le terme "efficace". Efficace pourquoi? Pour qui? Si les investissements peuvent être décidés librement par les possesseurs de capitaux, il est évident que leurs investissements iront vers les secteurs où le profit est le plus substantiel, et les intérêts des travailleurs pourraient être oubliés.

D'autre part, nous ne pouvons pas accepter cette sorte de tentative de nous faire cautionner le libéralisme économique. Car si l'Europe est actuellement affaiblie par la guerre et les destructions, nous nous souvenons d'une époque où le monde souffrait d'une crise dite de surproduction, qui n'était en fait qu'une crise de sous-consommation.

C'est pourquoi nous pensons que les investissements doivent être déterminés par un organisme international où les travailleurs seront largement représentés; cet organisme déterminera les secteurs où il y a intérêt - non pas un intérêt particulier, mais l'intérêt général - à opérer ces investissements.

C'est pour ces raisons que j'ai déposé un amendement tendant à rédiger comme suit le paragraphe (h):

"Un organisme sera créé à l'échelle de la Fédération européenne, qui déterminera les investissements financiers en tenant compte des intérêts de la majorité de la population de l'Europe. Les représentants des travailleurs organisés syndicalement seront appelés à collaborer à cet organisme avec des droits égaux à ceux des autres membres."

Nous tenons à ce que cet organisme comprenne des représentants des travailleurs désignés par leurs organisations. Si l'on veut, en effet, travailler dans l'intérêt des masses laborieuses, leurs représentants doivent pouvoir intervenir non pas seulement à titre consultatif, mais à titre délibératif dans les organismes qui établiront l'organisation de l'Europe.

(applaudissements)

M. DANIEL SERRUYS Cet amendement a deux aspects. Le premier concerne la participation ouvrière au contrôle du crédit. Lorsque, à la demande des fédéralistes, nous avons cherché une formule, nous avons trouvé qu'il était équitable de permettre aux diverses organisations existantes de participer à la gestion de l'économie européenne. Sur cette partie, M. L'Huillier doit donc avoir satisfaction.

Reste la question du contrôle du crédit. M. L'Huillier propose en somme que les investissements nécessaires à certaines entreprises

soient décidés par un contrôle international du crédit, ce qui aboutirait à disposer du développement industriel et agricole de l'Europe.

Je ne peux laisser ignorer à la conférence quelle est la responsabilité qu'elle prendrait. Dans de nombreux pays, il n'y a pas encore de contrôle du crédit. Dans ceux où il existe, il n'y a pas cette extension. L'adoption de cet amendement signifierait que la libre circulation des capitaux est pratiquement abolie. De cette question de principe essentielle dépendrait en fait toute l'orientation de l'économie européenne. Je suis persuadé que l'auteur de l'amendement ne s'en est pas rendu compte - ou plutôt qu'il s'en est très bien rendu compte. Mais je suis persuadé aussi que la commission saura prendre ses responsabilités.

(applaudissements)

M. HENRI LEPEU Je ne suis pas un théoricien, mais j'aurais aimé joindre ma voix aux voix éminentes et autorisées qui nous ont presque rassasiés d'arguments plus intéressants les uns que les autres. Je suis un homme d'action. Et je pense que l'acte que nous accomplissons en participant à ce congrès doit servir de propagande dans nos pays respectifs. C'est dans cet esprit que j'avais déposé un amendement très voisin de celui de M. Guérin, et tendant à constituer des unions européennes professionnelles. Cela aurait permis à chacun de nous d'indiquer à ses dirigeants - dont la plupart, il faut bien le dire, doutent des possibilités d'organisation européenne - que 800 personnes ont tout de même jugé ce rapprochement possible et indispensable.

J'insiste donc pour l'adoption de l'amendement de M. Guérin et me dispenserai de vous lire le mien.

Par ailleurs, j'ai pensé qu'il était dans l'esprit de tous - mais ce qui est dans l'esprit de tous mérite d'être dit - que l'admirable effort entrepris pour réaliser une Europe unie devait trouver sa pérennité par la constitution d'un Conseil permanent.

C'est pourquoi je propose maintenant un amendement tendant à ajouter au texte de la résolution le paragraphe suivant:

Le congrès décide de prolonger son action au sein d'un Conseil permanent désigné par le présent congrès. Les congressistes présents s'engagent à appuyer de toutes leurs forces les initiatives et l'action de ce Conseil privé de l'Europe."

(applaudissements)

M. LE PRESIDENT M. Vergnolle (France) a déposé un amendement, dont je donne lecture:

Le Congrès de l'Europe réuni à La Haye, conscient des responsabilités qu'il assume et pénétré de ses devoirs à l'égard de tous les peuples d'Europe, décide d'assurer la continuité de son action en créant.

1. Un conseil général composé de membres.
2. Un comité exécutif composé de membres.
3. En assurant la permanence de ses commissions politique, économique, culturelle, qui pourront se subdiviser en sous-commissions spécialisées, qui auront pour mission de mettre au point les résolutions sorties des travaux du congrès.

M. VERGNOLLE Le problème qui se pose pour nous est évidemment de savoir si nous devons considérer nos travaux comme clos après la session, ou si, voulant faire l'Europe, nous estimons que nous avons encore à travailler. Si nous estimons que nous avons encore à travailler, il est évident qu'il faut constituer les organismes qui permettront de donner corps à toutes les idées défendues ici aussi bien qu'à la commission culturelle et à la commission politique. Nous avons sans doute, au cours de ces trois journées, posé des principes, mais nous avons tranché à chaud et il faudra peut-être que, après avoir plus mûrement réfléchi, nous donnions vie à des résolutions qui pourraient nous permettre de mettre au point tout ce qui aura été délibéré et voté ici.

C'est la raison pour laquelle, répondant au désir de quelques-uns de mes amis, j'ai pensé qu'il était bon de vous demander si vous ne voyiez pas la possibilité d'assurer d'une façon permanente la vie de ce congrès qui se réunit pour la première fois et qui donne, malgré la différence des conceptions des uns et des autres, de très grandes espérances.

Il faudrait, c'est évident, constituer des organismes permanents. Quels seraient ces organismes? On vient de nous donner lecture d'une liste. Nous avons pensé, mes amis et moi, qu'il pourrait y avoir un conseil général assez important, composé d'un nombre de membres que vous aurez à déterminer, mais qui en tout cas devrait comprendre quatre ou cinq représentants de chaque nation qui seraient chargés de définir les doctrines.

On pourrait ensuite constituer un comité exécutif composé d'un nombre beaucoup plus restreint, par exemple d'une vingtaine de membres qui seraient, si j'ose dire, l'organe de gouvernement. Ensuite, il me semble que pour mettre au point de façon définitive ou presque définitive ce qui sortira de nos délibérations et pour rechercher les solutions adéquates à chaque problème, vous pourriez décider que les commissions que vous avez instituées dans ce congrès, politique, économique et culturelle, pourraient survivre et se subdiviser elles-mêmes en sous-commissions, chargées d'étudier les aspects variés de chacun des problèmes invoqués dans chacune de ces commissions.

Ce serait aux commissions elles-mêmes et non pas au congrès de déterminer le nombre des sous-commissions qu'elles pourraient instituer.

Si cela vous agréait, si ces propositions vous conviennent, je pense que nous pourrions traduire le sentiment de la commission économique en demandant au congrès, demain, de les ratifier, si vous-mêmes pensez dans quelques instants le ratifier.

Nous avons peur, mes amis et moi, d'avoir fait une oeuvre précaire, si le congrès, mardi, décide de se séparer après avoir présenté quelques résolutions et les avoir adoptées.

La création de l'Europe n'est pas une chose simple, c'est une oeuvre difficile, de longue haleine, d'envergure, et si nous voulons agir auprès des Gouvernements, car c'est notre mission, il faut leur proposer des solutions pour chacun des problèmes que nous avons à évoquer. Certes, il ne sera pas utile d'entrer dans le détail, le petit détail, mais je pense à cette commission, que M. van Zeeland préside depuis ce matin, avec une autorité et un dévouement auxquels chacun de nous rend hommage.

(applaudissements)

Cette commission économique va fixer les principes généraux mais nous auront peut-être à déterminer quelle sera la grande politique économique de l'Europe, ce que nous voulions proposer aux Gouvernements. Nous avons eu, cette après-midi, une discussion sur une proposition déposée par les militants syndicalistes, on vous a donné lecture de cette proposition; nous envisageons tout de même l'organisation de l'économie européenne, je l'ai déjà dit dans diverses réunions, où la chose a été acceptée d'ailleurs, je crois que nous ne ferons pas une Europe conservatrice pas plus qu'une Europe socialiste, nous ferons une Europe dont l'économie sera la synthèse du capitalisme et du socialisme. Je veux dire que nous garderons dans le capitalisme ce qu'il a encore de valable et que nous prendrons dans le socialisme ce qui est possible.

Nous ferons donc une association, une synthèse de ces deux formes d'économie. L'Europe aura une économie planifiée. Certainement, nous ne pourrons pas laisser à l'initiative privée le soin de produire la houille, d'assurer les transports, les communications, de fournir l'énergie, choses qui sont vraiment du domaine économique européen et qui ne peuvent plus être laissées à l'initiative individuelle. Nous avons eu un grand exemple avec l'opération que vous connaissez et qui s'appelle la Tennessee Valley Authority, qui constitue une réalisation merveilleuse, tenant compte à la fois du collectif et de l'individuel, du président Roosevelt. J'imagine, et je dis mon sentiment, je ne sais pas si c'est le vôtre, que, qu'on le veuille ou non, nous ne pourrons pas éviter ces formes d'économie, à l'étage supérieur et non pas dans le détail.

Il faudra que nos sous-commissions précisent la politique que nous aurons dans tous ces domaines: transports, énergie, houille, métallurgie; il faut qu'elles travaillent; ce n'est pas en trois jours de congrès qu'on peut apporter des solutions efficaces, il faut que les solutions soient étudiées et mûries, et si nous voulons être suivis par les Gouvernements, il faut présenter des solutions concrètes et acceptées par l'ensemble des groupements, des partis, des peuples, qui vont constituer l'Europe.

C'est la raison pour laquelle je vous demande de prononcer, je serais presque tenté de dire: la permanence du congrès. Il ne s'agit pas de siéger en permanence; les 800 délégués ou plus venus ici n'y pourraient songer; il s'agit de désigner ce conseil général, ce comité exécutif et les membres de ces commissions, qui se subdiviseront elles-mêmes en sous-commissions et seront chargées de mettre au point les problèmes évoqués ici.

Je ne sais si cette proposition a votre agrément: c'est déjà celle d'un certain nombre d'entre nous. Je voudrais que vous en comprissiez la nécessité. C'est la raison pour laquelle je vous demande simplement de ratifier ma proposition.

(applaudissements)

M. LE PRESIDENT Si personne ne demande la parole sur les divers amendements, je crois que nous avons terminé notre tâche pour aujourd'hui. Vous avez décidé tout à l'heure que vous demanderiez au rapporteur de réexaminer l'ensemble des amendements proposés et défendus devant vous, que le rapporteur en tirerait tout ce qui pourrait s'intégrer, s'ajouter au texte des projets de résolution qui vous ont été soumis; que sur les points strictement contradictoires, il s'abstiendrait, de façon à permettre à l'assemblée de se prononcer elle-même, mais que nous tâcherions de venir devant vous, demain soir, avec un texte nouveau de résolution incorporant la plus large quantité possible des amendements et des idées qui ont été exposés ou défendus

devant vous au cours de ces trois séances.

C'est une lourde tâche que vos rapporteurs ont bien voulu assumer. Ils ont commencé à travailler déjà dans l'intervalle des sessions; ils se réuniront demain, avec le secrétaire honoraire, à dix heures et je pense que nous pourrons, le soir, à 21 heures 15, vous soumettre un texte sur lequel nous procéderons alors à une série de votes conformément à vos désirs.

Il est onze heures un quart, vous avez eu une longue et dure journée, et cependant, regardez combien les membres de la commission sont encore nombreux pour siéger à cette heure. C'est un bon point pour la commission et par conséquent pour le congrès.

UN CONGRESSISTE Et pour le président.

M. LE PRESIDENT Personne ne demande plus la parole?
La séance est levée.

La séance est levée à onze heures vingt.

CONGRESS OF EUROPE, THE HAGUE
ECONOMIC COMMITTEE
SUNDAY, MAY 9th 1948 (22 p.m.)
Further Session of Economic Committee

Mr. Paul van Zeeland in the chair

CONGRES DE L'EUROPE, LA HAYE
COMMISSION ECONOMIQUE

DIMANCHE, 9 MAI 1948 (22 Heures.)
Continuation de la Séance du Comité économique

Président: M. Paul van Zeeland

M. LE PRESIDENT Messieurs, je vous demande la permission de vous faire quelques réflexions de caractère personnel.

Tout d'abord, je manquerais à mon devoir si je ne commençais pas par rendre un hommage convenu aux rapporteurs et aux secrétaires-généraux. Je les ai vus à l'ouvrage depuis hier matin. Il n'est pas possible de fournir un effort plus complet et plus dévoué que celui qu'ils ont donné.

(applaudissements)

Je suis sûr qu'ils vous demanderont d'être très indulgents, notamment dans les traductions et dans la présentation des textes. S'il y a des erreurs matérielles, nous les corrigerons tous ensemble, avec la plus grande bonne volonté, au fur et à mesure que nous avancerons dans nos travaux.

Je demande aussi aux auteurs d'amendements de ne pas s'étonner s'ils ne retrouvent pas dans le texte révisé que nous allons examiner, les termes mêmes de leurs propositions. Les rapporteurs ont essayé d'incorporer dans les textes toutes les idées qui avaient été exposées dans cette assemblée, sauf lorsqu'il s'est agi d'idées contradictoires ou sortant du plan sur lequel nous devons nous placer dans le cadre de la formation de l'Europe unie. Et si certains amendements ont été écartés, on a réussi à introduire dans le texte de la résolution la majeure partie d'entre eux, sous une forme ou sous une autre, quant à leur esprit tout au moins. Nous avons consacré de longues heures au préambule. Celui-ci traduit un effort de la part d'hommes s'inspirant d'idées radicalement différentes pour arriver à un accord. C'est une sorte de compromis. Personne ne renonce à quoi que ce soit. On essaie seulement d'atteindre la plus large mesure de commun consentement. Je vous demande de ne pas chercher le maximum, mais un maximum auquel tous puissent se rallier.

Je vous propose d'examiner maintenant le préambule. Je donnerai la parole aux rapporteurs, en leur demandant d'ajouter quelques vues à celles que je viens d'exposer. A moins qu'on ne le demande, il n'y aura pas de traduction. Il a été entendu que le texte de base serait le texte de la résolution, révisé par le comité de rédaction.

Je vous rappelle que la discussion générale est close. Je donnerai la parole à ceux qui la demanderont, pour explication de faits ou pour expliquer le vote, mais je demande à chacun de veiller

à ne pas rouvrir la discussion générale.

Enfin, si vous êtes d'accord sur cette procédure, je suggérerai de procéder au vote, article par article, puis au vote sur l'ensemble, le texte ayant été éventuellement amendé.

(Applaudissements)

M. DANIEL SERRUYS Je tiens avant tout à remercier tous ceux qui ont apporté leur contribution au texte actuel. Ce texte s'est enrichi de nombreuses idées. Grâce à une discussion qui fut quelquefois passionnée, nous avons pu connaître mieux le sentiment de cette assemblée, les différentes tendances qui se manifestaient, les diverses préoccupations, qui n'étaient pas les mêmes des différents côtés, mais qui, à l'étude, ne sont pas apparues incompatibles. Nous avons essayé de réaliser l'accord sur des points qui avaient paru retenir votre attention.

Le premier de ces points était la question monétaire. Le texte que nous vous présentons articule un système cohérent, tel qu'il a semblé résulter des divers exposés, d'ailleurs brillants, qui ont été faits hier.

Le second point, celui qui tenait le plus à coeur à beaucoup d'entre nous, était relatif à la sécurité et à la rémunération du travail. Il est évident que l'Europe serait bâtie sur des bases bien fragiles si sa constitution ne devait pas aboutir à un relèvement du pouvoir d'achat et un mieux être de toutes les classes laborieuses.

Nous avons essayé aussi de préciser un certain nombre de questions qui n'apparaissaient pas dans nos textes antérieurs.

Enfin, pour des questions d'une complexité particulière, qui eussent soulevé des débats, incompatibles avec le temps de travail qui nous a été assigné, - et vous ne permettrez à cet égard de constater que, du samedi au lundi, il est difficile de discuter la totalité d'un statut économique de l'Europe - nous les avons signalées avec un soin tout particulier aux organismes qui sortiront de ce congrès et qui seront destinés à nous survivre.

Telle est à peu près la contenance du rapport qui vous est soumis. J'ai l'impression que le texte que vous avez devant vous n'a été amélioré que par vous. Et je voudrais finir par où j'ai commencé: en vous adressant mes remerciements.

(Applaudissements)

LORD LAYTON I would like first of all to say that in paying tribute to those people who have put in a little over time today on this Report, and yesterday, the last speaker forgot to mention the most important person of all, and that was our Chairman, who has shown, during those very long hours that we put into this Report, an infinity of patience, an amazing forbearance with all of us, and, if you have the Report, or at least a part of the Report, in your hands, it is largely due to him.

I would like to underline the last thing, Mr. Serruys, particularly because those of you who will be following from the English text have not yet, I believe, got the whole document in your hands. The document is now in four parts, a Preamble, a statement of principles in the Resolution, a series of specific propositions, the list which you were familiar with in the previous draft, and finally, the list to which Mr. Serruys referred. If those of you who are getting the English text page by page do not see the point you expect to see, it is possible you will find it in Part 4,

when you have the completion. Moreover, as you have not got the English text in your hands, it would be easy to do that and point out what are the new features in it. Therefore, I say nothing more at this stage, except as regards the Preamble.

(Copies of the full English text are now handed round)

As most of you know, the Report is now complete. It would be better for me not to go through it in a general survey at this stage, but I would like to say a word about the Preamble.

It will be seen that the Preamble has been extended to embody part of a Resolution or a version based upon the Resolution submitted by a number of Socialist members who largely signed the document submitted, I think, by the speaker from Belgium.

Personally, I would prefer not to have had any addition to the Preamble, partly because I think it very important that the Preamble should be clear, stream-lined, and a definite shock which is to make an impact on public opinion. Also, in its original form it did slightly suggest indications about the structure of economic society, which seemed to me to over-step the line which we must not over-step, of saying something about the internal structure of the members of the union. It seemed to me, and I have put this argument forward, that we should follow the line indicated by my friend, Bob Edwards, in his vigorous speech yesterday, that what we have here to do in this Assembly is to concentrate entirely upon what we are agreed upon. That is the only compromise that we should make, and not try and put in to any of our statements particular opinions which, however strongly held, are not absolutely relevant to the central purpose.

It has been strongly represented that a statement on the lines of from line 18 onwards in the Preamble is to many people here absolutely essential, and basic in its philosophy, to the new Europe. It will be found - those of you who remember the original amendment moved will know - that this statement has been materially modified to avoid any possible misunderstanding in countries which do not state their economic philosophy in precisely the same terms as some of those countries with whom we expect to enter into this intimate association. It therefore represents a compromise, and it represents, so far as I personally am concerned, the limit that I felt we could possibly go to, but it also appeared to represent the minimum on which our friends insisted, and as a compromise I commend it to this Commission.

Major E. BEDDINGTON BEHRENS We very fully appreciate the views expressed by Lord Layton, who devoted an enormous amount of time to trying to get a compromise.

(Interruption, for translation of previous speech)

I am sorry, Mr. Chairman, but despite the great spirit of compromise shown by Lord Layton and the Committee, a great many of us here feel that there should be a small change in the Preamble which we feel quite certain will not be objected to by the other side.

I suggest that line 22 "In order to avoid any tendency towards totalitarianism and to safeguard the economic independence of the individual" should be cut out, and we leave the rest which expresses our opinion that the Trades Unions should be associated in any new organisation for the economy of Europe. But we do feel rather strongly that other associations who are not Trade Unionists, and all of us here, are as keen as they are to try and do

away with totalitarianism. If we cut that out it will take a certain sting out of a lot of people, who like Lord Layton, feel that we should cut out the last part of the amendment altogether. I therefore suggest we should cut out the words "In order to avoid any tendency towards totalitarianism and to safeguard the economic independence of the individual". It will start straight off from "the workers."

M. G. HARTZ I quite agree with what Mr. Beddington Behrens said about lines 22 to 28. It seems to me that all representatives of all people who are taking part in production must have the same interest in the questions we are here speaking about. Mr. Beddington Behrens has proposed that an amendment should take out the first three lines from 22 to 24 in the Preamble, "In order to avoid any tendency towards totalitarianism and to safeguard the economic independence of the individual". The text would be "The workers or their representative organisations should be closely associated with the various agencies entrusted with the setting up and development of the economy of United Europe".

I should like to propose that it might be better to say not "the workers" but the representatives of all groups of peoples taking part in the different trades, or their representatives. I would prefer to say that, so that we can get all these people in this work.

Mr. BOB EDWARDS I would ask the Commission not to agree to this deletion. I ask you for the following reasons. I am a General Secretary of a British Trade Union. Unfortunately, I am the only General Secretary of a British Trade Union who is here with the British Delegation. There are reasons for this. We want to change that situation. We want to link up with this great vital movement to unite Europe, the whole of the organisations, Trade Unionists, of Britain and of Europe. Unfortunately, rightly or wrongly, the workers of many countries believe that this Congress has reactionary purposes. We do not subscribe to that belief, and it is our purpose and our business, indeed, our privilege, when we return to our respective countries, to bring behind this Congress the organised workers of all the European countries. In order to do this, we need to show them concretely that this Congress in its deliberations has taken into consideration the rights of the organised Trade Unionists of Europe. If you will read this clause from 22 down to 28 in the English text, you will see there is nothing sinister in these words at all. I regret that my good friend who has just spoken reads into this something that is not intended.

There are two kinds of totalitarianism. There is the totalitarianism of the East, the collective totalitarianism that blacks out human rights; there is the totalitarianism of the Right, based on monopoly capitalism, based on terror. Both of these totalitarianisms, in order to exist, had to have a mass basis. In Germany, they got a mass basis because there was mass unemployment in Germany. In Russia they got a mass basis because they had behind them the tradition of what the workers considered was a progressive revolution. Therefore, it is essential to break away from totalitarian tendencies in the world mass support now and for the future. You will only do this if you show to the organised workers, the Trade Unionists, that this Congress makes provision for the direct and indirect representation in all their work, and in all their organisation, and it is only in this respect that this text deals with the question of totalitarianism, in no other respect at all, and it is important to the Trade Union Movement, and it is important to the Socialists, for them to co-operate with you to the full, to have a statement of this nature, so that we can bring behind this great vital movement the masses of workers, and make it an issue among the workers in the factories, in the trades, the cities and the towns of Europe to bring behind this

movement a great wave of working class public, technical and professional opinion, that will make the decisions of this Congress prevail. That is why I would ask my good friend not to press for this deletion.

M. VERGNOLLE Je ne vous apprendrai rien en disant que nous avons eu beaucoup de mal à nous mettre d'accord sur le texte qui vous est proposé. Mais je voudrais rendre hommage à tout le monde, et d'abord aux syndicalistes, qui ont fait un gros effort de conciliation et ont consenti à abandonner des éléments, qu'ils considéraient comme essentiels de leur texte; ensuite, à Lord Layton qui, après beaucoup d'hésitations - et nous le comprenons tous - a accepté la phrase finale du préambule.

J'entendais tout à l'heure demander la suppression de la phrase "afin d'éviter toute tendance totalitaire et de garantir l'indépendance économique de la personne humaine." Je crois qu'elle doit subsister; pour les raisons qu'a dites tout à l'heure Mr. Edwards, tout le monde sera d'accord pour la maintenir.

Seulement, on a fait d'autres objections, sans plus parler des travailleurs et de leurs observations, et, hier soir, quand M. Bachelier m'a fait son observation, j'ai répondu: "Si on ne parle pas de vous, c'est que vous êtes déjà là", seulement, il faut le dire, peut-être, et cette nouvelle rédaction satisferait tout le monde. Si nous vous proposons ainsi les mots "afin d'éviter toute tendance totalitaire et de garantir l'indépendance économique de la personne humaine", j'ai le droit de faire une réflexion: vous nous dites que cette phrase, insérée ici, serait l'apanage de ceux qui l'ont proposée. Pas du tout! Car le texte proposé ici n'appartient plus à personne; il appartient à tout le monde, puisque c'est ce comité qui va le voter. J'espère que ce sera la traduction de la pensée de tous ceux qui sont ici, car ce texte est maintenant acquis à l'unanimité:

"Que les travailleurs et leurs organisations représentatives soient étroitement associés, comme tous les autres groupes intéressés à la production, aux diverses institutions chargées de l'établissement et du développement de l'économie de l'Europe unie."

(Applaudissements - Très bien! très bien! Aux voix!)

Si vous êtes d'accord sur le maintien et sur l'adjonction, je pense que le texte peut être voté unanimement.

(Applaudissements - Aux voix! aux voix!)

M. LE PRESIDENT La parole est à Mr. Beddington Behrens pour une motion d'ordre.

Major E. BEDDINGTON BEHRENS I am delighted to accept this amendment, and I would like to tell Mr. Bob Edwards how much we hope he and his trade unions will be associated in all our activities.

M. LE PRESIDENT Voici donc où nous en sommes: Nous maintiendrons, puisque Mr. Beddington Behrens et ceux qui l'ont soutenu semblent d'accord, nous maintiendrons les lignes 22 à 24 dans le texte anglais, 25 et 27 dans le texte français, et l'on ajouterait les mots "Comme tous les autres groupes intéressés à la production".

Sur cette base-là, il me semble que l'Assemblée demande que l'on arrête la discussion.

(Applaudissements, adhésions. Aux voix!)

M. LASSERRE Monsieur le Président, Je désire simplement introduire quelques mots. (Non, non!)

Vous dites non, et vous ne m'avez pas entendu!

Je demande seulement qu'on introduise, après les mots "que les travailleurs" les mots "et tous les autres secteurs intéressés à la production".

VOIX DIVERSES Non! Non! c'est déjà fait!

M. LASSERRE Si j'insiste tout spécialement, c'est parce que, pour ce qui concerne l'agriculture, on n'a pas dit un seul mot, et que, en matière de production, la classe agricole doit avoir sa part.

M. LE PRESIDENT Je donne une explication à l'orateur: il y a dans le nouveau texte un point qui concerne la production agricole, et je crois interpréter le sentiment de l'Assemblée en disant que lorsque nous parlons des travailleurs d'un côté et de la production de l'autre, nous comprenons évidemment l'agriculture.

(Applaudissements.)

S'il en est ainsi, je demande à l'assemblée si elle est d'accord pour interrompre la discussion et passer au vote.

(Oui! Oui!)

Je mets donc aux voix l'ensemble du préambule, avec la seule addition des quelques mots que nous venons de répéter.

(Mouvements divers.)

La proposition faite maintenant, et qui a été supportée, c'est de maintenir à la fois les lignes 22 - 24 et d'ajouter: "comme tous les autres groupes intéressés à la production". Cette proposition a été faite par des délégués qui ne semblent appartenir aux deux côtés de l'assemblée.

Je crois donc de mon devoir de mettre aux voix l'ensemble du texte avec cette adjonction.

(Le vote a lieu.)

M. LE PRESIDENT La proposition est adoptée à une très grande majorité. Nous n'avons pas été capables de compter tous ceux qui ont voté "pour"; nous en avons compté 14 "contre". Le texte a donc été adopté à une immense majorité.

(Marques d'approbation.)

..... Ceux qui ont voté contre désiraient manifester par le moyen d'un vote nominal.

M. LE PRESIDENT Ceci est contre les règles de procédure adoptées par le Congrès. Il a été décidé que les votes auraient lieu à la majorité et à main levée.

M. Jacques LACOUR-GAYET Une simple question interprétative: il est bien clair que l'agriculture est comprise dans la production. Je tiens à ce que le bureau déclare que les activités d'échange, comme le commerce, la banque, et les transports le sont aussi.

M. LE PRÉSIDENT Quelqu'un demande-t-il la parole sur ce point? Messieurs, je me trouve dans une position un peu difficile, parce qu'on demande au bureau d'exprimer une opinion. Je ne sais pas si l'assemblée désire que nous entrions dans cette voie. Je n'étais peut-être un peu trop avancé moi-même en exprimant tout à l'heure l'opinion que l'agriculture rentre manifestement dans la production et est comprise dans le travail, mais si vous le permettez, je vais consulter mes collègues du bureau avant de vous faire une autre déclaration.

LORD LAYTON It ran through my mind, when the words were put forward, that it should read "other interested groups", but on second thoughts I was content not to intervene, on the ground that the words "other groups interested in production" should be taken to include all economic activities, banking, trade, agriculture and so forth.

M. LE PRÉSIDENT Si vous voulez, nous allons maintenant aborder la résolution point par point. Préférez-vous que d'abord on la lise en entier?

(Non! non!)

Je donne d'abord lecture du premier point:

"Le Congrès;

- "1. Reconnaît que tout effort tendant à reconstruire l'économie de l'Europe sur la base de souverainetés nationales divisées et compartimentées, est voué à l'échec;"

Je mets ce texte aux voix.

(Ce texte est adopté à l'unanimité.)

M. LE PRÉSIDENT

- "2. Proclame qu'il est nécessaire et urgent d'établir une union économique en Europe";

(Adopté.)

- "3. Considère que cette union implique le maintien et l'adaptation progressive des liens qui unissent aujourd'hui aux métropoles européennes les Dominions, les Etats associés ou les territoires dépendants d'outre-mer."

M. DANIEL SERRUYS Je signale une omission: au lieu de dire "les liens" il faut dire "les liens économiques qui existent aujourd'hui".

M. LE PRÉSIDENT J'espère que chacun a compris qu'un mot a sauté, et que le mot "économiques" doit être lu après le mot "liens".

Je mets ce texte aux voix.

(Ce texte est adopté.)

M. LE PRÉSIDENT

- "4. Prend acte des premiers efforts déjà faits par certains gouvernements dans le sens d'une coopération économique plus étroite ou d'associations régionales";

M. LEENHARDT Je demande la parole.

M. LE PRESIDENT La parole est à M. Leenhardt.

M. LEENHARDT Je crains que si nous adoptons la formule qui commence par les mots "Friend acts", nous marquerions par là même que nous sous-estimons gravement les efforts faits et les résultats obtenus le mois dernier par la Conférence des Seize Gouvernements d'Europe qui ont adopté ensemble une convention, et je pense qu'il serait préférable qu'au contraire nous prenions comme un succès de l'idée fédéraliste, comme un premier résultat des efforts poursuivis, la signature de cette convention. Nous devrions au contraire nous réjouir et marquer clairement dans ce paragraphe que nous ne sous-estimons pas ces efforts, mais que nous les prenons à notre compte en saluant comme une première consécration de l'idée fédéraliste, le fait que la Conférence des seize a institué une organisation européenne, une coopération économique.

Ceci dit, je voudrais ajouter, car cela commande toute la suite, et je crois plus simple d'en parler maintenant que tout à l'heure, - je voudrais ajouter que j'ai eu l'occasion de relire depuis notre débat d'hier le texte de la convention économique européenne, et j'avoue que je vois un grand péril pour notre congrès à prévoir l'inclusion future d'un certain nombre de dispositions qui commencent à la ligne 51 alors que déjà, la plupart de ces dispositions sont expressément inscrites dans la convention économique européenne. Je crains que ceux qui jugeront notre oeuvre soient vraiment très étonnés que nous n'ayons pas pris conscience, en fédéralistes, des résultats concrets obtenus et qui peuvent être lus par tout le monde dans la convention économique européenne. Je craindrais qu'il en rejaillisse sur le congrès quelque ridicule.

Je ne veux pas entrer dans le détail des articles 3, 4 et 5 de cette convention, mais je crois qu'il y aurait intérêt, à la ligne 49, au lieu de dire "qu'on s'entendra," au futur, à dire "qu'on s'est entendu" sur ces dispositions, et que, parmi les mesures susceptibles de hâter l'avènement d'une Europe unie et stable, le Congrès les apprécie particulièrement. Ensuite, nous pourrions reprendre les mêmes mesures que celles qui ont été proposées. Mais je voudrais marquer que nous n'avons pas été fidèles à l'idée fédéraliste en n'allant pas plus loin.

Il y a eu, dans le discours inaugural du président Ramadier, un passage qui a retenu l'attention de beaucoup d'entre nous et que nous sommes portés à considérer comme le passage le plus important de ce discours. C'est le moment où le président Ramadier a indiqué que, certes, les représentants des 16 gouvernements qui se sont réunis le mois dernier et qu'il a salués comme les fondateurs, en quelque sorte, de l'union économique européenne, avaient pu assouplir la règle de l'unanimité et supprimer celle du veto, puisqu'ils ont prévu qu'il faudrait un accord mutuel pour les décisions. Mais le président Ramadier a marqué avec une grande force - et je regretterais vraiment que nous ne nous inspirions pas nous-mêmes de cette idée - qu'à côté de la règle de l'unanimité, qui traduit, vous le savez bien, le maintien intégral des souverainetés nationales, notre devoir à nous, qui prétendons bousculer les Gouvernements, comme a dit notre ami M. Drugmans, c'est de poser le principe qu'à cette règle d'unanimité doit être substituée la loi de la majorité, qui est seule capable de permettre l'exercice du pouvoir fédéral.

Au contraire, nous sommes en recul, et il est très grave qu'un congrès qui unit les représentants des mouvements fédéralistes de toute l'Europe, puisse marquer un recul par rapport à ce qu'ont

fait les hommes d'Etat réunis le mois dernier.

Ce recul est net sur deux points, sur la question de l'union douanière et sur la question des programmes généraux qui doivent nous permettre de profiter au maximum de l'aide américaine. Sur la question de l'union douanière, l'article 5 de la convention saluait cette union comme une possibilité de réaliser les objectifs de coopération européenne et j'ai énormément de peine à concevoir qu'il puisse y avoir ici des délégués qui s'opposent à l'idée d'union douanière comme une étape possible de rapprochement. Vraiment, c'est un peu comme si on nous reprochait, à nous Européens, d'être infidèles à l'idée fédéraliste en ne réclamant pas tout de suite le gouvernement mondial, alors que nous sentons bien que l'étape européenne est nécessaire, tout en restant fidèles à notre idéal.

J'avais déposé un amendement qui demandait expressément l'introduction de cette notion d'union douanière; il n'a pas été repris. Il a certainement été examiné. Par conséquent, il a été gardé volontairement, et je souligne que là, nous sommes en recul par rapport à la convention établie par les gouvernements le mois dernier.

Il y a un second point sur lequel nous sommes en recul, et il m'apparaît infiniment plus grave encore. J'avais demandé par amendement que nous préconisions l'établissement d'un plan de réparation des matières premières, de l'énergie, du crédit, car il me semble impossible de concevoir que nous cherchons la pleine utilisation de la capacité de production de l'Europe, s'il n'y a pas un tel plan et s'il n'y a pas, en plus, un programme de production.

Or, et j'arrive, à une autre question que je traiterai en deux minutes pour ne pas reprendre la parole, et c'est toujours par rapport à la convention économique que je me place - à la ligne 75, sous la rubrique "production", on nous parle bien d'un programme concerté de développement des ressources agricoles, on nous parle ensuite d'encouragement à l'industrie, et je souligne toute la faiblesse de ce terme "encourager", "d'encourager en matière industrielle, la spécialisation des activités et la rénovation indispensable des moyens techniques de production."

Dans l'article 3 de la convention, les représentants des gouvernements ont affirmé que les parties contractantes établiront aussi souvent et autant que ce sera nécessaire, des programmes généraux de production.

Et pourquoi des programmes généraux de production? J'entends bien ceux qui diront. "Mais, vous apportez ici des préoccupations idéologiques", et je souligne d'ailleurs que ce serait notre droit et que, dans la résolution proposée, il y a bien des mesures qui relèvent de notre idéologie, mais je ne discute pas sur ce plan. Ce que je veux dire, c'est que nous devons tous être animés par un souci d'efficacité et qu'il ne peut être discuté par personne.

Or, comment concevoir que nous puissions profiter de cette aide américaine, qui est momentanée, si nous ne cherchons pas à réaliser un plan hardi, si nous ne recommandons pas l'élaboration de plans généraux de production, de façon à ne pas gâcher la chance de l'aide américaine, et de façon que cette aide soit employée à fond pour retirer le maximum de profit pour les économies européennes?

Et enfin, ce sera ma conclusion, notre résolution, sur ce point des programmes, elle est surtout en recul par rapport aux principes du fédéralisme, tels qu'ils ont été définis à Montreux, l'an-

née dernière, par le plus grand nombre des associations fédéralistes représentées ici. Elle est en recul, parce que déjà nous avons écarté tout à l'heure du préambule cette notion de la rénovation des structures, et je souligne ce que tout cela a de grave, que nous l'ayons écartée, car cette notion de la rénovation des structures en Europe, elle est expressément inscrite dans le rapport économique qui nous a été distribué et qui a servi de base à nos travaux. Notre résolution est donc en recul par rapport au rapport qui a été distribué, mais surtout par rapport à ces principes fédéralistes que je résumerai. Dans un paragraphe, que j'approuve, de la motion de politique économique de toutes les associations fédéralistes réunies à Montreux, et qui soulignait l'effort de synthèse sans lequel le fédéralisme ne pourrait pas être une pour fonder l'Europe fédérée, on disait:

"Une telle organisation économique, fondée sur l'activité autonome et libre des individus et des entreprises, dans le cadre d'une économie de marché, associée à une planification de structure assurant une répartition équitable des revenus, et la suppression de tout revenu ne correspondant pas à un service présent ou passé rend à la collectivité, une telle organisation conjugue les avantages fondamentaux d'une économie de marché et ceux d'une action étendue à la collectivité, conduite suivant un plan tendant à réaliser une économie à la fois plus efficace et plus juste."

Alors, placés devant le dilemme, si vraiment nous n'arrivons pas, sur les points très restreints que je signale à obtenir des retouches, je le dis avec un sincère regret, si on nous impose le choix entre le vote de la résolution dans sa forme actuelle et la fidélité aux principes du fédéralisme, nous serons quelques-uns qui déciderons d'opter pour cette fidélité aux principes fédéralistes.

M. DANIEL SERRUYS Messieurs, votre rapporteur subit une surprise qui va jusqu'à la stupéfaction. En effet, après avoir reçu un travail de M. Leenhardt se rapportant à notre premier projet, qui était un travail de grande minutie, reprenant presque chacun des articles, je m'aperçois qu'il a lu notre second projet d'un oeil un peu plus discursif.

Il nous dit que nous sommes en recul sur un nombre considérable de points, et je vais prendre celui qui me tient le plus à coeur, l'union douanière. Si vous voulez lire les textes relatifs à l'union douanière, vous verrez que non seulement nous ne nous y refusons pas, mais que nous la considérons comme suit

"Parmi nos objectifs, l'union douanière complète, comportant
.....
..... et le développement du commerce mondial."

C'est à la fois l'attestation de l'union douanière complète et du libéralisme le plus complet à l'égard des états tiers. Je pense que ce texte a pour le moins échappé à M. Leenhardt.

Quand M. Leenhardt nous dit que nous renouons à coordonner les politiques économiques en vue de favoriser le plein emploi en Europe, nous acceptons au contraire la coordination, - qu'il prenne par exemple le paragraphe (j); cela s'y trouve en propres termes.

Il n'y a soi-disant rien de neuf dans notre papier, et tout a été dit pas les accords des gouvernements. Je crois que, là encore, M. Leenhardt s'est trompé.

Quand il intervient à la ligne 42 à propos des accords de Bruxelles, je lui fais remarquer qu'il ne s'agit pas de ceux-là; il ne s'agit pas de l'accord des Seize, il s'agit au contraire de saluer les accords plus restreints que certains gouvernements ont faits.

"Prend acte des efforts déjà faits par certains gouvernements dans le sens d'une coopération économique plus étroite ou d'associations régionales."

Par conséquent, ainsi qu'il le conseillait, nous tirons notre chapeau aux unions douanières locales, comme nous avons affirmé notre foi dans l'union douanière totale.

Vous voyez donc qu'il y a un malentendu de principe. Si nous prenons, par exemple, certaines des parties essentielles du texte, je voudrais voir où M. Lœnhardt les trouve dans l'accord de Bruxelles, s'il s'agit de celui-ci. Les ministres des finances se sont réunis à Bruxelles pour s'entendre sur la monnaie: ils n'ont pas fait une seule clause sur la monnaie, rien n'a paru que quatre points relatifs à la systématisation de la production.

Or, nous offrons des articles très précis sur la monnaie, qui, en somme, articulent un système de convertibilité immédiate dans des termes qui sont ceux qu'ici même ont suggérés divers orateurs. Je vais vous les lire:

- "1. Rétablir l'équilibre des budgets, condition primordiale dans chaque pays de la stabilité de la monnaie, et réduire, par tous moyens appropriés, y compris les politiques monétaires, les disparités de prix et de salaires qui s'opposent aux échanges;
- "2. Procéder aussitôt que possible à l'institution de clearing multilatéraux ou créer, par l'adaptation des parités, des zones au sein desquelles les marchandises pourront circuler sans les entraves résultant du contrôle des changes."

Voilà bien un système qui n'a été articulé nulle part. Et nous ajoutons:

- "3. Préparer ainsi la libre convertibilité des monnaies et le rétablissement progressif de la liberté du commerce entre les pays de l'Europe."

Il y a tout de même là quelques idées nouvelles et des décisions courageuses.

Si nous prenons, par exemple, les questions relatives à la production, nous n'établissons pas, soi-disant, de programme? . . . Voici:

- "..2. Etablir et réaliser un programme d'équipement commun pour les industries-clés de toute activité économique, notamment:
 - "1. pour l'exploitation et la répartition des ressources charbonnières de l'Europe occidentale, ainsi que pour l'intensification de sa puissance électrique;"

Il s'agit non seulement de faire un programme, mais de le réaliser et vous verrez au chapitre 4 que nous demandons que l'on se mette au travail sur le plan concret, comme les gouvernements se sont mis au travail sur le plan statistique. Car, lorsque nous

trouvons dans le rapport des Seize que le potentiel économique de l'Europe peut être augmenté de 30%, cela ne nous donne aucun progrès concret.

Les clauses relatives au travail, je les chercherais vainement dans le rapport des Seize. Elles sont ici articulées d'une façon qui s'efforce de correspondre à tous les buts présentés au sein de cette assemblée.

Je ne crois pas inutile de vous les lire:

- "1. Elever au plus haut point le standard de vie des populations ouvrières de l'Europe par l'application de toutes mesures susceptibles d'augmenter la production et inviter les organisations professionnelles économiques et sociales des différents pays à étudier les moyens d'augmenter la production encore davantage;"

Donc, non seulement nous demandons des programmes, mais nous voulons associer à ces programmes toute l'oeuvre professionnelle et sociale.

- "2. Accroître dans toute la mesure du possible la liberté des déplacements de la main-d'oeuvre. . . ."

Je ne vois aucune trace de cela dans les accords des gouvernements.

- "3. Coordonner "enfin" les politiques économiques. . . ."

Cela n'est pas tout à fait du laisser faire ni du laisser passer.

Je crois donc que M. Leonhardt a lu notre texte d'un oeil préalablement un peu influencé. En somme, ce texte confronte des tendances qui ne sont ni fédéralistes, ni socialistes, ni capitalistes: ce sont des tendances d'hommes décidés à réaliser quelque chose, et s'il vient dire que l'essentiel s'en trouve dans le rapport établi à Montreux, je suis prêt à en prendre le bénéfice. Mais c'est vraiment méconnaître ce qui au fond est ici le concert de volontés exemptes d'affiliation à tel ou tel mouvement, que nous voulons à la fois préconiser et réaliser.

Major E. BEDDINGTON BEHRENS On a point of order, I should like to suggest that speeches from now onward be confined to five minutes.

(agreed)

M. LE PRESIDENT Est-ce que tel est le désir de l'assemblée?

(Oui! oui!)

Quelqu'un demande-t-il la parole sur ce point?

Je vais le mettre aux voix. . . .

M. VERGNOLLE Si l'on mettait: "Se réjouit" au lieu de "Prend acte"?

M. LE PRESIDENT "Se félicite"?

M. VERGNOLLE "Se réjouit".

LORD LAYTON The word "Notes" is put in deliberately because some of us, including myself, are very dissatisfied with the position at present with regard to the attitude of the six-

teen, partly for the reasons which were given. There must be unanimity and we have yet to know whether the sixteen are going to do what we hope they will do. What we wish to show is this report and in the movement which we represent is a great deal of driving power to make sure that the sixteen and the five move quickly. It was not an accident but it was put in intentionally.

Paragraph 4 was carried by a large majority.

M. LE PRESIDENT Nous arrivons au paragraphe 5:

"Invite instamment tous les gouvernements intéressés à annoncer aussitôt leur volonté de s'engager dans la voie de l'union économique et de mettre au point sans délai les mesures qui s'imposent à cette fin."

M. DANIEL SERRUYS Je proposerai de remplacer l'expression "mettre au point" par l'expression "mettre à exécution".

Je propose d'autre part, dans le texte anglais, de remplacer le mot "to plan" par le mot "to put in effect" ou "to effect".

(Le paragraphe 5, ainsi modifié, mis aux voix, est adopté.)

M. LE PRESIDENT Nous arrivons aux paragraphes concernant les échanges (lignes 49 et suivantes). J'en donne lecture:

"Parmi celles-ci, l'on s'entendra pour inclure des dispositions tendant à:

"a. ECHANGES

- "1. Eliminer progressivement et, aussitôt que possible, abolir complètement au sein de l'union les obstacles au commerce qui résultent des restrictions quantitatives à l'échange des marchandises;
- "2. Réduire et, dans tous les cas où cela est possible, abolir finalement les tarifs douaniers entre les états participants;"

(Ces paragraphes sont mis aux voix et adoptés.)

M. LE PRESIDENT Nous arrivons aux paragraphes concernant la monnaie. (Lignes 56 et suivantes). Je donne lecture du paragraphe 1.:

- "1. Rétablir l'équilibre des budgets, condition primordiale dans chaque pays de la stabilité de la monnaie, et réduire, par tous moyens appropriés, y compris les politiques monétaires, les disparités de prix et de salaires qui s'opposent aux échanges;"

Prof. D. Delivanis Je me permettrai de faire remarquer que ce texte sur la monnaie n'est guère satisfaisant. Il comporte une phrase trop longue. On relève aussi des différences entre le texte anglais et le texte français.

D'autre part, ce paragraphe me paraît quelque peu incompréhensible. Il parle de "politiques monétaires". Ce terme n'est guère exact. Le texte pourrait aussi donner l'impression qu'on veut annuler les accords de Bretton Woods et ceux de Paris, auxquels la quasi-totalité des pays libres d'Europe ont adhéré.

Enfin, j'attire votre attention sur le fait qu'il n'est nullement question dans ce texte des nouvelles charges qui incombent à la monnaie. On parle de la convertibilité des monnaies, qui est une chose démodée.

Major E. BEDDINGTON BEHRENS On a point of order, we were asked to speak only on definite amendments and not to make general speeches on the subject of our proposals.

M. LE PRESIDENT Je ne permets, en effet, de faire remarquer qu'il avait été convenu que nous nous cantonnerions à la critique du texte ou à des propositions portant sur des points particuliers, sans revenir sur la discussion générale.

Prof. D. DELIVANIS Je ne rouvre pas la discussion générale. Je demande seulement une correction ou plutôt un remaniement complet du paragraphe relatif à la monnaie.

Je tenais seulement à formuler deux remarques, alors que, j'insiste sur ce fait, je ne suis pas intervenu dans la discussion générale.

M. DANIEL SERRUYS Je crois qu'il y a un léger malentendu en ce qui concerne l'interprétation de ce texte.

Lorsqu'il est dit qu'il ne s'agit pas de politiques monétaires, c'est, je crois, un peu ironique, étant donné que depuis quelque temps nous n'avons plus que des monnaies politiques, (Très bien! très bien! sur divers bancs) des monnaies qui sont régies par les mesures politiques que prennent les Etats. Lorsqu'un gouvernement vote en un jour 120 milliards d'augmentation de salaires pour ses fonctionnaires, il est évident que cette mesure réagit immédiatement sur sa monnaie.

D'autre part, ce qu'on appelle les politiques monétaires ne sont souvent qu'un ensemble de mesures d'opportunité qui n'ont pas grand'chose à voir avec la monnaie, mesures de caractère social ou économique, que l'on prend sans savoir quelles seront leurs répercussions sur la monnaie.

On pourrait donc parler, non pas de politique économique, mais d'absence de politique économique.

Nous avons cru plus défilent de parler de politique économique.

Quant au sens de ce paragraphe, il est simple. Nous disons qu'il y a deux conditions pour qu'on puisse commencer à faire des achats et à les payer: c'est d'abord de mettre de l'ordre dans la maison, c'est-à-dire d'équilibrer les budgets de façon à assurer la stabilité intérieure des prix. C'est, d'autre part, de mettre un terme, ou du moins d'atténuer la disparité des prix d'un pays à l'autre, point qui a été si lumineusement exposé par M. Rueff. Les "moyens appropriés" consistent à ajuster les prix. Par exemple, il a suffi de porter le taux de la lire de 160 à 220 fr. pour qu'immédiatement la Franco puisse passer avec l'Italie des accords qui ont permis de quadrupler le volume des échanges.

Tel est le sens de ce paragraphe.

Je réponds à la seconde objection. Le texte que vous avez entre les mains comporte une lacune. Nous avons élaboré un texte qui prévoyait qu'aucune des dispositions de l'organisation européenne ne pourrait contrevenir aux engagements pris sous l'égide de l'O.E.U. ou d'organisations affiliées à l'O.N.U., de telle sorte qu'il ne puisse y avoir de différence entre le régime régional européen et les accords concernant l'économie mondiale. Cette disposition couvre notamment

les accords de Bretton Woods. Je pense qu'elle donne satisfaction à l'orateur qui vient de prendre la parole.

Prof. J. TINBERGEN I think it would be more correct if we changed the words "Budgetary equilibrium" into "monetary equilibrium", there may be situations in which monetary equilibrium is not the same thing as budgetary equilibrium. Indeed, I think the true condition for the support of currency is monetary equilibrium and not budgetary equilibrium.

Mr. R.J. HAWREY I think we ought to keep in mind that at the present time it is above all things the balancing of budgets which is needed. There may be other conditions in which it may be legitimate or desirable to put the budget in deficit, but not now. I would remind you that the measures specified in this part of our resolutions are the measures to be taken immediately.

It has no reference to the remoter future.

M. LE PRESIDENT Je mets aux voix le paragraphe 1. concernant la monnaie (Lignes 55 à 63)
(Ce paragraphe est mis aux voix et adopté.)
(Les paragraphes 2 et 3, lignes 64 à 74, sont ensuite mis aux voix et adoptés).

M. LE PRESIDENT Nous arrivons au paragraphe (c) concernant la production. J'en donne lecture:

"Promouvoir, d'une part, un programme concerté de développement des ressources agricoles et de l'équipement nécessaire à cet effet, pour assurer à l'Europe le niveau d'alimentation le plus élevé possible, et d'autre part encourager, en matière industrielle, la spécialisation des activités et la rénovation indispensable des moyens techniques de production."

Mr. VICTOR COLLINS. M.P. I want to speak on this first paragraph under the heading of production because I believe that the Drafting committee have mixed up two very important things, so that the paragraph as it reads is very largely meaningless.

In my view agriculture and the production of food is one absolutely primary importance, second only in importance to the main question of a united Europe. Therefore, it is only proper that we should see that this paragraph conveys exactly what we mean.

My first point is that it proposes to promote a common programme for the development of agricultural resources and to provide Europe with the highest possible standard of nutrition. It then goes on to speak about encouraging industrial specialists, and I submit that paragraph 1 on production should stop with the words "highest possible nutritional standard" and that the second sub-paragraph should be devoted to that with which it deals, namely, the encouragement of industrial specialisation. If that is accepted I want to put forward the point that we are proposing to increase food production and provide agriculture in all the countries of Europe with the necessary equipment in order to bring our food to the highest possible nutritional standard, but we have made no arrangement whatever for the orderly distribution of that agricultural produce once it is produced, and I regard that as a major omission. It is absurd in my mind to leave the implication that we are going to produce food and do all we possibly can to improve agricultural equipment and methods in order to get the vital increase in food production which we need, yet not visualise making any proper

arrangements for its orderly distribution.

I imagine that in various countries of Europe different forms of agricultural production will be stimulated in accordance with soil conditions, and for other reasons. It may well be also that some parts of Europe will be developed particularly as grain producing areas and other parts of the production of different types of food. It is essential, in my view, from the beginning to see where we are going and to arrange for the proper distribution of food so that there will be no over production through bad distribution in different areas.

I would urge therefore that in the first section after the words "To promote a common programme for the development of agricultural resources" we should insert the words "for the orderly movement of agricultural products" and then go on "and the provision of the necessary equipment".

It may be thought that the point which I have raised is already carried in this or other sections of matters we are now discussing, but in my opinion that is not the case, and I do hope that the Committee will accept the two suggestions which I have made.

LORD LAYTON An effort is being made to divide the paragraph between agriculture and industry, and there is no objection whatever as far as I am concerned to that. Indeed, it may be a clarification. I would, however, ask the proposer of this amendment not to press it. We must remember at the beginning of this programme it says "These measures should include". It is quite impossible in a short document to put all the points that may be raised and which may, at one time or another, come within the purview of economic unity. I am deeply concerned with the fact that this is far too long and, with four page newspapers in France and in Britain, it will be impossible now to give a reasonable summary of this report as it is. The longer you make it the more difficult it will be. Moreover it does raise the question under what authority and by whom "the orderly movement of an agriculture" is to be planned. It is possible to arrange an allocate, but to get a phrase in half a line which would really indicate all that should be done in agriculture seems to be impossible, and I hope it will not be pressed.

M. DANIEL SERAUVS Conformément à un désir qui m'a été communiqué à l'instant, je demande qu'on ajoute, après le mot "spécialisation" les mots "technique ou régionale".

M. ALIONI Je propose d'ajouter, après le paragraphe 1., c'est-à-dire après la ligne 84, la phrase suivante: "et s'accorder pour un utile échange de brevets, afin de produire davantage, mieux, et avec moins d'efforts humains".

Des ententes en cette matière seraient, en effet, très utiles car dans certains pays, il n'y a pas de garanties suffisantes en ce qui concerne les brevets.

M. RENE FOULD Quant à moi, je demanderais qu'après les mots "spécialisation des activités et la rénovation", on supprime le qualificatif "indispensable", ou qu'on le remplace par les mots "si c'est nécessaire".

En effet, s'il est certaines branches où les moyens techniques doivent être améliorés, dans d'autres, ils sont actuellement suffisants.

LORD LAYTON These words are very general words and are used to indicate that the plant of Europe, generally speaking, is behind the times. A lot of it is obsolete and a lot has been destroyed. I do not think we need particularise. Surely it is a reasonable generalisation to say that the plant of Europe needs renewal, expansion, and bringing right up to date on the most modern lines. I think we are merely putting in unnecessary words if we add the amendment proposed.

M. DANIEL SERRUYS Lord Layton accepte l'addition des mots "technique ou régionale", mais il n'accepte pas l'adjonction des mots "si c'est nécessaire".

Il admet parfaitement que dans certaines industries la rénovation n'est pas nécessaire, mais il estime qu'en général, l'Europe a un outillage désuet ou détruit, qu'elle est en retard par rapport au continent américain, par exemple, et qu'il y a lieu de faire un effort de rénovation.

Je demande donc à M. Fould de retirer son amendement.

M. JACQUES LACOUR-GAYET Je me permets de faire remarquer que le mot "indispensable" ne figure que dans le texte français. Ne pourrait-on donner satisfaction à M. Fould en supprimant ce mot, qui ne figure pas dans le texte anglais?

Prof. WILLIAM RAPPARD J'ai le sentiment que nous n'offrons pas à ceux qui s'intéresseront à notre mouvement la réponse à une question brûlante. Quelle est la politique agraire que recommandent nos rapporteurs? Nous légiférons pour l'Europe entière. Nous nous sommes déclarés partisans de la suppression des barrières douanières intérieures. Mais c'est la ruine pour l'agriculture de l'Europe occidentale. Par contre, la protection de l'Europe occidentale au point de vue agraire serait contraire à une bonne alimentation des habitants, parce que les produits seraient plus chers.

Je ne demande pas de réponse à cette question, mais je crois que notre texte gagnerait à en parler. Car, à notre retour dans nos pays respectifs, on nous demandera si nous voulons le libre-échange à l'intérieur de l'Europe ou au contraire, la protection; si nous voulons abaisser les prix agricoles, par conséquent améliorer l'alimentation des habitants, ou au contraire, les affamer.

M. DANIEL SERRUYS M. Rappard se fait l'expression de préoccupations justifiées. Mais la question agricole est de telle nature qu'un mémoire comme celui-ci ne peut guère qu'en faire mention.

Je sais qu'un mouvement s'est dessiné, en Suisse notamment - où j'ai suivi avec une admiration quelquefois mitigée la campagne du Dr. Laur - pour créer une agriculture un peu artificielle. Le développement de l'agriculture serait fondé sur la protection.

Ce que nous demandons, c'est un développement de l'agriculture fondé, non sur la protection, mais sur une répartition meilleure des productions agricoles, sur un programme qui ne se propose pas de faire pousser du blé, là où il faudrait des pâturages et qui ne prétend pas avoir des élevages de bovins, là où l'herbe est maigre et où on ne peut avoir que des moutons. Nous demandons des méthodes de répartitions des cultures.

Nous demandons également qu'un effort soit fait pour l'équipement agricole, les engrais, les instruments agricoles etc.

Si l'on s'engage dans cette voie, il en résultera une diminution

assez sensible des prix. A l'heure actuelle, l'Europe meurt de l'autarcie de la ferme. Le paysan veut être le roi d'Yvetot, avoir chez lui à la fois son pain, sa viande, le fourrage pour ses animaux, c'est-à-dire qu'il voudrait exploiter sa ferme, souvent au plus cher, pour avoir tout ce qu'il lui faut et ne rien acheter au marché voisin.

Le jour où l'on aura orienté l'agriculture vers une production plus intense, en lui donnant les instruments nécessaires, en favorisant la motorisation, et que le paysan pensera à produire en plus grande quantité et à meilleur prix, il y aura déjà un très grand changement.

Je crois que M. Rappard est un peu porté à imaginer la situation future d'après les erreurs de la situation présente. Mais dans notre esprit, il n'y a aucune contradiction; l'accroissement de la production, par un équipement approprié, entraînera l'abaissement de certaines barrières douanières.

Si nous voulions examiner à fond, dans ce texte, le problème agricole dans sa complexité, nous y passerions la nuit et nous y consacrerions des pages. Nous avons pris dans ce problème ce qu'il y avait de plus urgent, de plus immédiat et de plus conforme à l'aide que nous apporte le plan américain au point de vue équipement.

Que nous soyons d'accord pour reconnaître que cette formule est un peu sommaire, j'en donne à M. Rappard l'aveu le plus complet. Mais je lui demande de ne pas insister pour inscrire ici un programme agricole qui comporterait une trop grande complexité de dispositions. Nous ne parlons que de l'équipement qui permettra d'accroître la production. Mais n'ergotons pas sur le plan Marshall lui-même ou sur la répartition des moyens à l'intérieur de ce plan.

M. R. DESMETS Sans proposer d'adjonction, je voudrais toutefois faire observer que dans certaines régions, la population agricole est très nombreuse et ne trouve pas la terre qui lui serait nécessaire. Dans d'autres régions au contraire, les fermes sont trop étendues et moins bien exploitées. Dans certaines régions, il y a surproduction, non pas agricole, mais en quelque sorte humaine. De jeunes agriculteurs ne trouvent pas à se placer, alors que, ailleurs, la terre manque de bras.

Au chapitre "Travail", on préconise les déplacements de main d'oeuvre. Je pense que le problème devrait être examiné aussi au point de vue de l'agriculture. Je propose donc de mettre la question à l'étude.

(Très bien, ! Très bien!)

M. LE PRÉSIDENT Sous le bénéfice des observations et des propositions qui ont été présentées, je vous propose de scinder ce paragraphe en deux et de le voter par division.

(Assentiment)

Je mets aux voix la première partie du paragraphe, jusqu'aux mots "le plus élevé possible", qui ne comporte aucun amendement.

(La première partie du paragraphe 1, mise aux voix, est adoptée.)

M. LE PRESIDENT Je mets aux voix la seconde partie, à partir, des mots "et d'autre part", jusqu'à la fin, avec l'adjonction des mots "Technique ou régionale" et la suppression du mot "indispensable".

UNE VOIX Ainsi que l'adjonction du mot "modernisation", qui a disparu.

M. LE PRESIDENT Je crois que l'idée qu'il renferme est exprimée par le mot "rénovation".

UNE VOIX Je n'insiste pas.

(La 2e partie du paragraphe 1, ainsi modifiée, mise aux voix, est adoptée).

M. LE PRESIDENT Nous arrivons au paragraphe 2, dont je donne lecture:

- "2. Etablir et réaliser un programme d'équipement commun pour les industries-clés de toute activité économique, notamment:
- "1. pour l'exploitation et la répartition des ressources charbonnières de l'Europe occidentale, ainsi que pour l'intensification de sa puissance électrique;
- "2. pour la coordination et le rendement rationnel de ses moyens de communication."

M. G. HARTZ Yesterday I drew attention to the fact that the customers in the non coal-producing countries have to pay about 50% more for the coal than the customers in the coal-producing countries. I therefore propose an amendment to this paragraph. I should like now to propose that point (1) line 85 - 86 should read:

"The production and distribution of the coal resources of Western Europe, to the equal benefit of all countries concerned, as well as the expansion of its electric power."

I understand it is the intention in the future that all countries shall have the same possibilities for buying the coal at the same price, whether they are coal producers or not.

M. DANIEL SERRUYS La première phrase de ce paragraphe: "Etablir et réaliser un programme d'équipement commun pour les industries-clés", donne déjà une satisfaction au délégué danois. Les mesures devant être prises en commun, tous les intérêts pourront donc être défendus.

Si néanmoins le délégué danois veut proposer un amendement, je lui propose d'insérer, après les mots: "de toute activité économique", la phrase suivante "avec une distribution équitable pour tous les Etats européens".

M. VERGHOLLE Je signale un point qui peut donner lieu à des interprétations différentes. On parle, à ce paragraphe 2, des ressources charbonnières de l'Europe occidentale. Au paragraphe 3, on parle des ressources de la Ruhr. La répartition des ressources charbonnières de l'Europe occidentale doit-elle également porter sur le charbon de la Ruhr?

Dans ces conditions, il faudrait peut-être supprimer le paragraphe 3 et dire que tout le charbon produit en Europe sera réparti équitablement.

M. DANIEL SERRUYS Je réponds tout de suite que lorsque nous parlons des ressources de la Ruhr, nous ne pensons pas seulement à son charbon.

M. VERGNOLLE Mais le charbon est inclus dans ses ressources.

M. DANIEL SERRUYS Non, le paragraphe 2, porte sur les deux aspects de l'énergie; le charbon et l'électricité, ainsi que sur les moyens de communications, sans lesquels la répartition serait illusoire. Tout cela doit faire l'objet de mesures concertées.

D'autre part, le paragraphe 3 porte sur les ressources de la Ruhr, qui ne produit pas que du charbon, qui possède une grande métallurgie. Ces ressources de la Ruhr, nous ne voulons pas les restreindre, mais étant donné l'usage qui en a été fait antérieurement et le droit qu'ont tous les États d'en bénéficier, elles doivent faire l'objet d'accords concernant leur utilisation.

M. VERGNOLLE Mais ces ressources s'entendent-elles y compris le charbon, ou non compris le charbon?

M. DANIEL SERRUYS Toutes les ressources, y compris le charbon. Il n'y a pas de lien entre les paragraphes 2 et 3.

M. VERGNOLLE Il faudrait alors préciser, au paragraphe 2 qu'il s'agit de distribuer les ressources charbonnières de l'Europe, sauf celles de la Ruhr.

LORD LAYTON Those who are following the English text will be perplexed by this discussion. We really must apologise for some slips and omissions in the production of this Report, which was only given to the Secretariat at nearly 9 o'clock and a few things have gone astray. In that connection there has been omitted altogether, following the co-ordination and rationalisation of communications, a third paragraph:

"(iii) To take concerted measures to establish an international regime for the development and utilisation of the resources of the Ruhr".

This is a slightly modified version of the paragraph that was originally in the draft before you.

M. DANIEL SERRUYS Le seul amendement à ce paragraphe consiste donc à ajouter, après "pour l'exploitation et la répartition", le mot "équitable".

M. LE PRESIDENT Je mets aux voix le paragraphe 2, ainsi modifié.

(Le paragraphe 2, ainsi modifié, mis aux voix, est adopté)

M. R. HARTZ I cannot agree with that proposal only to say "the production and fair distribution of the coal resources of Western Europe". "Fair distribution" is only concerned with the quantity of the coal but not the prices, and therefore I want to have in after "Western Europe" the words "to equal benefit of all countries concerned", and I believe it is a very important question for all these countries.

LORD LAYTON I hope we shall not continue with these additions, and try to teach the European Coal Commission how to do its job, and give it full instructions, because it would become a volume. I hope it will not be insisted upon.

M. LE PRESIDENT Je ne puis, à ce stade de nos travaux, mettre aux voix que les propositions qui me semblent rassembler une très grande majorité. Puisqu'il n'y a pas d'accord pour ajouter les derniers mots proposés par M. Ady (?), je vais vous consulter sur le texte avec la seule addition du mot "équitable".

M. GASTON TESSIER Il y a un léger doute dans certains esprits: est-ce que l'on laisse "Europe occidentale" ou écrit-on "Europe" seulement?

M. LE PRESIDENT On nous a dit qu'il est préférable de maintenir "occidentale", parce que la production du charbon est concentrée dans l'Europe occidentale, dans les circonstances actuelles.

M. DANIEL SERRUYS L'Europe occidentale n'est pas une limitation de l'Union. Ce qui est important, c'est la situation du bassin de l'Europe occidentale. On pourrait dire, par exemple:

"pour l'exploitation et la répartition des ressources charbonnières du bassin de l'Europe occidentale".

Il s'agit des ressources situées à l'ouest de l'Europe. Les autres ne sont pas accessibles.

M. VERGNOLIE Pourquoi ne mettrait-on pas "L'Europe Unie", puisque c'est le fond de nos travaux?

M. DANIEL SERRUYS J'accepte "l'Europe Unie".

M. LE PRESIDENT Donc, nous changeons les mots "Europe occidentale", en "Europe Unie".

(Adhésion)

Est-ce que tout le monde a compris le texte tel que nous allons le voter?

(Oui, oui!)

C'est le paragraphe 2, qui va devenir le paragraphe 3. Je le mets aux voix.

(Le nouveau paragraphe 3 est adopté à l'unanimité)

M. LE PRESIDENT Nous arrivons maintenant au paragraphe 3 du texte français, qui va devenir le paragraphe 4. Il n'a pas encore été imprimé dans le texte anglais.

UNE VOIX Ce paragraphe pourrait être plus utilement inséré dans le rapport politique et supprimé ici.

M. LE PRESIDENT Il est ainsi conçu:

"4. (ancien 3) Prendre des mesures concertées et établir un statut international pour le développement et l'utilisation des ressources de la Ruhr,"

M. JEF LAST Dans ce paragraphe, nous trouvons beaucoup plus que dans la résolution politique. C'est ici la question clé de toute l'affaire allemande, et de la réponse que nous donnerons à cette question, dépend la réponse que trouvera l'idée d'une Europe unie dans le cœur du peuple allemand, dans le cœur

des ouvriers et de la jeunesse de ce pays. J'ai été quelquefois frappé de l'extrême misère de ce peuple. Il ne peut être question d'un relèvement de l'économie allemande si la Ruhr ne fait pas partie intégrante de l'Allemagne. Il n'y a pas de liberté allemande si la direction des ressources de la Ruhr ne reste pas dans les mains des Allemands.

J'ai vécu parmi la jeunesse, j'ai été horrifié de l'état d'apatie de cette jeunesse et de la menace de la voir retomber au national-socialisme. Je sais que le seul rayon d'espoir qui lui fait battre le cœur, c'est l'idée d'une nouvelle Europe, mais j'ai senti dans leur voix de la méfiance quand ces jeunes m'ont demandé: "Sûtes-vous pas devenus des faux-monnayeurs? Est-ce que en disant "l'Europe", vous ne voulez pas dire "l'Amérique"? Est-ce que vous ne voulez pas nous dépouiller de nos ressources pour les donner à une société capitaliste ou américaine?"

J'ai passé mon premier été parmi les ouvriers de la Ruhr à Essen, et j'ai assisté à leur grand meeting. J'ai vu des centaines de pancartes où l'on exigeait que toute la Ruhr soit allemande. Pas une seule ne disait le contraire. J'ai parlé à des centaines de mineurs allemands. Aucune question ne les passionne à tel point. Je sais qu'ils ne sont pas opposés à une internationalisation des ressources de la Ruhr, mais à une seule condition, c'est que cette même internationalisation s'étende à toutes les ressources de l'Europe. Là-dessus, comme ouvrier, je suis en plein accord avec les ouvriers allemands. Ce que nous avons à chercher, ce ne sont pas des solutions d'exception, ce sont des solutions européennes. Les ressources de la Sarre, du Luxembourg, des Pays-Bas, même de nos colonies, ont autant d'importance pour l'économie européenne que celles de la Ruhr.

Aussi, nous demandons ici ou bien que l'on remplace les mots "de la Ruhr" par les mots "de l'Europe", ou bien que l'on rejette tout le paragraphe, car si nous acceptons ce paragraphe, ce serait le moyen de dresser contre nous toute la jeunesse et toute la classe ouvrière allemandes.

(Applaudissements.)

M. DANIEL SERRUYS Messieurs, le sens du paragraphe que vous avez sous les yeux me semble avoir été complètement dénaturé. Il ne s'agit pas pour nous d'instituer un contrôle des modalités d'exploitation qui séparerait la Ruhr du reste de l'Allemagne, et, pour bien marquer que telle n'était pas notre intention, nous avons substitué au mot "contrôle" de notre premier projet une autre formule, qui est "le développement et l'utilisation des ressources de la Ruhr". Ainsi nous indiquons bien que nous ne voulons pas comprimer l'activité de ce district de l'Allemagne, mais que nous voulons au contraire la promouvoir. J'attire donc votre attention sur cette modification, qui devrait atténuer quelque peu les craintes que formule le précédent orateur sur les intentions qu'il nous prête.

Il ne s'agit, en quoi que ce soit, d'une prise de possession tendant à enlever à l'économie allemande, dans sa généralité, le territoire de la Ruhr, il s'agit précisément d'exploiter au mieux, d'intensifier la production et d'utiliser au mieux des intérêts de tous, y compris l'Allemagne, les ressources de la Ruhr. Tel est le sens de ce paragraphe.

Pourquoi cependant faisons-nous à la Ruhr un traitement spécial? Parce qu'il est apparu que le bassin occidental de l'Europe, qui comprend - je le veux bien - la Sarre, les mines belges, certaines mines de Hollande, était au fond un élément essentiel de la

réparation de l'Europe, et que, d'autre part, il y a, accumulés dans la Ruhr, non seulement des ressources en charbon, mais des moyens de transformations métallurgiques et mécaniques dont nous avons connu jadis le mésusage. Je fais remarquer qu'à cet égard, une gestion commune tend à une utilisation et au développement pacifique, aussi précieux pour l'Allemagne démocratique elle-même que pour le reste de l'Europe, et que c'est dans ce sens que nous avons rédigé notre paragraphe.

La Ruhr a été, hélas! pour nous, un peu comme la bombe atomique de l'Europe. Privilégiée par la nature, exaltée par le génie allemand, la Ruhr a été non seulement l'instrument de toute la politique agressive de l'Allemagne, mais on peut dire qu'au point de vue financier - j'attire là-dessus votre attention particulière - elle a été pour l'Allemagne le moyen de financer ses agressions.

Si vous comparez la force contributive de la Ruhr à celle des différentes régions de l'Allemagne, vous verrez que c'est l'excédent des impôts payés par la Ruhr qui a alimenté le budget militaire de l'Allemagne. Voilà le péril. Ce péril nous voulons simplement le contenir et d'une manière telle que nous soyons sûrs d'assurer à l'Europe l'utilisation la plus pacifique et en même temps la plus fructueuse, d'un district qui fut, hélas! dans le passé, un élément de désordre politique pour l'Europe.

Vous nous répondez: c'est une question politique. Non, car si la question économique est suffisamment bien réglée, si on la règle avec le sentiment de faire contribuer ce district, puissant et riche, à la restauration de tous les pays de l'Europe, quels qu'ils soient, sans bénéfice particulier pour tel ou tel Etat, avec le souci de relever l'Allemagne le plus tôt possible, nous donnons à la paix de l'Europe une garantie maximum.

Voilà exactement quel fut notre sentiment. Je tenais à le dire, de façon à ce que les délégués allemands ne puissent se méprendre, ni au point de vue géographique, ni au point de vue politique, ni même au point de vue économique, sur ce qui fut l'inspiration de cet article.

Je devais à nos collègues cette explication, et, en même temps, je n'hésite pas un seul instant à dire que nous croyons, nous aussi, qu'il sera impossible de restaurer l'Europe si nous ne parvenons pas à mettre l'espoir dans le cœur des Allemands. Il y a des possibilités de traitement, que nous voulons développer, et nous voulons, par l'aide que nous apporterons à l'Allemagne, assurer le développement pacifique de tout ce pays et de toute l'Europe. Je crois que nous serons unanimes à communier dans cet esprit.

Dr. PETERSEN I asked yesterday to omit that article in the interest of the European co-operation. I think everything that should be said on that subject has been said in the preceding two articles, which speak of the best use of coal and electricity and the needs of communication. I repeat my request today to leave out the special article for the Ruhr. I am sure it would not be in the interest of the European co-operation if that article were in.

M. A. COPPE Je persiste à croire que cette clause est beaucoup plus du ressort de la commission politique que de celui de la commission économique, et je regrette qu'on essaie d'introduire ici ce point par une méthode de biais. Quant au fond de la question, je demande à l'assemblée de voter contre, parce que la proposition est absolument contraire à l'esprit d'une fédération européenne.

(Applaudissements.)

M. JACQUES RUEFF Je suis exactement de l'avis de l'honorable orateur précipitant et je demande purement et simplement la suppression de cet article. C'est l'affaire de la commission politique et non celle de la commission économique.

UNE VOIX Nous ne sommes pas ici pour discuter du traité de paix, nous ne sommes ici que pour discuter des conditions actuelles de réunion de l'Europe. Mais la situation veut que la commission économique s'occupe du charbon de la Ruhr et je demande en conséquence que l'on vote l'article tel qu'il est.

M. LATASSE Mesdames et Messieurs, les observations présentées par M. Serruys ont toute leur valeur, mais j'attire l'attention de la commission sur ce fait que - comme vient de le dire un précédent orateur - notre commission est chargée de mettre sur pied un statut économique de l'Europe. Ce statut posera des questions de droit. Nous considérons que nous ne pouvons y inclure une clause comme celle dont nous sommes saisis ce soir, étant donné que nos camarades allemands ont parfaitement le droit de revendiquer la gestion du bassin houiller de la Ruhr et que si nous voulons que cette clause soit admise, elle devra figurer au statut politique, et je dirai même que ce devrait être une clause annexe, étant entendu qu'elle ne devrait pas être que momentanée.

LORD BAYTON I should like to say first that when I made reference to this subject yesterday, perhaps I did not do justice to Mr. Petersen. The amendment which he put forward was a general one relating to Germany, and I was quite aware - and I think the rest of the audience was aware - that the Political Commission was debating that subject, and that it was not suitable here.

As to the inclusion of this clause, M. Serruys has pointed out, it relates not to any political control or regime, but to the resources of the Ruhr. Personally, I have always been clear, and I have constantly stated and urged that in the new Europe the whole of the area of the Rhineland must be under the general scheme. Indeed, it has in the past so been, but we must face the fact that the Ruhr will, for reasons of defence, undoubtedly be subject to control from the point of view of war potential, for several years.

This statement relates to immediate needs for a short period of time, and personally, from my own point of view, I should regard the internationalisation of the resources of the Ruhr as an immediate first step which would fit in with the programme that we are designing for Europe as a whole, dealing with all the heavy industries. Personally, I cannot conceive that Western union will in fact develop successfully unless and until there is some order in all the heavy industries of Western Europe and not only in the Ruhr. It seemed to me urgent that as soon as possible the regime of the Ruhr should be moved into the international sphere, and not left mainly and primarily in the hands of the occupying authorities. That is a reason why I personally have been in favour of keeping this clause in the Report.

M. DANIEL SERRUYS Je voudrais, pour bien expliquer quelle est notre intention, ajouter à la fin du paragraphe les mots que voici.

Le texte dit: "... établir un statut international pour le développement et l'utilisation des ressources de la Ruhr". Je voudrais ajouter: "dans l'intérêt commun de l'Allemagne et des autres pays de l'Europe unie".

M. LE PRESIDENT Il y a manifestement deux tendances dans l'assemblée. M. Serruys vient de faire une proposition, dans l'espoir de rapprocher les points de vue. Vous avez bien compris que la mesure est proposée dans l'intérêt commun de l'Allemagne et des autres pays de l'Europe unie?

Je crois pouvoir mettre aux voix le paragraphe avec cette addition qui éclaire les intentions des auteurs du texte.

M. CHRISTIAN MONNIER Jusqu'ici nous avons discuté dans la clarté. Différentes tendances se sont fait jour. Dans l'intérêt même de notre commission, il est nécessaire de bien peser la décision que nous allons prendre. Le paragraphe qui va être soumis à notre vote demande que nous prenions, dès maintenant, une décision concernant le développement des ressources de la Ruhr. Même avec l'adjonction des mots proposés par M. Serruys, nous préjugeons d'une solution politique au problème de la Ruhr. Or, je ne pense pas que nous puissions, dès maintenant, prendre position avant que la situation politique de la Ruhr ne soit tranchée.

Je demande donc la disjonction de ce paragraphe et son renvoi à la commission politique.

(Applaudissements.)

M. LATASSE Je signale qu'à la commission politique un projet analogue a été présenté en ce qui concerne la création d'organismes spéciaux pour l'Allemagne et que cette proposition a été repoussée par la commission politique. Il ne faudrait pas nous mettre en contradiction avec cette décision.

PLUSIEURS VOIX Cela n'a pas été accepté.

M. Sur la proposition des Belges et de nombreux Danois, à la commission politique, il a été décidé qu'une commission de contact serait créée pour étudier tous les problèmes qui vont surgir pour l'intégration de l'Allemagne dans le complexe européen.

Mr. DOB EDWARDS In view of the fact that the Political Commission have already decided the clause devoted to the Ruhr coal, would it not be advisable to see the text from the Political Commission, so that we do not have two conflicting drafts?

M. DANIEL SERRUYS J'étais disposé à envisager une mesure qui pourrait peut-être ne pas nous renvoyer aux calendes grecques, car si la commission politique n'a pas pris de décision, il sera très difficile de savoir ce qu'elle pense, puisque c'est le silence qu'elle nous transmet. Alors que pouvons-nous faire? Nous avons imaginé de faire une 4e section des problèmes qui nous tiennent par fois particulièrement à coeur, mais que nous considérons comme n'étant pas mûrs pour être tranchés maintenant et nous demanderons à l'organisme qui nous survivra d'étudier cette question comme un problème économique en se tenant en contact avec ce qui sera la survivance de la commission politique, de façon que l'on puisse arriver à une solution mûrement étudiée.

M. LE PRESIDENT Il me semble que la proposition que vient de faire M. Serruys rejoint les suggestions qui ont été proposées d'autre part.

Je vous propose de nous en tenir là et par conséquent de

renvoyer ce paragraphe à la partie de notre résolution où nous invitons le Congrès à étudier davantage un certain nombre de points.

LORD LAYTON It being understood that the terms in which the statement appears in Section 4 of the Report contains the words suggested by the Belgian delegate:

"To study a method of integrating the economy of Western Germany with that of Europe".

L. LE PRESIDENT Je vous propose maintenant de marquer votre accord sur cette suggestion. Dans l'intervalle, on mettra le texte au point. Nous vous lirons le texte final lorsque nous arriverons à cette partie de notre exposé.

(Cette proposition, mise aux voix, est adoptée)

L. LE PRESIDENT Nous passons maintenant au paragraphe "Travail".

M. GASTON TESSIER Je prends acte de l'introduction dans ce texte de trois paragraphes importants concernant le travail. Je considère que ce n'est qu'un début. Sans proposer d'amendement, je souhaite que soit mentionnée dans le procès verbal la référence que j'avais faite à l'activité passée, présente et future de l'organisation internationale du travail.

En accord avec quelques collègues, je suggère, au premier paragraphe, quelques modifications.

Tout d'abord, je propose de supprimer, à la ligne 102, l'épithète "ouvrières", et de lire simplement "le standard de vie des populations de l'Europe de toutes catégories, notamment les agriculteurs, les travailleurs des professions intellectuelles. . . ."

A la ligne 103, ajouter "notamment par l'application de toutes mesures susceptibles d'augmenter la production," car en France, en particulier nous croyons encore à la possibilité d'une certaine action dans le sens de la baisse des prix.

Et nous aimerions que ce premier paragraphe s'arrêtât là, parce que l'idée d'augmenter systématiquement la production nous paraît répéter un peu le sous-paragraphe 1, et que cela nous donnerait un peu l'idée d'une intensification exagérée de l'effort humain.

M. RAOUL DAUTRY Je suis un peu plus sévère que l'orateur précédent pour cet article. Nous ferons une mauvaise impression sur les masses ouvrières si, dans un projet de résolution de la commission économique et sociale, nous nous en tenons pour élever au plus haut point le standard de vie des populations ouvrières, à "appliquer toutes mesures susceptibles d'augmenter la production" et à "inviter les organisations professionnelles économiques et sociales des différents pays à étudier les moyens d'augmenter la production encore davantage."

Dans ce rapport, il n'est question d'aucune mesure sociale, et il est surprenant qu'on ait laissé tomber les articles qui visaient ce qui constitue une partie importante du standing de vie, c'est-à-dire le logement et l'urbanisme. Il n'y en a pas trace.

M. DANIEL SERRUYS Je remercie M. Tessier de reconnaître l'effort que nous avons fait pour rencontrer ses vues. Je lui dirai que d'ailleurs, il y a, dans la section 4, un paragraphe 7 qui vise un des points qu'il avait soulevés et pour lequel nous ne sommes pas parvenus, au comité de rédaction, à trouver

une solution satisfaisante. C'est la question de l'égalisation de la rémunération du travail. Le point 7 la soulève, et il sera probablement renvoyé à une commission spéciale. Par conséquent, en dehors des trois points que nous mettons ici, nous en envisageons un quatrième, qui est d'étudier la possibilité de réaliser, à rendement égal, la rémunération égale du travail humain.

Cette question nous semble très délicate, très complexe et nous l'avons retenue pour l'envoyer à une commission spéciale qui, probablement, sera instituée pour les conditions du travail.

Il y a une question qui semble avoir choqué M. Tessier et qui paraît déplaire à M. Dautry. C'est notre proposition d'inviter les organisations professionnelles économiques et sociales des différents pays à étudier les moyens d'augmenter la production encore davantage."

Je n'aime pas beaucoup cette formule d'augmenter la production "encore davantage". Elle est venue sous la plume de rédacteurs qui ont dû travailler vite. Mais il y a ici une idée qui tenait très à cœur à M. Perrin. C'était la suivante:

"Vous demandez aux gouvernements de prendre toute espèce de mesures pour augmenter le standard de vie qui résultera de l'augmentation de la production, laquelle doit se traduire également par une baisse de prix. Mais il y a d'autres moyens, en quelque sorte techniques; par exemple, un meilleur rendement à attendre d'un meilleur outillage. Tous, nous savons combien les avis qui nous viennent de nos ateliers sont souvent particulièrement précieux, et l'organisation d'une certaine collaboration de l'ouvrier avec les cadres pour multiplier les moyens d'augmenter la production, ne suppose pas du tout une augmentation de l'effort humain, mais constitue la plupart du temps une addition à cet effort."

Dans tous les cas, si la phrase incriminée semble non pas un encouragement à la classe ouvrière, mais plutôt un sujet de suspicion, je ne vois aucun inconvénient à la supprimer. Nous pouvons par conséquent, admettre les propositions de M. Tessier. J'ai du moins tenu à lui montrer l'origine du texte que j'ai proposé.

E. GASTON TESSIER Qu'il me soit permis de faire une suggestion à M. le rapporteur. Pourquoi ne pas écrire: "étudier les moyens de rationaliser la production et d'améliorer la condition sociale?"

M. ALRIC Je voudrais faire une remarque de forme. Je suis d'accord avec M. Serruys, mais il me semble que la rédaction de la fin de l'article pourrait être légèrement allégée. On pourrait terminer ainsi:

".étudier l'application de toute mesure susceptible d'augmenter la production et inviter les organisations professionnelles, économiques et sociales des différents pays à en étudier les moyens".

Il y a encore une remarque de fond, qui rejoint l'observation de M. Serruys, quand il a dit que ce n'était pas toujours par l'augmentation de la peine des hommes qu'on augmentait la production. C'est pour cela que je regrette que dans ce congrès nous n'ayons guère parlé de l'invention. Je ne crois pas qu'il faille entrer dans le détail des procédés, mais je serais heureux que l'on signalât quelque part que nous avons tous vu l'importance de ce phénomène inventif auquel M. Serruys, par une voie détournée,

vient de faire allusion. Je me demande si l'on ne pourrait pas dire, quand on demande d'étudier les moyens. . . . etc., "en particulier, les inviter à examiner la rénovation du statut de l'invention dans le cadre de l'Europe unie."

M. RENO LHUILLIER Je dois dire que la rédaction des différents paragraphes et du premier en particulier, ne nous satisfait pas, car on y parle d'élever le standard de vie des travailleurs et on y fait dépendre entièrement l'élévation du niveau de vie desdits travailleurs, d'une augmentation de la production.

Ce serait reconnaître ipso facto qu'il est impossible dans les conditions actuelles de la production, d'élever de quelque façon que ce soit le standard de vie des travailleurs, en dehors de l'augmentation de leur travail. Or, ce n'est pas notre opinion. Nous considérons, en effet, que différentes couches sociales, en particulier les éléments participant au circuit de distribution, et certains éléments industriels, ne sont pas dans la même situation que les salariés et que si l'on effectuait une répartition plus équitable du revenu national, il serait possible d'augmenter le standard de vie des travailleurs.

Nous ne vivons pas dans la lune; nous ne doutons pas que pour que les travailleurs acquièrent un niveau de vie convenable, il sera indispensable d'augmenter la production, mais nous voudrions que l'on ajoutât au texte, d'abord, une phrase soulignant la nécessité de rendre le circuit de distribution moins onéreux, autrement dit, de réduire la part réservée aux éléments de distribution en organisant plus rationnellement cette distribution; ensuite, une phrase demandant une répartition plus équitable des revenus nationaux. Nous ne faisons pas une condition sine qua non de l'adoption du texte, mais nous ne pouvons pas reconnaître que la distribution des revenus nationaux est faite en ce moment de façon équitable.

Mme. WEBER Le précédent orateur a exactement expliqué l'amendement que j'ai proposé, et qui consistait à ajouter les mots "augmenter la production et assurer une répartition plus équitable et meilleure", parce que je pensais surtout aux difficultés causées à la population du fait qu'elle est obligée de chercher son ravitaillement à jours fixes, à certaines heures, en certains lieux, ce qui occasionne des pertes de temps et des fatigues considérables.

D'autre part, beaucoup de régions vivant en autarcie: il est, paraît-il, question, de brûler ou de détruire d'autre manière des récoltes excédentaires, parce que leur commercialisation ne se fait pas dans de bonnes conditions. C'est pourquoi je crois qu'un tel amendement doit être accepté.

M. LEENHARDT Je voudrais appuyer l'amendement de notre camarade M. Lhuillier, en soulignant que le texte de la commission fait surtout appel à la peine des travailleurs et marque un recul par rapport au texte du rapport politique lui-même, dont je demande la permission de vous lire ces simples mots, qui figurent en tête de la page 6:

"Les travailleurs doivent être les premiers bénéficiaires de l'organisation européenne: seule une Europe unie peut réaliser une élévation générale du niveau de vie par l'extension des possibilités d'emploi et de rémunération,"

M. DANIEL SERRUYS Ce n'est pas le texte de la commission politique, c'est celui de la commission économique, dans le rapport déposé.

M. MAREAU N'ERET Nous avons le même désir, qui est d'augmenter le standard de vie des populations. Il nous semble que l'un des moyens d'y arriver était de mettre en commun les études des organisations professionnelles, économiques et sociales. C'est par conséquent par une collaboration constante du travail et de ceux qui sont à la tête de certaines affaires que l'on peut arriver à un résultat vraiment efficace. Etant donné que nous avons les mêmes buts, il y a intérêt à dire que nous devons nous donner la main, en invitant les organisations professionnelles, ouvrières, patronales, ou de techniciens, qui travaillent ensemble, à augmenter la production et à diminuer les difficultés de la population.

Pour cette raison, nous sommes d'accord sur les deux modifications proposées par M. Tessier.

M. DANIEL SERRUYS Dans son désir de nous mettre en contradiction avec les progrès réalisés par autrui, M. Leenhardt a cité le texte du rapport de la commission économique, celui même que nous avons rédigé, et a prétendu que nous serions en régression avec une doctrine que nous maintenons entière. Alors, je ne comprends plus.

Dans ce qui vient d'être dit, il y a quelque chose à retenir. C'est la question de la distribution. Ce point a été présenté de deux manières. L'idée doit être traduite. Je se rais donc d'avis d'écrire: "par l'application de toutes les mesures susceptibles d'augmenter la production et par la rationalisation de la distribution."

D'autre part, en ce qui concerne les organisations professionnelles, économiques et sociales que M. Perrin et M. Morméret nous indiquent comme une source d'informations utiles, nous pourrions dire: "et d'inviter les organismes sociaux et professionnels des différents pays à apporter, par une étude commune, une contribution précieuse à la solution de ces problèmes."

Quant à l'idée de prendre sur le revenu national ce qu'il faut pour améliorer la situation des travailleurs, nous engageons ici un débat en effet très intéressant. Nous avons, dans le rapport économique, écrit cette phrase, que nous ne songeons pas à renier, à savoir que "la principale préoccupation, en faisant l'Europe, c'est d'apporter un apaisement et une amélioration au sort de tous les travailleurs."

Mais si l'on fait appel au revenu national, c'est-à-dire à une redistribution du produit du travail, pour augmenter le standard de vie des travailleurs, on pose précisément la question la plus difficile de toutes. Je vais vous donner tout de suite quelques chiffres.

En 1913, le revenu national de la France était de 38 milliards-or. En 1930, malgré une dévaluation des 4/5, il était monté à 49 milliards-cr. Pourquoi cela? Parce qu'on avait produit beaucoup plus, parce que la production avait augmenté de 40%, et que les charges de l'Etat étaient si peu écrasantes qu'un ministre des finances présomptueux, qui s'appelait M. Chéron, eut le tort de laisser voir qu'il y avait des excédents de ressources, auxquelles dès lors tout le monde fit appel.

Il a suffi qu'à partir de 1930 on prit sur le revenu national pour faire des distributions aux travailleurs, sur les services publics, etc., pour que, le budget de l'Etat s'aggravant, le revenu national tombât en 1936 de 49 milliards-or à 21 milliards-or, c'est-à-dire à moins de la moitié. C'est donc vraiment une matière où il faut être extrêmement prudent. Je voudrais que cette question ne fût pas soulevée ici, ou, si elle doit l'être, qu'elle le soit avec tous les éléments d'étude nécessaire. Aussi, je vous proposerai, pour ce dernier élément, de le renvoyer, lui aussi, à la commission spéciale que nous

vous demandons de constituer dans la section du paragraphe 4.

Je tiens à donner en ce qui concerne la distribution une satisfaction complète. En ce qui concerne les organisations professionnelles, il faut les ramener à ce qu'elles peuvent donner. Quant au revenu national, je demande que la question soit liée aux problèmes financiers qu'elle implique.

M.A. COPPE Je persiste à croire que nous devons introduire la notion d'une répartition. . . - si vous ne voulez pas du qualificatif "meilleure", nous pourrions dire: . . .équitable.

Le standard de vie des travailleurs est fonction de deux éléments: d'abord du salaire et, en second lieu, de la répartition générale du revenu national.

Il serait maladroit de renvoyer ce dernier point. Il est évident qu'en certains pays, le revenu national est beaucoup mieux réparti que dans d'autres. Il y a des mesures à prendre dans ce sens, et ce serait dommage si nous ne montrions pas dès l'abord que nous avons appuyé sur le fait que ce n'est pas par une augmentation de la production que nous voulons améliorer le standard de vie des travailleurs; pour mettre tout le monde d'accord, je propose donc d'écrire: "une répartition équitable du revenu national."

M. RENE L'HUILLIER Je signale une confusion qui s'est produite: on a parlé de certains éléments qui interviennent dans le revenu national. On peut se rendre compte de la richesse relative de ce revenu au moment précis où on l'évalue. Mais que le revenu soit volumineux ou plus restreint, il est quand même possible de le répartir d'une manière plus ou moins équitable.

C'est cela le problème. Si nous demandons une répartition plus équitable - nous tenons à ce que cela soit indiqué dans le texte et nous demanderons un vote sur ce point - c'est parce que les travailleurs, qui sont intéressés par nos discussions, et qui souffrent plus que toute autre catégorie sociale des suites de la guerre et des destructions qu'elle a engendrées, ont le droit, alors que des hommes se réunissent pour reconstruire l'Europe, de savoir qu'on s'occupe d'eux et qu'on est décidé à apporter plus de justice dans les rapports économiques et sociaux.

Il n'y a pas lieu d'engager ici un débat technique. "Une répartition plus équitable", cela signifie une répartition faite différemment, sans qu'on ait à évaluer pour le moment l'importance de ce que l'on a réparti.

LORD LAYTON I hope my friends will not press this matter too far. We are not drawing up a general philosophy or general statement on economics. Of course we all want to see wages higher. Not only is this not a thesis on economics, but it is a practical proposition as to what we hope to do in united Europe immediately. We have people of all parties here, and we want to concentrate attention on things on which they will unite. We cannot unite Europe, however, unless we can unite here at the Hague. Already this report has tended to get out of hand a bit, as I conceive it, by bringing in matters which are not immediately possible under this heading, and which are likewise not matters on which the governments can in the near future combine to act. We believe that they can combine to plan in certain respects the recovery of production, but I do not know they will combine to intervene in the wages question and to raise wages relatively to national income as a whole. It is really not in the picture.

Of course it is a matter on which we all feel and think deeply, but

if we issue this manifesto of what we want governments to do here and now and on which we shall drive governments to act if we do not act on it Europe is in a very parlous condition indeed we want the full enthusiasm of everybody who is present here. Do for goodness sake let us concentrate. Remember what Mr. Edwards said yesterday, namely concentrate on the things on which we agree and peg them down. It is true, as the last speaker said, that there may be some possibility of improving the distribution as between wages and profit, but how many of you who look round and see Europe to-day can have the slightest doubt about that from which we are suffering. The reason why we are so weak in this present international situation is because of the low level of production. Talking about the sharing out of a tiny cake has nothing to do with the major purpose of this Congress of Europe, and I hope that that will be born in mind. I also hope that you will not press the proposition that we should begin talking about the distribution of wages and profits.

M. LE PRESIDENT Il est difficile de rédiger un texte à une heure aussi tardive. Nous avons d'ailleurs décidé d'écartier les amendements sur lesquels l'assemblée était vraiment divisée. Je voudrais maintenant essayer de dégager, parmi les idées qui ont été exposées, celles qui sont acceptables par la majorité de l'assemblée. Il en est sur lesquelles tout le monde paraît d'accord.

En premier lieu, tout le monde semble d'accord pour dire que l'application des mesures susceptibles d'augmenter la production n'est qu'une méthode par laquelle on doit élever le standard de vie des masses.

M. RENE L'HUILLIER Qu'on le dise alors.

M. LE PRESIDENT Je cherche maintenant les idées sur lesquelles tout le monde est d'accord.

M. DOMEQ Lord Layton se plaignait de ce que le texte fût trop chargé. On peut lui donner satisfaction en supprimant les répétitions inutiles. Il y en a une à ce paragraphe: Les termes "augmenter la production" sont répétés à deux lignes d'intervalle.

M. VERGNOLLE La suppression a été proposée.

M. DOMEQ On pourrait se contenter de dire: "augmenter la production et d'accroître la consommation par tous moyens appropriés."

M. LE PRESIDENT Voici maintenant le texte qui nous est proposé par M. Tessier, et qui se substituerait au texte qui vous est proposé. Ce texte pourrait recueillir l'accord de la majorité. M. L'huillier serait d'accord, je crois, pour l'accepter?

M. RENE L'HUILLIER Oui. C'est un texte de conciliation.

M. LE PRESIDENT Je vous donne lecture de ce texte:
"Elever au plus haut point le niveau de vie des populations de l'Europe, notamment par l'application de toutes mesures susceptibles d'augmenter la production, et inviter les organisations professionnelles, économiques et sociales des différents pays, à étudier les moyens de rationaliser la production et la distribution, tout en améliorant la condition sociale et en préparant une distribution équitable du revenu national."

It seems that M. Tessier's text incorporates those ideas which I have tried to summarise, and I will read it in French. (The Chairman read the text in French). I will now translate it into English. It reads as follows:

"To raise to the greatest possible extent the standard of living of the populations of Europe in particular by all measures which are designed to increase production; to invite professional economic and social organisations of the various countries to study together means of rationalising production and distribution and, at the same time, of improving social conditions and of preparing a fair distribution of national revenue."

LORD LAYTON What does "preparing a fair distribution" mean?

M. VERGNOLLE Je proposerai la rédaction suivante, qui est peut-être plus simple, après les mots "de l'Europe": "notamment par l'application de toutes mesures susceptibles d'augmenter la production et de rationaliser la distribution". Puis viendrait la suite de la phrase: "et inviter. . . . etc."

Cela permettrait d'éviter la répétition du mot "production" à deux lignes d'intervalle.

M. GASTON TESSIER Je n'ai jamais d'amour-propre d'auteur, mais pour une fois je trouve que ma rédaction est bonne.

M. JACQUES LACOUR-GAYET Je propose: "Elever au plus haut point le standard de vie des populations de l'Europe, notamment par l'application de toutes mesures susceptibles d'augmenter la production et le pouvoir d'achat des travailleurs."

Cette rédaction tient compte, je crois, de toutes les préoccupations et elle a le mérite d'être courte. En général, nos textes sont trop longs. Il faut des textes simples et clairs.

LORD LAYTON The English text refers to the "above measures" which are to be taken by governments. The word "above" is essential to the paragraph. The three sets of measures are trade measures, currency questions and direct intervention in regard to production.

M. GASTON TESSIER Je crains qu'il y ait un malentendu, tenant peut-être à une difficulté de traduction.

Dans ce paragraphe, il y a bien entendu l'intervention des gouvernements. Mais il y a aussi l'invitation d'intervenir faite par les gouvernements aux associations professionnelles économiques et sociales. Ce n'est pas contradictoire.

M. LE PRESIDENT Je vous propose alors la rédaction suivante:

"Elever au plus haut point le standard de vie des populations ouvrières de l'Europe, notamment par l'application des mesures ci-dessus, susceptibles. . . . etc."

"Cela correspond aux préoccupations de Lord Layton. Puis: "et inviter les organisations professionnelles économiques et sociales des différents pays à étudier en commun toutes les causes propres à favoriser cette élévation continue du niveau de vie des masses."

(Mouvements divers)

M. RENE L'HUILLIER Je comprends, monsieur le Président, votre effort de conciliation pour tâcher d'obtenir un vote de large majorité. Mais je suis surpris de la résistance que nous rencontrons sur ce point. Si l'on est décidé à agir dans un sens favorable aux travailleurs, on peut tout de même reconnaître qu'en certains endroits, le revenu national est réparti d'une façon inéquitable. Et nous tenons, pour notre part à ce que cela soit marqué dans la résolution.

Mr. S.P. CHAMBERS The point which has just been made has, I feel, been made before. Lord Layton has explained that whereas there is much sympathy with the point of view, he feels, and many of us feel, that this is not the right place for the expression of those sentiments. I feel that the compromise which you have suggested, Mr. Chairman, is acceptable to both points of view, and I suggested that it should now be put to the meeting without further discussion.

M. DOMECC M. Serruys a déclaré qu'il n'était pas satisfait du texte et qu'il était prêt à le modifier. J'aimerais qu'il nous donne son avis.

M. DANIEL SERRUYS Il est deux points sur lesquels nous sommes d'accord.

Nous sommes d'accord d'abord sur l'augmentation du pouvoir d'achat pour une augmentation de la production, qui entraîne l'abondance des marchandises.

Nous sommes d'accord aussi sur la rationalisation de la production, car les prix élevés sont entretenus par le désordre dans la distribution.

Il est un dernier point que nous avons réservé parce qu'il soulèverait trop d'obstacles, non pas qu'il repose sur des idées fausses, mais sur des idées peut-être prématurées. Il s'agit de la distribution du revenu national. D'abord, il n'y a pas à envisager que le revenu national. Nous devrions aller plus loin, voir, par exemple, quelles sont les charges de la fortune acquise. Je ne pense pas que nous puissions trouver à cette heure la solution de ce problème.

Ce que nous pouvons faire, c'est, par exemple, reporter à la partie 4, et non plus sous une forme vague, la question soulevée par M. L'huillier. L'étude que nous demandons aux syndicats professionnels économiques et sociaux d'entreprendre pour l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs, comporte un aspect financier. Nous pouvons demander à la commission que le congrès désignera pour lui survivre, de porter son effort sur cette question essentielle, de sorte que celle-ci ne sera pas laissée de côté. Mais encore un fois, je ne crois pas que nous puissions la traiter ici.

Telle est la solution de conciliation que je vous propose.

M. GASTON TESSIER C'est ce que nous proposons dans notre texte.

Mr. S.P. CHAMBERS I suggest we put the amendment to the vote.

M. LE PRESIDENT We have made such efforts yesterday and to-day to arrive at a point where we can get unanimity that I beg you to allow me to make one more effort. It will be the last.

(continued in French)



Nous avons fait de nombreux efforts depuis 24 heures pour essayer de donner satisfaction à ceux qui se préoccupent surtout de l'aspect social. Je voudrais faire un dernier effort avant de renoncer et de mettre le texte aux voix.

M. Serruys vient de me suggérer une possibilité. M. Vergnolle et d'autres orateurs ont semblé renoncer à exprimer l'idée précise de la répartition du revenu national, sans l'exclure, bien entendu. M. Serruys et d'autres orateurs sont disposés à faire intervenir l'idée de la rationalisation de la distribution. Peut-être pourrions-nous trouver une formule adéquate.

Je vous propose la suivante:

"Inviter les organisations professionnelles économiques et sociales des différents pays à étudier en commun -- je vous fais remarquer qu'en demandant une étude en commun dans l'intérêt commun, nous restons dans les limites de notre cadre -- toutes méthodes propres à favoriser cette élévation continue du niveau de vie des masses, et notamment celles qui concernent la rationalisation de la distribution."

(Protestations sur divers bancs.)

M. GERMAIN RINCET Je crois que les propositions faites sont difficilement acceptables. Si l'on est d'accord pour élever au plus haut point le standard de vie des populations ouvrières de l'Europe, comme le dit le texte, il est normal que l'on accepte que ce soit, non seulement par l'augmentation de la production, mais encore par une répartition plus équitable des produits et des revenus. Nous ne pouvons pas accepter pour notre part, la suppression de cette dernière partie.

LORD LAYTON I only wanted to try at this point to draw attention to a translation issue here. The British text does not say "to raise to the highest point". It says "to the greatest extent possible". That means the greatest extent now possible by means of the production efforts which we propose.

The second sentence, therefore, goes on to say "We suggest a consultation to see how production may be raised further". The two phrases are not the same at all. The first phrase is directly related to the Governmental proposition which we propose. The second is that the Governments should call together people who will try to find ways of raising it further, and I think the French text does not make that quite clear.

M.A. COPPE Nous pourrions reprendre le texte, phrase par phrase. Nous sommes tous d'accord, je crois, sur le premier membre de phrase: "Élever au plus haut point. . . .", jusqu'à: "augmentation de la production."

Je demande maintenant si certains délégués ne sont pas d'accord pour dire que nous voulons une répartition équitable du revenu national.

Je n'insiste pas pour que l'on dise: "une répartition plus équitable" parce que j'estime que nous n'avons pas à examiner ici la situation dans tous les pays d'Europe. Mais nous pourrions tous être d'accord pour exprimer l'idée d'une "répartition équitable".

M. DANIEL SERRUYS On vient de faire plusieurs propositions qui marquent un désir de conciliation, mais qui maintiennent un point de vue difficilement acceptable, je crois. On parle de répartition du revenu national. Mais ce dernier est

très difficile à apprécier. Vous n'avez qu'à voir comment, en France, pour le plan Bonnet, ce revenu national a été apprécié. On en attendait pour cette année 3.000 milliards. Nous sommes loin du compte. Nous avons en France un Institut de la statistique, qui fut longtemps sous la direction de M. Bernouville, qui était à cet égard une autorité mondiale. Or, cet organisme ne fait connaître le revenu national qu'avec un certain retard. Nous ne pouvons donc fonder une distribution sur des chiffres hypothétiques.

Par contre, il y a quelque chose de plus concret que le revenu national; c'est le revenu de la production elle-même. On peut admettre jusqu'à un certain point "une répartition plus équitable des marchandises et des revenus de la production".

Cette formule tient compte non seulement du volume de la production, mais de ses résultats. Si les bénéfices sont plus considérables, il faut que les ouvriers y participent.

Si vous acceptiez les termes: "une répartition plus équitable des marchandises et des bénéfices de la production", je serais d'accord avec vous.

M. JEAN DUCROS Ne pourrait-on pas reprendre le texte de M. Tessier, en y remplaçant, à la suggestion de M. le rapporteur, les termes "répartition du revenu national" par ceux-ci: "répartition des produits et des bénéfices de la production?"

(Marques d'assentiment)

M. LE PRESIDENT Je vous relis donc le texte de M. Tessier, avec les modifications proposées:

"Elever au plus haut point le niveau de vie des populations de l'Europe, notamment par l'application de toutes les mesures ci-dessus, susceptibles d'augmenter la production, et inviter les organisations professionnelles économiques et sociales des différents pays à étudier en commun, les moyens de rationaliser la production et la distribution tout en améliorant la condition sociale et en préparant une répartition plus équitable des produits et des bénéfices de la production."

M. DANIEL SERRUYS Je vous propose la rédaction suivante, qui me paraît plus exacte: "d'accroître la production et de rationaliser la distribution."

M.A. COPPE Ne pourrait-on pas mettre "une répartition équitable" au lieu de "une répartition plus équitable." Nous ne savons pas comment est cette répartition actuellement.

M. DOMEQ Je demande que la proposition de M. Tessier soit mise aux voix.

M. LE PRESIDENT Nous nous trouvons devant une difficulté réelle. Il ne me paraît guère possible de rédiger un texte à 100 ou 200 personnes. Dans ces conditions, je vous propose de suspendre la séance quelques minutes. Le bureau et quelques auteurs d'amendements se réuniraient immédiatement pour rédiger un nouveau texte.

(Assentiment)

(La séance est suspendue à 2 h. 40 et reprise à 2 h. 55.)

M. LE PRESIDENT Voici le nouveau texte que nous vous proposons:

"Elever au plus haut point le niveau de vie des populations ouvrières de l'Europe, notamment par l'application de toutes les mesures ci-dessus, susceptibles d'augmenter la production et inviter les organisations professionnelles économiques et sociales des différents pays à étudier en commun, les moyens d'augmenter la production et de rationaliser la distribution, tout en améliorant la conditions sociale et en favorisant une répartition équitable du produit de l'activité économique."

Je mets ce texte aux voix.

I will put to the vote this text:

"To raise to the greatest possible extent the standard of living of the population of Europe in particular by all the above measures which are designed to increase production and to invite the professional, economic and social organizations of the various countries to study together ways and means of increasing production still further and rationalising distribution while improving social conditions, and favoring a fair division of the products of economic activity."

(the paragraph was adopted)

(ce texte est adopté)

M. LE PRESIDENT Nous arrivons maintenant au paragraphe 2 (lignes 110 à 117)

Je vous propose tout d'abord d'examiner ensemble les paragraphes 2 et 3, parce qu'ils sont dans l'ordre inverse dans le texte anglais. J'en donne lecture:

"2. Accroître dans toute la mesure du possible la liberté des déplacements de la main d'oeuvre, tout en assurant aux travailleurs immigrants les niveaux de salaires, la sécurité sociale et les conditions d'emploi en vigueur dans le pays d'immigration;

"3. coordonner les politiques économiques en vue de favoriser le plein emploi en Europe."

M. COLIN DU TERRAIL Ce paragraphe donne satisfaction aux travailleurs immigrants qui s'établissent à demeure dans un pays ou qui vont y travailler, accompagnés de leur famille. Mais tel qu'il est rédigé, il me semble comporter une lacune en ce qui concerne les travailleurs immigrants qui ne restent à l'étranger qu'une courte période de temps et dont la préoccupation essentielle est le rapatriement de leurs gains.

Je propose donc d'ajouter à la fin du paragraphe 2, les mots: "ainsi que la garantie de pouvoir rapatrier leurs épargnes."

Dr. QUINTO QUINTIERI Je propose de remplacer le mot "accroître" Par le mot "garantir", qui donne plus de droits.

Je pense, d'autre part, qu'on pourrait ajouter aux "niveaux de salaires" la "stabilité de l'occupation." En effet, les immigrants peuvent facilement perdre leur emploi et être renvoyés dans leur pays d'origine. C'est là un danger. Nous, Italiens, sommes particulièrement sensibles à ces questions, d'une immense gravité pour nous.

M. DANIEL SERRUYS Nous avons tâché de faire ici, sur la proposition de M. Tessier, le maximum de concessions possible.

Cela a été une difficile négociation.

En ce qui concerne l'immigration des travailleurs, les situations sont très différentes et les politiques aussi. Il y a des pays avant tout protectionnistes pour leur main-d'oeuvre il y en a d'autres qui craignent que l'immigration de la main-d'oeuvre étrangère fasse baisser le niveau des salaires chez eux. Nous avons dû, en somme, pour être justes, garantir aux ouvriers immigrants la liberté de déplacement, le niveau des salaires du pays, la sécurité sociale et les conditions d'emploi en vigueur dans le pays. Si l'on veut ajouter à cela une garantie de maintien en cas de chômage, cela devient bien difficile. Si un ouvrier venu pour deux ans reçoit l'assurance qu'il aura du travail en compétition avec le travail qui manque aux ouvriers du pays, vous allez un peu loin.

M. Colin a soulevé une question délicate: le rapatriement de l'épargne des ouvriers. Si le contrôle des changes s'applique à cela et s'il s'humanise, sur le principe je serai d'accord. L'immigration doit bénéficier du statut national. Est-ce que nous pouvons dire que ceci sera accordé à des ouvriers qui ne font que passer? Le danger de les voir quitter le pays rapidement est au moins aussi grand que celui de les voir rester trop longtemps. Nous avons, en ce moment, des importations de main-d'oeuvre qui sont d'une instabilité considérable. Je demande que cet amendement occasionnel ne vienne pas alourdir un texte déjà très délicat. j'ai tenu à montrer la pensée libérale.

M.G. HARTZ I should like to say a few words about Point 3. My Danish colleague, Mr. Muller, who unfortunately has been ill to-day, made a proposal yesterday with regard to the same paragraph. In the first wording of this point, it was as follows:

"To promote mobility of labour to the maximum possible extent." Mr. Muller was of the opinion that this paragraph was very dangerous for the small countries, and especially for Denmark, because of the many refugees from Eastern Germany we have in South Schleswig and in Holstein, and therefore he made that amendment that the wording should be altered, so that the words "to the maximum possible extent" should be struck out.

Now I make the same proposal here to-day, so that the wording of paragraph 3 will be as follows: "To promote the mobility of labour, while assuring to migrant workers the standards of wages, social security, and conditions of employment prevailing in the country to which they come!"

M. LE PRESIDENT D'après les règles de procédure que vous avez adoptées, il a été entendu que nous prendrions comme base le texte de la commission, à moins que les amendements ne soient de nature à rencontrer un accord à peu près général. Ici les amendements rencontrent des objections. Alors, je dois vous proposer de voter sur le texte de la commission.

(Adhésion)

Mme WEBER Il est bien entendu que les ouvriers immigrés peuvent amener leurs familles. Ce serait, en effet, d'une part, une condition de stabilité; ensuite, c'est aussi une question sociale. Il faut donc compter qu'avec le travailleur étranger qui émigre, il y aura sa femme, ses enfants, souvent des ascendants, qui seront à déplacer en même temps. Si l'on arrive à

rétablir des conditions normales de logement, on les stabilisera de la meilleure façon.

M. DANIEL SERRUYS Accepteriez-vous qu'on dise: "la liberté de déplacement des ouvriers accompagnés de leur famille."

Majior E. BEDDINGTON BEHRENS J'ai préparé un long rapport sur ce sujet. Nous avons demandé, à la fin, qu'une commission d'émigration soit formée pour organiser cela. Toutes les questions touchant au déplacement de la main d'oeuvre lui seraient renvoyées. Je vous prie de vous en tenir au texte, parce que ceux qui l'ont préparé ont eu beaucoup de sympathie pour toutes ces questions.

M. GASTON TESSIER Je suis d'avis de voter le texte, mais je demande que l'on indique au procès-verbal que le futur organisme à créer devra étudier le problème de l'épargne, non seulement des saisonniers, mais aussi des frontaliers. Il ne faut pas le mettre dans la résolution, mais il y a entre la Belgique et la France une question qui est la source de difficultés quotidiennes extrêmement graves.

M.A. COPPE Votre texte, d'ailleurs acceptable, contient la phrase suivante:

"Tout en assurant aux travailleurs immigrants la sécurité sociale." Mais il y a une autre sécurité dont les travailleurs ne jouissent pas toujours, celle de leur liberté, par suite de mesures de police ou autres. Nous vous demandons d'ajouter une phrase réclamant pour eux cette sécurité.

M. DUCROZ Ne pourrions-nous mettre:

"les conditions d'emploi et de vie en vigueur dans le pays d'immigration?"

M. A. COPPE C'est déjà une obligation inscrite dans les conventions de travail.

LORD LAYTON I cannot imagine that anyone who reads my newspaper when I reproduce this statement will understand what it means. Does it mean the whole conditions of living in the country, or what?

M. A. COPPE Lord Layton n'a peut-être pas bien compris l'observation qui vient d'être présentée.

L'objection visait ce que j'appellerai la sécurité policière. Ce ne sont pas des conditions d'emploi, ce sont des conditions de vie. L'immigration avec la famille, c'est aussi une condition de vie.

LORD LAYTON My point is that the words "standard of wages and living" -- nobody in England would understand that that had anything to do with policy or anything of the sort.

M. DANIEL SERRUYS J'admets parfaitement qu'en Angleterre, la question ne se pose pas.

S'il s'agit de créer un traitement dérogatoire du traitement auquel sont soumis tous les étrangers sans exception, que ce soient des travailleurs, des touristes, etc., et de dire, en somme, qu'en ce qui concerne les travailleurs étrangers, toutes les mesures de sécurité nationale seront suspendues, je crois que personne ne pourra l'admettre.

Je demande donc simplement qu'il y ait la même sécurité d'emploi et de séjour pour les travailleurs que pour les autres étrangers.

LORD LAYTON I have no objections. It does not matter.

Mr. S.P. CHAMBERS "and living conditions and conditions of employment." That makes sense.

M. LE PRESIDENT "Les conditions de vie et d'emploi."

Ce texte, avec cette modification, va donc être soumis à votre vote, mais je demande encore si les autres amendements proposés sont soutenus.

M. GERALD Je demande qu'il soit pris note du désir exprimé par M. Tessier, car cette question me paraît primordiale.

M. LE PRESIDENT Les observations présentées figureront au procès-verbal, et comme nous avons demandé une étude plus approfondie des questions d'immigration, cette étude pourra être effectuée ultérieurement.

M. DANIEL SERRUYS Je signale le très remarquable travail qu'a fait pour le comité économique français M. Gérald, travail où il a étudié toutes ces questions en détail.

M. GASTON TESSIER Alors, on met "de vie", mais aussi on mentionne "les travailleurs et leurs familles" dans les conditions générales de vie.

M. LE PRESIDENT Etes-vous d'avis d'ajouter "et leurs familles?"

(Oui! oui!)

Voici donc le texte:

"2. accroître, dans toute la mesure du possible, la liberté de déplacement de la main-d'oeuvre, tout en assurant aux travailleurs immigrants et à leurs familles les niveaux de salaires, la sécurité sociale et les conditions de vie et d'emploi du pays d'immigration."

Je vais vous consulter sur le texte français que je viens de lire. Nous verrons ensuite comment cela peut s'adapter en français et en anglais. Il n'y a pas moyen de rédiger ici.

Mr. G. HARTZ I should like to say that the Danish Committee are absolutely against it. It is quite impossible for them to accept that proposal.

M. LE PRESIDENT Je ne peux que les mettre aux voix, et c'est l'assemblée qui décidera.

Je mets donc le paragraphe 2 de la commission aux voix, avec les deux modifications que j'ai indiquées.

(Ce texte, mis aux voix, est adopté à l'unanimité, moins 5 voix contre)

M. LE PRESIDENT "3. Coordonner les politiques économiques en vue de favoriser le plein emploi en Europe."

(adopté à l'unanimité.)

Nous allons passer au chapitre suivant. Il est trois heures vingt; je demande aux orateurs d'être très brefs.

J'ouvre donc la discussion sur le chapitre "Objectifs ultérieurs."

M. GASTON TESSIER Un certain nombre de nos collègues ont quitté la salle. Je sais que plusieurs d'entre eux, dont je n'ai pas à me faire l'interprète, comptaient demander la suppression des mots "la libre circulation des capitaux" en attachant à cette suppression une très grande importance. J'imagine qu'il faudrait à tout le moins que, soit dans cette réunion, soit demain en séance plénière, il y ait des explications très claires et très persuasives sur ce qu'on entend par "libre circulation des capitaux." Nos collègues craignent que ceci ne permette à des capitaux étrangers de peser très lourdement sur l'industrie nationale.

M. DANIEL SERRUYS La libre circulation des capitaux a été considérée comme le but dernier du retour à la liberté des changes et à la norme de la coopération internationale. Deux objections ont été faites, l'une esquissée à peine, que je viens de retrouver dans la bouche de M. Tessier.

M. GASTON TESSIER Je ne la prends pas à mon compte.

M. DANIEL SERRUYS qui est la peur de la prise de contrôle par les étrangers des affaires nationales, l'autre qui est basée sur la crainte de voir s'évader les capitaux.

La libre circulation des capitaux peut être en somme limitée dans certaines circonstances pour des raisons qui ne sont pas des raisons de contrôle de change, mais pour des raisons de sauvegarde de l'industrie nationale ou de meilleur emploi des capitaux qui restent à l'étranger.

Il y a une autre question, qui a été soulevée par M. l'huillier, et qui est en somme de contrôler par les capitaux les investissements. investissements qu'on pourrait faire et de voir si des investissements doivent se faire dans telle industrie, dans tel pays, à tel moment, etc., ce qui est un moyen très simple d'empêcher l'initiative privée de prendre ses risques et aussi ses avantages.

Le contrôle par des investissements peut aboutir à des absurdités techniques dont je vais vous donner un exemple.

Il y a un procédé que l'on connaît admirablement maintenant, puisque tous les pays l'ont inventé et ont fini par l'avoir, c'est le cracking catalytique des pétroles. C'est un Français qui l'a trouvé. On a fait tout ce qu'on a pu pour ne pas permettre l'investissement des capitaux pour obtenir de l'essence à haut degré d'octane et on a refusé tout crédit pour cette affaire. Ce n'était pas l'Etat, mais c'était sur l'injonction du ministre des finances aux banques. Résultat, on a porté le procédé aux Etats-Unis, et deux ans après, il y avait vingt-sept usines dans ce pays. Quand, au début de la guerre, on a voulu faire revenir le procédé, il fallut payer, pour 200.000 tonnes d'essence à haut degré, en 15 ans, 14 millions de dollars.

Si on avait permis de faire l'investissement en France, cela n'aurait pas coûté 14 millions de dollars, mais les redevances de la production américaine tout entière seraient revenues chez nous.

Voilà la preuve qu'il est impossible qu'un contrôle d'Etat puisse connaître toutes ces questions et prendre la responsabilité de la mise en valeur des techniques, etc.

C'est pourquoi nous ne sommes pas d'accord pour soumettre l'industrie à un contrôle d'Etat, pourquoi nous sommes opposés à la conception présentée ici par M. L'huillier, et je crois qu'il n'y a pas dans cette salle beaucoup de gens qui la soutiendraient.

Nous pouvons l'essayer, mais là où nous désirons en principe la liberté des capitaux, s'il y a des dangers qui apparaissent, les Etats pourront justifier leurs mesures restrictives par l'imminence du péril.

M. A. COPPE Il faut alors l'ajouter au texte de la résolution.

M. SERRUYS Alors, nous tomberons dans le détail. Nous devons faire forcément, sur le mouvement des capitaux, une esquisse, qui sera fragmentaire et lacuneuse.

Nous demandons à l'assemblée de maintenir le texte, attendu que les explications que nous venons de donner peuvent donner satisfaction aux amis de M. Tessier.

Mr. S.P. CHAMBERS I wish to explain that this paragraph, far from doing harm, is intended to do good. When Europe is disunited, when there are barriers of exchange restriction and so forth, it is not possible for the savings of one area to be invested in another area for the full development of the resources of that other area. It is not to the disadvantage of the area receiving the capital, but it is of advantage to have that freedom to receive capital from outside. It is for that reason that we feel to have barriers against the movement of savings to the place where they can best be used is completely inconsistent with the whole idea of a united Europe. In united Europe the savings of one area should be available for investment in the area where they can be most useful. There is no question of savings doing harm, and I think that this paragraphe should be accepted.

M. GASTON TESSIER Je demande la parole pour une motion d'ordre.

Je suggère, monsieur le Président, que vous fassiez désormais voter rapidement les textes, page par page.

(Applaudissements)

M. LE PRESIDENT Je vous propose donc de traiter en même temps les quatre points qui vont de la ligne 121 à la ligne 135. C'est-à-dire tout le chapitre "Objectifs ultérieurs."

(Adhésion)

M. A. COPPE Je considère la libre circulation des capitaux comme un corollaire indispensable d'une autre disposition qui a été votée à l'unanimité; la libre circulation des travailleurs. Je me demande, en effet, ce qui arriverait à l'Europe si, tout en poussant les travailleurs à circuler, on empêchait les capitaux de le faire.

M. RENE L'HUILLIER Je ne voudrais pas laisser venir le vote sur cette question sans dire quelques mots, puisque je suis intervenu, hier, et que M. le rapporteur a bien voulu dire que je mettais en cause l'ensemble du projet.

En effet, le premier texte parlait de la libre circulation des capitaux, permettant l'utilisation la plus efficace des investissements. Vous avez fait un grand effort de conciliation, puisque vous avez simplement parlé de la libre circulation des capitaux.

Si les hommes circulent, il est difficile d'empêcher les capitaux de circuler. Dans ces conditions, nous aurons à revoir plus tard,

nos propositions et peut-être à les refaire en tenant compte des vôtres, c'est-à-dire d'un contrôle des investissements, puisque vous n'en parlez plus. Dans ces conditions, on peut accepter, en général, toutes les propositions que vous faites dans ce premier paragraphe, puisqu'elles sont toutes liées.

En ce qui concerne la remarque que vous faisiez tout à l'heure, c'est-à-dire qu'il est probable que je ne serais pas suivi si je maintenais la proposition que j'ai faite hier, cette proposition n'a plus d'objet, puisque vous avez modifié votre texte. Mais je le répète devant l'assemblée, je crois volontiers qu'il aurait été difficile d'obtenir une majorité pour ma proposition.

M. DANIEL SERRUYS Si nous avons laissé de côté la question des investissements, c'est qu'ils pourraient se faire de deux manières différentes, ou avec l'épargne du pays, ou avec les emprunts, et, comme la question des emprunts pose une question de disponibilité des capitaux empruntés à l'étranger qui créent des charges pour le pays, nous n'avons pas cru devoir insister.

On peut investir ses capitaux, il est plus difficile de faire des investissements non contrôlés pour des emprunts étrangers, et c'est pour tenir compte de cette double possibilité que nous ne voulons pas dresser tout un code de financement et que nous avons abandonné la question.

MR. ROY FORBES HARROD I should like to have an interpretation of some words. If my own interpretation is right, and if the platform does not contradict it, I am satisfied. The matter is a very important one. To me it makes a difference as to how I shall explain the work of this assembly to Communist friends in Britain, and I am sure this point will make a good deal of difference to the view taken in Britain with regard to the whole of these proposals.

I refer to the last line under Customs Union. While this is not inconsistent with the idea that European union may have a common tariff against the rest of the world, it is also not inconsistent with the idea that member states of the union will have some autonomy. The motion which I proposed yesterday has apparently been accepted by the bureau, but I am assuming that the bureau has not accepted an amendment in one place only to put the substance of it back in another.

M. LE PRESIDENT Your interpretation of it is correct. Je crois pouvoir dire que l'interprétation que nous venons d'entendre correspond à la pensée de ceux qui ont rédigé cette partie du rapport.

M. LEENHARDE Sur ce point, il y aurait intérêt à revenir au texte primitif pour une raison bien simple : c'est que tous les pays d'Europe seront liés par la charte de la Havane dans leurs rapports avec les autres pays du monde. Cette charte prévoit que lorsqu'une union sera réalisée, avec un tarif douanier commun, il faudra, pour que ce soit conciliable avec les engagements pris à la Havane, que le taux moyen de ce tarif ne dépasse pas la moyenne des taux actuellement pratiqués dans les divers pays. Le texte qu'on nous propose ne me paraît pas compatible avec les engagements pris par tous les pays d'Europe envers les autres pays du monde.

M. DANIEL SERRUYS Voici la disposition qui doit venir ensuite:

"Aucune des mesures préconisées pour l'organisation de l'Europe ne peut contrevenir aux accords conclus ou à conclure sous les auspices de l'O.N.U. ou des organes affiliés, pour l'organisation de l'économie mondiale."

M. LE PRESIDENT Ce que vient de lire M. Serruys se réfère à un paragraphe qui aurait dû se trouver au bas de la page 5 et qui a été mis autre part par suite d'une erreur matérielle.

I should explain that there was one paragraph which should have been at the bottom of page 4 in the English text. Mr. Serruys has just read that paragraph to you in French and it will be read to you in English.

LORD LAYTON I should like to have this put in a positive form and not in a negative form. The form in which M. Serruys put it was a negative one and I would prefer to say positively that all measures herein proposed for organisation, etc. should be carried out in accordance with the agreements reached or to be reached under the auspices of UNO or affiliated organisations related to world economy.

M. DANIEL SERRUYS Pour remettre en français, cela veut dire:

"Aucune des mesures préconisées ne pourra contrevenir. . . .
. . . . , mais toutes les mesures préconisées devront être conformes."

M. LE PRESIDENT Je vous propose d'ajouter ce paragraphe-ci aux quatre paragraphes déjà inscrits.

M. LEENHARDT Il y avait un point qui présentait une certaine importance et je m'étais permis de proposer un amendement à ce propos. C'est une nécessité incontestable de prévoir l'unification de l'action sociale. A défaut, je ne sais pas comment on pourra supprimer les réserves à la liberté du commerce, s'il y a vraiment des conditions d'emploi différentes.

M. DANIEL SERRUYS Je suis de l'avis de M. Leenhardt, et je demande que cette question soit portée au point 4 pour être étudiée. Si les charges de la production sont trop inégales, on ne pourra pas envisager la mise au commerce des marchandises en toute liberté. Les charges sont tellement différentes, les fiscalités tellement compliquées que c'est une question pour laquelle il est difficile de trouver une formule en quelques lignes.

M. GASTON TESSIER Avec l'addition relative à l'Organisation internationale du Travail.

M. LEENHARDT Ce n'est pas plus difficile que l'unification monétaire et fiscale. Si l'on renvoie l'une, on peut aussi renvoyer les autres questions.

Les pays qui discutent d'union douanière se heurtent en même temps aux difficultés sociales, fiscales et monétaires.

M. DANIEL SERRUYS On nous a demandé de faire tout un code d'économie européenne à discuter entre le samedi matin et le dimanche matin. M. Leenhardt voudra bien se rendre compte que nous avons essayé d'élaguer la besogne.

M. LEENHARDT Pour l'unification, nous sommes radicalement contre.

Il s'agit de confronter les charges et nous devons maintenant les réorganiser. On ne peut penser qu'il y aura un même système fiscal, un même système social, mais il faut les harmoniser, de façon à ne pas empêcher l'unification de l'Europe.

M. DANIEL SERRUYS L'harmonisation de la législation.

M. LE PRESIDENT Etes-vous d'accord pour ajouter "l'harmonisation des législations fiscales et sociales?"

Mr. ROY FORBES HARROD If you propose something of this sort it will kill it. It is totally impracticable.

M. LE PRESIDENT "Harmonisation des législations sociales. . . .
. . . ." Est-ce accepté?

Maintenant que faire pour les matières fiscales?

M. DANIEL SERRUYS La proposition est d'étudier les charges de la production en tant qu'elles résultent de la fiscalité.

Major E. BEDDINGTON BEHRENS Quel est le texte proposé pour la partie fiscale?

M. DANIEL SERRUYS "Les systèmes sociaux et les charges de la production."

Le texte de l'amendement, c'est:

"Harmonisation des régimes sociaux et harmonisation des charges fiscales de la production."

Cette utopie est devenue une réalité entre l'Italie et la France.

Je demande que l'on ait la courtoisie de ne pas traiter d'utopie les idées en question.

D'autre part, étant donné les difficultés que présente ce problème, nous pourrions peut-être nous entendre - et je me tourne vers M. Leenhardt - pour que l'harmonisation des systèmes sociaux soit portée dans le texte et pour reporter à une étude ultérieure, l'Harmonisation des charges de l'industrie et du commerce.

VOIX DIVERSES D'accord.

M. LE PRESIDENT Je remercie M. Serruys de la bonne volonté qu'il a apportée dans cette discussion.

M. ROY FORBES HARROD One's anxiety is so great to get something acceptable, and it must not err on the side of making the ordinary people think this is unreal. I am anxious about that. I apologise for using the word Utopian in this context. We all want to be as Utopian as we can.

I accept the proposal.

M. LE PRESIDENT Nous remercions donc tous M. Serruys de sa bonne volonté, et nous aurons à cet endroit le point couvrant la suggestion de M. Leenhardt, à savoir l'harmonisation des législations sociales. Et le problème de l'harmonisation des charges fiscales pesant sur la production et le commerce sera reporté à la partie 4, que nous examinerons tout à l'heure.

Je vous demande maintenant si vous êtes disposés à voter sur l'ensemble de ces six propositions qui sont maintenant devant vous.

(Ces propositions sont adoptées.)

M. LEENHARDT Je voudrais ajouter un mot.

VOIX NOMBREUSES Non, c'est adopté.

M. LEENHARDT J'avoue que la libre circulation des capitaux me paraît assez redoutable.

M. LE PRESIDENT Ce point a été traité tout à l'heure. Nous avons décidé de passer au vote. Je vous demande de recommencer le vote, parce que je croyais faire voter sur une question d'ordre.

(Les propositions sont adoptées à l'unanimité)

M. LE PRESIDENT Nous passons à la page 5 du texte anglais (page 6 du texte français). Je vous demande d'examiner l'ensemble des lignes 136 à 155.

Mme WEBER Je demande une modification. Je lis à la ligne 140 : "assurer à tous les travailleurs des conditions supérieures d'existence." Il n'y a pas que des travailleurs, il y a toute la population. Je pense aux familles, aux enfants, aux vieillards. Il faudrait donner à ce texte une interprétation plus large.

M. VERGNOLLE Mettez "d'assurer à tous."

M. LE PRESIDENT On propose de supprimer les mots "les travailleurs."

Il n'y a pas d'opposition?

Il en est ainsi décidé.

Mme WEBER Je demande que l'on ajoute également les mots "aide et protection" et "entreprendre la lutte contre les fléaux sociaux."

M. Je propose, à la ligne 139, de remplacer "niveau de vie des masses" par "niveau de vie des populations."

UNE VOIX Est-ce bien nécessaire?

M. COPPE Puis-je demander de ne pas laisser subsister le blâme à notre passé que constituent les mots "les mesquines rivalités des nationalismes?"

M. LEENHARDT Je serais tenté de parler en sens contraire. On ne dénoncera jamais suffisamment les errements dans lesquels nous persistons encore.

M. A. COPPE Je parle de l'histoire de Belgique, et vous parlez peut-être de l'histoire de France.

M. LEENHARDT Je voudrais attirer l'attention de la commission sur les termes employés ici et qui donnent une coloration politique à cette résolution.

Sans doute, le terme "famille" mérite l'approbation, mais les notions qui définissent la société comme basée sur la famille sont souvent, dans mon pays, entachées de cléricisme ou de tendances cléricales.

J'attire aussi l'attention sur le mot "amitié", qui vient après le mot "liberté". Ce mot "amitié" sera interprété, du côté des organisations syndicales, comme comportant la renonciation à la lutte des classes, avec l'adhésion à un système de collaboration des classes. C'est dire que nous entrons là dans un domaine politique, et pour cette raison, et afin d'éviter toute interprétation politique, il faudrait, sans discuter le fond même, disjoindre les mots "famille" et "amitié."

M. ALIONI Je désirerais qu'à l'alinéa 4, ligne 141, après les mots "tant matérielles que culturelles", on ajoute le mot "spirituelles", car c'est le moment de voir autre chose que la matière et de donner aussi sa place à l'esprit.

M. GASTON TESSIER Je suis navré d'être en désaccord avec M. Leenhardt, auquel m'unissent des souvenirs communs de la résistance.

Je ne comprends pas comment la famille, qui me paraît une institution nécessaire et de droit naturel, peut prêter à l'épithète de cléricisme. Je regrette l'observation de M. Leenhardt. Je me considère, au contraire, comme en accord avec un assez grand nombre de mouvements français qui ne sont pas, que je sache, des mouvements cléricaux. Il y a peut-être, parmi eux, des mouvements catholiques ou protestants, mais un grand nombre de mouvements familiaux sont strictement neutres, nous marquons un progrès social très net en introduisant dans un texte international qui, nous l'espérons, aura quelque valeur, la notion de famille. "Amitié" ne me paraît pas très heureux. Peut-être serait-il d'un nationalisme fâcheux d'introduire les mots "liberté, égalité, fraternité"; cela n'aurait pas un aspect international, mais on pourrait dire : "de liberté et de confiance" ou "de concorde".

M. DANIEL SERRUYS Nous sommes invités à insérer, après la référence à la famille, la mention des déshérités, des faibles, des invalides. Nous pourrions mettre ceci :

"Une société harmonieuse, fondée sur la famille, sur une solidarité active à l'égard des faibles, des invalides et des déshérités, et sur la libre association des individus et des collectivités."

Seulement, nous allons détruire l'équilibre que nous avons établi entre la famille, centre naturel, et l'association librement consentie. Nous insérons là des termes évidemment justifiés par le sens de la solidarité sociale, mais qui tout de même ne rentrent pas du tout dans le même cycle d'idées.

Nous voulons en somme tâcher de créer une société fondée sur la famille, c'est-à-dire sur les liens que la nature a créés, et aussi sur d'autres liens.

M. LEENHARDT Justement, ce n'est pas la nature, c'est la loi, dans le sens où c'est exprimé ici.

La situation économique ne permet pas toujours de créer des foyers. C'est pourquoi cela a une signification.

M. CLIVIER MOREAU-NERET Vous acceptez : "respectant les droits de la famille?"

M. LEENHARDT Ces droits ne sont pas en cause.

M. OLIVIER MOREAU-NERET Le fond de notre pensée est le suivant: nous avons connu des slogans tels que "Travail, famille, patrie." Nous ne voudrions pas que notre texte ait l'air de rappeler cela de loin ou de près.

M. LEENHARDT Il paraît souhaitable d'introduire, sous une forme ou sous une autre, la notion que l'économie est au service de l'homme, et non pas l'homme au service de l'économie. L'économie doit être un moyen et non un but.

M. EMMANUEL TEMPLE Je trouve, quant à moi, excellente la formule qui nous est proposée. La notion de famille est parfaitement claire, et je n'admets aucune des formules qu'on emploierait contre la famille.

M. DANIEL SERRUYS Si je comprends bien, M. Leenhardt a le sentiment que la famille, sous certain régime heureusement aboli, a un peu servi de slogan pour des propagandes sentimentales. Mais je pense que cela ne doit pas nous faire exclure tout de même l'idée familiale. Il suffirait de trouver une formule satisfaisante.

M. LEENHARDT "Respectant les droits de la famille", alors.

M. LE PRESIDENT Je vous demande, à cette heure, de ne pas pousser trop loin la discussion du texte. J'ai l'impression que maintenant le mieux serait l'ennemi du bien.

J'ai reçu un certain nombre d'amendements sur lesquels tout le monde paraît d'accord. Je me permets de vous les rappeler.

On propose la suppression des mots "les travailleurs" dans le texte français.

On propose, d'autre part, la rédaction suivante:

" respectant les droits de la famille et garantissant la libre association des individus et des collectivités."

Plus loin, on propose de remplacer le mot "amitié" par le mot "concorde."

M. QUINTO QUINTIERI Les mots "les mesquines rivalités nationales" sont-ils maintenus?

M. LE PRESIDENT Il n'y a pas eu accord pour les supprimer.

Mme WEBER On pourrait introduire ici la notion de protection de l'enfance.

M. VERGNOLLE La protection des faibles et des déshérités.

M. DANIEL SERRUYS J'accepte: ". des individus et des collectivités, ainsi que la protection des faibles et des déshérités.

M. LE PRESIDENT Je mets aux voix le paragraphe 3 ainsi modifié et rédigé.

(Le paragraphe 3 est mis aux voix et adopté)

M. LE PRESIDENT Nous arrivons à la partie "Etudes à poursuivre (lignes 156 à 165).

Je vous propose d'examiner l'ensemble de ce chapitre, étant entendu que nous y insérons la disposition que M. Serruys a accepté tout à l'heure de reporter ici.

"Outre les éléments."

lecture

. au commerce international."

M. AIRIC J'ai déjà fait remarquer tout à l'heure que ce congrès, qui est tourné vers le progrès et la nouveauté, ne prévoyait aucune mesure en ce qui concerne l'invention. Il ne faut pas oublier que l'invention est le seul moyen d'accroître la production sans augmenter la peine des hommes. Je crois que l'invention se développera particulièrement bien dans le climat de l'Europe unie. C'est pour tenir compte de ces remarques que je propose d'ajouter, après le paragraphe 4 ou le paragraphe 5, un nouveau paragraphe ainsi rédigé:

"Etude du statut de l'invention dans le cadre de l'Europe unie."

C'est intentionnellement que je propose le mot "invention" et non le mot "brevets", qui est plus limitatif. J'emploie une expression plus vague, car il faut faire quelque chose de plus complet et de plus nouveau que la législation sur les brevets.

M. DANIEL SERRUYS Il faudrait voir comment la protection de caractère national pourra être adaptée à l'unité de l'Europe.

M. AIRIC Je préfère, je le répète, le mot "invention" au mot "brevet".

M. DANIEL SERRUYS Oui, il y a la question des brevets, celle des marques, et peut-être celle de la propriété scientifique, qui avait été largement étudiée par la S.d.N.

UNE VOIX Des échanges et des accords particuliers seraient très intéressants à cet égard.

M. LE PRESIDENT Au paragraphe 6, M. Serruys propose la rédaction suivante:

"Elimination de la double taxation fiscale et harmonisation des charges fiscales pesant sur la production et le commerce."

M. DANIEL SERRUYS Nous avons, d'autre part, à insérer ici une clause relative à la Ruhr.

Nous renvoyons la question de la Ruhr à l'organisation permanente. Nous avons dit que nous emploierions la formule antérieurement utilisée, mais que nous ajouterions que l'étude doit se faire dans le cadre de l'intégration de l'Allemagne à l'Europe. Nous pourrions donc ajouter ici: "Etude du développement et de l'utilisation des ressources de la Ruhr dans le cadre de l'intégration de l'Allemagne à l'Europe."

M. A. COPPE Nous étions d'accord pour insérer ici le texte suivant, qui était celui de la commission politique: "Tous les problèmes relevant de l'intégration de l'Allemagne à

l'union européenne", sans allusion particulière à la Ruhr.

M. DANIEL SERRUYS Non, le texte de la commission politique - qui était un peu du genre du billet que la Châtre avait jadis illustré - renvoyait le problème de la Ruhr à quatre groupements et prévoyait que ces groupements tâcheraient de se mettre d'accord.

Cela me paraît être une illusion, permettez-moi de le dire.

Nous pouvons demander à la commission qui nous survivra d'étudier la question économique de la Ruhr, en liaison avec le problème politique de l'intégration de l'Allemagne. Mais si nous voulons étudier tous les problèmes relatifs à l'Allemagne, nous transférons à la commission économique des attributions qui sont celles d'une commission politique.

Nous touchons à un problème économique précis. Nous ne voulons pas le distraire du problème plus large de l'organisation de l'Allemagne et du statut général de l'Allemagne. Cela nous forcera à prendre contact ultérieurement avec la section politique de notre organisation, c'est-à-dire que le comité économique qui nous survivra, devra agir en liaison avec la section politique. Mais ce qu'il étudiera, ce n'est pas le statut économique de l'Allemagne dans son ensemble, c'est le problème spécial des ressources de la Ruhr.

Vouloir aborder le problème politique ou surcharger le problème économique de considérations qui le dépassent, serait, à mon avis, commettre une erreur de méthode, et je dirais presque, une indiscretion.

Le texte qu'on propose est le suivant: "Le congrès recommande aux organisations invitantes de ce congrès, de continuer l'étude des problèmes allemands et de coordonner leurs efforts en cette manière en vue d'arriver à des résultats concrets." C'est ce que j'appellais tout à l'heure le billet de la Châtre.

LORD LAYTON Development and utilisation of the resources of the Ruhr in relation to the problem of integrating the economy of Germany with that of Europe.

M. VERGNOLIE Avec l'intégration de l'Allemagne à l'Europe, le problème paraît résolu?

M. DANIEL SERRUYS Je ne dis pas "le problème", je dis "les problèmes" que soulève l'intégration économique de l'Allemagne à l'Europe, c'est-à-dire la fonction industrielle, la fonction commerciale, le marché de l'Allemagne, etc.

A MEMBER OF THE BRITISH DELEGATION We discussed this at length and agreed it should have been some special reference to the Ruhr, whereas we agreed it should be related to the German problem as a whole.

M. DANIEL SERRUYS Je voudrais vous montrer les inconvénients de ce texte:

"Le congrès recommande aux organisations invitantes de ce congrès de continuer l'étude des problèmes allemands et de coordonner leurs efforts en cette matière en vue d'arriver à des résultats concrets."

Quelles sont les organisations invitantes? Il y en a quatre en France, une en Angleterre. Il en est qui ont un caractère nati-

onal, d'autres un caractère international: "United Europe" est une organisation anglaise; "l'Europe unie" est purement française; "Les Fédéralistes" est une organisation internationale; "La ligue internationale du Congrès européen," également, etc. Comment voulez-vous, avec des organisations aussi disparates, arriver à une étude sérieuse sur des problèmes aussi vastes. Si une commission économique spécialisée comme la nôtre s'emparait d'un tel sujet, elle sortirait à la fois de son mandat et de sa compétence.

M. LE PRESIDENT Il est évident que notre commission ne peut se prononcer sur le texte d'une autre commission, e sur une question que se présente sous un angle politique, nous devons laisser ce soin à la commission politique. Nous ne pouvons envisager qu'un problème économique. C'est ce qu'essaie de faire le texte proposé par M. Serruys.

Je vais demander à M. Serruys de relire son texte.

M. DANIEL SERRUYS Voici le texte que je propose:

".lecture."

M. A. COPPE Cette rédaction a un caractère peut-être plus économique. Je tiens néanmoins à souligner encore que le fond du problème est beaucoup plus politique qu'économique, et la pensée des auteurs de l'amendement est également plus politique qu'économique. Je persiste donc à penser que l'ensemble du problème doit être examiné par la commission politique et non pas par la commission économique.

LORD LAYTON "Development and utilisation of the resources of the Ruhr in relation to the integration of the problem of the economy of Germany with that of Europe."

Mr. S.P. CHAMBERS It was agreed that the question of the control of the Ruhr was a political question, which we ought to ignore in this Committee. On the other hand, it was recognized that the economic problems of the Ruhr should properly be studied here.

May I suggest an alternative text which might be acceptable, having regard to the fact that there is a specific Resolution in the Political Committee. I suggest that as we are only including this under items to be studied, we need not be very precise, and we could have words as these:

"To study the economic aspects of the problems of the Ruhr."

Nothing else.

M. DANIEL SERRUYS J'accepte ce texte qui est évidemment plus vague.

M. LE PRESIDENT M. Serruys accepte le texte proposé par M. Chambers, dont je donne lecture en français:

"Etude des aspects économiques des problèmes de la Ruhr."

(Ce texte est mis aux voix et adopté.)

M. ENOC Je reviens sur le paragraphe 1er, qui concerne une commission des migrations et les mouvements de population.

Je voudrais savoir si le terme "organiser" implique, dans l'esprit

du rapporteur, une idée de contrainte.

M. DANIEL SERRUYS On nous a fait des exposés émouvants de la situation des personnes déplacées. On a considéré que ces déplacements de personnes constituaient un spectacle lamentable de misère et une cause de désorganisation pour les économies. Des gens souffrent. Par ailleurs, les pays qui servent de refuge aux populations déplacées sont secoués dans leur économie et dans leurs marchés par l'immigration massive. C'est le cas, par exemple, en Allemagne occidentale où des millions d'hommes arrivent de l'Allemagne orientale.

Peut-on dans ces conditions admettre que des millions d'hommes puissent être maintenus dans des pays où ils ne trouvent pas de travail et où ils sont inutiles? Ou, au contraire, faut-il essayer de leur proposer des activités plus adaptées et des sites plus conformes à leurs origines?

La misère des réfugiés ne date pas de la guerre. Le problème est posé pour l'Europe depuis 1923, depuis le jour où le droit international a été méconnu, où l'on n'a plus garanti les droits d'un Roumain en Hongrie, d'un Hongrois en Roumanie ou d'un Grec en Turquie; où l'on n'a plus, en somme, retrouvé la garantie du droit des gens, tel que l'antiquité l'appliquait. Cela a été non seulement une honte pour l'Europe, mais une source de misère et de désordres. Il faut donc trouver à cette situation des remèdes pratiques, étudier une organisation efficace. Le problème nous paraît assez important pour que nous ne nous contentions pas d'une étude à long terme. Le mot "organiser" peut traduire la hâte que nous avons à le voir résolu.

Major E. BEDDINGTON BEHRENS Je propose d'ajouter à ce paragraphe les mots "et d'outre-mer." Nous avons, en effet, montré dans un rapport que les communautés européennes ne pourraient absorber plus d'un demi-million d'immigrants.

M. VERGHOLLE Je propose d'ajouter, après le mot "l'absorption" les mots: "Et le reclassement."

M. DOMEZ Est-ce que le mot "intégration" ne conviendrait pas mieux que le mot "absorption"? Ce mot implique précisément l'idée de reclassement.

M. DANIEL SERRUYS Dans "absorption", il y a "intégration."

J'accepte les mots "l'absorption et le reclassement".

(Le paragraphe 1er, ainsi modifié, est mis aux voix et adopté)

M. QUINTO QUINTIERI En ce qui concerne le paragraphe 2, l'établissement d'une commission européenne des anciens combattants ne me paraît pas une question d'actualité qui ait sa place ici. Je propose donc la suppression de ce paragraphe.

M. COLIN DU TERRAIL C'est la proposition que je voulais faire moi-même. A l'époque où je n'étais pas encore ancien combattant, je n'ai jamais eu l'impression d'exercer une activité économique ni d'avoir des affinités sociales avec les camarades d'en face.

M. BOELHINGER J'ai moi-même proposé que le problème des victimes de la guerre, qui intéressent non seulement les anciens combattants, mais aussi des organisations humanitaires,

comme les équipes de secouristes ou la Croix Rouge, soit examiné par une commission économique et sociale. Ces organisations ont porté leur action dans tous les pays. Elles semblent présenter un intérêt certain pour notre oeuvre de reconstruction européenne.

Mme WEBER S'agit-il aussi des veuves de guerre et des orphelins de guerre, ou convient-il de le spécifier?

M. BOELHINGER Je propose de remplacer les termes d'"anciens combattants" par ceux de "victimes de la guerre".

M. DANIEL SERRUYS Je ferai observer que la formule "victime de la guerre" s'applique non seulement aux anciens combattants mais à tous les sinistrés, c'est-à-dire à des millions d'individus. Mais le problème est alors tellement vaste qu'il devient insoluble.

M. LE PRESIDENT Je mets aux voix le paragraphe 2, modifié par les amendements proposés.

(le paragraphe 2 est rejeté.)

M. JACQUES LACOUR-GAYET Mon observation porte sur le paragraphe 3.

Je n'ai aucune objection à soulever en ce qui concerne la création d'un fonds monétaire européen, puisqu'il est admis que ce fonds n'ira pas à l'encontre des accords de Bretton Woods. Mais j'aurai quelques réserves à formuler quant à l'objectif assigné à ce fonds.

Si les premiers rayons du soleil levant ne commencent pas à ce jour à travers les vitraux, je vous expliquerais pourquoi je ne crois pas aux monnaies de compte.

Quoi qu'il en soit, je vois dans la proposition qui nous est faite une contradiction et un regression formelle par rapport à ce que nous avons déjà voté.

Il y a, en somme, trois séries de mesures: mesures immédiates, mesures ultérieures, mise à l'étude de certaines questions.

Premier stade: Vous avez voté, tout à l'heure, la libre circulation des marchandises avec abolition du contrôle des changes dans certaines zones et le libre convertibilité des monnaies.

Deuxième stade: Vous avez voté l'unification monétaire c'est-à-dire, si je comprends bien, la monnaie unique de l'Europe unie.

Je ne comprends pas très bien, dès lors, une fois ces deux résultats obtenus, que vous mettiez à l'étude l'institution d'une monnaie de compte.

Pour ces motifs, je vous propose donc de supprimer les mots: "en vue d'établir une monnaie de compte", en laissant subsister, si vous le désirez, le principe de la création d'un fonds monétaire européen.

M. VERGNOLLE Je n'avais pas l'intention de prendre la parole, mais les observations de M. Lacour-Gayet m'obligent à intervenir.

J'avais proposé, hier, la création d'un fonds monétaire européen dont le rôle serait d'abord d'assurer les clearings multilatéraux. Ce fonds aurait établi une monnaie de compte, qui serait la préface nécessaire, une fois les monnaies actuelles stabilisées, de

la création d'une monnaie réelle et d'une unité monétaire européen

Je pensais que cette rédaction suffisait pour exprimer le désir de la commission de voir cette question étudiée par le comité qui sera institué.

Je demande donc le maintien de ce texte.

Mr. ROY FORBES HARROD I should like to support the first speaker of this motion. He rose to his feet and made a speech that I have been waiting to make for the last half hour. I entirely agree it does not come in its proper place. If it is necessary to have a Commission for studying something, I suggest what the Committee should study is how to implement the three headings under "Currency" which I agree we have already got. When we deal with the long-range question, the third stage, we do not compete with the whole Bretton Woods scheme, as argued out in great detail. I doubt if we could get anything better than that, and I do not think we want to propose anything that conflicts with that. We are in sore need of interim measures to get European currency right as quickly as we can. This detailed note is proposed, and if there is need of a Committee to study it, I suggest the terms of reference should be to study the means of implementation of the three methods set out earlier.

M. VERGNOLLE. J'aurais des regrets, Monsieur le Président, de ne pas avoir insisté pour que ma proposition figure dans les recommandations d'urgence à adresser aux Etats.

M. JACQUES LACOUR-GAYET J'aurais voulu donner satisfaction à M. Vergnolle. La commission accepterait-elle de revenir sur un texte déjà voté et d'ajouter, après les mots "l'unification monétaire", les mots, la création d'un fonds monétaire européen?"

M. VERGNOLLE Si on insère cette disposition dans les recommandations d'urgence, je veux bien.

M. ROBERT DE LA FORTELLE Je ne crois pas que l'unification monétaire soit, en quoi que ce soit, contraire aux accords de Bretton Woods. En tout cas, il faut trouver des palliatifs aux difficultés actuelles des règlements internationaux. Parmi ces palliatifs, on peut envisager la création d'une monnaie de compte, qui ne serait qu'un palliatif temporaire.

On pourrait donc remplacer les mots "création d'un fonds monétaire européen" en vue d'établir une monnaie de compte" par les mots "étude de l'emploi d'une monnaie de compte comme palliatif monétaire".

M. JACQUES LACOUR-GAYET A mon avis, la question d'une monnaie de compte est beaucoup trop technique et trop complexe pour que nous puissions nous prononcer à ce sujet.

M. VERGNOLLE Nous pouvons renvoyer à la commission.

Mr. S.P. CHAMBERS May I suggest that we are discussing now our possible proposals for the permanent currency arrangements for Europe. As we are only making a study, may I suggest a form of words which would include the study of the Fund, which one or two members have in mind? Instead of the words in section 3 I suggest the words: "permanent currency arrangements in Europe." The study would then be confined to the study of permanent currency arrangements in Europe. That would cover many

kinds of proposals, and I think should be acceptable.

M. DANIEL SERRUYS Je suis un peu étonné de voir poser le problème de cette façon. En effet, comme le disait M. Lacour-Gayet, avec l'unification des monnaies européennes, la question d'une monnaie de compte ne se pose plus. Il ne reste plus qu'à fixer le rapport de la monnaie européenne avec les autres monnaies du monde.

M. VERGNOLLE Je n'ai rien dit quand on a écarté ma proposition, qui avait été votée. Je pensais qu'on l'avait inscrite à cette place pour la renvoyer à la commission.

M. DANIEL SERRUYS Je voudrais que l'on procède à l'étude des moyens les plus praticables pour arriver le plus rapidement possible à l'unification monétaire. Parmi ces moyens, il y a la création d'un fonds monétaire. Mais je ne voudrais pas que nous prenions, par avance, position sur la monnaie de compte. Le fonds monétaire sera surtout intéressant avant l'unification. Il pourrait jouer, par exemple, pour absorber une part des déficits des différents Etats, de façon à éviter une chute de leur monnaie.

Quand l'unification sera réalisée, quel est le fonds monétaire qui nous intéressera? Ce ne sera plus celui de l'Europe, mais celui de Bretton Woods. Je voudrais donc qu'on substituât aux mots: "Création des données et des moyens pour arriver le plus rapidement possible à l'unification de la monnaie"

M. VERGNOLLE Je suis peut-être victime de ma discrétion. Mais vous me rendrez cette justice que ce n'est pas moi qui ai rédigé ce chapitre. J'ai cru comprendre qu'on me donnait satisfaction en renvoyant ma proposition à une sous-commission. J'ai eu peut-être tort de ne pas demander qu'on l'insère avant la proposition d'unification de la monnaie.

M. LEENHARDT Je demande la disjonction de ce paragraphe. Nous ne pouvons guère discuter à cette heure de ces dispositions, qui paraissent d'ailleurs en contradiction avec ce que nous avons déjà adopté en ce qui concerne l'unification monétaire.

M. VERGNOLLE Alors, la prochaine fois, je ne me laisserai pas faire! (Sourires).

M. DANIEL SERRUYS Voulez-vous présenter une nouvelle rédaction?

M. VERGNOLLE Non. J'accepte la suppression du paragraphe. Seulement dans cette affaire, je suis la victime, victime de ma discrétion. (Sourires).

Mr. ROY FORBES HARROD I should like to point out there are many different senses in the word "unification". I do not accept, and I think very few economists in England, or English public opinion, would accept the idea that unification means a rigid rate of exchange between all the countries of Europe. Our opinion is that flexibility of exchange is better. I interpret unification as meaning the best possible centrally governed currency for Europe. I do not accept that as meaning no modifications of exchange such as were allowed in Bretton Woods. That is a question for study, but I should like there to be no illusions about that.

M. LE PRESIDENT On a proposé la suppression du paragraphe 3, qui est acceptée par M. Vergnolle. Je mets aux voix cette proposition.

(le paragraphe 3 est supprimé)

M. LEBNHARDT Mon observation porte sur le paragraphe 4.

Je ne voudrais pas faire de peine à celui qui a rédigé ce paragraphe; j'espère qu'il ne se trouve pas dans la salle. Mais je demande également la disjonction, pour cette raison très simple que l'utilisation de l'aide du plan Marshall, dans un sens conforme aux intérêts généraux, est précisément une des conditions de cette aide. Par conséquent, cela ne pose pas de problème, et il n'y a pas lieu de l'inscrire à notre programme d'études.

M. GUY JERRAM L'utilisation de l'aide du plan Marshall soulève un ensemble de questions sociales qui n'ont pas encore été évoquées. En conséquence, nous demandons le maintien de ce paragraphe en vue d'études ultérieures.

M. LEBNHARDT Mais il ne s'agit pas de mesures sociales; il s'agit d'augmenter la production.

LORD LAYTON I support that proposal. I think if we put a tremendous lot of proposals down, one after the other, which are not germane to the central purpose of economic union, it will tend to depreciate the value of the Report. This was put in because it was moved as an amendment. It is quite certain we shall not study all these points. We have neither the cash nor the personnel, for quite a long time to come, and by the time we have, the Marshall plan will be nearly through. I support the proposal to delete Nr. 4.

M. RENE L'HUILLIER Il est certain que ce texte a pu être mal rédigé. Il a été toutefois dicté par le souci qui nous anime tous de voir l'aide du plan Marshall utilisée au mieux des intérêts de l'Europe, c'est-à-dire des populations européennes. Or, nous nous apercevons, par la lecture des journaux, que cette aide comporte parfois des incidences que nous préférierions ne pas y trouver. Cette aide est trop importante pour qu'on n'en tienne pas compte dans la reconstruction de l'économie européenne et pour qu'on ne l'envisage pas sous tous ses aspects sociaux.

Nous acceptons donc que le texte soit revu et rédigé d'une façon plus claire, mais nous tenons à ce qu'il soit maintenu dans son esprit.

M. LEBNHARDT Je maintiens ma proposition de disjonction du texte tel qu'il est rédigé. Mais maintenant que nous connaissons la pensée de nos collègues L'huillier et Jerram, nous voyons qu'il s'agit d'un problème qui n'est plus seulement économique, mais social.

Je crois qu'il suffirait de changer deux ou trois mots pour exprimer le sentiment de nos collègues. Il suffirait, je crois, de dire: "La recherche de l'utilisation de l'aide du plan Marshall et de l'accroissement de la production doit être faite dans le sens des besoins des peuples, par opposition aux intérêts des groupes particuliers de producteurs.

Dans ce sens, je crois que les suggestions de nos collègues Jerram et L'huillier méritent d'être retenues.

M. RENE L'HUILLIER Nous avons essayé de remettre le texte au point.

J'avais voulu ne pas abandonner l'idée de l'utilisation du plan en ce qui concerne l'orientation et le développement de la production. On pourrait peut-être dire: "augmenter la production de tous les pays intéressés."

M. LE PRESIDENT Il s'agit ici simplement de renvoyer aux commissions compétentes un point à l'étude. Je vous propose de le maintenir, puisqu'il s'agit de le renvoyer, mais pour répondre au désir qui vient d'être exprimé, de mettre à la fin:

"de la façon la plus conforme aux intérêts généraux des populations de l'Europe."

M. RENE L'HUILLIER Je voudrais mettre "et d'orienter la production."

M. DANIEL SERRUYS La grosse question qui se pose à l'heure actuelle pour le plan Marshall, c'est qu'il s'agit de sortir des programmes administratifs et d'arriver à des solutions concrètes. Pratiquement, nous voyons les missions d'achat, qui sont plus ou moins renseignées sur les besoins des pays qu'elles représentent et qui font des programmes à l'usage de leurs gouvernements. Cela s'appelle le plan Marshall. C'est cela que nous ne devons pas admettre.

Nous voyons, par exemple, inscrire au Plan Marshall des choses qui peut-être serviront demain, qui sont simplement le résultat de visites ou de contacts de délégations françaises, anglaises ou belges. Voilà à quoi aboutit notre part du plan Marshall.

Je voudrais mettre ceci:

"Contribution économique et sociale à la réalisation du plan Marshall."

Par exemple, prenons le programme de l'électricité. A l'heure actuelle, il y a des pays où l'électricité a été nationalisée, comme en France, d'autres où vous avez à faire à des sociétés privées. Vous avez alors la course entre les nations, les pratiques de hausse. On dit: on va porter l'électricité à 180% de sa puissance antérieure, mais cela ne représente ni une entre-prise, ni un site bien déterminé, ni un choix entre le thermique et l'hydraulique. Il y a quelque chose à faire dans ce sens-là.

M. LE PRESIDENT Voici le texte proposé par M. Serruys:

"contribution économique et sociale à la réalisation du plan Marshall."

Je le mets aux voix.

(Ce texte est adopté)

M. LE PRESIDENT Nous arrivons au point 5.

Je demande le remplacement du mot "touristes" par le mot "voyageurs", parce que les personnes qui se déplacent pour leurs affaires ou pour des raisons de famille sont au moins aussi intéressantes que les touristes.

D'autre part, je voudrais que le mot "promotion" fut réservé aux promotions comme celles dans la Légion d'Honneur.

On dirait donc "Libre circulation des voyageurs à travers l'Europe."

Quelqu'un demande-t-il la parole sur ces modifications?

Je les mets aux voix.

(Le point 5, ainsi modifié, est adopté.)

(Le point 6 est adopté.)

M. LE PRESIDENT Nous arrivons au point 7.

Mr. S.P. CHAMBERS I suggest "eliminating unfair competition!"

(Agreed)

M. DANIEL SERRUYS Je regrette de ne pouvoir être de votre avis, parce que la concurrence basée.

M. HENOC Le règlement permet-il de déposer un paragraphe nouveau?

M. LE PRESIDENT Ce serait contraire au règlement, mais je suis à la disposition de l'assemblée.

M. HENOC Il s'agit d'une question importante, qui a échappé à l'attention vigilante et compétente de M. le rapporteur.

M. LE PRESIDENT Je crois que nous devons nous en tenir au règlement. Il est malheureusement si tard que je n'ose pas laisser l'assemblée.

M. HENOC Je m'incline.

M. LE PRESIDENT Je mets aux voix l'ensemble de la page 7 avec les modifications déjà adoptées.

(Ce texte est adopté à l'unanimité).

M. LE PRESIDENT Il me reste à vous parler d'une question un peu différente. Plusieurs amendements ont suggéré que la commission économique présente elle-même au congrès des vœux tendant à assurer la continuité de l'action du congrès, et c'est cette proposition que nous demandons maintenant d'examiner.

Elle fait l'objet de la page 8 du texte français.

Mr. ADLER I would propose that you substitute the words "European Union or Federation" instead of "United Europe", because it may seem we are always quoting one sort of movement. In the Political committee, they agreed this.

M. LE PRESIDENT Vous avez entendu la proposition de l'orateur, qui serait de dire: "Union de l'Europe" ou "la Fédération."

M. TEMPLE Monsieur le Président, dans votre proposition de tout à l'heure, il me semble qu'il y avait une impropriété de termes. C'est la commission qui émet les vœux auprès du congrès. Il y a bien des choses qui nous échappent et il se trouvera beaucoup de gens pour nous reprocher de nous accrocher à des nuées. Lorsque nous voulons quelque chose de raisonnable et de sûr, accrochons-le bien.

C'est en matière d'accords économiques que nous pouvons faire les premiers pas sur le terrain le plus solide. Lorsque nous

aurons réalisé l'unité économique de l'Europe, nous serons très près de pouvoir réaliser l'unité politique. Où en sommes-nous? Je ne dirai pas: à émettre des vœux. Nous avons planté l'arbre, nous pensons qu'il poussera, mais nous devons donner à cet arbre tous les éléments fertilisants qui lui permettront de pousser très vite. Je voudrais bien qu'on ne négligeât pas ce côté des accords économiques. Il faudrait, non pas une survivance, qui évoque une sorte de péril grave auquel aurait échappé le congrès, mais une continuation, une sorte de prorogation des commissions qui ferait qu'à la faveur de ces études, et peut-être par une aide dont je puis mal parler, puisque je suis moi-même parlementaire, par l'aide des parlements, par l'action de la presse, nous arrivions, petit à petit, à obtenir ces accords indispensables.

Je suis absolument certain que c'est la section économique qui détient les meilleurs moyens d'action. Je ne veux pas mettre en doute la bonne volonté des sections culturelle et politique, mais nous avons des moyens, qui, tout en paraissant avoir moins d'ampleur, être moins brillants, nous mèneront certainement au but que nous recherchons.

Je vous demande de prendre des dispositions pour que des commissions continuent l'oeuvre que nous avons engagée ici. Il ne faudrait pas terminer ce texte, qui a sa valeur, par une simple velléité.

M. RENE L'HUILLIER Le texte du premier paragraphe concerne la coordination des mouvements des diverses organisations qui luttent pour le rapprochement européen. Il y a le plus grand intérêt à coordonner cette action. On peut dire qu'elles ont commencé à le faire en venant déjà au congrès. Il y a tout intérêt à ce qu'elles continuent dans leurs différents pays, mais parmi les différents mouvements qui luttent en faveur de l'unité de l'Europe, il y a évidemment des nuances, des tendances parce qu'ils expriment parfois des pensées ou même des intérêts divergents; aussi on ne peut pas exiger une sorte de fusion organique. Or, sans l'impliquer, le texte, d'ailleurs relativement confus, laisse entendre que l'on devra arriver à une sorte de fusion des différents mouvements.

Je n'ai rien à dire sur tout le reste du texte, mais je propose que l'on conserve simplement les deux premières lignes du premier alinéa. Il est évident que si les diverses organisations coordonnent leur action, elles emploieront les méthodes les plus efficaces, et le caractère organique dont il est parlé n'implique pas directement la fusion, mais il semble la suggérer. Je crois donc qu'on pourrait supprimer les lignes 189 et 190.

VOIX DIVERS D'accord.

M. COLIN DU TERRAIL Je voudrais faire à ce texte, sur lequel se termine la résolution, un reproche de modestie, car il paraît donner l'impression qu'on n'avait pas encore fait grand chose pour coordonner ces diverses organisations. Or, ce congrès nous le devons à un comité de liaison pour les mouvements de l'Europe Unie dont faisaient partie M. van Zeeland et M. Serruys et dont ils ont été les meilleurs artisans. Il serait injuste de ne rien dire de l'effort accompli depuis un an pour coordonner tous ces mouvements.

Mr. R. J. HAWTREY On a point of order: is this a matter for the Congress as a whole?

THE PRESIDENT Yes, it is. This is just the wish of the Commission to call the attention of the Congress to a few points outside the economic and social case we have been

treating so far. I fully agree with what has been said. We should change the first sentence: "The Commission submits to the Congress the following." No proposals may be made in Plenary meetings, so I suppose the other Commissions will use this way of calling the attention of the Congress to certain points.

M. LEEHARDE Il est manifeste que ce vœu est étranger à la compétence de notre commission, et je pense que d'autres commissions s'en seront saisies.

Je voudrais poser la question préalable. Est-ce que la commission politique n'a pas décidé d'émettre des vœux dans ce sens? S'il était dix heures du soir, je comprendrais que nous engagions une longue discussion sur ce point, mais si la question a été l'objet d'un débat par ailleurs, il serait préférable que nous nous en tenions là et que nous ne nous en saisissions pas nous-mêmes.

M. DANIEL SERRUYS Le comité de coordination a suggéré aux rapporteurs des différents comités d'exprimer leurs vues sur la façon de continuer l'œuvre. Il est vraisemblable qu'un projet émanant de nous sera confronté avec un autre émanant des deux autres sections, de façon qu'on puisse, par cette confrontation dégager la meilleure formule.

Les modes de continuation sont un peu différents en raison de l'objet de chaque commission. Les problèmes du comité culturel ne réclament pas les mêmes besoins d'organisation que ceux que nous avons examinés. En réalité, nous apportons une contribution qui n'est pas inutile à une décision dont je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire qu'elle ne nous appartient pas. D'ailleurs ce texte est très vague.

M. LEEHARDE C'est pour cela qu'il n'apporte pas de contribution.

M. LE PRESIDENT Ne pourrions-nous pas, avec les quelques amendements qui viennent d'être suggérés et que je vous proposerai d'accepter, transmettre ceci simplement non pas au congrès, mais dans une demi-heure ou dans une heure au comité de coordination? Il aura probablement reçu les autres projets et il décidera.

M. GERAID Je voudrais renfoncer l'argumentation de M. Serruys. Ceux qui ont travaillé avant le congrès pour élaborer les matériaux qui servent à cette commission, ont dû s'en occuper depuis de longs mois, et c'est un travail qui s'est poursuivi dans des organes techniques compétents. Il n'est pas possible de faire avancer les travaux à la fois dans toutes les commissions. Nous avons décidé en principe par l'adoption même de notre texte. (bruit de conversations).

M. LE PRESIDENT Un dernier amendement: à la ligne 199, je propose la suppression de l'adjectif "hautes". Nous ne tenons pas à ce que les personnalités soient hautes, nous préférons qu'elles soient compétentes.

M. ENOC A propos du paragraphe (c), ligne 203, je ne voudrais choquer personne en employant le mot d'utopie ni celui d'illusion, mais tout à l'heure Lord Layton a repoussé un amendement en disant que nous n'avons ni les bureaux, ni les techniciens nécessaires pour assurer le développement de notre action. Or, si l'on prévoit "tous les comités spéciaux que le Conseil général ou le Comité exécutif jugeront utiles", en plus des comités actuels, cela me semble beaucoup, car nous n'avons

pas les moyens pratiques de les créer pour toutes les questions qui, un jour ou l'autre, se poseront devant nous comme actuelles.

M. DANIEL SERPUYS On peut répondre que le travail préparatoire a certainement exigé plus d'efforts d'hommes et de contributions pécuniaires que n'en exigera pendant un an la tâche dont nous sommes en train de faire la dévolution prévue.

Nous lui avons fait la dévolution de quatre petits paragraphes. Et puis, si peut y avoir des problèmes d'urgence pour lesquels il est bon de se dire: "Le congrès de l'Europe doit intervenir, et on ne peut pas improviser".

En prévoyant ces deux cas, nous ne faisons pas une grande extension. Si les moyens sont limités en hommes et en argent, la tâche sera limitée du fait même.

M. LE PRESIDENT Je m'incline devant l'argumentation de M. Serpuys. Je vous propose donc de transmettre ce texte au comité de coordination, qui en fera l'usage qu'il voudra.

(Adopté)

M. REDDINGTON DENRONS Je tiens à remercier beaucoup M. le Président de toute la patience qu'il a eue. Ce fut un merveilleux président.

(vifs applaudissements)

M. LE PRESIDENT Le premier devoir d'un bon président, ce serait d'avoir une courte présidence.

(Sourires)

Un mot encore, messieurs: on m'a fait dire tout à l'heure que M. Renadier était prêt, avec la commission politique, à prendre séance dans cette salle à dix heures ce matin.

Si cela se confirme - je ne puis que vous transmettre la communication que l'on m'a faite - vous auriez alors quelques heures pour vous reposer.

M. REDDINGTON DENRONS Nous tiendrions alors séance l'après-midi.

M. LE PRESIDENT Si l'on me confirme cette information, notre prochaine séance aurait lieu à quatorze heures et demie. En tout cas, je prends sur moi la responsabilité de vous dire que la séance plénière destinée à entendre le rapport de cette commission n'aura pas lieu ce matin à 10 heures. Si elle a lieu à midi, nous nous efforcerons de vous prévenir à temps. Mais je pense qu'elle aura lieu, sauf contre-ordre, à quatorze heures et demie.

M. LEENHARDT Le temps de la séance plénière est limité. Le nombre des orateurs sera lui-même très limité. Dans ces conditions, la commission devrait désigner, avant de se séparer quels sont ceux de ses membres qui prendront la parole dans le débat en séance plénière.

M. LE PRESIDENT Je vous demande la permission de consulter le bureau. La question semble être du ressort de la commission plénière.

On me dit qu'un nombre d'orateurs qui n'appartiennent pas à

notre commission doivent prendre la parole en réunion plénière sur le rapport économique. J'avoue que je n'arrive pas à trouver un principe de sélection. Je vous demanderai la permission de m'en remettre à la décision du comité de coordination que je vais saisir immédiatement.

M. LEENHARDT Les autres commissions ont eu la chance de voter leur résolution à l'unanimité. Ce soir, vous n'avez pas mis aux voix l'ensemble de notre projet de résolution. Pour des raisons déjà exposées, nous n'aurions pas voté l'ensemble. Dans ces conditions, je pense que, conformément aux règles démocratiques, vous permettrez à la minorité de s'exprimer.

M. LE PRESIDENT Je demanderai à la minorité de vouloir bien déléguer un représentant qui soutiendrait son point de vue. Je n'ai pas eu le temps de mettre l'ensemble aux voix, la plupart des délégués ayant déjà quitté la salle. Mais l'accord s'était fait, dans des conditions suffisamment satisfaisantes, je crois, sur chacune des parties du texte de la résolution. C'est d'ailleurs le congrès qui devra voter ou repousser la résolution proposée.

Vous pourriez, dans ces conditions, vous mettre en rapport avec ce que vous appelez la minorité, en vue de déléguer un représentant qui soutiendrait votre point de vue en réunion plénière.

M. LEENHARDT Je pense, monsieur le Président, que vous avez personnellement une opinion. Appuiez-vous, auprès du comité de coordination, l'idée qu'il est normal, dans une assemblée démocratique, que ceux qui ne sont pas d'accord avec la majorité puissent exprimer leur opinion?

M. LE PRESIDENT J'appuierai cette idée auprès du comité de coordination. Je vous demande seulement de me laisser le délai nécessaire.

(La séance est levée à 5 heures 45.)

ASSEMBLEE GENERALE
DU LUNDI 10 MAI 1948 (après-midi)
Etude de la résolution du Comité économique et social.

Présidence de M. Rappard

PLenary SESSION

MONDAY 10th MAY 1948 (afternoon)
Consideration of resolution of the economic and social committee.

Mr. W. Rappard in the Chair

(La séance est ouverte à quinze heures)

M. LE PRESIDENT Mesdames, Messieurs, je ne sais pas à quel hasard je dois l'honneur de présider cette séance.

Si je n'ai pas refusé cet honneur, c'est pour deux raisons.

Tout d'abord je suis très heureux, ayant à peine participé aux débats du Comité économique, de pouvoir parler au nom des silencieux - la grande majorité - pour remercier du fond du coeur notre président et nos deux rapporteurs. Vous savez quel a été leur dévouement. Ils ont commencé à travailler hier matin, à neuf heures; ils ont travaillé toute la matinée, tout l'après-midi, toute la soirée et toute la nuit jusqu'à sept heures du matin.

Je crois vraiment que notre congrès se doit de saluer en eux des héros de la résistance.

(Hires et applaudissements)

La seconde raison qui m'a fait accepter cet honneur immérité, c'est que, n'ayant pas pris part aux délibérations de la commission, je pensais qu'il convenait que je vous dise deux mots de mon pays.

N'ayez pas peur! Ce sera le contraire d'un plaidoyer nationaliste.

Si je n'ai pas parlé de la Suisse comme fédération, au cours des délibérations de la commission, c'est que j'étais essentiellement désireux de voir aboutir nos travaux; et voyant se multiplier les interventions et les amendements, je me suis dit que, par déférence pour notre président et pour nos rapporteurs, le silence sympathique constituait l'appui le plus précieux.

Mais de divers côtés on s'est étonné du silence des représentants du pays qui, depuis cent ans cette année, est une fédération. On s'est dit qu'il y aurait quelque chose à prendre de cette expérience.

J'ai personnellement une telle horreur de l'orgueil national que je voudrais tirer les leçons, plus des erreurs de mon pays que de ses réussites. Il est un point sur lequel je ne suis pas toujours conformiste. Tout le monde est d'accord pour estimer qu'un homme qui vante ses mérites et parle de lui-même est odieux et grotesque. Lorsque l'on vante la vertu ou la beauté de son épouse, les talents de ses enfants, on est assez sympathique, mais légèrement ridicule, mais lorsqu'on insiste sur la valeur inégalée de son pays, on passe pour un patriote généreux.

(Sourires)

Or, cet égoïsme collectif - car le patriotisme a forme nationaliste, n'est pas autre chose qu'un égoïsme collectif - ne paraît non seulement être moralement inélégant, mais constitue l'obstacle principal à l'organisation harmonieuse de la communauté internationale.

(Applaudissements)

Je puis vous le dire, ayant été pendant 25 ans le témoin d'innombrables conférences internationales, à Genève et ailleurs: j'ai toujours été frappé de ce que cette malheureuse obligation que croyaient avoir beaucoup de délégués de commencer par rendre hommage à leur pays - sans doute pour s'assurer un heureux retour dans leur foyer - pesait sur des débats qui ne pouvaient être fructueux qu'à la condition de comporter quelques sacrifices, non seulement d'intérêt, mais surtout d'amour-propre national.

Voici donc en quelques mots l'exposé de ce que la Suisse a subi.

Si je parle de la Suisse, ce n'est pas pour proposer son exemple à votre admiration, mais au contraire pour soumettre ses expériences à vos méditations critiques.

Pendant 500 ans et davantage, la Suisse a vécu comme Confédération d'Etats souverains. Seul l'organe fédéral était une Diète, où chaque canton était représenté par un délégué, et qui ne pouvait valablement prendre de décision qu'à la condition d'être unanime.

Après 500 ans d'expériences plus ou moins heureuses de ce régime, pendant lequel la sécurité du pays était garantie par le terrain, la topographie, la pauvreté du pays en ressources naturelles, son aspect extérieur qui en facilitait la défense, par les soldats suisses qui se battaient sur tous les champs de bataille de l'Europe sauf sur leur propre terrain. Ils avaient cela de commun, en somme, avec les Irlandais contemporains - dont je me suis laissé dire que c'était la meilleure des armées de Sa Majesté - quoique passionnément épris de neutralité; les choses ne sont contradictoires qu'en apparence.

Lorsque, après la Révolution française, les armées du Directoire envahirent la Suisse, pour la première fois depuis l'origine de ce pays, elles y établirent, à l'image des institutions françaises, une république une et indivisible. C'était l'Etat unitaire le plus dogmatique, le plus impérieux, substitué à la Confédération la plus lâche.

Ce régime, non seulement s'est effondré au bout d'un an, mais a laissé depuis lors dans le pays des souvenirs si odieux que nous sommes aussi adversaires de l'unitarisme en matière politique que nous le sommes de l'anarchie, qui avait régné pendant plus de 500 ans.

Après la Restauration, en 1815, il y a eu un retour général aux institutions pré-révolutionnaires. Les cantons reprirent leur souveraineté. . . et la Diète son impuissance. Le résultat fut aussi déplorable au point de vue politique qu'au point de vue économique. Au point de vue économique la Suisse était jouée par la diplomatie étrangère, ne pouvant ni se défendre, ni répondre aux pressions économiques dont elle était l'objet. A l'intérieur, chaque canton avait son système de péage, sa monnaie, comme M. Lacour-Gayet a bien voulu le rappeler, son système des poids et mesures. C'était l'impuissance au dehors et l'anarchie à l'intérieur.

Après les journées de juillet 1830, les cantons suisses ayant

presque tous suivi une évolution démocratique, on a voulu réformer ce système. C'est alors que l'histoire est intéressante.

Comme la Diète était souveraine et qu'aucun projet de réforme ne pouvait être accepté, sauf avec l'appui de la Diète et avec son approbation unanime, les réformateurs ont voulu commencer par réaliser l'unité économique. Ils supprimèrent les douanes intérieures, les péages, unifièrent la monnaie, puis soumièrent leur projet, bien préparé à la Diète.

La Diète refusa. Elle refusa parce que les grands cantons, qui étaient les promoteurs de cette réforme et qui comptaient en être les principaux bénéficiaires, ont dit: "Non. Si vous nous demandez des sacrifices économiques sur l'autel d'une nouvelle patrie nationale, nous devons avoir une influence politique qui soit compatible avec notre propre prépondérance économique. Cette expérience a montré, non pas seulement la primauté du politique sur l'économique mais l'étroite interdépendance des deux. Il est impossible de concevoir que des états souverains acceptent de se soumettre à un régime international qui opprime leur autonomie en matière de production et de circulation des richesses, sans que cela comporte en même temps une réforme politique qui soit apte à assurer aux grandes puissances une mesure d'influence conforme à leur prépondérance économique.

Ce n'est qu'après 15 ans de difficultés et une guerre civile que la Suisse a trouvé la stabilité et la prospérité dans le système bicaméral qui a vraiment fondé la fédération.

Il y a 100 ans cette année que la Suisse était un Etat fédératif. Et si quelque chose peut récompenser les hommes de 1848 des efforts qu'ils ont faits, c'est la constatation que personne, dans un pays qui étant démocratique n'est jamais unanime, ne conteste la légitimité et on peut dire la pérennité de ce régime fédératif.

Deux leçons paraissent se dégager de cette expérience que j'esquisse très rapidement.

La première, c'est l'interdépendance de l'économique et du politique. Il est tout à fait vain - et cela résulte non pas seulement de l'expérience suisse, mais des règles du bon sens - de s'attendre à ce que les états souverains mettent en commun leur chair, leur physiologie économique, sans que soient érigées en même temps les institutions politiques conformes à la nature des choses.

(Applaudissements)

L'autre leçon qui se dégage clairement de cette expérience suisse, et qui étonnera peut-être nos amis français formés par des siècles d'histoire à l'unitarisme national, c'est que pour qu'une fédération soit viable, il faut ne mettre en commun que les institutions indispensables à la vie commune.

Si l'on veut uniformiser les institutions, il faudra d'abord très longtemps pour y réussir. Et si, au bout d'une très longue période, on réussit à imposer un régime uniforme à des collectivités nationales très diverses, on créera l'oppression, le mécontentement, et par conséquent l'instabilité.

(Applaudissements)

Rien n'est plus dangereux que d'imposer un corset de fer à des nations qui aspirent à l'union, mais qui répugnent à la servitude.

(Applaudissements)

J'en ai fini avec cette leçon, dont je m'excuse. Vous comprenez l'esprit dans lequel je l'ai esquissée. Nous avons un peu conscience en Suisse d'avoir si peu fait pour contribuer au succès de nos délibérations. Si la petite pierre que j'ai pu apporter à l'édifice de cette union de l'Europe, à laquelle nous nous associons tous, peut avoir été utile, cela serait de nature à atténuer nos regrets ou nos remords.

(Applaudissements)

Mesdames, Messieurs, vous êtes tous impatients d'entendre un des trois héros de l'aventure nocturne d'où nous émergeons à peine. J'ai donc le grand honneur et le plaisir de donner la parole à M. van Zeeland, en qui je salue le bienfaiteur de cette assemblée.

(Applaudissements)

M. PAUL VAN ZEE LAND Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, cette aventure nocturne, comme l'appelle notre Président, je ne sais pas si elle a eu de bons résultats, mais elle en a certainement eu un mauvais. Je dois, en effet, commencer par vous faire un aveu: je me présente devant vous sans avoir pu me préparer comme j'aurais voulu le faire, et comme j'aurais dû le faire.

Certainement, j'ai la meilleure excuse: Je n'ai fait que travailler depuis mon arrivée à La Haye.

Je vous demande donc la permission de m'adresser à vous en toute simplicité et de vous faire part d'un certain nombre de réflexions et d'observations personnelles.

Pour essayer de mettre un peu d'ordre dans ces réflexions, je commencerai par vous dire comment il nous a semblé que le problème se posait, comment la commission a essayé de le résoudre, dans les résolutions qui vous sont soumises, et enfin quelques mots de l'esprit dans lequel il me semble que nous devons prendre les suggestions qui vous sont faites.

Tout d'abord le problème. Vous venez de tous les coins de l'Europe. Vous savez mieux que n'importe qui quelles sont les mesures qui pèsent actuellement sur le continent tout entier. Vous savez à quel point les conditions de vie des populations européennes se sont vues réduites encore par rapport au niveau déjà insuffisant où elles étaient avant la guerre. Et ceux qui, comme moi, ont le privilège de voyager, non seulement en Europe, mais aussi dans le reste du monde, ont pu se rendre compte avec tristesse du déclin du prestige de l'Europe devant les autres continents et devant les autres civilisations.

Comment expliquer ce déclin?

Evidemment, vous pensez tous aux destructions de la guerre, et vraiment ces destructions sont profondes. On peut aller dans n'importe quel coin de l'Europe; c'est partout le même tableau que celui que vous avez ici même en sortant de cette salle: des maisons détruites, des gens diminués dans leur vie matérielle et dans leurs possibilités de développement intellectuel.

Mais ce n'est pas là une bonne raison. Si nous étions dans l'état où nous aurions dû être, nous aurions pu rapidement relever ces ruines. Vous savez que dans notre civilisation moderne, le rapport entre les capitaux investis, les biens acquis et la production annuelle évolue. De telle manière qu'il devient de

plus en plus facile de combler les vides lorsqu'on a gardé les instruments de travail. Ce n'est donc pas cela, bien que les destructions de la guerre interviennent pour beaucoup et qu'elles pèsent d'un poids qui n'est pas négligeable. Et sur ce point permettez-moi de faire une digression et de dire que les destructions matérielles de l'Europe sont une partie du prix qui a été payé en commun par tous les Alliés pour débarrasser le monde du totalitarisme nazi, et que par conséquent, nous avons le droit d'accepter en toute fierté l'aide qui nous est offerte par des alliés, par des amis, et que nous acceptons parce que nous savons que nous avons le droit de la recevoir et d'en faire le meilleur usage.

(Applaudissements)

Si ce n'est pas dans cette direction que nous devons chercher l'explication de la détresse et du déclin actuels de l'Europe, où serait-ce?

Serait-ce parce que l'Europe aurait moins de ressources naturelles que les Etats-Unis, que nos grands amis d'outre - Atlantique? Non. Sans doute, ils sont privilégiés. Mais si nous tenons compte de l'Europe dans son ensemble, de cette Europe que nous voulons rendre une, et des territoires qui ont associé leur sort économique, social et politique à l'Europe, nous disposons de toutes les ressources nécessaires en matières premières. Et si nous faisons l'Europe assez rapidement dans le sens que nous avons prévu, ce ne sont pas les ressources naturelles ni les matières premières qui feront défaut pour relever la production et le standard de vie des populations.

Serait-ce alors par hasard le déclin moral, intellectuel ou culturel des populations européennes? Serait-ce le déclin de l'individu en Europe?

Je ne crois ni à l'un ni à l'autre. Avant la guerre et pendant la guerre, et même depuis la guerre, les nations d'Europe ont montré un courage profond, une volonté de se sortir de leurs difficultés malgré tout. Elles ont essayé de compter sur elles-mêmes. Peut-être dans cette voie ont-elles commis des erreurs, que nous essaierons de corriger bientôt, j'espère. En tout cas cela montre une volonté de travail et de résurrection qui n'indique certainement pas un manque de courage. Quant à l'homme, à l'Européen, quand on le place dans les mêmes conditions de travail que d'autres hommes, quand il sort de son continent, quand nos savants vont travailler dans des universités où on leur donne tous les moyens d'action, ne reste-t-il pas digne de lui-même, pareil à ce qu'il était jadis?

Ce n'est donc pas dans cette direction non plus qu'il faut chercher.

Nous pourrions ainsi continuer le tableau. Je veux l'abrégé et arriver à la conclusion qui s'impose.

Il n'y a qu'une explication possible au déclin de l'Europe, aux véritables difficultés, à la misère dans laquelle nous nous débattions actuellement: c'est notre dispersion, notre "compartimentation" en unités nationales isolées les unes des autres. La seule explication possible réside là.

Et la conclusion est évidente. Si nous voulons augmenter la production de ces biens de façon à les mettre à la disposition des populations européennes, à donner à celles-ci le niveau de vie auquel elles ont droit, et à reprendre la marche en avant

vers un avenir meilleur, il faut que nous arrivions à créer en Europe une véritable union économique.

Telle est la conclusion que la Commission économique et sociale a acceptée comme base de travail.

Qu'a-t-elle fait de cette idée? Elle l'a traitée de la façon la plus large, me semble-t-il, et la plus courageuse.

La plus large, qu'est-ce à dire? Très vite, dans les discussions préparatoires et dans les échanges de vues au sein de la commission, nous nous sommes trouvés placés devant la question qui revient régulièrement à l'esprit; est-ce l'économique qui a la primauté sur le social?

Est-ce le politique qui a la primauté sur l'économique? Est-ce le moral qui a la primauté sur l'un ou sur l'autre?

Je répondrais volontiers en manière de paradoxe: Je crois que chacun des quatre aspects fondamentaux de l'activité humaine mérite la primauté à un titre quelconque. Cela revient à dire que cette question de la primauté est vaine, que le politique, l'économique, le social, le moral sont étroitement et indissolublement unis. Nous devons les traiter également, progresser parallèlement dans toutes les directions, si nous voulons vraiment atteindre notre but.

A ceux qui s'intéressent à la philosophie scolastique, je rappellerai cette vérité profonde devant laquelle nous sommes placés aujourd'hui, sans doute pour des raisons de méthode: Il convient de prendre les phénomènes sous leurs aspects spéciaux, mais avec l'idée que ces aspects doivent, un peu plus tôt ou un peu plus tard, et le plus vite possible, se fondre en une conclusion d'ensemble.

Cette Commission économique et sociale se trouvant placée devant des difficultés économiques, d'abord, et sociales, maintenant, a commencé par étudier les moyens d'augmenter la production dans le cadre de l'union européenne.

Elle a ensuite souligné quel était le nécessaire et primordial aspect social de ce développement de la production économique.

Et la commission très rapidement s'est rendu compte que le moment des demi-mesures était passé; que si l'on voulait arriver à faire l'union économique en Europe, il fallait procéder d'une façon radicale, poser les exigences, marquer les buts, dire qu'on peut les atteindre, et chercher ensuite les moyens de s'en rapprocher le plus rapidement possible.

C'est pourquoi la commission a cru bien faire en vous présentant ses résolutions en plusieurs parties différentes. Vous avez d'abord un préambule, qui pose le problème sous l'angle où nous croyons qu'il convient de le voir. Nous avons ensuite, en cinq paragraphes, donné l'essentiel de ce que nous voulions, à savoir qu'il est impossible de continuer et d'arriver au but sur la base de souverainetés nationales divisées et compartimentées. Elle a proclamé qu'il était nécessaire et juste de créer l'union économique.

Elle vous propose d'inviter tous les gouvernements intéressés à annoncer aussitôt leur volonté de s'engager dans la voie de l'union économique et de mettre à exécution sans délai, les mesures qui s'imposent à cette fin.

Voilà le fond de la position prise par la Commission économique.

Plus loin, précisant quelque peu sa pensée, mais d'une façon nette et, si vous permettez ce mot, d'une façon radicale, elle a dit que le but poursuivi était l'union monétaire, l'harmonisation des politiques budgétaires et de crédit et l'union douanière complète.

La commission s'est rendu compte que peut-être ce but ne serait pas atteint aussi rapidement qu'elle le souhaitait. Elle est alors entrée dans une série de détails; mais ceux-ci, elle y attache de l'importance et vous demande d'y attacher l'importance qu'il convient.

Mais elle a prévu qu'on pourrait prendre une série de mesures pour organiser les échanges, la monnaie, la production, prévoir de nouvelles conditions de travail, tout cela dans le cadre de l'union économique à créer.

La commission a eu soin de prendre la même attitude en ce qui concerne l'aspect social du problème économique. Elle a inscrit dans un paragraphe le résumé de sa pensée. Après avoir expliqué ce qu'elle souhaitait au point de vue économique, comment elle espérait que la conclusion d'une union en Europe permettrait d'augmenter la somme des biens à mettre à la disposition des masses, elle vous dit: telle est la base économique sur laquelle les Européens pourront et devront appuyer les mesures sociales qui non seulement arrêteront l'abaissement actuel du niveau de vie, mais assureront à tous des conditions supérieures d'existence, tant matérielles que culturelles, but final et unique de notre effort à ce point de vue.

Vous voyez là déjà cette union nécessaire, reconnue et affirmée de l'économique et du social.

De nombreux délégués ont souligné la nécessité d'accentuer les préoccupations sociales qui avaient été indiquées par les rapporteurs dans les travaux préparatoires de la commission.

Suivant ces désirs, et essayant de rencontrer les vues qui lui étaient exprimées, la commission, au cours de ces difficiles journées, a essayé de donner satisfaction aux quatre ou cinq idées principales qui lui avaient été soumises.

La première, c'est qu'il importait de souligner dès le début le lien nécessaire entre l'organisation politique de l'Europe et cette organisation économique que nous souhaitons. C'est pourquoi le préambule porte, en termes clairs - et la phrase figure d'ailleurs dans le rapport préparatoire - "Aucun progrès dans cette direction ne pourra être réalisé s'il ne s'accompagne de mesures parallèles consacrant une union politique de plus en plus étroite".

Voilà une première idée.

Une seconde idée, c'est la nécessité d'établir dans cette Europe unie une synthèse entre les aspirations qui veulent le respect de la personne humaine et les nécessités économiques de la vie moderne.

Cette idée se trouve exprimée au haut de la page 2.

Enfin, une troisième idée consistait à souhaiter que, dès ce texte ou dès ce préambule, on marque qu'il était essentiel d'associer les travailleurs et leurs organisations représentatives aux diverses institutions qui seraient chargées de l'établissement et du développement de l'économie de l'Europe unie.

D'autres idées surgirent encore au cours des débats. C'est ainsi que vous trouverez, à la page 5, trois paragraphes auxquels nous avons attaché une importance particulière et dont certains ont été discutés, je dirais presque pendant des heures! Vous verrez qu'ils répondent à ce souci de bien marquer que toute cette augmentation de la production n'avait qu'un but: relever le niveau de vie des populations de l'Europe et nous avons notamment inséré une clause disant ceci: "Qu'il convenait de coordonner les politiques économiques en vue de favoriser le plein emploi dans l'Union européenne".

Voilà un certain nombre d'idées qui ont été exprimées ici. Il en est beaucoup d'autres. Les rapporteurs attireront tout à l'heure votre attention sur ces points particuliers. j'ai tenu ici à vous montrer que la commission, à la suite de ses travaux, avait essayé de trouver le point de rencontre le plus élevé entre des tendances qui sont, qui étaient et qui resteront opposées. On vous l'a dit, et d'une façon éloquente, au cours des discours d'inauguration.

L'Europe est faite de toute une série de tendances, de toute une série d'aspirations, de toute une série de conceptions. Cette diversité, nous la retrouverons lorsque nous aurons réalisé l'union de l'Europe, l'unité européenne. Nous ne la voyons pas d'un mauvais oeil, au contraire. C'est cette diversité qui fait la richesse de la vie européenne, et c'est probablement à la faveur de cette diversité que nous réussirons à nous défendre contre toutes les tentatives qui pourraient porter atteinte à notre liberté.

S'il en est ainsi, vous ne vous étonnerez pas plus que moi de constater que des tendances opposées se sont rencontrées au sein de la commission. Je crois pouvoir dire ici que nous avons mis la plus grande bonne volonté pour essayer de trouver, non point un compromis, je n'aime pas ce mot, mais, vraiment, le "point de rencontre" entre ces tendances opposées, point où il était possible de dire que l'on était d'accord.

Sans doute, en essayant de montrer, de définir ou de marquer ce point, peut-être n'avons nous pas toujours frappé absolument juste, mais je voudrais maintenant vous demander de regarder ce travail de la commission sous l'angle où, je crois, il doit être pris.

Je ne vous dis pas qu'il s'agit là d'une oeuvre parfaite, loin de là, je ne le pense pas, et personne ne le croit. N'oubliez pas que nous avons travaillé dans des conditions particulièrement difficiles et que l'oeuvre était redoutable!

Mais, vraiment, le climat dans lequel nous avons travaillé, même s'il était parfois dur et difficile, m'a semblé pourtant souvent encourageant!

Messieurs, ceux qui sont capables de convictions profondes apportent cette énergie de leur être dans tout ce qu'ils font, dans tout ce qu'ils croient. Ici se trouvent réunis des gens qui, avec toute la force de leurs convictions, croient qu'il y a lieu de créer cette Europe unie. Ceux qui sont venus à La Haye sont des convaincus et, permettez-moi d'employer une autre expression, ce sont des "forts"!

Ne vous étonnez donc pas qu'ils soutiennent, avec la même conviction, la même force, non pas seulement mais également leurs conceptions particulières de la façon dont, maintenant, dans

leur pays, et demain dans l'Europe unie, il y aura lieu d'essayer de conduire les affaires des hommes.

Au contraire, à certains moments, pendant ces travaux nocturnes, je me faisais, à part moi, la réflexion, tout en voyant ces hommes s'opposer les uns aux autres, qu'il y avait là un élément de profond encouragement pour nous, si nous parvenons à nous élever au dessus de l'immédiat. La salle était grise; il était tard; tous étaient fatigués. Et, quand même, la discussion se poursuivait avec une égale bonne volonté, une égale persévérance, une égale conviction de tous les côtés.

Et je me suis dit que, pour que des hommes acceptent de faire cet effort de rester debout et de travailler jusqu'à l'aube, de reprendre inlassablement l'effort pour essayer d'arriver à ce "point de rencontre" dont je vous parlais tout à l'heure, c'était vraiment de bon augure pour l'oeuvre que nous essayons de construire, car cela montre qu'à leurs yeux, la construction de la nouvelle Europe vaut tous les efforts, vaut tous les sacrifices, et, s'il en est ainsi, nous devons, tôt ou tard, arriver à nous entendre sur l'essentiel qui est l'Europe Unie.

(Applaudissements)

Je me vois, car nous avons bien peu de temps devant nous, obligé d'abrégé ces remarques. Je me bornerai à vous faire une dernière réflexion.

Lorsque je m'adresse aux jeunes, je leur fais souvent une confession en même temps qu'un appel et je leur dis: Les hommes de ma génération ont fait deux fois la guerre; deux fois ils ont été prêts à sacrifier leur vie pour leur idéal. C'est beau! Comme tout ce qui dépasse l'individu et le soumet à quelque chose de plus grand que lui. Mais, il faut bien reconnaître que les affaires des hommes, depuis 25, 30 ou 40 ans, ont été singulièrement mal menées pour que l'on en soit arrivé à de telles catastrophes!

C'est peut-être parce que l'Europe n'a pas compris à temps qu'elle devait s'unir que ces guerres-là, ces catastrophes ont pu trouver le terrain favorable et se produire.

Et je demandais à ces jeunes de comprendre leurs responsabilités en leur disant que j'espérais qu'ils feraient mieux que leurs aînés!

Mais, cependant, nous n'avons pas démissionné, et nous devrions, avec les femmes, avec tous les hommes de bonne volonté, faire encore une expérience, une tentative. Je crois que nous avons maintenant devant nous la grande occasion qui va nous permettre d'effacer ce passé si sombre et de reprendre la marche en avant!

Depuis que je suis arrivé à l'âge d'homme, j'entends parler, autour de moi, du désir et de la nécessité d'assurer aux hommes plus de bien-être, plus de sécurité, plus de bonheur! Après 25 ou 30 ans, où en sommes-nous? Nous sommes tellement loin du but que nous devons bien reconnaître que nous n'avons pas pris la bonne voie ou, du moins, qu'il y avait un élément essentiel qui manquait à notre action. Cet élément, nous l'avons aujourd'hui, c'est la formation de l'Europe, et si nous réussissons, songez à ce que demain pourrait être. Songez à ce que serait la vie en Europe si les biens produits étaient multipliés comme ils se multiplient en ce moment-ci aux Etats-Unis. Songez à ce que serait la vie des populations européennes si nous pouvions assurer une distribution plus équitable de ces biens plus nombreux. Songez à la transformation morale de la vie

européenne si nous pouvions assurer définitivement la sécurité du lendemain.

Que de vies humaines nous aurions sauvées! Que de larmes nous aurions séchées! Que de douleur nous aurions épargnée! Est-ce que, vraiment, cela ne vaut pas tous les efforts? Est-ce que cela ne vaut pas, non seulement les efforts que l'on fait en pleine lumière dans les congrès, dans l'enthousiasme des grandes batailles, mais aussi ceux que l'on fait pas à pas, dans les salles grises, devant des assemblées sceptiques et malgré des échecs!

Je voudrais que nous continuions notre route en toute humilité, mais avec une inébranlable détermination. C'est dans cette voie que nous sommes engagés; c'est dans cette voie que nous allons persévérer.

Et puisque nous sommes à la Haye, permettez-moi de rappeler - peut-être l'a-t-on déjà fait, mais il me semble que c'est le moment - la grande parole du Taciturne: "Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer".

Nous avons entrepris, nous ne cesserons ni à'entreprendre, ni de persévérer. Nous savons bien qu'un jour ou l'autre, et fasse Dieu que ce soit bientôt, nous réussirons.

(Applaudissements)

M. LE PRESIDENT Notre président a réalisé ce miracle de susciter les applaudissements vraiment unanimes, tout en ne parlant qu'une des deux langues.

Ceci me suggère une réflexion. Je pense que vous serez d'accord pour qu'il n'y ait aucune interprétation. Ceci nous gagnera beaucoup de temps.

(Approbation)

Je donne la parole à M. Serruys.

M. D.SERRUYS Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Vous attendez de votre rapporteur, évidemment, de vous mettre au courant des méthodes successives que la commission a mises en oeuvre pour aboutir au texte qui vous est aujourd'hui présenté. Je dis "méthodes successives", je ferais mieux de dire "conceptions successives".

En effet, aussi longtemps que le travail a été fait séparément, à Londres, à Paris, à Bruxelles, à La Haye, en Suisse, ce sont des points de vue locaux, ce sont des traditions motivées par l'histoire ou par la nature qui ont imposé leur prédominance aux systèmes, aux pratiques que nous préconisons.

Au contraire, nous nous sommes trouvés, à cette Assemblée, dans l'atmosphère d'une Europe déjà constituée par les représentations elles-mêmes qui s'y trouvaient réunies, et alors, les mots me sont apparus complètement différents.

Qu'on parle d'individualisme ou d'étatisme, qu'on parle de libéralisme ou de dirigisme, qu'on parle de souveraineté autonome ou de dévolution de la souveraineté, cela a un sens complètement différent suivant qu'on se place sur le terrain national ou qu'on s'imagine déjà réunis dans une ère commune.

D'autre part, nous avons changé de méthode aussi sur un point, c'est que, décidés à obtenir une unanimité de volonté et de sentiments, nous croyons devoir en ce qui concerne les doctrines et les pratiques, envisager d'éventuels compromis. Les compromis d'ailleurs, se présentaient à nous difficiles à résoudre. Il y en avait qui résultaient de la position différente des principaux éléments de l'Europe future. Je ne puis vous celer, et si je vous le celais, les débats de la semaine dernière aux Communes vous en avertiraient, que, par exemple, par rapport à l'Europe, la position de l'Angleterre, centre du Commonwealth, ne peut pas être la même que celle de pays qui n'ont pas de prolongements outre-mer.

Il a donc fallu essayer de trouver comment nous pouvions intégrer ces prolongements que les peuples européens possèdent en examinant bien des questions, approvisionnements, propagation des techniques comme des convictions! Cela a été un premier compromis que nous avons tenté.

Nous en avons tenté un autre qui était en somme de n'avoir pas à choisir entre une politique de réalisations immédiates et, au contraire, une politique de réalisations progressives. Certains nous disaient: il faut éviter de confondre la générosité avec l'outrance; d'autres répondaient: méfiez-vous des anticipations. L'homme le plus vibrant parmi nos poètes français, qui fut aussi un de nos politiciens les plus éphémères, disait: "Le temps n'épargne pas ce que l'on fait sans lui".

On ne cessait de nous répéter que les compromis, les adaptations, l'ajustement des pratiques et des conceptions se feraient par des expériences progressives et lentes et que nous avions à choisir. On nous disait aussi: Le saut dans l'inconnu d'une part, la sécurité des traditions, d'autre part:

Eh bien, Messieurs, il nous est apparu qu'il n'était pas de salut autrement que dans le devoir. Nous avons pensé qu'il était après tout plus facile et plus honnête de ne pas biaiser avec ce qui est l'affirmation d'une conviction qui peut réagir sur toutes les actions, sur toutes les initiatives, sur toutes les politiques, et que les sacrifices deviennent petits quand ils sont au service de grands desseins.

Goethe interprétant Spinoza disait: "Lorsqu'on a mis dans sa vie, au début, de grands choix ou de grands renoncements, toutes les difficultés de la vie sont anoblies et tout ce qui pourrait être la peine journalière est illuminé par la grandeur des résolutions de l'existence".

Eh bien, c'est exactement ce qui va se passer avec l'union de l'Europe. D'ailleurs, si ce n'était pas sur le plan moral que nous nous plaçons, et sur le plan de notre devoir, nous y serions invités tout simplement par l'intérêt.

Si nous voulons construire une Europe à coups de marchandages, d'affrontements d'intérêts, de compromis que nous savons précaires et injustes, nous ferions comme ces chars de la guerre qui accumulaient devant eux les galets de la plage et qui construisaient un mur qu'ils ne parvenaient plus à franchir. Si Benelux n'avait pas été une création volontaire, avant de devenir une réalité, eh bien, Benelux ne serait jamais devenu une réalité.

Et je dois ajouter ceci: Si, demain, l'alliance économique entre la France et l'Italie se réalise, c'est qu'on l'aura proclamée avant même qu'on en ait discerné les moyens.

Il suffirait de nous dire aujourd'hui: L'union de l'Europe est faite, pour que, immédiatement, tout le monde soit mis en demeure de prendre ses responsabilités et de faire son choix.

Il est certain qu'en ce moment-ci, les possibilités sont infiniment plus grandes qu'elles ne le seront dans un an ou deux. La demande de tout, résultat d'une part des destructions, et de la pénurie, et d'autre part, du ralentissement du travail, ouvre des voies à l'exportation qui peut compenser immédiatement ce que, après l'abolition de certaines frontières, apporterait de gêne des importations un peu précipitées. Les compensations sont là, et je me souviens de telle nuit où, ayant interrogé à Paris, à la fois, des industriels protectionnistes, des soucieux de ne pas ouvrir trop la porte à la main d'oeuvre étrangère, et des commerçants, qui ne savaient plus où s'orienter, du fait de toutes les formalités auxquelles leur commerce est soumis - c'était une sorte de Nuit du 4 août - ceux-ci, après s'être concertés sont revenus en déclarant: "Il n'y a pas à hésiter, le véritable intérêt, c'est la décision immédiate".

Voilà la seconde résolution que nous avons prise.

La troisième, c'est d'abandonner la conception des dosages. Nous avons laissé de côté ce que nous croyions pouvoir faire prévaloir tantôt en matière sociale ou morale. Nous avons dit: "Ces facteurs sont les facteurs de la réussite" et nous avons ajouté: "Toutes ces aspirations sont les aspirations d'hommes qui devront travailler ensemble, qui, par conséquent, peuvent et doivent justifier leur position particulière, à la seule condition, qu'ils ne veulent pas, en construisant l'Europe, prendre un préciput partisan.

Ah! Je sais qu'il y a des rectifications initiales à faire. Il y a eu, en ce qui concerne les tendances en présence, ou des déficiences, d'une part, ou des rancœurs d'autre part. Nous avons cherché - et vous le constaterez en lisant notre préambule - à marquer à la fois ces soucis et à les coordonner sans en sacrifier aucun. Ce sont évidemment des constructions difficiles, et quelquefois un peu précaires. Je regrette que l'assemblée n'ait pas toujours compris la précarité de certains compromis et la fragilité à laquelle il ne fallait pas porter atteinte.

D'autre part, ayant pris cette position, notre première réalisation a été de porter notre effort sur l'aspect social. Ce n'est pas que nous croyions que le social et l'économique se confondent; le social déborde de beaucoup l'économique. Mais l'économique est un des éléments essentiels de la rénovation sociale.

Eh bien, nous ne sommes pas des rebelles à notre tâche. A cet égard, nous avons apporté au travail qui, jusqu'ici, a été fait à propos du Plan Marshall, à la Havane, et à propos de l'accord des Seize, une inspiration différente, et je dois dire que nous nous sommes assignés des buts différents.

M. le président van Zeeland nous disait tout à l'heure que nous avions "esquissé" ce que doivent être les premières garanties à la main d'oeuvre dans une société nouvelle et dans une Europe unie. Voici comment nous les avons libellées:

". . . Elever au plus haut point le niveau de vie des populations de l'Europe, notamment par l'application de toutes les mesures susceptibles d'augmenter la production, et inviter les organisations professionnelles, économiques et sociales des différents pays, à étudier en commun les moyens d'accroître la production, de rationaliser la distribution, tout en améliorant la condition

sociale, et en favorisant une équitable répartition des produits de l'activité économique".

Qu'est-ce que cela veut dire? Eh bien, cela veut dire qu'au lieu de tendre à une réforme qui ne donnerait à l'ouvrier que le bénéfice d'un salaire accru et le bénéfice de prix moindres, nous avons cru devoir lui assurer une participation à ce qui serait le produit de l'activité économique quand il en constituerait une part essentielle.

A cet égard, nous avons hésité entre des prélèvements sur un budget national dont le calcul serait singulièrement difficile, entre une participation aux bénéfices résultant de l'activité industrielle et agricole. Nous avons élargi la formule et nous avons eu le bonheur d'avoir, hier soir, un accord complet de tous ceux qui représentent les masses ouvrières.

En ce qui concerne la main d'oeuvre étrangère, nous avons apporté le même réalisme. Nous avons cherché à accroître, dans toute la mesure du possible, la liberté de déplacement de la main d'oeuvre, des ouvriers et de leur famille. Nous avons cherché à donner aux travailleurs émigrants les niveaux de salaires, la sécurité sociale et les conditions d'emploi et de vie du pays d'immigration, c'est-à-dire le traitement national complet.

Enfin, nous avons déclaré qu'il fallait coordonner les politiques économiques en vue de favoriser le plein emploi de la main d'oeuvre. Un peu plus loin, nous avons déclaré "qu'il fallait l'uniformisation des institutions et des législations sociales".

En ce qui concerne, par exemple, d'autres questions, nous avons cru devoir être, au risque d'anticiper, aussi affirmatifs. Nous avons décidé, par exemple, de vous proposer l'union douanière complète, comportant l'abolition de toutes les barrières opposées à la circulation des marchandises entre les pays de l'Union, et l'application aux pays tiers de tarifs suffisamment modérés pour ne pas entraver les courants existants, ni faire obstacle au développement du commerce mondial.

Tout ceci peut vous sembler une anticipation, mais il est certain que nous devons tant en matière économique qu'en matière sociale, vivre avec la préoccupation de l'avenir auquel nous devons sacrifier certains éléments, quel que soit l'attachement que nous ayons pour eux, de la vie actuelle, et ceci se rapporte également au problème de la souveraineté.

Le problème de la souveraineté a fait l'objet, parmi nous, de réserves expresses provenant de certaines délégations. En effet, il est impossible de concevoir l'Europe sans des institutions. Il serait vain de vouloir s'y dérober.

(une phrase inaudible à cause de l'orage).

Notre dernière préoccupation, c'est donc de nous ajuster au travail des gouvernements. . . je dis "ajuster" pour le "compléter". Le travail des gouvernements est nécessairement fondé sur des conceptions administratives.

(Le Président propose d'interrompre la séance pendant quelques minutes afin d'attendre la fin de l'orage).

M. D. SERRUYS Je vous disais donc que notre préoccupation principale avait été d'ajuster notre action à celle des gouvernements qui, à la Conférence de la Havane, et à la "Confé-

rence des Seize, ainsi que dans tous les comités affiliés à ces deux conférences, ont tâché de tracer une politique européenne. Nous estimons leur travail à un très haut prix parce que cela marque la détermination des Etats de réaliser l'Europe. Cependant, nous devons dire que ce travail a besoin du complément, non seulement de l'opinion, mais de l'information privée.

Si vous prenez les rapports de la Conférence des Seize, il y est fait appel à cette information. Partant de statistiques officielles, de conceptions administratives, les gouvernements sont souvent très loin des moyens concrets que l'économie privée ou que l'activité nationale peuvent leur apporter dans des formes auxquelles ils n'ont pas accès. C'est pour cela que nous devons, pour secourir les gouvernements, étudier les projets précis que nous avons tâché d'énumérer, mais qui n'ont pas épuisé du tout toutes les catégories de problèmes qui se poseront à nous.

Nous avons tâché de résoudre ceux dont dépend la réalisation prochaine de l'Europe unie. Nous l'avons fait en matière monétaire, nous l'avons fait en matière d'échanges, de travail, de communications. . . vous trouverez toutes ces données dans notre rapport.

Je crois que ce qu'il faut, c'est que nous tâchions, non seulement d'aider les gouvernements qui organisent l'Europe, mais également ceux qui ne veulent pas que l'Europe soit séparée de l'O.N.U. et que l'économie régionale puisse s'opposer à l'économie mondiale.

Il est plus urgent, il est peut-être plus facile d'organiser l'économie régionale, mais elle serait vaine si elle n'est pas destinée à s'inscrire dans cet ensemble de garanties et d'initiatives, d'où dépendent la paix et la sécurité économique du monde.

THE CHAIRMAN I now call upon Mr. Bob Edwards.

Mr. BOB EDWARDS. M.P. I speak not as a Labour Member of Parliament, but as the President of the International Committee for the Socialist United Peoples of Europe. I speak as a socialist who has found it possible to co-operate during the proceedings of the Economic Committee with friends from all over Europe. We are living in an age of great danger. Many great economic and social changes have already taken place, and many other greater changes are undoubtedly impending. I take it that it is our object to guarantee that these great social and economic changes which are essential will put more food on the table of the people of Europe, will give them more freedom and liberty, and will guarantee that this great continent will be rebuilt on the basis of abundance and not operated, as it has been in the past, on the basis of scarcity.

I do not want to abuse this platform with a recital of our socialist concept of the united Europe, but I find in the discussions with my friends of the Economic Committee that we have been able to find a thesis around which all of us can unite to deal with the immediate problems that affect the people of Europe and the countries of Europe.

(Applause)

It is my view, and the view of comrades who are associated with me, that we are witnessing the breakdown of the whole world trading system. We cannot expand; we cannot bring abundance to the people within the limiting framework of the existing trading system. It is necessary for us in dealing with the problems of the peoples of Europe to look at these problems realistically; to look at them as men and women determined to build a unity and to

the wrong time to try and apportion blame. There is too much hate in the world. There should be more brotherhood and comradeship, and we cannot build up a united Europe without bringing in Germany. Because I believe that, and because my colleagues believe that, we are very pleased to know that some consideration was given to the German question in the Economic Committee, free from hate and free from the spirit of revenge.

We have to do two things. We have to build up a new civilisation in Europe. We have to base our economic concepts not on the industrial revolution which took place 200 years ago, but on the new technical and atomic revolution which is now here. If we can forget the old text books and dogmas and think in the terms of the abundance which can be produced by the application of science to the resources of Europe, we can give men and women a higher destiny than ever was dreamed about by the Utopians of old. We want a civilisation where men can be men and not slaves in a great industrial machine, nor, if I may say so, robots in a great military machine. We want a civilisation in Europe where women can be women and not domestic slaves, harassed all through life to keep a home together on a few pounds a week. They must be allowed to hold their heads on high and play a part in this great new civilisation which all of us desire.

We want a new Europe. We want middle age to be an active and energetic period of life in which men and women are doing constructive work for the good of mankind, and not for the enrichment and profits of the few. We want a new civilisation where childhood is the real springtime of life; where universities are open wide to the children of the common people of Europe and are no longer monopolies of the rich. We want a new civilisation in Europe where old age can be the happy evening of life and not a struggle to maintain a physical hold on life. Life can be great and noble and if we use science to the limit in order to create abundance, we can give people hope for the future, and establish in Europe a happy, wealthy and carefree existence.

I support this document.

(Applause)

(At this juncture the Chairman announced the arrival of the Rt. Hon. Winston Churchill) He said: -

THE CHAIRMAN Nothing I can say would enhance the esteem and gratitude we have for Mr. Winston Churchill. May I merely, on behalf of everyone present, say how delighted we are to feel that after having been the saviour of the freedom of Europe, Mr. Churchill is now the creator of the union of Europe.

(Prolonged applause)

Il ajoute (en français):

Même en faisant appel aux forces transcendantes invoquées par mon voisin de gauche, je ne pense pas que nous puissions triompher des contingences du temps.

Nous devons entendre quinze orateurs en moins de 45 minutes. En appelant M. TINBERGEN et tous ceux qui lui succéderont à cette tribune, je dirai que nous apprécierons leur concision autant que leur éloquence.

Prof. Dr. J. TINBERGEN Perhaps I may be considered as a representative of those in this Congress who

have not contributed to the discussions, but who have, not less than the others, a certain opinion with regard to the work done. I think it has been done admirably.

Of course, chief emphasis should be laid in this resolution on the problems immediately connected with that of a narrower inter-European collaboration, such as foreign trade, monetary policy, and capital movements.

There are in the present conditions a number of very important problems of economic policy which have to be solved, both problems of production and of society. Some of them are largely international problems to be solved by the people and the governments themselves - this is a largely true of problems of social policy - and this may be an explanation why they have not quite so much emphasis as some of you would have wished. Nevertheless, they cannot be left out of consideration. I think it a reason for satisfaction that in so many points the social viewpoint has been taken into account.

When advocating a freer intercourse between European nations we must not incur the danger of being misunderstood on one vital point. This does not mean that we believe in completely free enterprise. Personally I should like to put it this way. The healthy and stimulating forces of competition which, by the way, were completely understood even by the leaders of the Russian economy when they introduced what they call socialist competition, can only work if at least two important corrections on the system of free enterprise are accepted, namely, measures to counteract the generation of general depressions in income and demand, and corrections on the income distribution by progressive taxes and social insurance.

Even then, however, there are a certain number of branches of industry such as transport and agriculture where only an organised production is able to prevent collapse. It is a great satisfaction to me - and I may say to the Netherlands delegation as a whole, - that these views have been clearly expressed in the resolution. I may refer in particular to the emphasis laid on the necessity of a policy of high employment, the co-ordination of budgetary policies and investment plans.

Time is short and I cannot go into the further details, but in conclusion I desire warmly to recommend this Congress to pass the resolution before us which is, in my view, an excellent basis for further action.

M. ANDRE NOEL (France) Mesdames, Messieurs, c'est un combattant qui se présente devant vous et qui, après avoir bataillé pendant presque trois jours et trois nuits, vient vous faire, très fatigué, le bilan de la bataille.

Mes amis et moi, nous avons été effarés de voir, dans le préambule qui nous était soumis, une résonance exclusivement capitaliste et libérale.

(Applaudissements)

Sur l'initiative des Nouvelles Équipes internationales qui sont l'organe de liaison et de contact entre les groupes chrétiens des différents pays, et sur l'initiative de nos amis socialistes, nous avons rédigé une motion qui a réuni l'adhésion d'un assez grand nombre de progressistes et l'accord unanime et enthousiaste des éléments appartenant aux forces politiques et sociales, sociales-chrétiennes et socialistes.

Puisque je fais un bilan, cette unanimité, cet enthousiasme, cette force, sont un premier résultat.

Cette motion a été triturée, malaxée, édulcorée. Néanmoins elle a maintenant, quand même, une résonance sociale et cela est un deuxième résultat.

Nous avons constaté dans notre motion une nécessité d'adaptation des structures sociales et économiques aux aspirations des hommes dans tous les domaines.

Il faut être nets et sîcères. L'Europe traverse une crise de structure autant morale qu'économique. Il serait vain de constituer des unions douanières, des accords monétaires qui ne sont que des cachets d'aspirine pour un malade qui a besoin d'une opération.

Ce que nous voulons réaliser - c'est ce que rappelle tout de même le préambule - c'est une synthèse des aspirations anciennes et des nécessités économiques nouvelles. Pour sauver l'Europe, il faut tenir compte des aspirations des travailleurs, notamment dans le domaine de la co-gestion de la main-d'oeuvre dans les économies.

Nous devons constater des faits, car nous ne sommes pas ici pour faire de la théorie. Nous constatons en Europe une situation qui a une grande originalité, l'existence de grandes forces sociales, les deux plus grandes: le socialisme et le christianisme social. En dehors d'elles et contre elles on peut faire l'Europe, mais alors l'Europe ne sera pas viable.

Mais rassurez-vous. La tenacité que nos camarades présents au Congrès ont montrée dans toutes les commissions vous donne la certitude que nous ferons l'Europe et qu'elle sera viable.

(Applaudissements)

Mr. S.P. CHAMBERS Mr. Churchill said that a Europe which is united can be a Europe which is free from the fear of tyranny, and I should like to add that a Europe which is united can also be free from other fears, namely, the fear of want, unemployment and misery.

The resolution before you is not an academic document. It is a document which is full of practical measures which are designed to be acted upon. These measures are not in any way dependant upon any fancy economic theory. They represent the practical application of a sound economic principle which is accepted by everybody in the Economic Committee and, I think, by everybody who is present here. That principle is that the interests of the ordinary citizen must take precedence of the fears of the sectional interests. That has been our danger in the past. In the past fear has led to restriction of trade and this restriction has led to the evil of declining trade, of exchange difficulties and unemployment.

The resolution proposes the liberation of trade and a breaking down of barriers to movement of goods and people. Those barriers have themselves been erected by the economic fears of sectional interests.

These restrictions were never imposed in a spirit of malice. They were imposed in a spirit of misguided self-protection, but they cannot be eliminated merely by passing a resolution. That is not sufficient. Nor is it sufficient to work out elaborate formulae and to assure that these formulae can solve our difficulties for us. The root cause of our troubles lies in the financial disequi-

librium of the countries of Europe and that disequilibrium cannot be got rid of merely by passing a resolution. It is due to our attempts in the past to solve our problems of inflation and deflation in isolation. Only strong action within the countries - strong action which in some cases may be unpalatable - will enable us to get out of the troubles we are in, and make finance the servant of the country and not its master. If we make it the servant rather than the master, then the measures which are proposed in the resolution will enable countries in Europe in due course to tackle the evils, not only of inflation which are troubling us at the present time, but the evils of deflation which might otherwise come to us later on.

The tackling of these problems of inflation and deflation must, for Europe, be a combined operation. They cannot be tackled separately. These resolutions have a bigger aim than to restore pre-war conditions in Europe. The resources of Europe have never been exploited to the full, and we believe that if these proposals were put into effect, then for the first time in the history of the world the whole resources of Europe will be used to their full. As a market Europe is much bigger than the United States of America. Its workers are more numerous, and its potential resources are great, those resources have never been fully tapped in the past.

There have been fears that perhaps Britain will, if it draws nearer to Europe, be pulled further away from other countries of the Commonwealth, but that is not, I think, a fear which we need worry about. Britain needs the other members of the Commonwealth from whom she draws so much, and we believe those countries need Britain. In the economic sphere Britain will become the hinge between a united Europe and the British Commonwealth of Nations, and in that position will draw nearer both to those other members of the British Commonwealth and the rest of Europe.

I hope that Congress will pass this resolution unanimously.

M.J. RUEFF (France) Nous allons voter, à l'unanimité j'en suis sûr, la résolution qui nous est présentée. Je m'associerai à ce vote, mais je voudrais dire l'esprit dans lequel je le ferai.

Cette résolution contient un préambule et une succession de recommandations. Une succession de recommandations n'est pas plus une réalisation qu'un tas de pierres n'est une maison. Un programme est aussi indispensable qu'un itinéraire quand on veut aboutir à un point bien déterminé. En un mot, ce qui me semble manquer dans notre résolution, c'est l'affirmation d'un principe que je tiens pour fondamental, à savoir qu'il n'y a pas de Commonwealth concevable sans communauté monétaire. On peut formuler des recommandations. Elles demeureront lettre morte tant qu'il restera entre les pays intéressés des disparités monétaires analogues à celles qui séparent actuellement les divers pays susceptibles d'entrer dans l'union européenne.

Pour prendre un exemple, j'imagine que trois planètes - disons Vénus, Neptune et la Lune - veuillent former demain un nouveau Véné Lune (Rires). Comme il est vraisemblable qu'à la surface de ces trois planètes il existe des politiques nationales, probablement des guerres, certainement des revendications de toute espèce, elles conduisent leur politique monétaire suivant des lois indépendantes. Si demain nous leur communiquons notre résolution et si elles sont de bonne volonté, elle essaieront de supprimer les restrictions quantitatives, d'abaisser les barrières douanières, elles convoqueront des conférences qui adopteront des projets de

conventions, mais j'ai la certitude qu'aucune de ces conventions ne sera jamais ratifiée par aucun des parlements de ce Vénéluce, car il n'est pas concevable qu'avec des disparités monétaires, des niveaux de prix différents qui existent dans ces trois planètes on puisse demain supprimer les obstacles aux échanges.

Pour faire oeuvre positive il faut aborder le programme par le commencement, par son aspect monétaire. j'ai l'impression qu'il existe dans cette assemblée une très large majorité qui partage ce point de vue. Je reconnais que nous n'avons pas à formuler de programme, que nous n'avons pas à fixer de détails techniques. Mais comme nous nous trouvons devant un principe fondamental qui tient dans sa dépendance toute notre entreprise, il eût semblé fâcheux que cette résolution fût votée sans que ceux qui partagent ce point de vue aient pu l'exprimer.

Le pire des dangers est de formuler des recommandations qui ne seront jamais appliquées. Cela s'est vu pendant les 2 guerres et c'est cela qui nuit le plus à l'entreprise de rapprochement des unités nationales dont la Société des Nations était l'instrument et le symbole.

Le pire danger est de jouer au soldat d'opéra-comique qui répète indéfiniment: marchons! et qui n'avance jamais.

Tant que n'aura pas été abordé franchement le problème monétaire, le problème de la reconstitution, non d'une monnaie unique, mais de monnaies qui s'échangent à des parités répondant à la parité des prix, le problème de la reconstitution ou de la constitution de unités internationales, sera sans espoir et tous les efforts qui seront dépensés pour adopter une solution seront vains.

(Applaudissements)

LADY GRANT I would like to put before this Assembly a subject which I feel is of the greatest importance in connection with the Section (d) of the Resolution, called Labour. It is the very great problem of our displaced people and refugees. You will notice that in the Resolution this is specifically stated in the last category, but speaking as I am on behalf of many who have a very great knowledge of this subject, I would suggest that it ought to be examined as one of the very highest priority.

This problem is by no means diminishing. It grows apace. I have myself seen some of the camps in Germany: people who have been there months, and indeed years, who are stateless and indeed in the degradation of despair, and I would say as each country in Europe gradually succumbs to the domination of totalitarian trends, these refugees pour into Western Europe. It is for that reason I felt at this Assembly someone should speak for those who have no representative here.

I would ask the delegates present whether you do not think that our nations should search their consciences as to whether they really wholeheartedly support the International Refugee Organisation. Do we, who subscribe to their funds, do we really believe in this organisation, or do we just shut the matter from our minds? Is there any sense of urgency that we should as nations unite in order to ensure the efficiency of this organisation, or do we just soothe the spirit of uneasy enquiry by an alibi? I feel very strongly that here when we talk in this Resolution about the mobility of labour we have men and women to hand who are eager, who are searching for the right to earn their own living. There are over three million people ready for emigration, and who are available for work. You may say, some of these people

are not able-bodied men, but they are only women or they are children, or they are the aged, or infirm. But who are we, as fallible humanity, to set these people aside just because they are not a valuable addition to society. Surely, who are these people? They are people who think exactly as you and I do. As Mr. van Zeeland said earlier on, they are the people who have given up all things in order to have the right of free expression. They are the remnants of freedom in Europe, and surely these are the people who with an element of justice ought at least to be given the right to live and to work.

I will be very brief, but I will just put to this assembly that I feel that this small problem is one that surely does give us a chance, as a Congress, to do something really constructive. It is above politics, above creed, and above nationality, and I feel we should go forward from this Congress eager to do something really constructive and really humane.

Lastly, I will put to you that I feel this problem, quite apart from humanitarian reasons, has very serious repercussions upon European recovery, because people who are rejected by society and who are without hope often withdraw into bitterness, and it is only too easy to make them a prey to every kind of influence. Anybody who will offer them security whether it comes from any of these totalitarian countries or not, they are only too glad to have it. After all, why is it that we in Europe have seen country after country that is democratic fall to totalitarianism? It is basically because the individual has been willing to put up with a great deal that he did not like in return for security, and for not having to make up his own mind.

It was Bernard Shaw who said: Liberty means responsibility, and that is why most men dread it.

For that reason, Mr. President, I feel if we in this Congress believe in democracy and human personality, and all it means, we must do something constructive, and have a union not only of ideals, but of a conscious strength of a good task well and happily done.

M. RAOUL DAURY Je serai très bref. J'exprime le regret, avec une pointe d'amour-propre, de voir tomber un programme que nous avons rédigé un peu dans la fièvre et qui a disparu du rapport. Ce rapport eût gagné à avoir la petite phrase suivante qui dit l'esprit dans lequel le comité a travaillé pendant plusieurs mois, et dans lequel les rédacteurs ont préparé la résolution.

"Telle est la base économique sur laquelle les Européens pourront et devront appuyer les mesures sociales qui permettront non seulement d'arrêter l'abaissement actuel du niveau de vie des masses, mais d'assurer à tous les travailleurs des conditions supérieures d'existence tant matérielles que culturelles, but final et unique de tout effort économique"

(Applaudissements prolongés)

Si ce paragraphe avait subsisté dans la rédaction, il eût évité que nos jeunes amis les fédéralistes, pleins du dynamisme et du désintéressement qu'ont les vrais fédéralistes, manifestent certain désappointement au vu de certaines conclusions.

Mais je voudrais les rassurer. Ils ont participé à nos travaux pendant des mois, ils ont vu notre esprit. Si la nécessité de faire des résolutions brèves et des rapports courts a amené à

faire supprimer cette phrase, l'esprit n'a pas changé et il est au fond des coeurs de tous les congressistes de La Haye.

Personne ne comprendrait que le progrès technique soit poursuivi pour le progrès technique, que la production soit améliorée pour une augmentation de production uniquement; tous, nous comprenons que c'est pour diminuer les gaspillages de la production et pour assurer un meilleur rendement social.

Aussi je crois pouvoir dire à nos amis fédéralistes, au nom de tous ceux qui ont travaillé avec eux, qu'ils n'aient pas de regrets en pensant peut-être que leur représentation n'a pas été aussi grande qu'ils l'espéraient dans les discours faits à cette tribune.

Je sais qu'ils ne sont pas extrêmement satisfaits que des mesures de décision rapide n'aient pas été prises pour la convocation de cette Constituante à laquelle ils tiennent.

Je pense enfin qu'ils doivent trouver que l'aréopage "capitaliste et libéral" n'a pas donné une importance suffisante à certaines des questions qui les préoccupent.

Ce que je peux leur dire, à eux qui m'ont autrefois fait l'amitié de me prendre comme arbitre dans leur différend, c'est que nous sommes tous animés de la même volonté, que nous nous retrouverons tous à de nouveaux congrès, ayant davantage défriché le terrain, et que les germes que nous avons déposés ici auront levé à ce moment et produiront la récolte qu'ils désirent.

(Applaudissements)

M. JEAN MARHE (France) J'interviens en tant que socialiste, catégorie malheureusement représentée en petit nombre dans ce Congrès. Je fais partie des socialistes français qui ont siégé à la Commission économique et qui ont été obligés de s'en retirer après le vote sur le préambule.

Ils ont décidé de demander au Congrès une modification de ce texte.

(Applaudissements)

Nos camarades britanniques nous ont apporté le concours de leur autorité et nous les remercions. Nous voudrions donc demander au Congrès tout entier de nous aider.

Pour bien comprendre les conditions dans lesquelles nous avons été obligés de nous séparer de la Commission économique, je voudrais rapidement montrer dans quelles conditions les socialistes français sont présents à ce Congrès. Ils y sont en très petit nombre. Les éléments les plus représentatifs ne sont pas là et le Congrès doit souhaiter que les syndicalistes qui y assistent puissent rester avec eux toujours et puissent y amener ceux qui ne sont pas encore là.

(Applaudissements)

Si nous ne sommes pas nombreux et si nous avons été obligés de venir à titre individuel en raison de la méfiance ou de la réserve que les organisations ouvrières entretiennent encore à l'égard des organisateurs de ce Congrès - nous assumons dans nos organisations une lourde responsabilité - , c'est parce que nous voulons participer à la construction de l'Europe et que nous pensons qu'on ne fera pas l'Europe sans les peuples, c'est-à-dire sans les travailleurs, sans les syndicalistes.

(Applaudissements)

Nous sommes donc venus avec l'espoir que les résolutions finales nous permettraient de démontrer à ceux qui ne sont pas venus qu'ils ont eu tort, et de faire comprendre à nos organisations qu'elles peuvent participer sans danger à la construction de l'Europe, étant entendu que l'esprit européen est depuis longtemps créé et est vivant dans les organisations syndicalistes.

Dans quelles conditions avons-nous travaillé? Nous avons été en présence d'une motion officielle à laquelle nous n'avons pas participé, que nous ne connaissions pas et qu'on nous a présentée comme un document auquel il fallait apporter le moins de retouches possible.

Nous n'avons pas trouvé dans ce projet de motion ce qui pourrait conquérir les organisations et les masses ouvrières à l'effort de reconstruction de l'Europe. Nous avons essayé de le faire introduire et nous avons participé longuement à toutes les discussions et à tous les débats pour essayer d'orienter plus convenablement le préambule.

Nous avons accordé une importance plus particulière au préambule puisque c'est lui qui indiquait le sens dans lequel les efforts seraient développés pour construire l'Europe. Nous avons présenté ou nous nous sommes associés à un texte qui introduisait dans le projet de motion cette notion d'une participation nécessaire des travailleurs à la gestion des entreprises et de tous les organismes de coordination. On nous a fait observer qu'il était bien difficile au Congrès de présenter aux gouvernements de telles recommandations et qu'il serait sage, dans l'intérêt même de ce que nous voulons faire admettre, d'apporter quelques atténuations à la rigueur de nos propositions.

Nous nous sommes ralliés - parce que nous voulons réussir - à une formule transactionnelle. De la notion de gestion des entreprises, nous sommes passés à la notion de gestion de l'économie. Nous sommes même allés un peu plus loin, nous avons accepté qu'on abandonne le terme de gestion, mal admis par un certain nombre de délégués et que l'on parle simplement d'association. Les travailleurs seraient associés à la création et au développement de l'économie de l'Europe nouvelle.

Sur ces termes donc, à la fin de la matinée d'hier, un accord était acquis. Lorsque dans la soirée nous nous sommes présentés devant la Commission, nous avons constaté avec regret que le texte imprimé ne correspondait plus au texte sur lequel l'accord avait été réalisé.

On peut discuter sur les termes et nous manquons peut-être de subtilité pour les interpréter, mais nous avons été choqués que le texte même résultant de l'accord n'ait pas été reproduit.

S'il est vrai, comme on l'a fait remarquer, que ce qui est écrit signifie ce que nous avons demandé, pourquoi a-t-on changé les termes de notre phrase? On ne s'est pas contenté de transformer le texte sur lequel l'accord avait été réalisé. Nous avons vu se développer une double offensive contre ce texte. De nombreux orateurs ont déclaré que ce qu'on proposait était encore excessif.

Une deuxième observation tendait à édulcorer un texte déjà insuffisant en ajoutant - s'agissant de la participation à la gestion de l'économie nouvelle - : "Toutes les forces qui participent aux forces de la production".

Et nous avons eu ce sentiment qu'on s'efforçait d'obtenir de nous une acceptation du texte, simplement parce que si nous nous

abstentions dans le texte primitif, on ferait tomber là quelques décisions qui pourraient avoir notre agrément. C'est le malaise créé ainsi parmi nous qui nous a incités à quitter la commission, et nous voudrions, alors, rappeler au congrès les arguments qui nous ont été opposés.

On nous a dit: "Mais pourquoi soulever de tels problèmes? Pourquoi parler de la gestion de l'économie et des entreprises? Les conservateurs n'en parlent pas".

Si nous étions conservateurs, je vous avoue que nous n'en parlerions pas davantage.

(Applaudissements)

Nous entendons bien qu'ils sont assez favorables au maintien de situations importantes et ils seraient fort heureux que l'Europe nouvelle les y confirmât. Cela confirmerait du même coup leur tranquillité et peut-être aussi leurs privilèges.

Nous ne sommes pas conservateurs, nous sommes progressistes, j'oserais même dire que nous sommes révolutionnaires, si M. Paul Reynaud lui-même, ce matin, n'avait par avance adopté cette qualité.

(Applaudissements et rires)

Nous n'acceptons pas l'argument qui nous a été présenté et si je me hasarde à faire une image, je vous dirai ceci: nous voulons participer à la construction de la maison qui abritera les Européens, nous voulons être des maçons, des couvreurs, des architectes, nous voulons aussi être parmi les gérants, tandis qu'on nous propose simplement le rassemblement des matériaux, comme si l'on ne nous considérait pas comme suffisamment experts pour participer à la construction de la maison nouvelle.

(Applaudissements)

Eh bien! vous ne conquérez les masses ouvrières et les travailleurs des syndicats, vous ne les associez à vos efforts que dans la mesure où vous leur donnez l'espérance que l'Europe sera aussi façonnée de leurs mains, qu'ils y trouveront la liberté et la paix et la plus grande certitude que vous pourrez leur donner que ces aspirations seront bien réalisées, c'est qu'ils participeront eux-mêmes à cette réalisation.

C'est pour cela, sans vouloir davantage retenir les instants du Congrès, que je lui demanderai de rechercher, ou d'inviter M. le Président de la commission ou M. le Président du Congrès à rechercher la réintroduction dans le texte du préambule de la formule sur laquelle l'accord avait été préalablement réalisé au sein de la commission.

Je me permettrai, pour terminer, non pas de donner un conseil ou de formuler un avertissement, mais d'adresser simplement une adjuration au Congrès: si vous voulez conquérir les masses ouvrières, amener le mouvement syndical à participer à vos efforts, si vous voulez voir les peuples s'intéresser à la reconstruction de l'Europe, eh bien! au moins aidez les syndicalistes qui vous ont fait confiance.

(Vifs et longs applaudissements.
Une partie de l'assemblée acclame l'orateur).

M. LE PRÉSIDENT La parole est à M. Serruys, rapporteur.

M. SERRUYS, rapporteur de la commission économique. On a, je crois passionné le débat autour d'un incident minime.

(Exclamations)

Le texte avait été établi par un accord qui fut difficile à obtenir, c'était exactement le suivant:

"Il est nécessaire, afin d'éviter toute tendance totalitaire et de garantir l'indépendance économique de la personne humaine, que les travailleurs et les organisations représentatives soient étroitement associés aux diverses institutions chargées de l'établissement et du développement de l'économie de l'Europe unie".

Sur le fond, nous étions parfaitement d'accord. Il s'agissait de bien marquer que, dorénavant, pour ce qui est de la création des organismes directeurs de l'économie de l'Europe, les travailleurs seraient associés à la création et à toutes les étapes du développement. L'accord s'était fait, malgré quelques difficultés de rédaction, quelques affrontements de conceptions doctrinales, mais enfin il était fait. Quand l'accord a été présenté à une assemblée qui, après tout, était maîtresse de ses votes, on a proposé le petit amendement suivant:

"Aux travailleurs ainsi qu'à leurs organisations représentatives, ainsi qu'à tous les autres groupes intéressés de la production"; c'est-à-dire que ce qu'on reconnaissait aux travailleurs, on le reconnaissait à tous les autres groupes.

Certains d'entre nous ont soutenu cet amendement. Je ne suis pas de ceux-là. D'autre, au contraire, ont considéré, qu'il était utile pour ne pas faire, dans l'Europe unie, une espèce de statut particulier, en ce qui concerne du moins l'économie de la participation ouvrière.

Ces mots ont choqué, mais je dois dire que ceux qui les avaient proposés ne croyaient pas du tout faire un déplacement de forces. C'est pour cela que je leur demande de vouloir bien consentir à leur suppression et de revenir ainsi au texte initial du compromis. Je crois qu'au fond, ils peuvent d'autant mieux y consentir que leur droit de participer à la création et au développement de l'Europe résultera probablement d'autres actes que de ce préambule. Ce que nous avons voulu dire tout de suite, nous l'avons dit avec une adhésion sans réserves. Nous avons dit que dans la création et le développement des organismes qui referont l'Europe, il faut que les travailleurs aient une place suffisante. C'est encore notre sentiment, il n'a pas varié. Si d'autres ont voulu associer aux travailleurs d'autres éléments de la production, c'est une addition qui n'a rien d'insidieux, aussi je suis persuadé que ceux qui l'ont proposée seront d'accord pour la supprimer, et je demande à M. Le Président de mettre tout à l'heure aux voix cette suppression.

M. LE PRÉSIDENT Messieurs, la liste des orateurs est encore longue, je prie ceux à qui je vais donner la parole de se borner à une simple déclaration, en raison du retard important que nous avons sur notre horaire.

M. MATHÉ (France) Je demande la parole pour une motion d'ordre.

M. LE PRÉSIDENT La parole est à M. Mathé. (France)

M. MATHÉ (France) La source de l'incident n'est pas dans la suppression de quelques mots. Il a trait au

paragraphe qui a été modifié après l'accord de la matinée d'hier. Par conséquent, nous ne demandons pas le retrait des deux ou trois mots présentés par M. Vergnolle; nous demandons le retour pur et simple à l'accord qui avait été réalisé à la fin de la matinée d'hier.

M. LE PRÉSIDENT Etant donné l'heure où nous sommes, je ne vois qu'une solution: prier notre rapporteur de se mettre en rapport avec M. Mathé pour trouver une formule, parce qu'il est impossible de rédiger un texte en présence de trois cents personnes et sous la pression non pas même des minutes, mais des secondes.

La parole est à M. Quintieri.

Dr. QUINTO QUINTIERI (l'Italie) Mesdames, Messieurs, la délégation italienne s'est efforcée d'apporter aux travaux de la Commission économique le plus sincère esprit de collaboration.

Ses interventions ont porté officiellement sur les questions qui constituent, dans le cadre des intérêts généraux de l'Europe, des raisons essentielles de vie pour le peuple italien. Ainsi qu'il ressort du rapport présenté au Congrès, sur deux millions et demi de sans-travail en Europe, notre pays possède la primauté dramatique d'en retenir dans ses frontières les quatre cinquièmes, c'est-à-dire deux millions.

Il est donc de la plus grande importance pour l'Italie d'être sûre que la liberté de circulation des biens et des capitaux sur le continent soit constamment accompagnée de la plus complète liberté de mouvement des forces du travail et de leur utilisation intégrale en commun.

Une deuxième question, qui a présenté un vif intérêt pour une large partie de la délégation italienne, est celle de ne point rendre plus difficile le problème de l'unification européenne par la détermination hâtive et anticipée des systèmes économiques qui devront être employés pour résoudre les difficultés du continent.

Nous sommes tous convaincus de la nécessité de subordonner les intérêts et les sentiments nationaux à l'idée de l'unité européenne et de considérer comme un progrès réel la mise en commun de toutes les ressources de nos pays.

La question des moyens et des méthodes à adopter pour la meilleure utilisation de ces ressources est un problème qui doit être réservé aux futurs organes fédéraux, qui pourront le mieux exprimer la volonté d'aujourd'hui et de demain des peuples associés.

(Applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT La parole est à M. Vergnolle (France).

M. VERGNOLLE (France). Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir eu la bienveillance de me permettre d'intervenir.

Je veux simplement dire les raisons pour lesquelles je voterai le texte élaboré par la commission économique au cours de nombreuses séances, car ce texte peut donner une satisfaction moyenne à l'ensemble des délégués.

Nous sommes venus ici, non seulement de tous les pays, mais de

toutes les régions de la politique, représentant un grand nombre d'idéologies, de façons de penser différentes, et il nous a fallu bien évidemment confronter nos idées, nos sentiments, nos perspectives d'avenir, nos volontés et nos désirs. Je pensais qu'après les délibérations de la commission, tout le monde était d'accord pour voter les textes qu'elle nous a soumis, en faisant évidemment les réserves d'usage; chacun peut dire qu'il n'est pas tout à fait satisfait de ce qui a été décidé, qu'il aurait désiré mieux, mais il y a des pays où il suffit de présenter une motion pour qu'elle soit adoptée sans réserves et par acclamation, mais ce sont des pays totalitaires; nous sommes, nous, en démocratie

(Vifs applaudissements)

et ceux qui viennent avec un texte en disant: "ce sera ce texte ou rien, ont oublié la loi fondamentale de la démocratie, qui veut qu'un texte définitif ne soit, comme le disait M. le Président van Zeeland il y a un instant, qu'une mise au point des régimes divers qui se sont succédés.

Alors, je me félicite hautement d'avoir pu voir insérer dans ce texte l'accession de la classe ouvrière européenne à la création et au développement des institutions chargées de l'économie de l'Europe unie. Je ne sais pas si nos camarades socialistes se rendent compte de la victoire qu'ils ont remportée - c'est une grande victoire et je m'en félicite pour la classe ouvrière de tous les pays. La voici désormais associée, comme elle l'a demandé depuis si longtemps, aux travaux qui se faisaient sans elle, la voici entrée dans ce grand conseil d'administration où quelquefois l'on travaillait contre elle et où, dorénavant, elle pourra, par sa présence, servir les intérêts généraux non seulement de la classe ouvrière, mais des diverses nations associées de l'Europe.

Je voterai ce texte. J'aurais désiré, moi aussi, comme socialiste, qu'il fût plus abondant en promesses à l'égard de la classe ouvrière et des travailleurs; j'aurais désiré qu'il donnât de plus larges satisfactions. Après des heures et des heures de délibérations, nous ne sommes pas arrivés à ce que nous aurions voulu peut-être, mais nous avons déjà marqué les fondements d'une nouvelle organisation sociale et économique.

Je m'en félicite. Venant sans mandat d'ailleurs, ne tenant du moins notre mandat que de nous-mêmes ou des organisations privées qui nous ont délégué, nous, les inquiets, nous nous demandions si nous arriverions à une conclusion pratique et positive, si nous trouverions un statut pour l'Europe. Sachant bien, d'une part, que l'économie de l'Europe ne peut plus être l'économie capitaliste qu'elle a été jusqu'à maintenant, et qu'elle ne peut pas encore être l'économie socialiste que nous désirons, il faut que nous puissions trouver une synthèse des deux formules, il faut que ce qui est valable encore dans le capitalisme et ce qui est possible dans le socialisme soient associés. Nous aurons une fois de plus fait une synthèse et je serai le premier à m'en féliciter.

(Applaudissements)

M. LE PRESIDENT La parole est à M. Leenhardt (France).

M. LEENHARDT Mesdames, Messieurs, je viens exposer brièvement les raisons pour lesquelles il ne nous est pas possible de nous rallier au texte de la résolution économique, étant en désaccord sur trois points. Je le dis avec l'espoir qu'à la suite des négociations qui ont eu lieu cet après-midi, le bureau accepte maintenant certaines formules qui nous ont été refusées en séance de commission. Ce sont les trois suivantes.

Nous considérons que le mois dernier, il y a eu un événement considérable, la réunion de la conférence des Seize. M. Le Président Ramadier, dans son discours inaugural, a parlé de l'importance de cette conférence pour l'avenir, il a même salué dans les seize ministres des affaires étrangères la véritable figure de l'union économique. En séance de commission, il nous a été impossible de faire passer un amendement disant que nous nous réjouissons de cet événement, que nous considérons comme important, et le texte de la résolution que vous avez en mains se borne à prendre acte. Vous mesurez toute la différence.

Il serait extraordinaire que ce congrès ne réunît pas la même majorité que celle qui existe dans seize pays européens pour approuver l'action de ces seize ministres: on dirait alors que ce congrès fut une "chambre introuvable". Je pense que sur ce point le Congrès ne suivra pas sa commission économique et qu'il saluera, en s'en félicitant, la convention économique européenne qui a été signée le mois dernier à Paris.

Le second point est le suivant. Il est difficile de présenter toute une série de dispositions immédiates comme devant être adoptées par les gouvernements alors qu'elles ont déjà été adoptées à la conférence des Seize par ces gouvernements. Il y a là une mise au point à faire. On ne s'est pas aperçu que la plupart des propositions immédiates qui étaient faites étaient en réalité déjà exprimées dans la convention économique européenne. Il importe par conséquent de retoucher la forme de la résolution et de dire que le congrès appuie ces dispositions et les considère comme les plus efficaces pour hâter l'avènement de l'union économique de l'Europe, mais non point de demander aux gouvernements de les adopter, puisque cela correspond en réalité à des dispositions déjà prises. J'ajoute qu'il est regrettable que dans ce congrès, qui prétend pousser les gouvernements en avant dans la voie de l'union économique, nous n'aboutissions pas, dans la résolution finale, à demander la suppression de la règle de l'unanimité, dont on sent bien qu'elle équivaut au maintien de toutes les souverainetés nationales, et à proclamer notre volonté de voir aboutir la loi de la majorité, seule capable de permettre l'exercice du pouvoir fédéral.

Le dernier point explique d'ailleurs pourquoi on n'a pas apprécié comme il le fallait la convention économique européenne. Il semble que ce soit parce que cette convention est allée plus loin que la majorité de la commission économique sur les chapitres de la planification, de la nécessité d'établir des programmes généraux de production en vue de réaliser la pleine utilisation des ressources de l'Europe, et cela non pas au bénéfice des groupes d'intérêts, particuliers, mais conformément aux besoins des peuples, et nous n'avons pas pu en commission faire passer un amendement reprenant une disposition qui est pourtant dans la convention économique européenne et qui prévoit l'établissement de programmes généraux de production en vue de la pleine utilisation de la capacité de production de l'Europe. Et nous ajoutons: nous ne pensons pas que ce soit de l'idéologie, il faut que ces plans de production soient faits conformément aux besoins des populations: si nous n'adoptons pas - mais j'espère que le bureau l'adoptera - un tel amendement, nous nous trouverions en recul par rapport aux décisions que les seize gouvernements ont prises à Paris, et vous comprenez tout ce que cela aurait d'extraordinaire et de choquant.

D'ailleurs, cette pleine utilisation, elle est provoquée, commandée par le souci de profiter au maximum de l'aide américaine, qui est momentanée. Je n'ai donc pas besoin d'insister davantage et j'espère que sur ces trois points le Congrès acceptera de régler

le désaccord. S'il n'y consentait pas, il serait à craindre que l'on dise à l'extérieur que, plutôt qu'un congrès de l'Europe, il aurait pu être le congrès du libéralisme doctrinaire. Ce serait très grave.

(Applaudissements)

Il est encore temps d'empêcher cela, si ce dernier amendement, dont je viens de vous donner la teneur est adopté.

Il ne faut pas qu'on puisse dire que certains seraient venus ici pour chercher le libéralisme plus que l'Europe. Ce serait le plus grand danger pour la cause que nous voulons tous servir.

(Applaudissements)

La question ne doit pas se poser de savoir si l'on est obligé d'être ultralibéral pour être Européen. Nous ne devons pas accepter de telles alternatives. Aussi j'espère que ce texte va être modifié dans le sens que j'ai indiqué, parce que, s'il ne l'était pas, il est clair que les peuples auraient davantage de raisons d'avoir confiance dans leurs gouvernements plutôt que dans les chefs des mouvements fédéralistes réunis ici, et c'est parce que nous voulons pousser les gouvernements en avant et non pas les freiner que nous demandons à l'Assemblée de bien vouloir accepter les amendements que nous avons l'honneur de lui présenter sur ces trois points.

M. LE PRESIDENT La parole est à M. Drapier (Belgique)

M. DRAPIER Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, j'interviens spécialement aujourd'hui et à cette heure en qualité de socialiste belge, c'est-à-dire appartenant à un mouvement qui, au cours de son histoire, a été étroitement lié au développement du syndicalisme, et qui aujourd'hui encore, entretient avec le mouvement syndical indépendant des relations des plus étroites et extrêmement fécondes pour l'un comme pour l'autre. L'effort auquel je tends, c'est d'obtenir de mes camarades les socialistes français qu'ils reviennent sur la décision et sur l'attitude qu'ils ont prise. Voici pourquoi. Vous avez, en venant ici, voulu que la classe ouvrière française soit présente aux délibérations qui s'ouvriraient à La Haye. Je crois que vous avez eu raison. Evidemment je dois le croire, puisque moi-même je suis ici et que j'ai conscience d'avoir eu raison comme vous.

Vous avez eu raison d'être présents pour obtenir que la classe ouvrière soit étroitement associée à la constitution de l'Europe. J'ai dit à la commission politique: "L'Europe ne peut se faire que si nous sommes soutenus, portés par un profond mouvement d'enthousiasme populaire"

(Applaudissements)

que si notre mouvement fait briller aux yeux de tous un espoir de développement de l'instinct social de tous les travailleurs. Si notre réunion devait avoir pour effet d'ouvrir à l'Europe un cadre au sein duquel la classe ouvrière et les travailleurs ne pourraient pas librement développer toute leur action en vue d'améliorer leur "standing," alors, bien sûr, les travailleurs auraient raison de dire "Nous ne marchons pas avec vous".

Mais alors que vous avez adopté tout à l'heure en séance plénière un texte qui assigne pour but à l'Europe unie de réaliser progressivement la démocratie sociale, c'est-à-dire de garantir l'homme contre l'insécurité et l'oppression économique, comme la démocratie

politique le protège contre l'arbitraire du pouvoir, vous devez savoir que l'Europe que nous voulons faire ensemble, ce n'est pas l'Europe étriquée, conservatrice et poussiéreuse que vous craignez; c'est une Europe au sein de laquelle les travailleurs pourront poursuivre leur action et leur lutte en vue de réaliser un avenir de justice sociale et de liberté humaine.

(Applaudissements)

C'est pourquoi je vous dis, mes chers camarades, et je vous le dis du plus profond de ma conviction de démocrate et de socialiste, associez-vous au texte qui vous est offert. Que vous dit-il? Il vous dit que les travailleurs et leurs organisations représentatives seront étroitement associés aux diverses institutions chargées de l'établissement et du développement de l'économie de l'Europe unie. En votant ceci, qu'allez-vous pouvoir dire aux travailleurs de France, lorsque vous rentrerez demain dans votre pays? Vous allez pouvoir dire: "Nous avons fait en sorte que la classe ouvrière et les travailleurs soient présents à l'organisation commune de l'Europe". Réalisant cela, vous remportez une victoire dont vous avez tout lieu d'être fiers.

Je vous demande de vous associer à la signature de ce texte. Adopterez-le; vous aurez créé pour la classe ouvrière de l'Europe un champ d'action et de lutte au sein duquel, avec vous, je me battrais pour un avenir meilleur des travailleurs du monde.

(Applaudissements)

M. LE PRESIDENT Avant de prendre congé de vous, je voudrais m'excuser, non seulement auprès de ceux que j'ai dû bousculer en les engageant à la plus extrême concision, mais auprès de ceux à qui je n'ai pu accorder la parole, bien qu'ils fussent inscrits.

Je n'ai pas besoin de dire, que ce n'est ni par hostilité personnelle, ni par hostilité envers les petites nations que je n'ai pu leur donner la parole.

LORD LAYTON Every minute of Layton is a minute less of Churchill, — so I must be very brief indeed, but I do wish to say that in spite of all that you have heard — and it will have explained to you very fully why we did not get to bed till 6 o'clock this morning — that this document before you is a very great achievement.

There were two purposes with which we came to The Hague. One was to raise the flag, to show the great opinion that is behind this movement for union in Europe. The other was to see by discussion what was the field of agreement, and this document shows that it is a very great one.

We could not, in twenty-four hours, put down a philosophy of economic development and of life, but we have produced an umbrella in the Preamble and in the Conclusions, and if you will carefully read those you will I think appreciate that there is no real basic difference of opinion as to the purpose of Western Union, and that from the point of view of the people, all this text is designed to give them life, and that they may have life more abundantly.

I would like to say this, however, very briefly, about the Report in general. It is not, as I said, a philosophy, but it is of the utmost importance that we should have a practical programme, be-

cause - and I want to close on this note - if we were to discuss philosophy, we could go on for ever; but the problem before us is an urgent one. There is need for speed.

I would like to say in passing that I definitely agree with what the last speaker but one said about the Council of Sixteen. We did not give them a bouquet, because our view is that it is a beginning only, and we must mobilise opinion behind to see them farther forward, and quickly, and that the whole of the people - industrialists, workers, and all classes of people - must take a hand in the integration of Europe. It is not a thing for Governments alone.

But of course very one of us welcomes extremely the action that has been taken along that road, and I would like particularly to say here at this point that we really do congratulate Benelux on having shown the way. It has been an inspiration and a guide to us in a great deal of our work. As I said to the Committee, there has been much talk of sacrifices. It is quite the wrong word to use. We are not asking any of you to make sacrifices. We are asking you to enter into a larger life, to move along the road which will give greater opportunity greater prosperity, and greater well-being to all the peoples of Europe.

I sincerely hope that you will regard this as the greatest common measure, and a very large common measure of agreement, in which all those who have taken part in this Congress may combine.

THE CHAIRMAN Before we put the resolution to the vote I will call upon Mr. Churchill to speak to us.

Mr. CHURCHILL I think we may congratulate ourselves upon the success of our remarkable adventure; an experiment tried under conditions necessarily immature, in some cases adverse but none the less an experiment in which all have a need to help and which I believe none of those who have taken part in it will have cause to regret. I have been told by my Socialist friends and opponents in England - and we are friends although we are opponents, I may tell you, on a great many occasions because we hold together on fundamental issues necessary to the life of our nation and the freedom of the world - that I should dominate the Congress.

(Laughter)

So I thought it right to keep away and I have kept away from what I believe have been most animated and virile discussions, not only upon the immediate purpose in hand, which is the union of Europe, but on the whole future of society.

It is very right that differences should be expressed. I am glad to hear all the different views, opposing views, that have been expressed and in each country in united Europe we will fight out those differences between ourselves. As to the questions of class differences, poverty, and so forth, let them be settled by the whole of the people working in free conditions in each of the countries represented by united Europe.

(Applause)

But we have not here in this gathering to dwell particularly, especially when we come to the end, upon our differences; we have to dwell upon all that unites us together. And when we consider all that does unite us together, how far it outweighs the differences which are expressed, for all of which differences a proper

means of solution is provided in the national governments working under free and fair electoral principles in every country which we welcome to our organisation. I have a feeling that this conference has been a great success. Certainly it is very important for all of us that it should be.

Agreement on the essentials of human society and freedom of the foundations of each will make our gathering a success. Disagreement will make it a failure. We have many foes all over the world. I speak to each of you here: there are many, outside those who are represented here, forces at work which would destroy even our right to meet here and discuss our differences among ourselves. Let us be very careful to gather together all those forces on which we can unite, all those causes which are in our hearts, and let us confront all who wish to sabotage this Congress, and they are in many countries. Let us confront them with the fact that the prevailing will of the great majority of well-meaning people will prevail eventually over all efforts to rupture it and destroy it and will at the same time afford the full facilities and procedure of constitutional government to enable the necessary differences to be adjusted.

I was delighted to hear the animated discussion this afternoon, between Socialists, Conservatives - there are some left - and Liberalists like Lord Layton. The Liberal inspiration has gone throughout Europe. It has not helped the Liberal party but their inspiration has gone on ahead: "John Brown's body lies mouldering in the grave" but its soul goes marching on. Here in this Congress of Europe, as we have every right to call it, Liberal conceptions, fair tolerance for opposing views, maintenance of law enables opposing views to work in contradiction or in support of one another, this has been the great gift which has come to Europe from the Liberalism of the 19th century.

Now we are in a far more grim and dangerous age. We heard the thunder - it almost silenced your discussions. One of the objects which has brought us all together here to-day is to prevent the thunder of war and terrorism and regimentation from silencing the free discussions of decent people met together to find the best way out of the difficulties of the human race.

(Applause)

Now I say to you at this moment, we must pull together, pull together. What are you? What are we? If we scatter off with only the differences fairly expressed among us we shall present a picture to the world of dis-union. Who do we help but our foes? Who do we injure but ourselves and the mass, the broad proletarian mass, the mass of humble humans who honestly desire to see their thinkers and rulers and political guides make some sort of world where they can rear their families in peace and justice?

I am told there is not enough food in the world. Do not you believe it? Food can be made. With modern science and organisation food can be made. The earth is a generous mother to her children and she will provide food for all our children if they will but cultivate her soil in justice and in peace. But I am only speaking as President en titre of this meeting and I say to you without hesitation that it may be famous in the history of Europe if you all unite to make it as in the next hour or hour and a half. With everyone resolving any differences he has in a free constitution on the principle of democratic government on which we all stand equally, these matters could be ironed out in every country. We must be united. I urge you not to fail at this juncture. Failure to unite constitutes a blow to the first brave

effort that has been made to revive Europe and make it take its place once again in all its glory at the centre, if not the summit, of the world.

We have this economic resolution - six or seven pages - and Mr. van Zeeland and his friends sat up until 6 o'clock to get it agreed. It is a great document. We do not all agree with everything perhaps but that it is a great document dealing with most difficult and intricate matters no one will deny. I hope we shall pass this resolution and that everyone who has a minor point of difference will say "Well, I will bring that up later on". But are we going to continue? That is the question before us. Are we to continue as a growing voice in Europe giving guidance and wisdom and goodwill at a time when, God knows, we need it all? I am most grateful to you for listening to me and allowing me to speak in a sense which is not indeed controversial but at any rate dealing with realities because it is with realities that we have to deal.

Mr. Attlee said "Europe must federate or perish". That is the distant ideal but we here in this body, this Congress of Europe, must unite or stultify ourselves. Must we scatter from this hall as a poor, wretched mass of discordant individuals? Not at all. We stand together and pull together in true comradeship far above party, class, far above national differences or antagonisms. We stand together for the great cause of a united Europe which holds out its hand in brotherhood to all mankind, which holds out its hand in salutation to the great United States of America whose millions of people in an elected body of 40 or 40 millions are feeling for us and whose honest desires are that our labours here shall not come to naught.

I have finished and I only wish to say that I think I must prepare you for something very serious - very serious indeed. I am going to speak French!

(Laughter)

I have often spoken French but it has always been a sore trial to my French friends and comrades of the war, some of whom I have seen here because it was a sort of addition to the horrors that they had to face, but I can relieve your anxiety by telling you that I made my wife translate it this morning for me.

(Applause)

(Speaking in French)

Le moment est venu de faire nos adieux. Nous vous remercions tous ici, en Hollande, pour votre bel accueil et pour votre généreuse hospitalité. Du fond de nos coeurs, nous espérons que nos efforts, tels qu'ils ont été, aideront la cause d'une Europe qui donnera à tous ses peuples plus de sécurité et plus de bonheur.

(Applause)

M. LE PRESIDENT Je vais avoir à mettre aux voix la résolution. Je demanderai à M. le rapporteur si l'accord a pu se faire avec les quelques dissidents.

M. SERRUYS Il semble que la différence que j'avais signalée ne soit pas celle qui empêche l'adhésion de certains délégués. Ceux-ci veulent revenir à ce qui fut un texte provisoire, puis un texte amélioré. Je me tournerai du côté de notre ami belge, dont les conseils de sagesse se sont adressés à ceux qui attachent

peut-être à une toute petite nuance une espérance trop grande. Comme le disait M. Churchill ces menues différences verbales ne peuvent pas arrêter l'adhésion à de grands compromis ou à de grands principes.

Puisque l'accord n'a pas pu se faire, je demande que le texte du préambule soit mis aux voix tel qu'il est rédigé.

Par contre, nous sommes prêts à accepter les 2 amendements de M. LEENHARDT, que je vais vous lire.

Le premier est ainsi rédigé:

"Il se félicite des premiers efforts déjà faits par certains gouvernements dans le sens d'une coopération économique plus étroite ou d'associations régionales, et espère que les études de la Conférence des Seize orienteront heureusement les solutions dont dépend le succès de l'Union européenne".

Le deuxième amendement est ainsi rédigé

"Etablir en commun un programme de production, qui assure la pleine utilisation des ressources et de l'équipement européen, conformément aux besoins des populations".

M. LE PRESIDENT Je crois qu'un grand effort de conciliation a été fait de part et d'autre. Nous sommes en présence du rapport approuvé par la commission et d'amendements qui ont été acceptés. Scellons notre union par un vote unanime.

Je mets aux voix le rapport de la commission amendé. . . .

(protestations sur quelques bancs)

M. MATHE C'est M. SERRUYS lui-même qui a déclaré qu'il ne s'opposerait pas à ce que le texte auquel j'avais demandé qu'on revienne soit prévu dans le préambule.

M. SERRUYS (modifie maintenant sa position)

J'ai dit que vous pourriez proposer votre texte, que je ne m'y opposerais pas, mais c'était l'assemblée qui déciderait.

M. LE PRESIDENT Croyez-en un vieux professeur: Vous ne vous rendez pas compte de la disproportion qu'il y a entre l'unanimité sur des principes et des divergences de vue sur l'interprétation de quelques lignes. Il ne s'agit que de nuances.

M. MATHE S'il ne s'agissait que de nuances, on nous aurait donné satisfaction. La question est plus sérieuse. Nous demandons, non seulement à participer à la construction de l'Europe, mais, l'Europe construite, à participer à la gestion de son économie.

M. LE PRESIDENT L'assemblée peut-elle décider ce soir que tel groupe social participera ou non à la gestion de l'Europe future?

Nous sommes tous citoyens de l'Europe, nous avons chacun voix au chapitre. Croyez-vous qu'un vote qui serait émis sur un point pareil lierait qui que ce soit dans l'avenir?

Dans ces conditions, n'insistez pas. Sortez d'ici vainqueurs avec nous.

(Applaudissements)

M. MATHE Nous proposons un texte que nous demandons à l'assemblée de substituer à une partie du texte défendu par la commission. Et nous demandons à tous ceux qui veulent faire participer les travailleurs à la construction de l'Europe, de voter ce texte et de repousser la résolution présentée par la commission.

(Applaudissements sur quelques bancs)

M. LE PRESIDENT Tous ceux qui ont quelque expérience des assemblées parlementaires, se rendent compte que ce n'est pas au terme d'un débat et en présence de huit cents personnes que l'on peut se mettre à rédiger un texte en commun. Vous pouvez donner lecture de votre texte. Je le mettrai ensuite aux voix.

M. MATHE Dans le texte français, à partir de la ligne 29, nous proposons de substituer au texte de la commission la phrase suivante; "que les travailleurs et leurs organisations représentatives soient étroitement associés à la création et au développement de l'économie de l'Europe unie".

Je donne ce simple commentaire: nous sommes attachés à la construction de l'Europe; nous y sommes tellement attachés que nous voudrions amener avec nous tous ceux qui ne sont pas encore ici.

(Applaudissements sur quelques bancs)

M. LE PRESIDENT Vous n'allez pas refuser la parole à M. Ramadier.

M. RAMADIER Je demanderai quelle raison fondamentale il y a de s'opposer à l'amendement qui nous est proposé par nos collègues! Il fixe d'une manière claire une position pour la construction de l'Europe, un désir, une demande pour la gestion de celle-ci. Je ne pense pas que personne, ici, sur ce point, s'oppose à ce principe. Les conversations que j'ai eues, cet après-midi, me font juger d'une unanimité profonde. Les formes peuvent être discutées, c'est une autre question, mais le principe, nous sommes d'accord pour l'admettre. Pourquoi ne serions-nous pas d'accord pour l'énoncer?

(Applaudissements)

M. LE PRESIDENT La seule différence, c'est que, dans un cas, il s'agit des ouvriers, et, dans l'autre, de tous les groupes intéressés à la production.

LORD LAYTON (Great Britain): This text was agreed after many hours' discussion and at the Commission these words were put in by what I understood to be general consent. I have no objection to taking them out if it be understood that we are considered to be workers.

M. LE PRESIDENT Je crois que l'entente est faite. Je ne pense pas que quelqu'un songe à exclure de cette collaboration générale les travailleurs qui ne font pas partie d'un groupe donné. Tous les travailleurs sont compris, aussi bien les travailleurs de la terre que les travailleurs de l'usine, de l'atelier et de l'Université.

Maintenant, Mesdames et Messieurs, je crois que nous pouvons déclarer qu'avec ce dernier effort mutuel de conciliation, le texte peut-être considéré comme adopté à l'unanimité, avec la modification proposée par le groupe des dissidents. . . .

(protestations)

. de ceux qui étaient dissidents. je m'excuse. .
. . . Remarquez que c'est en somme tout le reste de l'assemblée
qui était dissident, jusqu'au moment où nous nous sommes déclarés
d'accord.

Quelqu'un demande-t-il encore la parole?

.

Puisque personne ne demande la parole, je vais procéder au vote.

(le vote a lieu)

Avis contraires?

.

Il n'y en a pas. L'Europe est unanime.

(Applaudissements)

Quelques communications administratives vont être données.

(différentes communications sont
faites).

M. LE PRESIDENT Messieurs, la séance est levée. La séance finale
aura lieu dans quelques instants.

(La séance est levée à 18 h. 05).





BUR. CAT

Congress of Europe

Congres de l'Europe

~ May 1948 ~

VERBATIM REPORT

IV

CULTURAL COMMITTEE

COMMISSION CULTURELLE

1949

The Hague - Postbox 279

SESSION OF COMMITTEE
Consideration of Economic,
Political and Cultural Reports.
SATURDAY, MAY 8th 1948, 10.15 a.m.

Mr. de Madariaga in the chair

- - - - -

SEANCES DES COMITES
Etude des Rapports Economiques,
Politiques et Culturels.
SAMEDI 8 MAI 1948 à 10.15 H.

Président: M. de Madariaga

- - - - -

LE PRESIDENT Mesdames, Messieurs, la séance est ouverte. Je crois que vous serez tous unanimes avec moi pour regretter l'absence de notre collègue M. Silone qui aurait dû tenir aujourd'hui la place que j'occupe en ce moment.

Une autre raison s'ajoute à mon regret, c'est que je crains de présider bien indignement une telle réunion. Car si Talma jouait la comédie devant un parterre de rois, je me trouve présider une assemblée de véritables monarques de la culture européenne.

Je ne crois pas qu'il y ait un seul d'entre nous qui doute de l'importance et de la nature de notre tâche. Nous sommes ici parce que nous voulons y être. Personne ne nous a forcés à venir ici. Tous ceux qui assistent à ce Congrès, du fait qu'ils y participent, affirment par là-même l'existence de quelque chose "sui generis" dans le monde qui s'appelle "l'Europe". Je ne veux pas m'appesantir là-dessus car nous n'avons pas beaucoup de temps. Je m'adresse, en effet, à des gens suffisamment avertis de cette question. Mais si j'y ai fait allusion, c'est pour une raison bien claire, c'est parce qu'il me semble que, du moment que nous sommes ici, nous croyons à l'Europe.

Il y a lieu, je crois, d'éviter des discussions excessivement longues sur ce qu'est l'Europe, pourquoi elle existe, en quoi elle diffère des autres continents. Nous le savons tous. Certes, il ne m'appartient pas de limiter la discussion. Je ne suis pas ici le maître, mais le serviteur de la commission. Je me borne à constater, ainsi que je l'ai déjà fait tout à l'heure que, du fait que nous sommes ici, c'est que nous sommes convaincus de l'existence de l'Europe. Par conséquent, de longs échanges de vues à ce sujet pourront être abrégés.

Je vous proposerai donc, si vous êtes d'accord, de limiter les discours à 5 minutes . . . 60 secondes de plus ou de moins, évidemment, ne feront pas s'écrouler les assises de l'unité européenne! Je vous serais très reconnaissant; par conséquent, et si vous êtes d'accord sur cette proposition, de limiter toute intervention à la durée que je viens d'indiquer, afin que le Président n'ait pas à intervenir, car, s'il ne le fait pas, il se montre injuste envers ceux qui n'ont pas dépassé le temps imparti. De plus, il est désagréable pour celui qui parle de se trouver interrompu, car il a toujours beaucoup à dire. En ces matières, la spontanéité est nécessaire.

/été

Je vous demanderai également, lorsqu'une tendance aura déjà clairement exprimée, de ne pas y revenir. Tous ceux qui sont ici ont fait déjà leurs preuves; nous n'avons pas besoin de nous convaincre les uns les autres!

Et puisque le grand mal dont nous souffrons est le manque de temps, tâchons de faire vite afin de faire bien!

En ce qui concerne l'ordre de nos débats, vous avez sous les yeux deux documents, le 1er est un rapport culturel, le second un projet de résolution (1). Ce sont ces documents que nous avons à discuter.

PROJET DE RESOLUTION SECTION CULTURELLE

- 1 Considérant que l'union européenne a cessé d'être
2 une utopie pour devenir une nécessité, mais qu'elle ne
3 peut être fondée durablement que dans une unité déjà
4 vivante;
5 Considérant que cette unité profonde, au sein même
6 de nos diversités nationales, doctrinales et religieuses,
7 est celle d'un commun héritage de valeurs spirituelles et
8 culturelles, et d'un commun attachement aux droits fonda-
9 mentaux de l'homme, notamment à la liberté de pensée et
10 d'expression;
11 Considérant que les efforts pour nous unir doivent
12 être soutenus et vivifiés par un réveil de la conscience
13 européenne; que celle-ci doit être informée, stimulée, et
14 dotée de moyens d'expression;
15 Considérant l'absence actuelle d'institutions euro-
16 péennes capables d'assurer cette tâche,
17 Le Congrès de l'Europe propose la création d'un
18 CENTRE EUROPEEN DE LA CULTURE
19 Constitué en toute indépendance des contrôles gouver-
20 nementaux, cet organisme aura pour mission générale de
21 donner une voix à la conscience européenne, et de mainte-
22 nir le rayonnement de la culture occidentale dans tous les
23 peuples de la terre qui en sont, comme nous, les héritiers
24 et les continuateurs.
25 Le Centre Européen de la Culture aura pour tâches
26 immédiates (cette liste n'étant pas limitative):
27 1. de promouvoir le sentiment de la communauté europée-
28 enne par le moyen d'informations
29 et d'initiatives, dans le domaine de la presse,
30 du livre, du film et de la radio, mais aussi dans les
31 instituts d'éducation de tous les degrés;
32 2. d'offrir un lieu de rencontre aux représentants de
33 la culture occidentale, afin qu'ils puissent exprimer
34 un point de vue proprement européen sur les
35 grandes questions intéressant la vie du continent,
36 par voie d'appel à l'opinion et aux gouvernements;
37 3. d'exercer une action de vigilance critique pour
38 assurer ou restaurer la juste valeur des mots,
39 sans lesquels aucun pacte n'est possible.
40 4. de favoriser la libre circulation des idées et des
41 publications d'un pays à l'autre;
42 5. de faciliter la coordination des recherches sur
43 la condition de l'homme européen au XXe siècle,
44 notamment dans les domaines de la pédagogie, de
45 la psychologie, du droit;
46 6. d'appuyer tous les efforts tendant à la fédération
47 des universités européennes, et à la garantie de
48 leur indépendance par rapport aux Etats et aux
49 pressions politiques; et de favoriser la collabora-
50 tion étroite des corps enseignants, sur le plan
51 européen.

(1) Français: T. 15 1B. Anglais: T. 14 1B.

DRAFT RESOLUTION CULTURAL SECTION

1. Believing that European Union is no longer a Utopian idea
2. but has become a necessity, and that it can only be established
3. on a lasting basis if it is founded upon a genuine and living unity
4. Believing that this true unity even in the midst of our
5. national, ideological and religious differences, consists of a
6. common heritage of spiritual and cultural values and a common
7. loyalty to the fundamental rights of man, especially freedom of
8. thought and expression;
9. Believing that efforts to unite must be sustained and inspired
10. by an awakening of the conscience of Europe, and that this must be
11. informed, stimulated and provided with the means of expression;
12. Believing that for this definite purpose, world wide cultural
13. institutions cover too vast a field while national institutions
14. are too limited in scope, so that there does not exist in practise
15. any European institution able to carry out the above tasks;
16. The Congress of Europe proposes the creation of

A EUROPEAN CULTURAL CENTRE

- 17.
18. Established independently of all governmental supervision,
19. this body would have as its general task to give expression to the
20. conscience of Europe and to maintain the widespread influence of
21. Western culture amongst all the peoples of the world who are like
22. ourselves its heirs.
23. The European Cultural Centre would have as its immediate
24. task (among others):

25. 1) To promote an awareness of European unity through all
26. media of information, by press, publications, film and radio
27. and also through all educational institutions.
28. 2) To provide a meeting-place for exponents of Western
29. culture, enabling them to express a genuinely European
30. point of view on all the great questions affecting the
31. life of the continent, by enlightening public opinion
32. and suggesting action to governments.
33. 3) To exercise vigilant care over the words actually used
34. in discussion and without which no pact can be concluded.
35. 4) To encourage free circulation of ideas and literature
36. between one country and another.
37. 5) To facilitate the coordination of scientific research
38. into the condition of twentieth century European man,
39. especially in the spheres of Pedagogy, Psychology and Law.
40. 5) To support all efforts towards a federation of European
41. Universities and towards a guarantee of their freedom from
42. State or Political pressure, and to encourage a close
43. co-operation among all teachers on a European level.

Je vous proposerai de commencer par un débat de caractère général qui, je le répète, doit être court afin que nous puissions entrer rapidement dans la discussion des questions essentielles. Pour la clarté de la discussion, je demanderai que les orateurs se classent d'eux-mêmes selon l'ordre des différents points au sujet desquels ils désirent prendre la parole. Nous aboutirons ainsi, je l'espère, très rapidement, à la résolution qui est, somme toute, ce qui importe le plus.

Cette résolution sera donc discutée, et au besoin amendée. Vous savez que les amendements, pour être incorporés d'une façon claire, doivent passer par le moulin du Comité de rédaction. Ce n'est qu'ensuite que nous pourrons présenter un texte définitif et précis à l'Assemblée plénière.

Maintenant, estimez-vous nécessaire que la traduction de chaque intervention soit faite? Ne pourrait-on se contenter, ainsi que cela se fait quelquefois, de la traduction, en français, des discours anglais, sans faire celle, en anglais, des discours français? C'est là un problème

qui intéresse surtout les membres de l'Assemblée qui parlent anglais, C'est à eux que je m'adresse.

Je crois que ma première tâche est maintenant terminée. Je me borne seulement à vous inviter au travail.

Je suis d'accord pour que chaque orateur s'exprime le plus clairement possible et le plus haut possible, mais je ne pense pas que le volume de la voix puisse dispenser de la traduction! Je suis un peu sceptique à ce sujet. Nous pouvons essayer.

Je donne maintenant la parole à Mme Saunier pour une question d'ordre.

Mme SAUNIER Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Je m'excuse de poser une question préalable à l'ouverture de vos travaux. Mais, puisque nous sommes une assemblée essentiellement démocratique, il me semble qu'il serait bon que le règlement qui nous a été distribué soit soumis à notre approbation et que nous disions si nous l'acceptons ou non.

En ce qui me concerne, je voudrais, au nom de la délégation française, proposer une petite modification au § 7. Il y est dit: "Le Président, peut, selon les cas, mettre l'amendement aux voix sans discussion." Je demanderai qu'il n'y ait pas de cas semblables et qu'il y ait toujours, au minimum, le droit pour un orateur de parler en faveur de l'amendement et pour un autre orateur de parler contre. Je ne voudrais pas qu'il y ait absence totale de discussion.

LE PRESIDENT Il est évident que nous sommes une assemblée démocratique; il est évident également qu'un règlement essentiellement démocratique doit être approuvé par tout le monde, mais je me demande si, pour cela, il ne faudrait pas une séance plénière, parce qu'il nous est impossible, dans ce comité, d'amender le règlement qui doit s'appliquer à toutes les commissions.

D'un autre côté j'ai l'impression . . . peut-être suis-je trop optimiste, je ne le crois pas cependant . . . que nous n'aurons pas à nous occuper beaucoup du règlement. Celui-ci ne sert que pour les gens qui ne s'entendent pas. Or, nous nous entendrons, j'en suis persuadé, parfaitement. Je crois donc que nous nous passerons presque toujours du règlement.

Je vous prie de vous rappeler que nous sommes tous ici des représentants de nous-mêmes; nous ne représentons strictement que la personne qui "porte nos souliers", et pas une autre! Il s'ensuit que nous avons, à la fois, beaucoup plus de liberté et beaucoup moins de pouvoir. J'en conclus que nos votes n'ont pas une très grande importance. Il est possible que trois d'entre nous soient favorables à une résolution et que les autres la rejettent. Il ne faut donc pas que nous nous laissions obséder par les assemblées parlementaires. Nous ne sommes pas une assemblée parlementaire; nous sommes une Assemblée d'amis qui voulons chercher la voie vers l'Union européenne. Nous commencerons par faire l'union entre nous-mêmes en prenant des résolutions à peu près unanimes, où personne ne sera tout à fait satisfait mais où personne, également, ne sera tout à fait mécontent. Je ne pense pas que nous puissions arriver à plus de précision.

Après ce préambule, dont je vous prie d'excuser la longueur, Je me permets, en faisant une entorse au droit parlementaire, d'assurer Mme Saunier que je n'appliquerai pas la phrase du règlement qui semble la "chiffonner". Lorsqu'il se présentera un amendement, j'essayerai de mettre en lumière les thèses différentes avant de prendre une décision. (applaudissements)

J'entre maintenant dans le fond même du débat.

Notre rapport, ainsi que vous le voyez, est divisé, tout au moins typographiquement, en plusieurs parties correspondant à une division d'idées. Serait-ce trop vous demander que la liste des orateurs que l'on m'a présentée, se classe d'elle-même spontanément, selon la section dans laquelle chacun des orateurs désire prendre la parole?

Il y a, en premier lieu, le préambule sur la conception européenne de l'homme. Il n'est pas dans mon esprit d'empêcher de parler ceux qui voudraient nous dire quelques mots sur l'ensemble, mais si, toutefois, il était possible de classer les orateurs, ainsi que je l'ai déjà dit, au fur et à mesure des idées exposées dans le rapport, nous gagnerions beaucoup de temps.

Si nous sommes d'accord sur cette procédure, je vous demanderai alors de vous concentrer, au début, sur le préambule. Quelqu'un désire-t-il prendre la parole à ce sujet?

Mgr. HUNKIN Bishop of Truro.

I am in general agreement with the report, but I am afraid it does not go far enough or deep enough. I begin on page 1 where I read: "To restore the full value and appeal to such words as Freedom, Man, and Rights of Man" but there is no mention of the duties of man. I should like to insert the word "duties" as well as the rights of man. In England we have heard really quite enough about the rights of man, but not nearly enough of the duties. The word "conscience" does occur on page 13, but the whole idea is too much in the background in the report. Here we seem to be in danger of ^{valuable elements in our European} ~~jettisoning~~ inheritance.

European civilisation has been built up under Christian religion, which claims Divine Sanction for morality. It also claims that the natural man is not good enough in himself, but needs to look to God for spiritual help. There is a Christian manifesto; it consists of the Lord's commandments - the summing up of the ten commandments and the Lord's Prayer. In our thoughts about European culture we have at the back of our minds another culture in contrast, represented by Marxian communism: its powerful rival in our world today, which is - for its inner circle at least - a religion. Dialectic materialism has upon its followers the effect of a religion; it turns them into fanatics. You see the results of its missionaries on the plain of China, they are busy undermining the European way of life wherever they can.

As against such rivals our project seems a little pale. Freedom - yes, most certainly! - but the idea of freedom is not enough in itself. What we need is a broad Christian humanism. A very strongly object to the word "but" on page 7 in the passage: "This idea, which had its origin in Christianity, but was accepted and re-affirmed by humanism. . ."

There is a suggestion in that par. that Christianity has done good work, but is to be superseded by something called humanism; I wonder the report does not give it a capital H.

There should be no contrast or opposition between Christianity and humanism. What Europe needs is true Christian humanism. That, I submit, needs to be thought out and worked out. Ecclesiastical authorities must cooperate and be willing to learn as well as to teach: Ecclesia discens as well as ecclesia docens! What I plead for, therefore, and what I believe the great majority of the delegates to this congress want, is a broadly conceived Christian hu-

manism; and I hope that such a conception will be the ruling conception in the minds of any committees we set up.

I would briefly add two points in conclusion. I realise that there are some, who are our friends, who have, at present at all events, more or less rejected Christianity. We desire their help and co-operation and fully recognise that in accordance with the principle of religious freedom they are entirely free to follow their own conscience in the matter. If from time to time the Movement for European Unity as a whole recognises a striking fact in prayer or other religious exercises, they are quite free to absent themselves and contract out if they like. But I believe that the majority of the people to whom we must look for the vigorous development of European culture feel, as I do, that a broad Christian foundation is vital and essential and I feel sure that the atheist and agnostic minority of our friends and allies will not object in this respect to be dominated by the majority.

The last thing I would add is this. I do realise that, if we go forward on the suggested lines of a broad Christian humanism, it will be necessary for the various communities of Christians to open their minds wider and learn more and especially to find ways and means of practical co-operation. I believe that in doing so they will come to understand one another better and trust one another more and I believe that God has a greater purpose for us all than we have as yet imagined.

LE PRESIDENT La parole est au rapporteur.

M. de ROUGEMONT Je voudrais donner deux petites indications pour clarifier le débat.

1o - L'apparition de ce mot "but", à la p. 7 est un accident de traduction, comme il s'en est produit plusieurs autres dans la traduction de ce rapport. Dans l'idée du rapport, écrit en français, il n'y avait aucune espèce de contradiction, bien au contraire, entre cette notion d'origine chrétienne et le fait qu'elle était acceptée par l'humanisme. Le "but" s'est introduit entre Paris et Londres!

2o - Je voudrais répondre à Mgr. Hunkin que cette notion de devoir ne vient pas d'une manière secondaire puisqu'elle figure dans la définition même de l'homme telle que vous pouvez le trouver à la p. 6. "L'homme doublement responsable envers sa vocation et envers la cité, à la fois autonome et solidaire, à la fois libre et engagé. . ."

D'autre part, cette même notion de devoir revient à la page 4 du rapport, dans une énumération des grands groupes antagonistes qui dominent la situation européenne. Vous trouvez, au bas de la p. 4, dans le texte français et de la p. 5 dans le texte anglais, après "individualisme et collectivisme", "droits et devoirs", puis "liberté et justice".

Mr. RUSSEL I wish to make a few observations of a somewhat general character; I hope that they are not unduly general. I observe in this report what I have observed in various other places in recent times and what is contrary to historical truth, i.e. the building up of an idea of Western European man as different from the rest of the world.

From the report one would gather that Western Europeans have been exceptional in their devotion to toleration and liberty, whereas down to the end of the seventeenth century they have been more intolerant, more persecuting than any people in any other part of the world. We have learned tolerance with very great difficulty,

whereas in other parts of the world - in China, India, among Mahometans - you find a much greater readiness for tolerance.

What has distinguished us is the pursuit of knowledge, of scientific truth, which we got from the Greeks and then from the scientific renaissance. That has been our distinctive peculiarity, not any of those large moral ideas, which I find equally prevalent in other regions.

Now if we are going to start trying to envisage a unity in the West, we should do it not by stressing our superiority to other parts of the world - because we shall then only be creating a new Western European nationalism - but by minimizing the difference between the different parts of Western Europe, which are indeed not very important or profound.

Finally I would just like to say that I do support the idea of a Cultural Centre. Of course there are financial difficulties, but they can be overcome. And it is extremely important that men of the different countries of Western Europe should come closely in contact with each other to learn each others' points of view and develop a unity on which co-operation can be based.

LE PRESIDENT On me demande d'annoncer à haute voix les noms de ceux qui prennent part au débat. On me demande aussi d'annoncer la nationalité, et je vais le faire, mais, je le fais par obéissance, car j'aurais préféré dire "Européen". Si on veut que je dise "Anglais", "Grec", "Turc". . . je veux bien!

M.G. BARDET Européen anglais!

LE PRESIDENT Nous allons donc entendre le Cpt. Cheshire D.C. de la province anglaise de l'Europe! (applaudissements)

CAPTAIN CHESHIRE I think the time has come for some plain talking. Man has been created to love the Lord his God. That is his one sole function, the fundamental law of all life and it alone holds the universe together. Except you do that, you can build neither peace nor anything that will endure. You can build empires and win wars, but for every evil that you put down you will find another one grows up in its place. Without grace we can do nothing.

Now I come to the point. In order to love your God, you have to put Him first in everything: in thought, word and deed. He either comes first or He comes nowhere; there is no compromise. His Kingdom goes before all things material. If you try to compromise, if you say: We will follow this course, because it is better than nothing - or if you think that physical peace - food and security - comes first, you deny your faith and you therefore also will be denied.

Humanism is not Christianity. You have to be on one side of the fence or the other, there is no neutral ground. Who is not for, is against. This movement by the definition of the Report is anti-Christian and yet it is having the support of Christians. That must stop. The only justification we can have for being here is that we insist that first things come first and if we fail in doing that I think probably our place is not here.

Mme SAUNIER Mesdames, Messieurs,
Je voudrais simplement faire une observation d'ordre général, c'est pourquoi j'ai demandé à parler sur le préambule. J'aurais également deux suggestions particulières à faire et, comme je ne désire pas revenir à cette tribune, je dirai le tout, si vous le voulez bien.

Voici quelle est mon observation d'ordre général: Il me semble qu'il serait bon que, préalablement à nos travaux, nous définissions nettement ce que nous entendons étudier dans cette commission culturelle.

En effet, plusieurs paragraphes du rapport qui nous est soumis, et non des moins importants, me paraissent relever au moins autant de la section politique que de la section culturelle. Les § 8, 9 et 10 me paraîtraient comme un exemple excellent de préambule à une constitution bien plus que comme un rapport culturel à proprement parler.

C'est pourquoi je désire également faire deux suggestions, mais je souhaite que cette assemblée en fasse de nombreuses autres, si nous voulons vraiment faire un "Rapport culturel", il faudrait que nous nous préoccupions de questions culturelles et je voudrais que nous effleurions au moins de grands sujets qui ne sont absolument pas traités dans le rapport. Je n'en citerai que deux pour être brève.

Il y a tout d'abord le problème de la jeunesse, ou plutôt les problèmes de la jeunesse qui se posent dans notre Europe d'une manière tellement angoissante. Il me semble qu'ils appartiennent bien à notre commission plutôt qu'à la commission politique ou à la commission économique. Il n'y est fait nullement allusion dans ce rapport et pourtant, plusieurs paragraphes seraient nécessaires pour les indiquer.

D'autre part, j'en cite un autre tout différent, c'est le problème des échanges artistiques; ce problème a d'ailleurs des liens étroits avec les questions économiques. De grosses difficultés naissent pour les artistes. Je suis allée cet été en Ecosse. A l'Institut français, on m'a dit les difficultés insurmontables rencontrées pour des questions d'échanges, pour faire venir, par exemple, des tableaux et des oeuvres d'art français en Ecosse et réciproquement.
(applaudissements)

Je crois que cela aussi doit faire l'objet de notre examen et qu'il serait bon que nous ajoutions, si votre Commission est d'accord, quelques paragraphes sur ces questions-là.

Enfin, dernière observation, il s'agit essentiellement pour nous de créer - et le rapport le souligne très heureusement - et de répandre le sentiment de l'unité européenne ainsi que celui d'un haut idéal commun. Eh bien, nous ne créerons et nous ne répandrons ces idées et ces sentiments qu'avec l'aide des forces morales et spirituelles de l'Europe entière, et, dans ces forces morales et spirituelles, je crois qu'il faut, avant tout, faire appel aux femmes qui semblent un peu oubliées dans ce Congrès, et aux éducateurs.

Je souhaiterais que des paragraphes soient consacrés à cette question. Les femmes, actuellement, forment plus de 50% de l'humanité; ce sont elles qui forment les jeunes générations. Vous ne créez pas une citoyenneté européenne si vous n'avez pas d'abord convaincu les femmes parce que ce sont elles qui élèveront les enfants dans cet amour de la patrie commune que devra être l'Europe.
(applaudissements)

Je vous demande donc de bien vouloir définir, de manière très précise, tout ce qui est de notre ressort, et en particulier de bien vouloir ajouter à ce rapport quelques paragraphes relatifs, ainsi que je vous l'ai dit, les uns au problème de la jeunesse, les autres au problème des échanges artistiques ainsi qu'au problème de l'éducation morale et spirituelle de la jeunesse, par les femmes en particulier.
(applaudissements)

LE PRESIDENT La parole est à M. Bret (France).

M. BRET-(France) Monsieur le Président, Messieurs,
Je pense qu'il importe qu'un informateur professionnel, parlant en tant que tel, apporte, de son propre point de vue, son adhésion au remarquable Rapport culturel qui nous est soumis.

Je tiens notamment à relever ce qu'à mon sens, du point de vue de l'information des citoyens, signifie ce passage relatif à la Conception Européenne de l'Homme: "Dans les combinaisons variées à l'infini, qu'il lui est possible d'opérer entre les éléments contradictoires constituant son patrimoine, réside la chance, pour tout Européen, d'individualiser de plus en plus ses jugements et son mode de vie. Et c'est aussi la source de son esprit critique. Enfin, dans ce choix permanent, dans la conscience qu'il en a d'être responsable, l'Européen conçoit la liberté."

Ce serait en effet singulièrement rétrécir notre cause que de la rabaisser au simple domaine économique, c'est-à-dire à une certaine conception de la production et de la distribution des biens matériels. Outre qu'à cet égard, l'unanimité, si elle était réalisée, ne serait que conventionnelle, elle pourrait, en tous cas, n'être que temporaire.

Ce qui, au contraire, nous est commun de façon durable et fondamentale, c'est notre conception de la fonction de la personne humaine dans la vie en société, ou, plus exactement, du rôle que chaque citoyen doit jouer dans l'élaboration de son avenir.

Mais, s'il en est ainsi, cette primauté de la raison individuelle comporte, pour la collectivité, une grande et nouvelle responsabilité. Ce n'est pas, en effet, celle, déjà reconnue, de la liberté d'expression. C'est d'abord le devoir, pour une communauté, de fournir à chacun les éléments bruts et exacts de son appréciation, afin que, partant de points de départ valables, le travail mental personnel et les conclusions auxquelles il aboutira, possèdent également ce même caractère valable.

Pour que la démocratie soit efficace, le plus grand nombre possible d'esprits doit concourir à sa quotidienne élaboration, et il reste à rendre ce plus grand nombre réellement compétent.

J'estime donc qu'au citoyen du XX^e siècle doit désormais être reconnu le droit à la connaissance des faits que l'on peut appeler de façon plus concise le "Droit au Fait", et que, parmi les devoirs de nos collectivités, doit également figurer celui de mettre à la disposition des citoyens une relation des événements quotidiens aussi exacte que le permet la nature humaine.

Un tel service d'intérêt public, qui exclurait dans ses relations tout commentaire pour n'exposer que l'événement, ne saurait se situer ni dans la dépendance des intérêts politiques, économiques ou privés, ni dans celle du Pouvoir. Si donc, ce qui est généralement vrai, pour tout organisme d'information européen voulant exercer son activité dans tout le monde, les recettes commerciales ne couvrent pas le coût des frais d'exploitation, son financement doit être assuré, non par une subvention gouvernementale, mais par le produit d'une taxe d'information affectée, une fois pour toutes, par le Parlement, et non soumise à la discrétion gouvernementale.

Si, enfin, dans les colonnes de notre presse, ces relations des faits étaient nettement et même typographiquement distinctes des commentaires et opinions, nos concitoyens pourraient enfin distinguer entre ce qui est et ce que l'on souhaite. Ils jugeraient

vite qu'une telle méthode se fonde sur le respect du réel, augmente la responsabilité personnelle et remplace la suggestion par la connaissance dans l'élaboration des destinées communes et l'usage du bulletin de vote.

On s'acheminerait ainsi vers un plein emploi dont on a encore peu parlé; le plein emploi de l'intelligence. Je pense que, dans ce domaine comme dans tous les autres, l'Occident doit montrer le chemin.

J'ai donc déposé, sur le Bureau, un amendement à la ligne 40 du texte français (35 du texte anglais) ainsi conçu:

". . . d'affirmer

- a) le droit qu'a tout membre d'une démocratie de connaître les "faits bruts de l'actualité, indépendamment des interprétations "et des commentaires;
- b) "le devoir qui incombe aux gouvernements de laisser chaque communauté donner satisfaction à ce droit, indépendamment d'eux-mêmes, et à l'abri de toute possibilité de pression, de quelque "nature qu'elle soit."

Ce texte figurant dans le projet deviendrait alors le § 5.

LE PRESIDENT Messieurs, voici presque 3/4 d'heure que dure notre discussion. Je dois remercier ceux qui y ont pris part d'avoir observé "la règle des 5 minutes" Il n'en reste pas moins que nous avons 5 divisions dans le rapport à examiner ainsi que les textes de conclusion. Si nous prenons 3/4 d'heure pour chaque section, nous ne pourrions pas faire un bon travail. Je demanderai donc à tous les orateurs de bien vouloir tenir compte du fait que nous manquons de temps et d'être le plus bref possible.

Je vais maintenant donner la parole au Dr. von Schenck qui va nous parler en allemand; nous assurerons la traduction en français, mais je ne crois pas que nous puissions l'assurer en anglais, car cela prendrait trop de temps. Je demanderai donc aux interprètes, après la traduction en français, de faire un très bref résumé en anglais.

Dr. von SCHENCK Ich glaube dass man sich nicht so genau an die Unterabteilungen des Berichtes halten kann. Es ist klar dass alles sich konzentriert auf das europäische Kulturzentrum und es kommt darauf an, dass wir uns darüber klar werden was gearbeitet werden soll in diesem Zentrum, - dass es wirklich geht um die Kultur, um den Menschen, und nicht um die Wissenschaft im Allgemeinen. Es geht darum, dass wir wissen an einem Wendepunkt zu stehen, wo wir den Menschen überhaupt wieder ins Gesichtsfeld kriegen müssen. Das heisst, dass Europa sich und das Fundament seines Wesens verloren hat und dass wir daher keinen Grund zu irgend einem idealistischen Hochmut auf das "Erbe Europas" haben, sondern dass wir uns zusammenfinden im Wissen, dass wir dieses Erbe vertan haben.

Ohne dieses Wissen wird ein neuer Nationalismus europäischer Art entstehen; und wenn er auch christlich genannt werden würde, so könnte er doch die Basis für eine neue Kreuzzugstimmung sein.

Wir müssen uns selbst als Menschen erkennen. Es ist gesagt worden: Europa steht auf der Basis der Toleranz. Sie hat es aber zweimal von ausserhalb lernen müssen: einmal von den Türken und einmal von den Chinesen. Wir haben also keinen Grund hochmütig zu sein; wir haben allen Grund die wenigen Elemente des Wissens um den Menschen, die wir noch haben, zusammenzutragen mit aller Demut, Freiheit und Bescheidenheit.

Wie sorgen wir nun dafür, dass in diesem Kulturzentrum die Mächte nicht bestimmen was über den Menschen gedacht werden soll, sondern das wir bestimmen was die Mächte zu tun haben mit unserem Denken über den Menschen? Wenn die Staaten und Mächte das Fundament dieses Zentrums legen, dann ist es fertig mit dem Denken über den Menschen.

Das Denken über den Menschen muss uns lehren, wie wir die Institutionen schaffen um den Menschen vor den Staaten zu schützen. Die "Politeia Europea" hat daraus ihre Erkenntnisse zu empfangen. Denn das ist der Kern des Europäischen Föderalismus: die Institutionen mit eigenen Rechten, die autonomen Körperschaften, in denen der Mensch wieder als Mensch existieren kann, in denen er wieder in die Wirklichkeit hineingeholt wird, nachdem er in Europa verraten worden ist wie noch nirgends auf der Welt.

Es ist nicht an uns zu sprechen in Gottes Namen, denn Gott spricht und handelt selbst.

LE PRESIDENT Je vais maintenant donner la parole au dernier orateur inscrit à cette section car il y a un peu d'osmose entre les différentes parties de notre rapport. Je passerai ensuite à la section suivante.

Dès maintenant je demanderai aux orateurs qui ont parlé, notamment à Mme Saunier, de bien vouloir préparer de façon concrète, les amendements qu'ils voudraient voir introduits au texte.

La parole est à M. Ch. Morgan.

Mr. CHARLES MORGAN I feel we are in great danger of talking ourselves out of court. To-morrow of the day after we shall present a report and a resolution, which will go out into the world, and we shall be judged on that. If it is thought that we are vague, that we are pretending more than we have authority and power to do, we shall bring discredit upon this movement.

Let us be brief, simple and practical. Our main proposal is that of a European Cultural Centre. In my opinion we must not decree the immediate creation of such a centre. We should base ourselves upon the existing agreements, to which governments have given some support already, e.g. the 3rd Clause of the Treaty of Brussels. Let us base ourselves on that suggestion and appoint a committee of four or five learned men, whose task will be to discuss and to report back upon how governments may best give effect to what they are already committed to by this Cultural Clause in the Treaty of Brussels and how it may be extended to other non-signatory powers.

If it is our purpose to influence governments, that is the best way to do it, because here they are already committed. I will not move a formal amendment now. I hope that will be done later. I merely want to submit the idea to you.

LE PRESIDENT M. le Professeur Gilson me prie d'annoncer qu'il est d'accord avec la thèse qui vient d'être exposée.

Je vous propose donc, maintenant, non seulement de clore ce débat sur le préambule, mais de considérer que nous avons suffisamment parlé de la conception européenne de l'homme. En effet, sous ce titre "préambule", on n'a guère parlé d'autre chose.

Je vous invite donc à passer au débat sur le point suivant: "Diversité et division des nations et des idéologies". Je donne donc la parole à qui désire la prendre. Bien entendu, si quelqu'un n'est pas d'accord sur la proposition que je viens de faire, je la retire.

Quelqu'un désire-t-il parler sur cette troisième partie du rapport?

DES VOIX Non. . . non. . .

LE PRESIDENT Nous allons, dans ce cas, passer à la section "La liberté et les droits de l'homme."

Quelqu'un demande-t-il la parole?

. . .

Je passe au point suivant: "Cour suprême". Je vous prie de constater que Mme Saunier nous a dit, qu'à son avis, la section qui précède immédiatement la Cour suprême devrait faire partie du rapport politique.

Mme SAUNIER Cour Suprême également.

LE PRESIDENT Sur la question de la Cour Suprême, nous devons entendre Sir D. Maxwell Fyfe. (Gr. Br.)

SIR DAVID MAXWELL FYFE In spite of what has been said earlier this morning I feel that there is a real danger of this part of the report falling between two stools. It will be considered by some of us here too political to be in the province of the Cultural Commission. But I am afraid that it may be considered too closely, and relative to the individual human mind and its functioning, to receive much attention from the Political Commission, who have such very wide and important matters to discuss in their own rights. Therefore I plead your indulgence to say a few words on this point, because it is one very near my own heart. If the Commission will bear with me, I will tell them why.

It was my duty for a long period to assist in conducting the prosecution at Nuremberg and in that capacity it was my duty to place before the tribunal the reasons why the prosecuting nations considered the Nazi ideology and its expression criminal and deserving of punishment. And no man can be party to such a work without feeling the individual responsibility placed upon him to see that the alternative is not only present in the heads of all peoples of Europe but also publicly expressed and with some body behind it which will ensure its permanent action.

I need not assure this audience that the danger to human rights is almost never of a sudden onset. It comes gradually with people failing to realise how these rights disappeared and with a gradually forming film on the eyes of the mind and a hardening of its arteries. It is essential that this Congress should place on record its determination that it will help in securing that these rights are promptly, fully and explicitly expressed. The position - as I understand it - is that the proposed declaration will not be brought before the Assembly of the United Nations until 1949, so that there is a considerable time for us to work in this direction.

I believe it is necessary we should first publish our views on what these rights consist of and secondly put forward our suggestions for a Court which will be able to hear and consider the cases of nations who are subject to the complaint of falling below the minimum common standard of human rights.

If the nations of Western Europe adhere to such a Court and if in the unfortunate event a matter is brought before it, its pronouncements would have an almost epoch-making effect on public opinion and would further the maintenance of these rights so dear to us.

Therefore I have prepared the following amendment to be inserted at the end of the resolution:

And the Congress further proposes that for the fuller implementation of the said Article 3 a Supreme Court of supra-state jurisdiction should be set up, to which citizens, various groups and minorities can appeal, and whose task in general will be to ensure the application throughout Europe of a Charter of Human Rights to be solemnly agreed upon between all countries of Europe."

One further point I would like to make. Mr. Morgan gave the suggestion with regard to a continuing committee, dealing with cultural matters, and he was good enough to ask me to help him on the minor point of drafting the agreement. May I put the suggested agreement before the Commission and then hand the amendment to the table?

I suggest that we might add after line 15 of the resolution:

"And believing that a first step towards this aim is found in Article 3 of the Treaty of Brussels, by which the High Contracting Parties agree that they will make every effort in common to lead their peoples towards a better understanding of the principles which form the basis of their common civilisation and to promote cultural exchanges by conventions between themselves or by other means."

And reminding you of those last words "by other means" I suggest that we should alter the resolution by omitting in line 16 from "the creation" to the end of the resolution and inserting:

"The Congress proposes the appointment of a Committee of Five, to consider and report upon the best means of giving effect to the said Article 3 and of extending its operation to all countries of Europe."

Mr. President, may I say one final word on the question of rights and duties which was mentioned this morning; I believe as strongly as anyone in the importance of duties, but I feel that the question of establishing the rights I have mentioned is a duty which falls on every individual citizen of Europe.

And if we set up our work along those practical lines we will give expression to every high sentiment that has been expressed this morning and give that expression in the most practical form.

LE PRESIDENT Il y a deux points que je voudrais exposer pour éclairer un peu le débat.

Le premier, c'est que nous devons avoir cet après-midi un exposé de M. Marc, rapporteur sur la question de la protection des Droits, et l'institution d'une Cour Suprême. C'est à ce moment que tous ceux qui ont quelque chose à dire ou des amendements à proposer sur cette question de la Cour Suprême, pourront exposer leurs vues.

Si nous avons parlé maintenant de la Cour Suprême c'est simplement comme titre d'un paragraphe de ce rapport que nous sommes en train de discuter. J'explique cela parce que, maintenant, je vais entrer dans la section du rapport qui a pour titre: Centre Européen de la culture. Mais je vous prierai de bien remarquer que nous ne parlons que du texte de ce rapport. Lorsque viendra la question, non plus textuelle du rapport, mais positive de l'action à entreprendre, alors ce sera l'objet de ce document de résolution. Nous recevrons, à ce moment-là, les amendements qui pourront être proposés et nous les discuterons.

En attendant, je compte suivre, pour la résolution, la même méthode que celle employée pour le rapport. Nous allons la débattre ligne

par ligne, paragraphe par paragraphe, parce qu'il faut savoir ce que l'on fait.

En ce moment-ci, nous discutons donc le Centre culturel, simplement au point de vue du rapport culturel. Une fois que nous serons d'accord sur le texte du rapport, la question sera reprise lorsque nous arriverons à la résolution. Ainsi, nous saurons tous exactement de quoi il s'agit.

Je vous demande donc, après avoir relu cette section "Centre européen de la culture", de vous prononcer sur son texte, de dire si vous désirez des amendements, ou, au contraire, si vous préférez ajourner la discussion pour la fonder avec la question précise du Centre de la Culture contenue dans la résolution, et que nous discuterons un peu plus tard.

Etes-vous d'accord sur cette manière de procéder?

Mr. KENNETH LINDSAY May I ask a question on the procedure? It does seem important to me that we should come to this resolution as quickly as possible. Now shall we have time, after discussing the text of the resolution in the afternoon, to make amendments to the text this evening and present the final draft to-morrow morning? I ask this because I want to have full discussions on the text as soon as possible.

M. TRIBOULET Je viens faire une observation sur le règlement qui rejoint celle que vient de faire notre collègue.

Il me semble qu'une proposition de résolution culturelle, pour être exprimée clairement, doit être le résumé d'un rapport. Autant, en matière politique et surtout économique, une proposition de résolution peut exprimer le fond de la pensée, autant notre proposition de résolution n'aura de valeur que si elle est appuyée sur un rapport suffisamment développé et sur lequel nous soyons tous d'accord. C'est pourquoi il ne me semble pas que la discussion instaurée maintenant soit inutile.

Cependant, pour cette discussion sur le rapport, je propose que nous adoptions une méthode un peu différente. Nous avons présenté des observations et même, certains d'entre nous, des amendements. Ces amendements n'ont pas été soumis au vote. Je pense qu'il serait peut-être meilleur de proposer des amendements, ou plutôt des additions, au texte de ce rapport, et, sur ces additions, consulter aussitôt les membres présents pour savoir si nous devons les ajouter au texte en question.

Dans ce cas, à la fin de nos travaux, ce soir, on pourrait peut-être nous remettre un texte ronéotypé du rapport ainsi modifié, et, demain, nous pourrions utilement discuter de la proposition de résolution qui ne sera que le résumé d'un rapport que nous connaîtrions tous, et sur lequel nous aurions le temps de réfléchir.

LE PRESIDENT I want to say to Mr. Lindsay that we have the intention to discuss it this morning.

Je dois dire aussi à M. Triboulet qu'il n'y a pas de demain. Vous disiez en effet que, demain, nous pourrions discuter. . . non. . . car, demain, nous n'existons plus. Il n'y a que l'Assemblée plénière. Aujourd'hui, à minuit, je le répète, nous cessons d'exister. Il faut donc que nous ayons terminé nos travaux.

Je crois donc que la meilleure procédure, si vous êtes particulièrement désireux de discuter le noyau de la résolution, c'est-à-dire la Cour et le Centre de Culture, c'est de commencer par celui-

ci, puisque la question de la Cour est liée à celle des Droits de l'Homme, et de considérer ce débat comme une "avance" sur le débat général que nous aurons à propos de la résolution, quitte à reprendre, après que nous aurons traité la question de la résolution, le "chapeau", le commencement de la résolution.

Personnellement, à ce point de vue là, je serais prêt à commencer tout de suite notre discussion, puisque le texte du rapport qui a trait au Centre Européen de la Culture est tellement entrelacé avec celui de la résolution qui y a trait. Si vous modifiez l'un, vous êtes obligés de modifier l'autre.

Je vous propose donc de commencer par la discussion de la résolution.

M. LEVI A mon avis, je trouve que nous devrions commencer par discuter le rapport, ensuite la résolution; ce n'est qu'ensuite que nous examinerions les amendements que les différents délégués pourraient présenter.

LE PRESIDENT Je vous propose de commencer la discussion du Centre de culture, en menant simultanément la discussion sur le texte du rapport qui y a trait et sur celui de la résolution.

Les orateurs seront libres, en conclusion, de nous proposer les amendements qu'ils désireraient, soit sur la section se rapportant, dans le rapport, au Centre de Culture, soit sur le projet de résolution.

J'ai déjà deux orateurs inscrits. La parole est à Mr. WILLIAMS.

Mr. WILLIAMS Among so many of the keenest minds of Europe I feel urged to put a plea for the working classes, who I suppose will be lost in this interpretation of the resolution. We have got to think of the millions of people who went to school because of the Compulsory Education Act and who loathe the word school and have never felt the joy of learning. If we are ever going to see the sort of society we want to see in Europe, we have got to do something about those millions of people who go to the pictures twice a week without knowing what they are going to see nor what they have seen when they go home. How is that to be done?

It is important that we should do everything we can to make the working man and woman develop their own personalities and realise their importance as citizens. We have the great traditions of the Workers' Educational Association, which has educated hundreds of thousands of working people. In another sphere, that of informal education, there is the National Council of Social Service which in 1929 set up what are called community centres, places where the community could get together - not for formal studies, but where by getting together and by learning how to act, how to sing, how to play jazz even, by elementary studies of economics, of the current problems people did commenced to want to learn.

If ever we are going to get the sort of culture we want, we have to think of the common man and woman who have not got much chance, but who have got a kind of practiced democracy by managing their own centres. A continent with the whole of its citizens given the opportunity of developing to that high cultural level and finding joy in creative work - that is the foundation of the kind of life we want to build.

Therefore I want to submit to the drafting committee that reference should be made not only to universities and teachers, but also to organisations with a wide experience of taking education to the masses, like the Workers' Educational Association.

Mr. SMITH I have been working as a civilian official in Germany, in particular in the Ruhr, for nearly two years and I had the privilege of bringing a part of the German delegation to this conference. I hope therefore I may be allowed to say a word or two about that aspect of our deliberations. So far as I know no Germans have participated in the drafting of the present report.

Following the very generous and very far-sighted language of Mr. Winston Churchill in his reference to the German delegation I think it might be important if we registered in the course of this Congress that what we are saying in this report is valid on the same terms to the Germans as to all other Europeans.

Nothing is more difficult to bear than the fact of being a subject people and I think we might perhaps even go out of our way a little and assert this textually.

As regards the proposal for a European Cultural Centre, I want to stress - without diminishing the importance of such a centre - the great possibilities which the Congress has through its representations to develop the European idea in the national field and through national institutions and voluntary bodies. I was much impressed when I heard that the University of Bâle is thinking seriously about adding a European wing to its existing university. This seems to me a type of development of first rate importance for a European culture within the higher institutions of learning in the several countries of Europe, and this is something that delegates could take up when returning to their own countries.

Now we can consider the universities as the first trench, but the second trench would have to be the workers institutions: Workers' Educational Association etc. May I say here that I regret profoundly that, due to the action of my own Labour Party, we have not a far wider representation of labour here.

The last point I should like to make is that we are not building for eternity or for a century: we must take the short range point of view. We have only - let us say - five years to lay the foundations for the European mind, so what we need is short range thinking.

Mr. DOUGLAS WOODRUFF I want to give an exposition of the two reasons which have made me change my mind. I began by being in favour of a European Cultural Centre. But I know think that we shall make better progress, if we continue through committees working in each country and with a liaison between them. We do not know what the picture in the next two or three years is going to be, what the governments are going to do, what political and economic achievements there will be.

If there is a taking of the opportunity, that is going to change everything for the task of the centre we are discussing here. If governments, political parties and public opinion behind them, if all is changed politically and economically, a great new current will go through every country and there will be no delay in a new spirit in the universities and the national systems of education. What concerns us now, however, is the immediate task of propaganda inside our countries, and here committees will be much more effective.

The second reason emerged very clearly when Mr. Russell said that this Cultural Report of Europe is a subjective picture. It might have been written differently. In Europe of to-day there are plainly discernible a Catholic, a Protestant, a Liberal and a Socialist Europe: four Europes. And it does not seem that any centre would escape becoming a centre of conflicts between the four of them.

It is much more practical to have committees which will recognise the diversity and which will be able to work inside the four Europes in a way that no centre could hope to do.

LE PRESIDENT La parole est au Professeur Glaser.

M. GLASER Monsieur le Président, Je propose d'ajouter, comme une des tâches du Centre européen, tel qu'il a été proposé dans les projets de résolution, d'encourager la création d'un Centre d'Etudes qui serait le noyau d'une future université internationale.

Le but de ce centre serait de contribuer à un rapprochement des peuples par la formation d'un esprit international et par la connaissance réciproque de leur culture et de leur mentalité.

Permettez-moi d'ajouter encore quelques mots pour justifier cette idée.

Au mois de mai 1947, l'Association internationale des Universitaires, lors de son Congrès à Bruxelles, a formé un Comité international d'études pour la création d'une Université internationale, composée de représentants des différents pays, en me chargeant de sa direction.

Ce Comité s'est persuadé que la création d'une telle Université pourrait être justifiée aussi bien du point de vue scientifique que, disons-le, idéologique, c'est-à-dire d'ordre humanitaire.

(étant)

Du point de vue scientifique, elle aurait certainement sa raison d'être, donné que les Universités nationales deviennent de plus en plus des écoles professionnelles; le besoin se fait donc sentir d'une Haute Ecole d'un niveau le plus élevé possible pour ceux qui ont déjà terminé leurs études universitaires normales.

Au point de vue idéologique, le besoin se fait sentir d'une Haute Ecole qui, par la formation des esprits, pourrait contribuer efficacement à un rapprochement dans le domaine culturel des peuples.

Le Comité, toujours encore dans la phase préparatoire de ses travaux, est arrivé à la conclusion que, du moins pour le commencement, il faut donner la préférence aux considérations d'ordre humanitaire. Il en est ainsi pour différentes raisons. Tout d'abord, parce que, grâce aux moyens modernes de transport et de communication le monde d'aujourd'hui se contracte et ses intérêts les plus vitaux s'engrènent de plus en plus. La pénurie et les besoins réciproques font que les pays deviennent de plus en plus interdépendants.

D'autre part, toute division du monde présent en blocs concurrents devient de plus en plus dangereuse, non seulement pour les intérêts des pays respectifs, mais pour toute notre civilisation; il est évident que la force destructive des armes modernes perfectionnées de jour en jour, fait que la préservation de la paix apparait aujourd'hui comme le problème le plus capital qui, en effet, prime tous les autres problèmes de la vie contemporaine.

De là s'impose, comme un impératif catégorique qu'on recherche et qu'on forme une langue commune entre les peuples, une base commune intellectuelle, un critère commun d'évaluation de ce qui est bon et de ce qui est mal, une attitude commune envers les hommes et les choses. Une telle entente est la première et la plus essentielle condition de toute collaboration sur le plan politique et économique.

Pour arriver à ce but, pour réaliser un tel rapprochement intellectuel et moral il faut, d'après nous, une éducation spéciale, une éducation internationale, c'est-à-dire une éducation qui soit à

même d'inculquer un "esprit international".

S'il est vrai comme le dit Platon que "tout dans la société, l'ordre, la paix et l'harmonie, dépend en dernière analyse de la mentalité des hommes, c'est-à-dire des conceptions de ceux qui composent la Société" - et nous le croyons - il faut, en conséquence, commencer tout redressement dans ce domaine par une juste approche de l'homme, par une formation appropriée de son esprit, de sa manière de voir et d'agir.

D'autre part, le Comité, en se proposant de réaliser un tel but, se rend parfaitement compte qu'il faut commencer, pour qu'il soit réalisable, de la façon la plus modeste, c'est-à-dire par la création, non pas d'une Université internationale comme telle, mais de son noyau sous la forme d'un Institut d'Etudes Sociales, qui, plus tard, pourrait, nous l'espérons, se développer sous la forme d'une véritable Université internationale.

Pour arriver au but proposé, c'est-à-dire à la formation déterminée de l'esprit, et, en conséquence, de l'opinion de notre Comité, de savoir exposer les problèmes d'ordre social, économique, à un point de vue général, disons universel, et non pas national. En d'autres termes, les envisager sous l'angle de l'intérêt commun ayant comme devise la solidarité internationale.

Il faudrait donc faire ressortir, dans cet enseignement, l'idée d'un monde unique qui devient de plus en plus une réalité et qui exige que l'idée de l'indépendance des Etats soit remplacée par celle de l'interdépendance, et l'idée de la souveraineté de l'Etat par celle de la souveraineté du Droit; enfin que la compréhension du devoir de chacun, devoir qui prime tous les autres, à être bon et loyal citoyen du monde, se fraye un chemin dans la conscience humaine.

Ensuite, pour arriver à une compréhension mutuelle des hommes et des peuples, il faudrait faciliter leur connaissance réciproque, connaissance de ce qu'ils ont en commun et de ce qui les distingue.

Toutefois, j'estime que ces idées méritent qu'on les rappelle et qu'on les prenne en considération surtout dans cette assemblée, puisqu'elles visent, elles aussi, au but essentiel de notre Congrès, l'idée du rapprochement.

C'est pourquoi, comme je l'ai dit au commencement, je propose qu'on ajoute au projet de résolution d'un Centre de Culture un texte disant qu'une de ses tâches serait "d'encourager la création d'un Centre d'Etudes, qui serait le noyau d'une future Université internationale".

LE PRESIDENT Messieurs, il est tard, je propose de suspendre la séance jusqu'à 14 h. 30.

(La séance est suspendu à 13 heures)

(La séance est reprise à 14 h. 45.)

LE PRESIDENT Messieurs, avant de reprendre la discussion, je me permettrai, en mon nom personnel, et pour orienter le débat, de vous faire une proposition d'ordre pour cet après-midi.

Vous savez que, dans les papiers qui vous ont été distribués, il était question de deux séances, l'une le matin, l'autre l'après-midi

et d'une troisième, si besoin s'en faisait sentir, le soir, après le dîner. L'expérience d'hier soir me fait craindre que le résultat d'une séance dans la soirée soit à peu près illusoire! Je vous propose donc de travailler très sérieusement jusqu'à 17 heures environ, heure à laquelle je suis persuadé que nous serons tous d'accord. Nous pourrions donc aller prendre le thé tandis que les "serviteurs" de la commission se réuniront pour rédiger les résultats de l'accord intervenu.

Vers 18 heures, nous pourrions reprendre la séance, pour approuver les textes qui vous seront présentés. Ensuite, nous verrons s'il y a quelques autres questions à discuter, cela nous prendra, j'en suis persuadé, très peu de temps, et nous pourrions nous séparer sans être obligés de revenir dans la soirée.

Cette proposition vous agréait-elle?

(approbation générale)

Dans ce cas, Messieurs, il en est ainsi décidé.

Je vais me permettre maintenant de vous exposer mon point de vue sur le débat de ce matin. J'ai l'impression que nous avons travaillé sous l'effet d'une double confusion.

Tout d'abord nous avons confondu l'avenir de l'Europe, considérée comme une unité dans le monde, avec l'avenir de ce Congrès, ce que ce Congrès doit faire lorsqu'il aura cessé d'exister, en un mot, les organismes qu'il devrait laisser derrière lui.

Il est évident que si nous envisageons l'existence d'une entité spirituelle, morale et culturelle, que nous symbolisons par le mot Europe, il faut que nous imaginions, pour cette Europe, des organismes, des institutions qui aient toute la dignité, dans le cadre européen, que les institutions nationales ont dans le cadre national. Dans ces conditions, je ne pourrai pas, personnellement, être d'accord avec la tendance de mon ami Woodrough puisque je considère que rien n'est assez grand, rien n'est assez fort, rien n'est assez majestueux pour incarner, symboliser et développer l'idée de l'homme européen qui nous a été si admirablement exposée ce matin.

Il serait absurde, d'un autre côté, d'imaginer que ce Congrès, qui est un congrès d'ordre privé, sans moyens financiers vraiment notoires, puisse fonder de telles institutions.

Et c'est ici que vient se greffer la deuxième confusion que je crois voir dans nos débats, c'est une confusion entre une déclaration de pensée et une déclaration de principe qui disent, d'une part: Nous croyons à l'Europe et nous croyons à la nécessité d'institutions européennes, et une décision, une action qui déclarent: Nous allons laisser derrière nous un comité de 5 ou 6 personnes qui va essayer de voir ce qu'on peut faire dans les 12 mois prochains!

Par conséquent, d'un côté: respect pour l'Europe, respect pour les institutions dont elle a besoin, que nous ne faisons que donner comme desiderata de l'avenir, sans trop insister sur le détail puisque nous ne savons pas comment cela va s'incarner, et de l'autre, une décision que nous allons proposer à l'Assemblée plénière pour adoption et exécution, c'est-à-dire la création, beaucoup plus modeste, d'un Comité de quelques membres qui s'occuperait d'étudier telle ou telle question concrète.

Je crois que si nous divisons ainsi, d'une façon bien claire, nos deux ambitions, le débat pourrait être simplifié et, ce qui est encore plus désirable, les décisions pourraient être unanimes et prises

plus rapidement.

C'est donc dans cet esprit que je vous invite à entamer la discussion. Je donne la parole à M. Lindsay.

Mr. KENNETH LINDSAY I think that this afternoon we must be very practical and I agree with every word that the President has uttered, especially with his last general statement. I cannot commit my British colleagues - some of them will wish to speak later - but my own view is that there are now two issues.

Firstly we must think in terms of a continuing body which carries on when we leave The Hague on Tuesday morning. We cannot leave The Hague without a body to continue the work. Equally I think that it is our special part in this committee to help build up, each in his own country, a Movement for United Europe. That was mentioned by Mr. Woodruff and I wish to underline it.

So far, the word "cultural" has been tacked on to the word "political" and "economic" as a polite appendage at the end of every statesman's speech. Mr. Churchill did the same thing yesterday. I say: bless him - because I know he has given very much thought to this particular side of the United Europe Movement. But I am getting tired of just having culture tacked on to the end without a concrete expression. We must put into the body of this report a suggestion to this effect - whether it be exactly in the words "European Cultural Centre or not can be left to the drafting committee.

There is another thing: I myself am very interest^{ed} in what Unesco is doing or is not doing. It would be futile to try and do the work they are doing., But on the other hand there is a need for something - specifically European.

Therefore I am quite convinced that merely to say we are going to have a continuing committee or that we are going to do everything possible in our own countries, is not enough. There must be an institution in the cultural field comparable to the Political Council and the Economic Council. We should be failing in our duty if we did not propose such a concrete body and I should like the discussions to be concentrated on what we want that body to do.

Finally I want to say how much I welcome what Mme. Saunier mentioned: the necessity of including in the resolution something about youth. You are not going to appeal to the younger people of Europe, unless there is some reference to this large body of students - many of them ex-resistance men - because they are the people who are the new Europe, either at the universities or at schools.

My last point is this. I respect the point of view put forward by those who spoke about the man in the street. There must be some reference to the need to cultivate the Adult Education Movement, as well as to the working organisations of the ordinary working man.

And I think that, if we can now concentrate the discussions on what in fact we wish this centre to do which in my opinion must be more than a continuing committee - we will spend the next two hours in a fruitful way.

Mr. COLLINS I hesitate to go against what the chairman of the British delegation just said. In many respects I agree with him, but fundamentally I want to raise the question again of whether we are wise to consider more than a continuing committee for this cultural side of the work of the United Europe Movements.

Political realism demands that the Political Committee shall set up

some organisation immediately; and they can do it. Equally it is an economic necessity that the Economic Committee should set up some continuing body which can take immediate action. But when we consider the question of culture, it is rather a different story. Culture is not a thing which does concern any immediate issue; it concerns the whole of man, not only his body, but also his mind and his spirit. I believe it would be premature to do more than have a continuing committee.

One thing in this question of a central organisation that worries a lot of us is that there is little or no reason in the report for any Christian support. And I am convinced that a Western civilization which takes no real notice of the Christian heritage which we possess is bound to be come unstuck. Unless there is some real faith behind the culture in Europe, there is a danger of our presenting the European world with a negative opposition to that which will certainly claim young people to communism. If we cannot have a faith which solidifies European culture over against that burning faith which the communists have, then we shall do more harm than good. Therefore we should avoid setting up any central body and rest content with a continuing committee which will stimulate all the cultural activities which are already going on in the various nations.

I would like to end with the suggestion - which I hope may be discussed as an amendment to our resolution - that in line 6 of the resolution we should at least include the word "Christian" so that the text would read:

". . . common heritage of Christian, spiritual and cultural values". From my point of view that is a most modest suggestion and I think Christians would be satisfied, though it is very, very far from what we really ought to put in.

CHAIRMAN But if you put "Christian" before spiritual, it means that there is no spirit in Europe that is not Christian.

Mr. COLLINS I think we can leave that to our drafting committee.

SIR ADRIAN BOULT I hesitate to interpose and waste any time of this distinguished gathering, but I find myself rather alone. Among artists I think I am the only musician here. Therefore I would like to say a word or two in support of what has been said.

I would like to underline what Mr. Collins suggested in the matter of inserting the word "Christian". My language - music - is said to be an universal language; I would like to add that it is also the language of God. And I want to thank Group Captain Cheshire for having reminded us of the basis on which we must go forward, if we shall go forward at all.

It seems to me that we have arrived at a sharp distinction between this idea of a Cultural Centre or a continuing committee. I would say that we must have this small continuing committee, which will be able to watch the fluid state of Europe at the present time and push forward the idea of a Cultural Centre as soon as possible.

I want to support what was said about the working man and about youth. I am the servant of both those distinguished elements; they form a very important part of the people to whom I feel my work is directed.

One of the things not mentioned is the necessity for freedom of movement. I have had the privilege of going about a little in Europe and I learned a tremendous amount by it. I feel sure that personal contact between artists does help in both directions.

May I end by expressing the wish that we may finish our deliberations to-day with those two schemes of a Cultural Centre and a continuing committee, one as a definite hope and the other as something we have achieved to-day and are presenting to Europe. And let me say once more that I hope that it may be on the broadest possible Christian foundations.

Mr. DELARGY What I want to say is that in a general way I am strongly in favour of a European Cultural Centre. A central body as outlined by Mr. Kenneth Lindsay I regard as the only concrete expression of our will here and I disagree with my illustrious fellow-countrymen Mr. Morgan and Sir David Maxwell Fyfe: I am convinced that they are wrong. We cannot leave this task to the isolated efforts of our own countries, because such efforts might only emphasize the differences between us. And what is more: we do not represent our country or our government here; they are not likely to take much notice of our pious resolutions. At least we should start the job ourselves.

Now I wish to propose an addition to the resolution which might appear as a new paragraph after line 32, on page 2, and would read something like this:

"To insist on the correct teaching of history and particularly draw attention to the efforts which have already been made for European unity."

Much of our trouble, of our imperialism, of our chauvinism is caused by the history learned in school or the interpretations of history we read later on. It seems to me that every single country has its own interpretation of history. Hilaire Belloc has often remarked that the true history of England has never been written. The same thing can be said of other countries. The writing of history has degenerated into national propaganda.

I note that the European Centre proposes "to exercise vigilant care over the correct use of words." I am in favour of it, but it is just as important to exercise vigilant care over the correct presentation of facts. In particular it would be useful to draw attention to all those movements in history which aimed already at uniting Europe. We should talk more about our moments of co-operation than about our wars and our differences, on which we seem enormously to insist. Mr. Churchill yesterday spoke of the great design of Henry IV.

"On a parlé d'Henri IV. Je connaissais ce monarque comme celui qui voulait manger la poule au pot tous les dimanches! Je ne connaissais pas d'autres manifestations de son activité!"

But Henry IV was not the first to introduce the idea. What about the great mediaeval efforts, what about the mighty achievements of Christendom!

Those are the things we ought to be teaching the children and the things we ought to be reading about ourselves. For these reasons I hope that this small amendment will be adopted and included in the draft resolution.

M. GILSON Monsieur le Président, Messieurs,
Je n'insisterai pas sur les points sur lesquels je suis d'accord avec ceux qui ont déjà parlé avant moi. Cela nous prendrait trop de temps. Je soulignerai simplement un point qui me paraît important.

On nous a dit, à juste titre, que nous ne ferions rien sans une

"foi animatrice". Je crois que si l'on se reporte aux paroles qui ont été écrites dans le rapport et qui ont été également prononcées ici, nous avons déjà d'importants éléments de cette foi.

Nous croyons, d'abord, que l'Europe, en fait, possède une unité de culture; nous croyons en outre que, si elle doit s'unir d'une manière plus intime, économiquement, politiquement et socialement, elle ne pourra le faire que si elle s'unit d'une manière aussi intime que possible sur le plan intellectuel, et j'ajouterai, reprenant les termes mêmes de l'UNESCO, que nous ne devrions pas oublier, de l'éducation, la science et la culture!

Je pense, en outre, que nous croyons tous que cette unité, ou cette unification culturelle de l'Europe, qui devra être progressive, n'est pas seulement une condition de l'existence d'une Europe unie, mais qu'elle en sera aussi une conséquence, en ce sens qu'à mesure que l'unification politique de l'Europe s'affirmera, son unification culturelle se fera plus intime.

Je crois que nous sommes tous persuadés que deux tâches conjointes nous attendent: rendre à l'Europe la conscience de son intime unité de fait, dans l'ordre de la culture, et renforcer, non seulement le sentiment de cette unité, mais cette unité même, par des institutions nouvelles appropriées.

Si nous sommes vraiment d'accord sur ces points, je crois que nous avons déjà une foi commune qu'il est véritablement important de formuler.

d'autre part - et ici alors je commencerai certaines réserves - on nous a rappelé tout à l'heure que l'une des tâches auxquelles nous nous engageons, c'était d'employer les mots dans leur sens exact. Or, nous devrions commencer par en donner l'exemple et par nous méfier beaucoup de ces expressions de "culture européenne", "homme européen", "culture occidentale", "homme occidental".

Plusieurs d'entre vous, Mesdames et Messieurs, nous ont rappelé que le christianisme est une très importante partie de cette culture. Puis-je vous rappeler à mon tour que le christianisme, ni par ses origines, ni en tant que fait proprement chrétien n'a d'origine européenne!

De plus, s'il n'est pas européen dans son origine, il ne l'est pas non plus par son extension. Pas un chrétien n'accepterait de concevoir le christianisme comme une affaire européenne. S'il est bon, il est bon pour le monde entier; s'il n'est pas bon pour tous les hommes, il n'est pas bon du tout!

Si nous transportons le problème de l'ordre de la religion au plan de la culture proprement dite, comment allons-nous définir cet homme européen ou cet homme occidental? Envisageons-le du point de vue géographique. Alors, je pense à Bolivar, à Jefferson, à Washington et, plus près de nous, à F.D. Roosevelt, et un peu plus haut, vers le Nord à Wilfrid Laurier, ou, pour citer un vivant, à M. Mackenzie King. Si ceux-là ne sont pas culturellement des Européens? Qui est Européen?

Mais si, au contraire, nous voulons nous limiter à l'aire géographique, alors, je vous citerai comme exemple, deux Européens: Karl Marx, originaire de l'Allemagne, Gobineau, originaire de France, et même un certain Adolf Hitler, qui était originaire d'Autriche, et un Mussolini que nous savons tous Italien. . . Où sont les Européens? Où sont les Occidentaux?

Je crois que nous devrions nous souvenir, d'abord, que s'il y a une tradition occidentale de la culture, son secret réside dans sa

volonté d'universalité, non pas dans la volonté de faire croire au monde que ce qui est européen est universel de plein droit, mais au contraire dans la volonté d'affirmer au monde et de maintenir énergiquement que tout ce qui est universel est européen de plein droit.

Voilà pourquoi je pense que nous pourrions laisser sans inconvénient de côté ces généralités dans lesquelles nous ne pourrions nous engager sans nous engager en même temps dans des controverses qui se perdraient et qui nous perdraient dans les sables.

Ce qui nous importe, c'est la manière dont nous aurons à fixer, en une institution, le résultat de cette Conférence. Et ici, je dois dire que je suis entièrement d'accord avec l'amendement qui a été présenté ce matin par M. Charles Morgan.

On lui a déjà objecté plusieurs difficultés dont la principale me semblait être, si j'ai bien compris les orateurs, que ce qu'il présente n'est pas assez concret, au lieu que le projet d'un centre européen de culture serait un projet concret.

Je sou mets à votre approbation l'opinion contraire. Il n'y aura rien de plus concret, à l'intérieur de l'Europe, qu'un Comité européen pour poursuivre l'étude des applications pratiques que nous pourrions donner à nos délibérations. Il n'y aurait rien de moins concret que ce centre de culture européenne dont on nous a parlé.

Je ne veux pas dire que, si nous établissons un comité qui perpétuera, qui prolongera nos délibérations, il n'aura pas à prendre en considération tous les projets qui auront été présentés ici ou qui lui seront présentés ensuite.

Mais si, en ce moment, dès à présent, nous décidons de la création de ce Centre européen de culture, nous allons nous engager à réaliser son programme, et si vous avez considéré ce programme, je ne dirai pas, comme on nous l'a donné à entendre, qu'il est modeste, je dirai qu'il est éffrayant!

Ce Centre de Culture européenne se propose, en 6 paragraphes, de faire, pour l'Europe, ce que je ne sais combien de commissions de l'UNESCO, qui sont douées de moyens d'enquête considérables, qui mettent en jeu, je vous assure, des bonnes volontés et des dévouements sans nombre, et qui, en outre, sont pourvues de ressources dont nous ne disposons absolument pas, se proposent de faire pour le monde entier.

Il me semble que si nous établissons un Comité qui prendrait en considération le problème des réalisations concrètes, qui se donnerait, comme ligne générale d'action, de réaliser, d'abord, à l'intérieur de l'Europe, ces fins générales que l'UNESCO, peut-être un peu ambitieusement, s'est proposée pour le monde entier, c'est-à-dire en sorte que charité commence par soi-même: Faisons d'abord nous-mêmes ce que nous demandons qui soit fait dans le monde entier, avec l'intention, d'ailleurs bien arrêtée, de nous insérer dans ce travail général, je crois que nous aurions fait une très bonne oeuvre, et c'est pourquoi je me rallie personnellement - je ne parle qu'en mon nom personnel - à l'amendement présenté par M. Ch. Morgan.

(applaudissements)

LE PRESIDENT Messieurs, j'ai 9 orateurs inscrits. Cela me force, encore une fois, à vous demander de limiter vos interventions strictement à 5 minutes.

D'autre part, je m'excuse auprès de M. le Professeur Gilson, mais je

trouve que son intervention ne me semble pas très conforme à l'explication que je me suis permis de donner au début de cette séance.

Nous ne nous proposons pas de créer un Centre de culture; nous disons: Si jamais il doit y avoir une unité de l'Europe, il faudra créer des organes et parmi ces organes, un Centre de culture. Ici, nous ne pouvons créer que le petit Comité dont viennent de parler nos amis Britanniques.

Personnellement, j'estime qu'il faudrait quelque chose d'analogue, par exemple, à l'Institut de France. Je voudrais une Académie des Lettres européenne, une Académie des Sciences européenne, une Académie des Arts européenne, une Académie de Médecine européenne. Mais je serais un fou à lier si je disais: Messieurs, décidons de créer l'Institut d'Europe.

Je dis au contraire: Si vous voulez une Europe et une culture européenne, il faudra créer l'Institut d'Europe, mais je ne vous propose pas de le créer!

Tout ce que nous pouvons faire ici, c'est de créer un comité qui s'occupe des affaires de ce Congrès lorsque celui-ci se sera séparé. Je ne crois vraiment pas que nous ayons de difficultés. Nous sommes tous d'accord, il me semble, sur le fait que nous ne pouvons pas créer ces grosses institutions. Nous ne pouvons créer qu'un comité pour étudier, entre autres choses, la possibilité de création de telles institutions.

La parole est à M. Bourgin.

M. BOURGIN Monsieur le Président, Messieurs, J'ai entendu avec beaucoup d'intérêt ce que le Président a dit tout à l'heure, au début de l'après-midi, et ce qu'il vient de redire, d'une part, que nous avons le devoir et le droit de nous occuper des virtualités d'une Europe unie, mais que nous n'avons aucunement la possibilité de réaliser quoi ce soit de concret sur ce plan là à l'heure actuelle étant donné que nous sommes dépourvus de moyens constitutionnels et financiers.

Mais, après avoir écouté avec la plus vive attention et le plus grand intérêt les autres orateurs, et essayant d'arriver au concret en nous débarrassant des questions de procédure et en essayant aussi de retomber de la métaphysique sur le sol terrestre, au nom d'un certain nombre de mes collègues français, j'ai l'honneur de vous présenter l'amendement suivant qui tient compte, il me semble, d'une partie de la réalité actuellement existante.

Voici quels seraient les éléments de cet amendement :

"Considérant qu'une organisation fédérative de l'Europe appelle
"une organisation correspondante dans les domaines de l'éduca-
"tion, de la culture intellectuelle, des arts et des sciences,
"qu'une telle oeuvre correspond en fait à réaliser à l'échelle
"européenne, ce qui existe en puissance dans de nombreuses
"organisations internationales tels que: Comité International
"des Sciences Historiques, Union internationale des Corps en-
"seignants, Union internationale des Académies, et, d'une
"façon générale, cette Unesco (à laquelle M. Gilson vient de
"faire allusion), invite les représentants des différentes dé-
"légations européennes à créer, au centre de chacun des orga-
"nismes internationaux (dont j'ai donné à l'instant, un exem-
"ple) une sous-commission européenne ayant pour but d'étudier
"et de faire aboutir les conclusions du rapport d'ensemble de
"notre congrès".

Tel est l'amendement que je soumetts à votre délibération et à votre voeu.

Dr. ASSELEBERGS Monsieur le Président, Je me sens un peu gêné de n'être pas, cette fois, complètement d'accord avec le Professeur Gilson, étant tout de même son coreligionnaire et son admirateur.

En ce qui concerne le premier point mis en discussion, celui du christianisme ou de l'humanisme chrétien, je voudrais dire quelques mots, n'étant pas complètement d'accord avec lui à ce sujet.

Nous avons entendu défendre un autre point de vue éminemment respectable, par M.B. Russell et par Mgr. Hunkin, Evêque de Truro. Un grand soldat anglais, a-t-on dit, déclarait "quel'humanisme n'est point d'inspiration chrétienne". . . ne nous perdons pas dans ces discussions-là! Quant au mot "humanisme", si vous voulez l'avoir, vous l'aurez! Il a été inventé en 1808, il ne faut pas l'oublier.

Le mot d'humanisme, pour nous, chrétiens, ne dit rien, mais il y a le mot "humanité", qui est un mot chrétien, parce qu'il se trouve dans l'Epître de Saint Paul lorsqu'il dit: "Nous autres, hommes, étant hommes, dans notre condition humaine, nous avons touché pour ainsi dire l'humanité et la divinité du Seigneur, notre Sauveur".

En somme le vocable "humanitas", je ne dis pas "humanisme", il est le vôtre autant que le nôtre aussi, et c'est pour cela que je vous propose, Monsieur le Président, de mettre le mot "spirituel", comme il se trouve dans votre résolution, et de le laisser parce que l'humanité, pour vous et pour nous, est respectable.

Je respecte votre point de vue, M. Russell, mais respectez le mien, et je vous connais trop pour savoir qu'il en est ainsi.

Laissons donc le mot "spirituel", parce que le christianisme n'est pas de source européenne et parce que l'Europe n'a pas que des choses chrétiennes seulement.

J'ajouterai encore ceci: M. Gilson vient de dire que le Centre culturel d'Europe doit avoir ce caractère spécial qu'a proposé M. Charles Morgan, et vous avez précisé, Monsieur le Président, que ce centre culturel ne doit pas être créé par cette assemblée actuellement.

Permettez-moi de ne pas être complètement d'accord avec vous. Naturellement, pratiquement, il est impossible de créer ici un centre culturel de l'Europe, mais je crois que nous devons, ici-même, en créer le germe. Ce centre culturel, permettez-moi de le dire, n'ira pas dans le sens de celui auquel faisait allusion M.Ch. Morgan mais plutôt dans le sens de celui dont parlait le Dr. von Schenck, parce qu'il doit être un centre indépendant de tout pouvoir et de toute nationalité.

(applaudissements)

Il doit être un centre où les hommes qui veulent se faire hommes, soit par amour de l'humanité abstraite, soit par amour de l'humanité concrète, ne se feront plus esclaves, mais, au contraire, se feront libres. Vous pouvez discuter sur le mot liberté, mais la liberté, européenne est une liberté où nous ne reconnaissons plus de dépendance quelle qu'elle soit. . . c'est une liberté de l'esprit... ou du Saint Esprit, si vous voulez, mais surtout de l'esprit!

(applaudissements)

Prof. KELLER If we are going to have a European Cultural Centre we may evidently be up against various obstacles, firstly against the obstacle of the pluralism of our present cultural situation, because we do not live in a monistic world. Then we may be up against a certain competition coming from the universities, as we feel sometimes in our national institutes. The universities might be inclined to say: we are the cultural centre and we can do the necessary co-ordination. We may also be up against the competition of Unesco.

Let us be modest and not speak too quickly of a Cultural Centre, but stress much more the character of research, which sounds very much humbler and would at the same time open various lines in various directions. In this way we would recognise the existing pluralism in the present psychological and spiritual situation. It would be wise for us to say we are trying to create not a cultural institute, but a centre for research into the sources of culture. In this way we could perhaps satisfy the Christians who menaced us with not co-operating as well as those humanists who cannot enter into a Christian view. It would open a window towards these two avenues of thought so characteristic for the present situation and enable both parties to contribute, because nobody would refuse to search for truth. But we have to accept them both as possibilities of our life and we should not try to exclude one of them to arrive at a unity, but accept the fact that we shall have to go through an era of controversy.

Therefore I should like to see in our report a statement acknowledging this pluralism, but also an expression of our hope, an indication that we have to have much patience with each other, but that finally we will come to see what will help us to live together as a human society in spite of our differences.

Mr. PAVEL TIGRID I am the first speaker, it seems, who comes from behind the other side of the iron curtain. We refugees feel very strongly about a united Europe, because Europe is the only country we have and the only country we really want to fight for. Now, it is a question for the Political and Economic Committee to find out where the boundaries are of this Europe, but we want the whole of Europe and we want to stress that this division in a Western and Eastern Europe was achieved by fraud.

I frankly confess I am amazed at the point of view of some of the delegates, who question whether it should be agreed upon to form a European Cultural Committee. But surely we cannot only talk about things, we have to do something! - We need not consider the so-called political realities; for obvious reasons we have not got those difficulties the two other committees have to face. We are with Europe with our cultural heritage and our task is to propagate it. Why leave the propaganda and the talking to fascism and communism? We are a revolutionary force; we have something to say, so let's say it. I am sure that in this part of the world there is a desire for European unity: people don't want any chauvinism or nationalism, they want to be united. A year ago we formed a Movement for a European Unity in Czechoslovakia, which exists to-day, underground. What am I going to report to these people?

I can only agree with Mr. Kenneth Lindsay that we have to form this institute or propose it should be formed. The task is obvious: to penetrate behind the iron curtain and make ourselves be heard.

There is another task and here I want to suggest an amendment to the resolution. It has often been said that the best European brains are in the United States, but I can assure you that very many of the best Europeans are to be found in Germany. I have been there for two

months and I met hundreds of them: Estonians, Austrians, Poles, Hungarians, Czechs, Kroats - lawyers, painters, writers, peasants - people of excellent qualities, over 30.000 persons rotting away without books or anything. What are we going to do about them? "Foster their sense of European unity?" - They are rotting away there mentally and physically - and they would not mind poverty so much, but they are spiritually hungry.

Here is a concrete task for people in our institutes, to go there and do something; and in this connection I would suggest to you the following amendment to be inserted after line 32:

"to help in every possible way political refugees from different European countries to foster their awareness of European Unity."

LE PRESIDENT Je vais, Messieurs, interrompre le débat pendant quelques minutes pour vous exposer la situation. Nous avons encore une autre question à examiner, celle des droits de l'homme et de la Cour suprême. Comme plusieurs orateurs se sont inscrits à ce sujet, et que nous devons également entendre le rapporteur M. Marc, je tiens à vous faire connaître que je viens de recevoir la nouvelle officielle que la question est discutée cet après-midi à la séance de la commission politique.

Cependant, les gens qui s'intéressent à la question font, il me semble, partie de la commission culturelle. J'ai donc envoyé notre "officier de liaison" à la commission politique afin qu'il nous dise où elle en est de la question.

J'ai donc fait demander si nous devons entamer le débat ou si, au contraire, celui-ci devient oisieux à notre commission.

Tel est l'état de la question. J'attends des renseignements complémentaires. Dès que j'aurai reçu ceux-ci, je vous en informerai. J'ai cru devoir vous informer de ce qui se passait ne voulant pas en garder toute la responsabilité.

Maintenant, nous avons encore à entendre 10 orateurs, et il est déjà 16 h. 30.

M. VAN OVERBEKE D'autres orateurs pourraient encore s'inscrire, Monsieur le Président, je propose que vous clôturiez la liste des orateurs.

LE PRESIDENT Je suis en face d'une proposition d'ordre. Je la mets aux voix. Naturellement, nous entendrons les 10 orateurs déjà inscrits?

M. VAN OVERBEKE Cela va de soi.

LE PRESIDENT Etes-vous d'accord, Messieurs, pour que la liste des orateurs sur la question du Centre culturel soit close?

(approbation générale)

Messieurs, la liste est close.
Je donne la parole à M. Hammerich.

Prof. HAMMERICH I completely agree with the idea of the necessity of a continuing body to represent the interest of European culture. Only I wonder whether it is necessary to construct in this respect a contrast between the government and the people, since in democratic states the government is supposed to represent the people. I should further like to emphasize the necessity of co-ordinating the work of this continuing body with that of Unesco,

and I would suggest - if there is to be continuing body - that it might be set up at the seat of Unesco.

There are two other points I want to make. In line 19-22 of the English draft resolution it is said that "this body would have as its general task to give expression to the conscience of Europe" - so far I agree - "and to maintain the widespread influence of Western culture amongst all the peoples of the world who are like ourselves its heirs". I should think that to maintain this is not a task for Europe alone, but also for America.

Secondly we should try not to be too academical, but take into account the cultural interest of the vast majority who have no academic education, but nevertheless have cultural aspirations, which they satisfy in people's high schools or workers' educational centres. This is of special interest to Scandinavian countries, where non-communist cultural work for people without academic education plays an important part in the cultural life of the country.

Mr. WADDAMS The first point I wish to make and which has already been mentioned by Prof. Gilson is that our idea of speaking about European Culture is always a contradiction in terms and it is most important that we should feel the responsibility to think more of culture than of Europe.

Secondly there is a real danger of making cultural activities a support to political ideas and political propaganda. I consider that, in that case, we shall be betraying our responsibilities as a Cultural Committee. It has struck me that in our resolution the Cultural Centre is not merely cultural, but that it is to make propaganda for political unity.

I think it would be a mistake at the present time to suggest the establishment of a European Cultural Centre and that this should be left until the political and economic sides are more advanced in practice. But I believe we have to demonstrate to the world that in the European tradition the various elements - humanist, Christian and others - can live together in a richness which is unparalleled elsewhere. That is the positive message we have to give, not only to Europe but to the world, that in this frame of various generally agreed principles can be deployed a richness and a diversity of life, which cannot be felt where those principles are not firmly established. I am sure a lot of practical things can be done by every member of this commission, if they take things seriously, from the cultural point of view. Tremendous fields have already been opened by personal influence to see that there is more understanding between Europeans, among Christians first of all, among artists, also arrangements for students to go to other countries and study at foreign universities. In this way culture is real, for culture is not independent of national countries and it is only in the richness of that diversity that a truly European message can be found.

M. MORGAUT (France) Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, en entendant se succéder ici des orateurs si distingués, je pensais que, si l'on établissait une compétition entre les différentes commissions qui siègent à propos de ce Congrès, celle-ci ne viendrait point dans un si mauvais rang, quoiqu'il puisse sembler à certains!

Je voudrais donc, pour ma part, que nous ne soyons pas arrêtés par des difficultés qui ne sont point insurmontables.

On nous a dit, à propos du Centre européen, qu'il était impossible à cette Assemblée de le créer. Nous le savons bien, mais il est

parcillemeut impossible à ce Congrès de créer l'Europe, de faire l'Europe, et cependant, si nous sommes rassemblés ici, c'est parce que nous pensons qu'avec ce que représentent les délégués qui se trouvent à La Haye en ce moment, venus des différents coins de l'Europe, il y a la possibilité, dans une large mesure, d'impressionner l'opinion publique et les Gouvernements des différents pays, et, par conséquent, d'arriver à des réalisations utiles.

Je suis persuadé, pour ma part, que, parmi ces réalisations, le Centre européen peut parfaitement s'inscrire comme une des premières et des plus nécessaires.

On nous a dit aussi que nous rencontrerons bien des difficultés du côté de l'UNESCO en particulier, et du côté des universités d'autre part. J'en tombe d'accord, mais je pense aussi que nous rencontrerons, dans d'autres domaines, et de la part de quantités d'autres gens, des difficultés qui ne sont pas moindres, et que, cependant, notre présence ici suppose que nous voulons nous atteler tous ensemble à les surmonter.

On a insisté en particulier sur le fait que la tâche de l'Unesco pouvait, en quelque sorte, contredire celle qui serait confiée à ce Centre européen de la culture. Pour ma part, je ne le pense pas. Je pense qu'à vouloir embrasser une tâche aussi vaste, et qui présente des formes aussi diverses que celles de la culture dans les différents pays, de la préparation des hommes à leurs différentes tâches dans la vie, car il n'y a pas, ne l'oublions pas, que la culture pure, on range, sous une même responsabilité, et dans un même effort, les tâches extrêmement diverses, et que, par exemple, le problème de la formation des petits Chinois ne se présente absolument pas comme celui de la préparation à la vie des jeunes Européens dans la plupart des pays que nous représentons.

Il y a donc, pour l'Europe, un certain nombre de problèmes spécifiques, et ces problèmes spécifiques, qui existent dans l'ordre politique et dans l'ordre économique, existent tout aussi bien dans l'ordre de la culture et c'est là, à mon avis, la meilleure justification qu'on puisse trouver pour la création de ce Centre.

Mais, il est un point sur lequel je voudrais attirer l'attention. Je désirerais que ce centre européen de culture, si, comme je le souhaite il se trouve créé, s'occupe d'une question qui, jusqu'à présent, s'est trouvée fort négligée, car nous ne pouvons pas oublier que des problèmes se posent à l'Europe, qui sont particuliers à l'Europe, mais que certains problèmes se posent également aux Européens de notre temps et qui lui sont particuliers.

Il est indispensable, en particulier, de rechercher les conditions d'adaptation des hommes à ce milieu nouveau que l'Histoire, sans doute, mais aussi l'action des hommes, l'action des Gouvernements, et l'action de toutes sortes de forces ont fait pour eux. Je pense également que les conditions de cette adaptation sont pas réglées. Il est indispensable, sur le plan de la psychologie, de la pédagogie, de mettre au point ou de coordonner un certain nombre de techniques qui naissent de forces extrêmement dispersées et qui, à l'heure actuelle, ne sont point adaptées aux problèmes particuliers de l'Europe.

Je souhaite donc, pour ma part que, dans le sein de ce Centre européen de culture, une attention toute particulière, peut-être une section spéciale, soit donnée à l'étude de ces problèmes des sciences de l'homme et à leur coordination dans l'ensemble de l'Europe.

Permettez-moi d'ajouter encore un mot pour rejoindre ce qui a été dit ce matin, ainsi qu'un amendement qui a été déposé par un de nos

amis qu'une extinction de voix malencontreuse empêche de présenter lui-même. Cet amendement tend à ce que, dans la résolution, apparaisse la volonté de ce Congrès d'agir en faveur de la jeunesse. Nous ne pouvons pas oublier que, tout ce qui s'est fait ces dernières années et tout ce que nous faisons ici, ce sont nos enfants, nos héritiers qui, dans une large mesure, ou bien en porteront le poids, ou bien en récolteront les fruits.

Nous devons donc, par conséquent, à mon sens, insister tout particulièrement sur l'accent que nous voulons mettre sur l'action en faveur de la jeunesse.

En un mot enfin, pour terminer, en faveur de l'enfance. Je suggère un tout petit amendement. Je pense qu'à la ligne 29, il pourrait être intéressant de préciser, après les mots: . . ."de la presse, notamment une presse adaptée aux besoins des enfants". . . ou un autre texte qui paraît préférable au Bureau. J'estime, toujours dans la même optique de mon propos de tout à l'heure, qu'il est indispensable, en particulier pour l'enfance, qui, sans doute, n'est pas accessible à la plus haute culture, mais en vue de qui la culture la plus pratique doit se faire, qu'une presse bien faite et saine soit mise à sa disposition.

(applaudissements)

LE PRESIDENT Avant de donner la parole à l'orateur suivant, je veux vous donner connaissance des renseignements que j'ai sur la question de la Cour. Le problème a passé entièrement à l'autre commission. J'estime, toutefois, qu'il y a ici un certain nombre de membres de notre comité dont l'intérêt, sur les principes généraux sur lesquels s'appuie ce problème, est trop grand pour qu'il reste tout à fait sous silence.

Je propose, comme solution, de limiter notre discussion aux principes généraux qui servent de base à ce problème en laissant les conséquences et les détails à la commission politique, qui je le répète, d'après les indications qu'on m'a données, avait abordé tout le problème.

Au point de vue temps, au lieu de donner un intervalle d'une heure et demie après la fin de notre discussion, pour permettre au petit comité qui doit se réunir pour rédiger les textes nécessaires, cet intervalle pourrait peut-être ne durer qu'une heure, et, en attendant que le comité de rédaction ait terminé ses travaux, nous commencerions par examiner le problème de la Cour suprême et des droits de l'homme. Cela permettra, ainsi que je l'ai déjà dit à l'instant, au comité de rédaction de travailler plus longtemps tandis que nous commencerions un échange de vues sur cette question que je viens d'indiquer.

M. VAN OVERBEKE Je demande la parole pour une motion d'ordre. Nous venons de recevoir la communication que le débat sur la question des droits de l'homme et de la Cour suprême serait nécessairement écourté. Je pense que vous l'avez maintenu à l'ordre du jour, en raison de votre amabilité, pour que ceux qui avaient quelque chose à dire puissent s'exprimer.

Mais j'ai l'impression que ce débat sera complètement étriqué, incomplet et que, pour cette raison, il sera complètement inutile. Je proposerai donc à la commission de le supprimer en exprimant le vœu que le Bureau de notre commission fasse part au Bureau organisateur du regret de ce chevauchement sur les deux commissions et qu'il espère que tout fait de ce genre sera évité à l'avenir.

M. DE ROUGEMONT Il n'y a pas d'avenir, nous nous séparons ce soir.

LE PRESIDENT Eh bien, Messieurs, nous sommes en présence d'une division parmi les membres du comité, que cette question intéresse tout spécialement.

Au point de vue droit constitutionnel strict, il est certain que le débat sur les droits de l'homme et sur la Cour a passé à la commission politique. J'ai senti qu'il y avait, parmi les membres de la commission qui se préoccupent de la question, le désir qu'il ne soit pas totalement éliminé de notre attention. Je vous ai proposé une motion de compromis. Si ceux que la question intéressent spécialement ne veulent pas de ce compromis, je m'incline, et je passe toute l'affaire à la commission politique. . .

(protestations)

Ce que je ne peux pas faire, c'est instaurer ici un débat intégral parce que je ne crois pas que la même question puisse être débattue par deux commissions sans aboutir à des incompatibilités.

M. MARC Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Je tiens à dire, pour ceux qui ne sont pas orientés, comment cette difficulté a pu surgir. Je passe tout d'abord, par discrétion, sur ce qui pourrait être considéré comme une inconvenance d'ordre personnel de m'avoir chargé, au nom de la commission culturelle d'un rapport auquel je n'ai pas été le seul à travailler, qui a été fait en collaboration, collaboration qui m'a été spontanément offerte, avec d'éminents juristes de différents pays européens, et qui se trouve tout d'un coup éliminé par une décision à laquelle nous n'avons pas participé.

Je ne veux pas insister sur cette inconvenance, parce que je crois que les questions personnelles sont secondaires.

Mais on nous dit: Une décision supérieure a été prise. Personnellement, je suis peut-être insuffisamment discipliné, mais les autorités supérieures, en l'occurrence, je me permets de les mettre en doute. En ce qui me concerne, je suis membre et rapporteur de la sous-commission juridique; la sous-commission juridique n'a rien décidé de ce qui nous a été annoncé. Je suis membre de la commission culturelle, comme nous tous, et j'y ai travaillé avec les autres, depuis sa fondation. Or, je ne sache pas que la commission culturelle ait décidé quoi que ce soit dans ce sens.

Enfin, et pour finir, et je m'excuse de cet étalage de titres, je suis membre du Comité international de coordination qui organise ce Congrès, qui en a pris l'initiative, je ne crois pas connaître de décision du comité international auquel j'appartiens qui ait voulu que cette question ne fût pas discutée ici. Voilà pour les autorités supérieures!

Il y a également un autre argument que l'on met en avant. On nous dit: Mais, à la commission politique il est discuté de la Cour suprême et des droits de l'homme." Nous le savons bien, parbleu! En effet, c'est sur notre travail préparatoire que nous avons demandé à la commission politique d'introduire cet élément dans sa résolution; c'est nous qui avons apporté les textes en demandant que ces textes soient incorporés.

Mais, est-ce à dire que, parce que nous avons obtenu cette première petite victoire, il nous faille abandonner la partie? Personnellement, j'avoue que je ne le crois pas.

On nous dit aussi: "Il y a des interférences. Vous allez parler de la Cour suprême et des droits, la commission politique également!" Mais ces interférences sont innombrables. Je ne veux pas abuser de votre temps, sans cela je vous lirais les motions que je connais bien pour y avoir participé, motions politique et économique. Vous verriez que dans la motion politique, il est question au moins 10 fois du bien-être matériel, de la sécurité sociale, de la distribution des ressources de l'Europe. Est-ce parce que la motion politique en a parlé que la commission économique serait dessaisie de ces questions? Cela me paraît, je le dis franchement, quant à moi, incompréhensible.

J'ajoute ceci que nous sommes ici dans une tout autre perspective que la commission politique. La commission politique doit tenir compte de la situation actuelle; elle doit s'adapter aux circonstances; elle doit réclamer ce qui est immédiatement possible, ou ce qui paraît possible.

Nous nous plaçons, quant à nous, dans une perspective toute différente, celle de l'impératif catégorique de la conscience humaine. Nous, et pas les autres, nous devons indiquer où nous voulons en venir, quel est l'objectif à atteindre; c'est à la commission politique de l'inclure ensuite, en l'adaptant aux circonstances présentes. Mais, ce n'est pas à elle d'indiquer la voie, d'autant plus que la question des droits de l'homme, et celle de la Cour suprême, ne peuvent même pas être considérées comme proprement politiques; c'est une question juridique, au sens le plus large du terme, et c'est à nous, sous-commission juridique de la commission culturelle, qu'elle a été confiée.

Dernier point pour conclure: En ce qui me concerne, je ne tiens pas à placer mon rapport à tout prix. Si on ne veut pas l'écouter, je renoncerai à en parler, mais ce que je considère comme proprement inadmissible, c'est que, dans tous les discours d'ouverture de la réunion publique d'hier, et dans tous les discours des commissions, on fait appel continuellement aux droits de l'homme. On finit par se demander, ainsi que le rappelait très justement ce matin Sir Maxwell Fyfe, si on ne se renvoie pas la balle d'une commission à l'autre, pour essayer de passer le plus possible sous silence cette question.

Et pourtant, elle est primordiale, car, au nom de qui et de quoi sommes-nous réunis ici, sinon pour affirmer et pour défendre les droits de l'homme?

(applaudissements)

LE PRESIDENT Il est certain que nous sommes tous en sympathie avec M. Marc, quant à la première question qu'il nous a posée.

Mais je ne saurais être d'accord avec lui lorsqu'il a émis des doutes sur les intentions des comités qui s'occupent de la question. Le fait qu'il y a une rivalité de comité ne vient pas du désir de cacher l'affaire, mais plutôt du désir de s'en occuper! Qu'il me permette de lui dire que ce n'est pas dans une commission présidée par moi qu'on va saboter les droits de l'homme!

Par conséquent, laissons cela! Evitons, puisque nous avons si peu de temps, d'avoir un débat sur la procédure des droits de l'homme, plutôt qu'un débat sur les droits de l'homme!

Je reviens à mon problème: la question est posée à la commission politique. Théoriquement on m'a dit: Dessaisissez-vous de la question! Or, je ne m'en dessaisis pas, mais je dis: Nous allons en

parler dès que les orateurs qui se sont inscrits pour intervenir au sujet du Centre culturel auront parlé. Où est la difficulté? Je ne la vois pas! Lorsque nous en aurons fini avec l'affaire que nous traitons maintenant, nous leverons la séance, ainsi que je l'ai indiqué tout à l'heure, un petit comité de rédaction se réunira pour rédiger un texte en essayant d'y incorporer toutes les idées que vous avez émises. Ce travail demandera peut-être 3/4 d'heure ou une heure; ensuite nous reprendrons la séance pour discuter la question des droits de l'homme et de la Cour. Je ne vois vraiment pas la difficulté!

Messieurs, le débat de procédure est clos. Je reprends la question du centre culturel, et je donne la parole au Dr. Von Schenck.

DR. VON SCHENCK Der Zwischenfall den wir soeben gehört haben ist der beste Beweis dafür, dass das europäische Kulturzentrum eine Notwendigkeit ist. Denn es zeigt dass die prominenten Köpfe nicht wissen, dass die Rechtsfrage erst eine geistliche und kulturelle Frage ist und dann erst eine politische. Und die Verantwortung dieser Kommission ist ob wir diese Gelegenheit ergreifen oder nicht, ob wir uns als Träger des europäischen Geistes noch kompetent fühlen den Regierungen und den mächtigen aller Art zu sagen, dass wir uns auf dem Boden Europas als die geistigen Träger unserer Kultur zusammenfinden und die Probleme unserer Zeit in aller Freiheit behandeln wollen. Nehmen wir diese Verantwortung auf uns oder nicht? Darum geht es! Wir werden nicht bestimmen was europäische Kultur ist, aber dies wissen wir, dass wir den Militarismus und Totalitarismus in Europa überwinden müssen. Und es gibt Totalitarismus in allen möglichen Formen: demokratischen, kapitalistischen, auch christlichen Totalitarismus. Es ist beantragt worden, das Wort "christlich" in den Fundamenten dieses Zentrums aufzunehmen.

Wenn das heissen soll dass jemand, der sich nicht ausdrücklich zu der christlichen Religion bekennt, ausgeschlossen wird von der Diskussion, so müssen wir es ablehnen. Ich bin Christ, aber ich schäme mich oft genug es sagen zu müssen. Das Christentum hat sich nicht so gut benommen, dass es Anspruch erheben darf allein die europäische Kultur retten zu können und es hat sie bisher nicht gerettet. Wir sind in tödlicher Gefahr. Wir haben nicht ein reiches Erbe zu verwahren, sondern wir haben Europa vor dem Untergang zu schützen.

Die Form des europäischen Kulturzentrums kann nur die einer privatrechtlichen Stiftung, einer autonomen Körperschaft sein. Der Sinn für die Autonomie gehört zu Europa. Seit dieser Sinn verloren ist, seitdem droht immer die Gefahr des Absolutismus. Und es besteht keine andere Sicherung als indem wir ein solches Zentrum autonom gestalten.

Es ist davon gesprochen worden dass der Mann von der Strasse etwas davon haben soll. Er muss etwas davon haben, aber sehen wir konkret: Die Erwachsenenbildung braucht Material für ihre Arbeit; das müssen wir gestalten indem wir dafür sorgen dass in den Universitäten eine wirklich europäische, nicht-nationale, Geschichte betrieben wird, denn die Universitäten haben durch ihr übernationales Gebilde die Instruktion für die Kurse der Erwachsenenbildung zu liefern.

M.R. AROE (France) Je voudrais simplement dire un mot pour manifester l'étonnement que certaines des personnes présentes ici, et moi-même, nous avons ressenti quand nous avons vu qu'il y avait lieu d'instaurer un débat pour savoir si l'on pourrait aboutir à un Centre européen de culture, c'est-à-dire à une institution existant réellement en dehors d'ici, ou simplement un comité, c'est-à-dire une de ces formations qui fleurissent en général dans les Congrès; ou après les Congrès, et qui ne sont pas toujours extrêmement efficaces.

Je crois que le problème de la culture, tel qu'on le pose, est dominé par un fait. Ce fait, c'est que les différents systèmes de dictature, les différents systèmes totalitaires contre lesquels nous avons à défendre l'esprit européen, ont cherché tous à agir sur le plan de la culture. Ils ne se sont pas bornés à faire des comités; ils ont établi des Institutions . . . des institutions détestables, des institutions haïssables, mais des institutions qui avaient, si l'on peut dire, le mérite au moins d'exister.

(applaudissements)

Je me souviens d'avoir, deux fois dans ma vie, constaté la malveillance, mais aussi la force de pareilles institutions. Une fois, c'était peu de temps avant la guerre, à Rome, où j'ai été invité par suite de je ne sais quelle erreur diplomatique, à visiter une maison de la culture fasciste. C'était vraiment quelque chose d'effroyable; c'était une caricature de culture, une dérision de l'esprit; c'était véritablement ce que l'on pouvait imaginer à la fois de plus redoutable et de plus hypocrite. Eh bien, je pense que, si au cours de cette visite, on avait dit aux personnes qui m'accueillirent et à celles qui étaient accueillies en même temps que moi que, quelques années plus tard, pour lutter contre le retour de pareilles hérésies, on se bornerait à proposer un comité, elles auraient été assez étonnées!

Une autre fois, j'ai été amené à constater également ce que c'était qu'une culture d'ordre totalitaire. Cela se passait dans une prison où, du fait que les prisonniers étaient tenus à l'écart du monde, on les considérait probablement comme des cobayes assez bien faits pour éprouver les besoins d'une culture totalitaire. On dirigeait nos lectures; on avait édité pour nous un journal qui, par une dérision assez grande, était édité par les prisonniers eux-mêmes. . . vous devinez sous quel contrôle. Ce journal, par une dérision encore plus grande, portait le nom de "Rédemption"!

Eh bien, pour lutter contre ce genre de "rédemption", je crois que si l'on nous avait dit que l'on proposerait un comité, et que l'on n'irait pas jusqu'à proposer la réalisation d'une institution véritable, on nous aurait bien étonnés!

Je vous demande que nous ne nous enfermions pas trop dans nos travaux de commission, mais que nous pensions un peu plus au drame qui se joue en dehors, au drame qui a atteint son paroxysme il y a quelques années, et qui peut se reproduire! En face de cette menace que nous avons déjà connue, que nous avons déjà vécue, que nous voudrions ne pas revivre, je crois que si nous nous bornons à proposer des comités, si nous n'allons pas jusqu'à instituer, avec tout ce que cela comporte d'efforts, de risques, de difficultés et de dangers, des institutions véritables, nous pourrions alors nous dire, en face des risques de dictature, que nous en aurons été peut-être, d'abord involontairement, les complices avant d'en être assurément les victimes.

(applaudissements)

LE PRESIDENT La parole est à M. Triboulet.

M. TRIBOULET (France) Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs
Comme nous l'avons décidé ce matin, nous étudions à la fois le rapport culturel et le projet de résolution. Je vous dirai qu'en lisant ce projet de résolution, la première phrase m'a tout de suite arrêté. J'y ai lu ceci:

"Considérant que l'union européenne a cessé d'être une utopie pour devenir une nécessité. . ."

J'ai retrouvé cette même idée dans le rapport dans lequel il est indiqué "que l'union européenne apparaît nécessaire pour la sécurité de chacun de nos pays, mais aussi pour sa prospérité".

J'ai réfléchi sur cette nécessité qui est apparue aujourd'hui, semble-t-il, depuis deux ans, un an surtout, à tous les yeux. Nous avons vu se multiplier les mouvements en faveur de l'unité de l'Europe. Je ne parle pas de l'action gouvernementale que vous connaissez, mais en même temps, dans tous les parlements de l'Europe se sont créés des groupes parlementaires et des mouvements d'opinion, des mouvements de propagande. . . Bref, la nécessité de l'union de l'Europe, aujourd'hui, est devenue une évidence, un truisme, et alors, je me suis souvenu qu'à la fin du XIXème siècle, au contraire, la nécessité de cette union de l'Europe n'apparaissait à personne. Récemment, j'ai cité à la Sorbonne une définition de l'Europe donnée par un dictionnaire célèbre, le dictionnaire français Larousse, dans sa rédaction de la fin du XIXème siècle, où il était établi que "la notion d'Europe était une notion vide de sens, et qu'à dire vrai il n'existait que des nations européennes.

Pourquoi? Parce que, à cette époque, les nations européennes étaient puissantes, et la nécessité d'union n'apparaissait pas à tout le monde pour des raisons d'un matérialisme très immédiat, si je puis dire. Bref, le jeu politique, le jeu des puissances, en 1948, semble bien faire de l'Europe une sorte de champ de bataille d'ailleurs situé entre deux blocs énormes dont l'un n'est pas sur ce continent et dont l'autre, s'il appartient en partie au continent européen, appartient aussi, vous le savez, à l'Asie.

Et, de ce fait, tous ces mouvements européens que nous voyons naître, qui sont vivants, comme vous le voyez aujourd'hui par ce Congrès, sortiraient d'une sorte d'instinct de conservation.

Le réveil de l'Europe serait né d'une nécessité toute pratique. Il s'agit d'assurer, comme le dit votre rapport, la sécurité, la prospérité des Etats européens. Eh bien, je vous dis tout net que, sur ce terrain-là, je suis fort sceptique. J'apporterai ce témoignage qu'étant un homme politique, ayant assisté ce matin au débat de la section politique, j'ai rapidement quitté cette section qui me paraissait discuter de ce problème fort nuageux, et je suis venu prendre rang à la section culturelle.

Car, sur le plan pratique: Fera-t-on une Europe immédiatement? Il semblerait que les nécessités soient immédiates. Eh bien, M. Paul Reynaud, avec tout le talent que vous lui connaissez, vient de proposer, cet après-midi - je viens de me renseigner - la constitution immédiate d'une Assemblée européenne. Je dois dire que cette proposition, malgré le talent de son auteur, a été accueillie par des mouvements divers et que certaines hésitations et certains repentirs sont apparus immédiatement au sein d'un grand nombre de délégations.

Enfin cette Europe naissante n'est-elle pas condamnée, en quelque sorte, à devoir se ranger aux côtés d'un bloc plutôt que de l'autre? J'apprends qu'au dessous de cette salle même, à la commission économique et sociale, le préambule vient d'être renvoyé à un nouveau comité de rédaction parce qu'il semblait qu'il voulait ranger cette Europe du côté des Etats-Unis d'Amérique, et qu'on prenait ainsi position pour un bloc plutôt que pour l'autre.

Et d'ailleurs, si jamais cette Europe naissante se rangeait soit d'un côté, soit de l'autre, ne pensez-vous pas qu'elle serait ainsi livrée à des puissances considérablement dépassées elles-mêmes par l'évolution qui entraîne l'humanité! On peut considérer l'homme comme l'Apprenti Sorcier dont un morceau de musique célèbre d'un compositeur français a illustré la légende. Nous sommes dépassés par l'évolution de l'industrie qui croît suivant une puissance géomé-

trique des masses ouvrières énormes qui se constituent. La volonté de puissance se développe et tout cela, quelles que soient les intentions des peuples, ne peut aboutir qu'à des guerres périodiques plus vastes, plus redoutables les unes que les autres, à la destruction, aux ruines, bref, à la mort.

Et, devant des conclusions aussi désespérées vous me poserez cette question: Pourquoi ce congressiste est-il venu à La Haye?

Eh bien, parce que, à côté des sections politique, économique et sociale, il y a la section culturelle.

Hélas, je voudrais arriver à un problème bien pratique. j'ai écouté avec soin les orateurs des différentes nations, et spécialement ceux de notre grande amie et alliée la Grande-Bretagne. J'ai découvert des habiletés diplomatiques qui m'ont un peu étonné. Je sais que la nation anglaise est une de celles où la diplomatie a ses meilleurs représentants, mais enfin, s'il y a une section où toutes les audaces, où toutes les initiatives me paraissaient possibles, c'est bien à la section culturelle!

Et voilà que l'on est venu nous dire: Il faudrait intervenir dans le domaine culturel une fois que les problèmes économiques et politiques auront été réglés. Il me semble que l'inverse serait mieux! Nous connaissons assez les difficultés que rencontrent les hommes d'Etat pour régler les problèmes économiques et politiques. Je crois que sur le terrain de la culture, nous devrions pouvoir agir!

On vient nous dire également: Ne faites pas d'Union européenne parce que l'Europe est diverse dans sa culture! Mais, précisément, il ne s'agit pas d'unité, il s'agit uniquement d'union.

Enfin si, dans la section politique, on peut avoir rencontré des difficultés à définir les droits de l'homme et à créer une Cour de Justice, ici, au contraire sur le terrain de la morale, sur le terrain des droits de l'homme, tous les hommes cultivés d'Europe pourraient se retrouver pour fonder une institution de ce genre.

C'est pourquoi j'ai proposé un amendement au préambule ainsi rédigé:

"Le réveil de la conscience européenne resterait nécessaire, même si l'évolution culturelle de l'humanité aboutissait aux destructions et à la mort, car, sur les ruines de toute sécurité et de toute prospérité, l'humanité pourrait reconstruire sur le roc de l'antique culture européenne".

De même, j'ai proposé un amendement destiné à élargir les buts et le programme de la commission permanente que vous pourriez créer à la fin même de ce Congrès, ou les buts et le programme du Centre européen de culture que je souhaite, avec mes autres collègues français, voir se créer dès que possible.

En effet, les membres de ce Comité permanent, ou de ce Centre européen de culture, s'efforceraient de déterminer les causes de la crise qui menace la vie même de l'humanité. Je voudrais que nous élargissions nos vues car cette crise n'atteint pas seulement le continent européen, mais le monde.

En conclusion je vous dirais, Mesdames et Messieurs: "L'Europe peut-elle, dans l'immédiat, dans le pratique, jouer le rôle de sauveur du monde présent?" Je n'en suis pas sûr. Mais j'ajouterai ceci: "L'Europe est-elle la plus qualifiée pour porter le diagnostic sur la maladie mortelle qui atteint l'humanité?" Cela, je crois. Doit-elle rester, et même devenir davantage, l'exemple du monde? J'en suis certain. C'est à cette haute tâche d'avenir, Mesdames, Mes-

sieurs, que nous tous, j'en ai la conviction profonde, nous qui sommes des fédéralistes de bonne volonté, nous sommes appelés.

(applaudissements)

LE PRESIDENT La parole est à M. Trueta, qui vient du département catalan de la province espagnole de l'Europe, et qui, naturellement, demeure à Oxford.

Dr. TRUETA Mr. Chairman, I propose to speak as an observer. I am a Spaniard, but I am not going to speak as such, but as a surgeon. I have been treating war casualties for a long time and published several books on the subject and I have asked myself many times: What is it that kills human beings? Is it the shells? Is it the bombs? - No, it is human stupidity.

I come here to see how we were going to treat our diseases of peace, our natural diseases; but I am afraid, if we go forward as we are going now, we will arrive too late. I am afraid we forget to consider one thing: that it is the limitation of our spirit that kills human beings. We came here to do something, but if we go home without doing more than setting up a committee of four or five persons, who in two or three years will tell us which is the best thing to do, then - I can tell you as a scientist - we shall meet again in the concentration camps.

LE PRESIDENT La parole est à M. King.

Mr. KING Several speakers this morning expressed the opinion that European Unity can be achieved through people looking in one direction. As a Christian I must agree. Were I able to disagree I should not be a Christian, but I am also aware that I am living in a world, in a Europe where there are other men - good men, men of good will - who do not share those views. Now the question arises at once: Can I work with them, can I live and cooperate with them in the work of reconstruction? - I think I can. - Can they work with me? - I believe they can. If they cannot, the Congress of Europe has failed and must fail. Now on what basis can such a co-operation be possible between sets of people whose cultural views differ so sharply? I believe with Dr. von Schenck that it can only be on a basis of a profound, fundamental and deep knowledge of human nature, a knowledge of what man is, what he is for, what he should be and may become. We don't know that yet. There is in existence, as Dr. von Schenck pointed out, a vast accumulation of fully certain scientific knowledge, but man as an individual social entity forms a vast field which we have not yet exploited. Therefore it is an urgent matter that some European agency should be set on foot to study these problems. Unless such work is initiated at once, we are in great danger.

There is still another question I would bring to the notice of this meeting, which has not yet been mentioned. There are in Europe at least four or five similar centres or movements for research into the nature and problems of man. It would be a mistake, if any centre we might set up was to destroy those existing activities. Consequently the establishment of a European centre should be preceded by a careful listing of those activities which are already in progress.

One last word I have to say on the wording of line 39 in the English text of the draft resolution:

"especially in the spheres of Pedagogy, Psychology and Law."

Speaking as a psychologist I would warn you that the word

psychology in my country does not include philosophy and it would be regrettable if the word "philosophy" were left out of that line.

LE PRESIDENT La parole est à M. Binot.

M. BINOT (France) Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs.
Au soir de cette journée de méditation et de réflexion, et après avoir entendu tant d'hommes éminents, je voudrais vous dire que je surmonte une espèce de pudeur et de grande timidité en m'adressant à vous, car je voudrais vous faire part d'une espèce d'angoisse, qui ne m'est sans doute pas personnelle, mais qui doit être partagée sans doute par nous tous.

Nous sommes en train de nous demander si nous ferons ou si nous ne ferons pas ce Centre européen de la culture. Nous nous demandons également si nous ne le ferons pas précéder de la réunion d'un Comité, et, à ce propos, c'est tout le problème de la culture qui se pose à nous, et, pour un peu, c'est à une définition de la culture que nous nous acheminerions.

Sans manquer si peu que ce soit de respect à ces grands esprits qui se sont exprimés ici, je voudrais que nous fussions en garde contre deux dangers:

Le premier consisterait à projeter sur le plan européen les difficultés, les exigences ou les impératifs de nos propres partis, et, pour reprendre l'expression de Monsieur le Président ce matin, de chacune de nos provinces.

Et quand nous demandons ici: Notre culture européenne sera-t-elle sous le signe du christianisme ou nierra-t-elle ce signe? Je voudrais me permettre de vous dire encore une fois, avec infiniment de respect, que nous voulons être infiniment plus ambitieux que vous n'êtes exigeants, et que nous voudrions que la culture ne fût pas condamnée à choisir dès l'abord entre tel signe ou tel autre!

Si j'avais, pour ma part, à donner une définition du mot "démocratie" je dirais que c'est peut-être le droit de se tromper longtemps pour, finalement, choisir et que si j'avais, d'autre part, à définir la culture, je dirais que c'est le droit d'abord d'explorer longtemps, de s'enrichir infiniment, avant de prononcer le jugement final, si tant est que le vie nous autorise jamais à prononcer un jugement final!

Ces quelques réflexions formulées - et je m'excuse encore de ce qu'elles peuvent avoir d'impertinent, - je voudrais vous dire ici que, pour avoir dans mon pays, des contacts vraiment fréquents et directs avec ce que l'on appelle, dans la terminologie courante, les masses populaires, il me semble qu'un débat comme le nôtre, un peu trop marqué d'un académisme raidi, risquerait de refroidir, de décourager une aspiration vraiment chaleureuse qui naît déjà dans ces masses, à qui nous venons parler de l'idée européenne et qui ne comprendraient pas que nous fussions empêtrés de complexes et d'exigences préalables, alors que ces masses, qui ne demandent qu'à acquérir une nouvelle raison d'espérer et de vivre, veulent au contraire que nous réalisions.

Pour ce qui est de ce Centre européen de culture, quand on nous dit: "Les universités gardiennes en chacun de nos pays de cet héritage traditionnaliste qui leur a été légué par les siècles passés, se dresseront contre cette idée", je vous dis à mon tour: "Ne vous interrogez pas pour savoir ce que les universités peuvent penser ou ne pas penser de cette chose, mais adressez-vous aux universitaires eux-mêmes, faites appel à ce monde des hommes qui vivent et pour qui la culture est le fondement même de toute vie valable.

Ces gens-là, qu'il s'agisse des professeurs, qu'il s'agisse des étudiants, vous aideront à réaliser ce Centre européen de la culture. Ils vous y aideront parce qu'ils sentiront que c'est une nouvelle raison d'espérer et de projeter sur un plan plus vaste que celui de leur propre pays, non ces exigences et ces impératifs qui nous ont agités tous ce matin, mais quelque chose de plus généreux et de plus universel".

Un Européen du début de ce siècle: Jaurès, disait que l'humanité était maudite si elle était condamnée à devoir faire toujours la guerre pour prouver sa force et son courage". Eh bien, nous autres, héritiers de cette pensée généreuse et toujours valable, membres de cette communauté européenne dont nous souffrons de penser qu'elle est encore limitée dans sa superficie, si nous voulons faire nôtre l'idée de M. le Professeur Brugmans, hier, lorsqu'il disait que nous devons mettre en commun et Mozart, et Péguy, et Shakespeare, si nous voulons ne pas décevoir l'attente des hommes et des femmes de tous nos pays, qu'il s'agisse des gens simples, qu'il s'agisse de ceux qui ont déjà accédé à cette culture et qui veulent la transmettre aux plus riches, faisons ce centre de culture, faisons-le vite, appuyons-nous sur tous les organismes, et je rejoins ici les suggestions que faisait mon éminent concitoyen M. Bourgin, pour que tous ceux à qui ces idées sont chères et précieuses viennent nous y aider, Mais, faites appel à tous les universitaires européens. C'est par eux, c'est par le monde des maîtres et des étudiants que vous ferez, sur le plan qui est celui de vos préoccupations particulières, cette Europe, hors de laquelle il n'y a pas pour nous d'espérance de paix.

(applaudissements)

LE PRESIDENT La liste des orateurs est close, je vais maintenant donner la parole au rapporteur général, puis, si vous le permettez, je résumerai le débat.

M. DE ROUGEMONT Messieurs, je n'ai que trois petites remarques à faire à propos du Centre européen de la culture.

On a dit ici, contre ce projet de centre, qu'il était impossible de délimiter l'Europe spirituellement et culturellement. On a dit, par exemple, que M. Roosevelt était un Européen, et M. Hitler aussi. . .

Je vous demande quelles conclusions pratiques il est possible de tirer de remarques de ce genre pour une résolution, voulez-vous que nous disions, dans une résolution, que nous voulons unir les Européens du type de M. Roosevelt, contre tous les Européens du type de Hitler? Ce serait pittoresque! Je crois que c'est tout à fait inutile. Chacun sait pourquoi nous sommes ici.

En second lieu, on a défendu avec raison l'universalisme européen, ou l'universalisme tout court. On a dit: Il ne s'agit pas d'une culture européenne, il s'agit de la culture tout court!

Je réponds en faisant observer que la résolution qui vous est proposée parle de créer un Centre européen de la culture et non pas du tout un centre de la culture européenne. Mais je crois que cette distinction-là n'est pas académique.

On a souligné ensuite: Nous devons lier la suite de nos travaux à l'action des Gouvernements, et en particulier à l'UNESCO. Pour cette tâche là, Messieurs, nous sommes complètement inutiles. Les Gouvernements n'ont pas besoin de nos services respectueux.

Pourquoi sommes-nous ici? Nous sommes ici pour faire exactement ce que M. Spaak demandait à l'opinion publique de faire, pour "bouscu-

ler" les Gouvernements et non pas pour leur offrir des services dont ils n'ont nul besoin.

De plus, nous sommes ici pour lutter contre l'emprise croissante des Etats sur l'autonomie des personnes. Nous sommes ici pour défendre les droits de l'homme, en bonne partie, contre cette emprise grandissante des Etats qui se porte également sur la culture.

On nous a dit enfin: Instituer ce centre de culture, ce serait anticiper sur les décisions qui seront prises dans les autres comités et qu'il nous faut attendre avec respect.

Eh bien, Messieurs, si nous n'anticipons pas ici, nous sommes complètement inutiles. Si la culture ne demande pas une sorte de priorité dans l'établissement des grands principes dont nous parlons, elle n'est rien, elle n'est qu'un ornement au plafond, et ceci vaut aussi pour la question des droits de l'homme.

Si nous ne revendiquons pas, si nous ne prenons pas l'initiative, si nous attendons en formant simplement quelques comités, nous trahissons la culture, nous trahissons tous les efforts du Congrès, nous trahissons l'espoir que les peuples ont mis en lui, les nôtres et ceux de l'Est, nous trahissons aussi tous les espoirs de la jeunesse!

(applaudissements)

CHAIRMAN I have now before me several amendments to our draft resolution. To facilitate matters I may draw your attention to the fact that we can distinguish two kinds of amendments: those improving the text that is before you and those concerning the fundamental question of a continuing committee versus a European Cultural Centre. Now these two kind of amendments are on a different footing. As to the first, I believe these purely formal amendments should be passed without discussion to the drafting committee.

The second kind of amendments, however, include a difference of substance and I cannot pass them on for redrafting without this Cultural Committee taking a decision first.

I suggest that an agreement might be found on the following lines, that firstly we don't intend to create here and now, either in this Committee or in the Congress, any European institution, but that, if we are going to have a united Europe, such a Centre of European Culture must be created without any more delay.

Secondly that we do mean to create now a continuing committee that is going to carry on the work of studying these problems and on the other hand of making propaganda for the ideal of European unity. And I believe that a drafting committee consisting of Mr. Kenneth Lindsay, M. Paul Bret and Dr. von Schenck would be one we could trust to work this out, besides of course the Rapporteur.

J'ai devant moi, Messieurs, 12 amendements. Je suis absolument à vos ordres; si vous voulez que nous examinions tous ces amendements et même tous les contre-amendements, nous serons dans l'ordre des choses, mais dans le désordre au point de vue de nos idées, et nous terminerons probablement dans une maison de santé!

D'autre part, vous vous souvenez de ce que nous avons déjà dit que nous ne sommes pas des plénipotentiaires des représentants de nos Gouvernements, mais, au contraire, des représentants de nous-mêmes; dans ce cas, il est tout à fait possible d'aboutir à des conclusions.

Je vous propose donc de faire confiance à un comité de rédaction qui,

dans une heure ou une heure et demie peut vous présenter un texte remanié, en tenant compte, autant que possible - car il n'est pas possible de tenir compte de tout - de tous vos amendements. Il y a, en effet, des amendements qui sont mutuellement incompatibles.

Toutefois, il faut distinguer entre tous ces amendements. Il y a des amendements de pur texte, des amendements qui améliorent le texte soumis à la commission. Tous ceux-là, je crois que nous pouvons les passer à notre comité de rédaction et lui faire confiance pour nous apporter un texte révisé qui sera certainement très consciencieux.

Mais il y a une autre série d'amendements, ce sont des amendements de fond. Il s'agit de savoir, s'il va y avoir les grandes institutions européennes, dont le modèle serait le Centre de culture, ou s'il n'y aura simplement qu'un comité qui suivra la question.

Je vous demande s'il ne serait pas possible de prendre immédiatement une décision en harmonie avec la proposition que je vous avais faite dans l'après-midi, c'est-à-dire que nous ne créons aucune institution européenne - nous n'en avons ni le pouvoir, ni les moyens - mais que nous indiquons dans le texte, dès maintenant, que nous estimons que l'unité intellectuelle de l'Europe, que l'unité culturelle de celle-ci, doivent un jour s'exprimer dans des centres de ce genre, et que le comité de continuation que nous créons, au début, aura pour tâche d'étudier ces autres institutions étant bien entendu que l'autre but de ce comité sera de faire une propagande immédiate et énergique pour l'idée de l'union européenne, sans quoi il ne peut pas y avoir d'Europe.

Avant de vous faire cette proposition formellement, je vous demanderai d'accepter, comme membres du comité de rédaction, outre le rapporteur, naturellement, M. Kenneth Lindsay, M.P. Bret, le Dr. von Schenck, M. Maxwell Fyfe. . . je crois que ce serait ainsi bien équilibré.

M. BINOT Je suggérerai que Mme Cl. Saunier en fasse partie également, comme représentante des femmes, si je puis dire.

LE PRESIDENT Certainement. Non seulement elle sera une très belle représentation, mais elle nous a présenté un amendement très important.

Puis-je vous demander d'approuver formellement ma proposition, quant au fond, ce qui est indispensable pour le comité de travail?

Pas d'opposition?
(le vote a lieu)

Adopté.

Je vous rappelle que voter nominalement, alors que nous venons ici en notre nom personnel, n'a pas beaucoup de sens.

M. GILSON Je désirerais savoir si, au cas où nous approuverions les paroles que vous venez de prononcer, notre approbation signifierait que nous rejetons l'amendement de M. Ch. Morgan qui proposait de substituer un article à un autre. . ?

LE PRESIDENT Evidemment, si vous acceptez ma proposition, il faudra adopter une forme différente, puisque l'amendement de M. Morgan supprimait totalement le centre de culture, tandis qu'il s'agit d'envisager ce centre de culture comme une possibilité à examiner par le comité d'études que nous allons nommer.

Il y aurait un moyen simple d'arranger les choses, c'est que le rédacteur de cet amendement fasse partie du comité de rédaction. Il veillera ainsi à ce qui se passera avec son amendement.

Mr. KENNETH LINDSAY Could not we find a solution by formulating it in this way:

"The Congress of Europe proposes that a continuing committee be established urgently to consider the nature and constitution of a European Cultural Centre which shall act as a headquarters for promoting European unity."

Mr. MORGAN I fully agree with this formulation.

M. GILSON Je n'ai plus rien à dire si M. Chr. Morgan est d'accord.

LE PRESIDENT Je considère donc que la motion de M. Lindsay est adoptée. Cela nous permet de tout passer au comité de rédaction sur cette base.

Maintenant, en ce qui concerne l'horaire, j'avais espéré commencer le débat sur la Cour et les droits de l'homme. . .

Mr. KENNETH LINDSAY I think if I insert the words "among other things" after constitution it will satisfy everybody.

LE PRESIDENT La commission sera je pense d'accord pour qu'on ajoute: "entre autres choses". . .
"on examinerait entre autres choses". . . et notamment. . .

Je vous propose donc, Messieurs, de suspendre la séance.

Lorsque nous reprendrons celle-ci, nous examinerons la question de la Cour suprême et des droits de l'homme. Je pense que nous aurons fini l'examen de cette question lorsque le comité de rédaction sera prêt à nous présenter les textes.

(approbation générale)

Messieurs, la séance est suspendue.

(la séance est suspendue à 18 h. 30)

(la séance est reprise à 19 h. 25)

LE PRESIDENT Messieurs, vous allez me permettre de faire une légère entorse à notre ordre du jour de ce soir.

Nous avons ici un de nos collègues grecs qui veut vous présenter une motion qui n'a rien à voir directement avec le problème des droits de l'homme, bien qu'au fond, elle y soit liée. Nous allons l'entendre et immédiatement, nous ajournerons la discussion de cette motion jusqu'à la fin du débat que nous allons avoir sur les droits de l'homme afin que vous ayez le temps d'y réfléchir.

La parole est à M. Rosakis,

M. ROSAKIS (Grèce). Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Le délégation parlementaire grecque au Congrès, et plus spécialement à la section culturelle tient, par notre intermédiaire, à exprimer sa joie et sa profonde satisfaction de la manière sérieuse dont les différentes questions sont abordées ici, questions qui touchent aux rapports spirituels et moraux des différents peuples européens.

Le rapport culturel qui nous est soumis nous trouve absolument d'accord, et nous ferons, dans notre pays, tout ce qu'il faut pour que ses bases morales et spirituelles soient répandues le plus largement possible, afin qu'elles soient fortes et durables.

Les discussions qui ont lieu montrent l'apaisement des esprits et des passions que la dernière guerre a soulevées, guerre heureusement finie pour tous les peuples européens, sauf pour notre malheureux pays qui est à feu et à sang.

Hélas! Oui, la Grèce continue encore, avec courage, sa lutte pour défendre son indépendance, sa liberté, sa manière de penser et d'agir selon ses traditions et sa civilisation antique. Elle lutte toujours, et personne ici ne peut soupçonner le drame affreux qui s'y déroule depuis deux ans!

Le Congrès, et plus spécialement sa section culturelle, est profondément imprégné de l'esprit chrétien qui a fait triompher le droit et la vertu sur la force brutale. Cela est juste d'ailleurs, car la plus grande partie de notre civilisation moderne et contemporaine se base sur la religion chrétienne. L'enfant, dans les sociétés chrétiennes, est l'objet d'un soin constant et minutieux. C'est sur les enfants, aujourd'hui, que seront basées la société de demain et notre union européenne.

Je fais donc appel à vous toutes qui êtes ou qui serez mères, à vous tous qui êtes ou qui serez pères, à vous tous enfin qui aimez et protégez l'enfance, afin que vous éleviez la voix pour la protéger.

Des milliers de nos malheureux enfants sont arrachés des bras de leurs mères pour être déportés très loin de la frontière hellénique! Il y a chaque jour de tristes caravanes de tendres enfants qui vont à la mort certaine, car, s'il ne s'agit pas toujours de la mort physique, il s'agit alors, plus sûrement, de la mort morale et psychique. On remplit l'âme tendre de ceux qui survivront, de haine contre leur patrie grecque et européenne. On leur apprend à haïr tout ce qui nous est cher et tout ce qui est ici l'objet de nos préoccupations.

Notre civilisation chrétienne, nos traditions familiales, permettront-elles la continuation de ce crime affreux? Manquerons-nous de courage en restant insensibles et indifférents à tout ce qui se déroule en Grèce en ce moment contre l'enfance? Non! Mille fois non!

Tout le Congrès européen, et plus spécialement notre section culturelle doivent condamner ce crime comme un crime de génocide.

Mais cela ne suffit pas encore. Nous faisons appel à vos consciences humaines, à vos âmes chrétiennes, en vous demandant de bien vouloir prendre la peine d'être les porte-parole des cris désespérés des enfants grecs qui sont exterminés dans vos pays respectifs. Remuez l'opinion publique de vos pays, de votre presse, de vos Gouvernements respectifs pour que ce crime ne se commette plus, et pour que les pauvres enfants grecs, qui survivent encore dans les pays voisins du nord de la Grèce, soient, le plus vite possible, rapatriés avant que nous n'ayons à pleurer leur mort morale.

C'est là une des plus belles tâches que vous aurez accomplie dans cette salle, au nom de l'humanité, de l'esprit chrétien, au nom de l'Europe unie elle-même!

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,
Je me demande si vous sentez l'angoisse que nous éprouvons en Grèce,

pour nos enfants, devant notre incapacité à arrêter tous ces crimes. Si vous l'éprouvez vous-mêmes, donnez-nous votre appui à cette motion que j'ai l'honneur de déposer devant l'assemblée et qui est ainsi rédigée:

"La commission ayant pris connaissance de l'affreux crime que constitue le rapt de milliers d'enfants grecs, transportés en pays étrangers, flétri de toute sa force ce crime de génocide et, afin de protéger, dans l'avenir l'enfance européenne contre la répétition de cette monstruosité, aura pour tâche de créer une organisation européenne qui veillera sur l'enfance".

LE PRESIDENT Vous avez entendu, Messieurs, la proposition que j'ai faite au début au sujet de cette motion. Quelques exemplaires vous en seront distribués afin que vous puissiez y réfléchir.

Je passe maintenant au débat sur les droits de l'homme et la Cour; entre ce débat et le commencement de la discussion au sujet du texte définitif de résolution, je vous rappellerai la décision que vous avez à prendre.

En ce qui concerne l'étude du rapport sur la protection des droits et l'institution d'une Cour suprême, je donne la parole à M. Alexandre Marc.

M. MARC Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Je commence par une observation personnelle qui vise à écarter un malentendu.

Tout à l'heure, une phrase prononcée malencontreusement, a pu faire penser à notre président, si estimé et si apprécié de nous tous, que j'avais émis l'idée qu'il s'opposait à la discussion sur les droits de l'homme. Pour tous ceux qui connaissent Salvador de Madariaga, nous sommes quelques-uns à avoir lu ses livres, depuis bien des années, il est évident que cette idée ne pouvait même pas nous venir à l'esprit.

(applaudissements)

Ceci dit, il va de soi que, par suite de circonstances malencontreuses, dont je ne veux ici accuser personne, notre débat, et le rapport que j'ai à vous présenter, au nom d'un certain nombre de personnes qui ont bien voulu y travailler, est fatalement écrasé.

A l'origine, nous avions eu le projet de consacrer toute une journée à l'étude de ce problème qui nous paraît essentiel. Actuellement, nous avons une heure! Il va de soi que, dans ce laps de temps, il m'est impossible de résumer devant vous un rapport qui, malheureusement, comporte près de 30 pages, sans compter l'annexe, c'est-à-dire un projet de déclaration des droits.

Par conséquent, nécessité faisant loi, vous m'excuserez de procéder par affirmations brutales. Mais je vous demande instamment de tenir compte du fait que ces affirmations brutales ne sont pas puisées dans les profondeurs de mon cerveau en ébullition, mais s'appuient sur des travaux de juristes, les travaux de la commission de l'O.N.U. pour les droits de l'homme par exemple; il m'est impossible, vous vous en rendez compte, de citer toutes mes références.

Même si j'avance des idées qui vous paraîtront révolutionnaires, ces idées sont basées sur des études préalables et sur une enquête dont je pense qu'elle a été sérieusement menée.

Je prends maintenant un premier point, qui est un point du préambule

et j'affirme brutalement que les menaces qui pèsent sur l'Europe... régimes totalitaires, ceux d'hier et celui ou ceux d'aujourd'hui... ne sont pas nées du hasard, mais d'une déficience interne de la démocratie elle-même.

Il y a deux contradictions essentielles, parmi d'autres. Dans une démocratie, telles que nous en avons vue fonctionner sous nos yeux, la première contradiction est celle qui oppose d'une part - ou qui superpose - le règne de la loi et le règne de la majorité, d'autre part.

En apparence, ces deux notions ont été confondues. En fait, elles risquent, dans certaines conditions, que nous avons vues dans des pays que je ne nommerai pas, de devenir contradictoires.

La seconde contradiction c'est que, les démocraties - ou la démocratie - avaient l'habitude de parler des droits de l'homme et du citoyen. L'homme est un être universel. Le citoyen est citoyen d'un pays. Par conséquent, cette expression, comme la précédente, cache une contradiction interne. Les droits de l'homme et les droits du citoyen ne coïncident pas nécessairement.

C'est pourquoi nous sommes quelques-uns à penser que la démocratie, si elle veut se sauver, n'a pas seulement besoin d'un Etat-Major commun, d'une défense commune, juridique, spirituelle et morale nouvelle, d'une conception nouvelle de la démocratie elle-même. Il faut un renouvellement de la démocratie, si la démocratie ne veut pas périr, sans cela nous aurons beau organiser nos armées en commun, nous irons tout de même à la perte parce que nous savons qu'historiquement, les régimes ne se survivent que s'ils savent s'adapter.

Nous sommes quelques-uns à croire qu'à la base de cette transformation de la démocratie, il faut mettre le droit; il faut affirmer que la démocratie ne peut être rajeunie, renouvelée que par le triomphe du droit, par le règne du droit. C'est pourquoi nous croyons que le problème subsidiaire, qu'on doit rejeter d'une commission à l'autre, mais le problème fondamental, je dirai presque le seul, car les droits de l'homme englobent tous les domaines, aussi bien politique qu'économique, juridique ou spirituel! (Application à l'enseignement par exemple.)

Les droits de l'homme, c'est l'axe même de notre effort. Ce n'est ni dessert, ni hors-d'oeuvre, c'est la base, le fondement et la clé de voûte de tout ce que nous voulons faire. Si la commission économique affirme telle ou telle position, c'est en fonction d'une certaine conception des droits dont nous pouvons disposer, que nous pouvons faire valoir. Il n'y a pas d'autres méthodes. Nous devons choisir, ou le droit, ou l'arbitraire.

En ce qui concerne les déclarations des droits, nous en connaissons beaucoup. Il y en a quelque chose comme 52 qui sont actuellement, je crois, valables dans différents pays. Nous savons malheureusement que ces déclarations restent quelquefois purement verbales, et que le fait de leur existence ne gêne pas certains Gouvernements pour appliquer une politique qui n'a rien à faire avec le droit!

C'est vous dire tout de suite qu'une déclaration des droits - et c'est là un point très important - n'engage pas. Faut-il éviter toute déclaration, sous prétexte qu'elle n'engage pas? Je ne le crois pas. La parole nous a été donnée pour exprimer notre pensée, c'est pourquoi nous devons fixer les grandes lignes des droits que nous avons à défendre.

Je pense qu'il faut prendre comme point de départ les travaux déjà faits. Je me suis servi, pour établir un texte dont je pense qu'il

vous a été distribué - c'est un projet de déclaration en 33 paragraphes - des projets et des travaux de la Commission des droits de l'homme de l'O.N.U. Ceux qui ont bien voulu travailler à cette question et moi-même, nous n'avons pas repris la déclaration de l'O.N.U. telle quelle. Nous avons pensé qu'il fallait la modifier sur certains points, mais nous l'avons modifiée le moins possible de manière à avoir une base solide sous nos pieds!

Toutefois, je tiens à attirer votre attention sur un point où nous avons été plus loin que l'O.N.U. Nous avons introduit dans cette déclaration, qui porte, comme vous le voyez, le titre de déclaration des droits, et non pas déclaration des droits de l'homme, une mention relative aux droits des communautés.

Pourquoi déclaration des droits et non pas des droits de l'homme? Parce que nous sommes quelques-uns à croire que nous devons affirmer d'un même geste, d'une même volonté, d'une même voix, les droits de l'individu et les droits des collectivités. C'est un point sur lequel j'attire votre attention, parce que, dans un rapport succinctement résumé, il risquerait de passer inaperçu.

La seule originalité certaine de ce projet de déclaration consiste, ainsi que je l'ai mentionné, dans l'introduction des droits des communautés ou des collectivités?

Pourquoi "collectivités"? C'est un terme général. Evidemment, nous n'avons pas voulu préciser. Nous entendons par là, simplement, ce que M. Von Schenck rappelait ce matin, que la base de l'Europe, pour nous, c'est le principe d'autonomie. . .

(applaudissements)

Si nous consentons à abandonner cette base, sous différentes étiquettes, le totalitarisme s'introduira, - il s'est déjà introduit chez nous - comme un cheval de Troie. Nous défendrons nos frontières, mais, à l'intérieur de nos frontières, l'étatisme envahissant, la bureaucratie centralisée, continueront à faire des ravages et nous aurons vidé de substance les deux raisons d'être de l'être que nous nous proposons de défendre.

Ceci étant dit je ne peux ni vous lire, ni vous exposer mon projet de déclaration. Je vous laisse le soin, évidemment, si le sujet vous intéresse, comme je l'espère, de le lire vous-même.

Mais, comme je vous le disais tout à l'heure, une déclaration ne suffit pas. Une déclaration, au point de vue juridique, vous le savez tous, n'a pas caractère obligatoire. Par conséquent, nous proposons d'appuyer cette déclaration sur une Convention, signée par tous les Etats membres d'une Union ou d'une Fédération européenne, et, une fois signée, ayant force obligatoire au point de vue juridique.

La nécessité de ce point apparaît si clairement que je n'insiste pas là-dessus. Au contraire, je voudrais insister un peu plus, dans la limite de quelques minutes, sur un autre point: Nous sommes quelques uns à croire que la meilleure garantie des droits de l'homme ne réside pas dans les lois écrites, dans les droits proclamés, qu'on aurait tendance à considérer comme simplement proclamatoires, mais dans les structures de la société. C'est pourquoi nous considérons la protection des droits de l'homme européen, et même de l'homme tout court, car notre pensée est universaliste comme M. le Professeur Gilson nous l'a laissé entendre ce matin, doit être appuyée sur une transformation des structures morales, politiques, sociales et économiques de la société, et que c'est là le noeud et le centre du problème; tout le reste peut venir achever et couronner

l'édifice, mais si l'édifice lui-même n'est pas construit, finalement le toit s'écroulera . . . si je puis me servir de cette image un peu incohérente!

Nous avons vu en particulier - je le cite dans notre rapport - combien ces questions s'imbriquent les unes dans les autres, combien, dans les discussions de San Francisco et même de Genève, il était impossible de séparer les droits de l'homme de la considération des structures économiques et sociales, même dans ces organismes officiels, peut-être moins aventureux que nous n'avons le droit de l'être ici, constamment. Cette question a souvent été mêlée au débat. On est revenu, croyez-moi, et pas seulement d'un seul côté, sur la nécessité d'assurer, par des structures neuves, un niveau d'existence et de sécurité sociale et économique, qui permette aux droits de l'homme d'être, non pas seulement un vœu pieux, mais une réalité incarnée dans des institutions.

Ainsi, je vous demande très instamment de porter votre attention sur cette notion de transformation des structures de la société comme la meilleure garantie des droits de l'homme, et sur le concept d'autonomie, comme la meilleure expression de la formule que ces structures doivent posséder.

Une fois ces points éclaircis, j'en arrive, très rapidement, comme vous le voyez, à la Cour suprême elle-même. Jusqu'ici, nous savons que la communauté supranationale n'a disposé d'aucun organe et d'aucun moyen matériel pour exercer ses droits. Les juristes, et même les hommes politiques, parlent volontiers, depuis quelques années déjà, de communauté internationale. Mais cette communauté est désarmée. C'est une communauté, si j'ose dire, platonique. C'est pourquoi nous croyons qu'une institution, comme la Cour suprême est absolument indispensable pour achever l'édifice dont je vous ai parlé tout à l'heure.

J'attire votre attention sur ce fait qu'à partir du moment où nous parlons d'institutions, il nous faut savoir dans quel cadre ces institutions se placent.

Rassurez-vous, je n'ai pas l'intention de développer devant vous un projet de constitution européenne, mais enfin, il faut que je vous indique, ne fût-ce que par honnêteté intellectuelle, quelle est la perspective du projet que je vous propose.

Eh bien, je vous le dis très nettement, cette perspective est une perspective fédéraliste. Nous croyons que la défense des droits de l'homme est impossible dans la perspective internationale, autrement que dans un cadre fédéraliste.

(applaudissements)

Par conséquent, toutes les remarques qui suivent doivent être rattachées à ce cadre fédéraliste, et si même, par moments, elles nous paraissent gratuites, je vous prie de me pardonner, mais je n'ai pas le temps de les étayer.

Des juristes très éminents, comme M. le Professeur Kelsen, par exemple, pour ne nommer que lui, ont observé que si la question d'une Cour suprême pouvait être débattue dans un Etat centralisé, dans un Etat fédéral, ou, pour employer l'expression que je préfère de très loin, dans une Fédération, elle ne peut même pas être mise en contestation. Dès qu'on dit "Fédération", on dit qu'il existe un organe placé au dessus des antagonismes nationaux, et jugeant en équité, car si cet organe n'existait pas, rien ne nous garantirait contre une centralisation monstrueuse, qui, supprimant les Etats-nations inviables d'aujourd'hui, nous imposerait la tyrannie d'un

Etat Moloch plus redoutable que tout le reste.

C'est pourquoi, dans cette perspective fédéraliste, la Cour suprême est non seulement un vœu, mais une nécessité absolue.

Quelle est la compétence de cette Cour suprême? Il nous semble que cette compétence doit être très étendue car elle doit englober deux ordres de préoccupations:

1e - S'il existe une Cour suprême, dans un cadre fédéral, cela veut dire qu'il existe une Constitution fédérale, une Constitution européenne. Il faut donc qu'il y ait un organe chargé de sauvegarder les principes de cette constitution, afin d'empêcher l'empiétement du pouvoir central sur les pouvoirs locaux ou nationaux d'une part, et d'autre part celui des pouvoirs nationaux sur les droits constitutionnels de la Fédération.

Par conséquent, la première compétence, très importante, que nous proposons pour la Cour suprême est le contrôle constitutionnel.

2e - La deuxième compétence entre directement dans notre sujet, c'est, comme vous l'avez deviné, la protection même des droits de l'homme. Il est évident que c'est l'objet même de nos efforts, et, par conséquent, je n'insisterai pas ici sur ce point. Il est développé assez longuement dans le rapport qui vous a été remis, et il va de soi qu'il constitue l'axe même de cette institution nouvelle.

Quel doit être notre souci si nous acceptons cette proposition? Evidemment, cela saute aux yeux, il s'agit d'assurer l'indépendance du tribunal supra-national ainsi constitué. Ce tribunal risque d'être soumis à des pressions politiques qui le privent de sa liberté de mouvement. Le tribunal, dans ce cas-là, serait tout simplement à la disposition, si j'ose m'exprimer ainsi, d'un pouvoir quelconque.

Ce n'est pas ce que nous voulons. Nous voulons protéger l'homme contre tous les abus de pouvoir, et, par conséquent, il nous faut assurer l'indépendance de cette institution.

Comment assurer cette indépendance? Je ne peux entrer dans le détail technique, mais je crois qu'il faut énoncer un principe général, c'est que ce tribunal suprême, cette Cour suprême, devra être aussi indépendante que possible des Gouvernements.

En ce qui me concerne personnellement - là, je ne parle qu'en mon nom personnel, certains membres de la commission n'ayant pas été tout à fait d'accord avec moi - je crois qu'il faut, en particulier, que les juges, les membres du tribunal, soient nommés par des organes qui ne soient pas gouvernementaux.

(applaudissements)

Quels organes? Eh bien, nous savons que, quelle que soit la forme que prendra l'Europe, il y aura des organes représentatifs, politiques, économiques. . . ne préjugeons pas! Nous croyons qu'on peut établir une formule qui permette à ces organes de choisir, sur des listes de présentation - ces listes de présentation étant basées sur la compétence et les responsabilités - des juges dont l'indépendance serait ainsi pratiquement garantie. Je ne parle pas d'autres clauses qui sont habituelles!

Ensuite, je passe sous silence toutes les questions techniques, sur les différentes Chambres dont pourrait être composée une telle Cour; cela ne peut entrer dans le cadre d'un exposé trop court.

Ce que je voudrais dire maintenant est très important: Devant une

Cour ainsi constituée, qui aura le droit de venir plaider? Nous connaissons tous la thèse classique: Les Cours internationales ne peuvent admettre comme plaideurs que des Etats! Eh bien, je vous exprime le fond de ma pensée en vous disant que si l'on procède de la sorte, on n'aura rien fait, car c'est contre l'Etat que nous avons à nous défendre!

Le délégué australien qui faisait un peu figure - excusez cette image - de paysan du Danube, à la commission des Droits de l'O.N.U. s'est levé, à un moment donné en disant: "On veut donner la compétence à l'Etat. Je crois, ajoutait-il dans son style modéré, parce que britannique d'origine," que, dans l'histoire de l'humanité, chaque fois qu'on parle de violation des droits, ce sont les Gouvernements qui en sont responsables!"

Evidemment, cette remarque a jeté un léger froid! Personne ne lui a répondu!

Par conséquent, le droit de recours réservé à l'Etat, c'est l'annulation pure et simple de tout ce qui vous est proposé jusqu'ici.

C'est pourquoi je retiens la formule qui a été finalement retenue par la Commission de l'O.N.U. à savoir que le droit de recours doit être accordé aux individus, aux associations et aux groupements d'individus. Ces trois catégories ont été examinées; on les a étudiées très soigneusement pour permettre à toute atteinte aux droits d'être sanctionnée, et c'est la formule que je propose.

Mais là aussi, une objection a été faite. On a dit: Si vous ouvrez la juridiction suprême aux individus, vous aurez un encombrement terrible, et vous ne pourrez jamais vous en sortir; vous serez noyés! N'importe qui, pour n'importe quelle raison, n'importe quel prétexte ira se plaindre à la Cour suprême.

Je suis un homme mal élevé! Tous mes amis le savent! Je vous dirai que, bien que cet argument soit présenté quelquefois par d'éminents juristes, je le trouve enfantin! Il suffit en effet d'avoir des connaissances élémentaires de la technique juridique pour savoir que cette difficulté peut être vaincue beaucoup plus facilement que bien d'autres, qu'il suffit d'établir un système d'instance, de procédure même de conciliation à la base, de barrage, comme on l'a dit, et que ce problème écrasant n'est qu'un pseudo-problème d'adaptation technique.

Il n'y a aucun danger d'encombrement du rôle si la technique juridique est bien établie. Mais attention! A une seule condition, c'est que cette technique, ce barrage nécessaire, ne puissent jamais se retourner contre l'objet même de nos désirs. C'est pourquoi nous proposons que ces barrages ne puissent jamais arrêter une affaire, qu'ils ne puissent jamais empêcher quelqu'un d'aller se plaindre et que si, dans un délai donné, les instances normales de chaque nation n'ont pas fonctionné normalement, à la satisfaction du plaignant, celui-ci puisse tout de même, toujours, en dernier ressort, s'adresser à la Cour suprême.

J'arrive maintenant à l'objection fondamentale qui nous a été souvent présentée contre ce rapport. On nous a souvent dit: Mais, vous aboutissez à l'établissement d'un "Gouvernement des Juges?"

Que signifie cette expression? Elle est, comme vous le savez, d'origine polémique. Elle a été en particulier appliquée au système qui existe aux Etats-Unis, système qui a fonctionné à la satisfaction des uns, au regret des autres, qui n'a pas donné peut-être tous les résultats que d'aucuns en attendaient, qui en a donné cependant quelques uns de très solides, et qui, en tout cas, est soutenu par l'immense majorité de l'opinion américaine.

Mais, s'agit-il vraiment d'une invention américaine? Dans mon rapport, vous trouverez quelques citations qui visent à prouver le contraire. Je ne peux vous les lire, je ne vous en citerai qu'une seule, celle du Professeur André Blondel qui écrit: "La science juridique est déjà presque tout entière acquise à l'idée du contrôle juridictionnel . . . Il s'agit maintenant de convertir l'opinion".

(applaudissements)

Mais alors, dira-t-on, les pays, où le contrôle juridictionnel n'existe pas, n'est pas admis constitutionnellement, ne seront-ils pas opposés à ce principe?

En vérité, je ne le crois pas. En général, on ne cite pas, parmi ces pays, l'Allemagne national-socialiste. Tout le monde sait que le principe de base de l'Allemagne national-socialiste était exprimé par le grand théoricien Carl Schmitt qui déclarait: "Der Führer schützt das Recht", (le Führer protège le droit)!

N'insistons pas sur cet exemple, il n'est peut-être pas concluant.

Mais on dira: Vous parlez d'un exemple monstueux. Prenez l'exemple de l'Angleterre, le Parlement est tout puissant, mais vous savez bien qu'il peut tout, sauf de changer un homme en femme. . .

LE PRESIDENT . . . Et encore!

M. MARC Est-ce que ce n'est pas contraire à l'inspiration britannique?

Je réponds: Je ne le crois pas. Un grand théoricien du droit britannique a souvent exprimé cette pensée qu'à la base de la loi britannique, il y a le respect des droits. C'est cela le fondement, comme dit l'un d'eux, ce n'est pas la conséquence de l'état de choses constitutionnel . . . c'est la cause de cet état de choses!

Et sur ce point - je sais que c'est l'objection majeure - je me permets de faire une citation de Lord Jowitt, Lord Chancelier d'Angleterre, qui, tout récemment, dans un message adressé à la France, a proclamé ce qui suit:

"Il existait un principe chez nous, que le pouvoir exécutif ne pouvait être soumis au contrôle du pouvoir judiciaire. . . Depuis l'année dernière, nous avons changé cela: n'importe qui peut, maintenant, intenter une action contre la Couronne. . . .

"Nous voulons aller plus loin encore. . . le Gouvernement entend protéger les droits de l'individu, même contre le pouvoir exécutif. Intention qui mérite qu'on s'y appesantisse. Nous vivons à une époque de planisme. . . Mais, en dépit des nécessités de réglementation, nous admettons aujourd'hui que notre pouvoir judiciaire, dans son indépendance, doit pouvoir contrôler le pouvoir exécutif".

J'attire votre attention sur ce passage, car il me semble capital.

Je n'ai cité ces références que pour montrer que, contrairement à l'objection courante, l'idée d'une suprématie du droit qui ne coïncide pas avec l'idée d'une aristocratie de l'homme, n'est pas du tout une idée rejetée par l'opinion publique européenne.

Comme je vous l'ai dit, il n'est pas dans notre esprit d'établir un gouvernement des juges au sens péjoratif du terme, mais le gouvernement du droit, ce qui est différent.

Et j'en arrive à ma conclusion. On nous dira: C'est une très belle

idée généreuse, mais utopique. Il faut revenir aux réalités. Vous ne pouvez former votre Cour suprême, qui n'existe pas encore, sans l'appuyer d'institutions qui n'existent pas encore non plus. Vous n'avez pas de cadre pour la créer.

Mais c'est là que notre devoir - et plusieurs orateurs l'ont déjà souligné - est un peu différent et même profondément différent de celui de la Commission politique. La Commission politique doit tenir compte, c'est entendu, de l'opportunité du moment. Nous, nous devons affirmer clairement ici, sans avoir peur de passer pour des utopistes, ce que nous voulons réaliser et quel est l'objectif à atteindre.

Je veux bien passer pour un utopiste, à condition que l'on reprenne le mot de notre ami Daniel Rops qui déclarait: "L'utopie d'aujourd'hui, c'est simplement la vérité de demain!"

(applaudissements)

Je sais bien qu'il y aura toujours des sceptiques. Je ne crois pas que nous soyons ici obligés de nous effacer devant un haussement d'épaules ou un sourire désabusé! Nous n'avons pas le droit de décevoir l'Europe et de décevoir l'Humanité une fois de plus! Nous en avons d'autant moins le droit que cette déception risque d'être la dernière.

(applaudissements)

LE PRESIDENT Messieurs, vous avez prouvé, par vos applaudissements, l'estime dans laquelle vous tenez cet excellent résumé d'un long travail.

Je dois vous rappeler que cette question qui est également examinée par la commission politique, ne doit l'être, par notre commission, que dans ses termes généraux. Entrer dans le détail technique ne me semble pas à sa place dans un "comité de principes"!

Sous cette réserve, je donnerai la parole aux trois orateurs incrits.

Mr. COLLINS May I draw attention to the fact that there is no English translation of Mr. Marc's report, which makes it difficult for us to discuss the subject.

CHAIRMAN I am very sorry that Mr. Marc's excellent report should not have been translated, but such is the position. Now it is for you as the sovereign committee to decide whether you want a translation first or whether you want to carry on the discussion of a question on which there is only a document in French.

Je considère que le problème qu'on vient de poser est essentiel. Il faut donc, pour la bonne procédure, que la commission décide ce qu'elle se propose de faire avec ce rapport.

A mon avis, elle ne peut faire autre chose que de prendre acte de ce qu'elle a entendu et de laisser, à la commission politique, le soin de décider.

Cela me permet de faire observer, que certains d'entre vous, Messieurs, ont déposé des amendements au rapport. J'estime que la discussion de ces amendements est intéressante au point de vue théorique, mais ne l'est aucunement au point de vue pratique, car il m'est impossible de mettre en discussion des amendements ayant pour but d'approuver ou de désapprouver un très long texte qui n'est distribué qu'en français; de plus, nous disposons d'un temps trop court.

Dans la situation où nous sommes, nous ne pouvons donc que prendre

acte du rapport.

... on this understanding that our English speaking friends do not insist on a translation.

Je vais maintenant donner la parole au premier orateur inscrit, M. Salleron, en le priant de se plier à la règle des cinq minutes. J'ai fait exception pour M. Marc, parce qu'il avait à vous exposer un long rapport.

M. SALLERON Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je m'en tiendrai à la règle des cinq minutes, et je ne ferai que de brèves observations.

Je n'aurai que deux choses à vous dire, pour la bonne raison que M. Marc a déjà présenté l'essentiel des observations que j'avais l'intention de faire. J'y ajouterai quelques considérations supplémentaires.

L'Europe est une très vieille chose qui a trouvé, dans des diversités qui ont toujours existé, des principes d'unité successifs et différents

Jusqu'au XVIème siècle, le principe fondamental c'est l'unité de foi religieuse, avec les diversités de langues, de moeurs, de coutumes et de lois. A partir du XVIIème siècle, l'unité de foi étant brisée entre catholicisme et protestantisme essentiellement, il y a une unité de culture qui tient à peu près pendant deux siècles, qui est la culture classique; à la langue latine, langue des gens cultivés, se substitue pratiquement la langue française.

Au XIXème siècle, la culture classique ne tient plus; la foi religieuse est brisée en mille morceaux. Les langues se multiplient, et le principe des nationalités durcit le phénomène des nations.

Une autre unité se substitue aux deux précédentes, c'est l'unité économique, grâce au progrès technique, la facilité des transports, la monnaie pratiquement unique, la liberté de l'or, permettent de grands contacts et des échanges fructueux. Et il y a une Europe!

En 1914, la guerre arrive, et, après la guerre on peut espérer qu'une nouvelle Europe va se constituer autour de l'idée de paix européenne. Nous savons qu'elle ne dure que quelques années; les autarcies se multiplient; les totalitarismes font leur irruption et de nouveau, c'est la guerre.

Aujourd'hui, nous avons à chercher un principe d'unité de l'Europe, et c'est pourquoi nous sommes attachés à cette question des droits de l'homme et d'une Cour suprême. Si nous y sommes attachés c'est parce que nous savons bien aujourd'hui, que, dans toutes les commissions, ici comme ailleurs, les gens veulent la monnaie européenne, l'Etat européen, la paix mondiale.... mais, ce sont des mots! Il faut savoir quels seront les moyens de réaliser une monnaie, de réaliser une Europe! Comment on pourra faire cette unité qui, aujourd'hui, nous échappe. La foi religieuse est brisée, les monnaies sont brisées, les langues sont multiples. Quel sera le principe d'une unité européenne?

Nous avons estimé que nous ne pourrions refonder une unité européenne que sur les principes de justice. On se heurte aujourd'hui à la question de la souveraineté nationale. Nous avons entendu beaucoup d'orateurs et lu beaucoup de livres qui disent: il faut limiter la souveraineté nationale, il faut supprimer les souverainetés nationales.

Mais, Mesdames, Messieurs, la notion de souveraineté n'est pas une notion quantitative. On n'ampute pas la souveraineté d'un dixième, d'un quart, ou d'une moitié! La souveraineté est un principe qui ne peut diminuer que si un autre principe plus puissant vient remettre celui de la souveraineté à sa place, qui est une place subordonnée.

Or, c'est le principe de justice qui, en dehors de la réalité de la force, peut donner à la souveraineté nationale son rang. L'histoire nous apprend que, chaque fois que des unités territoriales agrandies n'ont pas été réalisées par la force, elles l'ont été essentiellement par des principes de justice et une organisation judiciaire. C'est

parce que l'Histoire, et la géographie également, nous prouvent qu'il n'y a aujourd'hui d'organisation de grands Etats qu'à travers un système de Cour arbitrant des conflits entre individus et Etats fédérés, entre individus et Etat suprême, c'est pour toutes ces raisons que nous voulons une Cour suprême européenne à laquelle puissent directement accéder - c'est le noeud de la question, - les individus et les minorités collectives.

Nous avons aujourd'hui une Cour permanente internationale de Justice, nous avons des Etats souverains, et nous savons qu'il n'y a rien à faire, si nous reprenons les principes de fondation d'une Europe ou du Monde qui ont échoué avec la Société des Nations, et qui ont déjà échoué avec l'O.N.U.

Il y a, sur le terrain européen, un pas à faire dans l'organisation mondiale et un exemple à donner à l'organisation mondiale. Le rapport politique se réserve des droits sur la question de la Cour suprême, nous les lui laissons. Je ne sais comment la question évolue à la Commission politique.

Mais, quant à nous, quand nous voyons un simple article 20 qui dit "qu'un Conseil de l'Europe ne fonctionnerait d'une manière efficace que si, dans la pratique, les Gouvernements étaient disposés à accepter les décisions du Conseil". . . nous savons très bien que c'est exactement la clause qui, sur le plan international, fait toujours échouer les Conseils, puisqu'il suffit que l'Etat ne soit pas disposé à accepter les décisions du Conseil pour que ces décisions ne fonctionnent pas. Et nous voyons une Cour suprême qui est proposée, mais qui est la Cour permanente de Justice internationale, c'est-à-dire dont seuls, seraient membres les Etats.

Voilà, Messieurs, pourquoi à la fois sur le terrain pratique et sur le terrain de principe, nous souhaitons qu'une déclaration commune des droits de l'homme soit faite par les Etats, et que tout le monde soit d'accord pour reconnaître qu'il y a des droits de l'homme et pas seulement des droits du citoyen, et que ces droits trouvent la seule garantie qui puisse encore exister au monde, celle d'une Cour de Justice à laquelle accéderont directement les titulaires de ces droits.

Je vous propose donc un amendement, qui n'est pas un amendement au rapport de M. Marc, rapport que je ne connaissais pas avant de venir ici, mais au projet de résolution que vous avez en français et en anglais dans les mains.

Cet amendement est le suivant:

A la ligne 3, au lieu de: "dans une unité déjà vivante", mettre: "sur la justice, principe d'une unité vivante".

A la ligne 16, ajouter: "Considérant d'autre part qu'une organisation judiciaire indépendante des Etats est la base et la garantie de la liberté".

A la ligne 17, après: "La création", ajouter:

1° - d'une Cour suprême européenne, à laquelle aient directement accès les individus, les groupes variés et les minorités pour la protection de leurs droits fondamentaux",

2° - d'un Centre. . . etc. . ."

(applaudissements)

Mr. KING There is a difference between the French text of Mr. Salleron's amendment and the English translation.
In English: the text is not exact.

LE PRESIDENT Après avoir donné la parole à M. van Overbeke, je reviendrai à la question qui a été posée tout à l'heure.

M. VAN OVERBEKE Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Je désire, préalablement, faire une remarque d'ordre personnel. Lorsque, dans l'après-midi, j'ai fait la proposition de surseoir à l'examen de ce problème, ce n'est pas, comme on aurait pu le supposer, dans le but d'étouffer la question. Venant pour la première fois comme membre de ce Congrès, je n'avais pas eu l'occasion de rencontrer M. le Rapporteur A. Marc. Qu'il me permette de lui dire que, précisément, la question des droits de l'homme, rentre dans mes activités de professeur de Droit international. Depuis de très nombreuses années, j'ai donc été amené à me préoccuper de cette question, et particulièrement dans la période d'entre les deux guerres.

J'ai travaillé pendant 15 ans à la Commission permanente du Bureau international pour la Société des Nations, notamment avec Lord Dickinson et d'autres personnalités encore.

Ce problème est d'une importance capitale aussi pour moi. Si j'ai fait cette proposition, c'est précisément, parce que je suis d'avis qu'il est absolument exclu d'accorder à la discussion de ce problème, toute l'ampleur que sa valeur exige. Il nous est absolument impossible d'entrer, ne fût-ce que superficiellement, dans toutes les questions qui ont été sérieuses par M. le Rapporteur Marc. Il est évidemment aussi impossible d'étudier contradictoirement des idées qu'il a émises et qui sont, comme il l'a dit, "révolutionnaires"!

Laissez-moi toutefois, pour ne pas abuser de vos instants, attirer votre bienveillante attention sur le fait suivant, c'est que, en cette matière, l'organisation internationale a fait néanmoins quelques progrès au point de vue académique ou théorique.

Le problème des droits de l'homme s'est posé surtout après la première guerre mondiale, dans, ce que je pourrais appeler une "acuité européenne". Et lorsque certains traités ont été imposés à certains Etats, pour leur imposer le respect de leurs minorités, c'était précisément parce qu'on voyait là-dedans le seul moyen de respecter les droits de l'homme. Les traités de minorités étaient d'ailleurs exclusivement réservés à des Etats européens.

Qu'est-il arrivé après la deuxième guerre mondiale? Le problème des droits de l'homme est devenu une synthèse universelle.

Ainsi que vous l'avez dit, Monsieur le Rapporteur, on étudie un statut à l'O.N.U. N'oublions pas qu'à l'O.N.U. les travaux se sont dirigés dans trois directions. Il y a eu trois sections, chargées, la première de l'élaboration d'une Déclaration internationale des droits de l'homme, la deuxième d'une convention et la troisième des mesures d'application.

Je crois que le travail de l'O.N.U. rencontre précisément beaucoup de vos idées.

Laissez-moi vous dire que, dans le nouveau projet qui est élaboré à la sous-commission pour l'abolition des mesures discriminatoires et la protection des minorités, on accorde, précisément, non seulement aux collectivités, mais à l'individu, le droit de saisir juridiquement les organisations compétentes. En Droit international,

c'est un progrès remarquable, parce que, de sujet de droit interne, l'individu devient un sujet de droit international.

La Déclaration internationale des droits de l'homme que l'O.N.U. élabore en ce moment est un progrès parce qu'elle va au delà de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789, qui visait à la protection et à l'égalité politique de l'individu. Actuellement on veut accorder à l'individu, non seulement l'égalité politique, mais également l'égalité sociale et surtout l'égalité économique, et c'est là, précisément, le grand progrès que l'O.N.U. tâche en ce moment de réaliser.

Je crois donc que, sans prendre de décision dans ce débat en ce moment-ci, nous pouvons tout de même nous réjouir, au point de vue académique dis-je, parce que le droit existant n'est pas toujours le droit d'abdiquer.

Nous nous trouvons en ce moment dans une situation paradoxale. Dans le traité de Bruxelles, par exemple, le préambule affirme, précisément, le respect des droits de l'homme; le Congrès pour la liberté d'Information, qui vient de se tenir à Genève l'affirme également, ainsi que l'Union interparlementaire qui a tenu récemment sa session. La situation est paradoxale, en effet, parce que, partout, s'élève un geyser en faveur de la protection des minorités et qu'il n'y a peut-être pas, dans l'histoire, une époque dans laquelle la protection des droits de l'homme soit moins respectée.

Il y a le droit, mais il y a aussi l'application du droit. Dans le passé, cette protection n'a peut-être pas été assez appliquée et c'est le danger qui se présente également à nous.

Au sujet de la Cour suprême, cette institution est prévue également dans les projets de l'O.N.U. Quand vous dites qu'il faudra donner la prédominance au judiciaire sur l'exécutif, je n'ose pas m'aventurer dans ce problème qui pose de très grandes difficultés constitutionnelles, au moins pour les pays qui connaissent les trois pouvoirs et l'indépendance de ceux-ci.

En terminant, je vous remercie, Messieurs, de l'attention avec laquelle vous m'avez écouté.

M. MORGAUT A la demande de certains collègues, je dois dire qu'il n'est pas question d'entrer dans le détail d'un problème qui a été suggéré par M. Alexandre Marc, ni, je dois le souligner, dans la discussion de ce qui a pu se faire ou ne pas se faire à l'O.N.U. ou dans une assemblée parlementaire internationale.

Le problème qui doit nous retenir ici, à mon sens c'est de savoir si nous devons discuter les propositions d'amendements à la résolution de la commission culturelle.

Mr. WETHERHAMM I am afraid we are again unable to discuss this point without any English translation of the amendments.

CHAIRMAN We are in the presence of a long report on the Rights of Man and the possible creation of a Supreme Court, of which there is no English text. The only thing our committee can do consequently is to send the report on. I think we all agree on that.

But this report has raised several questions which has caused delegated to send in amendments to the draft resolution that is before us. And I don't think it fair to close the possibility of

amending the resolution on this point even after the drafting committee has retired.

M. MORGAUT Il y a deux choses distinctes, d'une part un rapport, et d'autre part, une proposition d'amendement à la résolution.

Mr. WETHERHAMM I don't want to be difficult, but if we want to discuss the amendments we must hear the speech and the amendments actually translated.

Mr. ECCLES May I point out that M. Salleron's amendment is almost identical to that made by Sir David Maxwell Fyfe, so that those who have the latter' English text could go by that.

CHAIRMAN May I first say how immensely I appreciate Mr. Marc's report and that I do hope that he will have it translated and printed, so that all my English friends can read it. Mr. Marc approached this matter as a lawyer. I am a politician and because of that I regret very much that the question of Human Rights and the Supreme Courts has gone to the Political Committee. All the speeches this morning showed that we are agreed that a civilized society cannot be maintained solely by political and economic arrangements. Men are not like ants: They do not co-operate by instinct but they need a capital of transcendental ideas on which they can draw at all times. Now the other two committees are making practical proposals for merging sovereignty, but you cannot merge sovereignty unless the two parties have a common cultural and ethical code behind them. We have had the experience with India: without a common capital of ideas peace will remain very doubtful in India and the same is true for Palestine.

Now par. 7 of our report says that "none of these political parties can by itself save Europe nor, in consequence, assure its own future. Just as nations have no chance of survival unless they renounce in time the tyrannical doctrine of absolute sovereignty, parties can continue their struggle only if they curtail its scope, renounce all totalitarian claims and subordinate their tactics to the general strategy of an action for the salvation of Europe."

Now to what do the parties of Europe have to subordinate their tactics? Precisely to the Rights of Man, to some common body of ideas which will limit them in their seeking after power and in their various attempts to make their own countries better.

And here we have the document of U.N.O. to which reference has already been made during the discussions and which is a very good document indeed.

I would not agree with Mr. Salleron that justice alone is enough, when he suggests to read in line 3: "sur la justice, principe d'une unité vivante". I believe it has got to be supported by a revealed religion. There are others who do not agree with me on this point, but I think we can say at any rate - whether we are practising Christianity or not - that it is the specific duty of Europe to teach this Charter of Human Rights to its peoples and to provide them with the examples of those who practise it.

There are two more points I want to make. Among younger people in England there is very little knowledge on the United Europe Movements. I could compare it to people in a smoky room who have quite forgotten what fresh air is like and it will be a hard task for us to bring back to them the knowledge and desire for fresh air, for cultural justice. Therefore it will be necessary to take all possible steps to teach the doctrine of Human Rights through all kinds of organisations.

The second point is this, I do not trust politicians to observe those documents themselves. They do a lot of talking about these great rights and they bless them in general, but wound them in particular and the more they wound them, the louder they talk. Therefore I think it is our duty to provide a Supreme Court. It is really everyone's duty to secure the human rights of everybody else and we can do it if we push forward on these lines.

May I finish with the suggestion that this committee should report its great regret that the Political Committee took away something which I believe was more properly in its place in our committee.

LE PRESIDENT Au sujet des amendements, je tiens à vous signaler que nous avons adopté tout à l'heure l'amendement de M. Kenneth Lindsay, qui demande à peu près ceci, qu'un comité soit formé pour continuer les travaux de notre conférence, et, entre autres choses, pour examiner etc. . . .

J'ai l'impression que les amendements qu'on nous présente maintenant, je fais surtout allusion à celui de M. Salleron et à celui de M. Aron, sont un peu contenus dans l'amendement de M. Lindsay. Il suffirait d'ajouter que ce comité étudierait aussi "la possibilité de la création d'une Cour de Justice européenne". . . comme il est suggéré dans le projet de résolution.

Autrement, la proposition d'une Cour suprême européenne, ajoutée à la motion que nous avons déjà sous les yeux, ce serait revenir en arrière de tout ce que nous avons dit, c'est-à-dire que ce serait donner à notre conférence le pouvoir de se mettre tout de suite à créer des institutions. Il faudrait, je crois, attendre pour ces amendements, afin de voir ce que va nous apporter le comité de rédaction, sans cela nous risquons de faire ici un travail de "greffe", sur une racine que nous ne connaissons pas.

M. SALLERON Je ne connaissais pas la motion de M. Fyfe, mais on vient de me la communiquer. Je dois dire, si cela peut satisfaire nos amis anglais, qu'en ce qui concerne sa rédaction, je suis tout à fait d'accord. Il ne s'agit que de trouver la place d'insertion. En ce qui concerne les termes au sujet des droits de l'homme et de la Cour suprême, je suis tout à fait d'accord avec M. Maxwell Fyfe.

Mr. ECCLES There is no English text of this report. Several members have presented amendements to the resolution put before us. On the other hand I do not think it fair for the chair to close the possibility of amending the resolution on this point whereas it was decided that amendements presented even after the drafting committee had retired on condition they stick to this question are admissible. You will not have to judge or discuss a report, which you have not seen in English text.

When this has been translated I will have something else to say on the amendements.

M. SALLERON Si on vote sur les droits de l'homme, on sera d'accord sur les principes relatifs au Centre européen de culture. Et faisons confiance au comité de rédaction pour mettre au point la rédaction proprement dite, puisqu'on aura été d'accord sur les principes.

CHAIRMAN This is a very important proposal: we might agree on the Confession of Rights in general. If you now vote whether in principle you accept the amendment concerning the Supreme Court, then the drafting committee could be given authority to draft it in detail and present the final text to the plenary session to-morrow.

Mr. SPINELLI It is very likely that the same question will be raised again in the plenary session, so that it will be discussed in any case. I think we can trust the drafting committee to give us a draft resolution which is likely to be as acceptable as any draft can hope to be.

CHAIRMAN Do we agree to the principles of the amendment of Mr. Salleron under the redaction of Sir David Maxwell Fyfe?

Do we agree to give authority to the drafting committee for the drafting both of this and the earlier amendments and the presentation of the final draft resolution to the plenary session?

I thank the committee for being unanimously agreed. Our job is finished. We will hand over the amendments to the drafting committee who will present the final draft resolution to the plenary session to-morrow morning.

M. SIMON Je propose que ceux qui ont déposé des amendements participent à la rédaction du texte proprement dit.

LE PRESIDENT Il en est ainsi décidé.

(brouhaha - conversation générale)

(La séance est levée à 21 h. 20)

CONGRESS OF EUROPE, THE HAGUE
PLENARY SESSION - Consideration of Resolution from
Cultural Committee
SUNDAY 9th MAY 1948 (morning 9 a.m.)
Chairman: Mme Pierre Brossolette

CONGRES DE L'EUROPE, LA HAYE
SEANCE PLENIERE - Etude de la Résolution
du Comité culturel
DIMANCHE 9 MAI 1948 (9 heures)
Présidente: Mme Pierre Brossolette

Mme LA PRESIDENTE La séance est ouverte.
Je rappelle aux membres du congrès présents ce
matin que les commissions ont travaillé très tard cette nuit, ce
qui explique une audience un peu réduite.

Nous clôturons ce matin les travaux de la Commission culturelle.

La parole est à M. Sandys, pour une communication.

RT. HON. DUNCAN SANDYS M. Ramadier, the Chairman of the Political
Committee has not been able to attend here
this morning, and he has asked me on his behalf to bring forward
to the Plenary Session to-day a motion which was put by myself to
the Political Committee yesterday, and which was adopted without
discussion or opposition. It is a resolution which it was felt re-
flected the general feelings and sentiments of the conference, and
which emphasized the desire of all concerned to secure the unity
not only of Western Europe, but of all Europe in the matter of the
status of observers as distinct from delegates at the conference.

I propose to read the resolution to you and I hope that, as in the
case of the Political Committee, it may be adopted without debate
and without opposition. The text of the resolution is as follows:

"That as evidence of our sincere desire to unite the peoples not
only of Western Europe but of all Europe, the Political Committee
expresses the wish that Europeans from all countries who have been
invited to this Congress should in our further proceedings enjoy a
status of complete equality".

I should like formally to propose on behalf of the Political Commit-
tee that the Congress should approve that resolution.

Mme LA PRESIDENTE Je mets aux voix cette proposition.

(La proposition, mise aux voix, est adoptée)

Mme LA PRESIDENTE Je vais vous donner lecture du projet de réso-
lution de la Commission culturelle:

1. Considérant que l'union européenne a cessé d'être une utopie pour
2. devenir une nécessité, mais qu'elle ne peut être fondée durable-
3. ment que dans une unité déjà vivante;
4. Considérant que cette unité profonde, au sein même de nos diver-
5. sités nationales, doctrinales et religieuses, est celle d'un com-
6. mun héritage de civilisation chrétienne, de valeurs spirituelles
7. et culturelles, et d'un commun attachement aux droits fondamen-
8. taux de l'homme, notamment à la liberté de pensée et d'expression;
9. Considérant que les efforts pour nous unir doivent être soutenus

10. et vivifiés par un réveil de la conscience européenne, que celle-
 11. ci doit être informée, stimulée, et dotée de moyens d'expression;
 12. Considérant que pour cette fin précise, les organisations de cul-
 13. ture mondiales, comme l'UNESCO, couvrent un champ trop vaste, tan-
 14. dis que les instituts nationaux se limitent à une domaine trop
 15. étroit, de telle sorte qu'il n'existe pratiquement aucune insti-
 16. tution européenne capable d'accomplir les tâches ci-dessus définies
 17. Le Congrès de l'Europe propose:
-
18. La création d'un organisme permanent qui aurait notamment pour
 19. tâche d'étudier la constitution et les attributions d'un Centre
 20. européen de la Culture;
-
21. Constitué en toute indépendance des contrôles gouvernementaux,
 22. cet organisme aurait pour mission générale de donner une voix à
 23. la conscience européenne.
-
24. Le Centre européen de la Culture aurait pour tâches immédiates:
 25. 1. De promouvoir le sentiment de la communauté européenne par le
 - moyen
 26. d'informations et d'initiatives, dans le domaine de la presse, du
 27. livre, du film et de la radio, mais aussi dans les établissements
 28. d'enseignement scolaire, universitaire et populaire;
 29. 2. D'offrir un lieu de rencontre aux représentants de la culture,
 30. afin qu'ils puissent exprimer un point de vue proprement européen
 31. sur les grandes questions intéressant la vie du continent, par
 32. voie d'appels à l'opinion et aux Gouvernements;
 33. 3. D'exercer une action de vigilance critique pour assurer ou
 34. restaurer la juste valeur des mots sans lesquels aucun pacte n'est
 - possible;
-
35. Et de proclamer:
-
36. a) le droit qu'a tout citoyen de connaître les
 37. faits bruts de l'actualité, indépendamment
 38. des interprétations et des commentaires;
-
39. b) le devoir qui incombe aux Gouvernements de
 40. laisser chaque communauté donner satisfaction
 41. à ce droit, indépendamment de toute pression,
 42. de quelque nature qu'elle soit;
-
43. 4. De favoriser la libre circulation des idées, des publica-
 44. tions et des oeuvres d'art d'un pays à l'autre;
 45. 5. De faciliter la coordination des recherches sur la condition
 46. de l'homme européen au XXe siècle, en particulier dans les domaines
 47. de la pédagogie, de la psychologie, de la philosophie, de la
 48. sociologie et du droit;
 49. 6. D'appuyer tous les efforts tendant à la fédération des univer-
 50. sités européennes, et à la garantie de leur indépendance par rapport
 51. aux Etats et aux pressions politiques; et de favoriser la colla-
 52. boration étroite des corps enseignants, en vue notamment de
 53. procéder à une révision des manuels d'histoire, telle qu'elle a
 54. déjà été accomplie dans les pays scandinaves;
 55. En outre, le Congrès de l'Europe:
 56. Considérant que l'avenir de l'Europe repose sur sa jeunesse;
 57. Considérant que la formation physique, intellectuelle et
 58. morale de cette jeunesse dépend surtout des mères et des éducateurs
 59. Souhaite:
-
60. A) que les femmes et les éducateurs soient appelés à participer
 61. largement à tous les travaux de toutes les assemblées et
 62. centres de culture;
 63. B) que soit créé un centre européen de l'Enfance et de la
 64. Jeunesse

65. 1) pour coordonner les efforts communs et étudier les
66. mesures propres à résoudre, sur le plan européen,
67. les problèmes actuels (alimentation des enfants -
68. formation morale - rééducation de la jeunesse délin-
69. quante - réadaptation et adoption des victimes de
70. la guerre, orphelins, enfants abandonnés, enfants
71. apatrides.)
72. 2) pour favoriser les échanges entre jeunes Européens
73. de toutes conditions sociales, par des facilités
74. de change et d'accueil (études - apprentissage -
75. voyages d'information.)
76. Enfin,
77. Considérant que la défense des droits de l'homme est l'axe même
78. de nos efforts vers une Europe unie;
79. Considérant qu'une déclaration des droits est insuffisante et qu'
80. il faut lui conférer un caractère juridiquement obligatoire, en
81. l'appuyant sur une convention conclue entre les Etats-membres de
l'Union européenne;
82. Considérant que l'établissement d'une institution supra-nationale
83. telle qu'une Cour suprême, comme organe de contrôle judiciaire,
84. est indispensable à la garantie des droits,
85. Le Congrès de l'Europe estime:
86. Que la Fédération européenne implique l'existence d'une Cour
87. suprême, instance supérieure aux Etats, à laquelle puissent en
88. appeler les personnes et les collectivités, et destinée à
89. assurer la mise en oeuvre de la déclaration des droits.

Mr. VICTOR COLLINS M.P. On a point of procedure I wish, on behalf of others besides myself, to reserve judgement on a document which we have never seen until this morning, I hope that at some stage there might be a possibility of expressing an opinion without delaying operations at the moment.

M. SALVADOR DE MADARIAGA Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, je me propose au cours de mon exposé de répondre dans la mesure de mes moyens et de mon autorité, déjà un peu posthume, à la difficulté qui vient d'être soulevée par M. Collins. En attendant, je voudrais, au nom de la commission, nous excuser de la longueur du texte que nous vous présentons. C'est le moment de citer le mot de Racine: "Nous n'avons pas eu le temps de faire plus court." Nous avons travaillé toute la journée sans discontinuer. Il a été très difficile de synthétiser le nombre considérable d'idées qui affluaient de toutes parts pour amender le texte original, presque toujours par voie auditive.

A cette richesse d'idées, dont nous ne saurions nous plaindre, venait s'ajouter une difficulté, non plus de quantité, mais de qualité.

Nous étions en présence de deux tendances. D'un côté, nos amis britanniques, insulaires, et de l'autre côté, le Continent. D'un côté une tendance directe, empirique; de l'autre un souci de définition et même d'abstraction.

Les Anglais auraient voulu monter sur la voiture, même au risque de ne pas trop savoir où la voiture allait se diriger. Le Continent voulait rester sur le trottoir, à causer à perte de vue, pendant que le pétrole se déversait en vain.

Cette double tendance, c'est non seulement une des richesses de l'Europe, mais c'est peut-être son essence même. Nous ne saurions, encore une fois, nous en plaindre.

Mais en plus de ces deux tendances, il y en avait deux autres, une tendance à voir dans la culture et dans le culturel quelque chose d'essentiel et de spirituel, et, en face, une tendance à voir dans la culture et dans le culturel quelque chose de politique, et même de sous-politique, et de sous-économique, tendance qui, comme l'a très joliment dit l'un des orateurs de la commission, considère le mot culturel comme une sorte d'adjectif qui s'ajoute à d'autres adjectifs, comme une sorte d'etcaetera plus précis, ou plutôt, moins vague.

Cette opposition, à laquelle j'étais particulièrement sensible, étant moi-même convaincu du caractère essentiel et spirituel de la culture, a rendu très difficiles nos débats. Pour des raisons que je ne permettrai d'exposer tout à l'heure, je suis convaincu que l'aspect culturel de ce que nous faisons ici est beaucoup plus important, que sans lui l'aspect économique et l'aspect politique s'effondrent.

Nous avons tout de même abouti parce que nous étions entre braves gens, qui tenaient à s'entendre.

Il y avait, en outre, deux raisons qui nous poussaient à l'entente. La première, c'était l'unité du sujet lui-même, qui nous forçait à fondre nos subjectivités dans une unité objective. La deuxième, c'est que nous étions en présence, non pas d'une assemblée de plénipotentiaires qui engagent derrière eux leurs Gouvernements, mais d'un ensemble de personnes qui ne représentaient tout au plus qu'elles-mêmes - je dis: tout au plus, parce que quelquefois elles étaient en désaccord avec elles-mêmes.

(Sourires)

La résolution qui nous a été soumise aboutissait, au tournant de quelques considérants, à des objets précis, et notamment à la création d'un centre européen de culture. C'est ici que s'est livrée la bataille entre la tendance insulaire et la tendance "terre ferme", bataille qui, à mon humble avis se faisait, non pas sur la réalité - sur laquelle il y avait au fond je crois unanimité - mais sur la façon de comprendre les textes. D'un côté, on insistait sur le fait que s'il devait y avoir une Europe, il fallait qu'elle fût dotée des institutions nécessaires pour exprimer son esprit, donc de grandes institutions dont le symbole était ce centre de culture européenne. De l'autre côté, du côté britannique, s'exprimait l'idée qu'il aurait été dangereux d'imaginer qu'un congrès comme la nôtre puisse créer autre chose qu'un comité qui continuerait ses travaux. Cette idée britannique était le sens commun. Nous n'avons ni l'autorité, ni les pouvoirs, ni les moyens financiers pour créer une grande organisation, et surtout pour parler au nom de l'Europe.

Mais la synthèse a pu se faire, comme vous le constaterez, sur la décision de proposer à votre Assemblée plénière qu'un comité permanent soit créé, lequel, à son tour, étudierait les possibilités de créer ces grandes institutions où doit s'incarner l'esprit de l'Europe unie.

A cette première forme d'accords sont venues s'en ajouter deux autres. On a d'abord envisagé la création d'un centre de l'enfance et de la jeunesse. En effet, si nous créons pour l'avenir, il faut nous occuper immédiatement de la semence de cet avenir. Les activités et fonctions de ce centre sont signalées dans le texte.

On a, d'autre part, envisagé la création d'une cour suprême qui serait la gardienne du droit, non seulement, comme la Cour actuelle de la Haye, entre nations, mais entre individus et nations, qui veillerait en somme à ce que soient respectés les droits de l'homme.

Telle est brièvement résumée la résolution que nous vous présentons. Je vais m'adresser, ici, à notre collègue, Mr. Collins.

It does not seem to me that in such an assembly, we have the look at the next with a microscope, and be absolutely sure that we agree with everything that is written here since this engages no institution. It does not even engage any single member of this Congress except insofar as the general tenor and spirit of the papers is concerned. We are not dealing with legislation. We are dealing with an expression of opinion, an expression of a motion, a trend, a force, and it does not seem to me that to apply to our methods of work those of regulated parliaments of law courts is of very much sense.

More over, from the point of view of procedure, it was agreed last night by vote of the commission that all the amendments of the commission would be sent to the drafting committee and that the drafting committee would have the power to incorporate whatever they could in the text on condition that they did not get out of the actual approval by the committee of the principle of the amendments put forward in particular on the supreme court and on the centre of European culture.

Therefore, both from the point of view of the general spirit of the assembly and from the point of view of procedure adopted in our committee, it does not seem to me that it will be possible to challenge this resolution which has been prepared for us by the drafting committee, to which the commission itself gave absolutely full powers.

J'en reviens à la question principale. Que faisons-nous ici? A mon avis, nous nous trouvons à une étape assez curieuse de l'histoire humaine et en particulier européenne, où il s'est produit un écart entre l'évolution de la solidarité des faits et celle de la solidarité des sentiments. En fait, peuples et nations sont maintenant liés par une solidarité de fait absolue, presque aussi absolue que la solidarité des gouttes d'eau dans un tuyau.

Nos sentiments n'en sont pas là à beaucoup près. Et la situation est un peu analogue à celle où pouvait se trouver, au temps de l'essence libre, un propriétaire de voiture assis à son volant, précédé et suivi par une longue file de voitures, en solidarité matérielle absolue avec toutes les autres personnes en voiture devant ou derrière lui, mais, du point de vue des sentiments, désirant les voir tous dans l'enfer!

La solidarité subjective est laissée en arrière d'une solidarité objective, qui s'est avancée beaucoup trop vite.

Voulez-vous me permettre de vous citer un exemple? Les promesses de sanctions ont échoué. Elles ont échoué pour deux raisons. Elles étaient en avance sur la solidarité de coeur des hommes et des nations. Mais elles étaient en retard sur la solidarité de fait des hommes et des nations.

Les hommes et les nations n'étaient pas encore capables de s'élever à la conception de la punition collective d'un pays transgresseur, mais la punition du pays transgresseur était déjà en retard sur les événements, parce que punir un pays transgresseur, c'était punir l'Europe.

Qu'est-ce qui manque pour que la solidarité subjective rattrape la solidarité objective? Il manque la prise de conscience de l'unité du continent. Ce qui manque à l'Europe, ce ne sont pas des attributions politiques et économiques; ce qui manque à l'Europe, c'est qu'elle n'existe pas là où un pays existe: un pays n'existe que dans le coeur de ses citoyens. Tant que l'Europe n'aura pas commencé à

exister dans le coeur des citoyens, ce pays n'existe pas, il est inutile qu'il donne des institutions.

Mais qu'est-ce que l'Europe? Je ne veux pas m'attarder à la définir. Mais je voudrais vous signaler que l'Europe est avant tout, un petit cap de l'Asie où, par d'heureuses circonstances sans doute - peut-être la plus importante de toutes est-elle le fait que ses chaînes de montagnes courent de l'est à l'ouest, au lieu de courir du nord au sud - l'Europe a été divisée en compartiments par ses montagnes et par ses voies d'eau intérieures. Or, ces compartiments sont d'une grande richesse; ils ont entre eux des communications assez difficiles pour que chacun d'eux soit devenu pour ses habitants, un abri et un foyer, et cependant pas assez difficiles pour empêcher ces différents groupements d'avoir les uns sur les autres une influence vivifiante. D'où cette mutuelle richesse, cette exigence de la variété européenne, cette sensation que nous avons devant un Italien, un Grec, un Suédois, un Hollandais, que nous sommes en présence de "crus", comme les Chablis, les Champagnes, les Bordeaux. Et, avec cela, un sens de famille, qui doit venir de quelque chose de très lointain.

Messieurs, je dois abrégé. Pourtant, à quoi est dû ce sens de famille? Il est dû à une tradition commune que a deux racines: la racine socratique, d'entreprise, d'enquête, d'esprit de doute, et la racine chrétienne, de respect pour la personne humaine, qui fait que l'homme le plus humble bénéficie du respect de tous.

Voilà ce qui constitue le fonds, le tréfonds de l'esprit européen. Ah oui! on nous l'a rappelé dans notre comité, l'Europe a souvent trahi cet esprit, mais la caractéristique de l'Europe, elle n'est pas dans les trahisons envers l'Europe que l'Europe a commises, elle est dans la lutte constante pour s'élever au-dessus de ces trahisons, pour essayer de faire triompher l'esprit socratique-chrétien qui est en la vraie base, l'esprit socratique toujours en doute, l'esprit chrétien toujours sûr, l'intelligence qui hésite, le coeur qui va droit.

Et dès lors, quel est notre métier ici? Il n'est pas de discuter des textes. Notre métier ici est, sur la base des textes, et j'ose dire, sans vouloir offenser personne, sous prétexte de textes, de communier dans cet esprit, de travailler ensemble à l'Europe, et de faire qu'à force de travailler ensemble, en Européens pour faire l'Europe, nous fassions l'Europe, presque sans nous en rendre compte.

(applaudissements)

Mme LA PRESIDENTE La parole est à Mr. Kenneth Lindsay.

Mr. KENNETH LINDSAY M.P. I will be as brief as possible, because I should like to hear many other speakers from different countries speak to these resolutions.

We have come to the end of our labours, but we have come to the beginning of our opportunities. I should like to say that much work has gone into the production of the original report, and I would mention in that connection particularly my friend M. de Rougemont from Switzerland, Mr. Woodruff, and others from France, Belgium and Holland. In my country Professor Gilbert Murray has kept an eye on us, and other people like T.S. Elliott have sent in their contributions. Therefore, this report, although it could perhaps be written in a different way, is, we think, not too bad. Now out of this we have to extract something which gives faith to the millions of people in Europe who, in my opinion, believe that this great Congress means something for them. For that reason some

of us felt that we could not just leave the Hague without some concrete conceptions. Even though we were not prepared to finance them to-morrow morning, we wished to have a continuing body from this Cultural Committee to inspect and to analyse these complicated questions.

I will give you one example which I have been pressing upon the Committee but which is not in the report. There is in existence at the moment no first-class journal - a quarterly or monthly - which is devoting itself solely to the problems of Europe. This is a great need. We have discovered at this Congress that we are only at the beginning of the problem, therefore, it is imperative that there should be some very much better publication, not only for the learned, but, as many speakers pointed out yesterday, for that great mass of adult workers in Finland, Denmark, Norway and Sweden where the peoples' colleges are a reason for their stability; also in my country, in France, and in the other countries represented here.

I was in America last year when Mr. Stimpson rallied the leaders of the churches, the universities, the leaders of the trade unions, and leaders of thought generally. I suppose there must have been 150 of the most distinguished names in America to support the Marshall Plan. At this Congress at the Hague we are rallying the churches, the universities, the poets, the writers and the authors in response, because in my view there must be - if you will excuse the term - a "cultural counterpart" to the Marshall Plan. I am not sure that there should not be a cultural fifth column all over Europe, if that phrase will not be taken in the political sense.

In my opinion we are at the most exciting moment in the history of Europe. Of course, there are conflicts of thought - and what would Europe be without conflicts of thought - but I discern - I have, I suppose, been in almost every university of Western Europe in the last two years - the beginnings of a new cultural recovery of Europe. There is far more exchange going on than most people realise. There are many conferences being held in Brussels, Geneva, Vienna, in the Alps, and in Britain. This year something like five big conferences are being held to which the people of Europe are coming, but there is no organisation; there is no body which can speak for this great mass of people. I believe that we must find unique political and economic associations. It is agreed by federalists and non-federalists that what those particular organs will be no man knows; but we must also devise ways and means of creating a European public opinion, among peoples who have differences in language, creed and in political traditions.

You will notice, Madame Chairman, that we have referred in the text to the Treaty of Brussels, and in Article 3 it states that the Statesmen of France, Belgium, Luxembourg and Holland, and my own insular country, are committed to make every effort in common to lead the peoples towards a better understanding of the principles which form the basis of our common civilisation and to promote cultural exchanges by conventions between themselves or by other means. This is a solemn obligation, but too often when I hear politicians and statesmen speak they conclude their remarks by saying: "Therefore we must separate political, economic and cultural considerations". We must give a precise meaning - or as precise meaning as we can - to those words. Do we know what the principles are which form the basis of our common civilisation? We have tried to put them in the resolution, but they must be re-stated in language which is clear to the French, Flemish, Dutch and German speaking people, and also to the Scandinavian and Italian speaking people, because no federation of political parties, socialist or

conservative, comes near to answering the deep and profound challenge which is being made to-day by European countries. Therefore, we have included in our final document not only an appeal to the universities. We have tried to incorporate the suggestions made by many speakers. Those of you who were at the Committee will remember there was a feeling that we were not laying enough stress on the ordinary man in the street. We have, for that reason, included educational institutions for school children, university students and workers.

Then again many people, including our French friend and member of Parliament Madame Saunier wished to include something about the youth and children of Europe. Madame Chairman, you know as well as anybody in this hall what that problem means to us to-day. We could not finish our resolutions without reference to this gigantic problem of children all over Europe who are affected by the war - indeed, by two wars. Therefore, we have made a specific reference to the children of Europe.

Some of my friends wished us to put in a reference to the revision of text books. You will see that that is now incorporated and that we have taken a model from those excellent countries in Scandinavia which have already abolished in their text books the passages which give offence to each other. That, to my mind, is a very great achievement.

Mr. Madariaga said in his speech that these resolutions "do not engage us". Then I may ask you what does engage us? The generation which is now between twenty and thirty-five in Europe is a little tired of words which have no meaning. It is also a little tired of attaching this loyalty to something which is far removed and which can only be achieved in fifty years time. . It is my view that there are thousands of people in my country - young people - who will make a great sacrifice for what we call in general terms "unity of Europe". I believe if we can translate that into concrete language we can build up as we did not build up between the two great wars. My old friend Sir Alfred Zimmern said "the League of Nations was founded with no intellectual preparation" but we are beginning to make some of that preparation at this Congress, and there will not be those few people in Britain and other countries who will build up a united movement, but in each country there will be a strong organisation. This means that we must add to the faith of the federalists, and I discern in this conference that the federalists, whether criticised or not, have a very strong faith. We must add to that faith the perseverance of which my distinguished countryman spoke here two days ago and the critical and constructive attitude both of insular Britain and of glorious France, because that critical spirit is not only in my country. Thank Heavens it is also in France.

I believe these resolutions which, as has been said in one sense are a symbol, cannot in themselves commit anybody, but the spirit which lies behind them will commit every man and woman in this room, when they return, with a task to achieve in his or her own country.

Mme LA PRESIDENTE La parole est à M. Hammerich.

M.L.L. HAMMERICH Mme la Présidente, on ne peut exprimer votre titre en anglais d'une manière satisfaisante. Mais vous me permettez de poursuivre, dans cette langue, les quelques mots que j'ai à dire.

From the point of view of Denmark as one of the northern countries of Europe which are so closely united in history and culture, the creation of a European centre of culture must be considered a very

important task to be performed on the basis of a general closer co-operation of the European nations and states. We believe that there is no warrant of loyal and fruitful execution of treaties if there is no accord of mind and if we do not agree in the value that we attribute to the words in the ideal to which we feel obliged. This is the reason why we esteem that the work of the Cultural Commission is not less practical than the political who have to decide and the economic who have to create the means necessary to carry out the decisions of the people. We are sure that the creation of a European centre of culture will find a series of important fields of work and we are content to find in the resolution expression of such ideas.

We are glad to see ^{that} mention has been made in this resolution of the successful work which has been done in the matter of revising history text books to diminish the excesses of national feeling introduced in the minds of children and youth from their history lessons at school. We are ready to communicate our experiences here to other European countries and we are grateful that the brilliant spokesman of Great-Britain has pointed to these facts in this meeting.

The resolution proposed seems to me to draft the work of the European centre of culture in such a way that it does not intrude upon the work of U.N.E.S.C.O. but may form a practical complement to that organisation in taking over work which could be regional European character. Among the fields of work which could be executed regionally is the free circulation of books without monetary impediments and the abolition of currency regulations making books costlier and the creation of more and better dictionaries so that the nations of Europe can be more easily acquainted with their mutual literature. There should be not only co-operation between academicians and universities but also - and this is most urgently needed - between the popular institutions of culture, the people's colleges and high schools and the reading circles of the workers and so on. We see these practical actions in the light of our faith in Europe and of man. We feel that the Christian ideals by which we try to be guided should be strong and fruitful and should be a blessing to millions of European men, women and children who are longing not only for bread but for an existence worthy of human souls.

Mme LA PRESIDENTE La parole est à M. Silva.

M. SILVA Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs.
Nous avons suivi avec un immense intérêt les discussions parfois passionnées qui ont animé les travaux de votre Commission culturelle, présidés avec une souriante autorité par M. Salvador de Madariaga, qui incarne l'esprit européen avec tant de grandeur et de noblesse.

(applaudissements)

Le rapporteur de cette commission, l'éminent écrivain, mon ami Denis de Rougemont, nous a proposé la création d'un centre européen de la culture auquel mes amis et moi, nous apportons et apporterons notre concours et notre appui.

Ce qui pour nous est essentiel, c'est que cet organisme, contrairement aux institutions officielles déjà existantes, jouira d'une indépendance que ne possèdent pas et que ne peuvent posséder toutes celles qui, directement ou indirectement, dépendent de gouvernements en place. Il ne faut voir là nulle critique mais la constatation d'un fait. De quelle indépendance peuvent jouir des institutions composées de délégués d'Etats qui, en vertu du mandat même qu'ils

détiennent, sont tenus de défendre la part de souveraineté - économique, politique et hélas! aussi culturelle - qu'ils incarnent.

Le caractère universel de l'Unesco, pour ne citer qu'un exemple, ne lui permet pas de s'attacher, comme il est nécessaire qu'il le soit, à ce réveil de la conscience européenne dont il a été fait mention à cette tribune. Or, c'est là notre tâche majeure, notre tâche essentielle.

L'Unesco essaie d'incarner une culture universelle qui n'existe pas, de même que l'ONU tente d'organiser, à coups de compromis, des concentrations de forces, provisoirement incompatibles. Or, si le compromis est un élément essentiel de toute politique, il ne signifie dans la culture qu'impureté, confusion et impuissance.

Si, pour nous, le mot Europe n'est qu'une expression géographique, ce Congrès est sans utilité pratique; si au contraire, l'unité de l'Europe représente tous les espoirs d'une génération qui a connu les horreurs de deux guerres, alors il faut créer ce centre européen de la culture où seront vivifiées toutes les notions auxquelles nous croyons, auxquelles nous restons plus que jamais attachés.

(applaudissements)

D'aucuns ont pu craindre qu'un tel centre créerait une sorte de supernationalisme européen tout en étouffant la voix des nations elles-mêmes. Il n'en est rien, bien au contraire! En défendant les nationalismes particuliers on jugule la voix véritable de l'âme nationale. C'est par contre l'unité dans la diversité qui permettra aux différentes vocations de s'exprimer, et l'on assistera à un réveil des foyers de la pensée européenne, en dehors de toute position dictée par des minorités, si agissantes soient-elles. Le seul écueil à éviter est qu'il ne se transforme en un organisme totalitaire, c'est-à-dire que l'on en arrive à cette notion de culture d'Etat, si chère aux régimes autoritaires.

C'est pourquoi il est nécessaire, il est prudent, de laisser cet organisme en dehors des Gouvernements, de façon que la culture, hors de toute pression, puisse permettre la libre discussion des thèses qui lui seront soumises.

Rien de grand, rien de valable ne sera fait en dehors d'une opinion publique avertie et le meilleur garant de la vitalité de la pensée européenne, c'est l'abandon de contrôle officiel de quelque ordre qu'il soit.

C'est un tel organisme qui permettra d'éduquer les peuples, de les amener à la juste conception de l'utilisation des droits de la personne.

Et partant de la diversité des différents organismes de culture, il permettra d'élaborer un mode de pensée européen, tenant compte à la fois des exigences et des besoins de tout individu, quelles que soient son origine et ses aspirations doctrinales et spirituelles.

Enfin, il permettra aux jeunes de retrouver un espoir qu'ils ont perdu. Toute révolution ne se consolide que par l'apport de la jeunesse et même de l'enfance. Il faut la désintoxiquer des nationalismes, l'engager à penser européen, lui donner le courage de penser neuf devant les problèmes et une situation qui n'a pas de commune mesure dans le passé.

Comment créer l'Europe sans un rassemblement de toutes les forces morales et spirituelles encore si vivantes sur notre vieux sol,

où chaque pouce de terre est un sacrifice? Là est le problème essentiel. Rendre son âme à l'Europe et lui redonner un cerveau, tel est notre impératif. Le centre européen de la culture doit être un organisme fédéral en mesure de féconder spirituellement tout ce que l'on créera demain pour que naisse, prospère et pacifique, l'Europe une, dans un monde uni.

(applaudissements)

Mme LA PRESIDENTE Nos amis anglais accepteraient-ils que nous supprimions les traductions du français en anglais?

(assentiment)

Dans ces conditions, les interventions ne seront traduites que sur demande.

RT. HON. SIR DAVID MAXWELL FYFE, M.P. It seems to me of great importance that this organisation of individuals, should clarify its position as to how it stands regarding a national action. We are essentially a body that should inspire and give lead to governmental action but when they do take action it is necessary for us to examine, take up and pass on, what we believe to be good in the action that is taken. Therefore I think we ought to consider and endeavour to evaluate the resolution before us this morning partly at least on the answer that it makes to the challenge contained in Article 3 of the Brussels Treaty, because there, as my friend Mr. Lindsay stressed, we have a statement to the effect that the parties to it will try by any other means to promote an understanding on the basis of our common civilisation and also make cultural exchanges. What have we contributed? What other means have suggested?

I have examined by that criterion our three suggestions which have a value that is evident. In the first place we have set up machinery, a continuing body which will consider and work on the idea of a cultural centre. That is a useful, an adequate and a sound means of ensuring understanding. Secondly we have paid special attention to children and youth and, thirdly, we have come down to the basis of the practical application of ethical values, the consideration of human rights and a means of enforcement. What appears to me so clear is that when we find that difficulty in the United Nations Organisation that now they do not contemplate bringing a declaration of human rights to the Assembly before 1949 it is not only a contention of the difficulties of UNO, but it is also a contention of the slowness with which the human mind of the world is returning, turning back again to those human essential matters such as the importance of the rights of the human individual on which alone we can expect to flourish the sanctity of the human spirit which must be at the centre of our work to-day.

I feel that we, by the third part of our resolution, by stating that human rights do form the basis of our movement and secondly by suggesting the method of enforcing of a court, take a step forward. I believe a court to be essential. I entirely believe in the examination of evidence and its value; I believe in the value of an objective statement of evidence but I also believe, all my experience underlines this, that one of the things that mankind is looking for to-day is the certainty of even-handed justice between man and the state. The emphasis used to be between man and man. Now what he is looking for is justice between himself and his state and the court we suggest would provide means by which that could be given. As I said yesterday I realise the difficulties of sanctions at this stage but I do feel that if the countries accept the idea of a court

by adherence the sanctions will grow stronger every day as our movement progresses as I am sure it will.

Again, if I may repeat one word I said, I feel a great personal responsibility in this matter because I am one of those who did in Neurenberg proclaim a high standard of individual morality and international justice to take the place of the things which we were attacking. It is not enough to make a proclamation. It is the duty of those who have made that proclamation to turn their words into acts and I am sure that our resolution is a first and practical step to secure that that is done and to secure that human understanding and ethical values are once more sent marching triumphantly along the road of life.

M. MORRO DI LADRIANO Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, la délégation italienne avait présenté deux amendements.

Le premier a été accepté par la commission sans qu'on eût de notre part l'occasion de le développer. C'est probablement qu'il allait de lui-même.

Le second amendement avait trait à la suppression d'une partie du texte de la résolution où il était indiqué que le centre européen de culture devait exercer une action de vigilance critique pour assurer ou restaurer la juste valeur des mots, sans laquelle aucun pacte n'est possible.

N'ayant pas eu l'occasion de discuter cet amendement, il était très difficile que le comité de rédaction pût prendre une décision en ce sens. D'ailleurs, il est peut-être vrai que notre proposition correspondait à un reflet de tendances, de pensées, qui sont plus effectives chez nous que chez d'autres nations européennes. A notre sens, il ne s'agit pas d'exercer une action de vigilance critique pour restaurer la juste valeur des mots. Il s'agit surtout d'avoir en ce domaine une pensée juste et une conscience éveillée. Nous pensons que lorsque la pensée est juste et la conscience éveillée, les mots exacts suivent.

Ceci dit, et simplement parce que nous n'avons pas pu prendre la parole en sous-commission, la délégation italienne déclare être d'accord sur la nécessité et l'opportunité d'étudier la création d'un centre européen de culture. Elle est d'accord sur toute initiative de ce genre, sans méconnaître les difficultés à surmonter. Elle sait que les trancher ne se fera pas d'un coup.

Notre délégation est très satisfaite de constater que dans la rédaction définitive on a tenu compte de la proposition française tendant à la création d'un centre européen de l'enfance et de la jeunesse. Elle est très satisfaite aussi des derniers considérants ayant trait à la nécessité d'une déclaration des droits, et surtout à la création d'une cour suprême supranationale.

En résumé, tout ce qui tend à faciliter la collaboration culturelle entre les nations, et, partant, à créer la compréhension et l'unité internationales trouve un profond consentement chez la délégation italienne, et, nous en sommes sûrs, chez le peuple italien. Car notre peuple a souffert pendant près de 25 ans de l'emprise du fascisme qui tentait de le retrancher de cette communauté de la pensée qui est un des biens suprêmes dont puisse jouir l'homme.

(applaudissements)

Frau CHRISTINE TEUSCH

Meine Damen und Herren. Wir Deutschen sind dankbar für diese uns hier gebotene erste

Möglichkeit an der Gestaltung europäischen Geistes mitarbeiten zu dürfen. Wir wissen dass diese europäische Kultur nur geformt werden kann in der Anerkennung der Würde und der Freiheit des Menschen. Wir aus Deutschland, und gerade wir Frauen aus Deutschland, haben eingängliches Geständnis dafür, dass in den Jahren der diktatorischen Führung die Hochachtung und Freiheit des Menschen, die menschliche Person nach der philosophischen und psychologischen Seite, so verwundet worden ist, dass es die Klage Europa's ist und die Lösung nur in der Hochschätzung des Menschen gefunden werden kann. Und die Würde des Menschen, die Anerkennung der Freiheit des Menschen, die wollen wir mit Ihnen gemeinsam, wie die Resolution es uns vorgeschlagen hat, nicht allein im natürlichen und politischen Bereich sehen, sondern wir möchten sie ausgewirkt und beachtet wissen im übernatürlichen und geistigen Bereich und gerade in Europa wo die Hochhaltung der Menschenwürde und Menschenfreiheit gegründet war und gegründet bleiben muss, gerade weil in historischen Jahren das Christentum hier gegründet worden ist. Deshalb begrüßen wir alle anderen Wege, die gefunden sind auf dass diese Europäischen Geistesgestaltungen sich auf die Thesen des Christentums gründen mögen.

Damit geben wir deutschen Frauen unserer deutschen Jugend wieder Hoffnung in diese Freiheit, die heute noch lebt, die sogar in den vergangenen entzetzlichen Jahren grösser oder ebenso gross ist geblieben.

Und damit führen wir auch unsere deutschen Frauen wieder in den Europäischen Geist, der von ihrer Frau Präsidentin gestern im Anschluss besonders aufgerufen ist. Wir danken Ihnen dafür, dass sie zu uns von dem Vertrauen gesprochen hat, dass die Menschen der Zukunft in diesem europäischen Geist vor neuer Grausamkeit und neuem Krieg bewahrt werden können. Im Geiste dieser Versöhnung und dieser Gewissenhaftigkeit für den europäischen Geist bekennen wir Christen uns zu der Mitarbeit mit Ihnen an der Schaffung eines neuen Europa's.

M. ETIENNE GILSON Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs nous nous sommes réunis pour organiser et unifier la culture intellectuelle de l'Europe.

Je suis particulièrement heureux de pouvoir dire, au nom de la délégation française, de quel coeur nous avons voulu prendre part à ces travaux, et avec quelle confiance nous envisageons le succès des décisions initiales qui ont été prises.

Ces sentiments s'expliquent assez dans le coeur de Français qui ne peuvent pas avoir l'illusion de s'être réunis pour créer une unité culturelle de l'Europe qui n'existerait pas encore. Notre culture nationale est, par définition, une culture européenne. Et si, par l'imagination, nous voulions ôter de ce qu'on pourrait appeler la culture française de ce qui est européen, je ne sais pas ce qui resterait.

Il y a plus de mille ans qu'un empereur, que nous appelons empereur français en France, mais qui était tout de même un empereur allemand, Charlemagne, fixait en France, pour y organiser le premier enseignement public, un lettré anglais, venu de la ville de York, qui fut notre premier ministre de l'éducation nationale, et qui était lui-même l'élève des élèves d'un moine bénédictin italien, que nous appelons Saint Augustin de Canterbury, qui lui-même devait sa culture à celle de l'antique Rome, qui elle-même la devait à celle de la Grèce. Il est impossible de démêler dans cet enchevêtrement d'influences intellectuelles et spirituelles ce qui appartient à tel ou tel pays.

Permettez-moi de vous rappeler aussi, en quelques mots - car on oublie les faits - qu'au treizième siècle, la France a possédé à Paris une université vraiment internationale. Je vais vous dire pourquoi si vous me permettez de rappeler quels furent ses premiers maîtres. Le premier en date était anglais; le second, Albert le Grand, était allemand; le troisième, Saint Bonaventure, était italien; le quatrième était un Belge. Puis sont venus Dan Scotter, "Dan Scott", comme disent les Ecossais; Guillaume d'Accam, anglais.

Et si vous me demandez: Et les Français, je vous répondrai tout simplement; Il n'y en avait pas. L'Université de Paris n'a jamais été plus grande, son rayonnement n'a jamais été plus universel qu'en ce treizième siècle où pas un seul de ses professeurs n'était français.

(applaudissements)

Si une université quelconque en Europe avait aujourd'hui le courage de faire la même chose; si elle ne se préoccupait pas de savoir si ses professeurs sont anglais, italiens, espagnols ou allemands, et si elle choisissait le plus grand philosophe, parce qu'il est le plus grand, le plus grand historien, parce qu'il est le plus grand, le plus grand mathématicien, parce qu'il est le plus grand, et ainsi de suite, il n'y aurait pas d'université qui ferait plus pour le pays où elle serait instituée et il n'y aurait pas d'université qui pourrait être à la fois plus nationale et plus internationale.

(applaudissements)

C'est dire que nous n'avons pas à nous fabriquer ici des convictions nouvelles. Nous sommes venus ici tels que nous sommes, et nous sommes Européens de plein droit. Nous pensons avec vous que la forme de l'Europe va changer politiquement, et qu'à mesure qu'elle changera politiquement, il faudra que l'organisation intra-européenne de la culture s'adapte à ces nouvelles formes politiques. C'est pourquoi nous avons salué avec la plus grande sympathie les décisions qui ont été prises et auxquelles nous tenons à nous associer collectivement: création d'un organisme permanent qui concentrera les meilleurs moyens de mettre en oeuvre les décisions qui doivent suivre le Pacte de Bruxelles, création d'un centre européen de culture; appel adressé aux femmes de participer à nos efforts; invitation non peut-être à créer, comme le porte le texte, un peu, je crois, par erreur, mais à concentrer les possibilités de création d'un centre européen de l'enfance et de la jeunesse, peut-être aussi ce qui a été un peu laissé de côté dans la rédaction, mais nous savons dans quelles conditions difficiles celle-ci a été faite - insistance sur la nécessité de travailler à une éducation populaire, à l'éducation culturelle du travailleur, de l'agriculteur. Cela est indiqué par un mot. Il faut y insister.

Enfin, cette Cour suprême des droits de l'homme, à laquelle on ne pourrait objecter qu'une chose: à savoir qu'il faut rappeler surtout à l'homme ses devoirs. Mais l'expérience de ces dernières années nous montre, à nous qui sommes tout à fait persuadés que les devoirs de l'homme sont essentiels, qu'il y a rarement quelqu'un pour faire respecter ses droits.

C'est pourquoi nous n'estimerons pas trahir la notion chrétienne et humaine des devoirs en insistant avec force sur des droits qui seront garantis et peut-être plus tard sanctionnés par une Cour suprême des droits de l'homme.

Nous sommes tous entièrement d'accord avec les conclusions de la présente commission. Je vous demande seulement la permission de

vous apporter quelques précisions, qui ne seront pas des objections. Notre président nous a rappelé que ces textes n'étaient pas faits pour être regardés au microscope; nous en convenons; ils sont d'ailleurs assez clairs pour être vus sans l'aide du microscope. Il faut cependant que nous nous entendions très exatement sur leur portée.

D'abord, nous n'avons aucune objection à présenter à la prise en considération du centre européen de culture: dès qu'il pourra être créé, nous en serons extrêmement heureux. Il n'y a pas eu, je crois, à l'intérieur même de la commission d'opposition entre des insulaires et des continentaux, car nous avons entendu des insulaires parler très vivement en faveur de ce centre, tandis que des continentaux exprimaient quelques réserves, mais, à la vérité, il ne s'est manifesté sur ce point aucune opposition, en aucun sens. Les plus jeunes d'entre nous, qui n'ont pas encore essayé de créer un centre de quoi que ce soit, ne se rendent peut-être pas compte des énormes difficultés que rencontrera cette entreprise.

Les plus âgés d'entre nous ont souhaité qu'en même temps que l'on considèrerait la possibilité de cette création, on ne retardât pas jusqu'au moment des réalisations, qui s'avèreront peut-être difficiles, la prise en considération de mesures qui pourraient être immédiatement réalisées. Je ne vous en citerai qu'une: supposez que nous arrivions à obtenir de toutes les universités d'Europe qu'un étudiant, qui prépare un examen pendant trois ans, puisse passer six mois ou un an dans une université européenne de son choix, avec cette condition que sa scolarité dans cette université étrangère sera valable comme scolarité dans son propre pays et que les examens qu'il passera dans cette université étrangère compteront comme passés dans son propre pays. . . .

(applaudissements)

Voici une mesure possible; je ne veux pas vous faire perdre votre temps en vous en citant d'autres. Voici une mesure qui ne demande la création d'aucun institut, qui n'exige aucune espèce d'organisation, qui ne coûtera un centime à personne, qui dépend de notre volonté, de notre obstination, de notre décision de la faire triompher dans nos divers pays et qui, si elle était prise, transformerait peut-être la mentalité de l'Européen moyen de demain, puisque nous aurions assuré ces prises de contact durables qui sont nécessaires à une bonne entente mutuelle.

Deuxième observation: nous avons, à la délégation française, rappelé l'existence de l'Unesco. On nous a objecté que nous ne pouvions pas subordonner notre action européenne à celle de l'Unesco, qui se développe sur le plan mondial. Nous n'avons jamais pensé à une subordination de ce genre, mais nous estimons qu'une coordination est absolument nécessaire. L'Unesco a beaucoup travaillé. Elle a bien travaillé, et si l'on estime que les résultats ne se voient pas encore beaucoup, nous devons, en ce moment, lui accorder l'indulgence dont nous aurons peut-être besoin nous-mêmes, d'ici trois ou quatre ans, lorsqu'on mesurera le trajet réel que nous aurons parcouru et qui sera peut-être moins ample que ne sera notre bonne volonté.

Or, si nous considérons les objectifs éventuels assignés à ce centre européen de culture, nous constatons que la plupart d'entre eux reviennent à organiser sur le plan européen exactement ce que l'Unesco est en train d'organiser sur le plan mondial et si nous le faisons pour l'Europe, non seulement nous n'entrerons pas en conflit avec l'Unesco, mais, au contraire, nous ferons pour l'Europe et pour l'Unesco ce que l'Unesco elle-même cherche à faire

pour le monde entier. Je désirerais, par conséquent, qu'il soit entendu que nous espérons collaborer dans l'avenir dans un sentiment de fraternelle coopération avec l'Unesco.

Enfin, dernière remarque, on a beaucoup parlé d'homme européen, de culture européenne. Nous nous sommes demandé ce que c'était et ce que ce n'était pas. Nous sommes tous d'accord pour dire que ce n'est pas facilement définissable, mais que nous sommes certains que cela existe. La délégation française est convaincue de s'associer - je ne dirai pas à la majorité, mais à l'universalité des consciences de ceux qui sont ici présents, en disant qu'en aucun cas, sous aucun prétexte et sous aucune forme, nous ne permettrons que cette organisation de la culture de l'Europe ou de la culture en Europe, devienne l'occasion de la naissance d'un nouveau nationalisme de la culture. Nous voulons que la culture de l'Europe soit la culture pure et simple, organisée à l'intérieur des limites de l'Europe et à l'aide des moyens, des ressources dont l'Europe dispose. Nous ne voulons pas nous flatter d'une culture européenne qui serait supérieure à des cultures non-européennes; nous ne voulons pas inventer une culture qui serait bonne parce qu'elle serait européenne, nous voulons, au contraire, que notre culture soit européenne parce qu'elle sera bonne. Nous n'avons aucunement l'intention de décréter l'universalité de la culture européenne, mais nous considérerons comme faisant partie de la culture de l'Europe tout ce qui est universel et nous dirons que tout ce qui est universel est nôtre, et que, dans cette volonté d'universalisme, ouvert à tous pour donner et pour recevoir, réside notre seule particularité.

(applaudissements)

Mr. JOHN MASEFIELD Before this plenary session ends, may I be allowed to say something very near to all our hearts. We thank, with warmest gratitude, Senator Peter Kerstens and his Committee of Dutch citizens whose generosity and hospitality has made our visit possible and pleasant. It has been a great delight to re-tread these famous ways, to find so many of the scars of horror already gone, and to see in two days more happy faces than most of us have seen for nine years.

In thanking these our fellow citizens of a reborn Europe we hope that this new concept may prosper in the hearts of all men. All good and generous thought comes from an everlasting source of blessing, and however thwarted it may be by evil, it lives on, and however it may seem to fail, it endures, and in time will give to men, to some men, our unborn sons and brothers, if not to us, the grace, the order, and the beauty that we so seek, that we so long for, in which young men may come to their full stature, and always be in the ways of peace.

Prof. GLASER Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, permettez-moi de souligner en quelques mots deux symptômes pathologiques de la vie culturelle d'aujourd'hui.

Je pense tout d'abord à notre vie universitaire et à l'asservissement de cette vie dans plusieurs pays. Je ne veux pas y insister: le problème est trop bien connu de nous tous. Nous savons très bien qu'il n'y a pas longtemps, quelques semaines peut-être, pas même quelques mois, beaucoup de nos collègues ont été privés de leurs chaires, et que les étudiants eux-mêmes se sont vu retirer la possibilité de continuer leurs études.

Le second problème que je voudrais mentionner dans cette assemblée, c'est celui de mes collègues, professeurs d'université dans différents pays et aussi celui des étudiants, qui ont été forcés de

s'expatrier et qui sont aujourd'hui dispersés dans le monde entier.

Les professeurs n'ont plus le moyen de continuer leurs recherches scientifiques et les étudiants doivent interrompre leurs études.

Nous ne pouvons, dans cette assemblée, passer sous silence ce grand problème de la culture. Nous savons qu'après la dernière guerre on a créé différents organismes qui s'occupent des problèmes de l'éducation et de la culture, comme par exemple l'Unesco. Malgré cela, on n'a rien fait pour remédier à la situation des professeurs et des étudiants "déplacés".

Je propose que cette assemblée attire l'attention du monde entier sur les dangers qui peuvent résulter de l'état de choses actuelle fasse tout d'abord appel aux gouvernements des pays où les universités ne peuvent plus respirer librement, en demandant la préservation de la liberté et de l'indépendance de l'enseignement. Je demande qu'ensuite cette assemblée attire l'attention des organismes spécialisés, comme l'Unesco, comme l'Organisation internationale des Réfugiés, sur le problème des professeurs et étudiants "déplacés".

On peut objecter qu'un tel appel du Congrès pourrait rester sans résultat, mais il sera peut-être couronné de succès. C'est notre devoir culturel, si je puis dire, d'attirer l'attention sur ces hommes et de faire pour eux tout ce qui est possible.

(applaudissements)

Dr. ERNST VON SCHENCK Meine Damen und Herren. Ich spreche nicht im Namen der Schweizerischen Delegation die beschlossen hat zu den einzelnen Fragen jedem einzelnen seine eigene Stellung zu lassen, aber ich glaube doch im Sinne der schweizerischen geistigen Existenz hier sprechen zu können, wenn wir die Begründung eines europäischen Kulturzentrums ganz besonders begrüßen. Ich glaube dass gerade wir Schweizer auf diesem Boden am Ersten und am Besten zum gemeinsamen Wohl Europa's mitarbeiten können. Unser kleiner Staat und unser kleines Land ist ja eine der wenigen Flecken Europa's der von den Folgen der Katastrophen der letzten Jahrzehnte verschont geblieben ist. Aber wir haben uns doch einen offenen Sinn und Blick dafür bewahrt und erhalten, wie sehr der Geist unserer Zivilisation selbst durch die Entwicklung der letzten Jahrzehnte bedroht worden ist. Wir sehen uns immer wieder aufgerufen unsere letzten Reserven und all das was in uns selbst noch lebt an Tradition europäischen Geistes herzugeben dafür dass Europa wieder leben kann, ja dafür dass Europa erst wieder neu beginnen kann zu leben. Wir haben von kleinen Ländern die verschiedenen Kulturen Zentral- und West-Europa's beieinander, wir haben die Gewohnheit miteinander die geistigen Probleme unseres Landes zu lösen und wir hoffen dass wir etwas von dieser Gewohnheit mit beitragen können zu der Lösung der grossen Probleme, die wir vor uns haben, aber auch die Erfahrung eines kleinen vielgestaltigen Landes, die Erfahrung nämlich dass verschiedene Kulturen miteinander nur auf dem Wege der Föderation existieren können, dass die verschiedenen Kulturen nicht von oben her gleichgeschaltet werden. Wir glauben gerade diese Erfahrung der Europäischen Union zu bringen und wir wissen, dass nur in Freiheit und nur ohne das Diktat irgendwelcher Mächte, das Ansehen der Staaten Europas in Zukunft lebendig sein und erhalten werden kann. Es ist gestern versucht worden von den verschiedenen Delegierten zu definieren was europäische Kultur denn nun eigentlich sei und die Frage zu beantworten ob überhaupt eine solche Definition möglich sei. Obwohl im Leben der Europäischen Menschen diese Definitionen immer wieder proklamiert werden und ausgetragen werden, ist die europäische Kultur immer wieder bedroht, ja verraten worden und gerade das soll uns bescheiden machen in Hinblick

auf unsere Ansprüche Vertreter der Humanität zu sein. Und wir wissen das alles darauf ankommt dass das Eine das alle wollen nicht nur ein Politiker ist. Wir wissen dass alles darauf ankommt dass nicht nur die politische Notwendigkeit der Situation uns zu einer Föderation zusammenführt, sondern dass im Schosse unserer Völker aus ihrer eigenen Hinwendung die Geschichte des Geistes unseres Kontinentes wieder wach und lebendig wird. Und wir wissen dass das bedeutet, dass wir die Wichtigkeit des kontinentalen Menschen wieder neu beleben; und zu all dem glauben wir dass ein solches europäisches Kulturzentrum zur Koordination der besten Kräfte innerhalb der Nationen notwendig ist.

Mme LA PRESIDENTE La parole est à M. de Rougemont, rapporteur général de la Commission culturelle.

M. DENIS DE ROUGEMONT Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs.

Je voudrais terminer mon rôle de Rapporteur général de la Commission culturelle, en vous présentant quelques très brèves remarques, quelques commentaires généraux sur le rôle très particulier, attribué, dans notre congrès, à la culture, à ses problèmes, à ses fonctions.

Il me semble que ce Congrès, tel qu'il s'est déroulé jusqu'ici, se distingue de tous les Congrès auxquels j'ai eu la chance - ou parfois le malheur - d'assister, par une double originalité.

Premièrement, il est né d'initiatives privées, en toute indépendance de nos Gouvernements: il parle donc au nom des peuples de l'Europe - on n'avait jamais vu rien de pareil dans notre histoire - et il entend proposer, en leur nom, bien autre chose que des vœux: quelque chose qui, pour nous, Européens, héritiers de la Rome antique, revêt un sens presque majestueux, je veux dire: des institutions.

En second lieu, ce Congrès se distingue de toutes les autres entreprises analogues sur le plan international par ce trait: il a placé sur le même pied que sa Commission politique, et que sa Commission économique, une Commission de la culture.

Et cela aussi, ne s'était jamais vu.

Ce simple fait que prouve et qu'établit notre séance plénière de ce matin, me paraît mériter qu'on le souligne avec une insistance particulière.

Il signifie que les initiateurs de ce Congrès ont senti la nécessité de considérer la culture comme autre chose qu'un ornement, comme autre chose qu'un masque plus ou moins élégant, comme autre chose qu'un prétexte à quelques phrases plus ou moins hypocrites, hommage que le cynisme, prétendu réaliste, rend à l'esprit, prétendu pas sérieux.

Ceux qui ont initié ce Congrès, ont tous senti l'urgente nécessité de dégager le sens, la signification de la grande espérance qu'ils éveillaient en lançant leur appel à l'union. S'unir pour quoi? Et sur quelles bases? Et pour quel bien que tous les hommes vraiment désirent? C'est à l'esprit, à la culture, ont-ils pensé, qu'il incombe de répondre d'abord. Et c'est pour essayer de répondre à ces grandes questions écrasantes, que tant d'hommes, les plus éminents dans la vie culturelle de l'Europe ont accepté de nous donner depuis des mois, aux dépens de leur oeuvre la plus chère souvent, leur collaboration, leur temps; aujourd'hui, leur présence active.

S'ils l'ont fait, c'est qu'ils se sont dit: Nous sommes tous surchargés de besogne. Nous avons tous notre oeuvre à poursuivre. Mais pourrions-nous la poursuivre longtemps si l'Europe n'arrive pas à s'unir? Pourra-t-on créer cette union autrement que toutes affaires cessantes? Et n'avons-nous pas, à La Haye, une chance unique de faire valoir les droits de l'esprit, et d'assumer en toute humilité, ces lourds devoirs pour la défense de l'homme et de ses libertés?

Permettez-moi de vous citer ici deux réponses bien typiques qui ont été provoquées par notre première circulaire, invitant les intellectuels à faire partie de cette Commission. La première de ces réponses émane d'un des plus grands poètes contemporains, T.S. Elliott. "J'estime" écrit-il, "qu'aujourd'hui chacun de nous doit faire ce qu'il peut pour appuyer un mouvement de ce genre, même si l'entreprise est désespérée". Et la seconde réponse que je vous citerai est celle du Président de notre Commission qui écrivait: "Je consacrerai volontiers à la commission un temps qui, à vrai dir, me manque".

Eh bien, le miracle de l'esprit n'est-il pas justement de créer, par quelque opération magique, le temps qui manque, le sens qui manque, l'espoir et la vision, qui sans lui, manquent au monde?

Mesdames et Messieurs, je le sais bien, certains pensent que pour l'homme de la rue, les seules raisons sérieuses que nous ayons de vouloir une union de l'Europe sont d'un ordre plus terre à terre, sont des questions de politique courante, d'opportunisme, ou des questions économiques, considérées, à tort d'ailleurs, comme purement matérielles. Et certains pensent que la défense d'une notion proprement européenne de l'homme, de sa culture, et de son sens de la vie, c'est quelque chose de secondaire, dont on pourra s'occuper plus tard. Ce point de vue passe, aux yeux de certains, pour réaliste. Mais si l'on y prend garde, on s'aperçoit qu'il équivaut à nier l'Europe telle qu'elle a tout de même existé.

N'oublions-pas que si l'Europe, petit cap de l'Asie comme le rappelait Paul Valéry, a été tout de même pendant deux millénaires, la plus grande source d'énergie et d'invention, et de puissance réelle de la planète, c'est parce qu'elle a compensé par l'esprit, en abstractions et en spéculations, suivies de créations aventureuses, ces réalités terre à terre des plus médiocres par leurs dimensions, auxquelles on voudrait la réduire.

L'Europe est une culture, ou elle n'est pas grand' chose - pourvu qu'on donne au mot culture, bien entendu, son sens le plus large et humain, celui qu'illustrent justement aux yeux du monde entier, les meilleures traditions de l'Europe.

Pour nous, Européens, la culture véritable naît toujours d'une prise de conscience de la vie. Se cultiver, bénéficier de la culture, prendre part à ses créations, cela signifie d'abord pour chacun de nous: élargir et approfondir notre notion de l'homme et de sa liberté. Cela signifie ensuite: aménager, et transformer en conséquence, le cadre de la vie et les institutions. Cela signifie enfin, et pour tout résumer: se demander sans cesse, et presque sans scrupules, ce que les choses et ce que la vie veulent dire.

Et il est bien typique de l'Europe d'aujourd'hui que la culture y soit encore un but, une fin en soi et non pas un moyen. Ailleurs, comme vous le savez, elle est mise au service du développement de l'industrie ou de certaines visées politiques. Ce sont les chefs du Parti au pouvoir, les dirigeants du plan économique, qui lui dictent un programme précis, et qui prescrivent son rôle subordonné. Pour nous, Européens, tout au contraire, c'est la culture qui

exprime le sens humain de la vie politique et de l'économie: c'est elle qui vise à les influencer et qui permet de critiquer, d'évaluer leurs résultats.

Si notre Commission, par ses travaux, par le seul fait de son existence et de son statut dans ce Congrès, a pu servir d'illustration vivante à cette hiérarchie spirituelle, quelle que soit la valeur des résultats acquis par elle, sur le papier, elle aura marqué une étape dans le réveil de la conscience européenne.

(applaudissements)

Mme LA PRESIDENTE Je pense être l'interprète de l'Assemblée plénière pour remercier très vivement le Président et les membres du bureau de la Commission culturelle. Ils ont travaillé courageusement et efficacement de jour et de nuit.

Avant de lever la séance, je passe la parole au très Révérend Evêque de Truro.

The BISHOP OF TRURO I am permitted to announce a short religious service in English at 7 o'clock this evening in the Palace Hotel, Scheveningen.

Mme LA PRESIDENTE Y a-t-il opposition à la motion qui vous a été lue et commentée?

La motion est adoptée.

(La séance est levée à 12.50 H.)



0014

CONGRES DE L'EUROPE

LA HAYE — MAI 1948

RESOLUTIONS

édité par le

COMITE INTERNATIONAL DE COORDINATION
DES MOUVEMENTS POUR L'UNITE EUROPEENNE

PARIS
43, Avenue d'Iéna
XVIème

LONDRES
93, St. Stephen's House
Victoria Embankment, S.W.1

CONGRES DE L'EUROPE

Organisé par le

COMITE INTERNATIONAL
DE COORDINATION
DES MOUVEMENTS
POUR L'UNITE EUROPEENNE

composé de représentants des
organisations suivantes :

Conseil Français pour l'Europe Unie
Ligue Indépendante de Coopération Européenne
Nouvelles Equipes Internationales
Union Européenne des Fédéralistes
Union Parlementaire Européenne
United Europe Movement

Président d'honneur

MR. WINSTON CHURCHILL

Président de la Commission Politique

M. PAUL RAMADIER

Président de la Commission Economique et Sociale

M. PAUL VAN ZEELAND

Président de la Commission Culturelle

PROFESSEUR SALVADOR DE MADARIAGA

Président du Comité organisateur Néerlandais

SENATEUR PIETER KERSTENS

Secrétaire honoraire

DR. J. H. RETINGER

Le Congrès de l'Europe réunit près de sept cent cinquante délégués venus à La Haye de presque tous les pays d'Europe. Quelques observateurs des Etats-Unis d'Amérique et du Commonwealth britannique, et deux cent cinquante des meilleurs journalistes mondiaux ont également suivi les travaux du 7 au 10 mai.

Hommes d'Etat en renom, anciens Présidents du Conseil, anciens Ministres des affaires étrangères, Ministres en exercice; Membres de la plupart des Assemblées parlementaires appartenant aux diverses tendances démocratiques; personnalités religieuses des diverses confessions; avocats et industriels, universitaires et syndicalistes connus; dirigeants de mouvements sociaux, féminins, de jeunesse; savants, artistes et écrivains, tous avaient été invités à titre personnel et reflétaient authentiquement les divers aspects de la vie, les formes de l'opinion de l'Europe.

Le Congrès s'ouvre dans la Ridderzaal, salle historique du Parlement des Pays-Bas, en présence de LL. AA. RR. la Princesse Juliana des Pays-Bas et le Prince Bernhard, et du Corps diplomatique: M. Churchill, puis les Présidents des principaux Mouvements qui font campagne pour l'Unité européenne, éclairent les sources traditionnelles et le sens novateur de ce Grand Dessein.

Les débats s'engagent en trois Commissions distinctes: politique, économique et sociale, culturelle, présidées par M. Ramadier (ancien Président du Conseil des Ministres de France), par M. van Zeeland (ancien Premier Ministre de Belgique) et par le Professeur Salvador de Madariaga.

Les rapports établis sous les auspices du Comité International de Coordination des Mouvements pour l'Unité Européenne servaient de base aux Résolutions mises en discussion dans chaque Commission: de nombreux amendements sont examinés et des débats très animés se poursuivent jour et nuit les 8 et 9 mai.

Le dimanche 9 mai, dans l'après-midi, sur la grand'place d'Amsterdam, quarante mille assistants écoutent avec enthousiasme les orateurs, figures éminentes de la vie publique hollandaise ou européenne.

En trois séances plénières sont examinés les textes mis au point par les Commissions: l'adoption unanime de ces trois Résolutions met en évidence la détermination des membres du Congrès de surmonter leurs divergences politiques et de travailler ensemble à la cause européenne.

Au cours de la séance de clôture sont esquissés les plans d'une commune campagne, et par acclamation les Congressistes adoptent le résumé des décisions, appel à toutes les volontés: le Message aux Européens.

RESOLUTION POLITIQUE

Les ravages de six années de guerre et de l'occupation; une production alimentaire en régression dans le monde entier; un énorme potentiel industriel détruit; des dettes accumulées; des dépenses militaires maintenues hors de toute proportion avec les ressources des peuples; une puissance économique en déclin; les haines héritées de la guerre; les méfaits sans cesse accrus du nationalisme; l'absence, malgré tous les efforts de l'O.N.U., d'une autorité internationale assez forte pour faire régner entre les nations l'ordre et la loi; tels sont les éléments constitutifs d'une menace sans précédent contre le bien-être et la sécurité des peuples de l'Europe, aujourd'hui au bord de la ruine.

En accord avec les principes et les buts exposés dans le rapport politique qui lui est soumis par le Comité International de Coordination des mouvements pour l'Europe Unie:

LE CONGRES:

- 1) RECONNAIT qu'il est du devoir urgent des nations de l'Europe de créer une union économique et politique pour assurer la sécurité et le progrès social.
- 2) PREND ACTE avec satisfaction des premières mesures qui viennent d'être décidées par certains gouvernements Européens en vue d'une coopération politique et économique, mais constate que les organismes récemment créés ne sont pas en mesure à eux seuls de résoudre, de façon durable, les problèmes urgents et graves qui se posent aujourd'hui.

Droits Souverains

- 3) DECLARE que l'heure est venue pour les nations de l'Europe de transférer certains de leurs droits souverains pour les exercer désormais en commun, en vue de coordonner et de développer leurs ressources.
- 4) CONSIDERE que l'Union ou la Fédération, dont le but sera d'assurer la sécurité des peuples qui la composeront, devra être indépendante à l'égard de toute puissance et ne constituer une menace contre aucune nation.

- 5) ASSIGNE dès à présent pour mission à l'Europe Unie, la réalisation progressive de la démocratie sociale dont l'objet est de libérer l'homme de tout asservissement et de toute insécurité économique, comme la démocratie politique tend à le protéger contre l'arbitraire du pouvoir.
- 6) AFFIRME que l'unique solution des problèmes allemands tant sur le plan économique que sur le plan politique, est fournie par l'Union ou la Fédération Européenne.
- 7) DECLARE que l'Union ou la Fédération devra contribuer à assurer le progrès économique, politique, social et culturel des populations dans les territoires qui lui sont associés outre-mer, sans préjudice des liens particuliers qui unissent aujourd'hui ces pays aux nations européennes.

Assemblée Européenne

- 8) DEMANDE que soit convoquée, de toute urgence, une Assemblée Européenne qui, élue—dans leur sein ou au dehors—par les Parlements des nations participantes:
 - a) contribuera à créer et exprimera l'opinion publique européenne;
 - b) recommandera les mesures immédiates propres à établir progressivement, tant sur le plan économique que sur le plan politique, l'unité nécessaire de l'Europe;
 - c) examinera les problèmes juridiques et constitutionnels posés par la création d'une Union ou d'une Fédération, ainsi que leurs conséquences économiques et sociales;
 - d) préparera des plans à cet effet.

Charte des Droits de l'Homme

- 9) CONSIDERE qu'une telle Union ou Fédération devra demeurer ouverte à toutes les nations d'Europe vivant sous un régime démocratique, et qui s'engageront à respecter une Charte des Droits de l'Homme.

- 10) CHARGE une Commission d'entreprendre immédiatement la double tâche de préparer cette Charte et de proposer une définition des critères auxquels doivent répondre les régimes politiques pour mériter le nom de démocraties.
- 11) PROCLAME qu'en tout cas ne peuvent revendiquer cette qualité, notamment les régimes qui, en fait ou en droit, ne garantissent pas les libertés de pensée, de réunion et d'expression, ainsi que le libre exercice d'une opposition politique.
- 12) DEMANDE que cette Commission fasse dans les trois mois rapport sur ses travaux.

Cour Suprême

- 13) PROCLAME que pour défendre les droits de la personne humaine et les principes de liberté, l'Assemblée devra proposer la création d'une Cour de Justice capable d'appliquer les sanctions nécessaires pour faire respecter la Charte; qu'à cet effet il sera possible à chaque citoyen des pays associés d'introduire devant la Cour, à tout moment et dans les délais les plus rapides, un recours en violation de ses droits tels qu'ils seront fixés par la Charte.

Unité Mondiale

- 14) PROCLAME que la création de l'Europe Unie constitue un élément essentiel pour la création d'un monde uni.

RESOLUTION ECONOMIQUE ET SOCIALE

L'Europe voit se dresser en face d'elle, en ce moment-ci, à la fois une crise majeure et une splendide occasion. Le système économique dont elle se réclamait a été mis en pièces par la guerre. L'aide généreuse que les Etats-Unis d'Amérique lui proposent en ce moment constitue une occasion sans pareille pour construire une Europe nouvelle et meilleure, pourvu que les Européens s'entendent pour travailler, selon des principes communs et des méthodes concertées, au développement de la force économique du continent. Tout espoir de redressement serait vain si chaque pays se bornait à essayer de reconstruire son économie nationale suivant les vieilles méthodes. Dans les conditions de la vie moderne, l'Europe n'atteindra le niveau d'existence auquel elle doit prétendre que si toutes ses ressources naturelles et industrielles sont mises en exploitation suivant des lignes d'action communes au continent entier. Aucun progrès dans cette direction ne pourra être réalisé s'il ne s'accompagne de mesures parallèles, consacrant une union politique de plus en plus étroite. L'Europe doit s'unir pour retrouver et dépasser sa prospérité d'antan et pour assurer son indépendance économique. Il faut réaliser une synthèse entre les aspirations personnalistes et les nécessités économiques nouvelles. Mais toute organisation de cet ordre posant le problème de l'autorité, il est nécessaire, afin d'éviter toute tendance totalitaire et de garantir l'indépendance économique de la personne humaine, que les travailleurs et leurs organisations représentatives soient étroitement associés à la création et au développement de l'économie de l'Europe Unie.

LE CONGRES:

- 1) RECONNAIT que tout effort tendant à reconstruire l'économie de l'Europe sur la base de souverainetés nationales divisées et compartimentées est voué à l'échec.
- 2) PROCLAME qu'il est nécessaire et urgent d'établir une union économique en Europe.
- 3) CONSIDERE que cette union implique le maintien et l'adaptation progressive des liens économiques qui unissent aujourd'hui aux Métropoles européennes les Dominions, les Etats associés ou les territoires dépendants d'outre-mer.
- 4) SE FELICITE des premiers efforts déjà faits par certains gouvernements dans le sens d'une coopération économique plus étroite

ou des associations régionales; et espère que les études de la Conférence des Seize orienteront heureusement les solutions dont dépend le succès de l'Union Européenne.

Recommandations immédiates

- 5) INVITE instamment tous les gouvernements intéressés à annoncer aussitôt leur volonté de s'engager dans la voie de l'union économique et de mettre à exécution sans délai les mesures qui s'imposent à cette fin. Parmi celles-ci, l'on s'entendra pour inclure des dispositions tendant à:

A. Echanges

- 1) Eliminer progressivement et, aussitôt que possible, abolir complètement au sein de l'Union les obstacles au commerce qui résultent des restrictions quantitatives à l'échange des marchandises.
- 2) Réduire et, dans tous les cas où cela est possible, abolir finalement les tarifs douaniers entre les Etats participants.

B. Monnaie

- 1) Rétablir l'équilibre des budgets, condition primordiale dans chaque pays de la stabilité de la monnaie, et réduire, par tous moyens appropriés, y compris les politiques monétaires, les disparités de prix et de salaires, qui s'opposent aux échanges.
- 2) Procéder aussitôt que possible à l'institution de clearings multilatéraux ou créer, par l'adaptation des parités, des zones dans toute l'étendue desquelles les marchandises pourront circuler sans les entraves résultant du contrôle des changes.
- 3) Préparer ainsi la libre convertibilité des monnaies et le rétablissement progressif de la liberté du commerce entre les pays de l'Europe.

C. Production

- 1) Promouvoir d'une part un programme concerté du développement des ressources agricoles et de l'équipement nécessaire à cet effet, pour assurer à l'Europe le niveau d'alimentation le plus élevé possible.

- 2) Encourager, en matière industrielle, la spécialisation technique ou régionale des activités et la rénovation des moyens techniques de production.
- 3) Etablir et réaliser un programme d'équipement commun pour les industries clés de toute activité économique, notamment pour l'exploitation et la répartition équitable des ressources charbonnières de l'Europe Unie, ainsi que pour l'intensification de sa puissance électrique; pour la coordination et le rendement rationnel de ses moyens de communication.
- 4) Et en général établir un programme concerté de production, mettant en œuvre toutes les ressources et l'équipement des pays de l'Europe en conformité des besoins des populations.

D. Travail

- 1) Elever au plus haut point le niveau de vie des populations de l'Europe notamment par l'application de toutes les mesures ci-dessus susceptibles d'augmenter la production; inviter les organisations professionnelles, économiques et sociales des différents pays à étudier en commun les moyens d'accroître la production et de rationaliser la distribution, tout en améliorant la condition sociale et en favorisant une équitable répartition des produits de l'activité économique.
- 2) Accroître dans toute la mesure du possible la liberté des déplacements des travailleurs et de leurs familles, tout en assurant aux immigrants les niveaux de salaires, la sécurité sociale, les conditions d'emploi et de vie du pays d'immigration.
- 3) Coordonner les politiques économiques en vue de favoriser le plein emploi en Europe.

Objectifs ultérieurs

- 6) CONSIDERE que, outre les premières mesures qui viennent d'être précisées, l'Union européenne devra par la suite assurer dans toute son étendue:
 - a) La libre circulation des capitaux;
 - b) L'unification monétaire;
 - c) L'assainissement concerté des politiques budgétaires et du crédit;

- d) L'Union douanière complète, comportant l'abolition de toutes les barrières opposées à la circulation des marchandises entre les pays de l'Union et l'application aux pays tiers de tarifs suffisamment modérés pour ne pas entraver les courants normaux et le développement du commerce mondial;
 - e) L'harmonisation des législations sociales.
- 7) CONSIDERE que toutes les mesures préconisées pour l'organisation de l'Europe devront être conformées aux accords conclus ou à conclure, sous les auspices de l'O.N.U. ou des organes affiliés, en matière d'économie mondiale.

Conclusion

Telle est la base économique sur laquelle les Européens pourront—et devront—appuyer les mesures sociales qui permettront, non seulement d'arrêter l'abaissement actuel du niveau de vie des masses, mais d'assurer enfin à tous des conditions supérieures d'existence, tant matérielles que culturelles, but final et unique de tout l'effort économique.

Dans les conditions ainsi améliorées, lorsque les mesquines rivalités des nationalismes auront été écartées, nous pouvons espérer que se développera en Europe une société harmonieuse, respectant les droits de la famille et garantissant la libre association des individus et des collectivités, ainsi que la protection des faibles et des déshérités.

Dans ce milieu et grâce à lui, sera créé un climat de liberté et de concorde où la personnalité humaine pourra s'épanouir pleinement et harmonieusement. Nous pouvons ainsi compter sur une vie sociale et économique dans laquelle l'Europe jouera dans le monde son rôle propre, celui d'une force constructive et pacifique.

ETUDES A POURSUIVRE

Outre les éléments qui composent la résolution ci-dessus, le Congrès a considéré que certaines des propositions qui lui ont été présentées pourraient être utilement examinées par des organismes spéciaux, qui en étudieront la portée et les conditions d'application. Ces suggestions peuvent se résumer brièvement comme suit:

- 1) Etablissement d'une commission des migrations en vue d'organiser les mouvements de population en Europe et de prendre des mesures propres à faciliter l'absorption et le reclassement dans les communautés européennes et d'outre mer d'un million et demi de personnes déplacées;

- 2) Contribution économique et sociale à la réalisation du Plan Marshall;
- 3) Etude du statut de l'invention dans le cadre de l'Europe unie;
- 4) Libre circulation des voyageurs à travers l'Europe;
- 5) Elimination de la double taxation fiscale et harmonisation des charges fiscales pesant sur la production et le commerce;
- 6) Ouverture d'une enquête concernant les méthodes permettant d'éliminer progressivement la concurrence basée sur des disparités résultant de niveaux inférieurs des rémunérations et des conditions d'emploi, disparités qui, dans le passé, ont favorisé l'érection de tarifs élevés et d'autres barrières au commerce international;
- 7) Etude des aspects économiques du problème de la Ruhr.

RESOLUTION CULTURELLE

LE CONGRES:

Considérant que l'union européenne a cessé d'être une utopie pour devenir une nécessité, mais qu'elle ne peut être fondée durablement que dans une unité déjà vivante;

Considérant que cette unité profonde, au sein même de nos diversités nationales, doctrinales et religieuses, est celle d'un commun héritage de civilisation chrétienne, de valeurs spirituelles et culturelles, et d'un commun attachement aux droits fondamentaux de l'homme, notamment à la liberté de pensée et d'expression;

Considérant que les efforts pour nous unir doivent être soutenus et vivifiés par un réveil de la conscience européenne, que celle-ci doit être informée, stimulée, et dotée de moyens d'expression;

Considérant que pour cette fin précise, les organisations de culture mondiales, comme l'UNESCO, couvrent un champ trop vaste, tandis que les instituts nationaux se limitent à un domaine trop étroit, de telle sorte qu'il n'existe pratiquement aucune institution européenne capable d'accomplir les tâches ci-dessus définies;

Prenant acte de l'Article III du Traité de Bruxelles qui invite instamment les gouvernements intéressés à encourager des échanges culturels par le moyen de conventions entre eux ou autrement;

Centre de la Culture

1) PROPOSE la création d'un organisme permanent qui aurait notamment pour tâche d'étudier la constitution et les attributions d'un *Centre Européen de la Culture*. Constitué en toute indépendance des contrôles gouvernementaux, cet organisme aurait pour mission générale de donner une voix à la conscience européenne, et pour tâches immédiates:

- A. De promouvoir le sentiment de la communauté européenne par le moyen d'informations et d'initiatives, dans le domaine de la presse, du livre, du film et de la radio, et aussi dans les établissements d'enseignement scolaires, universitaires et populaires.
- B. D'offrir un lieu de rencontre aux représentants de la culture, afin qu'ils puissent exprimer un point de vue proprement européen sur les grandes questions intéressant la vie du continent, par voie d'appels à l'opinion et aux gouvernements.

- C. D'exercer une action de vigilance critique pour assurer ou restaurer la juste valeur des mots sans lesquels aucun pacte n'est possible.
- D. De proclamer :
 - a) le droit qu'a tout citoyen de connaître les faits bruts de l'actualité, indépendamment des interprétations et des commentaires;
 - b) le devoir qui incombe aux gouvernements de garantir la satisfaction de ce droit, indépendamment de toute pression, de quelque nature qu'elle soit.
- E. De favoriser la libre circulation des idées, des publications et des œuvres d'art d'un pays à l'autre.
- F. De faciliter la coordination des recherches sur la condition de l'homme européen au XXe siècle, en particulier dans les domaines de la pédagogie, de la psychologie, de la philosophie, de la sociologie et du droit.
- G. D'appuyer tous les efforts tendant à la fédération des universités européennes, et à la garantie de leur indépendance par rapport aux Etats et aux pressions politiques; et de favoriser la collaboration étroite des corps enseignants, en vue notamment de procéder à une révision des manuels d'histoire, telle qu'elle a déjà été accomplie dans les Pays Scandinaves.

Institut de l'Enfance et de la Jeunesse

- 2) CONSIDERE que l'avenir de l'Europe repose sur sa Jeunesse, et que la formation physique, intellectuelle et morale de cette Jeunesse dépend surtout des mères et des éducateurs.
- 3) SOUHAITE
 - A. Que les femmes et les éducateurs soient appelés à participer largement à tous les travaux de toutes les Assemblées et de tous les Centres de culture;
 - B. Que soit créé un *Institut Européen de l'Enfance et de la Jeunesse*:
 - 1) pour coordonner les efforts communs et étudier les mesures propres à résoudre, sur le plan européen, les problèmes actuels (alimentation des enfants—formation morale—rééducation de la jeunesse délinquante—réadaptation et

adoption des victimes de la guerre, orphelins, enfants abandonnés, enfants apatrides).

- 2) pour favoriser les échanges entre jeunes Européens de toutes conditions sociales, par des facilités de change et d'accueil (études—apprentissage—voyages d'information).

Droits de l'Homme

- 4) CONSIDERE que la défense des droits de l'homme est l'axe même de nos efforts vers une Europe unie; qu'une Charte des Droits de l'Homme est insuffisante et qu'il faut lui conférer un caractère juridiquement obligatoire, en l'appuyant sur une Convention conclue entre les Etats membres de l'Union Européenne.
- 5) ESTIME que la garantie des droits implique l'établissement d'une institution supra-nationale telle qu'une Cour Suprême, organe de contrôle judiciaire, instance supérieure aux Etats, à laquelle puissent en appeler les personnes et les collectivités, et destinée à assurer la mise en œuvre de la Charte.

MESSAGE AUX EUROPEENS

L'Europe est menacée, l'Europe est divisée, et la plus grave menace vient de ses divisions.

Appauvrie, encombrée de barrières qui empêchent ses biens de circuler, mais qui ne sauraient plus la protéger, notre Europe désunie marche à sa fin. Aucun de nos pays ne peut prétendre, seul, à une défense sérieuse de son indépendance. Aucun de nos pays ne peut résoudre seul les problèmes que lui pose l'économie moderne. A défaut d'une union librement consentie, notre anarchie présente nous exposera demain à l'unification forcée, soit par l'intervention d'un empire du dehors, soit par l'usurpation d'un parti du dedans.

L'heure est venue d'entreprendre une action qui soit à la mesure du danger.

Tous ensemble, demain, nous pouvons édifier avec les peuples d'outre-mer associés à nos destinées, la plus grande formation politique et le plus vaste ensemble économique de notre temps. Jamais l'histoire du monde n'aura connu un si puissant rassemblement d'hommes libres. Jamais la guerre, la peur et la misère n'auront été mises en échec par un plus formidable adversaire.

Entre ce grand péril et cette grande espérance, la vocation de l'Europe se définit clairement.

Elle est d'unir ses peuples selon leur vrai génie, qui est celui de la diversité, et dans les conditions du vingtième siècle, qui sont celles de la communauté, afin d'ouvrir au monde la voie qu'il cherche, la voie des libertés organisées. Elle est de ranimer ses pouvoirs d'invention, pour la défense et pour l'illustration des droits et des devoirs de la personne humaine, dont, malgré toutes ses infidélités, l'Europe demeure aux yeux du monde le grand témoin.

La conquête suprême de l'Europe s'appelle la dignité de l'homme, et sa vraie force est dans la liberté. Tel est l'enjeu final de notre lutte. C'est pour sauver nos libertés acquises, mais aussi pour en élargir le bénéfice à tous les hommes, que nous voulons l'union de notre continent.

Sur cette union l'Europe joue son destin et celui de la paix du monde.

Soit donc notoire à tous que nous, Européens, rassemblés pour donner une voix à tous les peuples de ce continent, déclarons solennellement notre commune volonté dans les cinq articles suivants, qui résument les résolutions adoptées par notre Congrès :

ENGAGEMENT

- 1) Nous voulons une Europe unie, rendue dans toute son étendue à la libre circulation des hommes, des idées et des biens.
- 2) Nous voulons une Charte des Droits de l'Homme, garantissant les libertés de pensée, de réunion et d'expression, ainsi que le libre exercice d'une opposition politique.
- 3) Nous voulons une Cour de Justice capable d'appliquer les sanctions nécessaires pour que soit respectée la Charte.
- 4) Nous voulons une Assemblée Européenne, où soient représentées les forces vives de toutes nos nations.
- 5) Et nous prenons de bonne foi l'engagement d'appuyer de tous nos efforts, dans nos foyers et en public, dans nos partis, dans nos églises, dans nos milieux professionnels et syndicaux, les hommes et les gouvernements qui travaillent à cette œuvre de salut public, suprême chance de la paix et gage d'un grand avenir pour cette génération et celles qui la suivront.

2

LIST
OF THE PARTICIPANTS
OF THE
CONGRESS
OF EUROPE

THE HAGUE
MAY 7-11th 1948

President of Honour:
Winston S. Churchill

★

Chairman of the Political Committee:
Paul Ramadier

★

Chairman of the Economic and Social Committee:
Paul van Zeeland

★

Chairman of the Cultural Committee:
Salvador de Madariaga

★

Chairman of the Dutch Reception Committee:
Pieter A. Kerstens

★

**Chairman of the Joint International Committee of
Movements for European Unity:**
Duncan Sandys

★

**Honorary Secretary-General of the Joint International Committee
of Movements for European Unity:**
Joseph H. Retinger

DELEGATES

AUSTRIA

- Ludwig, Dr., Eduard Member of of the National Council, Professor of History at the University of Vienna.
Perner, Dr., Member of the National Council, former Minister of Education.
Kapsreiter, Member of the National Council.
Maurer, Hans, Member of the National Council, (Agrarian)
Gschnitzer, Dr. Frans, Rector of the University of Innsbruck.
Rupp, Josef, Member of the National Council (Agrarian).
Geislinger, Ferdinand, Member of the National Council.
Eckert, Fritz, Secretary General of the Economic Council.
Balder, Franz, Industrialist.
Kiesling, Industrialist.
Hack, Jozef, Industrialist.
Goldebrand, Otto, Merchant.

BELGIUM

- Baugniet, M., Recteur de l'Université Libre de Bruxelles.
Blanquaert, M., Professeur à l'Université de Gand.
Boeynants, M. van den, Président de l'Association des Commerçants et Artisans.
Buchmann, J.
Bufkin des Essarts, Dir. Red. en Chef du Journ. de Charl.
Camu, L., Industriel.
Ciselet, G., Sénateur.
Clemens, M. R., Professeur à l'Université de Liège.
Colle, Alphonse, Directeur du Syndicat Liberal de Belgique.
Cool, Aug., Président du Syndicat Chrétien.
Coppe, A., Député.
Cornil, Secr. Gen. Adm. Del. de la Fed. des Ind. Belges.
Craenenbroeck, J. B. van.
Cuypers, Syndicaliste.
Delattre, Jacques, Ingénieur, secrétaire du Comité de la L.I.C.E.
Dellaere Rd. Père,
Deschepper, L., Député.

Desmedt, R., Ancien ministre, Sénateur.
 Drapier, J. M., Chef de Cabinet adjoint du Premier Ministre.
 Dupriez, Léon, Professeur à l'Université de Louvain.
 Engels, Octave, Vice-Président der Vlaamsch Economiek Verbond.
 Est, M. van der, Président de la Fédération des Industries Belges.
 Finet, M., Secrétaire Général de la Fédération générale du Travail de Belgique.
 Fredericq, Prof. à l'Univ. d. Cand.
 Ghinst, P. van der, Professeur à l'Université de Bruxelles.
 Gilson, A., Député.
 Gillon, R., Sénateur, Ancien Président du Sénat.
 Glanssdorf, M., Professeur à l'Université de Bruxelles.
 Glaser, Stefan Prof. Ir. (Polonais), Fondateur de l'Association Internationale des Universitaires, Prof. à l'Université de Liège.
 Greeff, E. de, Professeur à l'Université de Louvain.
 Harmel, M., Vice Président des Associations des Patrons et Ingénieurs Catholiques de Belgique.
 Hamesse, M.
 Helsboecht, van, Directeur au Ministère des Affaires Economiques.
 Herbert, Tony, Industriel.
 Heyman, H. Ministre d'Etat.
 Hoorens, A., Président du Comité Belge de la L.I.C.E. pour la Flandre Orientale.
 Hoste, Julius, Ancien Ministre.
 Houtte, M. J. van, Professeur à l'Université de Liège et Gand.
 Janssen, A. E., Anc. Min.
 Lamalle, Vice Pres. des Nouv. Equip. Int. Chateau de Lamalle, Bas-Oha.
 Lambert, M., Professeur à l'Université de Liège.
 Lambillote, Dir. Gen.
 Lambotte, H., Député.
 De Lantsheer, Pres. de la Cham. de Comm. Bruxelles.
 Lefebvre, R., Député.
 Lespes, M. J., Professeur à l'Université de Bruxelles.
 Linssen, Râm,
 Lohest, A., Président du Mouvement Belge des E.V.E.
 Loo, van, Echevin des Finances.
 Machtens, M., Sénateur Bourgmestre de Molenbeek.
 Masion, Conseiller du Min. des Fin.
 Meerts, Louis, Docteur syndicaliste.
 Moreau de Melen, H., Sénateur.
 Nyon, M., Directeur des Ecoles Socialistes Ouvrières.
 Overbeeke, M. J. van, Professeur à l'Université de Gand.

Potter, de, Ingénieur.
 Rayemacker, M., Secrétaire Général de la Fédération des Chambres
 de Commerce.
 Rifflet, R.
 Segers, Paul W., Echevin du Port d'Anvers.
 Seyl, M., Directeur de l'Agence Belga.
 Vallee-Poussin, Etienne de la, Sénateur.
 Van de Putte, Melle.
 Verleye, Révérend Père.
 Welter, E. M., Fed. Nat. des Classes, Moyennes.
 Wesemael van, Président de l'Union Ch. Textile.
 Willems, Dir. de la Fond. Universit.
 Zeeland, Paul van, Président International de la L.I.C.E.
 Zeghers, Octave, Secrétaire du Vlaamsch Economiek Verbond.

DENMARK

Amby, The Rev. Kristen (M. P.).
 Begtrup, Bodil, Mrs., President of National Council of Danish
 Women, cand. polit.
 Blicher, Kaj., Président of the Provincial Merchant Guild.
 Bögholm, K., Former Vice-President of European Parliamentary
 Union.
 Damgaard-Nielsen, Gunnar, Headmaster of Ryslinge Folk-
 Highschool.
 Falk-Hansen, Aage, Secretary, Editor.
 Fasting, Hans, Director.
 Frandsen, Johs., Director of Public Hygiene, Dr med. (M. P.).
 Hammerich, L. L., Professor, Dr phil.
 Harhoff, Chr. Shipowner.
 Hartz, G., Former Director of Federation of Danish Industries.
 Hauch, H., Former Minister, President of Danish Chamber of
 Agriculture (M. P.).
 Hjermind, Poul., Barrister.
 Høgsbro Holm, Arne, Secretary General of Danish Chamber of
 Agriculture.
 Jacobsen, Frode, Former Minister (M. P.).
 Jensen, Henry L. W., Senator, Wholesale Merchant (M. P.).
 Jernert, C. V., Director cand. polit.
 Kampmann, Per, Civil-Engineer.
 Kraft, Ole Bjørn, Former Minister of Defence (M. P.).
 Kristensen, Axel, Former Minister of Supply (M. P.).
 Kristensen, Knud, Former Prime Minister (M. P.).

Kristensen, Thorkil, Former Minister of Finance (M. P.).
Lannung, Hermod., Barrister.
Munch-Petersen, Erwin, Professor Dr jur.
Møller, A. P., Shipowner.
Nielsen, Chr., Public School Headmaster.
Nørlund, Poul., Director of the Danish National Museum, Dr phil.
Raffenberg, M. Fürst, Secretary-General of the Merchants' Guild.
Starcke, Viggo, Chief Physician, Dr med. (M. P.).
Svanholm, Th. Adler, Director.
Thaulow, A., President of the Merchants' Guild.
Woel, Cai M., President of the Association of Danish Authors.

E I R E

Butler, Eleanor, T. C. M. R. I. A. I., Senator.
Douglas, James G., Senator.
Hannon, Gordon, Archdeacon, Rathmore.
Tierney, Michel M. A., Professor; President University College.
Thompson, Frederick M. P.

F R A N C E

Aguesse, Georges, Conseiller de la République
Allais, Maurice, Professeur d'Economie Générale à l'Ecole Nationale des Mines.
Alric, Conseiller de la République.
Andre, Jean Louis, Membre du Conseil Economique, Artisan.
Arnaud, René, Comité National Français de la Chambre de Commerce Internationale.
Aron, Raymond, Docteur ès Lettres, Journaliste, Economiste.
Aron, Robert, Ecrivain fédéraliste.
Armengaud, Conseiller de la République, Président de la Commission des Affaires Economiques.
Aroud, Guy, Vice-Président de l'Association pour l'Etude des Problèmes Internationaux de la Reconstruction.
Aubé, Pierre.
Augarde, Sous Secrétaire d'Etat aux Affaires musulmanes, Député.
Azemar de Fabrègues, Redacteur en chef de „La France Catholique”.
Baranger, Député, Président de la Commission des Finances.
Bareth, Jean, Instituteur C.G.T.F.O.
Bardet, Gaston, Urbaniste.
Barre, Henri, Conseiller de la République.

B...ot, Jacques, Président Associations Familiales de la Seine, Président de la Fédération.
Bastid, Paul, Ancien Ministre, Membre de l'Institut.
Beaupin, Monseigneur, Recteur de l'Institut catholique.
Berveiller, Michel, Secrétaire Général Adjoint de l'Union Européenne des Fédéralistes.
Bartholin, Pierre, Trésorier de la Confédération Générale des Cadres.
Bazin de Jouy, Secrétaire des Associations familiales de la Seine.
Betolaud, Robert, Député de Paris.
Bichet, Robert, Député, Président des Nouvelles Equipes Internationales, Ancien Ministre.
Bienaimé, Robert, Président du Comité d'Action Economique et douanière, Président d'Honneur du Syndicat de la Parfumerie Française.
Binot, Jean, Député.
Bonnefous, Edouard, Député, Président de la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale.
Borel, Emile, Membre de l'Institut.
Bouchayer, Jacques, Industriel.
Bouladoux, Maurice, Secrétaire Adjoint de La CFTC.
Bourdan, Pierre, Député, Ancien Ministre.
Bourgin, Georges, Professeur à la Sorbonne.
Boutelleau, Gérard, Journaliste.
Branger, Jacques, Directeur Général de la Caisse des Marchés de l'Etat.
Bret, Paul, Directeur de l'Agence France Presse.
Brossolette (Mme Gilberte), Député de la Seine, Vice-Présidente du Conseil de la République.
Brusset, Max, Député.
Buron, Robert, Député.
Busnel, Dr., Secrétaire Général de „France Hollande”.
Cangardel, Henri, Ancien Président de la Compagnie Générale Transatlantique.
Capdeville, Député.
Capitant, René, Député, ancien Ministre, Professeur des Facultés de Droit.
Carcassone, Sonseiller de la République.
Castel, du, Président de la Société Minière de Metallurgique de Penarroya.
Cayol, Député.
Catoire, Jules, Député.
Chaban Delmas, Député, Maire de Bordeaux.

Champin, Pierre, Industriel.
 Charrière, Henry, Président de la Conférence Générale des
 Caisses d'Epargnes.
 Chastenet, Jacques, Membre de l'Institut.
 Chevalme, Léon, Secrétaire Général de la Fédération des métaux.
 Chevrot (Monseigneur), Curé de St. François Xavier, Membre
 de l'Institut.
 Coudenhove-Kalergi, Comte.
 Coudenhove-Kalergie, Comtesse.
 Courant, Pierre, Député, Maire du Havre.
 Courtin, René, Délégué Général du Conseil Français pour l'Europe
 Unie, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.
 Daladier, Edouard, Député, Ancien Président du Conseil.
 Dary, E. Avocat a la cour.
 Dautry, Raoul, Ancien Ministre. Commissaire à l'Energieatomique.
 Davezac, Henri, Vice Président Délégué du Syndicat Général de
 la Construction Electrique.
 Delmont, Henri, Président de l'Union des Jeunes Avocats.
 Denis, Robert, Secrétaire Général de l'Association des Cadres et
 Techniciens Sociaux.
 Desson, Guy, Député.
 Domec, Secrétaire de la Fédération de la C.G.T. F.O.
 Doublet, Jacques, Directeur de Cabinet du Secrétariat d'Etat à
 la Présidence du Conseil.
 Ducros, Jean, Président de la Confédération Générale des Cadres.
 Durand-Réville, Conseiller de la République.
 Etienne, René, Président d'Honneur de la Fédération des Syndicats
 patronaux de la Bonnetterie.
 Etevenon, Directeur de l'Economie contemporaine.
 Faure, Edgar, Député du Jura, Avocat à la Cour d'Appel de Paris.
 Felgines, Marcel, Militant C.G.T.F.O.
 Fortelle, Robert de la, Directeur au Crédit Lyonnais.
 Fould, René, Président du Syndicat des Constructeurs de navires.
 François-Poncet, André, Ambassadeur de France.
 Galutier, Paul, Membre de l'Institut (Académie des Sciences
 Morales et Politiques).
 Gerard-Kumleben, F., Syndicaliste.
 Gilbert, Paul, Président Association Nationale d'Expansion Eco-
 nomique.
 Gilson, Etienne, de l'Académie Française, Conseiller de la Répu-
 blique.
 Giscard d'Estaing, Edmond, Président du Comité indochinois
 de la Chambre de Commerce internationale.

Ge...e, Georges, Député, Ancien sous secrétaire d'Etat.
 Goulven, Mazeas, Agriculteur.
 Gouzy, Jean, Journaliste.
 Gozard, Gilles, Député de l'Allier.
 De La Grange, Baron Amaury, Président de l'Aéro Club de France.
 Guelf, Roger, Secrétaire de la Fédération des Travaux Publics C.G.T. F.O.
 Jarraud de Verague.
 Jerram, Guy, Fédération ouvrière et paysanne des Anciens Combattants.
 Harasse, François, Fédération ouvrière des Coopérateurs de production du Batiment et des Travaux Publics.
 Hely d'Oissel, Baron Pierre, Président de la Cie de St. Gobain.
 Hytte, C. H., Directeur Général de la République Moderne.
 Mme Jean Imbert, Fédération nationale des Femmes.
 Jousselin, Membre de l'Assemblée de l'Union Française.
 Juliot de la Morandiere, Doyen de la Faculté de Droit de Paris, Membre de l'Institut.
 Kellerson, Germaine, Présidente de l'Alliance Fédéraliste des Femmes pour la Paix.
 Lacour-Gayet, Jacques, Membre de l'Institut, Président du Centre d'Etudes du Commerce.
 Lafond, Secrétaire Général de la Federation des Cheminots. F. O.
 Lambert, Didier, Journaliste.
 Lambert, Jacques.
 Landowski, Paul, Statuaire, Membre de l'Académie des Beaux Arts.
 Laniel, Député, Ancien Ministre.
 Lapeyre, Roger, C.G.T.F.O.
 Lapie, P. O., Député, ancien Ministre.
 Lavergne, Bernard, Economiste.
 Le Bec, Jean, Président du Comptoir Lyon-Allemand.
 Léauté, André, Professeur de l'Ecole Polytechnique.
 Lebourre, Raymond, Ancien Secrétaire de la Fédération des Spectacles.
 Le Brun Keris, Membre de l'Assemblée de l'Union Française.
 Leenhardt, Député, Président de la Commission des Affaires Economiques.
 Le Henaff, Docteur.
 Mme Lefaucheux, Membre de l'Assemblée de l'Union française.
 Lemaignan, Robert, Président du Comité de l'Afrique Française.
 Lente, Jacques, Industriel.
 Lepeu, Henri, Délégué de la Fédération du Batiment.

Letourneau, Jean, Député, Ancien Ministre.
 Lhuillier, René, militant C.G.T. F.O.
 Lipkowski, Mme de, H., Vice-Présidente de la Fédération des
 déportés et internés.
 Luc, Madame, Secrétaire Générale de la Fédération Nationale des
 Femmes. Assistante Sociale.
 Lussan, Avocat à la Cour.
 Marc, Alexandre, Directeur du Département Institutionnel de
 l'Union Européenne des Fédéralistes.
 Maroger, Jean, Industriel.
 Marhot, Paul, Avocat Conseil — C.G.T.F.O.
 Masquelier, Pierre.
 Mathé, Jean, C.G.T.F.O.
 de Menthon, François, Député, Ancien Ministre.
 Michalon, Jacques.
 Michelet, Edmond, Député de la Corrèze, Ancien Ministre.
 Minjoz, Jean, Député, Ancien Ministre.
 Mitterrand, François, Ministre des Anciens Combattants.
 Mondon, Député, Maire de Metz.
 Monnier, André, Ancien Préfet.
 Monnier, Christian, Trésorier du Conseil Français, pour l'Europe
 Unie.
 Moreau-Neret, Olivier, Membre de l'Institut, Directeur du Crédit
 Lyonnais.
 Morgaut, Marc Edmond, Comité Directeur des Amitiés Europé-
 ennes.
 Motte, Bertrand, Industriel.
 Mourges, Camille, C.G.T.F.O.
 Mutter, André, Député.
 Naudin, Paul, Président de la Chambre de Commerce France
 Amérique Latine, Directeur Général du C.A.E.D.
 de Nervo, François, Banquier.
 Noel, André, Député du Puy de Dôme.
 Noetzlin, Jacques, Attaché au Commissariat de l'Energie Atomique.
 Orion, Maire de Nantes.
 d'Ormesson, Marquis André, Ambassadeur de France.
 Pasteur Finet, Directeur de Reforme.
 Patri, Aimé, Ecrivain Socialiste.
 Perret, Auguste, Président du Conseil Supérieur de l'ordre des
 Architectes Membre de l'Académie des Beaux Arts.
 Perrin, Président de l'Association des Cadres Dirigeants.
 Peyroles, Germaine, Vice-Présidente de L'Assemblée Nationale,
 Député de la Seine et Oise.

Ombeuf, Député.

Polonowski, Michel, Professeur, Membre de l'Académie de Médecine.

Ramadier, Paul, Ancien Président du Conseil, Député de l'Aveyron

Reynaud, Paul, Ancien Président du Conseil, Député du Nord.

Richet, Charles, Professeur, Membre de l'Académie de Médecine.

Rincant, Germain, Député de la Seine-Inférieure, Professeur au Collège Moderne du Havre.

Rochereau, Henri, Conseiller de la République de la Vendée.

Roure, Rémy, Editorialiste du Monde.

Rouville, Guy de, Industriel.

Rueff, Jacques, Président de l'Agence Interalliée des Réparations, Membre de l'Institut.

Said Mohammed Cheik, Député.

de Sainte Lorette, Directeur du Collège Libre des Sciences Sociales et Economiques.

Salleron, L., Sociologue.

Saunier, Mme Claire, Conseiller de la République, Présidente de la Commission de l'Education nationale.

Saurin, H., Président de l'Académie des Sciences coloniales.

Scelle, G., Professeur à la Faculté de Droit.

Schumann, Maurice, Député du Nord, Président du M.R.P.

Segogne, Henry de, Ancien Commissaire au Tourisme.

Seillieres, Baron Jean, Banquier.

Serruys, Daniël, Ancien Président du Conseil Economique de la S.D.N., Président de la Section Française de la Ligue Indépendante de Coopération Européenne.

Sicé, A., Médecin Général, Ancien Président de la Croix Rouge Française.

Simon Philippe, Président de l'Association des Commissaires au Comptes.

Simon, P. A., vice-Président des Amitiés européennes.

de Suzannet, Comtesse Jean.

Teitgen, P. H., Ministre des Forces Armées.

Temple, Emmanuel, Député de l'Aveyron, Ancien Préfet d'Alger.

Terrenoire, Louis, Député de l'Orne.

Tessier, Gaston, Secrétaire Général de la Confédération des Travailleurs Chrétiens.

Tezenas, Léon, Industriel Pétroles.

Thomas, René, Industriel.

Triboulet, Raymond, Député du Calvados.

Trinquier, Mlle, Conseiller de la République.

Truchy, Henry. Membre de l'Institut.

Vergnolle, Ancien Président du Conseil Municipal de Paris, Architecte.

Vautrot, Henri.

Voisin, André, Secrétaire Général de la Fédération.

Wack, Directeur Général de la revue „Occident”.

d'Yvoire, publiciste.

S A A R

Braun, Dr Heinz, Ministre de la Justice.

Hector, Edgar, Secrétaire d'Etat.

Hoffmann, Johannes, Président du Conseil des Ministres.

Kirn, Richard, Ministre du Travail et de la Prévoyance.

Muller, Erwin, Avocat.

G E R M A N Y

Adenauer, Dr. Konrad, President of the Christian Democratic Union.

Amelunxen, Dr., Minister of Social Welfare, North Rhine Westphalia.

Arnold, Dr., Prime Minister of North Rhine Westphalia.

Betzold, Chief Justice (Oberlandsgerichtsrat) Munich.

Bergatzki, (Baden-Baden) French, Zone.

Blumenfeld, Erik, Industrialist, Hamburg.

Brandes, Dr., Representative of the Evangelical Church, Hamburg.

Brentano, von, Frankfurt.

Cillien, Oberkirchenrat, Hannover.

Dehler, Dr., (Chief Justice) Bamberg, M.P. (Lib. Dem.).

Dietz, von, (Professor of Jurisprudence) Freiburg.

Franke, Frau, Member of the Dusseldorf Parliament (C.D.U.)

Friecke, Pastor Evang. church, Frankfurt.

Friese-Korn, Frau, Member of Parliament (F.D.P.) Siegen.

Gallen, Graf von, Member of the Parliament of Hanover (D.P.)

Gertler, Dr., Member of the Parliament of Hanover (Centrum).

Grewe, Professor of the Faculty of Law, (Freiburg).

Harmssen, Gustav, Wilhelm, Senator (Bremen).

Hasemann, Dr., Regional Chairman of the European Union for Lower Saxony.

Hallstein, Professor, Rector of the University of Frankfurt.

Heile, Dr. Professor, Newspaper Editor, Hamburg.

Heinemann, Dr., Minister of Justice, North Rhine Westphalia.

Hellwege, Heinrich, President of the Deutsche Partei.

Hermes, Wilhelm, President of the Europa Union in Germany (München-Gladbach).

Hilkmann, Professor of Philosophy, University of Mainz.

Hoffmann, Lord Mayor of Freiburg.

Joestingmeyer, Dr. Laywer, Münster.

Keil, President of the Parliament Wuertemberg-Baden (S.P.D.).

Kroll, Dr., Secretary to the Prime Minister of North Rhine Westphalia.

Lacherbauer, Dr., Under Secretary of State, Munich.

Leibbrand, Under Secretary of State, South-Baden French Zone

Mueller, Rudolf, Lawyer, Frankfurt.

Oehlert, Frau Dr. Lawyer.

Petersen, Dr., Former, Lord Mayor of Hamburg (C.D.U.).

Platow, Journalist, (Hamburg).

Pfad, Dr., Lawyer (Hannover) C.D.U.

Pfeiffer, Dr., Minister of State, Munich.

Prittwitz und Gaffron von, Former Ambassador, (C.D.U.) Munich.

Reatz, Dr. Professor, Prelate, Rector of the University of Mainz.

Reismann, Dr., Duesseldorf (C.D.U.).

Schroeter, Member of Parliament for Schleswig-Holstein.

Schlapper, Dr., Chief Justice, Bade-Baden.

Schwalbe, Dr., Undersecretary of State.

Seebohm, Dr. Hans Christoph, Minister of Labour, Reconstruction and Public Health (Lower Saxony).

Spiecker, Dr., Minister without Portfolio, (Centrum) North Rhine Westphalia.

Stocky, Former Konsul, Cologne.

Stempel, Dr. from Speyer.

Teusch, Christine, Minister of Education, North Rhine Westphalia.

Wiedemayer, (Ulm).

Wirths, Dr. Carl, (Wupperthal).

Zinnkann, Minister of Justice, Hessen.

GREAT BRITAIN

~~Amery, Rt Hon. L. S.~~ Former Minister (Conservative) Vice Chairman of United Europe Movement.

Amery, Mr. Julian, Author and Former Member of Parliament.

Anderson, Mr. A., Member of Parliament (Labour).

Anderson, Sir Alan, Shipowner.

Anderson, Rt Hon. Sir John, Member of Parliament (Indepen-

BURT, Sir George. *Chairman of Builders' Accident Insurance, Ltd. Director of John Howlson & Co Ltd.*

dent); Chairman of Port of London Authority; Former Chancellor of the Exchequer.

Adler, Mr. Ota, Member of Executive of Federal Union.

Ashby, Mrs Corbett, President, British Common Wealth League.

Barrington, Mr. J. Harcourt, Legal Expert.

Bartlett, Mr. Vernon, Member of Parliament (Independent); Broadcaster and writer on International Affairs.

Beaver, Sir Hugh, Managing Director of Guinness Brewery; former Controller-General, Ministry of Works.

Beddington Behrens, Major E., Economist and Company Director.

Beech, Mr. Dick, Journalist. Managing Editor of the Ludgate Press.

Bennet, Air Vice-Marshal D., Chairman of the United Nations' Association; former Commander of Pathfinder Force.

Berrill, Mr. Leslie W., Chairman of the Rotary International (London).

Beyfus, Mr. G. H., Barrister; King's Counsel.

Blyde, Miss M. K., Former Matron, King's College Hospital.

Bonham-Carter, Lady Violet, Former President and Member of Executive of Liberal Party. Vice-Chairman of United Europe Movement.

Boult, Sir Adrian, Doctor of Music; Conductor of B.B.C. Symphony Orchestra.

Butler, Sir Harold, Former Director of International Labour Office.

Calvocoressi, Mr. Peter, Representative of the Liberal International.

Cameron, Mr. M. A., Assistant Secretary to the British Transport Commission.

Catlin, Professor George, Lecturer. Member of Executive of Nouvelles Equipes Internationales.

onomist Chambers, Mr. S. P., Director of Imperial Chemical Industries; Former Chief, Finance Division, Control Commission, Germany.

Cheshire, Group Captain, V. C., Former Bomber Pilot. Joint Staff Mission, Washington, 1945.

Churchill, Rt Hon. Winston, Honorary President of the Congress.

Cohen, Sir Robert Waley, Managing Director of Shell Transport & Trading Co.

Collins, Rev. John, Dean of Oriel College, Oxford.

Collins, Mr. Victor, Member of Parliament (Labour) Hon. Treasurer of Federal Union.

EDWARDS, Mr Robert. General Secretary of the
Chemical Workers' Union

- Cooper, Wing Commander G., Member of Parliament (Labour).
Cowan, Miss M. G., Former President National Council of Women.
Crocker, Mr. W. C., Legal Expert.
Curtis, Mr. Lionel, Author and Lecturer.
Dacey, Mr. Manning, Economist.
Debenham, Mr. Piers, Economist.
De La Bere, Mr. R., Member of Parliament (Conservative).
Delargy, Mr. Hugh, Member of Parliament (Labour) Journalist.
Dott, Mrs. Mary C., Secretary of the Scottish National Party.
Eccles, Mr. David, Member of Parliament (Conservative).
Eden, Rt Hon. Anthony, Member of Parliament (Conservative)
→ Former Minister of Foreign Affairs.
Elliot, Rt Hon. Walter, Member of Parliament (Conservative)
Former Minister.
Evans, Mr. Edward, Member of Parliament (Labour).
Evans, Mr. B. Ifor, Former Vice-Chancellor, University of Wales,
Principal of one of the London University Colleges *Queen Mary College.*
Fleming, Mr. Peter, Author and Explorer.
Fraser, Mr. Hugh, Member of Parliament (Conservative).
Gillett, Mrs., Member of Executive of Federal Union.
Grant, Lady, Member of Parliament (Conservative).
Grove, Mr. Jack, University Student; Member of Federal Union.
Hale, Mr. Leslie, Member of Parliament (Labour).
Hamilton, Lt. Col. R., Member of Parliament (Labour).
Harrod, Mr. Roy Forbes, Economist and Author.
Hawtrey, Mr. R. ~~is~~ Economist, President of Royal Institute of
International Affairs. *Price Professor of International Economic*
Hay, Mr. John, Chairman of Young Conservative Organisation.
Harvey, Air Commodore Vere, Member of Parliament (Conser-
vative).
Hewitson, Mr. M., Member of Parliament (Labour).
Hirst, Mr. David, University Student.
Hopkinson, Mr. Henry, Former Minister in Diplomatic Service.
Hore-Belisha, Rt. Hon Leslie, Former Minister.
Hubback, Mrs. Eva, Principal of Morley College; Member of
London County Council.
Hulbert, Wing Commander N. J., Member of Parliament (Con-
servative).
Hunkin, Rt. Rev. J. W., Bishop of Touro (Church of England).
Hutchison, Col. J. R. H., Member of Parliament (Conservative).
Hynd, Alderman H., Member of Parliament (Labour).
Jones, Major P. Asterley, Member of Parliament (Labour).

Jones, Sir Roderick, Former Chairman of Reuters News-Agency.
Josephy, Miss F. L., Chairman of the European Committee of Federal Union. Member of Executive, European Union of Federalists.
Judd, Mr. C. W., Secretary of the United Nations Association.
Keeling, Mr. E. H., Member of Parliament (Conservative).
Kendall, Mr. W. Dennis, Member of Parliament (Independent).
Kerr, Mr. Hamilton, Former Minister; Member of Executive of United Nations' Association.
Killby, Mr. Keith, Secretary of Federal Union.
King, Professor The Rev. J., Professor of Psychology.
Kinby-Hall, Commander Stephen, Representative of Federal Union. Broadcaster and Writer. President of the Hansard Society.
Lang, Rev. Gordon, Member of Parliament (Labour). Joint Honorary Secretary of United Europe Movement. Chairman of Executive of Federal Union.
Law, Rt. Hon. Richard, Member of Parliament (Conservative); Former Minister.
Layton, Lord, Chairman of the Liberal Newspaper, „News Chronicle“.
Layton, Lady, President, Womens' Liberal Federation.
Lindsay, Mr. Kenneth, Member of Parliament (Independent).
Lloyd George, Rt. Hon. Gwilym, Member of Parliament (Liberal); Former Minister.
Loveday, Mr. Alexander, Economist. Late Director of the Economic and Financial Department of the League of Nations.
Maas, Mr. Henry, University Student.
Mc Allister, Mr. Gilbert, Member of Parliament (Labour).
Macadam, Mr. Ivison S., Director General, Royal Institute of International Affairs.
Mackay, Mr. R. W. G., Member of Parliament (Labour); Chairman of European Parliamentary Union (British Branch).
Macmillan, Rt. Hon. Harold, Member of Parliament (Conservative) Former Minister.
McNair, Mr. John, General and Political Secretary of the Independent Labour Party.
Macpherson, Major Niall, Member of Parliament (Liberal National).
MacDonald, Sir Peter, Member of Parliament (Conservative); Vice-Chairman (British Group) European Parliamentary Union.
Manningham-Buller, Major R. E., Member of Parliament (Conservative); Barrister; Former Minister.

PRIOR-PALMER, Brig. O.L. Member of Parliament
(Conservative)

Masefield, Mr. John, Poet Laureate.

Maxse, Miss Marjorie, Member of Council of United Nations' Association. Vice-Chairman of the Conservative Party.

Maxwell Fyfe, Rt. Hon. Sir David, Member of Parliament (Conservative); Barrister; Prosecutor at Nuremberg War Crime Trials; former Attorney-General.

Millington, ~~W.~~ Cdr. E. R., Member of Parliament (Labour).

Moody, Mr. A. S., Member of Parliament (Labour).

Moran, Lord, President of the Royal College of Physicians.

Morgan, General Sir Frederick E., Former Chief of Staff to the Supreme Commander, Allied Expeditionary Force.

Morgan, Mr. Charles, Author.

Morris, Mr. R. Hopkin, Member of Parliament (Liberal); Barrister.

Munnings, ~~Sir~~ Alfred, President of the Royal Academy.

Murray, ~~Professor~~ Gilbert, Former Professor at Axford University. Writer on Cultural Affairs; President of United Nations Association.

Murray, Miss Janet, Scottish Representative of Federal Union.

Myers, Rt. Rev. Bishop, Catholic Bishop of Westminster. ^{? / Roma}

Nicholson, Mr. G., Member of Parliament (Conservative).

Nixon, Sir Frank, Director of John Brown's Shipbuilding Co.

Nunburnholme, Lady, National Council of Women.

Paget, Mr. R. T., Member of Parliament (Labour) Barrister.

Parker, Mr. J., Member of Parliament (Labour) Former Minister.

Member of Executive London Labour Party.

~~Proctor, Mr. W. T.~~, Member of Parliament (Labour) Trades Union Official.

Rackham, Miss Joyce, Representative of Conservative Youth.

Ranger, Mr. J., Member of Parliament (Labour).

Reader-Harris, Miss D., Educationalist; connected with Youth Work.

Richardson, Rev. J. M., Moderator of the Free Church Federal Council, 1947-48.

Roberts, Mr. Emrys, Member of Parliament (Liberal).

Roberts, Mr. P. G., Member of Parliament (Conservative).

Roberts, Mr. Wilfred, Member of Parliament (Liberal).

Russel, Earl (Bertrand), Philosopher; Mathematician; Writer; Fellow of Royal Society.

Salter, Rt. Hon. Sir Arthur, Member of Parliament (Independent); Former Minister.

Salter, Mr. Noel, University Student.

Sandys, Rt. Hon. Duncan, Chairman of Executive of Inter-

national Committee of the Movements for European Unity
 Former Minister.

Savory, Professor D. L., Member of Parliament (Conservative)
 Northern Ireland.

Schwartz, Mr. C. L., Economist and Financial Journalist.

Scott-Elliot, Mr. W. T., Member of Parliament (Labour).

Segal, Dr. S., Member of Parliament (Labour) Dr. of Medecine.

Sewell, Mr. Gordon, Journalist and Author.

Shawcross, Mr. C. N., Member of Parliament (Labour) Barrister.

Shears, Mr. David, University Student.

Shelford, Mr. T. M., Barrister.

Sibthorp, Miss Mary M., Assistant Secretary, the New Commonwealth Society.

Smith, Mr. Norman, Member of Parliament (Labour). Lecturer and journalist.

Spearman, Mr. A. C. M., Member of Parliament (Conservative).

Stewart, Mr. J. Henderson, Member of Parliament (Liberal National).

Stewart, Sir Malcolm, Chairman of Associated Portland Cement Manufacturers;; Chairman of London Brick Co.

Stokes, Mr. Richard, Member of Parliament (Labour) Chariman of Ransomes & Rapier Co.

Teeling, Mr. W., Member of Parliament (Conservative).

Thomas, Mr. Ivor, Member of Parliament (Labour) Former Minister.

Thorneycroft, Mr. Peter, Member of Parliament (Conservative).

Turner, Mr. James, President of the National Farmer's Union.

Waddams, Rev. H. N., General Secretary of the Church of England Council ou Foreign Relations.

Wadsworth, Mr. G., Member of Parliament (Liberal).

Ward, Group Captain The Hon G. R., Member of Parliament (Conservative).

Wilcock, Group Captain C. A. B., Member of Parliament

Williams, Lieut. Commander Gerald W., Member of Parliament (Conservative).

Williams, Mr. Percy, National Secretary to the Independental Labour Party.

Williams, Lady Rhys, Author; Honorary Secretary of Economic Committee on European Unity.

Woodruff, Mr. Douglas, Editor of Catholic Journal „The Tablet”.

ICELAND ^{Reman}

Finnur Jonsson, Former Social Minister.

ITALY

- Ago, Prof. Roberto, Professor of the University at Milan.
Apollonio, Prof. Mario, Professor of the University at Milan.
Astuto di Lucchesi, Don Riccardo, Former Colonial Governor,
Hon. Secy. of the Rome Secretariat.
Baldacci, Dr. Gaetano, Journalist.
Barbieri, Mons. Prof. Pietro, Journalist, Editor of „Idea”.
Benedetti, Dr. Arrigo, Journalist, Editor of „Europeo” weekly
review.
Bolis, Prof. Luciano, Univ. Professor.
Calvi, Dr. Antonio, Politician.
Cammarata, Prof. Angelo, Rector of the University at Trieste.
Carandini, Count Dr. Nicolò, Doctor in law, politician, ex-
Minister, former Italian Ambassador to Great Britain, President
of Italian National Committee for the Congress of Europe.
Cattani, Dr. Avv. Leone, Politician.
Cavallera, Dr. Vindice, Secretary of Italian National Committee.
Codignola, Dr. Tristano, Ex-Member of Parliament.
De Maria, Prof. Giovanni, Rector of the Bocconi University
in Milan.
Falco, Prof. Giorgio, Prof. of History at the Turin University.
Ferrerio, Ing Piero, President of Edison and Inadel Co.
Ferruzzi, Dr. Raffaello, Inspector General of Universities at
Education Min.
Festi, Dr. Amato, President of the Confederation General of
Commerce.
Fiore, Prof. Tommaso, Prof. of Literature at the University
of Bari.
Ferrero, Madame.
Garosci, Dr. Aldo, Journalist, editor of „L'Italia Socialista”,
ex-member of Parliament.
Geuna, On. Dr. Silvio, Demochristian Member of Parliament.
Giacchero, On. Ing. Enzo, Demochristian Member of Parliament,
Vice president of the European Parliamentary Union.
Grimaldi, Avv. Michele, Lawyer.
Levi, Prof. Alessandro, Prof. of law at the Parma University.
Lodi, Avv. Giuseppe, Lawyer, Member of juridical Committee
of U.E.F.
Lovera di Castiglione, Dr. Count Carlo, Dr. of Philosophy,
writer.
Maino, Avv. Carlo, Lawyer, industrialist.

Marchesano, Avv. Enrico, President of the Italian Institute for Industrial Reconstruction (I.R.I.), Economist.
Martinato, Ing. Carlo, Economist, Managing Director of „Italcable“.
Mestica, Prof. Avv. Guido, Lawyer, Civil Service (Education).
Merghen, Prof. Raffaello, Ordinary Prof. of Medieval History at the Rome Univ.
Milo di Villagrazia, Avv. Antonio, Editor of „Mondo Europeo“.
Morra, Mr Umberto.
Nepi, Dr. Asbite E., Director General of Banca Nazionale del Lavoro.
Olivetti, Dr. Adriano, Industrialist.
Olivetti, Dr. Massimo, Industrialist, President of Organising Committee of the International Congress of U.E.F. at Turin.
Paggi, Avv. Mario, Lawyer, editor of „Stato Moderno“.
Palumbo, Prof. Pier Fausto, Prof. of Medieval and Modern History at the Bari University. Secretary General of the Institute for the Study of Labour, editor of „Europa Review“.
Peretti Griva, Dr. Riccardo, First President of the Court of Appeal in Turin.
Perrone Capano, On. Avv. Giuseppe, Liberal Member of Parliament, Undersecretary of State for Education.
Quasimodo, Mr. Salvatore, Poet.
Quintieri, Dr. Quinto, Vice President of the Confederation of Industry.
Reale.
Raffler, von Dr. Walburga.
Rossi, Prof. Ernesto, President of A.R.A.R.
Rossi, On. Avv. Paolo, Lawyer, United Socialist Parliament Member.
Sarfatti, Prof. Avv. Gustavo, Prof. at the Padova University, Vice-President of the Juridical Commission of U.E.F.
Scaretti, Dr. Enrico, Banker.
Siglianti, Avv. Stefano, Lawyer, ex Minister.
Silone, On. Ignazio, Writer, United Socialists Member of Parliament.
Spinelli—Hirschmann, Mrs. Ursula, Publisher.
Spinelli, Dr. Altiero, Publisher.
Storoni, Avv. Enzo, Ex-Undersecretary of State.
Ungaretti, Prof. Giuseppe, Poet, University Prof. at the Rome University.
Usellini, Dr. Guglielmo, Member of the Executive of U.E.F.
Visentini, Dr. Bruno, Economist, ex-undersecretary of State.

LIECHTENSTEIN

Son Altesse Prince Constantin de Liechtenstein, Président de la Croix Rouge Liechtensteinoise, Président de l'Union Européenne, Mouvement Liechtensteinois pour l'Union Fédérale de l'Europe.

Steffan, Brune-Alexandre, Dr en droit, Directeur fiduciaire.
Berger, Prof. Hans.

LUXEMBURG

Loesch, Fernand, Avocat Député Echevin, Président Office du Tourisme.

Hentgen, Aloyse, Avocat, Président du groupe Parlementaire du parti Chrétien Social, vice-Président des Nouvelles Equipes Internationales.

Henner, Carlo, Secrétaire Fédération des Industriels.

Braunshausen, Prof., Ancien Ministre. Président de l'Union Fédéraliste Luxembourgeoise.

Nennig, Emile, Vice-Président de l'Union Fédéraliste Luxembourgeoise.

Nennig, Mad.

Koch, Henri, Secrétaire Général Adjoint de l'Union Européenne des Fédéralistes.

Koch, Mad. Alison.

NETHERLANDS

d'Ailly, Dr. A. J., Burgomaster of Amsterdam.

Asselbergs, Prof. Dr. W. (Anton van Duinkerken), Cultural Commission.

Bachg, Mr. F. J. H., M.P.

Booy, Thijs, Dutch Youth Society.

Brandt, Prof. Dr. C. D.

Brugmans, Dr. H.

Bruyn, A. C. de, President of Cath. Workers Union.

Cleveringa, Prof. Dr. R. P., Leiden University.

Crul, Dr. Th. W., Secr. Pol. Dep. Cabinet Prime-Minister.

Fokkema, Rev. J., M.P.

Goes van Naters, Jonkheer Dr. v. d., M. P.

Gou, Dr. L. de, Burgomaster of Steenberg, Pres. of Cath. Youth Movement.

Gravemeyer, Rev. Dr. K. H. E.

Hacke, Dr. A. H. W., Secretary of the Interp. Union.
 Hanekroot, L. S. J., Chairman Cath. Journalist Union.
 Hasselt, Dr. B. Th. W. van, Director of Royal Dutch Shell.
 Heldring, Dr. E., Director Ned. Handelmaatschappij.
 Heuven Goedhart, Dr. G. J. van, Director of the socialist daily
 paper 'Het Parool'.
 Heyning, Dr. C. T., Director-General Official Buildings.
 Holst, Prof. Dr. G., president Delft University.
 Hylkema, Rev. O. T.
 Ingen Housz, Dr. H. A., Director Steel Works, Velzen.
 Kaag, H. A., Dr., Professor of Econ. Tilburg University.
 Kaars Sijpesteijn, Dr. J. C., Director Linoleum Fact.
 Kersten, P. A., Senator. Former Minister of Economics and Shipping
 Kessler, Dr. J. B. A., President of Royal Dutch Shell.
 Knaapen, Ad. Dutch Cath. Youth Movement.
 Koersen, Th. D. J. M., M.P.
 Kuin, Prof. Dr. P., Economic Adviser of Unilever.
 Kupers, E., Chairman Neth. Trade Unions.
 Last, Jef, Author.
 Leeuw, Prof. Dr. G. v. d., Groningen University.
 Linthorst Homan, Dr. J., Chairman Neth. Dairy Cies.
 Mathon, T. E. E. H., Lieutenant-Colonel General Staff.
 Nispen tot Sevenaer-Ruys de Beerenbrouck, Mrs., Pres. Cath.
 Women Soc.
 Nord, Dr. H. R.
 Oosterhuis, H., Vice-Pres. Neth. Unions Soc.
 Otten, Dr. P. F. S., President of Philips Works, Eindhoven.
 Peters, J. M., M. P.
 Plesman, Dr. A., President Royal Dutch Airlines K. L. M.
 Pompe, Prof. Dr. W. P. J., Utrecht University.
 Post Uiterweer, J. E. A., Naval Captain.
 Quay, Prof. Dr. J. E. de, Governor of the province of N.-Brabant.
 Randwijk, H. M. van, Director of „Vrij Nederland”.
 Regout, Dr. L. F. R., Chairman Catholic Employers' Union.
 Romme, Prof. Dr. C. P. M., M.P. Leader of the Dutch Catholic
 Party (K.V.P.).
 Rijkens, Paul, Pres. Unilever.
 Sassen, Dr. E. M. M. P.
 Schaik, Dr. S. T. G. J. M. van, Director Gen. Artificial Silk
 Factories Ltd. (A. K. U.)
 Schippers, Miss A. C., Pres. Dutch Women Organisation.
 Steenberghe-Engeringh, Mrs., President Intern. Catholic Wo-
 men's Society.

Tendeloo, Miss, Dr., M.P.
Tjeenk Willink, Miss Dr., Senator.
Tinbergen, Prof. Dr. J., Economist.
Verkade, Dr. W.
Verweij-Jonker, Mrs. Hilda, Author.
Walsem, Dr. H. F. van, Director of Philips Works, Eindhoven.
Wttewaal van Stoetwegen, Lady Dr., M.P.
Wijffels, Dr. F. C. M., Senator.

NORWAY

Berthelsen, Bernhard, Member of the Storting, Superintendent of customs.
Bettum, Frithjof, Member of the Storting, Advocate of the Supreme Court.
Blom, Frederik, Director De-No-Fa, chairman of export committee of the federation of Norwegian Industries.
Brunes, Johs., Director, former President of the federation Norwegian Industries.
Hareide, Einar, Member of the Storting, Director, fishing, canning.
Ihlen, Joakim, Director A/S Strømmens Verksted.
Olsen, Oscar, Member of the Storting, physician.
Smitt-Ingebretsen, Hermann, President of the Odelsting, Chief editor of Morgenbladet.
Treedal, Nils, Member of the Storting.
Wright, Carl, P., Member of the Storting, Director Norröna, Fabrikker A/S. Ingar Nilsens.
Keilhau, Wilhelm.
Oeverland, Arnulf.

SWEDEN

Aqvist, Mr Torsten, Manager of A. B. Carlsson & Aqvist, Orebro.
Arrhen, Dr Erik, Cons. Member of the Senate.
Dickson, Mr James, Cons. Member of the Second Chamber.
Ekman, Mr Ragnar, Editor.
Enander, Mauritz, General Secretary.
Fredborg, Mr Arvid, Author.
Hammar, Gillis, Rector of a High School and Member of the Teachers' Union.
Hellstedt, Mr Svante, Former Counsellor of Embassy.
Holm, Torsten, Member of the „Mellanfolking”.
Johansson, Albin, Kooperativa Forbundet.

Lindstrom, Mr Rickard, Labour Member of the Senate.
Ljungdahl, Mr Vilmar, Agrarian Member of the Senate, former Minister.
Nordenson, Dr Harald, Cons. Member of the Senate.
Rydh, Dr Hanna, Member of the Swedish Women's Organisation.
Stahl, Mr Manne, Liberal Member of the Second Chamber.
Thedin, Nils, Author.
Tingsten, Prof., Chief Editor of Svenska Dagbladet.
Wicander, Mr C. A., President of A. B. Wicanders Korkfabriker, Stockholm.
Wistrand, Mr Karl, Cons. Member of the Senate.

S W I T Z E R L A N D

Baer, Edy, Industriel.
Bauer, Hans, Dr ès lettres, rédacteur en chef de la Nationalzeitung à Bâle, président central de l'Union Européenne.
Bertholet, Edmond, Dr en droit, notaire, à Bex (VS).
Boerlin, Ernest, Conseiller national, Président de l'Association suisse pour les Nations Unies, à Diegten-Liestal.
Boissier, Léopold, Prof. Dr en droit, université de Genève, Secrétaire-général de l'Union Interparlementaire.
Bongras, Eugène, Professeur universitaire, Dr en droit, Directeur de l'Institut International des Sciences Sociales et Politiques de l'Université de Fribourg.
Burckhardt, Lucius, Candidat au doctorat en droit Bâle.
Chopard, Théo, Publiciste, Directeur du Service de Presse Libre, Membre des Comités centraux de l'Union des Syndicats Suisses et de l'Union Européenne.
Cottier, Fernand, Dr en droit, Vice-président du Conseil administratif de la ville de Genève, Conseiller national, Membre de la commission des affaires Etrangères du Conseil national, Membre du Comité central de l'Union Européenne.
Czuczka, Rodolphe, Candidat au doctorat en droit, Genève.
Dupuis, Victor, Dr en droit, avocat et notaire à Martigny, secrétaire général de la commission juridique de l'Union Européenne des Fédéralistes.
Eigenmann, A., Dr théol., Curé à Steinebrunn, Membre du Comité central de l'Union Européenne.
Fischer, Frédéric, Administrateur Usogaz Industries gazières suisses, à Zürich.
Franck, Paul, Dr ès sc soc. professeur, Secrétaire-général de

Institut International des Sciences Sociales et Politiques de
 l'Université de Fribourg.
Genet, Henri, Ingénieur, Conseiller communal, Ancien Président
 (1947) du Comité central de l'Union Européenne des Fédéralis-
 tes, Vice-président de l'Union Européenne.
Groschopf, Louis, Administrateur-délégué Lloyd SA., transports
 internationaux.
Henschen, Prof. Dr en méd., Dr h. c. en Sorbonne, Ancien recteur
 de l'Université de Bâle.
Jung, Raymond, Cand. rer. pol. et sc. comm.
Keller, Adolphe, Prof. Dr. théol., Membre Conseil oecuménique.
Krattiger, Hans, Directeur commercial à Bâle, Membre du Comité
 central de l'Union Européenne.
Lachenal, Paul, Dr en droit, Avocat, Ancien Conseiller d'Etat,
 Bâtonnier de l'Ordre des Avocats Suisses.
Neuman, Luis, Directeur commercial, Membre du Comité central
 de l'Union Européenne.
Notthafft, André, Industriel, administr.
Pilet-Golaz, Marcel, Dr en droit, Ancien président de la Confédé-
 ration Helvétique.
Porges, Etienne, Dr És Sc. Pol. Anc. Dél. de la Croix-Rouge
 Hongroise Auprès la Cr.-R. Internat.
Rappard, William, Prof. Dr en droit, Dr h. c., université de
 Genève, Directeur de l'Institut universitaire de hautes études
 internationales.
De Rougemont, Denis, Homme de lettres.
Von Schenk, Ernest, Dr phil., homme de lettres, Membre du
 bureau exécutif de l'Union Européenne des Fédéralistes, chargé
 des relations avec les pays européens de langues germaniques,
 Membre du Comité central de l'Union Européenne.
Schiess, Henri, Directeur commercial, Membre des Comités cen-
 traux de l'Union Européenne des Fédéralistes et de l'Union
 Européenne, président de la commission de gestion, U. E.
Steffan-de Porat, Ernest, Publiciste, Secrétaire suisse-romand et
 Membre du Comité central de l'Union Européenne, lic. en droit.
Vassenhove, Léon van, Dr ès lett., Prof. à l'Inst. Intern. des
 Sciences Soc. et Pol. de l'Université de Fribourg, Direct. de
 l'Action Féd. Eur., écrivain.
Ritzel, Henri Georges, Ancien commissaire de la Société des
 Nations pour la Sarre, Ancien Conseiller de Gouvernement,
 délégué du Comité Central de l'Union Européenne. écrivain.
Dünner, Mme Hélène, Dr phil. et Dr jur., Zürich.
Fischer, Frédéric, Directeur.

Freymond, Jacques, Professeur, université de Lausanne.
 Haas, M. le Curé Jacques, Lausanne.
 Micheli, Madame Odette, Genève.
 Renold, Dr jur., Conseiller National, Ancien Président de la
 Commission aux Affaires Etrangères.
 Schayder, Dr, Ancien Conseiller National, Ancien Conseiller
 d'Etat de Zürich.

TURKEY

Yalman, S. A., Political Writer.

Addendum

GREECE

Bacopoulos, Georges (Economique), Député d'Athènes. Rap-
 porteur du Budget (parti populiste).
 Dellivanis, Prof. D., De la Faculté de droit Université de Salonique.
 Eftaxias, Lambros. (Economique) (Cult.), Député de Phtio-
 tide. Ancien Ministre (Parti populiste).
 Eustathiades, Prof. C., De l'Ecole des Sciences Politiques d'A-
 thènes.
 Gonis, Eleftherios.
 Lambadarios, Mr. B., Secrétaire Général de l'Institut Hellénique
 de droit International et Etranger.
 Maccas, Léon. (Comm. Politique et Cult.), Député d'Athè-
 nes. Ancien Ministre. (Parti democrate-socialiste).
 Marinatos, Prof. Sp. N., Université d'Athène de la Faculté de
 Philosophie.
 Mitsialis, Haralampos, Député de Corfou. (Parti National-libéral).
 Petropoulos, Prof. George, Université d'Athènes.
 Phocas, Nicolaos.
 Pouloupoulos, Mr. A., Président de la Chambre de Commerce et
 d'Industrie d'Athènes.
 Pratsicas, Prof. Christos, Université d'Athène de la Faculté
 de droit.
 Rozakis, Paudelis (Politique) (Cult.), Député de Chio. (Parti
 libéral).
 Tambacopoulos, S. E. Mr. Agis P., Docteur en droit. Ancien
 Ministre de la Justice de Grèce.
 Valindas, Prof. P., De la Faculté de droit Université de Salonique.
 Vassiliadis, Gerassionos (Comm. Politique), Député de Phtio-
 tide. Ancien Ministre (Parti libéral).
 Yatopoulos, Dimitri.

OBSERVERS

BULGARIA

Matzankieff, D., Ancien depute agrarien.
Silianoff, E., Ancien chargé d'affaires, démocrate.
Mileff, N., Ancien ministre a Berne.

CANADA

Ford, R. A. D., London Free Press. Chancellor of the Univ. of Western Ontario.
Fowler, R. M., Canadian Pulp and Paper Association.

CZECHOSLOVAKIA

Prochazka, Dr. Adolf, Member of the executive of the Czechoslovak People's Christian Party and former Minister of Health.
Duchacek, Ivo, Member of the Executive of the Czechoslovak People's Christian Party, former M.P. and president of the parliamentary Foreign Affairs Committee.
Formanek, Zdenek Dr., Former Czec. Ambassador in France.
Tigríd, Pavel, Member Foreign Affairs Committee, Czechoslovak People's Christian Party, former Editor-in-Chief, Christian Party papers.
Krajina, Vladimir, Former Secretary General, Czechoslovak Socialist Party, leader of the underground movement during the last war.
Stransky, Dr. Jan, Former M.P. for the Czechoslovak Socialist Party.
Fird, Julius, Former M.P. Czechoslovak Socialist Party, member of the executive and deputy Secretary General.
Lettrich, Dr. Josef, Former President of the Slovak Democratic Party.
Schwarzenberg, Dr. F., Former Chargé d'Affairs at the Czechoslovak Legation to the Vatican.
Klimek, Dr. Adolf.

FINLAND

Procope, Hj. J., Former Minister of Foreign Affairs.

HUNGARY

Apor, Gabriel, Ancien Ministre auprès du Saint Siège, Ancien Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères.

Apponyi, Georges, Député libéral du Parlement Hongrois.

Dessewffy, Jules, Ancien Député du Parti des Petits Agrariens, Rédacteur en chef du quotidien des Petits Agrariens.

Nemestothy, Denis, Ancien Conseiller de Légation à Paris, Membre du Ministère des Affaires Etrangères.

POLAND

Bielecki, T., Chairman National Party.

Goralczyk, F., Executive Council, Polish Socialist Party.

Pilsudski, R., Political writer.

Romer, T., Former Foreign Minister.

Zaremba, Z., Executive Council, Polish Socialist Party.

RUMANIA

Gafencu, Gregoire, Ancien ministre des Affaires Etrangères.

Carenfil, N. G., Ancien ministre.

Farcasano, M., Directeur du Journal „Viritime”.

Ghilezan, E., Ancien sous-secrétaire d'état.

Zissu, I., Ancien député socialiste.

SPAIN

Madariaga Salvador de, Ancien Ministre.

Prieto, Indalecio, Ancien ministre.

Trueta, Dr. J., Chirurgien, Hon. causa Dr. Oxford University.

Xirau, Prof., de droit comparé Université de Lyon.

U. S. A

Franklin, Georges Jr., Council of Foreign Relations, Inc. New York City.

Griesemmer, T. O., Political writer, Sec. Gen. of Universal Movement for World Federation.

Maguire, lawyer, Stamford Connecticut.
Col. R. Solborg, National Association of Manufacturers.

YUGOSLAVIA

Gavrilovic, Dr. Milan, Ancien ministre, chef du parti paysan.
Krnjevic Sr., J., Ancien vice-président du Conseil.
Topalovic, Z., Chef du parti socialiste.